DE L'AFRIQUE,

CONTENANT

LA DESCRIPTION DE CE PAYS,

PAR LÉON L'AFRICAIN.

ET

LA NAVIGATION DES ANCIENS CAPITAINES PORTUGAIS AUX INDES ORIENTALES ET OCCIDENTALES.

TRADUCTION DE JEAN TEMPORAL.

TOME TROISIÈME.

PARIS,

IMPRIMÉ AUX FRAIS DU GOUVERNEMENT

POUR PROCURER DU TRAVAIL AUX OUVRIERS TYPOGRAPHES.

AOUT 1830.

Autres livres à télécharger sur le site
https://abbassa.wordpress.com

HISTOIRE

DE L'ÉTHIOPIE,

DÉCRITE

PAR DOM FRANCISQUE ALVAREZ,

EN SON VOYAGE FAIT ESDITES PARTIES.

ENTRÉE de la narration, contenant la conduite de Mathieu, ambassadeur pour Prète-Jan au roi de Portugal, en l'île de Maczua, avec l'armée de dom Diégo Lopès, successeur de Lopo Soares au gouvernement des Indes. *Item* la visitation du grand capitaine d'Eroque et d'aucuns religieux de Bisan, monastère de la Vision. Célébration de la messe en la Mosquée de Maczua, dédiée par le commandement du grand capitaine de l'armée à la conception sainte Marie; et finalement vue de lieu, et rapport de l'excellence du monastère de la Vision.

DOM ODOARD GALVAN, gentilhomme de la maison d'Emmanuel, roi de Portugal, homme de son conseil, fut par Sa Majesté délégué en ambassade vers Prète-Jan, roi de l'Éthiopie.

En la compagnie de cet Odoard je m'étois mis (comme je vous ai par ci-devant récité). Or advint qu'il fut prévenu de mort, et s'acquitta du tribut de nature en Camaran, île de la mer Rouge; à cause de quoi, le moyen de pouvoir fournir la teneur de son ambassade lui fut ôté. Ce que advint du temps que Lopo Soares étoit grand capitaine des Indes, ainsi que j'en ai déjà assez amplement écrit, ce que je laisse à ramener en jeu, pour ne me sembler venir trop bien à propos. Mais continuant seulement le fil de mon histoire, et de ce que je trouverai être requis à la matière d'icelle, je dis que, succédant Diégo Lopes de Secchière au gouvernement de l'Inde, après Lopo Soares, fit sortir entièrement effet, à ce que son prédécesseur n'avoit jamais attenté, qui étoit de conduire Mathieu, délégué ambassadeur par Prète-Jan, vers le roi de Portugal, au port de Maczua, prochain d'Eroque, qui est pareillement un port au domaine de Prète-Jan. Ce Diégo Lopès dressa une belle et grosse armée, qu'il fit flotter sur la mer Rouge, avec laquelle nous naviguâmes, et cinglâmes à la volte de cette île de Maczua, là où nous vînmes surgir le lundi de l'octave de Pâques, au sixième du mois d'avril, l'an mil cinq cent vingt, et laquelle nous trouvâmes toute vide et dépeuplée

Mort d'Odoard, ambassadeur.

Camaran, île en la mer Rouge.

Maczua, île prochaine d'Eroque, port au domaine de Prète-Jan.

de gens, à cause que, cinq ou six jours auparavant, on y avoit senti le vent de notre venue : et est ce lieu distant un peu plus ou moins de deux traits d'arbalète de terre ferme, où les Maures, habitants de là, s'étoient retirés avec tout leur bagage. Étant donc l'armée parvenue entre cette île et terre ferme, le mardi suivant, un Chrétien, accompagné d'un Maure de la terre d'Eroque, nous vint aborder, disant que cette terre étoit chrétienne, et sous la puissance d'un grand seigneur nommé Barnagas, vassal de Prète-Jan, et que les Turcs donnoient souvent la chasse à ceux de Maczua et d'Eroque, lesquels gagnoient incontinent les montagnes ; ce qu'ils n'auroient fait à cette fois, étant bien avertis que nous étions chrétiens. Ce qu'ayant entendu le grand capitaine, il se mit soudainement à rendre grâces au Seigneur, pour voir son saint nom être révéré en ces parties. Au moyen de quoi il commença à faire meilleure chair à Mathieu, et l'avoir en meilleure estime qu'il ne l'avoit eu auparavant. Puis ordonna qu'on délivrât une riche robe à ce Chrétien et au Maure, montrant par semblant de recevoir contentement fort grand, et leur dit qu'ils n'avoient fait que leur devoir de ne déplacer d'Eroque, puisque là ils étoient chrétiens, et mêmement sous le domaine de

Barnagas.

Prète-Jan; se disant n'être arrivé en ces marches, sinon pour faire service à sa grandeur et plaisir à tous les siens en tout ce qu'il se pourroit employer. De sorte qu'ils avoient permission de faire retour quand bon leur sembleroit, sans crainte d'être molestés aucunement. Le jour en suivant, qui étoit le mercredi, le capitaine d'Eroque se vint présenter devant celui de notre armée, le bienveignant avec grand accueil, après lequel il vint à lui présenter quatre bœufs; au moyen de quoi on l'honora fort, et lui furent faites de grandes caresses, avec aucunes pièces de draps de soie qui lui furent offertes par le commandement du grand capitaine, lequel, par son moyen, fut plus amplement acertainé que les habitants de ce pays observoient les commandements de la loi chrétienne, et que le Barnagas, seigneur de cette terre, avoit déjà eu nouvelles de notre arrivée. Ce capitaine vint bien monté à cheval, portant une chemise à la mauresque, accompagné de trente chevaux et de deux cents fantes, dont après une grande et gracieuse familiarité qu'ils prirent ensemble par le moyen des truchemens, avec ce que le grand capitaine entendoit et savoit parler la langue arabesque, ce seigneur d'Eroque s'en partit fort satisfait. Il se trouve une haute montagne,

distante de ce lieu par l'espace de vingt ou vingt-quatre milles, sur laquelle est fondé un monastère dont Mathieu parloit souventefois, et s'appelle de Bisan, duquel monastère les religieux ayant entendu le bruit de notre venue, élurent sept d'entre eux pour nous venir trouver. De ce étant averti, le grand capitaine leur alla au-devant jusque sur la plage, accompagné de tous ses gens, avec lesquels il les reçut d'un très-bon visage, gracieux accueil, entremêlé d'une joie et allégresse non-pareilles; ne montrant d'autre côté en leur endroit moindre contentement qu'étoient grandes les caresses de nos gens, et disoient que la descente des Chrétiens avoit été par eux piéça affectueusement désirée, pour autant que leurs prophéties chantoient, comme ils nous dirent, que les Chrétiens devoient aborder à ce port, près lequel se trouveroit un puits, qui ne seroit pas plutôt découvert, que les Maures seroient contraints de vider le pays, avec plusieurs propos à celui-ci conformes qu'ils nous alléguèrent. A toutes ces choses se trouva Mathieu en présence, lequel fut reçu en grand honneur par ces moines, qui lui baisoient les mains et épaules, selon que leur coutume le requiert, ce qui lui causoit une joie indicible. Ces moines-ci solennisent la fête de Pâques avec les

De Bisan, monastère, et est ce mot interprété en notre langue de la Vision.

Prophéties des moines éthiopiens.

Solennisation paschale.

octaves, durant lequel temps ils ne s'oseroient mettre en voyage, ni faire autre œuvre quelconque. Mais ayant été avertis de notre arrivée, chose qu'ils avoient tant désirée, ils obtinrent licence de leur prieur de prendre la route de ce port, pour s'y acheminer et faire service à Dieu, dont y étant parvenus, ils nous dirent que Barnagas avoit été semblablement acertainé de notre arrivée; mais qu'il ne se partiroit pour rien de sa maison, sinon huit jours après Pâques. Ce propos et plusieurs autres mis à fin, le grand capitaine voulut faire retour dans son galion avec ces religieux, quand nous rencontrâmes les nôtres qui venoient au-devant d'iceux avec surplis et croix, qu'ils leur firent baiser en grande révérence; puis leur fut donnée la collation, avec force conserves et confitures, ainsi que l'avoit ordonné le grand capitaine; en quoi faisant, on les entretint de plusieurs propos et joyeux devis, et mêmement de ce qu'ils voyoient être avenu et accompli tant à leur souhait et contentement de nous, de qui enfin ils prirent congé, suivant le chemin d'Eroque, où ils allèrent au gîte. Le vendredi d'après l'octave de Pâques, qui fut le vingtième d'avril, le matin, à bonne heure, ces religieux retournèrent sur la plage, au-devant desquels fut envoyée une

honorable compagnie ; et le grand capitaine, avec les siens, s'en passa en l'île de Maczua, dans la mosquée majeure, là où il fit célébrer la messe des cinq plaies, à cause que c'étoit au jour du vendredi, laquelle parachevée, il ordonna que le lieu se nommeroit de là en avant Sainte-Marie de la Conception, où nous célébrâmes toujours la messe, tant que nous y demeurâmes ; et ces religieux s'étant retirés dans les vaisseaux, les uns avec le grand capitaine et les autres avec Mathieu, on leur fit présent, tant aux uns comme aux autres, d'habillements de grosses toiles de coton, desquelles leur coutume est se vêtir, et d'aucunes pièces de soie pour les ornements du monastère, avec quelques tables d'autel, tableaux dépeints, et petites campanes. La coutume de ces moines est de porter toujours des croix en main ; les séculiers au cou, faites de bois noir, desquelles plusieurs des nôtres voulurent acheter, qu'ils portoient semblablement au cou, pour leur être une chose nouvelle et entre nous inusitée. Ainsi que ces moines pratiquoient parmi nous, comme vous avez entendu, le grand capitaine s'avisa d'envoyer au monastère Ferrand Diaz, accompagné du licencié, nommé Pierre Gomez Tessera, auditeur des Indes-Orientales, qui entendoit fort bien la langue arabesque,

Messe célébrée en mosquée.

pour lui donner plus d'autorité, et à celle fin qu'il fût mieux acertainé du tout, pour en récrire au roi de Portugal, lesquels rapportèrent, chacun à par soi, au grand capitaine, que c'étoit une chose somptueuse et magnifique, laquelle nous devoit inciter à rendre louanges immortelles au Seigneur Dieu, pour nous avoir fait la grâce de trouver monastères et lieux auxquels nous pouvions adorer et célébrer son saint nom en si lointaines régions, après avoir traversé tant de mers, et entre si grand nombre d'ennemis de notre sainte foi. Cet auditeur rapporta un livre de parchemin de ce monastère, écrit de sa main, pour envoyer au roi de Portugal.

Rapport au grand capitaine de la magnificence du monastère de la Vision.

Vue et parlement du Barnagas et du grand capitaine. Délégation de dom Rodrigue pour ambassadeur vers Prête-Jan, avec Mathieu et autres, et les présents pour lui porter. Départ de l'armée par mer, et de l'ambassade par terre, avec rencontre d'un gentilhomme suspect à Mathieu. Dont ledit Mathieu dévoya par deux fois ceux qu'il conduisoit; les mettant en grands dangers jusqu'au monastère. Départ de Framasqual. Séjour et maladie de plusieurs. Mort et testament de Mathieu.

Le mardi vingt-quatrième d'avril, le seigneur Barnagas se transporta au lieu d'Eroque, nous faisant entendre sa venue; dont le grand capitaine, pensant qu'il dût s'acheminer jusque sur la plage, ordonna que l'on y dressât des tentes,

qu'on tendît des draps, et qu'on appareillât des siéges le mieux qu'il seroit possible. Ce qu'étant diligemment mis en effet, nouvelles vinrent qu'il ne se vouloit transporter jusqu'en ce lieu. Au moyen de quoi on envoya incontinent vers sa grandeur Antoine de Saldange, lequel fut averti en Eroque, qu'on se devoit affronter à mi-chemin; dont il en fit le rapport, selon lequel nous nous mîmes en ordre pour accompagner le grand capitaine, et le conduire jusqu'à la moitié du chemin sur terre, là où il étoit arrêté qu'on se devoit affronter auprès, auquel lieu Barnagas ne fit faute de se trouver; mais il ne s'en voulut approcher. Ce que voyant le grand capitaine, fit poser les arrêtés plus avant, là où il étoit; combien que pour encore maintenir plus de grandeur, ne se voulut bouger avec ses gens, pour se trouver au lieu ordonné; tellement qu'on fut contraint d'y renvoyer icelui Antoine de Saldange, accompagné de Mathieu l'ambassadeur; lesquels conclurent que le grand capitaine et Barnagas se devoient bouger tous deux ensemble; ce qu'ils firent, si qu'ils eurent loisir et commodité de parlementer en une spacieuse campagne, étant assis en terre sur des tapis, et, entre autres choses, remercièrent grandement le Seigneur Dieu de les avoir ainsi assemblés à parlementer, di-

Égalité d'orgueil en chefs chrétiens.

sant Barnagas, qu'ils trouvoient par leurs écritures et livres anciens, comme les Chrétiens se devoient transporter de lointains pays à ce port, là où ils parleroient avec les gens de Prète-Jan, et caveroient un puits d'eau vive, au moyen de quoi les Maures en seroient expulsés. Ce que voyant avoir déjà pris un grand commencement, et que le Seigneur Dieu avoit permis que cette chose fût par eux accomplie, ils devoient confirmer et jurer entre eux bonne et indissoluble amitié. Dont Barnagas ayant pris en main une croix d'argent, laquelle avoit été là appareillée pour cet effet, commença à jurer par ce signe, sur lequel Jésus-Christ souffrit mort et passion, qu'il donneroit toujours faveur au nom de Prète-Jan, son seigneur, et emploieroit toutes ses forces pour aider et survenir aux gens du roi de Portugal et à ses capitaines, qui viendroient surgir en ce port, ou à d'autres, là où il verroit que son secours ou aide leur seroit nécessaire. Et ainsi prendroit en sa protection l'ambassadeur Mathieu, qui s'avouoit pour tel, mais faussement, et tous autres que ce grand capitaine voudroit envoyer par les royaumes et seigneuries de Prète-Jan, avec tout leur bagage et gens qu'ils mèneroient en leur compagnie. Puis le grand capitaine ne fit de sa part une sem-

Cérémonie religieusement observée en confirmation d'alliance, et amitié perdurable.

blable protestation, et de se montrer tout tel envers le Prête-Jan et Barnagas, en tout lieu où il se trouveroit ; ce que feroient aussi tous les capitaines et autres seigneurs qui tenoient du roi de Portugal. Après qu'ils eurent mis fin à toutes ces cérémonies, le grand capitaine présenta une belle armure, avec quelques pièces de draps de soie, au seigneur Barnagas, qui lui donna une mule et un cheval de belle taille; et ainsi se partirent fort contents, tant d'un côté que d'autre. Ce Barnagas pouvoit avoir en sa compagnie deux cents hommes à cheval et sur mule, avec deux mille fantes. Or voyant les nôtres comme les choses succédoient à souhait, et que par telles bonnes nouvelles le chemin étoit ouvert au profit et exaltation de notre religion chrétienne, chose qui auparavant nous étoit quasi inespérée, ayant ce Mathieu, non en estime de vrai ambassadeur, mais d'homme menteur et de mauvaise conscience, tellement qu'on étoit d'opinion le mettre à terre, et le laisser tirer où bon lui eût semblé, si l'on n'eût vu le succès des choses venir à notre avantage, et non autrement que nous le souhaitions ; tous vinrent à se présenter devant le grand capitaine, le priant de grâce les expédier avec Mathieu, pour ambassades vers Prête-Jan, à cause que, par ce bon

Dons mutuels en confirmation d'alliance.

commencement que nous en avions vu, on le connoissoit être vrai et non feint ambassadeur. Et combien que si grande quantité de gens briguassent pour avoir cette charge, néanmoins elle fut remise sur dom Rodrigue de Lime, le capitaine élisant ceux qu'il lui vouloit donner pour l'accompagner, qui furent George de Breu, Lope de Game, Jan Scolare, secrétaire de l'ambassadeur; Jan Gonsalves, interprète et facteur d'icelui; Emmanuel de Mare, organiste; Pierre Lopès; maître Jan, médecin; Gaspard Pereira et Étienne Paillarte, tous deux nourris en la maison de dom Rodrigue; Jan Fernandez, Lazare d'Andrade, peintre; Alphonse Mendez, et moi, Francisque Alvarez. Et avec Mathieu étoient trois Portugais, l'un desquels se nommoit Magaillanes, l'autre Alvarengue, et le tiers Diègue Fernandez. Incontinent après ces choses ainsi ordonnées, on choisit les présents que l'on vouloit envoyer à Prète-Jan, qui à la vérité n'étoient pas tels que ceux que notre seigneur et roi lui envoyoit par dom Odoard Galvan, décédé, pour autant qu'ils avoient été déjà mal accoutrés en Cochin par Lope Soarez, et ceux-ci étoient de peu de valeur. Mais on les envoyoit, afin que par eux on eût quelque couleur d'excuse, pour démontrer et donner à entendre comme les choses

Dom Rodrigue de Lime, élu par le grand capitaine pour ambassadeur devers le Prête-Jan.

de grand prix qu'on apportoit présenter à sa grandeur étoient demeurées aux Indes, mais que puis après on les feroit tenir à sa majesté avec meilleure commodité. Or ce que nous lui portâmes étoit une fort belle et riche épée, avec le poignard de même, quatre pièces de damas figuré, pour tendre contre les murailles, une belle couronne couverte de velours, un morion doré, deux pièces d'artillerie, quelques boulets, quelques barils de poudre, une mappemonde et un jeu d'orgues, avec toutes lesquelles choses nous prîmes la route d'Eroque; là où étant parvenus, nous fûmes conduits au Barnagas, qui nous fit loger loin de son habitation, environ deux ou trois portées d'arbalète, en une belle planure, là où il nous fit incontinent apporter un bœuf, pain, vin, tel que le produit le pays. Nous séjournâmes là quelques jours, pour autant qu'il nous falloit pourvoir de montures et chameaux pour porter nos hardes. Et pour autant que c'étoit le vendredi, à cause qu'en ce pays ils observent l'ancienne et la nouvelle loi, il nous fut force de reposer le samedi et dimanche, pour solenniser ces deux jours, pendant lesquels Mathieu se travailla merveilleusement à persuader dom Rodrigue et tous nous autres, que ne fissions aucun séjour avec Barnagas, combien qu'il fût

Présents envoyés par le grand capitaine à Prête-Jan.

Ancienne et nouvelle loi, ensuivies par les sujets du Prête-Jan, en la solennité du samedi et dimanche.

très-grand seigneur ; disant qu'il valoit beaucoup mieux de nous acheminer au monastère de la Vision, où l'on nous donneroit meilleure expédition que ne feroit Barnagas, auquel ayant fait entendre notre dessein, fit départ, et se mit en chemin, qui ne fut toutefois sans nous faire premièrement délivrer douze montures, avec des chameaux pour porter nos hardes. Nous partîmes de cette plaine prochaine d'Eroque, le lundi trentième d'avril ; quand, ainsi que nous reposions, l'armée fit voile et sortit du port, encore que le contraire nous eût été promis, jusqu'à tant que nous eussions eu notre expédition, et qu'on eût vu quelle part nous tirerions. Or, étant déplacés, nous n'eûmes pas cheminé deux milles, que nous nous arrêtâmes sur le midi auprès d'un fleuve, qui pour lors étoit à sec, où ne se trouvoit eau, sinon dans aucuns jours. Et pour autant que le pays, lequel il nous falloit traverser, étoit sec et stérile, et les chaleurs grandes, il n'y avoit celui de la troupe qui n'eût sa gourde ou bouteille de cuir, avec des outres pleines d'eau. Étant ainsi parqués sur ce fleuve, dont les rivages étoient peuplés de divers arbres, entre lesquels se trouvoient des saules, jujubes et autres, qui étoient pour lors sans fruits, environ midi nous vîmes arriver un gentilhomme

Départ de l'armée par mer.

nommé Framasqual, lequel, avec son teint noir, étoit de si honorable présence et belle forme, qu'il montroit bien par son brave port être extrait de noble race, et disoit qu'il étoit cousin du Barnagas, à savoir frère de sa femme. Icelui étant monté sur une belle mule, avec un fort bon cheval devant soi, accompagné de quatre hommes à pied; avant que nous aborder il mit pied à terre, pour être telle la coutume de ce pays, qu'ils tiennent pour une grande courtoisie. Mais Mathieu, le voyant approcher, s'écria que c'étoit un larron, lequel ne se vouloit joindre à nous pour autre effet, sinon pour nous rober et décevoir, nous exhortant tous à prendre les armes, et lui-même le premier empoigna son épée, et mit le morion en tête. Ce que voyant Framasqual, il nous envoya demander sûreté pour nous aborder : laquelle chose nous lui accordâmes libéralement et très-volontiers. Et nonobstant tous les efforts et résistances de Mathieu, il ne laissa pourtant pas de nous approcher, comme personne bien née et courtoise qu'il étoit, et qui avoit usé ses ans en cour. Étant parti de ce lieu avec ce gentilhomme, il s'acosta de dom Rodrigue avec le truchement, au moyen de quoi ils firent une bonne pièce de chemin, toujours parlementant ensemble, où il ne se montroit moins ac-

Framasqual, serviteur de la croix.

cort et subtil en ses réponses, que gentil, bien appris et très-courtois : tellement que l'ambassadeur demeura fort satisfait de son honnêteté. Mais Mathieu ne le pouvoit regarder de bon œil; ne disant autre chose, sinon que c'étoit un larron; et cheminant ainsi par très-bons chemins que tenoient plusieurs autres, lesquels avoient logé au même lieu que nous avions fait, Mathieu laissa cette route, nous dévoyant et guidant par certains bois touffus et montagnes désertes, sur lesquels n'apparoissoient chemin ni sentier par où on eût fait encore marcher les chameaux. Ce que voyant Framasqual, il ne peut retenir sa parole, qu'il ne nous remontrât comme nous étions fort égarés et hors de chemin, ne pouvant imaginer l'occasion par laquelle Mathieu le faisoit, lequel nous commençâmes à tancer aigrement, lui demandant la raison pourquoi il nous menoit perdre parmi ces montagnes et chemins inconnus, pour ensemble ruiner tout ce que nous portions : dont le pauvre homme, étonné par nos grandes crieries, fut contraint de tourner bride, nous faisant environner une montagne pour reprendre nos erres, et retourner sur le grand chemin; mais, avant que nous y pussions parvenir, Mathieu fut surpris d'un affoiblissement, qui le fit demeurer en extase par

l'espace d'une heure : tellement que nous le jugeâmes avoir rendu l'esprit, jusqu'à ce qu'il reprît sentiment et revînt à soi ; alors nous priâmes deux hommes de le tenir sur sa mule, et fîmes tant, qu'enfin nous nous retrouvâmes sur nos erres, où nous rencontrâmes une caravane de gens qui venoient d'Eroque. Car en ce pays-là on n'oseroit cheminer, sinon en grandes assemblées, qu'on appelle caravanes, et ce, de la peur qu'on a des larrons et voleurs. Nous reposâmes cette nuit en un bois où il y avoit de l'eau, ce qui rendoit le lieu propre à loger caravanes ; en nous tenant toujours sur nos gardes, pour doute des bêtes sauvages ; puis le matin fîmes départ, cotoyant toujours au long des fleuves dont les rivages étoient remparés d'un côté et d'autre de hautes montagnes, avec bois grands et épais, peuplés de beaux et divers arbres, dont la plus grande partie étoit sans fruit ; mais entre autres, j'en vis aucuns qui se nomment tamarindes, produisant un fruit tel que le raisin, lequel est fort de requête entre les Noirs, à cause qu'ils en font un vin brusque, et en portent parmi les foires, comme nous faisons des raisins de cabas. Les fleuves et chemins par lesquels nous passions se montroient cavés et scabreux ; ce qui provient de la furie de l'eau des pluies et du tonnerre, laquelle

Caravane ; grande assemblée de voyageurs pour cheminer en plus grande sûreté.

Tamarindes, arbre.

Chemins rompus et cavés par la furie des eaux qui s'écoulent des montagnes impétueusement.

néanmoins n'empêche aucunement les chemins, selon qu'il nous fut dit, et comme nous le vîmes par expérience en plusieurs autres semblables lieux. Le remède est de se retirer de côté lorsqu'on aperçoit la nue, et d'y demeurer environ l'espace de deux heures, jusqu'à ce que la furie des eaux se soit écoulée, pour l'impétuosité desquelles, tant soit-elle démesurée, les fleuves ne regorgent pas plutôt en la campagne, qu'ils viennent à se perdre, s'essuyant sans que l'eau puisse étendre son cours jusque dans la mer. De sorte que nous ne pûmes jamais savoir ni entendre qu'aucun des fleuves de l'Ethiopie puisse tant filer que de se venir joindre à la mer Rouge, d'autant que la sécheresse des campagnes aréneuses retarde leur cours, tant impétueux puisse-t-il être. Parmi ces montagnes et rochers se trouvent plusieurs animaux divers en espèces que nous vîmes, comme lions, tigres, éléphants, tessons, avec une infinité de cerfs et grande quantité d'autres bêtes, fors de deux espèces, que nous n'y pûmes apercevoir, qui sont ours et conils, et n'ouîmes dire qu'il s'y en trouvât. Il y avoit, outre cela, des oiseaux à ramages sans nombre, avec perdrix, cailles, poules sauvages, colons, tourterelles en grand nombre, et finalement de tous ceux que nos régions nous produisent,

Merveilleuse sécheresse aux campagnes d'Ethiopie.

Diverse multitude de fères aux montagnes d'Ethiopie.

sinon qu'il n'y avoit nuls coucous. Je trouvai parmi ces montagnes et rocs, grande quantité d'herbes odorantes, desquelles je ne pus avoir aucune connoissance, sinon du basilic, là croissant à vue d'œil, et rendant une merveilleusement bonne et douce odeur, ayant la feuille diversifiée. Venant l'heure de se reposer, Mathieu nous fit entendre encore une autre fois qu'il étoit besoin de laisser notre chemin pour prendre la route du monastère de la Vision, et traverser par bois touffus et montagnes très-hautes; sur quoi voulant avoir l'avis de Framasqual, il nous dit que le chemin étoit si pénible, que nous n'y pourrions traîner notre bagage, encore que nous le portassions sur nos épaules, et que celui que nous abandonnions étoit toujours battu par les caravanes, et par où les Chrétiens et Maures pouvoient sûrement cheminer, sans avoir crainte de recevoir le moindre déplaisir que ce fût, et qu'avec beaucoup plus grande sûreté le pourrions-nous suivre, d'autant que nous allions vers le roi pour lui faire service. Néanmoins quelques remontrances qu'il pût nous faire, nous suivîmes le conseil de Mathieu : combien que le soir, au lieu où nous dormions, sourdirent entre nous grandes controverses et diversités d'opinions débattues, dont la plus grande partie

Basilic fort odorant, et dru en ces parties.

alléguoit qu'il étoit meilleur de reprendre nos premiers erres. Mais Mathieu dit sur cela que ce seroit un grand avancement pour nous d'arriver au monastère de la Vision, où no n'aurions pas demeuré sept ou huit jours, que nous en ferions départ (quoiqu'il comptât sans son hôte, car il y demeura pour gage, et y mourut), et puis suiverions notre chemin. Et ainsi, il nous sut si bien persuader, qu'il nous fit ranger à son vouloir, puisque c'étoit chose si nécessaire, comme il nous disoit, et à notre avantage; joint aussi qu'il promettoit nous faire loger en un village au pied du monastère. Dont suivant notre projet, et sous cette espérance, nous fîmes départ, et prîmes un chemin, lequel ayant quelque peu continué, trouvâmes si âpre et difficile pays, avec bois grands et épais, qu'il nous fallut mettre pied à terre, et chasser les mules devant nous, qui à peine pouvoient cheminer, avec ce que les chameaux jetoient des cris jusqu'au ciel, si qu'ils sembloient être vexés ou tourmentés par quelque furie infernale; tellement que nous n'avions pour lors occasion de présumer autre chose de Mathieu, sinon qu'il nous faisoit prendre ce chemin pour nous mener à la boucherie, ou pour nous faire voler et rendre entre les mains des brigands, et n'avions autre espoir ni recours, sinon d'in-

Chemins fort étranges et scabreux.

voquer la miséricorde du Seigneur Dieu et sa divine main à notre secours; car nous trouvions les forêts si effrayantes et si obscures, que les esprits mêmes et les ombres nocturnes (je dis des plus hardis et assurés) n'eussent osé prendre la hardiesse d'y faire séjour. Joint aussi que nous voyions parmi ces bois plusieurs bêtes et fères cruelles et sauvages sans nombre, errant çà et là tout au plus beau du jour, sans être aucunement effrayées par notre présence. Toutefois, nonobstant si grands travaux et dangers, avec continuelles agitations de peur et de crainte, dont nos esprits troublés et lassés se trouvoient surpris à toute heure, nous étions contraints de passer outre; dont nous cheminâmes tant, que nous commençâmes à trouver gens du pays gardant leurs champs semés de millet, qu'ils viennent cultiver de loin sur le dos de ces hautes montagnes, et d'autres qui alloient gardant plusieurs troupeaux de vaches et de chèvres, étant tout nus, et ayant quasi toutes les parties du corps découvertes. Dont on pouvoit clairement apercevoir qu'ils étoient fort noirs, se disant être Chrétiens, et menoient leurs femmes avec eux, lesquelles se couvroient les parties honteuses avec une pièce de draps à demi rompue et déchirée, portant en tête une coiffe faite en forme de diadême,

Forêts obscures et épouvantables.

et noire comme poix, avec les cheveux ramassés à l'entour, en manière de petites chandelles, si que cette coiffe noire, avec ces tresses de cheveux ainsi mignonement agencées, offroient un hideux spectacle et un étrange objet à quiconque les regardoit. Les hommes tenoient au-devant des parties secrettes une pièce de peau. Or cheminant ainsi par plusieurs autres bois, qui à peine se pouvoient traverser, et nous étant mis à pied pour soulager les mules, après que nous eûmes déchargé les chameaux, nous aperçûmes dix ou douze religieux de la Vision, qui nous vinrent trouver, entre lesquels étoient quatre, qui à leur semblant montroient être fort chargés d'années, même un sur tous les autres, auquel tous prétoient obéissance, lui baisant les mains; en quoi nous les suivîmes, pour autant que Mathieu nous avoit dit qu'il étoit évêque. Jaçoit que depuis nous fûmes acertainés du contraire; car il n'avoit que le titre de David, et il y en avoit un autre au monastère, qui étoit encore sur celui-ci, et s'appeloit Abba, comme s'il vouloit dire père, que nous appelons provincial. Toutefois, quoique ce fût, par leurs corps décharnés, qui étoient secs comme bois, ils sembloient bien mener une très-austère et sainte vie de prime face. Ils s'en alloient parmi

David, gardien.

Abba, que nous appelons père ou provincial.

Apparence des religieux de la Vision, de dure abstinence.

ces bois, recueillant leurs millets, qu'ils y avoient semés, avec les droits que leur payent ceux qui sèment parmi ces bois et montagnes, et portoient peaux de chèvres parées; les autres quelques vieux draps de coton jaune, et sans souliers. Nous ne bougeâmes de ce lieu que nos chameaux ne fussent aucunement reposés; puis ayant cheminé par l'espace de demi-mille, nous arrivâmes au pied d'une montagne fort scabreuse et difficile, que les chameaux ne pouvoient monter, et les mules à bien grande difficulté. Et pour ce, nous fûmes encore contraints de reprendre la seconde haleine sur le bord d'un lac, où nous déchargeâmes toutes nos hardes, accompagnés de Mathieu et Framasqual, qui fit le semblable avec les religieux, et mêmement les plus âgés, dont le plus vénérable nous fit présenter un bœuf, duquel nous soupâmes. Mais nous entrâmes puis en grande dispute et pensement pour trouver l'issue de ce lieu, et quel chemin nous devions prendre; car nous n'y trouvions aucun remède pour en sortir : toutefois, sur ces altères, nous nous mîmes à reposer avec Mathieu et Framasqual.

Le jour suivant, qui fut la sainte croix de mai, nous célébrâmes la messe au pied d'un arbre, en l'honneur de la vraie croix, avec

Refuge à prières en grandes difficultés.

prières et vœux ; suppliant humblement le Seigneur Dieu, d'un cœur non feint et contrit, de nous vouloir enseigner le chemin par son infinie bonté ; lui demandant avec contrition grande, que si, comme la voie de trouver le saint bois sur lequel il mourut pour racheter tous les mortels de mort fut ouverte à sainte Hélène, que, par même moyen, nous puissions découvrir le chemin qui étoit tant caché à notre salut. Ayant mis fin à nos prières et à notre dîner, Mathieu fit charger son bagage sur les épaules des Noirs, pour le transporter en un petit monastère, distant du lieu où nous étions par l'espace d'une demi-lieue, lequel s'appeloit Saint-Michel-d'Isée, et, pour accompagner les hardes, fûmes commis Jean Scolare, secrétaire, et moi, qui allâmes à pied, à cause qu'il n'y avoit ni terre ni chemin pour les mules, et afin de savoir si toute la troupe devoit marcher au monastère ou bien retourner en arrière ; et, à cet heure là, Framasqual abandonna notre compagnie, et suivant nos erres, nous parvînmes au monastère à demi morts, tant par le travail et la peine que nous avions supportés par ces chemins scabreux et difficiles, que par les extrêmes chaleurs, lesquelles nous étoient quasi insupportables. Après avoir quelque peu repris nos esprits et le repos, et visité le monas-

Départ de Framasqual.

tère, le secrétaire retourna trouver les autres, auxquels il raconta ce qu'il avoit vu, et comme il y avoit assez de maisons pour nous loger et retirer nos hardes; et, suivant ce rapport, la compagnie partit le jour suivant, qui étoit le quatrième de mai, pour s'acheminer au monastère avec nos besognes restées au pied de la montagne, qu'ils firent charger sur les épaules de ces Noirs; mais la nuit suivante, il s'émeut un grand et dangereux débat entre les nôtres; pour autant que notre ambassadeur se prit à dire, qu'il convenoit se conseiller sur ce qu'on devoit faire touchant le service de Dieu et du roi, au salut de notre vie et réputation de notre honneur; à quoi l'on répondit, qu'il y en avoit en la compagnie qui ne s'en soucioient pas grandement, et, par ce, l'émeute commença à croître jusqu'à mettre les mains aux armes; mais Dieu voulut qu'il n'en survînt autre scandale. Donc étant parvenus au monastère, ayant su l'occasion du débat, je me mis en devoir de les accorder et pacifier, leur remontrant combien ils s'étoient oubliés, d'user de telles paroles scandaleuses, frivoles, et ainsi à la volée prononcées contre notre chef et conducteur, qui ne s'étoit ingéré de mettre chose en avant qui ne tournât en l'honneur du Seigneur et au grand profit du roi et de nous autres, si

Bonne parole cause de sédition.

Scandaleux débats entre les Portugais.

nous étions tant bien avisés que d'y vouloir entendre. Ce discord apaisé, et nous retrouvant dans ce monastère de Saint-Michel, nous faisions compte que sept ou huit jours devoient être le terme de notre départ, ce que nous assuroit Mathieu, lequel, après quelques jours, s'en vint à nous chanter tout au rebours de ce qu'il nous avoit promis auparavant, disant qu'il avoit écrit en la cour de Prête-Jan, à la reine Hélène, mère dudit Prête-Jan, et au patriarche Marc, d'où il ne pourroit avoir réponse avant le terme de quarante jours, et que sans avoir réponse, nous ne pourrions faire départ; pour autant que l'on nous devoit envoyer des provisions en ce lieu là, avec mules pour nous et pour porter notre bagage. Encore ne lui suffisoit; ainsi il nous vint dire de rechef, que déjà nous commençions à entrer en hiver, qui ne prendroit fin avant trois mois, et pendant lequel temps il nous seroit impossible de voyager; à cause de quoi il ne trouvoit rien plus expédient que de nous fournir des vivres. D'autre part, il nous disoit encore que l'évêque de la Vision étoit attendu de jour à autre, lequel venoit de la cour, et qu'il ne seroit pas plutôt arrivé, que nous serions incontinent par lui dépêchés et expédiés. Or, celui qu'il appeloit évêque ne l'étoit pas, mais provincial de la

Inconstance et abusion de Mathieu.

Vision, comme je vous l'ai dit avant la venue de cet évêque et du commencement de l'hiver. Les religieux s'accordoient assez bien avec le dire de Mathieu ; car il y a trois mois en l'an pendant lesquels on ne sauroit demeurer sur les chemins, ni aller par pays, qui sont la mi-juin, juillet, août, et la mi-septembre, auquel temps règne l'hiver en ces régions. Nous n'eûmes pas beaucoup séjourné en ce lieu, que nos gens commencèrent à tomber malades, tant les Portugais que les esclaves, desquels peu ou point ne demeurèrent sans être touchés, et la plupart jusqu'à rendre les derniers soupirs ; de sorte qu'il les fallut saigner et purger souventes fois ; dont maître Jan le médecin fut des premiers atteint du mal et à se plaindre, auquel, après Dieu, consistoit le plus de notre remède et comble de bonne espérance. Toutefois enfin, comme ce fut le vouloir du Seigneur Dieu, il se remit en meilleur portement, au moyen de quoi de là en avant il fut celui qui employa toutes les forces de son esprit avec toute l'expérience de son savoir, à nous faire retourner en santé. Entre les autres, Mathieu se trouva frappé de maladie, et, pour le faire guérir, on s'efforça de trouver tous les remèdes qu'on pensoit nécessaires à procurer sa convalescence, tellement qu'enfin, se sentant

L'hiver dure trois mois en Ethiopie, pendant lesquels on ne peut voyager.

Dangereuse maladie survenue aux Portugais.

Mathieu surpris de maladie.

en meilleure disposition qu'auparavant, il s'avisa de faire transporter ses besognes en un village de la Vision, où demeuroient quelques religieux, et s'appeloit Giangargara, qui est situé à mi-chemin, entre ce monastère et la Vision, où ils tiennent leurs vaches et troupeaux pour les bonnes maisons et habitations qui y sont. Ayant donc envoyé ses hardes en ce lieu là, et y étant lui-même arrivé, deux jours après envoya appeler maître Jan, lequel postposant tous les autres malades à la cure de lui, et pour lui complaire, l'alla trouver; aussi firent un peu après dom Rodrigue et George de Breu, en ma compagnie. Si le trouvâmes fort oppressé, pour raison de quoi, l'ambassadeur et George de Breu s'étant mis au retour, je demeurai avec ce patient pendant l'espace de trois jours, tant qu'il rendit l'esprit le vingt-quatrième de mai, l'an de grâce mil cinq cent vingt. Après que je l'eus confessé et communié, j'écrivis son testament en langue portugaise, lequel fut peu après mis en langue abissine par un religieux du monastère. Dom Rodrigue ne fut pas plutôt averti de sa mort, qu'il se transporta en ce lieu, accompagné de George de Breu, Jan Scolare, secrétaire, et de la plus grande partie des religieux de la Vision; puis fîmes porter le corps ensevelir en ce monastère,

Giangargara.

Mort de l'ambassadeur Mathieu.

où nous l'accompagnâmes tous ensemble honorablement et lui fîmes l'office, célébrant messe à notre mode, et les religieux selon qu'ils l'entendoient. La nuit où Mathieu passa de cette vie en l'autre, Pereira, serviteur de l'ambassadeur dom Rodrigue, décéda ; et les funérailles de Mathieu accomplies, l'ambassadeur, George de Breu, Jan Scolare, avec quelques-uns d'entre ces religieux, se transportèrent au lieu de son décès, où étoient demeurées ses hardes, voulant les mettre par inventaire, pour être plus droitement et fidèlement distribuées à ceux à qui il les avoit ordonnées par Francisque Mathieu, son serviteur, lequel lui avoit été donné libre par le bon roi de Portugal, étant auparavant Maure esclave. Ce Francisque Mathieu avoit eu toutes les besognes de son patron en gouvernement, et ne voulut jamais montrer ni permettre qu'on en fît inventaire, à quoi s'accordoient les moines, tenant son parti, dans l'espérance de butiner avec lui ou d'en arracher quelque portion. Ce que voyant, l'ambassadeur ne les en voulut autrement importuner, et ne s'en mêla plus outre, laissant ce Francisque Mathieu avec les religieux, qui transportèrent tout ce bagage à la Vision, où ils le tinrent jusqu'à ce que nous partîmes pour tirer à la volte de la cour de

Prête-Jan, où ils envoyèrent présenter le tout à la reine Hélène, à laquelle Mathieu avoit ordonné par testament lui être donné.

La reine Hélène, héritière de Mathieu.

Providence de l'ambassadeur à requérir aide de Barnagas, en défiance de la promesse faite par les moines. Situation du monastère Saint-Michel et autres. Leur règle, manière de vivre, observances et cérémonies des offices, communions et jeûnes. Forme de la foyasse dont ils font le sacrement. Leurs processions, riches ornemens, et une seule messe par jour. Corographie du monastère de la Vision, chef de six autres. Le grand nombre des religieux. La fête du testament de leur saint Philippe. La forme de leurs labourages, et garde des bêtes sauvages; leur très-ample revenu. L'empêchement fait par ces moines vicieux à l'ambassadeur, et son départ d'avec eux.

VOYANT que nous séjournions trop en ce lieu là, passant plusieurs jours sans avoir aucune réponse ni nouvelles du provincial, ne sachant qu'il étoit de faire pour le mieux, nous avisâmes enfin qu'il seroit bon d'envoyer demander au Barnagas quelques aides pour notre départ, afin que nous ne demeurassions pas en ce lieu à nous consommer; ce que sachant, les religieux en furent fort mal contents, tellement qu'ils tirèrent à part dom Rodrigue, auquel ils persuadoient de tout leur possible, qu'il n'y envoyât, et qu'il attendît encore un peu la venue de leur provincial, qui seroit dans le terme de dix jours, lesquels expirés, s'il n'étoit arrivé, ils

Persuasion et offre des religieux de la Vision à dom Rodrigue, pour différer son départ.

s'offroient de lui distribuer toutes choses nécessaires pour notre voyage; et pour autant que ce sont gens de dure créance et de peu de foi, ils ne se vouloient fier à nous, encore que l'ambassadeur leur promît de faire ce dont ils le requéroient, sinon que premièrement ils eussent le serment de nous tous sur l'image d'un crucifix, nous faisant jurer que nous attendrions jusqu'à la fin des dix jours. Et eux, d'autre côté, firent serment de tenir et accomplir de tous points ce à quoi ils nous étoient obligés par promesse. Mais afin que nous jouissions au sûr, et que nous eussions cause d'assurance d'une part et d'autre, tellement que toutes les deux choses succédantes, nous fussions au choix de prendre celle qui nous sembleroit la meilleure, l'ambassadeur ordonna que Jan Gonsalves, facteur et interprète, accompagné d'Emmanuel de Mares, avec deux autres Portugais, iroient parler au Barnagas, pour lui ramentevoir le serment qu'il avoit fait d'aider, prendre en sa protection et favoriser toutes les choses du roi de Portugal, et, selon cette promesse, le prier de nous donner aide pour notre départ. Ainsi, au bout des dix jours, le facteur renvoya l'un des Portugais avec très-bonne réponse, en compagnie duquel vint aussi un des gentilshommes de Barnagas, qui

Cérémonie à prendre le serment des personnes

Ruse de dom Rodrigue pour plus grande assurance.

nous fit entendre et assura comme son seigneur nous fourniroit de bœufs pour porter nos hardes et de montures pour porter nos personnes; mais aucune chose ne fut offerte du côté des religieux.

Assiette du monastère de Saint-Michel.

Ce monastère de Saint-Michel est assis sur un roc de montagne fort sauvage, tout auprès du pied d'un autre merveilleusement grand, si que sa hauteur le rend inaccessible; la pierre duquel roc, et de l'autre semblablement, est de la couleur et grain de celle de laquelle sont levées les murailles de Porto, cité en Portugal, et les quartiers étant fort grands. Tout le contour de ces rochers est planté de bois, dont les plus grands et touffus sont oliviers sauvages, entre plusieurs herbes, la plus fréquente desquelles en ces parties-là est le basilic; tous les autres arbres nous étoient inconnus et sans fruit. En quelques vallées et combes de ce monastère proviennent oranges, limons, citrons, pêches, avec belles treilles de raisins et figues de toutes sortes, tant de l'espèce des portugales que des indiques. Il y a semblablement des choux, choriandes, échalottes et myrtes, avec plusieurs autres sortes d'herbes odoriférantes et médicales; mais le fonds étoit tenu mal en ordre, pour autant que les habitants ne sont pas gens industrieux, et ces fruits sont produits sans

main mettre, comme si c'étoit choses sauvages; dont on peut présumer que le terroir produiroit beaucoup mieux ce qu'on y planteroit ou semeroit s'il étoit cultivé. Le bâtiment du monastère retient la forme d'une église, étant édifié en la même sorte et de telle structure que sont les nôtres, ayant autour un circuit en façon de cloître, dont la couverture dépend de celle de l'église, laquelle a trois portes, l'une en front et les deux autres en flanc par le milieu; et est le couvert d'icelle et celui du cloître fait de paille, qui néanmoins ne laisse de durer autant ou plus que ne sauroit faire le cours de la vie d'un homme. Le comble de l'église est embelli de nefs enrichies d'ouvrages très-exquis, avec leurs arcs bien serrés et ordonnés, si qu'il semble que tout le pourpris de dedans soit fait et courbé en voûte. Il y a un petit chœur derrière le grand autel, avec la croisée au-devant, où sont pendues des courtines qui tiennent d'un bout à autre, et d'autres devant la porte du milieu, lesquelles sont de soie, continuant d'une muraille à l'autre, et donnent icelles courtines entrée par trois lieux, étant ouvertes ou fendues par le milieu, et se joignant toutes l'une avec l'autre, et ainsi se serrent auprès des murailles : en ces trois entrées il y a de petites campanes attachées à ces

Forme de la structure du monastère de Saint-Michel.

Excellence des nefs de l'église.

Forme du chœur qui est derrière le grand autel.

courtines, tellement qu'un homme n'y sauroit passer sans leur faire rendre son. Il n'y a qu'un seul autel, qui est en la grande chapelle, sur lequel est un poile posé sur quatre colonnes, dressées aux quatre angles de l'autel, qui soutiennent ce poile, ramassé quasi comme en voûte, et est l'autel fourni de pierres sacrées qu'ils appellent *Tabuto*, sur laquelle est posé un fort grand bassin de bronze, qui est plat par en bas, avec l'orle bas qui va toucher toutes les quatre colonnes de l'autel, pour autant qu'elles sont plantées en diamètre carré; et dans ce bassin est mis un autre plus petit; puis par-derrière et des deux côtés du poile descend une courtine, laquelle couvre tout l'autel jusqu'au plan, sinon que le devant demeure découvert. Les campanes sont de pierres longues et déliées, pendues à des cordes qui les traversent, et étant touchées avec un bâton de bois, elles rendent un son fort étrange, comme si elles étoient de métail cassé à les ouïr de loin; et l'on prend les bassins aux jours de fêtes, que l'on frappe avec des bâtons tant qu'ils retentissent fort hautement. Ils ont encore avec cela des campanes de fer qui ne sont pas rondes, lesquelles étant ébranlées, rendent un tel son que fait le pic d'un manœuvre fossoyant, quand il vient à rencontrer quelque caillou. Ils

Tabuto, la pierre sacrée de l'autel.

Quelles sont les campanes.

en ont encore d'autres qu'ils portent en main allant en procession, et tous ensemble les sonnent aux fêtes; car les autres comme sont celles de pierre, ne se mettent en œuvre sinon aux jours ouvrables. Ils sonnent matines deux heures avant le jour, lesquelles ils chantent par cœur sans avoir lumière, sinon une lampe qui ard devant l'autel, dans laquelle ils mettent du beurre par faute d'huile. Mais le plus beau du jeu est à les ouïr chanter; car ils dégorgent une voix la plus dépiteuse et désordonnée qu'il est possible, criant et hurlant comme ceux qui le font sans art, à cause de quoi ils rendent une piteuse harmonie. Leur service ne se chante pas par couplets, mais en prose, et consiste tout en pseaumes, outre lesquels, aux jours de fêtes, ils chantent la prose appropriée au jour qu'ils solennisent, et demeurent toujours sur pied en psalmodiant. A matines, ils ne chantent plus d'une leçon, d'une voix autant harmonieuse et accordante, comme aux autres choses et sans aucune manière d'entonner, qui représente à-peu-près le chant duquel on a accoutumé d'user en représentant et imitant la parole farouche des Juifs, et, avec ce que leur voix est de si mauvaise grâce, ils vont courant tant que leur langue se peut hâter en prononçant, et cet épître se lit par un clerc ou religieux devant la

Manière d'officier à matines.

Beurre à faute d'huile, pour éclairer durant le service.

Étrange et brutale manière de chanter en officiant.

Chant farouche.

grande porte, laquelle finie les jours du samedi et dimanche, ils font une procession avec quatre ou cinq croix entées sur des bâtons de la hauteur de bourdons, lesquelles ils portent en la main sénestre, et en la dextre un encensoir, et en tel nombre qu'il y a de croix. Ils se revêtent avec ce de certaines chapes de soie mal façonnées, pour autant qu'elles n'ont autre largeur que celle d'une pièce de damas ou de quelque autre drap de soie que ce soit, qui prend depuis le haut jusqu'au bas; et au-devant de l'estomac une étole, à chaque côté de laquelle est ajoutée une pièce de drap de couleur, encore qu'elle ne convienne pas avec le principal, qui traîne quasi par terre de la longueur d'une brasse. Cette procession se fait dans ce circuit qu'ils ont en lieu de cloître, laquelle procession finie, les jours du samedi, du dimanche et de fêtes, celui qui doit célébrer la messe, avec deux autres, entrent dans la chapelle, d'où ils mettent hors une image de Notre-Dame, qu'ils tiennent sur une vieille table, dont il s'en trouve par toutes les églises, puis se met sur le jubé, ayant la face tournée vers la porte principale; et celui qui doit officier tient cette image en main devant l'estomac, ayant de chaque côté les deux autres avec chandelles allumées. Puis ceux qui sont au-devant

Ornements sacerdotaux.

Préparation à montrer au peuple l'image Notre-Dame.

commencent à chanter d'une étrange façon, en manière de prose, et vont tous sautant et criant comme s'ils étoient en un bal ou danse de village, et ainsi devant cette image sautant et trépignant, sonnent leurs petites campanelles et cymballes, faisant une révérence à chaque fois qu'aucun d'eux vient à passer par-devant cette remembrance de Notre-Dame, montrant bien à leur contenance qu'ils n'y vont d'une hypocrisie et religion dissimulée, mais du meilleur de leur cœur; et ainsi portent en cette fête croix et encensoirs comme en une procession. Ces cérémonies achevées, qui sont assez longues, ils remettent l'image en son lieu, puis se transportent dans une petite retraite qui est devers Tramontane; et le lieu où se dit l'évangile, selon notre messe, est hors du circuit couvert où ils consacrent l'hostie, qu'ils appellent Corbon, portant croix, encensoirs et campanelles, faisant là une foyasse avec farine de froment sans levain, passée à l'heure même, fort blanche et belle, le pain étant de la grandeur et rondeur d'une platine, et de telle forme que peut requérir le nombre de gens, dont il y a peu en ce monastère; mais aux autres églises et monastères, où il se trouve assez grand nombre de personnes, on fait ce pain assez grand et assez matériel, à cause que chacun se com-

Etrange cérémonie à révérer l'image Notre-Dame.

Corbon, hostie; en quelle sorte elle se fait, et de quelle forme.

Communion générale.

munie; et se fait tantôt de l'épaisseur d'un doigt, selon la grandeur, ou d'un demi-doigt, selon qu'ils voient la multitude du peuple être grande; puis le portent dans le petit bassin qui est l'un de ceux de l'autel. Derrière l'église, où est ce chœur que j'ai dit, en ce circuit qu'ils tiennent comme un cloître, ne peut entrer aucun qu'il n'ait été sacré de l'un des saints ordres; autrement ils doivent tous demeurer devant la porte principale, où il y a un autre grand circuit, tel que coutumièrement il est devant toutes les autres églises, lequel est en forme d'un cloître, sinon qu'il n'a point de couvert et y peut demeurer qui veut. Incontinent que ceux qui sont dans l'église et le cloître viennent à entendre le son des campanelles de ceux qui vont en procession avec cette foyasse, ils baissent tous la tête jusqu'à ce que les campanes cessent, ce qui a lieu lorsqu'on met ce pain dans le petit bassin, lequel est mis, comme nous avons dit, dans le plus grand, puis le couvrent d'un drap noir, en manière d'un corporal. Ce monastère tient un calice d'argent, et tous les autres au cas pareil, avec des églises honorables, dont quelques-unes l'ont d'or; mais celles des pauvres, qu'ils appellent églises de Balgues, ne sont garnies, sinon de calices de cuivre et laiton. Les vases sont beau-

Lieux ordonnés pour ceux qui sont sacrés, et pour ceux qui ne le sont pas.

Révérence au sacrement, signifiée par le son des campanes.

Balgues, manœuvres.

Forme des calices.

coup plus grands que ne le sont les nôtres, mais de laide façon, sans qu'ils usent d'aucunes platines ; et célèbrent la messe de vin de raisins qu'ils mettent dans le calice en grande quantité; car tous ceux qui se communient du corps font le semblable du sang. Celui qui doit chanter la messe entonne l'alleluia haut en toute extrémité, hurlant plutôt qu'autrement ; puis le chœur répond de même et avec non moindre harmonie; ce qu'ayant pris fin, le prêtre commence à faire la bénédiction avec une petite croix qu'il tient en main, et pendant cela, ceux qui demeurent dehors chantent et poussent à l'envi, à qui mieux mieux, autant que ceux de dedans, jusqu'à un certain passage, auquel un des deux qui sont à l'autel prend un livre, se faisant donner la bénédiction à celui qui fait l'office, et l'autre saisit la croix avec la campanelle, cheminant toujours en sonnant vers la grande porte, où demeure tout le peuple dans ce circuit, auquel se lit l'épître fort à la hâte par celui qui a eu la bénédiction, comme si on le chassoit; puis se retourne en chantant vers l'autel, quand tout aussitôt celui qui célèbre la messe prend un livre de l'autel, qu'il baise, et le donne à celui qui doit dire l'évangile, lequel, baissant la tête, demande la bénédiction qu'il reçoit, et le baisent tous

De quel vin on use à célébrer la messe.

Manière à célébrer la messe.

ceux qui sont auprès de l'autel. Ce qu'ayant fait, on lui apporte une chandelle, et il commence à courir et arpenter aussi bien et légèrement sur l'évangile que l'autre a fait sur l'épître; tellement que la langue n'a quasi loisir de prononcer ni la voix de suffire à la hauteur du ton; puis, au retour, il commence encore un autre chant, étant suivi par ceux qui l'accompagnent; et, quand ils sont arrivés à l'autel, ils remettent le livre en son lieu, après l'avoir fait baiser à celui qui célèbre l'office, lequel prend incontinent l'encensoir pour encenser l'autel, qu'il environne par plusieurs fois. Ce qu'ayant fait, il retourne en son lieu, où il donne des bénédictions avec la croix, découvrant la foyasse qu'il tient couverte en lieu de sacrement; puis la prend entre les mains, et levant la dextre, elle demeure en la sénestre, y imprimant avec le pouce cinq ou six marques comme points, dont l'un est à la cime, le second au milieu, le troisième au pied, et les autres à côté. Après cela, il vient à consacrer en sa langue à notre mode, en propre sens et en même propriété de paroles, sinon qu'il n'élève point ce sacrement, mais le couvre, le prenant avec les mains et le rompt par le milieu, prenant un peu de la cime de la partie qui reste en la main sénestre, qu'il retient pour soi, et met les autres pièces l'une

sur l'autre ; et ainsi vient à prendre par même moyen partie du sacrement du sang, puis prend le bassin avec le sacrement couvert, lequel il donne à celui qui dit l'évangile, et d'autre côté, donne le calice à celui qui a chanté l'épître; lesquels deux donnent la communion aux prêtres qui sont auprès de l'autel, qui prennent bien peu du sacrement que le diacre tient en la main dextre, et pendant cela le sous-diacre puise le sacrement du sang dans le calice avec une cuiller d'or, d'argent ou de bronze, selon la faculté de l'église, et l'administre à ceux qui ont reçu le sacrement du corps en petite quantité. Et d'un autre côté, il y a un prêtre avec un petit vase plein d'eau bénite, de laquelle il met un peu dans le creux de la main à celui qui s'est communié, lequel s'en rince la bouche, puis l'avale; cela fait, ils marchent tous vers l'autel avec ce sacrement, au-devant de la première courtine, et de telle sorte communient ceux qu'ils y trouvent, et de là tous les autres de l'autre courtine, puis tous les séculiers qui sont à la maîtresse porte, tant hommes que femmes : j'entends si l'église est telle, que les femmes soient privilégiées d'y entrer. Pendant que ceci se fait, et durant tout l'office, chacun demeure sur pied; et lorsqu'on veut recevoir le sacrement, tout le peuple vient, les

Communion des prêtres.

Manière d'administrer la communion.

Contenance à venir au sacrement.

mains haussées devant les épaules et les palmes ouvertes, et tous ceux qui veulent communier avant la messe se lavent les mains avec de l'eau, qu'on tient dans les églises et monastères expressément pour cet effet. Le prêtre qui a célébré la messe, avec ceux qui l'ont accompagné à l'autel, la communion finie, s'en retournent à l'autel, où ils lavent le bassin dans lequel étoit le sacrement, avec l'eau qui étoit dans le vase, qu'ils disent être bénite; et cette eau se jette dans le calice pour être bue par celui qui a célébré la messe. Ces choses ainsi accomplies, un des ministres de l'autel prend la croix et campanelle, et entonnant quelques couplets, marche à la grande porte, où se disent l'épître et l'évangile et où l'on achève la communion; alors tous ceux qui sont dans l'église baissent la tête et se retirent chacun chez soi, disant

Départ de l'église, défendu sans bénédiction.

que cela est bénédiction sans laquelle personne ne peut ou ne doit bouger ni partir. Aux jours du samedi, dimanche et de fêtes, le pain béni se fait en toutes les églises et monastères. L'ordre que tient ce petit-ci, dans lequel ne se trouve plus haut de vingt ou vingt-cinq religieux, s'observe par tous les autres couvents et églises, tant grandes que petites. L'office de la messe, hormis les processions, est court, pour autant que la messe ordinaire de la semaine

n'est pas plutôt commencée, que la fin s'ensuit incontinent après.

Manière de faire la foyasse pour le sacrement.

La manière de faire cette foyasse est telle : le lieu où elle se fait est posé, comme nous avons dit ci-dessus, vers le côté où se dit l'évangile, hors de l'église et du circuit couvert, qui est comme un cloître par toutes les églises et monastères, et de l'autre de dehors se servent de cimetière, à cause qu'il n'est pas couvert. Ce lieu donc est ample comme le chœur derrière le grand autel, ou quelque peu davantage ; et en toutes les églises et monastères ne s'y tient autre chose, sinon ce qui est requis en telle affaire, qui est un fléau pour faire sortir le grain des épis, avec un instrument pour moudre la farine, qui est fort blanche, comme c'est chose bien convenante à tel effet ; car ils ne souffriroient pour rien au monde que les femmes touchassent le froment ou la farine dont ils veulent faire ce sacrement. Pour détremper la farine, ils ont des plats de terre, et font la pâte plus dure que nous ; puis ont un fourneau comme pourroient être ceux où l'on distille les eaux, et sur ce fourneau une platine de fer, laquelle en quelques églises se trouve de bronze et en d'autres de terre cuite, ronde et assez large, sous laquelle ils mettent le feu ; et la voyant être assez chaude, ils la nettoient

avec un gros drap, ce qu'ayant fait, ils mettent dessus une bonne pièce de pâte qu'ils étendent avec une cuiller de bois, de telle grandeur qu'ils la veulent, l'arrondissant fort dextrement; et, quand elle est cuite, la tirent et mettent à part pour en faire une autre en cette même sorte, et la voyant être bien apprêtée, reprennent la première, mettant le côté qui étoit dessus dessous et la joignant avec l'autre; donc, par ce moyen, elles demeurent toutes deux ensemble en forme de foyasse, sans qu'on y fasse autre chose, sinon de l'arrondir et la tourner sur cette platine deçà et delà, tant qu'elle vienne à se cuire, dessus, dessous et de tous côtés, et ainsi en font tant qu'ils veulent. En ce même lieu se gardent les raisins de cabas, desquels se fait le vin, et l'instrument pour les presser. On y

Pain bénit. fait semblablement la pain bénit, qui se donne le samedi, le dimanche et les jours de fêtes; puis aux fêtes solennelles, comme à Noël, Pâques et à la Notre-Dame d'août, ils vont prendre ce sacrement du pain avec le poile, les croix et campanes, en grande dévotion, faisant un tour par le circuit, qui est comme un cloître, avant que d'entrer dans l'église, dans laquelle ils entrent tout droit sans autre cérémonie, à moins que ce ne soit une fête. Le samedi avant l'Ascension, jour auquel nous avons coutume de chanter

nos litanies, ces religieux firent une procession, et pour autant que nous étions étrangers et nouveaux dans ce pays, elle nous sembla fort belle, en la manière qu'ils procédèrent à la faire qui fut telle : ils prirent les croix avec une pierre sacrée de l'autel, en grande révérence, couverte de drap de soie, étant portée sur la tête d'un religieux, lequel étoit semblablement couvert de tel drap que la pierre. Les autres portoient livres, campanelles, encensoirs et eau bénite, s'acheminant en cet état vers des campagnes semées de millet, où ils firent leurs dévotions, avec grands cris, en manière de litanies, et en ce même ordre, ils firent retour au monastère, où étant arrivés, nous nous enquîmes d'eux pourquoi ils y procédoient en cette manière. Pour autant, dirent-ils, que la vermine mange nos millets, au moyen de quoi nous leur sommes allés donner de l'eau bénite, suppliant le Seigneur d'en dépêtrer le pays. Celui qui célèbre la messe ne diffère en rien aux diacre et sous-diacre, quant aux habillements, sinon qu'il porte une longue chasuble fendue par le milieu, tant que la tête y puisse entrer, traînant jusqu'en terre par devant et par derrière. Les religieux de messe portent des chapeaux, ce que ne font les prêtres, lesquels vont tondus et toujours déchaussés, sans

Procession.

Religieux prêtres en chapeaux.

qu'aucun soit privilégié d'entrer chaussé dans l'église, alléguant ce qu'anciennement le Seigneur dit à Moïse : *Déchausse-toi, parce que la terre où tu es est sainte.*

Exod 3.

Dans ce monastère de Saint-Michel où nous étions, ne faillîmes à célébrer la messe par chaque jour, non pas dans le monastère, mais au circuit qui est comme un cloître; car en ce pays-là, il ne s'en dit plus d'une journellement en chaque église ou monastère, et venoient tous les religieux ouïr la nôtre avec grande dévotion, comme ils le montroient par semblant, et ils nous fournissoient d'encens, à cause que nous n'en avions point, estimant être mal fait de célébrer l'office divin sans encenser. Ils se contentoient fort de toutes nos cérémonies et les louoient grandement, hormis qu'ils n'approuvoient pas qu'un seul prêtre vînt à consacrer le corps de Dieu; car, entre eux, la messe ne se peut dire, sinon avec quatre ou cinq prêtres, qui demeurent toujours durant icelle à l'autel. Il leur déplaisoit encore au possible de nous voir entrer dans l'église sans nous déchausser, et beaucoup plus d'y cracher; à quoi nous leur amenions nos excuses le moins mal qu'il nous étoit possible sur la coutume de nos pays. Tant il y a que nous célébrâmes la messe tous les jours jusqu'au dimanche de la Trinité; le lundi après,

Abomination des prêtres chaussés et crachant en l'église.

ils ne nous voulurent plus permettre de la célébrer le matin, de quoi nous demeurâmes émerveillés au possible, et nous en fachions grandement, et de tant plus, pour n'avoir en ce temps aucun truchement par le moyen duquel nous pussions comprendre la raison pour laquelle ils nous défendoient ainsi telle chose; mais finalement, nous nous doutâmes de ce, que puis après l'expérience nous éclaircit, à savoir qu'ils observent le Vieux-Testament quant à la manière de jeûner; car ils gardent le carême fort étroitement, le commençant le lundi après la sexagésime, qui est dix jours avant notre mardi gras, et ainsi viennent à faire quinze jours de carême, prenant ces jours pour avantage, à cause qu'ils ne jeûnent pas les samedis, et leur jeûne est de ne pas manger jusqu'au soir, se communiant tous les jours, ce qui est cause pourquoi ils ne chantent point de messe en ce temps-là, sinon la nuit, puis après l'office se communient, et de là s'envont souper. Et tout ainsi qu'ils ont ces cinquante jours de carême, ainsi en prennent-ils cinquante autres après Pâques et la Pentecôte, qu'ils ne jeûnent point; et, lorsqu'il n'est pas jour de jeûne, ils célèbrent la messe le matin, mangeant de la chair durant ce temps, sans en excepter un seul jour, et la messe n'est pas plutôt

Prohibition de célébrer la messe le matin à jours de jeûne.

Jeûnes observés à la manière des Juifs.

finie, qu'ils vont se mettre à table. Mais la Trinité passée, tous les prêtres et religieux sont tenus de jeûner tous les jours, hors les samedi et dimanche, ce qui dure jusqu'à Noël. Et pour autant qu'ils jeûnent, ils ne chantent point messe durant cette abstinence, sinon de nuit, à l'exemple de la cène de Jésus-Christ, lequel consacra son précieux corps à jeun et près de la nuit. Mais communément, les séculiers, tant hommes que femmes, jeûnent depuis la Trinité jusqu'à l'avent, le mercredi et le samedi de chaque semaine; et depuis Noël jusqu'à la purification de Notre-Dame, qu'ils appellent la fête de saint Siméon, ils n'ont aucun jeûne. Trois jours après cette fête, si le samedi ou dimanche n'entreviennent, les prêtres réguliers et séculiers font de grandes abstinences; car ils nous acertainèrent qu'ils ne mangent sinon une fois durant ces trois jours, qu'ils appellent la pénitence de Ninive. Ces trois jours expirés, au commencement du carême ils recommencent leurs jeûnes comme avant la Trinité; mais, généralement, tous les prêtres, religieux, gens laïcs, hommes, femmes, grands et petits, sains et malades, jeûnent l'avant et le carême.

Jeûnes des séculiers.

Le monastère où nous ensevelîmes Mathieu est distant de celui où nous étions par l'espace

de trois milles de mauvais chemin, et s'appelle le monastère de la Vision de Jésus, lequel est situé sur la pointe d'un écueil fort haut; et de tous côtés qu'on peut jeter la vue en bas, on aperçoit une profondeur ténébreuse et épouvantable, qui ne ressemble à rien mieux qu'à un enfer. L'église du monastère contient un grand circuit, et est d'une grande structure, bien dressée, et les bâtiments magnifiquement ordonnés, et le comble d'icelle est enrichi de trois nefs, grandes et fort industrieusement compassées, avec les arcs soutenant les voûtes si mignonement agencées, et tant proprement, qu'on les jugeroit être de bois, à cause qu'elles sont merveilleusement bien peintes, tellement qu'on ne sauroit discerner si elles sont de maçonnerie ou de menuiserie. Il y a deux portiques à se promener, en façon de cloître, qui ceignent tout le corps de l'église, tous deux couverts et peints de figures d'apôtres et patriarches du Vieux-Testament, avec un saint George à cheval, qui ne se voit là seulement, mais aussi par toutes les autres églises. Outre ce, il y a une pièce de satin fort grande, sur laquelle est tiré un grand crucifix, une image de Notre-Dame, les apôtres, patriarches et prophètes, chacun desquels porte son titre ou nom dans un rouleau qu'il tient en main. On

Étrange situation de monastère.

Description du temple de la Vision.

y voit davantage plusieurs anciennes remembrances de saints qui ne sont sur les autels, pourtant que ce n'en est la coutume; mais ils les tiennent dans une sacristie, entortillées et mêlées parmi plusieurs livres et papiers, et ne les tirent hors, sinon aux jours de fêtes. Dans ce monastère il y a une grande cuisine, fournie de tout ce qui y est nécessaire, avec un grand lieu pour réfectoire, où tous les religieux mangent et boivent ensemble, trois à trois, dans un plat de bois, qui n'est guère profond, mais plat et large.

Images cachées.

Cuisine et réfectoire de moines.

Leur pain est fait de millet et d'orge, mêlés avec une autre semence qu'ils nomment tafo, laquelle est petite et noire, et le font rond, de la grosseur d'une pomme d'Adam, dont ils en donnent trois par personne, et autant pour deux novices, ce qui me fit grandement étonner comme ils se peuvent maintenir pour si peu. Ils mangent semblablement des choux sans sel ni huile, et mal assaisonnés, de laquelle viande ils envoient à plusieurs anciens et vénérables religieux, lesquels ils révèrent et honorent grandement; et font cela, parce qu'ils ne vont pas au réfectoire. Mais s'il prenoit envie à quelqu'un de s'enquêter comment je le sais, je répondrois qu'outre que je le vis lorsque nous fûmes aux obsèques de Mathieu, nous

Pain de moines.

Portion monacale.

fîmes notre résidence la plus grande partie des six ans que nous demeurâmes en Éthiopie, auprès de ces monastères ; tellement que souventefois je suis parti de mon logis à cheval, le matin, et suis arrivé en ce monastère à l'heure de vêpres, où je passois le temps avec les religieux, et mêmement aux jours de fêtes; au moyen de quoi je fus acertainé de beaucoup de leurs affaires et coutumes. Ils sont ordinairement, en ce monastère, cent moines, la plus grande partie desquels est de grand âge, étant secs comme bois, et s'y en trouve peu de jeunes; mais ils font nourrir beaucoup d'enfants de huit ans en sus, entre lesquels il y en a beaucoup d'aveugles et estropiés. Le monastère est ceint de murailles tout autour, ne donnant entrée que par deux portes, lesquelles demeurent continuellement serrées.

Aumônière, nourriture d'enfants.

Ce monastère de la Vision est chef de six autres qui dépendent de lui, et qui sont situés autour des côtés de ces montagnes, le plus éloigné desquels est distant par l'espace de vingt-neuf milles de celui-ci, auquel ils rendent tous obéissance, et en chacun d'eux il y a un David au lieu d'abbé ou provincial, dont le monastère que tient le David est sous l'abbé, qui est comme provincial. Or pour autant que j'avois souvent ouï dire qu'en ce cou-

Monastère de la Vision.

Trois mille moines en un couvent.

vent se trouvoient trois mille religieux, je ne le pouvois croire : tellement qu'un jour, pour savoir ce qui en étoit, et m'en mettre hors de doute, je délibérai de m'y acheminer par une Notre-Dame d'août, pour voir si cette multitude correspondoit à sa renommée, ce que je fis; et étant arrivé, je ne vous saurois exprimer le grand plaisir que je reçus de contempler la richesse de ce lieu par une procession qui s'y fit, en laquelle ne se trouvèrent plus haut de trois cents religieux, selon mon jugement, dont la plus grande partie étoient assez âgés. Après cela, je me mis à regarder le circuit de ce lieu en deux endroits qui sont comme cloîtres découverts; mais pour lors ils étoient tous revêtus de drap d'or et velours de la Mecque, en pièces longues, cousues l'une avec l'autre, pour embrasser tout ce circuit, par lequel ils allèrent en procession avec un tel ordre, tous parés de chapes de drap d'or, néanmoins mal façonnées, comme nous avons dit auparavant, portant quinze petites croix d'argent, et de lourde manufacture, avec autant d'encensoirs de bronze. Quand ce vint à célébrer la messe, je vis un grand calice d'or et une cuiller de même, avec laquelle ils donnoient la communion; et de trois cents qui reçurent leur sacrement, il s'y en trouva peu que je puisse recon-

Procession magnifique.

Richesse d'ornements.

noître. De sorte que je me mis à m'enquérir d'aucuns de mes amis, par quelle raison il n'y avoit pas là plus de religieux, si leur nombre étoit si grand que le bruit en couroit, et mêmement qu'il ne s'en trouvoit davantage au jour de si grande solennité. A quoi il me fut répondu que la quantité excédoit grandement le dire des personnes; mais que le reste étoit çà et là épars en d'autres monastères, églises et foires, afin que chacun d'eux trouvât moyen de gagner sa vie pendant qu'ils sont en jeunesse, pour autant que le monastère ne les pourroit maintenir, s'il ne provenoit de leur industrie même. Puis étant abattus par vieillesse, et qu'ils ne se peuvent plus traîner, ils viennent se retirer en ce monastère, où ils demeurent jusqu'à ce que la mort les prive de l'habitation d'icelui et de leur vie ensemble. Ce jour là je vis prendre l'habit à dix jeunes novices en ce monastère, auquel se voit la sépulture d'un abbé ou provincial qui s'appeloit Philippe, les œuvres duquel furent de son temps fort recommandées; tellement que par la prud'hommie, laquelle en son vivant l'accompagna, il fut réduit au catalogue des saints; pour autant que, comme l'on dit, il y eut un Prête-Jan, lequel avoit ordonné que le samedi ne se dût solenniser ni observer par tous

Labeur de moines pour vivre.

ses royaumes et seigneuries. Ce qu'étant venu à la connoissance de ce saint homme, il partit incontinent avec ses religieux chargés de ses livres, pour aller trouver le roi, auquel il montra par vives raisons, confirmées par le témoignage de ses écritures, comme Dieu avoit expressément ordonné le sabbat devoir être solennisé et gardé, et les délinquants ou infracteurs de ce divin commandement rigoureusement lapidés; et maintint cet article, disputant et tenant bon contre tous les religieux de l'Éthiopie. Et en ce fait, il s'acquit un grand honneur et renom auprès du roi : par quoi ils l'estiment être saint, et lui font tous les ans, au mois de juillet, une fête qu'ils appellent *Tascar de Philippe*. Voilà la cause pourquoi les habitants de ce pays sont plus entachés de cette hérésie judaïque qu'autre nation qui soit en tout l'empire de Prête-Jan. Combien que tous en général y participent de quelque chose et en tiennent quelque peu; mais ceux-ci en sont atteints sur tous les autres. J'y ai vu cuire des choux aux autres jours, et faire le pain pour le samedi; car à tel jour, en ce monastère, il ne se fait feu en quelque sorte que ce soit, puis le dimanche, ils apprêtent tout ce qui est nécessaire pour leurs repas. Je me trouvai par deux fois lorsqu'ils solennisent cette fête de Tascar

Tascar, festoiement ou mémoire.

Observation du sabbat.

de Philippe, où ils me firent un grand honneur. Ils tuent par chaque année, à tel jour, plusieurs bœufs, que les circonvoisins offrent à ce Philippe par dévotion, les religieux distribuant cette chair crue et sans pain à tous ceux qui se trouvent en cette fête; mais ces moines n'en mangent de celle-ci ni d'autre; combien qu'ils ne laissassent de m'en envoyer deux chaque année, avec force pain et vin de miel, duquel ne leur est permis de boire dans le monastère; mais dehors ils en peuvent user et manger chair, étant sans compagnie des leurs, ce qu'ils faisoient avec nous autres Portugais; mais étant deux moines, ils s'en abstiennent l'un de peur de l'autre. Tous les religieux des monastères de la dépendance de celui-ci, avec ceux d'icelui, tiennent tous inviolablement cette règle, qu'ils n'y laissent entrer nulles femmes, vaches, poules ni autre animal qui soit du sexe féminin; ce que j'ai su par eux-mêmes et vu, pour autant que, à l'heure que j'y arrivois, on me venoit prendre ma mule à une portée d'arbalète loin du monastère, et les religieux l'envoyoient en une possession qui leur appartenoit, nommée *Giangargara*, où Mathieu décéda, et font tuer les vaches et poules hors le pourpris du monastère, dans lequel je ne vis jamais qu'un poulet avec deux sonnettes

Oblation et distribution de bœufs.

Défense aux femelles d'entrer aux monastères.

aux pieds et sans sa geline, qu'ils tenoient, comme ils me dirent, pour leur annoncer l'heure des matines. Si cette règle est si étroitement gardée, et à la rigueur, que les femmes n'y mettent jamais le pied, je m'en rapporterois à eux, qui le doivent trop mieux savoir que nul autre. D'une chose vous assurerai-je bien, c'est qu'ayant demandé à quelques petits enfants que l'on y nourrissoit, de qui ils étoient fils, ils me nommoient les religieux pour leurs pères; et ainsi je notai une chose étrange et miraculeuse en nature, que les vieux religieux fussent appelés frères des jeunes qui se nommoient leurs fils.

Coq pour horloge.

Ces religieux-ci, et ceux des autres monastères leurs sujets, auroient fort bien la commodité de planter arbres, cultiver jardins et s'employer à beaucoup d'autres exercices; toutefois, ils n'en font rien, quoique le terroir soit bon et propice à produire toute chose, selon qu'on en peut juger par ce qu'on y voit de sauvage et désert; mais ils ne s'adonnent à autre chose qu'à cultiver les terres, où ils sèment du millet, et à tenir des abeilles; n'étant pas plutôt nuit serrée qu'ils se retirent et serrent dans leurs maisons, de peur des bêtes cruelles et sauvages qui repairent en ce pays. Ceux qui demeurent à la garde des millets se

Oisiveté inutile des moines.

branchent sur des arbres, dans de petits cabinets qu'ils y bâtissent, le plus haut de terre qu'ils peuvent, pour y reposer la nuit. Autour de ce monastère, parmi les vallées de ces montagnes, il y a de grands troupeaux de vaches que gardent les Maures-Arabes, qui vont en troupe jusqu'au nombre de quarante et cinquante, avec leurs femmes et leurs enfants, sous la conduite d'un capitaine qui est chrétien, et auquel ils prêtent obéissance, pour autant que les vaches qu'ils gardent appartiennent aux gentilshommes chrétiens du pays du Barnagas, et ces Maures ne rapportent d'autre gain de leur labeur, sinon le beurre et le lait que rendent ces vaches, dont ils se nourrissent avec leurs femmes et leurs enfants. Nous trouvant logés quelquefois auprès d'eux, ils venoient nous demander si nous voulions acheter des vaches, qu'ils nous laissoient à bon prix, avec cela qu'ils nous mettoient au choix. Pour autant qu'on les a en estime des plus grands et subtils larrons qu'il est possible de trouver, et favorisés des seigneurs à qui appartient ce bétail, on n'oseroit se hasarder de passer entre eux, sinon en grosses caravanes. Le revenu du monastère de la Vision est merveilleusement grand, comme je l'ai vu et en ai été acertainé; car la montagne sur laquelle il est assis con-

Remède contre les bêtes féroces.

Pâtres arabes larrons.

Grand revenu de la Vision.

tient l'espace de trente milles de pays, où se sèment des orges, millets, seigles et tafes en grande quantité; et de toutes ces choses, ceux qui cultivent le terroir en payent les droits à ce monastère; voire jusqu'aux pâtis des bêtes lui rendent tribut. Dans les vallées de ces montagnes sont situés plusieurs bons villages, dont la plus grande partie répond à ce monastère, loin duquel, à une journée ou deux, l'on vient à trouver une infinité de lieux et places qui sont du ressort d'icelui; ils se nomment *gultus* du monastère, et sont francs et privilégiés. Nous nous trouvâmes une fois dom Rodrigue et moi de compagnie, ainsi que nous allions à la cour; après avoir fait environ cinq ou six journées de chemin loin de ce monastère, nous arrivâmes dans une congrégation qui s'appelle *Zama*, où nous séjournâmes le samedi et le dimanche, dans un petit lieu qui pouvoit avoir environ vingt maisons; il nous fut dit, y étant arrivés, que ce lieu dépendoit du monastère de la Vision, sous la juridiction duquel se trouvoient encore cent autres places, qui toutes nous furent montrées, et les habitants nous dirent que chacune d'elles payoit un cheval de trois en trois ans, qui font trente-trois chevaux par an. Mais pour en être mieux acertainé, je m'en voulus enquérir à l'alicasin

Tafe, semence inconnue en ces pays.

Congrégation, lieu, chef d'une marche ou contrée.

Rente de trente-trois chevaux par an.

du monastère, qui en reçoit le revenu, et administre justice, lequel me répondit que cela étoit véritable. A quoi répliquant, je lui demandai par quelle occasion le monastère se faisoit rendre tant de chevaux, d'autant plus que les religieux ne s'en servoient aucunement. Ils ne donnent pas de chevaux, dit-il; mais à la valeur et en leur place ils rendent des vaches, savoir, cinq pour un cheval, disant que ce tribut avoit été exigé du temps des rois, lesquels douèrent le monastère de ces juridictions; mais les habitants du pays s'accordèrent après avec les religieux de leur donner tant de vaches pour les chevaux. Outre cela, ils étoient encore chargés de plusieurs tributs et subsides par ce monastère, dont les dépendances s'étendent à plus de quinze journées dans le royaume de Tigremahom, tenant un si grand pays, qu'il seroit suffisant pour en faire un duché. Toutes ces terres s'appellent *adetyeste*, qui sont tributaires de soixante chevaux et d'une infinité de tributs. Plus de mille religieux s'y transportent ordinairement, pour autant qu'il y a plusieurs églises; et entre ces bons Pères ils s'en trouvent plusieurs qui sont de bonne nature, vénérables et dévots; mais la plus grande partie sont vicieux, mal complexionés, et d'une vie fort désordonnée, tellement que le meilleur ne

Alicasin, auditeur ou maître d'hôtel.

Adetyeste, le pourpris de toutes les terres tributaires du monastère de la Vision.

vaut guère. Outre le tribut de ces chevaux que lève le monastère, il y a plusieurs autres lieux qui sont au roi, lesquels payent tribut de chevaux, d'après l'ancienne coutume, et confinent au pays d'Égypte, d'où sortent de fort bons chevaux de belle taille, et d'autres d'Arabie, où il y en a également de fort bons, mais pas si parfaits que ceux d'Égypte.

Or retournant sur mes brisées, pour poursuivre la description de notre voyage : nous étions encore au monastère de Saint-Michel, qu'il arriva un homme, envoyé de la part de Barnagas, pour nous conduire et servir de guide, accompagné de deux Portugais : c'étoit au quatre de juin ; ils menoient avec eux quelques hommes et bœufs pour trousser et porter nos hardes ; mais ce guide ne fut pas plutôt arrivé, qu'il partit derechef pour aller quérir par ces montagnes plus de gens et de bœufs qu'il n'en avoit amenés. Ayant déjà mis tout notre cas en ordre, nous étions sur le point de partir et nous mettre en chemin, lorsque les religieux survinrent ; ils parlementèrent assez avec nos aides, et tinrent leurs propos, que nous n'entendions aucunement. Mais tant il y a qu'ils rompirent notre dessein et empêchèrent notre départ, tellement que nous fûmes contraints pour cette fois de nous

retirer avec nos hardes : ce ne fut pas sans envoyer incontinent vers le Barnagas ; pour lui porter la parole, Jan Scolare, secrétaire, fut expédié avec son homme, où ils séjournèrent l'espace de six jours ; ils firent retour avec bonne réponse, à savoir qu'on nous délivrât mules et bœufs tant qu'il nous en faudroit pour charrier notre bagage, avec des gens pour nous conduire. Nonobstant ce mandement, les religieux avoient encore résolu de nous donner empêchement, comme ne nous souhaitant guère de bien. Mais enfin, forcés de nous laisser aller, nous partîmes de leur monastère de Saint-Michel le quinze de juin : pour autant que l'on demeura assez à trousser et charger le bagage, parce que nous n'avions qu'un petit nombre de bœufs, et qu'il ne se trouvoit pas assez de montures, il y en eut quelques-uns qui partirent à pied ; avec cela qu'il y avoit peu de gens pour serrer nos hardes, les bœufs ne pouvoient aller parmi les bois et les forêts ; joint aussi que le pays étoit tout pierreux et sauvage, l'artillerie et les barils à poudre demeurèrent. Nous ne pouvions pas encore avoir fait deux milles de chemin, que l'ambassadeur arrivant avec sa troupe, nous nous trouvâmes tous déchargés ; de quoi ne pouvant pas bien entendre la cause, nous fîmes retrousser ba-

gage. Mais ces Noirs, voulant toujours prolonger la besogne, commencèrent à élever un bruit entre eux, disant qu'il y avoit des brigands et des voleurs par les chemins, qui nous attendoient de pied quoi ; ce qui ne nous intimida en rien. De sorte qu'ayant l'oreille sourde à leurs paroles, nous ne laissâmes pas de faire marcher notre train devant nous parmi ces bois, où le chemin étoit fort étroit, et cela avec une merveilleuse constance, d'autant plus que l'ambassadeur et nous tous faisions compte d'employer nos vies, et les exposer à tous dangereux hasards pour le service du roi de Portugal. Dont les Noirs nous voyant ainsi décidés, ne pouvoient assez admirer la grandeur et la générosité de nos courages ; car nous ne pouvions être plus de dix ou douze en nombre, ne craignant pas de traverser les montagnes âpres et dangereuses, qu'ils disoient être battues par une si grande quantité de larrons ; et toutefois les estimant peu ou rien, nous ne différâmes point de passer outre, d'une magnanimité incroyable, cheminant par de terribles et épouvantables montagnes, droites et taillées, avec un très-méchant chemin et tout raboteux. La plus grande partie des bois de ces montagnes consiste en oliviers sauvages fort beaux, dont on pourroit tirer de fort belles olives. Au

Magnanimité des Portugais.

Chemins difficiles.

sortir de ces montagnes, nous trouvâmes quelques fleuves à sec, qui en temps d'hiver se comblent, devenant terribles et impétueux tant que le mauvais temps et le tonnerre durent, lesquels cessant, leur cours cesse semblablement : ces fleuves étant remparés de côté et d'autre de très-hautes et droites montagnes non moins scabreuses et difficiles que les premières ; puis au long de ces rivières se trouvent de forts beaux arbres et hauts, mais à nous inconnus, parmi lesquels, auprès des rivages, se voient quelques palmiers de l'espèce de ceux qui sont en Algarbo, au royaume de Portugal. Nous dormîmes auprès de ces fleuves, au bruit d'horribles tonnerres, pluies, éclairs, et de tels autres réveils gracieux.

Passage par la montagne aux singes, et descente au lieu dit *Calotte*, avec rencontre hospitalière d'un honnête capitaine, depuis rendu moine. Armée en Barva, siége principal du Barnagas. Sa retraite pour le mal des yeux, et visite de l'ambassadeur difficilement reçue. Dîner composé d'étranges viandes, et vin en corne. Qualité du pays plantureux, et compte des chemins par le soleil, le ciel ou temps, et non par intervalles de milles ou de lieues.

Le jour suivant, nous retournâmes traverser une autre montagne fort haute, et démesurément sauvage ; car elle nous étoit quasi inaccessible, tant à pied qu'à cheval, où nous trouvâ-

Mont périlleux des singes et autres sauvagines.

mes une grande quantité d'animaux d'espèce diversifiée, avec une infinité de singes par escadrons, lesquels ne se voyoient généralement par tout le pourpris de cette montagne, sinon en quelques ruines ou grandes cavernes, n'allant à moins de deux ou trois cents par troupe, et font leur résidence où ils trouvent la terre pleine sur ces ruines ou creux, ne trouvant pierre qu'ils ne remuent, ou trou auquel ils ne fouillent et mettent le nez; cavant la terre, de sorte qu'elle semble avoir été labourée. Ils sont de grande corpulence, pelus sur le devant comme des lions, et de la hauteur de moutons. Après avoir traversé cette montagne, nous allâmes loger en un lieu au pied d'icelle,

Calotte.

que l'on nomme *Calotte*, lequel peut être distant du monastère d'où nous partîmes par l'espace de quinze à seize milles; puis nous passâmes un fleuve d'eau courante et bonne, auprès de ce lieu, où nous fûmes visiter un fort honorable vieillard, gentilhomme et capitaine de cette place, qui nous reçut avec un bon visage et grandes caresses, et nous traita fort humainement et bien, avec des volailles ap-

Vins de miel.

prêtées au beurre, et vins de miel en abondance; puis nous envoya présenter une grosse et grasse vache où nous étions. Le jour d'après, nous allâmes célébrer la messe en l'église de ce lieu,

laquelle s'appelle *Saint-Michel*, qui est fort pauvre, tant en revenus qu'en ornements, et dans laquelle demeurent trois prêtres mariés, avec trois autres de l'Évangile, et ce par nécessité; car ils ne sauroient célébrer la messe à moins de cinq ou six personnes. Je vis depuis ce vieillard capitaine, qui s'étoit rendu moine au monastère de la Vision, ayant laissé sa seigneurie et revenus à ses enfants, qui étoient personnes bien nées et morigénées. Je le vis, dis-je, à la porte, en dehors, sans qu'il voulût entrer dans le monastère, et là, recevoit le sacrement et se communioit avec les novices; puis, l'office accompli, il se rendoit toujours avec le provincial, auquel il tenoit honorable compagnie. Nous délogeâmes le dimanche, sur le tard, parce qu'il plût ainsi aux gens du pays qui nous servoient de guides, et de là nous commençâmes à cheminer par terres pleines, semées et labourées à la mode portugaise, étant, les bois qui se trouvoient parmi ces sombres et terres semées, d'oliviers sauvages fort beaux, sans autres arbres; et là nous nous arrêtâmes pour reposer la nuit, près d'un fleuve courant, entre de très-beaux et bons villages.

Gentilhomme rendu moine.

Le dix-huit juin, nous arrivâmes en un lieu appelé *Barva*, qui peut être distant de Calotte par l'espace de neuf milles, et est le chef du pays

et royaume de Barnagas, auquel sont ses prin-
Betenegus, maison royale. cipaux palais, qu'ils appellent *Betenegus;* mais le jour même de notre arrivée, Barnagas en étoit parti avant que nous pussions y être parvenus, et s'en alla par un autre lieu, dit *Barra,* place d'un autre ressort, nommé *Cervel.* Sur ce, nous conjecturâmes incontinent que son départ, à telle heure, ne tendoit à autre fin que pour ne prendre occasion de nous recevoir et caresser ; à quoi certains contrariants disoient qu'il ne l'avoit fait qu'à cause du mal d'yeux qui le molestoit. Néanmoins nous fûmes là très-bien logés, selon la portée du pays, en grandes maisons à plain-pied, terrassées par le dessus, et assez bien accommodées, où nous séjournâmes jusqu'au tiers jour, que notre ambassadeur délibéra d'aller visiter le Barnagas, où cinq de nous l'accompagnâmes à cheval ; et tant fîmes que nous arrivâmes où étoit ce seigneur, à l'heure de vêpres, ayant trouvé l'espace de onze milles, du lieu d'où nous partîmes jusqu'à celui-ci, auquel nous ne fûmes pas plus tôt arrivés, que nous mîmes pied à terre devant ses palais, près la porte de l'église. Là entrés, nous prîmes le chemin vers son palais, pensant bien lui devoir parler incontinent; mais nous fûmes assez lourdement repoussés par sa garde, disant que le seigneur reposoit,

dont nous demeurâmes long-temps, attendant son réveil, sans que nous pussions, pour ce jour-là, être présentés devant lui; et nous mit-on loger en une cour à chèvres, où nous étions encore bien étroitement; puis, au lieu de deux couches, nous furent donnés deux cuirs de bœuf, avec le poil, pour dormir dessus, et à souper, un mouton, pain et vin du pays en abondance. Le lendemain, nous demeurâmes encore assez, attendant qu'on nous appelât pour avoir audience, tant qu'à la fin nous fûmes appelés, et entrant à la première porte, nous rencontrâmes, de prime arrivée, trois hommes en guise de portiers, chacun desquels tenoit un fouet de courroies, qui ne nous voulurent permettre l'entrée sans avoir du poivre, et nous tinrent assez long-temps en cette alternative. Enfin, étant passés, nous arrivâmes à la seconde porte, où nous fûmes affrontés par trois autres portiers, qui nous semblèrent un peu plus discrets et honorables; toutefois ils nous firent demeurer plus d'une demi-heure debout sur un peu de paille, en un lieu où le soleil battoit si fort qu'il nous consumoit; et nous y fussions encore plus longuement demeurés, sans l'ambassadeur, lequel leur fit dire de colère, qu'ils nous laissâssent entrer, ou que nous retournerions en nos logis. Alors un des plus apparants vint

Fouets pour verges aux mains des huissiers.

s'adresser à nous, disant que l'entrée nous étoit permise. Nous passâmes outre, et trouvâmes le seigneur Barnagas en une maison à fleur de terre (parce qu'on n'use d'étages en ce pays), gisant dans une couche (comme s'étoit sa coutume), tendue de courtines assez pauvres, ayant mal aux yeux, et sa femme auprès de soi. Après les révérences, l'ambassadeur lui offrit son médecin pour le gouverner; mais il répondit qu'il n'avoit que faire de médecine, encore moins de médecin. Alors l'ambassadeur lui demanda de grâce qu'il lui plût nous donner commodité de faire notre voyage; lui remontrant quel grand plaisir il feroit au roi de Portugal, et combien il le rendroit sien, usant de cette courtoisie en notre endroit, laquelle le seigneur et le grand capitaine ne mettroient en oubli; et que de sa part, recevant de lui telle courtoisie, il ne se montreroit négligent d'en avertir le Prête-Jan. L'ambassadeur ayant mis fin à ses propos, le seigneur Barnagas lui demanda de quoi nous avions besoin : «De bœufs, répondîmes-nous, d'ânes pour porter nos hardes, et de montures pour nos personnes». Mais il nous fit réponse que, pour lors, il n'avoit la commodité de nous faire délivrer des mules, et que nous en achetassions; toutefois qu'il ne manqueroit de donner bon ordre au reste, et

Barbare refus de médecine.

qu'il enverroit en notre compagnie un sien fils, pour nous accompagner jusqu'à la cour du Prête-Jan ; puis nous donna licence de nous retirer.

Après que nous eûmes pris congé du Barnagas, et que nous fûmes hors de sa chambre, nous entrâmes dans la cour d'une autre maison; là nous nous assîmes à terre, sur des nattes, où l'on nous apporta un plat de bois plein de farine d'orge un peu pétrie, avec une corne de vin de miel. Mais pour autant que nous n'avions encore mangé de telles viandes, elles nous sembloient de dure digestion, qui nous ôtoit l'envie d'en manger, et de fait, nous les laissâmes. Mais quand nous y fûmes accoutumés, nous en mangions fort volontiers, bien que pour cette fois nous les laissâmes sans en vouloir goûter, et retournâmes en notre logis, puis montâmes incontinent à cheval, deux heures avant midi, reprenant notre route; mais nous n'eûmes pas plus tôt cheminé deux milles, que nous aperçûmes un homme courant après nous, qui nous cria, de si loin qu'il nous vit, que nous l'attendissions : ce que nous fîmes; et nous ayant abordés, il dit que la mère du seigneur Barnagas nous envoyoit à manger, et qu'elle trouveroit mauvais si nous ne voulions l'accepter. Ne voulant user d'aucune discour-

toisie, et mêmement envers une si grande dame, nous demeurâmes là, et l'on nous apporta cinq grands pains de froment avec une corne de vin de miel très-délicat; et afin qu'aucun ne trouve étrange d'ouïr parler d'une corne de vin, les grands seigneurs, et Prète-Jan même, usent de cornes de bœufs au lieu de vases pour tenir le vin, entre lesquelles il s'en trouve qui tiennent cinq ou six pintes. Outre ce, elle nous envoya de cette farine détrempée, nous faisant dire qu'en ce pays on en usoit comme d'une viande fort exquise, laquelle est composée d'orge rôti et pulvérisé, ou en farine détrempée avec un peu d'eau, et se mange en cette sorte; ce qu'ayant fait, nous reprîmes nos erres, tirant à la volte du lieu de Barva, où nous avions laissé tout notre bagage. En ce pays, ni en tous les royaumes de Prète-Jan, on ne parle de milles ni de lieues, et si l'on vient à demander quelle distance il y a d'un lieu à un autre, ils répondront que, partant à soleil levant, on pourra arriver quand le soleil sera en tel endroit, marquant le lieu au ciel; et si l'on ne se hâte pas fort, on arrivera lorsque les vaches se serreront, qui est de nuit; et si le chemin est long, on pourra parvenir au lieu en une sambette, et ainsi assignent les journées selon la distance des lieux. J'ai bien voulu vous avertir de ceci,

Vin en corne.

Mesure de chemin par le soleil.

Sambette, semaine.

parce qu'il me souvient vous avoir dit que depuis Barva jusqu'à Barra, il y avoit environ dix à douze milles ; ce que nous ne sûmes pas par le rapport des personnes, mais selon notre avis ; car nous y retournâmes depuis plusieurs fois, partant de l'un de ces lieux pour arriver là, où nous dépêchions nos affaires, et retournions encore le soir en notre logis, au soleil couchant; lequel chemin ceux du pays comptent pour une journée, parce qu'ils ne se hâtent pas fort de cheminer. Entre ces deux places se trouve un pays singulièrement beau, tout en terre labourée, dont les campagnes se voyent semées de froment, millet, orge, pois, lentilles, et de plusieurs autres diversités de semences, lesquelles nous sont inconnues, comme taffo de guza, et millet, qu'ils appellent *Zaburro;* et ce taffo est une semence entre eux fort de requête et de garde, d'autant qu'elle n'est sujette à être mangée de la vermine comme le froment et les autres légumes, et qu'elle est fort délicate. Sur ce chemin se découvrent et présentent à la vue plus de cinquante grands villages, fort bien habités, situés en une très-belle et verdoyante campagne ; et parmi ces terres labourées se voyent les troupeaux de vaches sauvages paissant, qui s'assemblent cinquante et soixante en troupe ; et nous avions le

Taffo, semence exempte de vermine.

plaisir de leur donner la chasse, ce que faisant, nous en mettions une quantité aux abois. Mais les habitants du pays ne s'occupent pas fort de les chasser; car ils n'ont le moyen ni l'adresse de les prendre ni de les tuer : elles leur font de grands dommages.

Chasse de bêtes, inutile.

Fréquence du lieu de Barva à cause des marchés, de la cour, et de l'abondance de femmes à usage d'hommes. Polygamie licencieuse, et forme des mariages sans l'Église, et des ecclésiastiques. Répudiations conditionnelles d'amende. Circoncision volontaire de mâles et femelles. Baptêmes tardifs et enfants non baptisés. Sépultures sans pompes funéraires et sans office des morts.

En ce lieu de Barva où nous étions, et où nous avons depuis demeuré assez long-temps, il y a trois cents feux, et la plus grande partie est habitée par des femmes, parce que ce lieu est quasi comme une cour, par plusieurs causes, dont l'une est, que les courtisans du Prête-Jan les fréquentent ordinairement, se servant de ces femmes, ceux qui en sont dépourvus. L'autre, pour autant que la cour du Barnagas n'en bouge la plupart du temps, et tient ordinairement ledit seigneur auprès de sa personne plus de trois cents chevaux; joint aussi que journellement gens s'y transportent pour négocier et communiquer avec ce seigneur, de leurs affaires et procès; et entre eux il s'en

trouve peu qui puissent se passer de femmes, parce qu'elles sont jeunes et fraîches; lesquelles venant sur l'âge et quittant les armes amoureuses, élisent une autre manière de vivre; pour autant que là se fait un marché fort grand, le mercredi de chaque semaine, auquel s'assemblent de trois à quatre cents personnes, ce qui est la cause que toutes les vieilles qui ne sont plus de mise portent des mesures avec lesquelles elles vont mesurant tout le sel et le froment qui se vendent dans le marché, et autres choses; et aussi que là se trouvent beaucoup de femmes, et ceux qui se sentent de quoi et se voyent être riches, en prennent deux ou trois, sans qu'il leur soit défendu par le roi ni par la justice, mais trop bien de l'église; tellement que tous ceux qu'on sait en avoir plus d'une ne peuvent entrer dans l'église, qui les tient pour excommuniés. Du temps que nous séjournâmes en ce lieu, un mien cousin et moi logeâmes en la maison d'un, qui se nommoit *Ababytay*, lequel entretenoit trois femmes, que nous connoissions et aimions pudiquement, et nous dit qu'il s'en étoit vu sept, desquelles il avoit eu trente enfants, sans qu'il en fût aucunement repris de personne, fors de l'église, qui ne lui vouloit souffrir de recevoir la communion. Mais avant notre départ, il avoit donné congé à deux,

Haras de femmes.

Polygamie défendue par l'Eglise, non par le prince.

Exemple de polygamie.

s'en réservant une seule, qui étoit celle qu'il avoit dernièrement épousée; et par ce, il se réconcilia avec l'église, et tous sacrements lui furent administrés, avec licence de pouvoir entrer dans le temple, ni plus ni moins que s'il n'eût jamais tenu qu'une femme. Par ce moyen, ce lieu est fort peuplé de femmes, desquelles les courtisans prennent deux, trois, ou plus, selon que bon leur semble. Les mariages, en ce pays, ne tiennent pas; car ils se séparent pour la moindre occasion du monde. J'en ai vu faire plusieurs, et me trouvai présent à un qui fut fait hors l'église, en cette manière: on dressa une couche en une cour devant la maison, sur laquelle furent assis l'époux et l'épouse; auprès d'eux trois prêtres se vinrent ranger, qui commencèrent à entonner *alleluia* fort brusquement, et ainsi tournoyèrent trois fois autour d'eux, puis taillèrent à l'époux un trachet de cheveux sur le sommet de la tête, et en firent autant à l'épouse, au même endroit; puis les trempèrent dans du vin de miel, mettant ceux de l'époux sur le chef de l'épouse, et ainsi par le contraire, au lieu même où ils avoient été taillés. Ce fait, ils les aspergèrent d'eau bénite; et alors chacun commença à demener fête jusqu'à la nuit, que les parties furent accompagnées en leur maison, où il n'est permis à per-

En quelle manière se font les épousailles.

sonne d'entrer par l'espace d'un mois, sinon à un homme seul, qui est leur compère, et s'en part incontinent que le terme est expiré. Et si l'épouse est quelque femme de sorte ou autorité, elle demeure cinq ou six mois sans sortir de la maison, tenant ordinairement un voile noir sur le visage, lequel elle pose si elle se trouve enceinte; et, dans le cas contraire, elle le porte ainsi que de coutume.

Nouvelles manières enclozes et voilées.

Il me souvient avoir vu l'Abuna Marc, qu'ils appellent patriarche, faire quelques bénissons en l'église, devant la porte principale, où ils font seoir l'époux et l'épouse sur une couche, autour de laquelle il alloit avec la croix et l'encens; puis, s'accostant d'eux, leur mit les mains sur la tête, disant : Prenez garde d'observer diligemment ce que Dieu commande par son évangile, et pensez n'être plus divisés, mais unis et conjoints tous deux en une chair. A cette raison, vous devez être dorénavant d'un même cœur et vouloir. Ce que leur ayant remontré, ils demeurèrent là jusqu'à la fin de la messe; laquelle finie, après les avoir communiés, il leur donna sa bénédiction. Cela se fit en un lieu qui se nomme *Dara*, qui est du royaume de Xoa. Et j'en ai vu faire une autre en un village, paroisse de Coquète, lieu du royaume de Barnagas. Or, quand ceci se fait, les mariages

Abuna Marc, patriarche en Éthiopie.

Paroles sacramentelles du mariage.

Xoa, royaume sous le domaine de Prête-Jan.

Forme de contrats matrimoniaux.

sont fermés et arrêtés par contrats, qui sont tels, que la femme abandonnant le mari et le mari la femme, sont obligés à une certaine peine ordonnée par les parties, qui l'enjoignent selon qu'ils connoissent la qualité et la portée des personnes, comme en telle somme d'or, d'argent, tant de mules, vaches, chèvres, draps, ou quelques mesures de froment. Et si quelqu'un veut se séparer, il cherche tous les moyens pour le pouvoir faire, s'exemptant du pact et condition. A cause de quoi il s'en trouve peu qui n'encourent de telles amendes: si qu'ils se séparent quand ils veulent; et s'il y en a quelques-uns qui se maintiennent ensemble paisiblement et gardent inviolablement l'ordre du mariage, ce sont les prêtres; à cause que tout le moyen de pouvoir en user ainsi leur est ôté; car la loi le leur défend : et semblablement les paysans prennent leurs femmes en fort grande amitié, à cause qu'elles leur aident à nourrir leurs enfants, garder le bétail, recueillir et nettoyer les grains; tellement qu'ils ne les abandonnent jamais tant qu'ils vivent; et même, pour autant que, retournant à la maison, ils trouvent tout leur ménage bien en ordre, et ce qui est nécessaire aprêté. Pour ce que j'ai dit qu'ils ordonnent par leurs contrats quelques peines, je vous en veux amener un exemple

Exemple de répudiation.

du premier Barnagas que nous connûmes, appelé *Dori*, lequel se sépara d'avec sa femme, à raison de quoi il fut contraint de payer cent onces d'or, qui étoient mille pardai, puis se joignit avec une autre; et la répudiée épousa un gentilhomme appelé *Aron*, frère du Barnagas: dont tous deux en eurent des enfants, desquels nous eûmes connoissance. Ceux-ci étoient grands seigneurs, autant qu'ils se disoient être frères de la mère de Prête-Jan, laquelle nous avons semblablement connue; et Rommaine Orque, noble dame, sœur de ce seigneur, qui étoit mariée avec un jeune et grand seigneur, d'avec lequel elle voulut se séparer de notre temps, pour en épouser un autre âgé de quarante ans, mais homme de grand crédit et réputation à la cour, et se nommoit *Abucher*, et son père *Cabeata*, qui étoit un des grands seigneurs qu'on eût pu choisir entre tous les courtisans. J'en pourrois amener en jeu une infinité de tels, que j'ai vus user de semblables moyens. Mais ne soyez plus de rien émerveillés, si j'ai dit qu'Aron avoit retiré la femme de son frère Dori, Barnagas; car c'est la coutume du pays, auquel on ne trouve étrange et l'on n'estime être mal fait; si bien que le frère a la compagnie de la femme de l'autre, et l'épouse; pour autant, disent-

Pardai, monnoie portugaise de la valeur d'un ducat.

Autre exemple.

Mélange de sang.

Deut. 25. ils, que l'un suscite la lignée de l'autre, comme il se lit dans les saintes Bibles.

Circoncision indifférente. Ceux qui observent la circoncision la veulent sans aucune cérémonie, disant seulement qu'ils le trouvent ainsi écrit, et que Dieu commanda que l'on dût se circoncire : de quoi il ne se faut ébahir; car ils circoncisent les femelles, encore qu'il n'en soit fait aucune mention dans le Vieux-Testament. Ceux qui gardent le baptême y procèdent en cette manière : ils le donnent aux mâles ayant quarante jours et aux femelles de soixante; auquel âge ne pouvant arriver, les enfants meurent sans baptême; ce qui étant venu à ma connoissance, je ne pus me tenir de publier en plusieurs lieux la grande faute et erreur qui étoit totalement contre l'évangile, où il est écrit : *Quod natum ex carne, caro est, et quod natum est ex spiritu, spiritus est;* qui signifie : « Ce qui est né de la chair est chair, et ce qui a pris naissance de l'esprit est esprit. » A quoi ils me répondoient quelquefois, qu'à ceci, la foi de la mère suffisoit avec la communion qu'elle recevoit étant enceinte. Ils font ce baptême en l'église comme nous, sinon qu'ils baptisent à la porte et non sur les fonts, avec un pot plein d'eau qu'ils bénissent; mettant l'huile, ainsi que nous faisons, sur le som-

Baptême des mâles au quarantième jour, des femelles au soixantième.

Joan. 3.

Foi et communion des parens pour baptême aux enfants.

Forme de baptême.

met de la tête et aux épaules ; n'usant point du chrême ni de l'huile d'extrême-onction. Cet office de catéchisme n'est pas si ample que celui de l'archevêché de Bracharense; mais semble revenir sur celui qui s'use par toute l'Église romaine. Lorsqu'ils veulent baptiser la petite créature avec cette eau, celui qui assiste là comme compère la prend d'entre les mains de la commère qui la tient, puis la met sous ses bras, la tenant en haut en penchant, et le prêtre saisit le pot avec une main, et de l'autre, répandant l'eau sur la tête de l'enfant, le lave, prononçant nos mêmes paroles, en leur langue, qui sont : « Je te baptise, au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit », et administrent toujours ce sacrement le samedi, ou le dimanche à la messe au matin; donnant en petite quantité la communion, tant aux mâles qu'aux femelles, à qui ils le font avaler à force d'eau; ce que je trouvois fort dangereux, comme je leur remontrai n'être en rien nécessaire. La raison pour laquelle ils répandent l'huile sur la tête de la créature, comme j'ai dit, est pour autant que tous les enfants sont rasés avant qu'on les porte baptiser. Et ces marques, lesquelles nous voyons porter à quelques esclaves noirs, sur le nez, entre les deux yeux, ou bien sur les sourcils, ne sont pas faites avec le feu, ni pour chose qui concerne aucun point

Paroles du baptême aux terres de Prête-Jan, toutes telles que celles dont nous usons en icelui.

Marques des Noirs au visage, dont et pourquoi.

de la religion chrétienne, ainsi qu'on a faussement présumé; mais se font seulement par une galanterie, avec un fer froid, disant que cela est de fort bonne grâce; tellement qu'il se trouve des femmes fort expertes en cette affaire, qui font ces marques en cette sorte : elles prennent un grain d'ail épluché, et non par trop frais, qu'elles mettent auprès de l'œil ou autre part, où elles veulent imprimer le signe, puis taillent la chair autour avec la pointe d'un couteau; cela fait, elles élargissent la cicatrice, dans laquelle elles appliquent un peu de cire, et sur celle-ci un petit morceau de pâte, bandant après cela la tête du personnage, qui ne doit se bouger de toute la nuit; si bien que la marque demeure à jamais, et semble avoir été faite avec le feu, à cause que la couleur de ce signe est plus noire et obscure que le teint du visage basané. J'ai vu porter en terre des personnes, tant grandes que petites, et de toutes qualités, en une même manière, sans aucune différence : ils n'usent aucunement de chandelle quand la personne tire à sa fin; mais étant expirée, ils encensent et lavent le corps, qu'ils enveloppent après dans un linceul, sur lequel ils mettent un cuir de bœuf étendu dans la bière, si c'est quelqu'un d'autorité; lequel étant porté à l'église, les prêtres chantent quelque

Ensevelissements, et la forme.

office, l'accompagnant avec la croix, l'encensoir et l'eau bénite, toujours en courant, tant que leurs jambes les peuvent porter; de sorte qu'il n'y a homme qui les puisse atteindre. Puis étant parvenus dans l'église, ne mettent le corps dans la fosse; mais le jettent incontinent auprès, sans chanter aucune chose de notre office des morts ni aucun pseaume de David, encore moins de ceux de Job. Dont ayant envie de savoir d'eux ce qu'ils disoient, ils me répondirent qu'ils chantoient l'évangile de saint Jean tout entier, lequel fini, ils jetoient le corps dans la fosse, qu'ils encensoient premièrement et arrosoient d'eau bénite, sans qu'ils célébrassent aucune messe, ni pour le trépassé, ni à l'intention d'aucun survivant; car ce n'est pas leur coutume d'en célébrer plus d'une par jour, après laquelle ils communient tous ceux qui s'y sont trouvés.

Office et chant pour les morts, nuls. Évangile saint Jean pour tout service mortuaire.

Assiette, fertilité et abondance de vivres de Barva, chef du domaine de Barnagas. Sa principauté sur les autres seigneurs, et capitaines lui rendant tribut, comme lui à Prête-Jan. Mode à garder le bestial des bêtes ravissantes. Église de Barva divisée par les deux sexes. L'infinité de moines. Mariage des prêtres sans retour à secondes noces ni a fornication, sous peine d'être dégradés et faits laïcs. *Item* nulles écoles et nuls évêques, fors le patriarche donnant les ordres. Clôture des cimetières, pour garder les corps contre les bêtes sauvages.

L'ASSIETTE de Barva est sur un rocher fort Assiette de Barva.

haut, à côté duquel passe un fleuve, et sur celui-ci sont fabriquées toutes les maisons du roi, fort bien édifiées, retenant la montre d'une forteresse. Mais tout le reste du plat pays est fort beau et bon; consistant en très-amples campagnes, peuplées d'une infinité de villages et hameaux, avec ce que le terroir est très-fertile et commode à nourrir le bestial, comme vaches, brebis, chèvres, et plusieurs autres animaux de gibier. Le fleuve est abondant en poisson, et là se trouvent des oies sauvages et canards marins en grande quantité, avec force sauvagine de toutes sortes, comme sont vaches sauvages et lièvres sans nombre; tellement qu'il ne se passoit de matin que nous n'en tuassions vingt ou trente sans aide de chiens, ains au filet seulement. On y voit de trois espèces de perdrix, qui ne diffèrent en rien aux nôtres, sinon en grandeur, qui est de celle d'un chapon, et de couleur des pieds et du cou, qui est jaune; les autres sont comme des poules, ayant le bec et les pieds vermeils. Il s'en trouve encore quelques autres de la nature des nôtres, sinon qu'elles ont le bec et les pieds gris, quoiqu'elles soient bien d'autre couleur; mais d'un même goût au manger, et encore plus délicates. Le nombre de grives qui s'y trouvent est infini; tellement que par leur vol épais elles viennent

Perdrix de trois espèces.

Grandeur de perdrix.

à obscurcir la clarté du soleil ; étant fort bonnes et grasses : et il y a semblablement une infinité de cailles et poules. Finalement il s'y trouve de toutes espèces d'oiseaux qui se peuvent penser ou désirer, et beaucoup de ceux qui nous sont connus, même des papegais, et grande quantité d'autres, desquels nous n'avons nulle connoissance. On y trouve semblablement des oiseaux de proie, comme aigles, faucons, autours, éperviers, émerillons, crécerelles, et toute autre espèce qu'il est possible de nommer. Les montagnes sont pleines de cerfs, chevreuils, sangliers, tessons, chamois, lions, renards, et de plusieurs autres sortes de bêtes sauvages. Et s'émerveillant aucun, comme il pourroit être possible qu'en tel pays se pût trouver une si grande quantité de fères, tant de gibier, et un fleuve si abondant en poisson le pays étant aussi peuplé ; pour éclaircir le doute qui le tiendroit en suspens, je dis qu'il ne se trouve personne qui chasse ou pêche, ni qui tienne aucun engin propice à cet effet, à cause que les habitants ne font compte de telles viandes ; parquoi ce seroit chose très-facile à qui se délecteroit de pêcher de tels animaux, de les mettre aux abois et d'en tuer tant qu'on voudroit, à cause que le pays n'est pas battu, et ne se trouve personne qui leur donne la chasse, et ne sont

Fères non nuisibles.

les fères, à ce que j'ai entendu, aucunement molestes ni nuisibles, bien que les habitants ne s'en tiennent pas fort assurés; ains ils les redoutent fort. Il advint une fois, en un lieu qui s'appelle *Camarva*, distant de Barva par l'espace d'un millé, qu'un lion se transporta, par cas d'aventure, à la porte d'une étable, où il trouva un homme dormant, avec un sien petit-fils là auprès, pour garder ses vaches, lequel il étrangla sans être aperçu de personne et sans offenser l'enfant aucunement; puis lui mangea le nez et lui ouvrit l'estomac, ce qui rendit les gens du pays fort intimidés et pleins de frisson; disant que ce lion étant acharné sur les personnes, feroit beaucoup de mal, tellement qu'à grande peine se trouveroit homme qui pût éviter la fureur de sa griffe. Toutefois, ainsi qu'il a plu au Seigneur, on n'a depuis ouï dire qu'il en soit avenu aucun inconvénient. Cependant, nous prenions le plaisir de la chasse fort près de ce lieu, sans jamais rencontrer aucun lion; mais bien des panthères et des tigres, qui ne nous faisoient aucun déplaisir.

Lion dévorateur d'un homme dormant, sans blesser l'enfant.

Panthères et tigres non nuisibles.

Etymologie ou déduction du nom de Barnagas.

Ce Barnagas, duquel je vous ai souventefois parlé, porte le titre de roi, parce que *nagas* signifie roi, et *bar*, mer. Ainsi, ce nom, composé de ces deux vocables, emporte autant comme roi de la mer; et quand quelqu'un vient à s'em-

parer de cette seigneurie, on lui pose la couronne sur le chef; mais il faut qu'on obtienne ce domaine avec le sceptre sous le consentement et faveur de Prête-Jan, lequel maintient le seigneur en cet état tant que bon lui semble, et l'en démet par le même moyen quand il lui plaît; car, pendant que nous étions en ces régions-là, ce qui a été l'espace de six ans, j'ai vu quatre Barnagas, dont le premier étoit Dori, lorsque nous commençâmes à marcher sur les terres de ce seigneur, qui mourut en sa dignité, laquelle, après son décès, fut transportée à son fils Bulla, âgé de dix ou douze ans, qui ayant pris possession de la seigneurie, fut incontinent appelé à la cour du Prête-Jan, lequel l'en démit pour en investir un noble seigneur nommé *Arraz Anubiata*, qui en fut jouissant par l'espace de deux ans, puis en fut dépouillé et un autre seigneur emparé, qui se nommoit *Adibi*, fort gentil personnage, et est encore à présent jouissant, tenant sous sa puissance plusieurs grands seigneurs, qui s'appellent *Xuus*, qui sont très-puissants; dont l'un s'appelle *Xuus-Cire*, ayant épousé l'une des sœurs de Prête-Jan. Nous ne fûmes jamais en cette terre ni en celle de Xumeta, pour être fort éloignée du chemin de la cour. Il y a bien une autre Xumeta, qui s'appelle *Cervil*, dont l'as-

Rois établis et déposés à la volonté de Prête-Jan.

Xuus, capitaines.

Xumeta.

Cervil.

siette nous fut enseignée, et nous la connûmes pour un pays fort beau et fertile en toute espèce de grains et légumes; et il m'a été dit que les habitants pourront toujours lever et mettre en campagne quinze mille lances, avec les arcs et targues. De sorte que ces deux seigneurs, Xuus Chama et Xuus Burro, étant alliés ensemble, comme il m'a été acertainé, en une seigneurie, étoient si puissants, que Prète-Jan, craignant quelque révolte contre le Barnagas, divisa leur domaine en deux, quoique avec cela ils ne laissent d'être forts et grands; et l'on dit que le pays dont ils vouloient jouir étoit jadis le royaume de la reine Candace, laquelle de ce temps-là n'avoit d'autre domaine, et fut la première chrétienne de cette terre. Il y a, outre cela, deux autres capitaineries, qui sont Daffila et Canfila, lesquelles confinent avec l'Égypte, et demeurent ces seigneurs et capitaines sur les lisières, ayant des trompettes, qu'ils appellent *ugandas*, marchant devant eux, ce qui ne peut être entretenu que par de grands seigneurs : ils sont tous vassaux du Barnagas, qu'ils servent aux guerres qu'il entreprend et partout où il se trouve. Il y a plusieurs autres seigneurs sous sa puissance, appelés *Arrazes*, entre lesquels nous eûmes connoissance d'un qui s'appeloit *Arraz-Aderao*, qui avoit quinze mille hommes d'ar-

Candace, reine, première chrétienne de la terre de Xumeta.

Ugandas, trompettes.

Arrazes, chefs.

Arraz Aderao, chef d'hommes d'armes.

mes à sa charge, appelés *Cavas*, et l'ai vu deux fois en cour, toujours devant la porte du roi, sans chemise, ayant seulement une pièce de drap de soie, ceinte depuis le milieu du corps jusqu'en bas, sur les épaules une peau de lion, en la main dextre une zagaille et une targue en la sénestre. Dont le voyant en tel équipage, je demandai par quelle raison se maintenoit ainsi un tel homme et si grand seigneur; à quoi il me fut répondu que c'étoit le plus honorable habit qu'un chef d'hommes d'armes eût pu porter. Et il étoit escorté par vingt ou trente, que nous pourrions dire fantes, armés et embâtonnés de zagailles et targues. Le seigneur Barnagas en a deux autres, Arraz Tagale et Arraz Jacob, seigneurs de grands pays, et plusieurs Xuus, capitaines et seigneurs; mais sans titre. De sorte qu'il a sous son gouvernement beaucoup de seigneurs et de pays, étant avec eux tributaire du Prête-Jan, à qui ils payent le guibre de leurs terres; et toutes ces seigneuries sont situées du côté de l'Égypte et de l'Arabie, d'où sont amenés les bons chevaux, draps d'or et de soie, desquelles choses ils rendent tribut au Barnagas, qui, puis après, s'en acquitte de son côté, et par même moyen, envers Prête-Jan, pour soi et les siens, en lui rendant chaque année cent cinquante pièces de chevaux,

Cavas, hommes d'armes.

Habit d'armes heraldiau.

Guibre, tribut.

Chevaux égyptiens et arabes.

avec une grande quantité de soie et de draps d'or. Ils payent semblablement un grand nombre de cotons des Indes, pour les daces qui se tirent du port d'Éroque. Les habitants de Barva et leurs circonvoisins ont coutume de se ranger dix, douze et quinze ensemble dans une cour muraillée et bien fermée, laquelle n'a qu'une entrée, et là ils enferment les vaches, desquelles ils tirent le beurre et le lait, avec l'autre menu bétail, comme brebis, ânes et mulets; et avec ce qu'ils tiennent toujours la porte serrée toute la nuit, ils font encore des feux à la porte, tenant des gens pour faire la garde, de peur que leur bétail ne soit surpris et dévoré par les bêtes sauvages qui cotoyent de loin leurs habitations; tellement que, si l'on ne tenoit cet ordre, ils ne sauroient garder une bête que tout ne fût dévoré: et ceux-ci sont de Barva, avec leurs voisins, qui vont labourer les terres et semer le millet sur la montagne du monastère de la Vision, trois mois avant l'hiver général; ce qu'ils font pour deux raisons, dont la première est parce qu'ils se trouvent prochains de la mer par où passent tous les vivres qu'on transporte à la Mecque, au Tor, à Zidé, et par toute l'Arabie et les Indes. Dont ceux-ci ayant beaucoup de sortes de semences et grains, tâchent de trouver lieu pour en avoir

Tribut rendu à Prête-Jan.

Garde nocturne du bétail contre les bêtes sauvages.

Opportunité de lieu à vendre les grains.

délivrance. La seconde cause est, que l'année apporte deux hivers en ce pays, qui sont divisés par temps, avec ce que les blés ne peuvent croître qu'à force d'eau; c'est pourquoi les habitants de Barva laissent leur terroir pour aller semer les millets à la montagne de la Vision, où est l'hiver pour lors, qui dure tous les mois de février, mars et avril; ce même temps revenant en une terre au domaine du Barnagas, qui se nomme *Lama*, loin de la montagne de la Vision, environ huit journées; et semblablement cet hiver se fait sentir en un autre pays qui s'appelle *Dobas*. Or, d'autant que ces semences de millets requièrent la pluie, le plus fort de ce temps écoulé, on va les semer où l'on sait que le pays est pluvieux, et, par ce moyen, ils s'aident de tous ces deux hivers. Il y a deux églises en ce lieu de Barva, fort grandes et riches, près l'une de l'autre, dans lesquelles sont entretenus plusieurs prêtres, et en l'une desquelles, qui s'appelle *Saint-Michel*, demeurent les hommes, et l'autre, qui prend son nom des deux apôtres, est habitée par les femmes; et l'on dit que celle où demeurent les prêtres fut érigée par un grand seigneur, qui étoit pour lors Barnagas, lequel ordonna que nulle femme n'y entreroit, sinon celles des postérieurs Barnagas et la sienne avec une chambrière, lors-

Double hiver.

Églises de Barva. Temple d'hommes et temple de femmes.

Modeste refus de privilége.

qu'elle voudroit se communier seulement; ce qu'elle ne voulut faire, ne voulant être plus autorisée en ces matières-là que les autres de son sexe, qui demeurent à la porte dans le circuit qui est devant l'église, où elles reçoivent le sacrement avec les gens laïcs, devant la porte de l'Église des Apôtres. Tellement que j'ai toujours vu la femme du Barnagas se communier avec les autres, ne voulant user du privilége à elle octroyé, d'aller recevoir son sacrement en l'église des hommes. Ces deux églises ont leur circuit des cimetières, se touchant l'un à l'autre, étant environnés de murailles; et le pain du sacrement se fait en une maison pour ces deux églises, dont les deux messes de celles-ci se célèbrent en une seule, les prêtres de l'une servant à toutes deux, à savoir une partie en l'église des hommes et l'autre en celle des femmes, et font l'office ainsi divisés. Ces églises n'ont aucunes décimes, mais des possessions seulement, qui appartiennent aux prêtres, qui les font cultiver et labourer, compartissant entre eux le revenu qui provient d'elles, et le Barnagas leur fait délivrer tout ce qui leur est nécessaire au service de l'église, comme les paremens, ornemens, cire, beurre, encens, et toutes autres choses à ce requises. Il y a environ vingt prêtres, et ordinairement dix

ou douze moines, et je n'ai aucune souvenance d'avoir vu d'église de prêtres en ces marches, où il n'y eût des religieux, ni monastères où ne se trouvassent des prêtres. Vous assurant qu'il y a si grand nombre de moines, que tout en est presque couvert; de sorte qu'on ne voit autre chose par les couvents, églises, chemins, par tous les marchés, et finalement en tous les lieux auxquels l'on saurait mettre le pied.

Mariage de prêtres à une seule femme en leur vie.

Les prêtres se marient avec une seule femme, observant mieux les lois de mariage que ne font les gens laïcs; en quoi faisant, ils vivent continuellement en leur maison, avec leurs femmes et leurs enfants; et leurs femmes mortes, il ne leur est pas permis d'entrer aucunement en seconde noces, comme il n'est semblablement loisible aux femmes survivantes d'épouser d'autres maris; mais bien d'entrer en religion et se rendre nonains si bon leur semble. S'il avenoit que le prêtre marié eût affaire et compagnie avec une autre femme, l'entrée de l'église lui seroit défendue, avec ce qu'il ne participeroit à son revenu; mais seroit tenu au nombre des gens laïcs seulement. Ce que je sais être véritable, d'autant que j'en vis un qu'on fit convenir et appeler devant le patriarche, pour avoir été trouvé couché avec une femme; ce qu'il ne put nier, et confessa le délit en ma pré-

Dégradation de prêtres fornicateurs.

Exemple de dégradation prophane.

sence : en punition de quoi il fut condamné à ne plus porter de croix en main, de n'entrer dans l'église, et reprendre l'état séculier. Outre ce, s'il avenoit qu'un prêtre veuf se couple avec une femme par mariage, il demeureroit entre les gens laïcs, comme il en prit à Abuquer, duquel j'ai parlé ci-dessus, qui, après le décès de sa première femme, rentra en secondes noces, épousant Rommaine Orque, sœur du Prête-Jan. Celui-ci donc étant prêtre et grand chapelain de ce seigneur, ayant laissé écouler plusieurs années, s'étoit marié : c'est pourquoi l'Abuna-Marc l'avoit dégradé et inséré entre le nombre des laïcs, et comme ceux-ci, il étoit contraint de demeurer à la porte pour recevoir ses sacrements. La plus grande partie des fils des prêtres se rangent de l'ordre paternel, à cause que ce n'est pas la coutume en ce pays-là de tenir des écoles pour enseigner à lire ou à écrire, parce qu'il ne se trouve personne faisant profession de telle vocation ; si bien que les prêtres montrent le peu qu'ils savent à leurs enfants, qui, par ce moyen, se rendent capables pour recevoir l'ordre de prêtrise de l'Abuna-Marc, leur patriarche, qui est seul en toute l'Éthiopie, sans aucun évêque ni autre personne qui donne les ordres aux prêtres ; ils les reçoivent deux fois l'année, ainsi que je vous ferai entendre ci-

après, comme je me retrouvai par plusieurs fois à de telles cérémonies. En tous ces pays, les cimetières des églises sont enserrés de fortes murailles, pour éviter que les bêtes sauvages n'y viennent déterrer les morts; et les habitants portent une grande révérence à leurs églises, tellement que personne n'oseroit passer à cheval devant elles; mais les passants démontent incontinent qu'ils s'en voient près, marchant à pied jusqu'à ce qu'ils aient outrepassé de bien loin le cimetière.

Départ de l'ambassadeur; désertion de ses guides et aides. Transport de bagage jusqu'au lieu de Barva, par importunité de requêtes. Survenue d'un légat de Prête-Jan, et manière de le recevoir. Nonchalance et tricherie de Barnagas. Description du lieu de Barva, des églises, marchés et marchands, prêtres, moines et religieuses. Leurs formes et habits. L'état du Barnagas, et ordre de sa justice. Guerre entreprise et publiée par lui contre les Nubes. Demande et larcin d'armes portugaises.

Nous fûmes contraints de séjourner en ce lieu de Barva plusieurs jos , sans que jamais nous pussions trouver le moyen d'avoir notre dépêche. Toutefois, nous sollicitâmes de si près, et fîmes de sorte, qu'à la fin nous fûmes expédiés, et partîmes le vingt-huit juin, l'an mil cinq cent vingt, assez joyeux et contents de nous trouver sur les champs. Mais ceux qui portoient notre bagage nous abandonnèrent à deux

Séjour et départ de Barva.

milles loin de la ville, disant qu'ils n'étoient pas tenus de nous servir outre, pour autant qu'ils étoient sur les confins de leur terre; et de fait nous laissèrent autant fâchés par leur lâcheté que pleins d'ennui de nous trouver à la campagne sur le plus fort de l'hiver de ce pays, avec nos hardes chargées de grandes pluies et eaux. L'ambassadeur et trois autres de compagnie reprirent la route de Barva pour parler au Barnagas, laissant avec nos besognes le secrétaire et le facteur, accompagnés d'autres Portugais. Mais étant arrivés à Barva, bien délibérés d'avertir le Barnagas des trousses et outrages que nous faisoient ses vassaux, il nous fut impossible de lui parler ce jour là, jusqu'à l'autre, qu'on nous donna le moyen de nous présenter devant lui, ce que nous fîmes, lui remontrant si bien notre affaire, qu'il nous promit de faire porter notre bagage plus outre, l'espace de cinq milles, qui pouvoient être deux confins de plus de ce que nous avons dit ci-dessus, à savoir de château à autre; puis fut laissé par ceux qui le portoient au milieu d'une autre campagne, où il demeura l'espace de quatre jours à la pluie, accompagnée d'un merveilleux et horrible tonnerre, qui nous épouvantoit, de sorte que nous ne pouvions prendre aucun repos, par la diligence que nous

faisions d'aller visiter nos hardes d'heure à autre, desquelles nous étions éloignés l'espace de cinq ou six milles ; puis faisions retour, et tantôt nous acheminions vers le Barnagas, le suppliant que son plaisir fût de nous délivrer gens et bêtes pour nous conduire et porter nos besognes, qui étoient au roi de Portugal, lequel les envoyoit au Prête-Jan ; ou bien qu'il dît tout court s'il avoit envie de le faire ou non ; ce que sachant, nous les ferions brûler, afin que nous pussions suivre nos erres sans aucun empêchement. Il est vrai qu'il se montroit fort prompt à promettre, mais fort lent et tardif à exécuter. Toutefois, à la fin, vaincu plus par notre importunité que d'aucune humanité, il nous donna gens pour enlever nos besognes, au bout de quatre jours.

Importunité des Portugais en pays étranger.

Le trois juillet, nos besognes arrivèrent en un lieu qui s'appelle *Barra*, avec grandes pluies, où nous étions dans l'espérance de déplacer incontinent. Ainsi, nous nous transportâmes de rechef vers le Barnagas, le priant très-affectueusement qu'il lui plût de grâce nous donner notre dépêche, ce qu'il nous promit de faire : mais le jour suivant arriva un gentilhomme de la cour de Prête-Jan, lequel fut si bien venu et caressé du Barnagas, qu'il nous mit en oubli ; car il alla audevant de lui jusque vers une pe-

Barra, château du Barnagas.

Arrivée d'un gentilhomme, légat de Prête-Jan.

tite montagne hors la ville, avec une grande assemblée populaire, étant le seigneur Barnagas tout nu, depuis la ceinture en sus, auquel équipage s'étant rencontrés, le gentilhomme se mit sur cette montagne, en lieu éminent, et dont il pouvoit être vu et ouï de tous en général, et là se prit à déclarer la teneur de son ambassade, qui fut en cette sorte: Le roi vous envoie salut; auxquelles paroles il n'y eût celui qui ne s'inclinât de l'une des mains en terre, ce qui est l'honneur et révérence dont on use en ce pays; puis poursuivit de réciter ce dont il avoit été chargé par Prète-Jan; et ayant mis fin à ses paroles, le Barnagas chargea des habits assez riches, conduisant le gentilhomme en son palais. Tel est l'usage de déclarer l'ambassade du Prète-Jan, le porteur de laquelle on doit recevoir à pied, hors la maison, et nu de la ceinture en sus, demeurant ainsi jusqu'à ce qu'on ait ouï la fin; et si c'est chose par laquelle celui qui la reçoit connoisse n'être mal vu du Prète-Jan, il reprend ses habillements; sinon il demeure ainsi, lui semblant avoir encouru l'indignation de son seigneur. Or, pendant que celui-ci demeura en la cour du Barnagas, qui étoit frère de la mère du Prète-Jan, l'ambassadeur, accompagné de nous autres, alloit souvent lui parler afin d'être

Inclination devant le légat de Prète-Jan, pour son salut.

En quelle manière les vassaux et sujets du Prète-Jan reçoivent ses ambassadeurs.

expédié; mais il répondoit assez farouchement, nous priant de le laisser en paix, parce qu'il se trouvoit mal; puis, une autre fois, on ne nous laissoit pas entrer, sous prétexte qu'il reposoit; et la chose alla tellement en prolongeant, que ce gentilhomme repartit. L'ambassadeur indigné alla trouver le Barnagas, et lui dit que c'étoit très-mal se souvenir des promesses, et que pirement il donneroit effet au serment par lequel il s'étoit obligé au grand capitaine de recevoir tous les siens en sa protection; promettant de leur donner toute aide et faveur, puisqu'il s'acquittoit si mal du devoir auquel il s'étoit soumis par sa promesse, et qu'il tenoit si peu de compte des besognes du roi de Portugal. Mais toutes ces remontrances servirent de peu, et ne l'émurent pas davantage à nous donner notre dépêche, rejetant la faute sur l'occupation des étrangers qui l'avoient retenu, et sur l'accident de sa maladie. Combien que nous connoissions assez par expérience ses ruses et défaites; car il ne lui étoit survenu aucune affaire par le moyen des étrangers, ce que nous connûmes par sept ou huit Maures que nous vîmes arriver à cheval, le huit du mois, qui, à leur port, sembloient bien personnages d'autorité, et venoient de lointains pays, avec fort beaux chevaux qu'ils vouloient lui donner pour

s'acquitter du tribut de l'année, dont ils lui sont redevables, et au Prête-Jan semblablement. Et pour autant que l'arrivée de ceux-ci lui apportoit quelque profit, les affaires des étrangers et encore moins les maladies ne le retenoient pour lors aucunement ; de sorte que la courtoisie et l'humanité grande dont il s'efforçoit d'user envers ces Maures nous étoient assez préjudiciables. Tant que l'ambassadeur, pour jouer à quitte ou double, et mettre fin à la chose, lui demanda douze mules à emprunter ; mais il répondit tout court qu'il ne le pouvoit faire, et que nous en pouvions bien acheter si nous en avions besoin. Ce que voulant faire, ses serviteurs venoient menacer les habitants du lieu de les châtier et leur ôter l'or qu'ils recevroient des mules qu'ils nous avoient vendues ; car en ce pays, il ne court aucune monnoie, ce qui est cause que tout le monde s'excusoit envers nous sur le Barnagas, à cause qu'il vouloit vendre ses mules et en avoir la dépêche ; si qu'ils n'eussent osé entreprendre sur lui. La coutume de tous les royaumes de Prête-Jan est de ne prendre aucune monnoie, sinon l'or qui se donne au pays, dont le principal est d'une once, ce qui fait le poids de dix pardais; puis vient la demie, et parlant par le menu, on use de drachmes, dix desquelles viennent

Tricherie du Barnagas.

Poids et valeur ou équipolence de l'or.

à faire une once ; et cette drachme égale ici la valeur de celle de Portugal, ou bien dans l'Inde revient à trois quarts de ducat d'or, en or ; si que l'once est de sept ducas et demi d'or, en or. Davantage, ce Barnagas avoit ordonné qu'autre que lui et ses ministres n'eût à tenir les poids à peser l'or ; tellement que par ce moyen, lui et ses facteurs venoient à savoir aux mains de qui alloit l'or, lequel il enlevoit à ses vassaux quand bon lui sembloit, comme eux-mêmes m'en acertainèrent.

Église de Notre-Dame.

En ce lieu de Barra est une église de Notre-Dame, grande, neuve, embellie de peintures excellentes, et ornée de plusieurs draps et toiles d'or, de draps de soie cramoisie, de velours de la Mecque, et de camelots, qui servent, tant en celle-ci qu'en l'autre de Barva de laquelle j'ai parlé ci-dessus, et il n'y a entre ces deux autre différence, fors qu'en celle-ci on fait l'office plus solennel, à cause que c'est le lieu de la résidence du Barnagas, et qu'il y a une multitude de religieux et un plus grand nombre de prêtres par lesquels l'église est gouvernée ; où je me retrouvai une fois à voir faire une procession autour du plus grand circuit de cette église, qui est le cimetière ; il y avoit une grande assemblée de prêtres et religieux revêtus des ornements susnommés, accompagnés d'hommes et de femmes, lesquelles

Procession pour avoir de l'eau.

se communient en cette église avec les personnes laïques, et environnèrent l'église plus de trente fois, toujours chantant en manière de litanies, au son de plusieurs tambours et cymbales; et observent cette coutume, chantant devant l'image de Notre-Dame, et sonnant, tant aux jours des dimanches qu'à ceux des fêtes auxquels ils se communient; et me dirent qu'ils faisoient cette procession pour implorer la miséricorde du seigneur, afin qu'ils eussent des pluies pour faire leurs semences alors, qui étoit au mois de janvier du temps de leur été. Les cloches sont de pierres, comme aux autres églises, et les campanes assez mal façonnées. Là se tient un grand marché, comme au lieu de Barva, et à tous autres qui sont chefs de paroisses ou congrégations, où il s'en tient un tous les samedis, auquel on a coutume de troquer une chose pour une autre, comme vache pour vache, donnant de retour pour la chose de moindre estime et valeur, deux ou trois mesures de froment ou de sel. On y troque semblablement des chèvres contre du pain, et pour du pain on achète des draps, mules et vaches; mais surtout ils ont marché de ce qu'ils veulent avoir pour sel, encens, poivre, myrrhe et perles menues, toutes lesquelles choses sont fort de requête et grand prix, dont ils ne font moindre

Marché.

Choses menues et précieuses pour argent.

compte que de l'or même. Tellement qu'elles ont cours par toutes les terres comprises au domaine du Prête-Jan et des Gentils. Pour ce qui est de petite conséquence, on change poules et chapons : et finalement, toutes choses desquelles on a besoin se trouvent en ces marchés en troque ; car on n'y use d'aucune espèce de monnoie en sorte que ce soit. Et ne fait-on grand bruit en marchandant ou trafiquant ; car en peu de paroles les marchands viennent à s'accorder, ce qui me causoit une grande merveille. Les plus grands négociateurs, en ces assemblées, sont les moines, prêtres et religieuses ; dont ces beaux pères sont vêtus honnêtement d'habits qui leur battent jusque sur terre. Les autres se parent d'ornements jaunes de gros draps de coton; mais aucuns portent peaux de chèvres de même couleur, et veloutées, lequel habit est semblablement particulier aux religieuses. Quant aux moines, ils chargent, outre ce, des capes faites à la mode de celles de nos religieux de l'ordre Saint-Dominique, de mêmes peaux ou draps jaunes, avec chapeaux. Les nonnains ne portent sinon leur simple habit, ayant la tête rase, environnée d'une ceinture de cuir; et venant sur l'âge, elles se coiffent de certaines coiffes, avec un voile par-dessus. Elles ne sont recluses dans aucun

Troc paisible sans bruit.

Moines et prêtres marchands.

Habits divers.

Habit de nonnains.

monastère, mais demeurent aux villages. Et pour autant que les couvents observent tous un même ordre, elles rendent obéissance à celui duquel elles sont plus prochaines, et dont elles reçoivent leurs habits. On estime que les anciennes d'icelles mènent une sainte vie; mais la plus grande partie à enfants. L'habit que portent les prêtres ne diffère guère d'avec celui des gens laïques, à cause qu'il est tout d'un même drap; ils se ceignent assez proprement, sans différer aucunement d'avec les autres, sinon qu'ils portent toujours un croix en main et la tête rase; et au contraire, le peuple porte toujours longue perruque; mais les prêtres ne se font abattre la barbe, et les gens laïques la font couper sous le menton, en quoi ils sont suivis par tous les moines. Il s'y trouve encore une autre espèce de prêtres, lesquels s'appellent *Debeteras*, qui vont bien honnêtement en ordre, tellement qu'ils donnent bien à connoître, par la somptuosité de leurs habits, la grandeur de l'état duquel ils font profession, avec ce qu'ils ne fréquentent pas les marchés comme font les autres.

Habits de prêtres comme de séculiers.

Debeteras, chanoines.

Encore que ce Barnagas soit un grand seigneur, portant titre de roi, si est-ce qu'il se trouve détenu en plus grande pauvreté que la grandeur de son état ne sembleroit mériter; car

toutes et quantefois que nous lui parlâmes, nous le trouvions toujours assis ou gisant sur une couche couverte d'une couverture de drap de coton cotonné, qu'ils appellent *basut*, lequel est assez bon quant au pays, où l'on en trouve d'assez grand prix; et au derrière de cette couchette se voient, contre la paroi nue, quatre épées assez riches, pendues à quatre chevilles de bois, et deux grands livres semblablement contre la muraille; puis, au-devant, quelques nattes étendues, sur lesquelles on faisoit asseoir ceux qui venoient visiter ledit seigneur. Sa femme étoit toujours assise auprès de sa personne, sur une natte, vers le chevet, et n'est jamais qu'il ne se trouve plusieurs personnages dans sa chambre, assis sur ces nattes. Au devant de la couchette sont continuellement quatre chevaux au ratelier, l'un toujours sellé, et les autres seulement couverts de petites couvertures. Toutes ses maisons sont ceintes de deux murailles, avec deux portes, à chacune desquelles demeure ordinairement un portier avec un fouet de courroies; et en celle qui est la plus prochaine de la demeure de ce seigneur, sont ordonnés les plus nobles portiers; puis, au milieu des deux, qui est l'enceinte du circuit, séjourne continuellement un alicaxy, lequel administre justice après

Basut, drap de coton.

Maintien domestique du Barnagas.

Alicaxy, auditeur ou maître-d'hôtel.

avoir ouï les parties ; et si la cause est de grande importance, il donne audience aux uns et aux autres jusqu'à la conclusion, laquelle ayant diligemment écoutée, va communiquer de l'affaire avec le Barnagas, lequel jette la sentence. Mais étant question de chose légère, l'alicaxy en peut ordonner, mettre les parties d'accord et fin à leur différend. Outre ce, il est requis qu'à toutes les sentences qui sont données par le Barnagas ou l'alicaxy, assiste un homme de compte et autorité, lequel prend son nom de l'office qu'il exerce, qui s'appelle *Mallagana*, auquel les parties demandent actes de leur cause, voulant appeler devant le Prète-Jan ou ses auditeurs ; à cause de quoi le seigneur vient à entendre toute la substance des différends, tant des grands que des petits ; suivant laquelle ordonnance, tous les grands seigneurs qui sont sous son domaine tiennent un alicaxy et mallagana ordonné par le Prète-Jan. Le semblable font les capitaines qui tiennent du Barnagas ; et les grands seigneurs qui sont en sa cour ou autres, qui se transportent vers lui pour leurs affaires, procèdent en cette manière. Étant partis de leurs habitations, ils chevauchent sur une mule, accompagnés de sept ou huit personnes qui marchent devant, jusqu'à la première porte, où parvenus, ils mettent

Forme judiciale.

Mallagana, notaire de Prète-Jan.

Accès à la cour du Barnagas.

pied à terre ; et si c'est quelque grand seigneur, il va à huit, dix ou douze mules, ou plus, selon que sa qualité le peut porter; puis après être parvenu au palais du Barnagas, il démonte à la première porte, s'acheminant de là à la seconde, où ne pouvant d'aventure entrer, s'assied à l'air, comme les abeilles au soleil, sans aucun entretien, débat ou exercice. Tous ces grands et honorés personnages portent des peaux de mouton autour du cou et des épaules, étant plus révérés ceux qui les portent de lion ou de tigre ; et étant parvenus en la présence du Barnagas, les ôtent pour lui faire honneur et révérence, tout ainsi que nous usons du bonnet. Or, pendant que nous étions en ce lieu de Barra, on fit publier à cri public, par un jour de mercredi, que le Barnagas vouloit faire marcher sa gendarmerie contre les Nubes, et tel fut l'ordre de la criée. Il y en avoit un qui alloit le premier, portant un drap en forme d'enseigne au bout d'une zagaille, étant suivi par un autre qui publioit la guerre contre ces peuples, lesquels sont, comme il me fut dit, éloignés des confins du domaine de Barnagas par l'espace de cinq ou six journées, côté de l'Égypte, et confinent avec les pays de Camphila et Daffila (ainsi que nous avons dit ci-devant), tributaires et sous la puissance du Barnagas.

Camphila et Daffila, contrées.

Ces Nubes ne sont Juifs, Maures ni Chrétiens, ce qu'ils ont été autrefois; mais par la négligence des ministres, ils laissèrent la foi, se rendant infidèles et sans loi quelconque, et l'on tire une grande quantité d'or de leurs pays. La cause de cette émotion étoit, pour autant que ces Nubes avoient tué un fils du Barnagas, et pour cette occasion fut incité à leur mouvoir guerre, pour se ressentir du tort qu'il avoit reçu d'eux, lesquels, comme j'en fus acertainé, sont braves combattants, tenant ordinairement sur les lisières de leurs pays jusqu'au nombre de quatre ou cinq cents chevaux; fort rusés aux armes, et merveilleusement bien aguerris. Joint aussi que leur pays est abondant en toutes sortes de vivres et animaux; ce qui ne peut être autrement, d'autant qu'il est assis sur les deux rivages du Nil, qui le traverse par long espace de chemin. Il avoit été crié que le Barnagas faisoit compte de bouger et se mettre aux champs dans le terme de cinq jours, bien que nous n'en vissions aucuns apprêts ni apparence, d'autant qu'il étoit mal assorti d'armes, à cause qu'il ne s'en trouve guère par-delà, et il n'y avoit en toute sa gendarmerie autres mieux embâtonnés ni en meilleur équipage que les cavas, armés d'une zagaille, une targue et un arc, avec force flèches; et les plus

La Nubie, abondante en toutes sortes de vivres et espèces d'animaux.

La Nubie, située sur les deux rivages du Nil, et par cette raison fertile.

Rareté d'armes.

Cavas, hommes d'armes.

apparents de l'exercite portoient épées, cimeterres et jaques de mailles, mais peu. Sur ces entrefaites, le Barnagas trouva occasion de demander à l'ambassadeur, en don, quelque épée, au moyen de quoi incontinent il lui offrit et donna la sienne qu'il portoit en voyage, qui néanmoins étoit assez riche et belle. Toutefois, non content de cela, il lui fit encore requête l'en accommoder d'une autre qu'il lui avoit vue, assez bien garnie et de grande valeur, disant que le grand besoin qu'il en avoit le forçoit à lui faire cette requête; dont ne pouvant l'ambassadeur user d'honnête refus, ni aucunement s'excuser, fut contraint d'en acheter une de ceux de sa compagnie, laquelle étoit couverte d'un fourreau de velours, ayant la garniture dorée, qu'il lui donna au lieu de la sienne. Mais la nuit suivante, nous ne pûmes faire un si bon guet, qu'un morion, avec deux épées, ne nous fussent dérobés en la maison où nous avions retiré nos hardes, dans laquelle les Portugais dormoient; mais la guerre signifiée nous fit penser que le larcin avoit été fait par le besoin d'armes qu'avoient les gens du Barnagas.

Barnagas habillé en demandeur. Armes de requête.

Départ de Barra par temps périlleux d'hiver en été. Arrivée en Timei, région merveilleusement belle et plantureuse. Plaies de langoustes gâtant toutes semences et plantes par les terres de Prête-Jan. Conjuration, et perdition de ces langoustes, avec divers exemples des calamités qu'elles font.

AVANT que de partir de ce lieu, nous achetâmes trois mules pour montures, Barnagas nous ayant accommodés de trois chameaux; mais à grande peine nous fut-il possible de nous déplacer de là, à cause des grands tonnerres et des pluies qui tombèrent, lesquelles nous molestèrent grandement, parce qu'en tel temps étoit la furie et le plus âpre de tout l'hiver, qui commence le quinze juin et finit au quinze septembre, auquel temps l'été prend son commencement, laissant d'un côté autant qu'il en prend de l'autre; et cet hiver est si véhément en ces pays, qu'il ne se trouve personne qui ose entreprendre quelque chemin; mais nous autres, préférant tout danger qui nous eût pu survenir à l'ennui que nous avions de marcher, nous hâtions toujours notre voyage de plus en plus, d'autant plus que nous étions ignorans de la portée du climat, encore plus du danger qui nous étoit prochain et éminent; mais nos hardes causèrent ce soudain départ, partie desquelles nous laissâmes à Barra avec notre fac-

Hiver furieux au temps de notre été.

teur, puis nous arrivâmes en un lieu appelé *Timei*, qui est des dépendances de Maizada, et distant de Barra, d'où nous partîmes, par l'espace de douze milles, pour lesquelles cheminer nous demeurâmes trois journées, à cause des grandes pluies et mauvais temps qui gâtèrent par les chemins tout ce que nous portions. Or, finalement, après que nous fûmes parvenus en ce lieu, nous trouvâmes un xuum nommé *Prime*, qui étoit frère du Barnagas, homme de bien très-vénérable, et qui usa de grande humanité et courtoisie en notre endroit. On disoit qu'il étoit semblablement frère de la mère du Prête-Jan, ayant sa xumeta distante de la congrégation de Maizada, trente lieues et non plus pour être la plus petite congrégation qui soit au royaume du Barnagas. Ce lieu est assis sur une haute colline de terre labourable et pleine de villages, découvrant la plaine de trois côtés par l'espace de quarante ou quarante-cinq milles; et de l'autre côté, à la longueur de trois milles, prend à son commencement une grande profondité ou pente, qui descend vers un grand fleuve, auprès duquel se découvrent de très-belles campagnes, toutes fertiles et cultivées, avec plus de cent villages. Si bien que je ne me saurois faire à croire qu'on peut trouver au demeurant du monde

Prime, xuum capitaine.

Xumeta, capitainerie.

une autre terre autant bien habitée et abondante en toutes sortes de grains, comme est celle-ci, laquelle ne peut être offensée ni aucunement endommagée par l'âpreté de l'hiver, encore moins d'inondations ni pluie, qui est le temps qu'on trouve le mieux à propos pour elle; tellement que les blés en viennent à se jeter et faire plus beaux. Joint aussi, que je ne pense point être possible de trouver une autre contrée mieux peuplée d'animaux, tant sauvages que domestiques, et là où se puisse prendre plus grande quantité de gibier et sauvagine; mais il n'y a d'autres fères que tigres et lions, avec un grand nombre de renards qui se trouvent partout le pays. Et ne faut que ceci te cause, lecteur, aucun ébahissement, si bien tu trouves qu'en pays tant peuplé et habité, il y ait si grande diversité d'animaux, et mêmement de chasse; car, comme il me souvient avoir dit, les habitants n'en tuent aucun, encore moins les peuvent-ils arrêter, s'ils n'atteignent quelques perdrix avec la flèche ou qu'ils ne les prennent avec des lacets. Il s'en trouve beaucoup de la chair desquels ils s'abstiennent de manger : comme porcs et lièvres, oies sauvages et canards, pour autant qu'ils n'ont le pied fendu; et ne mangeront d'aucun autre que premièrement ils ne l'aient égorgé avant qu'il

Gibier et fères.

meure. A cause de quoi il s'y en nourrit une grande quantité qui ne sont molestés, et auxquels on ne donne aucunement la chasse, parce qu'il n'y a pas de chiens pour tel effet; de sorte que nous transportant quelquefois au gibier, sans chiens, nous prenions le plus souvent plus de vingt lièvres dans les filets, en moins d'une heure, et autant de perdrix arrêtées dans les lacets, comme si nous eussions chassé aux poules dans une maison close; car elles n'y sont pas fort sauvages; tellement que nous en prenions autant que bon nous sembloit, à cause qu'elles ne s'effrayent fort par la présence des personnes. Nous mangions ordinairement de ce dont ils faisoient conscience et scrupule de goûter; mais c'étoit secrètement et en cachette, afin que par nous ils n'eussent cause de se scandaliser.

En cette marche-ci, et généralement partout le domaine de Prête-Jan, le pays est affligé d'une grande plaie de locustes sans nombre, qui mangent et consument tous les blés et arbres; la quantité de ces animaux étant si grande qu'elle excède le croire raisonnable : tellement que leur infinie multitude couvre la terre et remplit l'air; si bien qu'il est difficile que les rayons du soleil puissent pénétrer jusqu'en bas et transmettre leur lumière accoutumée.

Plaie universelle et annuelle de langoustes.

De sorte que, si le dommage qu'elles portent étoit universel par tous les royaumes et provinces du Prète-Jan, on y périroit de male faim ; car il seroit impossible d'y vivre ni d'y résider : parce qu'en une année elles détruiront et courront sur une province seulement, comme l'on diroit celle d'Espagne ou de Portugal; l'autre année, elles se trouveront aux parties de Lenteie, à l'autre en Estramadure, puis en Beire, ou bien entre le fleuve Dore et Minie; après aux montagnes, et de là en Castille, en Aragon, ou bien en Andalouse; quelquefois en deux ou trois de ces provinces, laissant la terre où elles se posent en pire état qui si le feu y avoit passé : elles sont de la grandeur de cygales, ayant les ailes jaunes. Nous fûmes avertis de leur venue un jour avant qu'elles arrivassent au pays où nous étions ; non pas que nous les vissions ; mais nous les connûmes à la splendeur du soleil, qui tiroit sur le jaune, indice certain de leur arrivée en quelque pays que ce soit ; tellement que la terre en reçoit une couleur jaune par la réverbération des rayons du soleil contre leurs ailes ; ce qui étonne si fort les gens, qu'ils demeurent comme morts et transis, ne faisant compte de rien moins que de leur salut, duquel ils désespèrent totalement à cause de ces ambates. Et je ne veux passer

Ambates, ce que nous appelons locustes ou chevalettes.

outre sans vous donner à entendre ce que j'ai vu par trois fois, l'une desquelles et la première fut à Barva, où nous avions déjà demeuré l'espace de trois ans, pendant lesquels il nous fut dit souventefois : Un tel pays ou royaume a été détruit cette année par les locustes. Ainsi donc, étant en ce lieu là, nous vîmes la terre toute jaune où les rayons du soleil étoient répandus; dont par cela les habitants demeurèrent à demi morts. Mais le jour suivant, il sembleroit impossible, à qui ne l'auroit vu, de la grande quantité de ces animaux qui se vinrent poser là, lesquels, selon mon jugement, ne tenoient moins de vingt-quatre milles de pays, et comme nous en fûmes aussi depuis acertainés. Or, cette vermine étant ainsi arrivée, les prêtres du lieu me vinrent trouver, et me prièrent très-instamment de leur vouloir enseigner quelque remède pour nettoyer le pays de cette peste et infection; auxquels je fis réponse, que je ne les saurois mieux conseiller, sinon que d'adresser et élever leurs cœurs au seigneur, le priant, par sa miséricorde infinie, de les délivrer d'un tel péril; et, de ce pas, je m'en allai trouver l'ambassadeur, lui disant que ce ne seroit que saintement fait de mener une procession pour implorer l'aide de celui qui est toujours prêt au se-

cours des affligés, requérant dévotement sa divine bonté, et que, par ce moyen, j'espérois que ce peuple sentiroit le bien et soulagement, tout tel que reçoivent ceux qui ont mis le but de leur espérance en lui. Ce qui lui plut et trouva merveilleusement bon; dont le jour suivant nous fîmes appeler et assembler tout le peuple du lieu avec les prêtres, lesquels ayant la pierre sacrée de l'autel, et la voix, selon leur coutume, nous commençâmes, nous autres Portugais, à chanter les litanies, ordonnant à ceux de la ville qu'ils criassent comme nous en leur langage, disant : *Zio marina Christos;* et ainsi chantant, nous nous acheminâmes en une campagne où étoient les froments, qui tenoient l'espace d'un mille jusqu'au pied d'une montagne, où parvenus, je fis prendre assez de ces locustes, auxquelles je fis une conjuration que je portois sur moi en écrit, par moi composée la nuit précédente, les requérant, amonetant et excommuniant; puis leur enchargeai que dans trois heures elles eussent à vider de là et tirer à la volte de la mer, ou prendre la route de la terre des Maures, ou se transporter sur les montagnes désertes, abandonnant les terres des Chrétiens; en refus de quoi j'adjurois et convoquois tous les oiseaux du ciel, les animaux de la terre,

Procession contre les locustes.

Zio marina Christos; Seigneur aye miséricorde de nous.

et toutes les tempêtes de l'air à les dissiper, détruire et dévorer ; et, pour cette amonition, je fis saisir une certaine quantité de ces locustes, prononçant ces paroles en leur présence, puis les laissai aller. Le vouloir du seigneur fut de s'encliner aux humbles requêtes et prières de nous, pauvres pêcheurs; car nous n'eûmes pas plutôt tourné le pied pour retourner, qu'une si grande quantité de ces animaux nous suivoient, que nous pensions qu'ils nous devoient rompre la tête et les épaules; ils venoient nous heurter si fort et si impétueusement, que nous pensions recevoir des coups de pierres ou de bastonnade : ils nous firent cette escarmouche du côté de la mer. Les hommes, les femmes et les enfants, qui étoient demeurés à la ville, montoient sur les couvertures des maisons, rendant grâces à Dieu que les chevalettes vidoient le pays. Cependant, il s'éleva une nuée avec tonnerre du côté de la mer, qui les battoit en face et durant l'espace de trois heures, avec grandes tempêtes et pluies qui remplirent tous les fleuves; tellement que ce fut une chose merveilleuse, quand la pluie cessa, de voir ces locustes mortes, qui étoient de la hauteur de deux brasses sur les rivages des fleuves, dont en quelques-uns il s'en trouvoit de très-gros monceaux; de sorte que le lende-

Miraculeuse dispersion des langoustes.

main il n'en resta aucune vive sur terre. Ce qu'étant venu à la connoissance des lieux circonvoisins, plusieurs se transportèrent au lieu où nous étions, pour entendre et savoir la cause de cet effet; dont plusieurs de la ville disoient que nous étions de saintes gens, qui, avec l'aide du seigneur Dieu, avions donné la chasse aux locustes en les contraignant de mourir. Les autres publioient, et mêmement les prêtres et religieux du contour, que nous étions enchanteurs, qui, par vertu de nos sorcelleries, avions fait vider ces animaux, et que, par tel moyen, nous nous rendions assurés de la fureur des tigres, lions et autres fères. Trois jours après ce notable fait, un xuum d'un lieu appelé *Coiberia*, se transporta vers nous, accompagné de religieux et autres gens qui nous prièrent, pour l'amour de Dieu, que notre plaisir fût de leur vouloir aider à leur extrémité, à cause qu'ils étoient trop vexés de ces locustes; et étoit ce lieu vers la mer, distant d'une journée de celui-ci, où ils arrivèrent environ vêpres, à l'heure même que je me mis en chemin à la compagnie de trois Portugais, avec lesquels je cheminai toute la nuit et arrivai à une heure du jour, où je trouvai que les habitants de là et des lieux circonvoisins s'étoient assemblés; entre lesquels je ne fus pas plutôt parvenu,

que nous fîmes une procession autour de la ville, qui est assise sur une haute montagne, d'où l'on découvroit plusieurs terres et lieux jaunissant par la grande multitude de ces locustes. Les cérémonies accomplies, les habitants d'alentour nous prièrent bien affectueusement d'aller avec eux; pour à quoi nous induire, ils nous offroient de grands présents. Mais sur ces entrefaites, comme il plut au seigneur, après que nous fûmes sortis du dîner, nous vîmes toute la terre nettoyée de cette vermine, tellement que par miracle il ne s'y voyoit aucune locuste. Ce que voyant les habitants, ne se contentant de la grâce reçue, nous prièrent de donner la bénédiction à leurs possessions, craignant de rechef le retour de ces animaux, ce que nous leur accordâmes, puis nous retournâmes vers notre compagnie.

Une fois, étant à la cour du Prête-Jan, nous fûmes envoyés par ce seigneur, pour nous rafraîchir de vivres, en une terre nommée *Abuguna*, au royaume d'Angote, distant du lieu de Barva, où nous résidions, par l'espace de trente journées. Or, y étant arrivés, je m'en allai avec l'ambassadeur Zagazabo (lequel vint depuis en Portugal), accompagné de cinq Genevois, vers un lieu et montagne qui s'appelle *Aguran*, et cheminâmes durant cinq journées,

par les déserts et les détroits où étoient semés des millets zaburres, ayant les cannes fort grosses, qui étoient toutes foulées et brisées, non autrement que si la tempête y eût passé; ce qui avoit été fait par les chevalettes. Et outre ce, elles avoient mangé tous les froments, orges et seigles, tellement qu'on eût dit ces lieux n'avoir jamais été labourés ni semés. Davantage, l'on voyoit les arbres sans feuilles et les écorces toutes rongées, sans qu'on pût apercevoir aucune herbe parmi la montagne, que tout ne fût raclé; et si nous n'eussions été si bien avisés que de charger de vivres les mules à notre départ, nous eussions péri de famine et nos mules demeurées par les chemins; car le pays étoit tout couvert de locustes ou chevalettes sans ailes, lesquelles, comme le disoient les habitants du pays, étoient la semence de celles qui avoient premièrement tout détruit et dévoré; qui, après avoir pris les ailes, prendroient leur vol pour aller retrouver les autres. Mais elles étoient en si grand nombre, que craignant que mes paroles ne fussent pas reçues pour véritables, je mettrai l'infinité d'icelles sous silence. Tant il y a, que nous regardions les hommes, les femmes et les enfants séant au milieu de cette vermine, comme hors de tout sentiment; ce que voyant, je leur demandois pourquoi ils

Millet Zaburre, semence de ce pays-là à nous inconnue.

se laissoient abattre si lâchement par une si vaine douleur, et prenant courage, qu'ils ne se mettoient à tuer tel nombre qu'ils pourroient de ces animaux, pour se venger du grand dommage que les autres leur avoient porté; car, pour le moins, disois-je en les encourageant, ceux que vous tuerez n'auront plus de pouvoir pour vous nuire ni aux autres. Mais ils me faisoient réponse, qu'ils ne se vouloient formaliser ni étriver contre la persécution que leur envoyoit le seigneur Dieu, par leurs démérites et péchés. Dont tous les habitants abandonnoient le pays; tellement que nous trouvions tous les chemins couverts d'hommes et de femmes à pied, avec leurs enfants sur la tête et entre les bras, se transportant en d'autres contrées, où ils pensoient trouver mieux à vivre qu'en leur terre; de sorte que ce piteux spectacle eût été suffisant pour émouvoir à pitié ceux qui n'en eurent jamais la connoissance. Nous retrouvant encore une autre fois en cette seigneurie d'Abuguna, en un lieu qu'on appelle *Aquate*, il survint un si grand nombre de ces chevalettes, environ à l'heure de tierce, que tout en étoit couvert, ne cessant d'aborder à la file jusqu'à ce qu'il fût nuit serrée, et, lorsqu'elles arrivoient, on les voyoit se poser; puis le matin suivant, elles commençoient à se dé-

placer; tellement qu'à l'heure de nonne, on n'en eût pas vu une seule; ayant laissé, pour signe de leur séjour, les arbres totalement privés et dépouillés de leurs feuilles. Aux mêmes jour et heure, il en survint un autre escadron, qui ne laissa rameau au bois entier qui ne fût rongé, et ainsi continuèrent durant cinq jours, recommençant toujours à aborder de plus belle. Et disoit-on que c'étoient les petits qui alloient suivant et cherchant ainsi les autres aux dépens d'autrui, et ne laissant au pauvre peuple moindre occasion de se douloir que les premières que nous vîmes sans ailes, prenant toujours pour se parquer la largeur de deux milles, sans qu'elles laissassent dans tout le pourpris de tel circuit aucune feuille ni écorce autour des arbres; si bien qu'il ne sembloit point qu'ils eussent été brûlés, mais que tout fût chargé de neige, à cause de la blancheur des arbres dépouillés et secs, de sorte que le pays étoit tout net; mais il en prit si bien, comme il plut au seigneur Dieu, que la recueillie avoit déjà été enlevée. Nous ne pûmes jamais savoir de quel côté avoit tiré cette vermine, quoiqu'elle vint de la mer de Dancali, qui est la terre des Maures, qui mènent ordinairement la guerre; et nous pûmes encore moins savoir le séjour de leur volée.

Poursuite de chemin du royaume de Barnagas à celui de Tigremahom, déterminé par le fleuve Marabo, et aide des gens du pays. Revue des roides montagnes, du beau temple de Notre-Dame, de la Tour merveilleuse, et de leurs dépendances. Arrivée à la maison Saint-Michel. Inhospitalité des gens du lieu; logis pris au cimetière, et pillage des pigeons sacrés. Habits de femmes éhontées, et détermination des chemins pour aller à la cour de Prête-Jan.

Le second jour après que nous fûmes arrivés au lieu de Timei, avant que nos hardes y pussent être, qui étoient demeurées à Barra, l'ambassadeur partit avec ses montures, prenant la route de la maison du Tigremahom, qui porte le titre de roi, ayant sous son domaine et gouvernement plusieurs lieux et grandes seigneuries, lequel il pria de vouloir lui donner aide pour suivre son voyage, jusqu'à ce que nous fussions arrivés en ses pays. Jan Scolare et moi demeurâmes avec deux Portugais, au même lieu de Timei, auquel, pendant ce temps, nos besognes furent menées et conduites par notre facteur, qui étoit demeuré au lieu de Barra; et ainsi nous nous assemblâmes tous en ce lieu. Le vingt-huit de juillet, en l'an mil cinq cent vingt, l'ambassadeur manda que nous dussions partir avec le bagage pour l'aller trouver où il étoit, à la maison du Tigremahom; mais n'ayant aucune bête pour

Tigremahom, roi sujet du Prête-Jan.

porter nos hardes, il nous fallut encore séjourner deux jours en attendant; à chef desquels arriva un xuum, fort bien accompagné de gens, pour nous aider; au moyen de quoi nous partîmes de ce lieu, le trois d'août, avec grands tonnerres, et un vent merveilleux qui amenoit une pluie de même. Toutefois, nous cheminâmes par ce mauvais temps l'espace de trois milles, parmi la campagne labourée, puis nous commençâmes à descendre, suivant un chemin pierreux et penchant, qui n'étoit de moindre durée que la montagne; tant qu'à la fin nous demeurâmes dans le cimetière d'une église pour passer la nuit, non moins surpris de grande crainte d'être assaillis des tigres, que merveilleusement travaillés par les pluies et le mauvais temps. Le jour suivant, nous reprîmes nos erres, cheminant par montagnes couvertes de bois et arbres stériles, mais tous beaux et verdoyant, quoiqu'ils nous fussent inconnus; puis nous arrivâmes de là vers un fleuve fort dangereux à traverser, qui s'appelle *Marabo*, sur lequel est assis le lieu de Barva, comme nous avons dit par ci-devant, et de là dresse son cours vers le Nil, où il tombe et prend fin; et sur icelui a ses bornes le pays et royaume du Barnagas, confinant avec celui de tigremahom, qui finit sur l'autre rivage du

Marabo, fleuve.

Barva, situé sur le fleuve Marabo.

Marabo, fleuve, tombe dans le Nil.

fleuve, depuis lequel, jusqu'au lieu où nous dormîmes, peuvent être environ six milles. Et bien que les montagnes soient fort scabreuses et très-chargées de bois, néanmoins, elles sont assez bien habitées, au moyen de quoi on y trouve plusieurs lieux cultivés.

Après que nous fûmes parvenus jusqu'au fleuve, ceux qui portoient nos hardes les déchargèrent incontinent, et sur le point même que nous ouïmes de l'autre côté un grand bruit de tambours et de gens : demandant à qui ils étoient, ils nous répondirent être sous un capitaine de Tigremahom, et venus là pour faire porter notre bagage. Nous n'eûmes pas plutôt traversé ce fleuve, que nous trouvâmes une belle assemblée qui venoit au-devant de nous, au nombre de six ou sept cents hommes, entre lesquels et les autres qui nous avoient accompagnés, s'émeut incontinent un grand débat, à cause que ceux de Tigremahom disoient n'être tenus de porter nos besognes, sinon après qu'elles seroient au-delà du fleuve; les autres, au contraire, alléguoient qu'ils ne les devoient conduire plus outre que du rivage du fleuve, et les poser auprès de l'eau. Et ainsi contestèrent longuement, à cause que la rivière étoit fort grosse; mais finalement, ils vinrent à s'accorder tous ensemble de passer nos hardes, sans qu'il tour-

Débat pour les confins.

nât au préjudice d'aucun, remettant le tout sous l'arbitre de justice ; et ainsi, nous passâmes et suivîmes ceux-ci, lesquels cheminoient si brusquement, qu'à peine les pouvions-nous suivre avec nos mules ; et par ce peu de jours qu'il nous restoit, nous traversâmes des montagnes fort âpres et rudes, et rencontrâmes des porcs sangliers en plusieurs endroits, qui n'alloient point à moins de cinquante par bande, avec une grande quantité de perdrix et autres espèces d'oiseaux de plusieurs et diverses couleurs, et très-plaisants à voir, en si grande quantité, que la terre et les arbres en étoient couverts. Il nous fut dit qu'en ce lieu il y avoit des oiseaux de proie sans nombre, ce qui ne peut être autrement, à ce qu'on en pouvoit juger par l'excessive hauteur des montagnes. Quand la nuit nous eut surpris, nous prîmes la campagne pour logis, entre lieux qui étoient environnés de gens et feux, lesquels étoient faits, comme il nous fut dit, pour crainte des fères ; et nous trouvâmes incontinent une grande diversité, tant en personnes, terres et arbres, comme en qualité de pays, et au trafic des habitants. Or nous commençâmes à entrer dans certaines montagnes très-hautes et pointues, si bien qu'elles sembloient toucher au ciel, le pied desquelles étoit de pe-

tite étendue, en comparaison de leur hauteur, étant toutes rangées par ordre et à la file, par mesure, séparées l'une de l'autre et tenant un grand pays, sur lesquelles ceux auxquels le monter est possible, peuvent voir une chapelle de Notre-Dame au sommet de chacune d'elles; ce qui ne nous causoit moins d'ébahissement pour les voir situées en si hauts lieux, que nous étions merveilleusement étonnés, comme on avoit pu trouver le moyen de les aller bâtir en si hautes et si étranges montagnes, entre lesquelles nous allâmes dormir en un lieu, au milieu d'elles, qui se nomme *Abafacem*, où est une église de Notre-Dame, construite fort industrieusement avec une nef au milieu, relevée plus haut que les deux autres à côté, dont les fenêtrages sont posés sur les autres nefs, sous le comble du milieu, qui est fait tout en voûte, si industrieusement compassée, que je n'ai point de souvenance d'en avoir vu de plus belle ni de plus excellente architecture, qui, en semblance, imite celle des abbayes qui sont situées entre les fleuves Dore et Mime en Portugal. Tout auprès de cette église est une très-grande et belle tour, tant par sa hauteur démesurée que par sa grosseur et maçonnerie exquise; mais elle commençoit déjà à tomber en ruine, quoiqu'elle soit forte et de

Abafacem. Église magnifique.

Tour merveilleuse.

pierre vive, couverte et enrichie de si excellents ouvrages, qu'elle ne démontre rien moins qu'une grandeur royale; tellement que je n'ai encore vu sa seconde: avec ce qu'elle est environnée de tant de beaux édifices, imitant de bien près sa majesté, tant par leurs superbes murailles que semblablement par les couvertures de dessus, et le comble si admirable, qu'on ne sauroit juger un tel chef-d'œuvre avoir été mis à fin par autres que par de grands seigneurs. Et de fait, on dit que la reine de Candace avoit élu ce lieu là pour sa demeurance, à cause que sa maison n'en est pas fort éloignée, ce qui ne semble point répugner à la vérité. Tout le pourpris et tenement de ce lieu là est posé au milieu de ces hautes montagnes, en une très-belle et verdoyante plaine, arrosée de fontaines qui s'écoulent du pied de ces montagnes, dont les sources sont environnées de murailles et accoutrées de belles pierres vives. Les blés et légumes produits en ce lieu sont: froments, orges, pois chiches, fèves, lentilles et pois blancs, qui ne leur faillent de toute l'année, avec des aulx et de très-gros oignons; puis tout autour des maisons on y cueille la moutarde et l'échalotte, et sur le courant desdites fontaines, le cresson et autres herbes, desquelles usent les habitants de ce

Plaine fertile.

lieu; dans l'église duquel il y a des prêtres qui vont fort bien en ordre et portent care de gens de bien. Il nous fut dit que les habitants de là édifièrent sept églises lorsqu'ils commencèrent à recevoir la doctrine évangélique, dont celle-ci en étoit une; et selon que j'en fus acertainé, le lieu auquel habitent ceux qui premièrement se rangèrent à prendre le nom de Chrétiens, et qui s'appelle *Chassume*, n'est pas fort distant de celui-ci.

Chassume, lieu dans les pays de Prête-Jan, qui se rangea premièrement à recevoir la doctrine évangélique.

Nous départîmes de ce lieu tous ensemble comme nous y étions arrivés, avec ceux qui portoient nos hardes; dont cette voiture, ou manière de les porter, s'appelle *elfa*; puis nous allâmes loger en un autre lieu qu'on appelle la *Maison Saint-Michel*, à cause que l'église est nommée Saint-Michel; où étant parvenus, nous ne trouvâmes personne qui nous voulût loger, les habitants disant qu'ils étoient privilégiés et exempts de telles fâcheries et subjections; tellement que nous fûmes contraints, par les grandes pluies, de nous retirer au mieux qu'il nous fut possible, et loger dans le circuit de l'église, mettant nos mules au cimetière, à cause qu'il y avoit de l'herbe en abondance, pour raison de la saison qui étoit d'hiver, et des pluies semblablement; et cette herbe sauvage est nommée en Portugal, *panico*, laquelle

Elfa, voiture, ou manière de porter hardes.

Panico, navette.

étoit fort drue, pour se sentir de la graisse des corps morts. En ce pays, l'on ne mange sinon une fois le jour, qui est de nuit en certains mois, et lesquels sont ordonnés pour jeûner; ce qui s'observe pareillement par tous les royaumes du Prête-Jan. Or, après que nous fûmes arrivés, si les habitants se montrèrent mal courtois en notre endroit, ils ne furent pas moins négligents à nous donner à manger; tellement qu'ils nous firent pour lors bien entendre quelle peine ou rage c'étoit que d'endurer la faim, si nous en eussions été ignorants. Ce que voyant notre facteur, il va s'aviser de deux poules cuites qu'il avoit, lesquelles il présenta volontiers et libéralement à la compagnie. De quoi je m'étonnai fort, et trouvois merveilleusement étrange de ce qu'il nous vouloit faire manger la chair sans pain; mais finalement, le scrupule donna lieu à l'extrême faim qui nous pressoit, et nous fûmes contraints de nous ruer dessus fort âprement et avec un appétit désespéré; et je n'y voyois autre mal, sinon qu'il n'y avoit pas davantage de matière; car nous avions tous les outils bien aiguisés, pour en faire soudaine et brève expédition. Parquoi cette chair me sembla tant savoureuse, que depuis j'ai voulu, mais le plus souvent par contrainte, faire le semblable par plusieurs fois, comme de manger le pain sans

chair et la chair sans pain, et bien souvent je me suis trouvé à tremper mon pain dans l'eau, ou bien à le saupoudrer de sel, et par lesquelles diverses et étranges espèces de manger je mis en oubli la première merveille que j'en avois reçue au commencement. Or, pour retourner sur mes brisées, étant nuit serrée, les habitants du lieu nous apportèrent à manger et à boire à leur mode; puis ayant repu, nous nous en allâmes dormir dans ce circuit : toutefois pour être plus honnêtement, nous nous retirâmes au lieu, lequel est ordonné pour la communion des gens du pays, où nous avions une chandelle allumée tout au long de la nuit : les pigeons commencèrent à voleter et s'ébattre à la lumière; ce qu'ayant vu, nous courûmes serrer les portes (pour autant que par autre lieu ils ne nous pouvoient échapper), dont leur donnant la chasse, nous fîmes tant qu'il n'y en demeura un seul; car nous tuâmes jusqu'aux petits qui étoient encore dans les nids, tellement que nous en emplîmes un sac; ce qui fut cause qu'une autrefois, après quelques ans, que nous retournâmes en ce lieu, on ne refusa de nous loger, de peur que nous ne fissions comme à l'autre fois, quand nous prîmes les pigeons de l'église, qui en est maintenant mieux peuplée que jamais. Ce en quoi diffèrent ces gens-ci d'avec Différence d'habits.

ceux du Barnagas, c'est qu'ils portent certains hocquetons de la longueur de deux palmes, qui leur ceignent le corps, et sont de drap ou de cuir corroyé, pleins de plis, à la façon de ceux que portent les femmes de par-deçà : et étant debout, leur couvrent les parties honteuses; mais quand ils sont assis ou au vent, ils montrent ce que nature même s'efforce de couvrir et cacher. Les femmes mariées les portent plus courts; tellement qu'elles montrent toujours ce que beaucoup voyent volontiers découvert. Et les filles qui sont à marier ou dépourvues d'amants, portent des chapelets, que les autres femmes tiennent au cou, ceints autour d'elles et sur la nature, avec plusieurs patenôtres de timaquètes; et celles qui peuvent avoir des sonnettes ou petites campanes, les portent sur ce même endroit par galanterie. Quelques-unes portent des peaux de mouton sur le cou, avec lesquelles elles viennent à se couvrir un côté du corps seulement, laissant l'autre à découvert, à cause qu'elles sont déliées, sinon le cou, qu'elles lient avec un pied sur le devant et l'autre par derrière; si bien que pour peu qu'elles se remuent, on voit tout à plein la partie par les hommes sur elles la plus requise, et en cette manière les femmes populaires vont vêtues, lesquelles se lavent tous les

Nudité des parties honteuses.

Timaquètes, petits fruits ronds d'arbres cliquetants par rencontre.

jours une, deux et trois fois, ce qui les rend fort nettes; mais celles des nobles et grands seigneurs se lavent entièrement toutes les parties du corps. Qui veut aller au pays du Prète-Jan, du côté de la mer Rouge, au partir d'icelle, il faut prendre la route de Barva; et qui vient d'Égypte, il faut tenir le chemin de Souchen, puis tournant incontinent le dos vers Tramontane, tirer à la volte du midi, toujours cheminant jusqu'à ce qu'on arrive aux portes nommées *Badabaxe;* ce qui se fait pour autant que quelques-uns s'adressent ici par un côté, les autres par un autre, demandant la file du chemin pour trouver la cour du Prète-Jan vers le levant ou ponant, selon le pays par lequel ce seigneur va errant. A ces portes se séparent les royaumes d'Amara et Xoa; mais pour autant que nous avions séjourné l'espace de six ans en ces pays, nous allâmes tantôt d'un côté, maintenant d'un autre, éduisant les grands chemins et puis les reprenant; et pour ce, j'ai bien voulu vous avertir de leur diversité.

Quelle route il faut prendre pour tirer aux terres du Prète Jan.

Séjour à Chaxume, anciennement palais de la reine de Saba. Présents d'or et de bois d'ébène faits par elle à Salomon, à l'occasion d'elle. Génération d'un fils, depuis renvoyé à sa mère, pour sa superbe intolérable; sa domination et sa puissance. Au lieu même, l'ancienne résidence de la reine Candace, première chrétienne d'Éthiopie; et description des églises par elle construites, des magnifiques édifices, siéges, chaires de pierre, piliers, ruines antiques, et pierres de grandeur merveilleuse, avec signes et écritures illisibles.

Ces montagnes pointues par lesquelles nous cheminions continuellement vers la partie du ponent, tiennent une merveilleuse étendue de pays à voir, et amples seigneuries, tant pour les grandes et fréquentes congrégations qui s'y trouvent, que pour être les terres toutes cultivées et peuplées d'animaux domestiques, auquel pays, entre les autres, se trouve un fort bon lieu, et de grand pourpris, appelé *Chaxume*, distant de Saint-Michel l'espace de deux journées de chemin, qu'il faut toujours tenir par le milieu de ces montagnes; et y avons demeuré autrefois huit mois continuels, par le commandement de Prête-Jan. Ce lieu fut jadis la cité et la résidence de la reine Saba, le propre nom de laquelle étoit Maqueda, qui mena elle-même les chameaux chargés d'or à Salomon, lorsqu'il s'occupoit à l'édification du temple de Jérusalem; et là on voit une fort belle et noble église,

Chaxume, jadis la cité et le lieu de résidence de Maqueda, reine de Saba, qui vint visiter Salomon, avec une grande quantité d'or, pour l'édification du temple.

où nous trouvâmes une très-ancienne chronique, écrite en langue abyssine : au commencement d'icelle se lisoit, que premièrement elle avoit été écrite en hébreu, puis traduite en caldée, et de caldée en abyssin, dont le contenu du commencement étoit tel, que la reine Maqueda ayant été avertie de la superbe et excellente structure des édifices auxquels Salomon avoit donné commencement en Jérusalem, se délibéra de l'aller visiter ; pour laquelle chose fournir avec tel état et magnificence que la grandeur de sa personne le méritoit, fit charger d'or quelque quantité de chameaux, pour distribuer aux ouvriers; et étant ja prochaine de la sainte cité, prête à traverser un lac sur certains ponts, éprise alors de l'esprit prophétique, mit incontinent pied à terre, là où étant à deux genoux, adora le bois duquel ces ponts étoient fabriqués, disant : « Dieu ne » permette que la plante de mes pieds ne vienne » à toucher les traves sur lesquels doit endurer » le Sauveur du monde ». Puis reprenant ses erres par une autre voie, arriva en Jérusalem, où ayant vu l'excellence de l'architecture et la merveilleuse industrie avec laquelle étoient compassés et élevés ces somptueux édifices, après avoir offert les présents à Salomon, lui mit en avant tel propos ; « La magnificence et

Maqueda, trouvant le bois de la sainte croix, prophétise la mort de Jésus-Christ

Oraison de la reine de Saba à Salomon.

» richesse de tes bâtiments, divinement élabou-
» rés, surmonte grandement le grand renom
» qui avoit pénétré jusqu'à mes oreilles ; telle-
» ment qu'il me semble impossible qu'en tout
» ce que contient l'univers il s'en puisse trou-
» ver qui les secondassent, tant en richesse
» qu'en beauté ; si que l'on diroit la grandeur
» des richesses qui y sont employées, s'accorder
» et ne céder en rien au projet et concevoir su-
» pernaturel de l'industrieux architecte qui les
» a, par un divin savoir, compassés ; et me
» plains grandement de moi-même et du ciel,
» qui ne s'est montré tant libéral en mon en-
» droit, que de m'élargir assez de ses dons pour
» pouvoir balancer mes présents à la grandeur
» de ton œuvre, et comme le haut savoir qui te
» fait compagnie plus qu'à nul des vivants le
» mérite. Mais je pense si bien récompenser ce
» défaut étant de retour en mes pays, t'en-
» voyant une infinité d'or et de bois noir, que
» par un même moyen je satisferai en deux en-
» droits : à toi, pour avoir la commodité d'user
» envers toi de munificence égale à mon pou-
» voir, et à moi, pour, ce faisant, diminuer
» partie du regret qui me ronge, pour ne m'être
» acquittée du devoir ainsi et tant amplement
» que je le souhaiterois ».

Et ainsi demeurant cette généreuse et illus-

tre reine en Jérusalem, s'accosta si près de Salomon, qu'enfin on connut qu'il n'étoit si fort attentif à la conduite de ses bâtiments, qu'il ne prit bien le loisir de cultiver le jardinet de cette dame, et satisfaire son désir amoureux; laquelle enfin conçut un fils de sa semence, duquel étant délivrée, le laissa auprès du père pour reprendre la route de ses pays, où étant parvenue, se diligenta tellement, qu'elle s'acquitta fort bien de sa promesse, envoyant à Salomon une somme d'or innombrable, et assez de bois pour rendre ses édifices en telle perfection qu'il les demandoit. Cependant, sa petite géniture vint à atteindre l'âge de seize ans, et entre tous les fils du roi, celui-ci se montroit le plus superbe et hautain; tellement qu'il commençoit déjà à tyranniser sur toute la terre de Judée; à cause de quoi le peuple se présenta devant Salomon, disant qu'il ne sauroit supporter la violence et jeunesse effrénée de tant de rois, mêmement du fils de la reine de Saba, laquelle étoit plus puissante en terres et seigneuries que non pas lui. Si que, tant pour l'une que pour l'autre raison, sa majesté en devoit faire une fin, et l'envoyer à sa mère; car autrement on n'étoit plus délibéré d'endurer ses jeunesses tyranniques. Ce qu'entendant Salomon, pour satisfaire au juste vouloir du peuple, l'envoya

Maqueda conçoit un fils de la semence de Salomon.

Superbie du fils Sabeau, intolérable au peuple de Juda.

Le fils de Saba renvoyé à sa mère.

fort honorablement, lui donnant tels cour et état que la grandeur du lieu d'où il étoit descendu le requéroit, comme je pense en traiter autre part plus amplement, et l'empara de la terre de Gaza, qui est à mi-chemin du désert, à l'entrée d'Égypte, pour s'y reposer et s'y raffraîchir. Et ainsi, ce jeune prince étant expédié, s'en alla trouver sa mère, vers laquelle étant parvenu, se rendit en peu de temps très-grand seigneur; car la chronique chantoit (qui étoit fort ample, de laquelle ne copiai, sinon le commencement) qu'il dominoit d'une mer à l'autre, tenant ordinairement septante nefs sur la mer Indienne.

Résidence de la reine Candace, d'où vint le commencement de la chrétienté en Ethiopie.

En ce même lieu de Chaxume, la reine Candace faisoit encore le plus de sa résidence, qui se nommoit proprement *Judith*, de laquelle provint le commencement de chrétienté en ces parties; et du lieu de sa maison jusqu'à Chaxume, il n'y a plus haut de deux milles, qui est un petit village habité d'orfèvres, maréchaux et charpentiers; et fut semée la parole de Dieu en ce pays par ce moyen. Il se trouve, par leurs livres abyssins (ce que nous avons écrit aux actes des apôtres), que l'ange apparut à saint Philippe, lui disant qu'il prît la route qui tire vers le midi, suivant le chemin qui va de Jérusalem à Gaza; ce que l'apôtre fit, et alla

Concorde des chroniques abyssines avec les actes des apôtres.

tant qu'il rencontra un homme en son chemin, qui étoit eunuque et maître d'hôtel de la reine Candace d'Éthiopie, et retournoit vers la terre de Gaza, que Salomon donna à son fils. Celui-ci avoit en gouvernement tous les trésors de la reine, et s'étoit transporté en Jérusalem pour prier ; puis ayant repris la route de son pays, pour retourner sur un char en sa maison, saint Philippe l'aborda, sur le point qu'il faisoit lecture d'une prophétie d'Isaïe ; à l'occasion de quoi l'apôtre lui demanda s'il entendoit le sens de ce qu'il lisoit ; à quoi il fit réponse que non, si quelqu'un ne le lui exposoit. Alors saint Philippe, après être monté sur le char, lui en donna l'intelligence, si bien qu'il le convertit à la foi et le baptisa ; puis soudainement l'esprit enleva l'apôtre et disparut, laissant l'eunuque fort satisfait et bien endoctriné : et disent que là fut accomplie la prophétie, laquelle dit que « l'Éthiopie s'élèvera et tendra les mains vers » le seigneur son Dieu ». Voilà comment ils disent qu'ils ont été les premiers réduits à la religion chrétienne. Or, l'eunuque suivit ses erres, tirant à la volte d'Éthiopie, joyeux à merveille, jusqu'à tant qu'il parvînt à la maison de sa dame, laquelle il convertit et baptisa avec toute sa famille, lui racontant de mot à autre tout ce qui lui étoit avenu ; parquoi

Isa. 53. Act. 8.

Prophétie de l'Ethiopie, première chrétienne.

elle fit baptiser tout le peuple de son domaine, commençant à un royaume nommé *Burro*, qui est situé vers la partie du levant, au royaume du Barnagas, et maintenant est divisé en deux seigneuries; puis, en ce lieu de Chaxume, fit ériger une belle église, qu'on dit être la première qui fut jamais construite dans l'Éthiopie; et s'appelle *Sainte-Marie de Sion*, à cause que de là fut apportée la pierre sacrée de l'autel, étant la coutume de ceux du pays de nommer les églises du nom de la pierre de l'autel, dans laquelle se voit gravé le nom du lieu d'où elle a été tirée. Cette église est fort grande, ayant cinq nefs assez larges et longues, faites en voûte qui par-dessus est terrassée et par-dessous enrichie de peintures, comme sont semblablement les murailles; le plan de l'église lambrissé de petites pierres vives et jointes ensemble d'une merveilleuse industrie. Il y a sept chapelles qui regardent toutes vers le levant, avec leurs autels fournis de beaux parements. Le chœur est compassé en la sorte des nôtres, fors qu'il est si bas, qu'on touche avec la tête le dessous de la voûte, laquelle soutient encore un autre chœur au-dessus; mais on ne s'en sert en rien. Le pourpris de l'église contient un grand circuit, pavé de pièces de pierres vives, grandes comme lames de sépultures, et est environné

Burro, royaume d'Éthiopie.

Quelle fut la première Eglise érigée en Ethiopie.

de fort hautes murailles, mais découvert tout au contraire de ceux des autres églises du pays; et outre celui-ci, on en voit un autre de la grandeur d'un château ou ville, dans lequel il y a de très-belles habitations à fleur de terre, dont chacune a sa fontaine, jetant l'eau par certaines figures lionnines, taillées en pierres de diverses couleurs. On y voit semblablement deux beaux palais, élevés à étages, l'un desquels est à main droite et l'autre à gauche; et sont à deux recteurs de l'église, le reste des maisons appartenant aux autres chanoines et clercs. Il se trouve encore auprès de la porte qui est prochaine de l'église, un champ de terre en diamètre carré (jadis plein de maisons, et maintenant vide), à chaque angle duquel il y a un pilier carré de pierre vive et de merveilleuse hauteur, entaillé d'ouvrages fort exquis, avec lettres gravées, lesquelles ne sont intelligibles, d'autant qu'on ne sauroit discerner la langue en laquelle elles sont écrites : et il se trouve plusieurs de telles épitaphes. Ce lieu s'appelle *Ambacabète*, à cause qu'au temps passé on y souloit tenir des lions enchaînés. Au-devant de la porte du grand circuit, il y a une cour où l'on voit un arbre fort haut, qui s'appelle *figuier de Pharaon*; puis d'un côté et d'autre sont posés quelques beaux siéges de pierre vive, bien

Grande Eglise.

Ambacabète, maison aux lions.

Figuier de Pharaon.

assis et entaillés d'ouvrages fort industrieusement gravés, lesquels l'arbre, par ses racines en s'étendant, endommage quelque peu ; et sur iceux se voient douze rangs de chaires, l'une après l'autre, autant bien élabourées et d'un si grand artifice que si elles étoient de bois, avec leurs pieds et bancs par-dessous ; bien qu'elles soient de plusieurs pièces ramassées, lesquelles étoient ordonnées (comme l'on dit) aux douze auditeurs ou juges qui sont aujourd'hui exerçant justice en la cour de Prête-Jan.

Édifices magnifiques. Au-dehors le pourpris de ce circuit, il y a de tels bâtiments et si superbes, qu'en toute l'Éthiopie on n'en trouvera qui se puissent égaler à eux en beauté ni étoffe ; et auprès d'eux plusieurs puits d'eau vive, fort beaux et bons, ornés de belles pierres ; puis en la plus grande partie de ces maisons se trouvent figures antiques, comme lions, loups, chiens, oiseaux, toutes taillées en pierre très-dure et fine. Derrière cette grande église, il y a un vivier d'eau vive, ou bien un lac, au pied d'une petite montagne, où se tient maintenant le marché, autour duquel se voient de semblables chaires, embellies de tels ouvrages que sont celles du circuit. Ce lieu est situé au bout d'un beau pré, et au milieu de deux petites montagnes ; la plus grande partie de cette montagne étant

pleine d'anciens édifices, dans lesquels se trouvent plusieurs de ces chaires, avec colonnes et lettres gravées en icelles ; mais on ne sauroit savoir ni avoir la connoissance de la langue en quoi elles sont écrites, encore qu'elles soient merveilleusement bien taillées; et au-dessus de ce lieu il y a plusieurs ruines de pierres et masures, partie sur bout, et la plupart étendues contre terre, entre lesquelles il s'en trouve de fort hautes et belles, avec plusieurs ouvrages de frises, dont il y a encore une pierre en pied, soutenue par une autre, élabourée en manière de pierre d'autel, et comme si elle étoit antée dans l'autre. Elle est si haute, qu'elle contient en longueur la mesure de soixante brasses, six en largeur et trois en flanc, étant fort droite, enrichie de beaux ouvrages, et cavée en fenêtrages, qui sont l'un sur l'autre depuis le pied jusqu'à la cime, où elle vient à prendre la forme d'un croissant; auquel apparoissent cinq clous vers la partie du midi, en manière de croix fichée dans la pierre même; la rouillure s'écoulant, en temps de pluie, selon la pierre le long d'une palme, ressemble à du sang repris ou congelé. Et pour autant que quelques-uns pourroient douter de ceci, demandant comme il seroit possible qu'une pierre de si admirable hauteur puisse avoir été mesurée en cet état :

Ruines antiques.

Pierre merveilleuse.

il me souvient d'avoir dit ci-dessus, qu'elle est cavée en fenêtrages, lesquels continuent à la file jusqu'à la sommité, où se voit la forme du croissant, le vide d'entre elles étant proportionné par égale distance, et les fenêtrages d'un même diamètre. A laquelle raison, après avoir compassé celles jusqu'où nous pûmes avenir, nous vînmes à trouver (prenant la mesure des autres, avec leurs circonférences au pied de celles-ci), qu'elle se jetoit en haut l'espace de soixante brasses, et jugeâmes semblablement que l'espace restant depuis les dernières fenêtres du sommet jusqu'à la cime du croissant, se pouvoit étendre jusqu'à la sommité de quatre brasses, qui font en tout soixante-quatre brasses; et voit-on au pied la forme d'une porte du côté du midi, figurée dans la pierre même, avec le cadenas si bien approprié, qu'on la jugeroit être serrée. La pierre qui soutient celle-ci et lui sert de vase est de l'épaisseur d'une brasse, et bien carrée, étant semblablement posée sur d'autres grandes et petites; mais je ne pus savoir combien profond elle entre dans icelles, ou bien si elle arrive jusqu'au plan. Auprès de celles-ci s'en trouve une infinité de bien belles et gravées, qui semblent y avoir été amenées pour mettre en œuvre et pour dresser aussi ces grandes dressées

sur pied ; entre lesquelles s'en trouvent aucunes de la longueur de quarante brasses, les autres de trente, et dont en la plus grande partie d'icelles sont grandes lettres entaillées, que nul des habitants de là ne sauroit lire et moins entendre. De trois qui sont couchées par terre, il y en a deux d'une merveilleuse longueur, et d'admirable et industrieux labeur, l'une desquelles est brisée en trois pièces, passant chacune d'icelles la longueur de quatre-vingts brasses et de dix en largeur, et tout auprès il s'en voit trois autres, dans lesquelles (à ce qu'on peut juger) on faisoit compte de les enter.

Pierres de grandeur merveilleuse, et lettres inconnues.

Description des édifices, églises, monastères et terres de Chaxume, où se recueille l'or par temps pluvieux. Des deux temples, et corps saints sur les montagnes pointues. Et des terres seigneuriales de Chaxume vers Ponant et Nord. Départ de là pour aller au fleuve Bacuète, et région, avec déclaration d'icelle, et des mémorables choses qui y sont.

Près de Chaxume, on voit une petite montagne d'où l'on découvre une grande étendue de pays par tous les côtés; et loin de la cité sont édifiées maisons sous terre, où l'on ne sauroit aller sans lumière; et ne sont pas faites en voûte, mais bâties de très-belles pierres ouvragées, et également disposées par rang, tant à côté que par-dessus, de la hauteur de douze

Maisons souterranées de bâtiments merveilleux.

brasses ; étant les pierres si bien jointes et unies ensemble, que le corps et la masse semblent être tout d'une pièce, qu'on n'en sauroit apercevoir les jointures. L'une d'elles est divisée en plusieurs étages et chambres, ayant à l'entrée de la porte deux trous, où se met la barre dont on la ferme, et en l'une des chambres sont deux grandes arches, de la longueur de quatre brasses, et larges d'une et demie, contenant autant en leur hauteur, à savoir au vide de dedans. Et bien qu'elles n'aient point de couvercle, si est-ce qu'on peut conjecturer qu'il y en ait eu, le bruit commun étant que la reine de Saba y souloit tenir ses trésors. L'autre maison est plus large, n'ayant qu'une chambre et un portique : de la porte jusqu'à celle de l'autre, il peut y avoir le jet d'une pierre, et sur icelles est la campagne. Il y avoit des Genevois en notre compagnie lorsque nous nous y acheminâmes, avec quelques Catalans qui avoient été détenus esclaves par les Turcs ; et disoient, lesdits Genevois, avoir vu plusieurs et divers édifices, mais non pas si grands ni de tant superbe structure que ceux de Chaxume. Par cela, nous soupçonnâmes incontinent que Prète-Jan ne nous y avoit envoyés ébattre, sinon afin que nous vissions l'excellente architecture de ces bâtiments, qui sont encore beau-

Grandes arches, jadis repositoires du trésor de la reine de Saba.

coup plus grands et merveilleux que je ne vous les ai déduits. Lorsque les habitants de ce lieu là voient venir le mauvais temps et les grandes pluies, il n'y a homme, femme ni enfant, de quelque âge que ce soit, qui ne sorte dehors, parmi les campagnes, qui sont labourées et semées de toutes sortes de semences en leur saison, pour y chercher de l'or, que les pluies découvrent (comme ils disent), et s'y en trouve beaucoup; ils suivent semblablement toutes les rues par où l'eau s'écoule, fouillant en terre avec des bâtons. Ce qu'ayant entendu, éguillonné par la convoitise d'avoir de cet or, qu'ils disoient trouver en si grande quantité, je me mis à dresser une table, comme j'ai vu faire en Portugal au lieu de Foz de roccha et au pont de Muzelle; puis je commençai à laver la terre et la jeter sur la table; mais il me fut impossible d'en trouver un seul grain. Je ne sais si c'étoit pour ne savoir bien laver la terre, ou si je ne pouvois discerner le métal d'avec icelle, ou bien s'il n'y en avoit point, bien que le bruit en étoit fort grand. L'église de ce lieu (selon qu'ils affirment) est la plus antique de toute l'Éthiopie, ce qu'on peut bien conjecturer, à cause qu'elle est plus révérée et celle en laquelle se célèbre l'office divin, selon leur coutume, plus solennellement qu'en nulle

Cherche d'or ès-terres découvertes par les pluies.

Antiquité d'église.

des autres. Il s'y trouve cent cinquante debetères et autant de religieux, sur tous lesquels il y a deux chefs, appelés en leur langue *Nebreti*, dont l'un préside sur les chanoines et l'autre sur les moines, ayant pour leurs logis ces deux palais, qui sont dans le circuit de l'église; et le nebrète des chanoines loge dans celui qui est à main droite, à cause qu'il est le plus apparent et honoré, ayant autorité d'administrer justice, non-seulement à l'endroit des chanoines, mais encore sur tout le reste du peuple de ce lieu; et l'autre n'a égard ni prééminence sur autres qu'envers ses moines. Ces deux chefs-ci ont journellement en leur cour les trompettes et autres sonneurs d'instruments en manière de tambours; ce qu'ils peuvent bien entretenir, car ils jouissent d'un grand revenu, outre lequel ils ont chaque jour une quête de pain et vin du pays, qui s'appelle *Mambar*, et qui se lève à la fin de la messe, puis se divise en deux parties, dont l'une va aux chanoines et l'autre aux religieux, et est quelquefois si plantureuse, que les religieux se peuvent bien passer à cela pour tout le jour, ce qu'ils font ordinairement, sinon le vendredi; car alors ils ne boivent ni ne mangent. Les chanoines n'ont accoutumé de lever leur quête dans le circuit de l'église, où ils ne fréquen-

Nebreti, maîtres pour instruire.

Justice ecclésiastique et séculière.

Mambar, quête journalière de pain et de vin.

tent guère, sinon quand on célèbre l'office divin ; et les nebrètes ne se trouvent aussi pas souvent dans leurs palais, fors que quand ils veulent donner audience, à cause qu'ils sont mariés. Au moyen de quoi ils demeurent avec leurs femmes et enfants dans leurs maisons, qui sont assez bonnes et situées hors le circuit de l'église, dans lequel il n'est permis aux femmes d'entrer, tout ainsi que les gens laïcs ne peuvent mettre le pied dans l'église, pour lesquels il y en a une autre ordonnée, où ils se peuvent communier, et les femmes semblablement.

Prêtres et chefs de prêtres mariés. Entrée de l'antique église défendue aux laïcs et aux femmes

D'un côté et d'autre de cette ville, il y a deux montagnettes, l'une de la partie du levant et l'autre devers ponent, laquelle dure assez à monter ; et sur icelle on trouve une belle campagne, de la longueur d'un mille et demi, peuplée de plusieurs villages et de vignes treillées, produisant raisins blancs et noirs, bons en perfection. Et sur la partie de la montagne qui regarde la ville, du côté de la maîtresse église, appert un grand édifice, dressé en manière d'une tour, dont la structure est de belles et grandes pierres, mais à demi ruinée et démolie par l'antiquité ; et des ruines d'icelui ils ont bâti une église de Saint-Michel, à laquelle accourt un grand nombre de personnes du lieu de

Môle antique.

Temple de St.-Michel.

Chaxume à se communier ; ce qui se fait par grande dévotion. Sur l'autre montagne, du côté du levant, est assise une autre église nommée du nom d'*Abba-Licanos*, qu'ils estiment être saint, et lequel ils disent avoir été celui qui baptisa la reine de Candace ; et son corps est gisant en cette église, dépendant de celle de Chaxume, dont les chanoines se transportent en celle-ci pour officier, à cause qu'ils y ont une grande dévotion, ce qui est cause que plusieurs de la ville pareillement y vont pour assister à l'office et se communier.

Église sur le mont.

Abba Licanos.

Il y a encore un autre lieu au pied de la montagne, qui est assez bien peuplé, les habitants duquel s'acheminent semblablement en cette église ; et plus outre se trouve encore une autre montagne étroite, tant au pied qu'à la cime, mais si démesurément haute, qu'elle semble toucher jusqu'au ciel ; il faut bien monter trois cents degrés pour parvenir sur le sommet, où l'on vient à trouver une très-belle et dévote chapelle, environnée d'un circuit fabriqué de pierres fort bien taillées, de hauteur jusqu'à l'estomac d'un homme ; tellement qu'en regardant par-dessus en bas, on vient à voir une si grande profondité, qu'elle cause un merveilleux épouvantement. Le circuit de cette église est si ample, que trois hommes y peuvent chemi-

Montagne étroite et haute de trois cents degrés.

ner de front; et est nommée du nom d'un *Abba-Pantaléon*, qui fut un homme de très-sainte vie, dont le corps gît en ce lieu, qui a un grand revenu, duquel sont entretenus cinquante hommes, tous honorables et bien vêtus : leur chef est appelé *Nebret*. Abba Pantaléon, saint. Nebret.

Partant de cette terre de Chaxume, pour tirer vers ponant, on prend chemin droit au Nil par de grandes terres et seigneuries, et l'on dit que de ce côté-là se trouve la cité de Sabam, de laquelle la reine de Saba a retenu le nom, et où elle prit le bois qu'elle envoya à Salomon pour paracheyer l'œuvre du temple; et de ce lieu de Chaxume jusque sur les lisières des terres de Sabam, il y a deux journées de chemin : cette seigneurie est sous le domaine de Tigremahom, le seigneur et capitaine de laquelle est cousin du Prête-Jan; et l'on dit que c'est une fort bonne terre et seigneurie. Du côté de Tramontane s'en trouve une autre appelée *Torrate*, toute pleine de montagnes, entre lesquelles il y en a une haute et de grand circuit en pied, sur laquelle est située une plaine qui dure l'espace de deux milles, toute couverte de bois, peuplée de beaux arbres et droits, et là auprès est fondé un monastère, lequel tient un grand revenu, d'où sont entretenus beaucoup de moines; et Sabam, cité. Torrate. Plaine sur montagne.

Monastère de l'Alleluia. s'appelle le monastère de l'*Alleluia*, lequel nom lui a été attribué, comme l'on dit, par ce que, du commencement qu'il fut édifié, il y avoit dedans un religieux de sainte vie, qui passoit la plus grande partie de la nuit en oraisons; en quoi faisant, et ayant ouï les anges au ciel chantant *alleluia* à voix réitérée, en avertit son supérieur. A cause de quoi ce monastère fut toujours depuis appelé le monastère de l'*Alleluia*; et d'autant que ce saint homme étoit de bonne vie et louables mœurs, d'autant plus ceux qui y sont à présent se montrent être vicieux et de vie désordonnée, confite en actes abominables. Autour de cette montagne, sur laquelle est assis ce monastère, se voient des fleuves à sec, qui ne courent, sinon en temps nébuleux et de grandes pluies. Or, retournant à notre voyage, l'on trouve un autre monastère à huit milles de Chaxume, en une montagne appelée *Saint-Jay*; et plus outre six milles, il y en a encore un autre nommé *Abba-Garimam*, retenant ce nom d'un qu'on dit avoir régné en Grèce, et qui, ayant abandonné son royaume et seigneurie, se transporta en ce lieu-ci pour faire pénitence, où il finit ses ans saintement; dont le bruit court qu'il fait maintenant miracles. Nous nous trouvâmes en ce lieu au jour où l'on solennisoit sa fête, auquel

Moines vicieux.

Monastères de Saint-Jay et d'Abba Garimam.

nous vîmes environ trois mille personnes, tant d'estropiées que d'infectes de mesellerie. Ce monastère est situé au milieu de trois montagnes pointues, tenant quelque peu de la côte de l'une, où se voit la caverne où ce bon roi faisoit sa pénitence, qui semble vouloir tomber en ruine, et l'on n'y peut monter, sinon par une échelle, ce que faisant ceux du pays, ils prennent de la terre, qui est comme craie, qu'ils mettent au cou des malades par pièces, ayant ferme opinion que cela leur cause santé et guérison. Voulant savoir quel revenu avoit ce monastère, il me fut dit qu'il tiroit chaque année seize chevaux et plusieurs autres choses menues de rente. Le circuit de celui-ci est de petite étendue, à cause de quoi il s'y trouve peu de religieux, qui plantent au pied de celui-ci une grande quantité d'aulx et d'oignons, avec plusieurs herbes de jardins pour leur manger, et ils ont aussi plusieurs vignes en treilles, dont les raisins commencent à mûrir avec les pêches, au mois de janvier, finissant partout le mois de mars. Il s'y trouve encore, tout au long de l'année, des raisins de cabas et secs à vendre, les meilleurs que je pense avoir jamais mangés, gros comme des avelanes, n'ayant guère de grains dans la grume.

Caverne de pénitence.

Terre médicale par opinion.

Revenu en chevaux.

Après que nous fûmes partis de l'église Saint-

Michel, accompagnés des gens du pays, qui portoient nos hardes, nous allâmes au gîte en un lieu qui s'appelle *Angeba*, en un betenegus, et avions déjà en autres lieux logé dans de semblables maisons, desquelles ne se peuvent servir autres personnes, sinon les seigneurs, qui y font résidence en l'absence du roi ; et le peuple révère tellement ces habitations, que les portes en sont ouvertes, sans qu'aucun ose tant présumer de soi-même que d'y mettre le pied ou les toucher, sinon alors que le seigneur est dedans, et lequel étant parti, on laisse les portes toutes toisées avec les lits dans les chambres, et tout ce qu'il faut à faire feu et dresser la cuisine. Or, étant partis de ce lieu, nous cheminâmes par l'espace de quinze milles, et nous allâmes loger sur une très-haute montagne assise auprès d'un fleuve qu'on appelle *Bacinette*, dont cette terre porte le nom et la seigneurie semblablement, qui étoit en ce temps-là entre les mains de la tante du Prête-Jan, qui en fut dessaisie et spoliée, à cause qu'elle traitoit mal son peuple; parquoi on peut clairement connoître que Prête-Jan ne porte pas plus de faveur ni amitié en tels cas à ses parents qu'aux autres qui ne lui sont rien. Cette terre est sous la puissance et royaume de Tigremahom ; elle est fort peuplée,

Angeba, lieu du pays. Betenegus, palais royal.

Bacinette, fleuve dont cette terre retient le nom.

et cultivée en tous ses endroits ; mais surtout couverte de montagnes bien fertiles et continuellement arrosées de fleuves qui vont tomber dans le Nil; étant aussi toutes les habitations édifiées en lieux hauts et hors des chemins, pour le regard des passants, qui enlèvent et prennent les vivres aux habitants du lieu, malgré qu'ils en aient. Ceux qui portoient nos hardes firent une clôture de fagots d'épines très-forte, dans laquelle ils se parquèrent de peur des bêtes sauvages, et nous semblablement avec nos mules ; mais il ne fut rien ouï pour cette nuit. Le lendemain, nous délogeâmes de Bacinette, et l'espace de six milles par-delà, nous allâmes dormir en un lieu nomme *Malve*, qui est situé au milieu de beaux champs labourés et pleins de froments, orges, millets et légumes de toutes sortes, que nous n'avions encore vus en nul lieu si beaux ni si épais. Auprès de là il y a une montagne très-haute, mais étroite au pied, lequel ne contient guère plus que la cime en largeur, à cause qu'elle est toute droite et unie, comme seroit la muraille d'une forteresse, sans herbe ni aucune verdure, jetant deux pointes en haut, qui laissent au milieu une plaine ; dont ayant cheminé sur l'une environ deux milles, on vient à trouver un monastère qui se nomme *Abbata*, habité

Habitations dans les lieux hauts, pour éviter le pillage des passants.

Malve, terre labourable.

Abbata, monastère de Notre-Dame.

de religieux de Notre-Dame, qui sont des gens de sainte vie et tous d'un ordre ; parce qu'en tout le domaine de Prête-Jan, il n'y a qu'un ordre de religion, qui est de saint Antoine l'hermite, duquel en est procédé un autre nommé *Estefarruz*, tenant plutôt du Judaïsme que du Christianisme ; et l'on dit qu'on brûle souventefois de ceux qui vivent sous icelui, pour suivre plusieurs hérésies, comme, entre les autres choses, ils ne veulent aucunement adorer la croix qu'ils font eux-mêmes, et que tous les prêtres et religieux portent en main, et les gens laïcs au cou ; par cette raison qu'ils soutiennent, que autre que celle en laquelle Jésus-Christ souffrit pour nous, purgeant le péché auquel nous étions submergés, ne doit être adorée ; car on ne doit porter telle révérence aux autres, ainsi qu'ils disent, d'autant qu'elles sont faites de main d'hommes ; et suivent plusieurs autres damnables opinions et hérésies : en quoi faisant, ils sont merveilleusement persécutés et poursuivis, et de bien court tenus. Il sembloit, à voir ce lieu d'Abamata, qu'il ne fût éloigné d'où nous étions pas plus que de trois milles, ce qui me fit venir envie d'y aller ; mais je me désistai de cette entreprise par la remontrance qu'on me fit, et qu'on me dit y avoir plus d'un journée de chemin, avec ce qu'il y

Estefarruz, monachisme judaïque.

Raison d'hérésie.

Chemin difficile.

falloit aller à quatre, qui est de s'aider des pieds et mains; car autrement on n'y sauroit parvenir. Et en la montagne du milieu, où l'on trouve la campagne, il y a une église de Notre-Dame, laquelle est grandement dévote; puis après, sur l'autre pointe, on voit semblablement une autre chapelle, que l'on nomme *Sainte-Croix;* et encore plus outre, environ quatre milles et demi, on trouve une autre montagne qui bien ressemble à la forme et assiette de celle d'Abamata, où il y a aussi un autre monastère qu'on nomme *Saint-Jean*, situé et assis sur la cime de cette montagne, qui ne contient pas plus que le circuit et grandeur du monastère, sans qu'il y ait, selon ce qu'on peut juger et comprendre d'en-bas, aucune verdure; et au pied de cette montagne il en demeure un qu'on nomme le *David*, avec les gouverneurs du monastère, en terres fort bonnes et délectables, et si bien cultivées, qu'il est impossible de mieux, envoyant de là aux religieux qui sont sur la montagne, tout ce qui leur est nécessaire au long de la journée. On trouve encore un point en cette terre, qui la rend fort différente d'avec celle de Barnagas, où nous avons vu assez de coquinaille, avec plusieurs aveugles, perclus et pauvres mendiant leur vie; mais en celle-ci, ils n'y sont tant fréquents. Les hommes ont sem-

Différence de pays et peuple.

Habits divers.

blablement quelque différence, quant aux habits, avec les Barnagassiens; et les femmes mariées, qui autrement s'affublent de quelques draps de laine noire ou d'autre couleur, avec les franges de laine assez longues, sans porter diadêmes sur la tête, comme font celles du royaume du Barnagas. Les jeunes vont mal en ordre, lesquelles étant parvenues en l'âge de vingt ou vingt-cinq ans, se délectent à porter les tétins si longs, qu'ils leur battent jusque sur la ceinture, réputant cela pour une chose qui les embellit merveilleusement et leur donne un grand lustre; ayant le corps découvert et orné de la ceinture en sus, de patenôtres enfilées avec des cordes. Celles qui sont de grand âge et corsage portent des peaux de moutons attachées sur le cou, qui leur couvrent un côté seulement. En nos pays, les hommes se marient ordinairement par amour, et souventefois alléchés par je ne sais quels rayons ou divinité, qu'ils disent procéder de celles qui les captivent bénignement et les attirent à leur amitié, sans qu'ils viennent à voir ce que cachent les draps, fort différent, par aventure de ce qu'ils voient, aveuglés par l'ardeur de leur affection, décevant leurs pensées. Mais en ces marches-ci, les amants ont cet avantage de jouir heureusement de la vue de ce que

Tétins longs et pendants, réputés grande beauté.

Amour aveugle des Européens.

Amour voyant des Ethiopiens, choisissant les femmes à boule vue et corps découvert.

plus ils prisent, et de la chose en laquelle nos amoureux transis et passionnés disent consister le don de merci et vrai but de leur espérance. Et pour autant que la coutume est que les femmes aillent ainsi découvertes sans cacher curieusement aucune partie de leur corps, les hommes sont faits à cela, et n'en tiennent non plus de compte que s'ils venoient à voir les pieds ou les mains découvertes : mais cela s'observe entre le populaire seulement ; car les nobles dames usent d'habillements et couvrent leurs membres entièrement.

Bêtes cruelles; rencontre du prince Tigremahom, sa personne, son humanité, et le tribut qu'on lui paie. Expédition à lui demandée, refusée, et puis octroyée par le moyen d'un présent. Poursuite de chemin, et description des lieux et des églises, même d'une taillée dans le roc, et d'une seule pièce. Voyage à d'Angugny et Belette. Rencontre de Robel, seigneur de Balgada. L'orgueil des Portugais envers lui, et au contraire sa gentillesse et courtoisie. Le trafic de ces pays en mise de sel, pour argent et or, et sa grande valeur par longue traite.

En ce pays se trouve une grande quantité de tigres et autres animaux fort cruels, lesquels, encore que les villages soient fermés, entrent dedans, et tuent vaches, mules et ânes, ce qu'ils ne font au royaume de Earnagas. Nous en partîmes le six août mil cinq cent vingt, et retournâmes en arrière pour aller trouver

l'ambassadeur où il étoit demeuré, par commission du Tigremahom, avec les autres Portugais, lesquels partirent avec lui de Timei, terre du royaume de Barnagas, étant accompagnés d'un grand seigneur envoyé pour faire compagnie à l'ambassadeur; et aux terres prochaines, il y avoit plusieurs seigneurs qui tenoient compagnie au Tigremahom, qui étoit logé en un betenegus, à deux milles du lieu où étoient nos gens, qu'il envoya quérir le jour même avec l'ambassadeur, lequel s'y transporta accompagné de nous autres. Arrivés que nous fûmes en son palais, il nous fut dit qu'il étoit à l'église avec sa femme, où ils se communioient sur l'heure du soir qu'ils ont coutume de célébrer la messe en ce pays, hormis le dimanche et le samedi. Par ce moyen, nous l'allâmes rencontrer, et nous l'abordâmes lorsqu'il s'en retournoit de l'église, accompagné de sa femme, chacun sur une mule équipée selon que leur grandeur le requéroit, en compagnie de plusieurs grands seigneurs. Ce Tigremahom étoit un vieillard de belle présence, la femme duquel étoit toute couverte de drap de coton bleu, tellement qu'on n'eût pu apercevoir aucune partie découverte sur son corps; et les ayant approchés, ce seigneur me demanda une croix que je portois en ma main,

Accès à Tigremahom.

Tigremahom; quelle personne, et sa femme.

qu'il baisa, puis la présenta à sa femme pour faire le semblable, de quoi elle s'acquitta, la baisant sur le drap sans aucunement découvrir son visage; bien que nous fussions reçus de tous deux avec grandes caresses. Ce Tigremahom tenoit une grande cour, tant d'hommes que de femmes, et de plus grande magnificence que celle du Barnagas. Étant donc arrivés, l'ambassadeur se mit à nous réciter les grandes caresses et les bons traitements qu'il avoit reçus de ce bon seigneur, tant à user envers soi d'une humanité non pareille, comme à lui envoyer des vivres; et il y avoit quelque peu de temps qu'il étoit jouissant de cette seigneurie, de laquelle il ne s'étoit encore entièrement mis en possession. Le Prête-Jan constitue rois et grands seigneurs tels personnages de son domaine que bon lui semble, les emparant des royaumes et seigneuries, et les en démettant aussi toutes les fois qu'il lui plaît, n'ayant égard au tort ni au droit, sans que pour cela ils en montrent pire semblant ni plus mauvaise chère, se voyant ainsi privés de leurs états et honneurs; et si, par aventure, ils s'attristent ou se fâchent, comme il est bien à présupposer et croire, c'est sans en montrer aucun semblant ni en donner aucune connoissance. Pendant que nous avons demeuré au domaine de

Humanité de Tigremahom.

Constitution et destitution de seigneurs, à l'arbitre du souverain.

Constante patience.

Prète-Jan, j'ai vu plusieurs grands seigneurs déjetés et ne laisser de fréquenter ceux qui étoient jouissants de leurs dignités, comme s'ils eussent été entièrement amis; mais Dieu seul est celui qui peut juger de leurs pensées, et tous ces peuples ont généralement une opinion, que tout ce qui leur succède bien ou au contraire, se gouverne par la volonté immuable du souverain Dieu. Les seigneurs, qui sont comme rois et en portent le titre, rendent tribut au Prète-Jan, lequel est d'or, de chevaux, de soies, de drap d'or, et de coton, selon la portée ou qualité des terres qui sont en leur gouvernement et régime; et plus outre, sur le domaine de ce seigneur, ils lui paient les droits d'or, de soie, de mules, de vaches, de bêtes à labourer et d'autres choses; puis aux seigneurs ses vassaux, comme sont le Barnagas et le Tigremahom, bien qu'ils tiennent leurs terres et soient sujets du Prète-Jan, toutefois on leur rend encore le tribut qui revient à sa majesté, dont les terres sont tant peuplées et habitées, qu'il ne se peut faire autrement qu'on en tire de grands revenus; et ces seigneurs se trouvant par ce pays, la commune et les pauvres gens sont tenus et contraints de les défrayer.

Rois tributaires.

Tributs, et quels, et de quoi.

Peuple défrayant les princes.

Ainsi que Tigremahon vouloit départir pour

se transporter sur quelques marches, l'ambassadeur l'envoya prier, que son plaisir fût de l'expédier ; ce qu'oyant, il demeura quelque peu en suspens, puis fit réponse qu'il enverroit querir les besognes que le roi de Portugal envoyoit au Prête-Jan; mais que nous trouvassions puis après qui porteroit nos hardes, comme habillements, poivre et pain : et fut telle sa dernière résolution ; laquelle nous ayant fait entendre, départit et se mit sur les champs ; ce que nous fîmes pour nous mettre au retour d'où nous étions venus. Mais voyant qu'il n'y avoit ordre que nous pussions porter tant de besognes, nous délibérâmes de lui faire parler de rechef, avec présents, par George de Breu et maître Jean, médecin, qui lui portèrent un riche poignard avec une épée couverte d'un fourreau de velours, ayant la garniture dorée ; auquel seigneur ayant présenté ces choses et parlé, il ordonna incontinent que notre bagage fût porté, et que pain, vin et chair nous fussent délivrés par toutes ses terres où nous passerions. Ayant ouï tel mandement, qui fut le neuf d'août, nous délogeâmes, et vînmes arriver sur le soir en certains petits villages, serrés comme les autres, de peur des tigres, où nous demeurâmes ; et vers environ deux heures de nuit, deux hommes sortirent

Réponse résolutoire.

du village pour s'acheminer en une étable de vaches; mais ils furent en chemin si vivement assaillis par les tigres, que l'un d'eux se trouva blessé à une jambe; mais Dieu voulut que leurs cris parvînssent jusqu'à nos oreilles, dont nous accourûmes celle part pour les secourir; car autrement c'étoit fait d'eux. En cette terre se trouvent plusieurs villages habités par les Maures, qui sont divisés d'avec ceux des Chrétiens; lesquels Maures payent, comme l'on dit, un grand tribut d'or et de draps de soie aux seigneurs du pays; mais ils ne sont aussi sujets à beaucoup d'autres particularités comme les Chrétiens; n'ayant aucunes mosquées, à cause qu'il ne leur est permis d'en ériger. Toutes ces terres sont fertiles, tant en froments et autres blés, comme en herbages et pâtis; et il s'y trouve des montagnes non trop hautes, qui sont cultivées, labourées, et peuplées d'arbres fruitiers. Après que nous fûmes partis de ce lieu, nous allâmes loger en un autre, distant de celui-ci par l'espace de douze milles, mais étroit, situé en une haute montagne à main gauche, toute verte et couverte d'arbres fruitiers, où nous vîmes un monastère de Saint-Jean, bien renté et plein de religieux, comme il nous fut dit. Près du lieu où nous reposâmes cette nuit, il y a une église de Saint-

Hommes assaillis par des tigres.

Sarrasins mêlés avec Chrétiens.

Pays plantureux.

George, assez bien ordonnée, en la même manière que les nôtres, faite en voûte et ornée de belles peintures à leur mode, qui sont d'apôtres et de patriarches, comme Noé et Élie; étant constitués au service d'icelle douze prêtres et dix religieux; et nous n'avions encore trouvé jusque-là d'église gouvernée par des prêtres, où il y eût des moines; car où les religieux gouvernent, les prêtres n'y demeurent pas. Et à la vérité, les religieux vont mieux en ordre et plus honnêtement que ne le font les prêtres, qui se vêtent à la mode des gens laïcs, hormis les chanoines; mais aux foires et aux marchés, les prêtres et religieux s'adonnent à une même chose, pour autant qu'ils sont les plus grands trafiqueurs qui se trouvent au levant. Auprès de ce Saint-George, et au pied d'une montagne distante d'icelui par l'espace de trois milles, se trouve un monastère joignant un fleuve (nommé *Coror*), qu'on appelle *Saint-Esprit*, où sont entretenus vingt ou vingt-cinq religieux. C'est une église de grande dévotion, à ce qu'on en peut voir à l'assiette du lieu; où ces moines nous ayant vus arriver, donnoient des louanges à Dieu, le remerciant de ce qu'il leur avoit fait la grâce qu'ils avoient vu des Chrétiens d'autre langue et terre, ce qui ne leur étoit jamais avenu. A

Coror, fleuve.

Monastère du Saint-Esprit.

Bon accueil de moines.

cette raison, nous fêtoyant avec la meilleure chair et les plus grandes caresses dont ils se pouvoient aviser, nous menèrent dans leur couvent, où ils nous montrèrent tout le pourpris, leurs chambres, et l'église, qui est bâtie en voûte, petite et bien dépeinte, avec le cloître et leurs cellules fort bien ordonnées, et beaucoup mieux que celles que nous avions vues ès autres lieux; puis nous firent entrer dans leurs jardins, que nous trouvâmes fort bien en ordre, cultivés et couverts d'aulx, d'oignons, et de plusieurs autres herbes que nous n'avons pas, lesquelles ils mangent, et sont fort bonnes, selon le pays. Ils ont plusieurs limons, oranges, citrons, pêches, raisins, et figues de même que les nôtres, de diverses sortes, entre lesquelles il s'en trouve des Indianes; plusieurs cyprès et autres arbres fort beaux, produisant fruits; et d'autres desquels nous n'avons eu la connoissance. Les religieux avoient un regret merveilleux de ce que nous étions arrivés par un

Sabbatisme.

samedi, auquel jour ils n'osoient cueillir des fruits, comme ils eussent bien voulu; dont ils s'excusèrent bien fort envers nous, disant que pour l'heure ils ne nous sauroient présenter sinon de ce qu'il y avoit dans le couvent, où étant parvenus, ils nous servirent d'aulx secs et limons; puis enfin apprêtèrent à manger

pour nous, au réfectoire, de choux en salade et mêlés avec des aulx simplement, sinon qu'ils étoient pourbouillis en l'eau avec du sel, et deux pains, dont l'un étoit de froment et l'autre d'orge, avec un baril d'une liqueur qu'ils font de millet, selon la coutume du pays, qui s'appelle *Cana*, laquelle nous sembla fort bonne; nous présentant le tout avec une face tant libérale et joyeuse chair que merveilles, de quoi nous rendîmes louanges à Dieu. Derrière le lieu où nous avions logé, par l'espace de six milles, il y a une ville qui s'appelle *Agro*, où Tigremahom a un betenegus, où nous avons logé depuis par plusieurs fois; et là est une église de Notre-Dame, cavée à force de ferrements dans un roc, fort bien compassée, avec trois nefs et ses colonnes de la même pierre. La chapelle majeure, la sacristie et l'autel sont d'une même pièce et étoffe, et la porte principale avec ses piliers semblablement; de sorte qu'elle ne sauroit être plus belle ni mieux proportionnée étant de pièces ajoutées. Il n'y a aucunes portes flanquières; car le roc environne le comble de l'église de chaque côté, laquelle retentit si harmonieusement lorsqu'on y célèbre l'office divin, qu'on y prend une grande consolation et contentement. Il ne s'y trouve autre chose que de pierres, comme nous avons

Cana, certaine liqueur composée de millet.

Agro, ville.

Église de Notre-Dame, cavée et entaillée dans un roc, toute d'une pièce.

Cloches de pierre.

dit ci-dessus, avec quelques trompettes et cymbales, comme il s'use par toutes les autres églises.

Le treize d'août, nous partîmes de ce lieu, où nous avons séjourné le samedi et le dimanche, prenant la route d'un lieu qui se nomme *Angugny*, où est une église tenant siége épiscopal, fort grande et belle, avec ses nefs et colonnes de pierre fort somptueuses; elle s'appelle *Chercos*, et est joignant un fleuve, dont l'assiette du lieu est fort plaisante. Les habitants jouissent du privilége que personne n'y peut entrer à cheval, mais sur mule trop bien. De là nous allâmes loger en certaines pauvres bourgades, où nous fûmes contraints (non sans être bien fâchés) de nous retirer sans souper, et, qui pis est, de dormir à la pluie et au vent, tous séparés, ne se pouvant faire autrement; de quoi nos péchés furent bien lavés d'autre eau que de celle de miséricorde; et je vous laisse à penser si nous étions paresseux à nous éveiller de bon matin, quand nous ne fîmes que secouer les oreilles; de sorte que nous fûmes plutôt habillés que levés, et partîmes le quatorzième jour d'août, pour nous acheminer en un lieu qui s'appelle *Bellete*, où il y a un betenegus, très-bon logis, situé en un endroit fort délectable et abondant en très-

Bellete.

bonnes eaux, ce qui nous donna plus grande envie d'y loger ; et là étant, survint un seigneur que l'on nommoit *Robel*, vassal du Tigremahom et seigneur d'une province nommée *Balgada*, de laquelle retenant le nom, se nommoit *Balgada-Robel*, qui avoit une grande suite de gens tous à cheval, avec plusieurs chevaux et mules qu'on menoit en main, non pour autre occasion que pour une démontrance et ostentation de sa pompe et grandeur. Ainsi donc, ce seigneur étant arrivé avec plusieurs tabourins devant ce palais, il envoya prier l'ambassadeur (lequel y étoit logé) de sortir pour s'aboucher et parlementer ensemble ; pour autant qu'il ne pouvoit entrer où nous étions en l'absence du Tigremahom. Car (comme j'ai déjà dit) on porte si grand respect et révérence à ces betenegus, qu'on ne s'oseroit de tant avancer que d'y mettre le pied, sous peine de la vie, lorsque le seigneur du pays en est absent. L'ambassadeur ayant ouï cette semonce, lui fit dire qu'il venoit de lointaines régions, à plus de quinze mille milles ; qu'il auroit envie de lui parler ou le voir : il falloit entrer dans son logis. Alors ce seigneur lui envoya présenter un bœuf, un mouton et un vase plein de miel, autant blanc que neige, et dur comme une pierre, avec une corne pleine de fort bon vin, lui faisant enten-

Robel, seigneur de Balgada.

Chevaux en main, par ostentation.

Présents du seigneur Robert, et infraction de la défense pour l'amour des nouveaux Chrétiens.

dre que la crainte de la peine ordonnée ne pourroit tant sur lui, ni l'intimider si fort, qu'il ne l'allât visiter, se confiant que l'excuse égaleroit la faute qu'on lui pourroit imputer, d'autant que c'étoient Chrétiens étant logés dans ce betenegus. Et ainsi s'étant accosté de ce palais, il survint une si grande pluie, qu'il fut contraint de se jeter incontinent dedans, où il eut moyen de parler à l'ambassadeur, et avec nous autres; s'enquérant de notre voyage et de nos pays, desquels il n'avoit jamais ouï parler. Puis, de propos à autre, il vint à nous faire un discours de la guerre qu'il avoit entreprise contre les Maures, qui confinoient avec ses terres vers la mer, disant qu'il ne cesseroit jamais de les molester et grever; et enfin donna une belle mule en contre-échange d'une épée à l'un de notre compagnie; dont l'ambassadeur connoissant par cet acte l'honnêteté et courtoisie grande qui l'accompagnoit, lui présente un armet. Nous le vîmes depuis par plusieurs fois à la cour, où il nous dit qu'il étoit puissant seigneur, brave homme aux armes et bien fortuné en guerre. Suivant notre voyage, nous laissions ses terres du côté du levant, côtoyant la plus grande partie d'icelles. Il nous fut dit semblablement qu'il tient un grand domaine, abondant en la meilleure marchandise qu'on

Prince noble et libéral.

Sel court pour monnoie par les terres de Prête-Jan, et par celles des Maures et Gentils.

puisse trouver en Éthiopie, qui est le sel, courant pour monnoie, tant par les royaumes de Prête-Jan que par les terres des Maures et Gentils; et se dit que de là il arrive jusqu'à Manicongo, sur la mer du ponant. Ils tirent ce sel des montagnes, par carreaux, dont la longueur de chacun d'eux est d'une paume, n'ayant pas plus de quatre doigts en largeur et trois en carrure; puis se charroie sur charrettes et animaux, en manière de buches de bois. Au lieu où il se tire, la drachme d'or en vaut cent ou six vingts pierres, cette drachme pouvant monter, selon mon jugement, jusqu'à la valeur de trois cents reais, qui sont trois quarts de ducat d'or en or; puis étant charroyé en une foire que nous trouvâmes sur notre chemin, en un lieu qui se nomme *Corcora*, à une journée d'où il se tire, on en donne cinq ou six pierres moins par drachme, allant ainsi diminuant de foire à autre; si bien qu'étant porté à la cour de Prête-Jan, il n'en va que six pierres à la drachme; et j'ai encore vu qu'on n'en donnoit plus de cinq en temps d'hiver; de sorte qu'on en demène de grands négoces et trafics, à cause que c'est une marchandise chère au possible. On dit que pour trois ou quatre pierres, se peut acheter un bon esclave au royaume de Damut; et encore plus outre dans la terre des esclaves, on en

Valeur de sel.

Reais, monnoie portugaise.

Corcora.

trouve un par pierre ; voire et s'achète ce sel quasi au poids de l'or. Nous rencontrâmes par le chemin trois ou quatre cents bêtes en une troupe, chargées de telle marchandise, et des autres à vide, qui en alloient querir ; apportant (ainsi que l'on disoit) à grands seigneurs, qui y faisoient tous les ans faire un voyage, pour supporter la dépense extraordinaire qu'ils faisoient en cour. Nous trouvâmes encore des gens chargés de ce sel, qui le portent de foire à autre, où ils s'en servent, le faisant courir pour monnoie, au moyen de quoi ils en achètent ce qui leur est nécessaire.

Trafic de sel.

Départ d'Augugny et Bellete ; arrivée en Bunace, pauvre lieu. Le capitaine de Tigremahom, conducteur bastoné vilainement par un moine ; recharge sur le moine, son excuse et son départ. Logis pris en Corcora, très-bonne et délectable terre. Départ de là, et dévoyement par chemins malaisés de nuit, avec dangereuse suite de tigres. Retenue des égarés, et arrivée à Monadeli, place très-marchande, et l'extorsion des seigneurs qui s'y fait.

Au sortir de ce betenegus, nous allâmes loger en certains petits villages assez pauvres et mal accommodés, situés en une terre nommée *Bunace*, d'où étant partis le jour d'après, nous suivîmes le bagage qui étoit devant, si le trouvâmes déchargé au milieu d'un pré tout plein d'eau et marécageux, dont nous ne fûmes pas moins étonnés que fâchés, le voyant en tel

Bunace, pauvre province.

état ; et sur ces entrefaites se joignirent à nous cinq ou six hommes d'apparence, montés sur des mules, accompagnés de dix ou douze piétons, entre lesquels il y avoit un religieux, qui ayant mis pied à terre, saisit et empoigna au collet le capitaine de Tigremahon qui conduisoit notre bagage, lequel il étrilla si bien de coups orbes et lourdes bastonades, qu'il ne s'en fallut rien. Ce que voyant, étonnés au possible de telle nouveauté, nous y accourûmes tous pour entendre d'où procédoit l'occasion d'un acte tant indigne ; dont l'ambassadeur voyant ce pauvre capitaine ainsi maltraité, et mêmement navré par les mains d'un moine, entra si fort en colère, qu'il le prit par le froc, avec bonne dévotion de l'accoutrer de même ; toutefois, je ne sais pas s'il fit sentir le mérite de sa témérité, ou non ; mais de tant je vous ose bien assurer, qu'il n'y eut celui des nôtres qui ne ruât sur ce présomptueux moine fort âprement ; et si l'intelligence des langues servit jamais à un homme, il lui fut bien besoin pour lors de savoir jargonner quelque peu l'italien, qui le fit entendre par George de Breu ; et n'eût été cela, son cas n'alloit pas trop bien, vous assurant qu'autrement la chose passoit mal pour lui, et ne s'en fût allé coucher sans être frotté comme il lui appartenoit. Mais le tumulte

Moine bastonant un capitaine.

Indignité.

Moine bastoné.

Excuse du moine.

cessé, il nous remontra comme il étoit venu vers nous par commission du Prête-Jan, pour faire porter nos hardes, et que s'il avoit ainsi bastoné ce malheureux (et à bon droit pour avoir été ainsi dépiteusement atourné, et d'un tel personnage), il l'avoit fait à cause qu'il s'étoit ainsi mal gouverné à faire porter notre bagage. L'ambassadeur lui répondit qu'il n'étoit heure de faire ni émouvoir aucune sédition, et mêmement en sa compagnie; car il estimoit, pour le peu de respect porté à sa présence, et duquel il avoit usé, que l'outrage eût été fait à sa personne même. Et ainsi, le tout apaisé, ce moine nous dit qu'il vouloit aller vers le seigneur Balgada-Robel, qui étoit demeuré derrière, vers lequel il amèneroit mules et chameaux pour porter notre bagage, qui étoit demeuré par faute de gens; et que pendant cela nous pouvions prendre l'avantage et l'aller attendre en un betenegus, loin d'où nous étions environ une demi-journée. Ce moine-ci étoit celui qui fut puis après envoyé avec nous par le Prête-Jan pour ambassade en Portugal. Or étant partis pour prendre la route du betenegus, et lui pour se transporter vers Balgada-Robel, nous vînmes au soir loger en un petit village auquel il y avoit une église fondée

Temple de Saint-Quiric.

en l'honneur de saint Quiric, non sans grande

peur d'avoir quelque rencontre de tigres; puis le jour suivant, nous n'eûmes pas cheminé la longueur de deux milles, que nous abordâmes au betenegus duquel le moine nous avoit parlé, qui est en un lieu appelé *Corcora*, embelli de beaux logis; et en ce lieu nous séjournâmes le samedi et le dimanche, toujours attendant ce beau père jusqu'au lundi. On dit qu'il y a, dans la partie de levant, un fort beau et riche monastère, nommé *Nazareth*, doué d'un très-grand revenu, qui est bien requis pour entretenir la grande quantité de religieux qui sont en icelui; et le pays est très-fertile en pêches, raisins, et en autres fruits fort délicats, tant de ceux qui sont produits en nos régions que des autres; dont, entre autres choses, on nous y présenta de fort petites noix, en grande quantité. Le bruit est que vers le Nil, du côté de ponant, se trouvent plusieurs minières d'argent; mais les habitants de là ne le savent tirer, ni le faire venir à quelque profit.

Nazareth, monastère.

Minières d'argent.

Voyant le mardi au matin que le beau-père n'apparoissoit en sorte quelconque, nous départîmes, suivant les rivages d'un très-beau fleuve, où nous trouvâmes, par l'espace de six milles, un pays fort grâcieux, verdoyant et bien peuplé d'arbres fruitiers et autres; étant de tous côtés environné et borné de très-hautes

Pays beau et délectable.

côtes, qui étoient toutes ensemencées et couvertes de froments, d'orges et d'oliviers sauvages, qui semblent être de jeunes plantis, à cause que ce sont des rejetons qu'on coupe bien souvent pour pouvoir semer les blés. Au milieu de cette vallée est une très-belle église de Notre-Dame, autour de laquelle il y a plusieurs maisons et habitations de prêtres, avec une infinité de très-hauts cyprès, et gros de même, et plusieurs bois, tous pleins de divers arbres desquels nous n'avons nulle connoissance. Près de la porte principale de cette église sort une fort belle et claire fontaine environnant toute l'église, puis vient à s'écouler en une grande campagne, qui en peut être toute arrosée par de petits conduits; pour laquelle commodité on y sème par chaque an de toute sorte de semence, comme orge, millet, lentilles, fèves, pois-chiches et tafe de guza (qui est une semence à nous inconnue, mais fort bonne), et de tous autres légumages qui se trouvent en nos régions, dont quelques-uns sont semés à l'heure, les autres déjà en herbe, les uns mûrs, les autres recueillis, et les autres grenés et battus, chose fort nouvelle, et qui ne se voit en aucune partie de notre Europe. Au bout de cette vallée est une autre grande montée, et à l'objet d'icelle il y a une autre église, assise au

Église Notre-Dame.

Fontaine commode.

Fertilité admirable.

milieu de plusieurs habitations de prêtres, où la terre est fort sèche et aride; et au milieu de cette vallée appert une muraille, sentant bien fort son antiquité, qui retient la forme d'une tour avec portes, pour la garde du lieu, à cause qu'il est en si âpre montagne; tellement que de là à soixante milles, on ne trouve aucun passage, et il semble bien que cela ait été fait pour la grande multitude des passants ordinaires. Après que nous fûmes parvenus à la cime de la montagne, nous coulâmes jusqu'à ce que nous vînmes trouver une belle campagne couverte de toutes sortes de blés, lesquels se sèment en telle saison de l'année que ceux dont j'ai parlé ci-dessus; et il y a une infinité de prés abandonnés au pâturage. A l'entrée de cette campagne, on trouve une très-belle église nommée *Saint-Quiric*, avec plusieurs belles maisons, environnées de murailles, en forme de monastères, où se retirent les prêtres; et au-dessus de ces maisons il y a un fort beau betenegus: étant, la montagne avec la vallée, d'une telle étendue, qu'elle peut contenir six milles en longueur et deux en largeur, et est environnée de hautes montagnes, au pied desquelles se voyent, en tous endroits, plusieurs villages et églises, mais petites; entre autres une nommée *Sainte-Croix*, et l'autre *Saint-*

Eglise de Saint-Quiric.

Sainte-Croix.

Jean, toutes deux servies et habitées par douze moines. Ayant passé cette vallée, nous commençâmes à trouver tout autre pays, entrant dans certaines âpres montagnes, non de hauteur, mais de profondité, grande partie desquelles nous traversâmes la nuit, nous perdant l'un l'autre; tellement que l'ambassadeur se trouva accompagné de cinq des nôtres seulement, moi de cinq semblablement, et un autre de notre bande avec deux de nos gens, le bagage demeurant parmi ces lieux sauvages et inhabités, avec un homme seul, comme Dieu voulut. Or, en la partie où mes compagnons et moi tirâmes, nous vîmes quelque feu qui sembloit être prochain, mais nous en étions encore éloignés par l'espace de trois milles; de sorte que voulant prendre cette route, nous sentîmes si grande quantité de tigres qui nous suivoient, qu'on ne le sauroit estimer; et si nous entrions dans le bois, ils nous côtoyoient et approchoient de si près, qu'on les eût pu atteindre de la longueur d'une pique; et par malheur il ne se trouvoit personne d'entre nous qui en eût, sinon un, n'étant armé tout le reste que d'épées. Finalement, nous conclûmes de nous arrêter dans quelques champs semés pour le plus sûr; selon lequel avis nous attachâmes nos mules, faisant toute la nuit le

Chemin malaisé.

Dévoyement.

Tigres suivant les dévoyés.

guet, les armes au poing, jusqu'au lendemain que nous repartîmes, sans que nous pussions savoir quelle route avoit suivie l'ambassadeur, sinon vers midi, que nous le trouvâmes en un lieu fort peuplé, distant de celui où nous avions dormi par l'espace de plus de six milles, et s'appelle *Manadeli*, lequel contient mille feux, les habitants étant Maures, tributaires du Prête-Jan, entre lesquels se trouvent de quinze à vingt ménages de Chrétiens, qui demeurent là avec leurs femmes, retirant les tribus pour ledit seigneur. Et pour autant que j'ai dit ci-dessus que nous avions changé de pays, il faut entendre que nous demeurâmes deux mois à cheminer jusqu'ici, toujours en temps d'hiver; mais étant parvenus dans ces montagnes, changeant de pays nous changeâmes incontinent de saison, d'autant que nous trouvâmes de grandes chaleurs; car l'été régnoit en la région qui s'appelle *Dobba*, qui est l'une de celles dont j'ai ci-devant parlé, où l'hiver ne dure qu'en février, mars et avril, au contraire des autres. Le même se trouve semblablement depuis le monastère de la Vision jusque sur la mer, et en une autre terre du royaume de Barnagas, appelée *Carna*. Les pays qui ont en ce point changement d'hiver, sont fort bas et remplis de montagnes; contenant, celui-ci, l'espace de cinq journées, mais

Égarés retrouvés.

Manadeli, place bien peuplée.

Changement de lieu et de saison.

Dobba, région chaude.

de largeur inconnue, à cause qu'elle se jette dans les terres des Maures, et y dure le commun et général hiver, depuis la mi-juin jusqu'à la mi-septembre. En ce pays de Dobba se trouvent de très-belles vaches, en si grand nombre, que l'on n'en sauroit tenir compte, et de la plus grande stature et corpulence qu'il est possible de trouver. Mais par plusieurs milles avant que nous pussions parvenir à cette terre de Manadeli, nous trouvâmes une grande multitude de Chrétiens parqués parmi la campagne, avec leurs pavillons dressés, aucuns desquels nous dirent qu'ils s'étoient transportés là pour prier le seigneur afin qu'ils pussent avoir de l'eau du ciel pour le bestial qui périssoit de soif, et pour semer en terre leurs blés et millets; dont leur prière étoit telle: *Zio marina Christos*. Or, pour retourner sur le discours du lieu de Manadeli, je dis que dans celui-ci se trafique ni plus ni moins que si c'étoit quelque grande cité; parquoi il s'y trouve une infinité de marchands, et de toutes sortes de marchandises, avec des étrangers de toutes les langues des Maures, comme de Giadre, de Maroc, de Fez, de Bugie, de Thunes, de Turquie, de Rumes, qui sont hommes blancs de Grèce, des Maures de l'Inde, qui sont là comme habitants; d'Ormus et du Caire: venant de toutes ces parties de toutes

Hiver au temps de notre été.

Zio marina Christos, Jésus-Christ ayez pitié de nous.

Fréquence foraine de Manadeli.

espèces de marchandises. Nous n'y fûmes pas plutôt arrivés, que les habitants se complaignoient à nous, disant que Prète-Jan leur avoit fait ôter par force mille onces d'or, sous ombre de les leur prêter pour trafiquer; dont ils étoient obligés d'en rendre chaque année trois mille onces d'or de profit, le principal demeurant toujours en son entier; de sorte que les habitants naturels même se lamentoient grandement, et n'étoit le bétail (comme ils disoient) dont ils se maintiennent, ils videroient le lieu; parce que, outre ce qu'ils paient au Prète-Jan, le Tigremahom encore, comme seigneur de la terre, veut retirer ses droits. Il s'y tient chaque mardi un marché, auquel se porte de toute sorte de marchandises que l'on ne sauroit nommer, et s'y assemble une infinité de personnes.

Extorsion du seigneur.

Double tribut.

Retour du moine. Traite à Dofarse, où est une infinité de religieux, et nonains piteuses. Fertilité admirable de cette région, et incroyable abondance d'Aumaille. Changement de langage, confinité aux Maures. Invasion et pillage d'iceux, et puis leur défaite. Terrible et étrange manière de manger la chair crue, et pain et vin de tous grains.

Étant en ce lieu, sans que nous fussions plus records du moine, nouvelles vinrent qu'il s'acheminoit vers nous, avec mules et chameaux, pour porter le bagage. Parquoi il y en

eut plusieurs des nôtres qui voulurent aller au-devant de lui pour le recevoir avec grandes caresses, ayant mis en oubli la première rencontre, et ne fut pas plutôt arrivé, que nous partîmes au soir même, et arrivâmes en un betenegus distant de ce lieu par l'espace de cinq milles, édifié sur une montagne. Le jour suivant, nous parvînmes en une grande ville, contenant environ mille feux, habitée par les Chrétiens, et appelée *Dofarse*, où il y a une église où demeurent plus de cent personnes, tant prêtres que moines, et autant de religieuses, qui n'ont aucun monastère, mais font résidence dans les maisons de gens laïcs ; étant les religieux divisés à part, en deux cours séparées l'une d'avec l'autre, où sont plusieurs maisonnettes de petite étoffe; ces moines, prêtres et religieuses sont en si grand nombre, que les habitants ne sauroient chevir dans l'église, devant laquelle une tente de soie est dressée, où se communient les gens laïcs, faisant les solennités sous icelle, qui ne leur seroient permises dans l'église, comme de sonner tabourins et cymbales pendant qu'ils reçoivent leur sacrement. Durant deux jours que nous y séjournâmes, les religieuses vinrent toutes les nuits nous laver les pieds, ce qu'ayant fait, elles buvoient l'eau qui en étoit restée, et

Dofarse, ville fréquentée par des Chrétiens.

Religieuses buvant la lavure des pieds.

d'icelle se lavoient encore le visage, disant que nous étions saints Chrétiens de Jérusalem. Nous vîmes en ce lieu une campagne semée, tant de coriande que de froment, et d'une semence qu'ils appellent *nugo*, laquelle ressemble à une fleur qui croît coutumièrement dans les froments, et des têtes d'icelle font de l'huile après qu'ils les voient être bien mûres et sèches. Je me souviens qu'il me fut dit, une autre fois que j'y retournai, qu'on y recueilloit des grains dans la saison, pour plus de dix ans, n'étoit la vermine qui mange leurs froments; de quoi m'émerveillant, on me dit qu'il ne se falloit étonner pour cela; car la pire année qui pourroit venir, ils auroient toujours du grain pour la provision de trois années; et me fut acertainé, outre ce, que sans les chevalettes et la tempête, qui leur portent quelquefois dommage, ils ne mettroient en terre que la moitié de leurs semences, et que le reste se gâte et qu'on le jette là. Ce lieu est situé dans une vallée joignant deux montagnes; et pour autant que nous y demeurâmes le samedi et le dimanche, nous montâmes sur icelles: là étant parvenus, nous trouvâmes de grands troupeaux de vaches qui venoient vers la ville, en si grande quantité, que ceux de notre compagnie les estimèrent à cinquante mille en nombre. Le langage de cette terre est différent

Nugo, semence pérégrine.

Vermine gâtant les biens de terre.

Aumaille de cinquante mille vaches.

d'avec celui des autres dernières, pour autant qu'en icelle commence la langue du royaume d'Angote, qui prend son nom d'un lieu appelé *Angotine*, situé à l'objet du royaume de Tigremahom, et ce royaume s'étend jusqu'aux Maures, qui s'appellent *Dobas;* dont ayant tenu ce chemin par deux fois pendant que nous séjournâmes en Éthiopie, je voulus décrire ce qui y est advenu de mon temps. Près de ce lieu, comme j'ai dit, il y a deux hautes montagnes, où les habitants tiennent des gardes ordinairement, pour autant que de là jusqu'aux terres des Maures se trouvent des montagnes, contenant l'espace de plus de huit milles, toutes couvertes de bois, Or, il advint une fois que les gardes découvrirent le Maures; parquoi ils donnèrent incontinent le signe, lequel entendu par les Chrétiens, intimidés par cette soudaine surprise, se mirent en fuite, après s'être chargés de ce qu'ils purent emporter, et gagnèrent le haut le plus légèrement qu'ils purent; dont les ennemis parvenus jusque dans la ville, et la trouvant vide de gens, la saccagèrent à leur plaisir, ce qui causa une si grande honte aux Chrétiens, qu'ils délibérèrent et conclurent d'attendre les Maures de pied coi, pour leur tenir contrecarre et les repousser bravement, s'ils se mettoient davantage au hasard de les

Saccagement de ville sans défense.

Honte de fuir; reprise de courage.

venir assaillir; et pour faire trouver plus heureuse issue à leur projet, ils mirent des gardes sur les frontières de leurs terres; ce qu'ayant fait, les Maures ne tardèrent pas beaucoup de se jeter en campagne, alléchés par le premier appât à leur souhait; mais ils furent incontinent découverts par les sentinelles, qui soudainement en avertirent les Chrétiens, et n'eurent pas plutôt le signe, qu'ils se mirent en ordonnance et allèrent affronter les autres, qui les reçurent d'un merveilleux courage; mais ils furent si vivement rembarrés, qu'environ huit mille des leurs demeurèrent sur le champ, et cinq du côté des Chrétiens seulement; en quoi l'on connut manifestement que le seigneur Dieu y avoit tenu la main et bataillé pour eux, qui s'en retournèrent victorieux et triomphants des dépouilles de leurs ennemis, comme de targues et zagailles; toutes lesquelles choses ils envoyèrent présenter au Prète-Jan, après avoir tranché les têtes aux vaincus et les avoir attachées aux branches des arbres sur les chemins. Ceci advint pendant que nous étions en la cour dudit seigneur, de laquelle faisant retour, nous vîmes encore les têtes de ces Maures accrochées sur les arbres. Partout le pays on fait le pain de toutes sortes de grains, comme de froment, d'orge, de millet, de pois-chiches, pois blancs,

Défaite des Maures.

Pain et vin faits de tous grains.

et faiseuls de diverses couleurs, de fèves, de semence de lin, de tafe de guze. Ils font encore du vin de tout ceci; mais celui qui est de miel se trouve beaucoup meilleur, et ce peuple nous donnoit des vivres depuis que le moine fut arrivé en notre compagnie, et nous fournissoit de ce pain qu'il mangeoit par le commandement de Prète-Jan, bien que nous n'en pouvions avaler s'il n'étoit de froment; puis on nous apportoit à manger aux heures extraordinaires, selon la coutume du pays, qui étoit la nuit; car on n'y mange sinon une fois le jour. Leur viande est de chair crue, avec une sauce faite de fiel de vache, ce que nous ne pouvions regarder, tant s'en faut qu'il nous prit envie d'en goûter; mais nous mangions de ce peu que nos esclaves apprêtoient, avec du pain de froment, et nous vécûmes ainsi jusqu'à ce que le moine vint à connoitre notre naturel et coutume; alors il nous envoyoit de la chair, que nos esclaves faisoient rôtir et bouillir, comme poules, perdrix, vaches, moutons et autres choses.

Terrible manger.

Issue de Dofarse, et entrée en Dobbas, limitrophe des Maures. Rebellion d'iceux, et l'occasion. Leur dangereux passage, et meurtres qu'ils font des Chrétiens par un horrible serment. Armée de Prête-Jan envoyée sur eux. Guerre continuelle des Giannamora contre les Maures. Et le danger d'un torrent se ruant sur l'ambassade portugaise.

AYANT fait départ de ce lieu, nous cheminâmes parmi quelques millets, hauts et gros comme cannes, jusqu'au soir, que nous logeâmes près d'une église, au pied d'une petite montagne; car venant la nuit, nous sortions toujours hors de chemin, abordant ordinairement près des villes, pour mieux nous fournir de vivres et choses nécessaires. Là nous fûmes avertis par le moine, que dorénavant nous devions cheminer serrés ensemble, sans nous abandonner l'un l'autre, ni nous trouver dessaisis de nos armes, desquelles il nous conseilloit d'être toujours emparés et les avoir au poing; faisant marcher le bagage devant, à cause qu'il nous falloit passer par les terres des Maures, qui sont lieux dangereux, d'autant que les habitants sont ordinairement en guerre entre eux; et s'appelle, cette partie par laquelle nous cheminions, *Dobbas*, qui est vers le côté de la mer, dont les habitants sont tous Maures, et n'est pas un royaume, mais province divisée, sous la puis-

Dobbas, région limitrophe des Maures.

sance de vingt-quatre capitaines, une partie desquels demeure quelquefois en paix et l'autre en guerre. Mais pendant que nous étions par-delà, ils ont quasi été continuellement en guerre et discord; bien que nous en ayons vu douze ou environ, toujours demeurant en paix, et suivant la cour de Prête-Jan, auquel ils étoient venus demander pardon d'une nouvelle sédition par eux faite; et étant arrivés près le pavillon de ce seigneur (qui demeure ordinairement en campagne), chacun d'eux prit une grande pierre sur sa tête, qu'il tenoit avec les deux mains (indice de venir demander et requérir miséricorde). Au moyen de quoi Prête-Jan leur fit un très-bon et gracieux accueil: ils avoient amené avec eux plus de cent chevaux et belles mules en main; mais ils entroient en cour chargés de ces pierres, où ils séjournèrent par l'espace de deux mois ou plus, sans être expédiés, pendant et durant lesquels il ne s'y passoit jour qu'on ne leur distribuât quantité de vaches, moutons, miel et beurre. En la parfin, le Prête-Jan les confina et les mit à plus de trois cents milles de leurs pays, les faisant transporter jusqu'au royaume de Damute, où il les fit demeurer avec bonnes et sûres gardes; ce que leurs sujets n'eurent pas plutôt entendu, qu'ils se révoltèrent, et élurent

Signe de demander pardon.

Révolte du peuple.

autant de capitaines sur eux, commençant à se formaliser et à voler le pays. Nous nous trouvâmes en ces parties-là par un jour d'Épiphanie, où nous fûmes avertis comme pour cette rebellion Prète-Jan y avoit envoyé plusieurs gentilshommes et capitaines, qui se campèrent sur les terres des Maures, trois milles dans ic· ·les, sur une montagne qui se découvroit du lieu où nous étions logés; tellement que nous pouvions voir la fumée du camp. Parquoi l'ambassadeur envoya deux Portuguais vers ces capitaines, pour les visiter de sa part, et ceux-ci ayant connu sa courtoisie, lui envoyèrent présenter six vaches; et ces Portugais nous rapportèrent qu'il y avoit de très-grands seigneurs pour capitaines, sous la charge desquels étoient plus de quinze mille hommes, tous campés au milieu de certains parquets, environnés de grosses et épaisses épines : ils appellent ce circuit *Catamar*, ne sachant autre invention pour se rendre de nuit en plus grande sûreté. Mais ils nous dirent qu'il y avoit grande faute d'eau, à cause qu'il ne s'en trouvoit, sinon hors les lisières du parquet, ce qui leur ôtoit la commodité, car ils n'avoient la hardiesse de mener abreuver les chevaux sans une grande escorte de gens; autrement se trouvant mal accompagnés, ils étoient incontinent assaillis et accablés par

Armée envoyée contre les rebelles.

Catamar est le fort d'un camp.

les Maures, lesquels sachant que ceux-ci ne se bougeoient, demeurant le samedi et le dimanche sans combattre, leur livrèrent de grandes alarmes, en quoi ils les endommagèrent grandement. On dit que ces guerres et inimitiés ont pris commencement de ce Prète-Jan-ci; car ces Maures ont été tributaires de ses aïeux de toute ancienneté, lesquels ont épousé cinq ou six filles des rois Maures circonvoisins, et non celles des Gentils: mais bien des seigneurs de Dobas, deux ou trois se trouvant suffisantes d'un tel parti, du roi de Dancale, une; du roi d'Aeel, une, et de celui d'Adée une autre; la fille duquel le Prète-Jan ayant promis d'épouser, la refusa à cause qu'il la trouvoit avoir de trop grandes dents; toutefois pour cela il ne la voulut renvoyer à son père, pour autant qu'il l'avoit déjà faite chrétienne. Ains la maria avec un grand seigneur de sa cour; tellement que depuis ce temps-là il s'est abstenu de tels mariages, et a épousé la fille d'un Chrétien, sans qu'il se veuille joindre à plus d'une; disant qu'il veut vivre dorénavant selon la loi de l'Évangile: ce qui lui fait rechercher le tribut des rois Maures, duquel ils lui sont redevables; et eux le lui nient et refusent, d'autant que leurs prédécesseurs en étoient exempts et quittes totalement. Voilà la source d'où sont procédées ces guerres

Fille répudiée pour avoir de trop grandes dents.

et discords. Ces hommes de Dobas sont fort braves et vaillantes gens, ayant une telle loi, que personne d'entre eux ne s'y peut marier, sans premièrement faire foi et déclarer par serment avoir privé de vie douze Chrétiens; ce qui rend ces chemins tant décriés et si fort dangereux, que personne n'y ose passer, si ce n'est en caravane, qu'ils appellent *negada*. Il s'y assemble premièrement un grande compagnie, laquelle passe deux fois la semaine, pour autant que l'une partie va et l'autre retourne; et ne se fait assemblée qui ne soit de plus de mille hommes sous un capitaine. Ces caravanes partent de deux foires, à savoir de Manadely et Corcora d'Angote, lesquelles, encore qu'elles soient grosses, n'en échappent pas aussi facilement qu'on penseroit bien le danger des Maures, qui les assaillent et se ruent dessus, faisant sur ces compagnies le plus souvent de grandes boucheries. Ce que je sais être vrai, pour autant qu'il advint à un mien cousin et à un serviteur de l'ambassadeur de passer par ces chemins en caravane, laquelle fut assaillie par les Maures, qui tuèrent dix hommes de l'avant-garde, avant que les autres eussent le pouvoir d'être en ordre, ni arrivés à temps pour les secourir. Ce passage est merveilleusement dangereux, contenant deux journées, durant lesquelles il faut tou-

Negada, grande troupe de gens.

Tuerie de Chrétiens par les Maures.

jours cheminer par pays et campagnes toutes couvertes d'arbres pleins d'épines, et semés si épais, qu'ils ressemblent à de grands bois fort hauts et touffus, dans lesquels on met souvent le feu pour nettoyer et élargir le chemin: bien qu'il semble être impossible qu'on les puisse brûler; car tant plus on les taille, et mieux ils viennent à croître et végéter. Depuis ce chemin prochain de Dobas, jusqu'au pied des montagnes, il peut y avoir environ six milles, toute cette campagne étant couverte et chargée de tels arbres épineux, et parmi lesquels nous vîmes un nombre infini d'éléphants qui paissoient avec plusieurs autres terribles animaux, tout ainsi qu'aux autres montagnes.

Éléphants paissants.

Celui qui a charge de mener la guerre à ceux de Dobas est un grand capitaine nommé *Xuum Giannamora*, seigneur d'un grand pays, et de peuples à lui sujets, nommés *Giannamori*, habitant un pays tout montagneux; et l'on dit que c'est la plus belliqueuse gente qui puisse se trouver en tout le domaine de Prète-Jan, à cause qu'elle confine avec les Maures, ce qui la rend diligente à faire continuelles et sûres gardes; pour autant que le plus souvent les ennemis viennent à courir sur les marches d'icelle et montagnes auxquelles elle fait résidence, brûlant les églises et habitations, enlevant les

vaches et bétail. Il me souvient d'avoir vu un prêtre ayant des flèches envenimées, et auquel je remontrai que ce n'étoit pas vivre chrétiennement; il me dit alors que je vinsse seulement à contempler son église, et que je la trouverois brûlée par les Maures, lesquels lui avoient volé cinquante vaches et ruiné ses ruches d'abeilles, qui lui faisoient le miel, le principal appui de sa pauvre vie; et que je ne m'ébahisse aucunement s'il tenoit auprès de soi ces flèches envenimées; ce qu'ayant à par moi considéré, il me coupa la parole, et ne sus autre chose lui répondre, si fort fâché je l'aperçus. Après que nous fûmes partis de là, cheminant par cette plaine le long de certaines montagnes qui sont sur les lisières des terres chrétiennes habitées par ces Giannamores, nous vînmes à traverser des fleuves qui proviennent et s'écoulent de ces montagnes, auprès desquelles nous trouvâmes des lieux assez ombragés, par l'infinité de saules qui y étoient, rendant une merveilleuse douceur, assez pour inviter à dormir l'esprit le plus éveillé du monde, et mêmement sur le midi à prendre repos; à quoi nous nous sûmes fort bien accommoder, pour reposer aucunement par la fraîcheur de ce doux et salutaire ombrage, et aussi pour la grande chaleur qui nous molestoit, étant ce

Flèches envenimées.

jour très-beau et bien clair, ce fleuve n'ayant pas d'eau pour faire tourner un moulin. Or, étant étendus d'un côté et d'autre d'icelui, devisant, voici que nous entendîmes un grand tonnerre, lequel toutefois nous sembloit être fort éloigné du lieu où nous étions, ce qui nous fit présumer et dire qu'il avoit tonné à sec, ce que nous avons vu avenir quelquefois en l'Inde. Nous n'en fîmes autre compte, comme assurés de n'avoir aucune pluie, et que le tonnerre fût cessé; dont nous commençâmes à trousser bagage pour reprendre nos erres; tellement que nous avions déjà plié le pavillon sous lequel nous avions repu, quand maître Jan, qui avoit suivi le rivage du fleuve contremont, pour aller à ses affaires, commença à s'écrier tant que sa voix se put étendre : *Gardez-vous*, *sauvez-vous*, à paroles d'effroi et réitérées; auquel son nous nous retournâmes, et vîmes descendre l'eau de la hauteur d'une lance, bruyant si horriblement, et d'un cours tant impétueux, qu'elle emmena partie de nos hardes. Et si par cas d'aventure le pavillon n'eût été troussé, nous eussions été emportés avec lui par cette ondée, la furie de laquelle voulant éviter, nous fûmes contraints de monter, le plus habilement que nous pûmes, sur les saules. Ce torrent-ci s'écouloit de certaines mon-

Tonnerre lointain, tonnerre à sec dans l'Inde.

Torrent subit.

tagnes où nous avions entendu le son du tonnerre, roulant de très-grandes pierres, dont la concussion rendoit un si merveilleux bruit et fracas, augmenté par cette admirable furie et impétuosité, que la terre même en trembloit: l'on eût dit que le ciel devoit se ruiner à l'heure même. Mais tout ainsi que l'eau fut soudaine à venir et croître, ainsi fut-elle écoulée et perdue en un rien; car le jour même nous traversâmes ce fleuve, et vîmes auprès de ces pierres qui y étoient auparavant, une infinité d'autres grandes et grosses arrêtées, qui avoient été roulées et emportées par cette violence d'eau qui descendoit de la montagne. Ayant donc fait départ de ce lieu, nous allâmes loger dans certaines pauvres maisons, lesquelles voulant aborder, les habitants d'icelles prenant envie de nous caresser pour notre bienvenue, commencèrent à ruer de grosses pierres et cailloux, qu'ils faisoient pleuvoir si dru sur nos épaules, que pour éviter les coups qui nous sembloient trop pesants et lourds, nous fûmes contraints de loger à l'air, pour nous garder de sentir le reclus, ou de peur des mouches, et sans chandelle; puis, sur la pointe du jour, nous ouïmes un grand tonnerre; mais beaucoup mieux la pluie emmi cette plaine, où elle tomba comme le jour précédent sur la montagne.

Réception inhumaine à jet et coups de pierres.

Passage périlleux de Maures et voleurs à sagettes envenimées, jusqu'à Sabalette, fleuve déterminant les royaumes de Tigremahom et d'Angote. Assaut nocturne des tigres. Murmure contre le moine. Fertilité merveilleuse d'une terre produisant tous les mois tous fruits. Fleuve, temple et religion d'Aucone, où est l'usage de fer et sel au-lieu d'argent et monnoie. Églises étranges en cavernes, où sont les sépultures d'un roi d'Éthiopie, d'un patriarche d'Alexandrie et d'un fils de roi, prêtre, saint homme.

La faim qui nous tenoit de trop près, jointe à la misère de ce lieu, nous contraignit finalement de partir, laissant le religieux avec le bagage qui ne pouvoit suivre pour être détenu à trouver gens qui le portassent; mais il nous mit en grande frayeur, disant que notre voyage étoit fort dangereux en ce passage, tant par les Maures que par les larrons, lesquels usoient de flèches envenimées, nous amonetant d'aller bien armés et de nous tenir fort diligemment sur nos gardes. Le chemin que nous tenions étoit tout plain, comme celui que nous avions passé, mais plus couvert de bois. Or, nous suivîmes nos erres, éloignant le plus qu'il nous étoit possible les terres des Maures; et bien qu'on nous eût dit que ce chemin étoit si fort périlleux par les grands bois, torrents impétueux, et par les lieux tous propices à exercer voleries et brigandages, néanmoins nous ne laissâmes depuis d'y passer par plusieurs fois, sans trouver jamais

Voleurs, brigands à flèches envenimées.

personne qui nous fît le moindre déplaisir qui soit. Nous fûmes avisés, outre ce, de nous garder le plus que nous pourrions de loger ès-lieux bas, pour fuir le mauvais air, nous accostant des montagnes le plus près qu'il nous seroit possible; ce que nous tâchâmes de tout notre pouvoir à observer; et ainsi cheminâmes ce jour-là, jusqu'au soir que nous arrivâmes sur un grand fleuve nommé *Sabalette*, lequel borde le royaume de Tigremahom, donnant commencement à celui d'Angote; et se voit sur une fort haute montagne (d'où sourd ce fleuve), une église, du côté de ponant, nommée *Saint-Pierre-d'Angote*, qu'ils disent être chef de ce royaume, et église des rois d'icelui, dont le domaine venant en autre main, il faut que celui qui en est emparé vienne prendre possession en cette église. De l'autre côté, qui regarde au levant, en une autre grande montagne hors de chemin, l'espace de six milles, se trouve un très-grand monastère plein de religieux, duquel nous ne vîmes que les arbres qui l'environnent; et là se termine le pays des Maures. Nous séjournâmes sur ce fleuve le samedi et le dimanche, jusqu'à la nuit, que les tigres nous vinrent aborder sur le premier sommeil, nonobstant les grands feux et en grand nombre que nous avions faits; tellement que les mules,

Tigremahom et Angote, royaumes divisés par le fleuve Sabalette.

Saint-Pierre-d'Angote, église chef du royaume.

Fin du pays des Maures.

Assaut nocturne de tigres.

d'effroi, se détachèrent en partie, que nous allâmes reprendre; mais nous ne pûmes si bien faire qu'il ne s'en perdit une, avec un âne, que nous conjecturâmes incontinent avoir été dévorés par les fères; tant que le lendemain au matin nous fûmes avertis du contraire, par certains paysans qui les avoient trouvés, disant que nous allassions voir si elles étoient nôtres, ce que sachant, ils nous les rendroient très-volontiers. Le lundi quatre décembre, nous cheminâmes six milles de pays tout plain et assez plaisant; puis le moine arriva avec notre bagage, qui nous mena loger, par de certains sentiers, sur des montagnes et hors de chemin, lesquelles étoient étranges et fort sauvages; disant qu'il n'étoit pas trop bon de pendre logis en la campagne, et mêmement aux lieux bas, à cause du mauvais air; et notre bagage fut laissé cette nuit au milieu du chemin, pour ne pouvoir être monté, ce qui nous donna occasion de nous scandaliser de ce moine, lequel nous avoit amenés par chemins tant obliques et désert; ce que nous ne lui voulûmes céler, lui remontrant qu'il seroit cause de faire tuer et ruiner nos montures par l'âpreté des lieux, et que nous ne craignions pas fort le mauvais air; et s'il faisoit cela pour le respect des vivres et épargner quelque chose, nous avions tant du

Murmure contre le moine.

nôtre, que nous ne voulions regarder de si près aux dépens que nous pourrions faire ; joint aussi que notre roi nous avoit donné si grande quantité d'or, qu'il étoit suffisant pour nous défrayer et faire les dépens : au moyen de quoi il promit, dès-lors, qu'il nous accompagneroit sans nous abandonner. Le mardi, étant coulés au bas de ces montagnes, nous reprîmes le chemin où nous avions abandonné notre bagage, auprès d'une église nommée *Notre-Dame*, toute environnée de hauts arbres, desquels procédoit un très-plaisant et doux ombrage, où nous reposâmes la nuit par la grande chaleur. Cette église est serv par une grande quantité de prêtres, moines et religieuses ; mais le gouvernement d'icelle gît entre les mains des prêtres, et ce lieu s'appelle *Corcora d'Angote*, à la différence d'un autre Corcora de Tigremahom ; et là se tient tous les mardis un grand marché. Nous laissâmes auprès de cette église quelques chameaux, avec partie de nos hardes, à cause qu'ils étoient lassés et foulés, tant par la longueur des chemins que par l'âpreté dont nous les avions trouvés pleins ; et nous autres passâmes à grande peine une très-haute montagne, si que le plus souvent il nous falloit grimper à quatre pieds. Après que nous fûmes hors de ce chemin, nous vînmes à en trouver quelques

autres sur la sommité de la montagne, avec des collines, qui sont certaines vallées par où s'écoulent quelques petits fleuves, et entre autres un fort grand, traversant patis et terres que l'on ensemence tous les ans, dont on y recueille de toutes semences. Et n'y passâmes de fois qu'il n'y eût du froment semé de frais, de l'autre déjà né, d'autre en herbe, l'autre épié, l'autre sec et l'autre moissonné; étant au cas pareil de toutes les autres espèces de grains. Il n'y a aucun conduit d'eau pour arroser la terre, à cause que d'elle-même elle se trouve assez abondante et marécageuse; et toutes les terres qui se peuvent arroser, ou qui sont comme celle-ci, se rendent autant fertiles; car on y sème et recueille par chaque mois de l'an. Tout le pourpris de cette contrée se voit peuplé et plein de villages, à cause que le terroir est gras et abondant; il n'y a village qui n'ait son église environnée d'arbres, par lesquels on vient à connoître de loin l'assiette d'icelle, encore qu'on ne la voie aucunement.

Fécondité merveilleuse, produisant tous les mois de l'an.

Environ d'arbres, signe de clôture de temples.

Nous n'eûmes pas beaucoup avancé chemin que nous commençâmes, par un mercredi cinq de septembre, à descendre par une ample et délectable vallée, couverte de très-hauts millets et de fèves, par le milieu de laquelle s'écouloit un grand fleuve, dont les rivages étoient tous

ensemencés d'un côté et d'autre, et le fleuve s'appelle *Ancone*. Sur le sommet de cette vallée est assise une très-belle église, nommée *Sainte-Marie-d'Ancone*, étant douée de grands revenus, pour l'entretien de plusieurs chanoines, dont le chef s'appelle *Licanate ;* et outre iceux, il y a assez de prêtres et religieux, et de là en avant les églises royales sont toutes servies par chanoines, le chef desquels se nomme *Licanate*. En celle-ci se trouvent deux cloches de fer, fort mal fondues, étant au plus près de terre ; vous assurant que ce sont les deux seules que nous ayons vues en ces pays. Nous séjournâmes en ce lieu jusqu'au jeudi, à cause qu'à tel jour s'y tient un grand marché, qu'ils nomment *Gabeia*. Partout ce pays, et au royaume d'Angote, le fer court pour monnoie, étant en forme de balettes, sans qu'on le puisse mettre en œuvre, sinon en cette manière, et l'on le défait selon qu'on en a besoin; dont il s'en donne dix, onze et douze pièces à la drachme, ce qui revient à la valeur d'un tiers de ducat d'or en or. On use de sel semblablement en guise de monnoie par tout ce pays, auquel on donne six ou sept pierres pour une pièce de ce fer. A l'objet de cette contrée, du côté de ponant, il y a une terre nommée *Bugana*, laquelle est sujette à grandes froidures, que rendent les montagnes

Fleuve d'Ancone.

Sainte-Marie-d'Ancone.

Licanate, chef de chanoines.

Cloches de fer.

Gabeia, marché du jeudi.

Fer pour monnoie.

Bugana, région froide.

très-hautes qui y sont, sur lesquelles se trouve en grande quantité de cette herbe dont on fait les cordes appelées *spart*, de laquelle je montrai un jour à quelques Genevois, qui la trouvèrent beaucoup plus parfaite que celle d'Alicanti ; tellement qu'ils affirmoient n'en avoir jamais vu de meilleure. Les grains que produisent ces montagnes sont orges, en quoi elles sont fort abondantes, et les vallées en froment, lequel y est innumérable, et le plus parfait qu'il me souvienne d'avoir jamais vu. Le bétail y est de petite corpulence, retirant à celui de Maïa, entre le fleuve Minio et Dere, en Portugal. Le seigneur de cette marche est nommé *Abunaraz*, et contient le pays six journées en longueur et trois de largeur. On dit que la terre de Chaxume ne se fut pas plutôt rangée à recevoir la doctrine de l'Évangile, que les habitants de celle-ci se firent Chrétiens, et que les rois y élurent leur séjour, comme les reines en Chaxume, encore que les montagnes le rendent stérile ; entre lesquelles s'en trouve une très-haute, où l'on voit une fort grande caverne, avec un beau monastère et église de Notre-Dame, non tant par la grandeur que par la gentille proportion dont il est compassé, et s'appelle *Icono Amelaca*. Le pourpris du lieu où il est situé se nomme *Arate*, ayant peu de revenu, si bien

Spart en abondance.

Abunaraz, siége d'Ancone.

Temple en caverne.

Icono amelaca, Dieu soit remercié.

qu'assez de religieuses et moines résident en une colline, sur la caverne, qui est toute enclose, n'ayant qu'un seul chemin pour aller à l'église; et les religieuses demeurent en bas, à un côté d'icelle, sans être enfermées, cultivant et labourant les terres qu'elles ensemencent de froment et d'orge pour se subvenir, à cause que le monastère leur donne petite provision. Le plaisant objet de la belle assiette du lieu le rend habité, parce qu'il est fabriqué en cette grande concavité de montagne, étant fait en croix et bien compassé, et se peut environner avec la procession; avec ce que les moines pourroient bien tous habiter dans ce circuit, encore que leur nombre vînt à augmenter de beaucoup. Au-devant de la porte se voit un lieu ceint de murailles et haussé jusqu'à l'orle ou bord de la caverne, qui toutefois n'est pas une église; et là demeurent les religieuses, pour ouïr et assister à l'office divin et se communier, ce lieu étant situé en tel endroit, qu'il regarde vers le midi; pour autant que l'église est tournée vers le levant et le ponant. Du côté droit s'écoule un petit ruisseau de dessus cette caverne, provenant de diverses fontaines, et court continuellement: puis étant parvenu sur la sommité de la caverne, se divise en trois parties, dont l'une vient à tomber de droit fil par le milieu d'icelle,

ce qu'il fait beau voir; et les deux autres coulent par canaux faits à la main aux deux côtés de la caverne, puis se vont rassembler vers l'habitation des religieuses, auprès d'une muraille qui les détourne et envoie dans les jardins qu'ils arrosent. Le corps de cette église est ouvert par trois portes, une principale et deux côtières, ni plus ni moins que si elle étoit bâtie en une plaine. Et pour autant que la bouche de la caverne est spacieuse, il y fait assez clair. Mais pour vous donner mieux à entendre comment elle est édifiée : quiconque aura vu la grandeur et la forme de l'église ou monastère de Saint-Fructueux, près de la cité de Bragne, en Portugal, saura au vrai de quelle manière est érigé et bâti ce couvent-ci.

Grande église en une caverne.

Après qu'on est parti de ce monastère ou église dont je viens de parler, et tirant à la volte du ponant par l'espace de deux journées de chemin, on vient à trouver une autre grande et riche église, fabriquée dans une caverne semblablement, où, selon mon jugement, on pourroit faire chevir trois grands navires avec les arbres; mais l'entrée ne sauroit donner place à deux chars avec leurs échelles. Et pour saillir sur cette montagne, il faut cheminer cinq grands milles, lesquels je voulus faire, par le

grand désir qui me poignoit de voir cette église; mais je ne pensai jamais être plus près de ma fin, tant je trouvai le chemin âpre et difficile. Toutefois, avec l'aide du seigneur, je menai mon entreprise à fin ; car le froid étoit grand, avec ce que j'avois un esclave avec moi, lequel me soulageoit à cheminer, me tirant amont avec une corde, et un autre qui me suivoit avec la mule en main, de peur qu'elle ne vînt à tomber sur moi si elle eût bronché. Je fis départ du pied de la montagne avant le jour ; mais il étoit douze heures avant que je fusse parvenu à la sommité, où je trouvai, par chemin, plusieurs arbres de diverses sortes, desquelles je n'ai nulle connoissance, sinon de genêtiers, qui, par leurs fleurs jaunissantes, rendoient un plaisant et délectable objet ; il y avoit, outre ce, beaucoup d'herbe de spart, dont se font les cordes. L'église qu'on trouve sous cette caverne s'appelle *Imbran Christos*, et est de la grandeur d'une église cathédrale, ayant de belles nefs bien ajancées et élabourées, toutes à voûtes, avec trois somptueuses chapelles. L'entrée de la concavité regarde au levant, et toutes les chapelles devers icelles sont voûtées ; mais passé l'heure de tierce, on n'y voit plus goutte ; tellement qu'il y faut officier avec des chandelles. Il y a, dans cette église, deux cents

Difficile montée.

Imbran Christos, chemin de Jésus-Christ.

chanoines qui ont leur licanate ; mais il n'y habite aucun religieux. Elle est rentée de grands revenus qu'on tire des possessions; de sorte que ces chanoines tiennent état de gentilshommes, à cause de leurs grandes richesses. A l'entrée de cette caverne, les chapelles se voient en face, et à main droite il y a deux chambrettes bien dépeintes, lesquelles (comme l'on dit) ont été édifiées par un roi qui alla en ce lieu user le reste de ses jours, et l'église semblablement. A main gauche, trois honorables sépultures se présentent en entrant, élevées avec telle industrie, qu'en toute l'Éthiopie ne s'en trouvera d'autres qui les puissent égaler aucunement ; l'une desquelles, et la principale, est fort surhaussée, et enceinte de cinq degrés, toute revêtue de chaux blanche, et couverte d'un grand drap d'or et d'un autre de velours de la Mecque, si ample, que de tous côtés il touchoit en terre ; mais il n'y fut laissé ce jour-là, pour autant que l'on solennisoit la fête de ce roi, lequel avoit habité en ce lieu : il s'appeloit *Abram*, et gisoit dans cette sépulture. Les deux autres sont de même forme et étoffe qu'est celle-ci, fors que l'une est de trois et l'autre de quatre degrés, étant toutes trois posées au milieu de la caverne. La plus grande est d'un patriarche, qui vint de Jérusalem visiter ce roi, par la re-

Chanoines riches.

Sépultures honorables.

Abram, roi, là inhumé.

Tombeau d'un patriarche.

nommée qui étoit parvenue jusqu'à lui de sa sainteté; et mourant là, il y fut inhumé. La petite est d'un fils de ce roi, lequel ils disent avoir été prêtre, célébrant la messe par l'espace de plus de quarante ans, chaque jour, en cette caverne : ce que je trouvai dans un livre de cette église auquel étoit décrite la vie de ce saint personnage. Entre les autres miracles qui lui sont attribués, on dit que les anges lui administroient pain et vin lorsqu'il célébroit; et son portrait est au commencement de ce livre, en état de prêtre, revêtu à l'autel, auprès duquel sort une main d'une fenêtre, tenant une hostie et un vase : il est dépeint en la même sorte dans la grande chapelle. Davantage, il me fut dit que les chanoines ont été avertis par plusieurs pélerins de Jérusalem, que la pierre de laquelle est fabriquée l'église retire en tout à celle du temple de Jérusalem, à savoir noire et martelée de grains fort menus. Cheminant par cette montagne, tiré (comme j'ai dit) par un esclave, je fis tant que je parvins au sommet d'icelle, où je trouvai la mine de telles pierres et le lieu d'où elles avoient été tirées, ce qui me causa une grande merveille, discourant à par moi comme il avoit été possible que d'une si dure graine eussent pu être tirées tant de pierres par ces gens, qui n'ont savoir ni moyen de les polir ni

Tombeau d'un fils de roi, prêtre.

Miracle d'administration évangélique.

Peinture d'un prêtre

Pierrerie.

Samet, roi, quittant tout tribut.

mettre en quartiers. Je trouvai encore dans ce livre, que ce roi ne prit jamais deniers ni tribut de ses vassaux, lesquels venant à lui en présenter volontairement, il faisoit distribuer aux pauvres ce qu'il recevoit, vivant seulement et se contentant de ce que produisoient ses terres, qu'il faisoit labourer et cultiver. On dit aussi qu'il lui fut révélé que tous ses enfants fussent reclus et enserrés, fors le puîné (comme je raconterai ci-après), s'il vouloit son royaume demeurer pacifique. Me retrouvant là au jour que sa fête étoit solennisée, je voulus aller en cette église pour voir s'il étoit vrai ce qu'on en disoit, et j'y vis plus de vingt mille personnes qui s'y étoient acheminées par dévotion, afin aussi de s'y communier. Cette fête étoit échue à un jour de dimanche, que l'on célébra la messe de bonne heure; laquelle parachevée, on commença d'administrer la communion à toutes les trois portes de l'église, ce qui dura jusqu'au soir: je le vis, car je m'y trouvai dès le commencement; puis étant retourné où j'étois allé prendre mon repas, je trouvai cette cérémonie toujours continuant, si bien qu'elle ne prit fin qu'à la nuit.

Révélation.

Grand apport à fête de Samet, roi.

Communion nombreuse.

Édifices, et neuf temples de nompareille structure, sur les terres d'Abuguna, fondés par Lulibella, ancien roi d'Éthiopie, et sa sépulture en l'église de Golgota. Montagne très-haute. Vallée très-longue et plaine très-riche et bien édifiée. Opinion commune que tels magnifiques édifices soient faits par des Européens et par un roi Balibeta, homme saint et miraculeux.

On trouve des édifices, distants d'une journée de cette église-ci, si merveilleux et de si admirable structure, qu'il ne m'est point avis qu'on en puisse trouver de la sorte au demeurant du monde. Ce sont églises toutes entièrement cavées dans pierre vive, taillée d'un artifice incroyable; et se nomment ainsi les églises : *Emmanuel*, *Saint-Sauveur*, *Sainte-Marie*, *Sainte-Croix*, *Saint-George*, *Golgota*, *Bethléen*, *Mercure* et *les Martyrs*, dont la principale s'appelle *Lulibella*, lequel nom elle retient (comme l'on dit) d'un roi de cette terre, qui régna avant Abram (duquel nous avons parlé ci-dessus), quatre-vingts ans, et fit ériger ces églises. Sa sépulture ne se trouve pas en celle nommée de son nom, mais en Golgota, laquelle est de moindre structure, toute cavée en roc, en longueur de cent vingt palmes, et de la largeur de soixante. Le ciel d'icelle est soutenu par cinq colonnes, deux de chaque côté et une au milieu, étant compassé en

Églises taillées en pierre vive, et leurs noms.

Lulibella, ancien roi d'Éthiopie.

Description d'église.

diamètre carré, et tout plain et uni, comme le plan d'en-bas, et enrichi d'ouvrages aux extrémités. Les portes et fenêtrages sont industrieusement élaborés de beaux ouvrages, par si laborieux et admirable artifice, qu'un orfèvre ne les eût su réduire à plus grande perfection sur l'argent, avec le burin. La sépulture du roi est dressée en la même sorte que celle de saint Jacques de Galice en Compostelle; et cette église a un autre corps en dessous, semblablement cavé dans le roc même, de telle largeur qu'est le plan du corps de dessus, et de la hauteur d'une lance. La sépulture du roi est à l'objet du grand autel de l'église de dessus, au plan de laquelle est l'entrée pour descendre en bas, qui est serrée avec une pierre, faite en manière d'une lame dont on couvre une sépulture, antée fort justement; mais personne n'y entre, pour autant que (comme je pense) on ne la sauroit lever ni déroquer, tant fort elle joint de tous côtés; mais elle est percée au milieu, de bande à autre, l'épaisseur de trois palmes, au moyen de quoi les pélerins y mettent la main, et s'y acheminent en grande quantité, pour les miracles qu'on dit être faits dans cette église, autour de laquelle se voit un chemin en forme de cloître, mais plus bas que le plan de cinq degrés; et il y a du côté

du levant trois fenêtres, qui rendent la clarté à l'église souterraine, dont la hauteur arrive jusqu'à l'égal de l'air de celle de dessus, qui surpasse le chemin d'autant qu'est la descente des cinq degrés; et qui jette sa vue en-bas par ces fenêtres, peut voir la sépulture dressée à l'objet des autres, comme nous avons dit ci-dessus. Au-devant de la grande chapelle, il y en a une autre entaillée dans la pierre même de l'église, laquelle ils disent être faite à l'imitation de celle de Jésus-Christ en Jérusalem, à laquelle ils portent grand honneur et révérence; et du côté droit, au même roc, se voient deux images gravées d'une si docte main, qu'autre chose que la parole n'est requise en elles pour les faire trouver vives; et sont déroquées du roc, dont l'une représente saint Jean et l'autre saint Pierre. Elles me furent montrées comme un chef-d'œuvre très-rare et singulier; de quoi je reçus un merveilleusement grand plaisir, et vis qu'on leur portoit grand honneur et révérence. On voit encore dans cette église, à la partie sénestre, une chapelle à part, qui semble être une église, à cause qu'elle a ses nefs et colonnes autour de la même pierre, fort bien et subtilement ouvragées; la nef du milieu étant voûtée, et les portes et fenêtrages entaillés d'une grande industrie; à savoir la porte

Sépulcre à l'imitation de celui de Jésus-Christ.

principale et une côtière; car l'autre tient de la grande église. Cette chapelle est mesurée en tous endroits par égal diamètre, contenant autant en longueur qu'en largeur, qui sont cinquante-deux paumes de tous côtés; ayant de celui à dextre une autre petite chapelle, mais très-haute et étroite, se ramassant en forme de la pointe d'un clocher, embellie d'assez beaux fenêtrages, et se jette en hauteur par l'espace de trente-six paumes, et douze qu'elle contient en largeur. Tous les autels de ces églises ont leurs poiles appuyés sur colonnes de même étoffe, qui est le principal, qui est l'église, laquelle est environnée d'un très-grand circuit, cavé à force de pics et autres ferrements, dans le roc même de la montagne, qui est carrée, et toutes les parois cavées à pertuis, de la grandeur d'une cuve; et lesquels sont étoupés de petites pierres, qui sont les sépultures. Ce qui se peut croire facilement; car on voit comme cela a été fait de nouveau. L'entrée du circuit se jette sur la montagne, ayant treize paumes de hauteur, et toute faite à force de ferrements.

Description de l'église St.-Sauveur.

L'église de Saint-Sauveur est à part, taillée dans le roc d'une fort grande montagne, le corps et comble de laquelle est de la longueur de deux cents paumes et de cent vingt de largeur, ayant

cinq nefs, chacune desquelles est garnie de sept colonnes carrées, à quatre paumes de chaque côté, loin de six autres du mur principal, et ces colonnes soutiennent leurs arcs sous la voûte, fort industrieusement faits, lesquels se forjettent en-bas de l'épaisseur d'une paume. Les voûtes de l'église sont grandes et hautes, de même que celles du milieu; toutes les autres se courbant par compas. Sous ces voûtes il y avoit de belles figures, et ouvrages empreints et tirés d'une grande industrie : comme miroirs, fougères, roses, et autres semblables gentillesses de frises et de festons. Les murs du corps donnent clarté par certains fenêtrages longs et étroits au-dedans, s'élargissant par-dehors, et enrichis de beaux taillis de festons avec leurs voûtes au-dessus. La chapelle majeure est grande, dont le poile de dessus l'autel est soutenu sur quatre colonnes en carré, de même étoffe qu'est le surplus de la structure. Les autres nefs ont leurs chapelles, autels et poiles du même roc; dont la porte a de tous côtés quelques grands supports, et l'ouvrage commence par certains grands arcs, si bien qu'elle vient à neuf paumes de hauteur et à quatre et demie de largeur, toutes les autres portes flanquières retenant cette même forme, fors qu'elles ne commencent pas avec leurs arcs si

grands ni spacieux. Au-dehors de cette église sont dressées sept colonnes en circuit, qui retiennent la forme d'un croissant, loin de la muraille du corps de l'édifice par l'espace de douze paumes, avec un arc de colonne à autre, vers lesquels arcs, au-dessus de l'église, il y a une voûte composée avec si grand et laborieux artifice, que si l'ouvrage eût été de quartiers de pierre tendre, il seroit impossible qu'on eût pu mieux les ajancer ni rendre la besogne plus singulière ni plus également compassée qu'est celle-ci. Ces arcs viennent à la hauteur de deux lances, et contemplant cette admirable structure de tous côtés, elle semble partout une même chose et toute d'une pièce. Le circuit de l'église est découvert, à savoir le cloître est cavé en la pierre même, en largeur de soixante paumes à chaque côté, et en front de la porte principale vient à s'élargir jusques à cent paumes; puis sur l'église, là où doit être la couverture, se voient deçà et delà neuf grands arcs qui se courbent jusqu'en-bas, où sont les sépultures à côté, comme celles de l'autre église. L'entrée, pour venir dans le cloître, est cavée pardessous le roc, de la longueur de quatre-vingts paumes, fort artificiellement bien faite, et de telle largeur, que deux hommes y pourroient passer de front, étant de la hauteur d'une

lance, et va toujours en se haussant peu à peu, recevant la lumière par quatre pertuis qui sont au-dessus; puis au sommet de cette montagne, à l'entour de l'église, est un champ dans lequel sont plusieurs maisons, et auprès l'on y sème les orges.

Description de l'église Notre-Dame.

L'église de Notre-Dame n'est pas si grande que celle de Saint-Sauveur; mais elle est beaucoup plus industrieusement laborée et d'un ouvrage plus artificiel, ayant trois nefs, dont celle du milieu est très-haute, embellie de plusieurs tailles de roses, merveilleusement bien tirées sur la pierre même. Chacune de ces nefs a cinq colonnes, soutenant leurs arcs en voûte, fort bien liés; et il y a une fort haute colonne de surcroît vers la croisée, sur laquelle s'appuie le poile. On voit au bout de chaque nef une chapelle avec son autel, comme celles de Saint-Sauveur, et cette église contient quatre-vingt-treize paumes en longueur et soixante-trois en largeur, ayant de plus devant les trois principales portes, qui sont de même forme et grandeur que celles de Saint-Sauveur, quatre colonnes par-dehors, loin de la muraille environ quinze paumes, avec trois autres qui semblent joindre à la muraille, ayant d'une à autre leurs arcs enrichis de beaux ouvrages, et sur iceux des poiles forts hauts, qui viennent en forme

de portiques ou galeries, étant tous compassés d'une même proportion, qui est de quinze paumes en longueur et largeur. Le circuit de l'église est fort large et plaisant, tant d'un côté que d'autre, et appert la montagne d'autour venir à la même hauteur de l'église. Il y a encore, en front des portes principales entaillées au même roc, une grande maison à cinq étages et un portique soutenu de deux colonnes, sous lequel on donne à manger aux pauvres, et de cette maison même l'on peut sortir dehors par deux degrés, d'un côté et d'autre, et un chemin qui est taillé par-dessous le roc, fort spacieux; et à chaque côté de cette église, par le milieu des deux portes flanquières, il y a deux autres églises, desquelles celle de Notre-Dame est chef, et de toutes les autres semblablement, étant servie par une infinité de chanoines.

Église des martyrs.

L'église qui est située au côté droit s'appelle *les Martyrs*, contenant en longueur soixante-quatre paumes et trente-huit en largeur, dont le corps est plein, n'ayant qu'une chapelle et un autel, avec trois nefs, en chacune desquelles il y a trois colonnes enrichies d'ouvrages et disposées d'une grande industrie. La principale porte est merveilleusement bien labourée. Au-devant de la porte ne se voit aucune place vide, sinon une allée, qui entre sous ce roc en forme

de chemin. Cette allée commence de fort loin, à l'entrée de laquelle il faut monter quinze degrés gravés dans la pierre, étant fort obscure au-dedans. Du côté qui est devers l'église de Notre-Dame, il y a une porte flanquière avec deux fort beaux et somptueux fenêtrages; puis au-derrière et de l'autre côté, on ne voit que pierre vive et terrible, sans aucun ouvrage.

Église Sainte-Croix.

L'église qui est à la partie sénestre, au circuit de celle de Notre-Dame, se nomme *Sainte-Croix*, étant semblablement de la longueur de soixante-quatre paumes et de trente-huit de largeur, sans aucune nef, mais ayant trois colonnes au milieu, qui semblent soutenir le faix de l'édifice, lequel est fort bien dressé, et fut fait par-dedans d'ouvrage plat. Devers l'église de Notre-Dame, il y a une porte de côté, avec deux belles fenêtres et un seul autel comme aux autres, la porte principale étant enrichie d'ouvrages singulièrement beaux et somptueux. Au-devant d'icelle on ne voit aucune place ni cour, sinon une allée ou chemin, pour se transporter et aller dehors par-dessous le roc, fort long et obscur.

Description de l'église Emmanuel.

L'église nommée *Emmanuel* est semblablement enrichie de fort beaux et singuliers ouvrages, tant dehors comme dedans; mais elle

est petite, contenant en la longueur de son comble quarante-quatre paumes seulement et quarante en sa largeur, garnie de trois nefs, dont celle du milieu est fort haute ; et la voûte se ramène en pointe étant de la largeur de vingt paumes. Les nefs côtières ne sont aucunement voûtées, mais aplanies et égales, comme est le plan de l'église ; et chacune de ces trois nefs a cinq colonnes en grosseur et largeur de quatre paumes de carré à autre, étant éloignées de la muraille du corps de l'édifice, de la longueur de six paumes. Les portes flanquières, avec la principale, sont enrichies d'ouvrages fort rares et exquis, étant toutes de la hauteur de neuf paumes et de quatre et demie de largeur. L'église est environnée d'une galerie de dix paumes en largeur, avec trois degrés qui l'environnent en tout ce qu'elle contient, sinon au milieu des portes, où l'entrée est plus large et enlevée de cinq marches, de sorte qu'elle est surhaussée de deux marches plus que le reste, le tout entaillé dans le roc, sans aucune jointure. Cette église est garnie d'une chose de plus que les autres, qui est d'une sacristie au-dessus ; et pour y parvenir, il faut monter un degré fait à vis, quoiqu'elle ne soit pas fort haute ; car

Édifices sans jointures.

un homme qui excéderoit la commune stature des autres d'une paume, y toucheroit de la tête; elle est plaine comme l'aire par où l'on chemine. On s'en sert à tenir les arches et caisses pour serrer les ornements d'église, et elles doivent être dressées et assemblées au même lieu, à cause qu'on ne les y sauroit puis après réduire en sorte que ce soit. Le mur de cet édifice a semblablement ceci d'avantage que n'ont pas les autres; car on y voit un ordre ou cours s'avancer hors la muraille par l'épaisseur de deux doigts couchés, et un autre entrer deux doigts dans icelle, laquelle est partout ainsi gravée, commençant au bas des degrés jusqu'à la sommité de l'église; et il semble que le cours, lequel se jette dehors, soit de la largeur de deux paumes, et non plus celui qui est cavé et entre dedans; étant toute la paroi revêtue de telles lisières de la même forme et largeur. Cette église a son circuit par-dehors comme une muraille taillée dans le roc, et l'on vient à entrer en icelle par trois portes, comme seroient poternes d'une ville fermée.

Description de l'église St.-George.

L'église de Saint-George est située bien loin au-dessous des autres, pour à laquelle parvenir, il faut passer par une voie sous le roc, de la-hauteur de huit degrés, lesquels montés, on

entre dans une grande et fort belle maison, environnée d'un siége par dedans, devers le cloître; car au-dehors il n'y a sinon pierre vive: et là se donne l'aumône aux pauvres, que l'on fait seoir sur ce siége; puis au sortir on entre dans le circuit de l'église, qui est faite en croix, et il y a autant d'espace entre la porte principale et le grand autel, que d'une porte flanquière à l'autre, ce qui est tout bien compassé et élabouré aux portes de dehors; mais du dedans il ne m'est permis d'en juger, car il me fut impossible d'y entrer, l'église étant serrée de tous côtés. A la partie dextre du circuit de l'église, on voit la forme d'une caisse, de la hauteur d'un homme, taillée dans la pierre vive; elle est toujours pleine d'eau, qu'on dit sourdre en ce lieu même, sans qu'elle regorge ni surabonde; et il y faut monter par un degré taillé dans le roc, qui en veut prendre par dévotion, les habitants du pays étant d'opinion qu'elle ait la vertu de guérir de toutes sortes de fièvres. Le circuit est tout plein de sépultures, comme celui de chacune des autres églises; et au-dessus de cette grande-ci se voit une croix double, ou deux jointes ensemble par entaille, en façon de celle de l'ordre de Jésus-Christ. Le roc surmonte par-dehors la hauteur de l'édifice, sur

Source d'eau en roche taillée, qui ne décroit ne redonde.

Eau guérissant toutes fièvres.

lequel verdoyent une infinité de cyprès et oliviers sauvages.

Or, pour autant que j'ai assez longuement discouru sur la merveilleuse et quasi miraculeuse structure de ces édifices ; joint aussi que je crains grandement que mes paroles ne soient reçues comme ne s'éloignant en rien de la pure vérité, il m'a semble bon de mettre fin à cette description, de peur que, pensant complaire et satisfaire de tout mon pouvoir à l'appétit de tout curieux lecteur, je n'encourusse le contraire effet, lui causant ennui et fâcherie. Toutefois, si quelqu'un doutoit aucunement de mes écrits, les mesurant au même pied de ceux qui ne sentent rien de vraisemblable ; afin qu'il en conçoive tout autre estime, et telle que méritent les personnes qui ne déguisent les choses aucunement, et ne les peignent d'autre couleur que de celle dont elles doivent être revêtues, je lui donne ma foi que je tiens du seigneur, que tout ce que j'en ai dit n'est sinon pure vérité, sans que j'aie rien ajouté à la grandeur de cet ouvrage par mes paroles, craignant plutôt d'en avoir omis qu'autrement ; car ayant ouï parler de l'assiette admirable, je voulus m'y acheminer par deux fois, afin d'avoir la vue de chose si étrange et rare, tant étoit grand le désir qui me poinçonnoit de faire connoître au monde la

Anticipation d'incrédulité.

Adjuration de foi.

merveilleuse assiette des bâtiments admirables de ses églises, et de laisser une mémoire perpétuelle de l'excellente et somptueuse structure d'icelles à la postérité.

Donc, ce lieu est situé en la côte d'une montagne, et pour se transporter à son sommet, il y a une grande montée, que je ne pense point se pouvoir cheminer en un jour et demi, tant est démesurément haute la sommité de cette montagne, sur laquelle on en voit encore une autre, mais séparée; et peut durer, la descente de ce lieu jusqu'en la plaine, l'espace de quinze milles; puis l'on vient à trouver de grandes campagnes, qu'on jugeroit durer une bonne journée et plus, qui se dressent toutes devers le Nil, et l'on voit là autant d'édifices qu'au lieu de Chaxume, très-hauts et bâtis de pierre de taille, ce qui donne à présumer que les rois y souloient faire leur résidence, et que cette superbe structure de ces églises fut dressée par Gibetes; car les habitants même de là connoissent bien leur portée ne pouvoir atteindre à telle perfection; et disent que le premier roi, lequel donna commencement à si laborieux et excellent ouvrage, s'appeloit *Balibeta*, qui signifie miracle, pour autant qu'à sa naissance il fut tout couvert d'abeilles, qui le nettoyèrent entièrement, sans lui faire aucun mal; et il fut

Antique résidence des rois.

Gibetes, hommes blancs de notre Europe ou d'autre part.

Balibeta, miracle.

fils d'une sœur d'un roi qui décéda sans hoir de son corps ; au moyen de quoi celui-ci succéda à la couronne, lequel usa ses jours si justement, qu'ils lui attribuent le titre de saint, envers lequel ce peuple a tant grande dévotion, que toute l'Éthiopie accourt où son corps est gisant, et qu'on dit faire plusieurs grands miracles.

La seigneurie d'Abugana baillée au moine par Prête-Jan. Inhospitalité de gens servant des pierres au lieu de pain. Logis en belle campagne. Assaut de tigres, et l'âne mangé. Rudesse des gens tournée en courtoisie.

Cette seigneurie d'Abugana, où se trouvent ces édifices, fut donnée par Prête-Jan au moine, qui fut puis transmis avec nous pour ambassade en Portugal ; et pour autant, je répète que je fus deux fois en ces églises, dont la dernière fut quand cet ambassadeur se vint emparer et mettre en possession de cette seigneurie, où étant, deux calcènes arrivèrent, et dirent à cet ambassadeur ou capitaine comme Prête-Jan lui mandoit qu'il lui dût envoyer les tributs que son prédécesseur lui devoit, qui étoient cent cinquante bœufs de charrue, vingt chiens, trente zagailles et autant de targues ; à quoi il fit réponse qu'il regarderoit à ce que son prédécesseur pouvoit avoir délaissé ; puis qu'il satis-

Calcènes, messagers, ou parole du roi.

feroit volontiers à tout, encore qu'il ne trouvât rien. Mais pour retourner sur mes brisées, et poursuivre la description de notre voyage, nous fîmes départ de l'église et foire d'Ancone, d'où nous ne fûmes éloignés par l'espace de trois milles, que nous arrivâmes avec nos hardes à certains villages, où nous ne pûmes loger, à cause qu'il n'y avoit celui des habitants qui fît semblant de nous vouloir recevoir, et nous refusoit logis, disant que c'étoient lieux des appartenances de la mère de Prête-Jan, qui ne rendoient obéissance à autre qu'à elle. Tellement que sur la chaude, et épris d'une furie vilanesque, voulurent donner des bastonades au pauvre moine qui nous guidoit; encore ne pûmes-nous si bien faire, qu'ils ne fissent sentir partie de leur colère à son serviteur, qu'ils étrillèrent d'une dépiteuse sorte; ce que voyant, nous laissâmes là notre bagage pour nous transporter en un lieu qui se nomme *Ingabela*, lequel est spacieux et bien peuplé de maisons, qui sont assises sur une colline, au milieu d'une campagne toute environnée de montagnes, au pied desquelles se découvrent tant de lieux habités, que je n'en vis jamais davantage ensemble. Il s'y trouve une infinité de belles fontaines, avec plusieurs petits fleuves, qui s'écoulent de lieu à autre, arrosant une grande partie

du pays appelé *Olaby*, où étant parvenus, je vis que l'on jetoit les fondements d'une fort belle église, et nous y trouvâmes une très-grande abondance de poulailles, desquelles nous eussions pu avoir une infinité en contre-échange d'un peu de poivre, qu'ils estiment beaucoup, tant la grande quantité les rendoit à vil prix. Il y avoit des limons, citrons et oranges, un nombre nompareil. Nous y séjournâmes le samedi et le dimanche, que les tigres se ruèrent sur nous, lesquels nous ne pûmes si bien rembarrer, qu'ils ne nous dévorassent un âne. Le lundi, qui fut le onze de septembre, nous fîmes retour où nous avions laissé notre bagage, vers lequel étant abordés, ceux qui ne nous avoient voulu loger nous firent merveilleusement bonne chair et grandes caresses, avec ce qu'ils nous donnèrent fort bien à souper; puis le jour suivant nous reprîmes notre chemin, qui dura par l'espace de neuf milles, jusqu'à un lieu où nous dormîmes; et le matin retournâmes arrière, cheminant par l'espace de neuf milles de droit chemin, mais tout montagneux, et plein de vallées qu'il nous fallut traverser. Ce royaume d'Angote est quasi tout couvert de montagnes et vallées où l'on sème de l'orge en petite quantité, au lieu de froment, avec beaucoup de millet et tafe de guza en infinité, des pois-chiches,

Olaby, pays.

Fondation d'église nouvelle.

Dédain tourné en grâce.

pois blancs, fèves, aulx, oignons et figues, qui croissent abondamment; et l'or fait servir le fer au lieu de monnoie.

Dispersion et lapidation des Portugais. Complainte de l'outrage à Angoteras, capitaine du lieu. Son invitation, et diverses enquêtes sur le fait de notre religion. Bon accueil, festoiement à chair crue et sauce de sang; étrange manière de service de table, avec force bon vin et bien boire. Expédition faite par Angoteras, avec amende des outrageux lapidateurs, et séjour en une église de huit cents chanoines, par multiplication de pères en fils.

Angoteras, fleuve.

Le jeudi quatorze septembre, nous parvînmes, avec notre bagage, à un fleuve sec, prochain environ de trois milles du lieu où résidoit le seigneur de ce royaume d'Angote, nommé *Angoteras;* pour auquel ne parler, l'ambassadeur devança le bagage de cinq milles, nous laissant avec le religieux, lequel nous conseilla de le suivre en un village hors du chemin, par l'espace de trois milles, laissant nos hardes au milieu de la voie, avec ceux qui les conduisoient. Or, ayant pris la route de ce lieu, nous découvrîmes de loin une grande troupe de gens qui s'assembloient, pensant qu'ils le fissent pour porter nos hardes; mais nous nous mécontâmes pour ce coup; car ils s'étoient ralliés pour nous donner de la fâcherie, nous environnant au milieu de trois touffes; sur la sommité des-

Déclin de parler à un seigneur.

Circonvention.

quelles nous les vîmes incontinent ranger, où ils se trouvèrent plus de deux cents, qui commencèrent à nous ruer des pierres, les uns avec des frondes, les autres avec les mains; tellement que sentant tomber une pluie tant sèche et furieuse sur nos têtes, nous n'estimions rien moins que de pouvoir échapper d'un tel danger, auquel nous faisions déjà compte d'y laisser nos vies; car nous ne pouvions être plus haut de quarante personnes avec ce religieux et les capitaines, accompagnés de leurs gens et de nos esclaves, qui furent tous lapidés et blessés, fors un jeune homme malade et moi, qui fûmes tous deux exempts des coups, comme il plut au seigneur. Il s'en trouva cinq ou six de ceux du moine blessés à la tête, avec notre médecin; dont le capitaine d'Angoteras et ses gens, ne se contentant de nous avoir blessés et si maltraités, retinrent quelques prisonniers; et nous autres gagnâmes le haut, fuyant à vau de route, jusqu'au soir, que nous nous assemblâmes; au moyen de quoi nous allâmes dormir en un lieu avec notre bagage, piteusement accoutrés, et pirement traités; d'autant qu'il nous fallut aller coucher sans souper, chose qui nous fut plus difficile à digérer. Là vous eussiez vu les uns plaindre un membre, les autres un autre, fors que nous deux, qui nous trouvions en un grand

Jet de pierres pour accueil aux Portugais.

Mauvais gîte.

et bien différent excès de maladie des autres, pour n'avoir de quoi mettre sous nos dents, qui étoient pour lors enragées de bien faire; dont, par cette occasion, elles nous causoient une douleur nompareille.

Le vendredi au matin quinze de septembre, j'allai chercher l'ambassadeur qui étoit avant nous quatre milles et demi, lequel ayant trouvé, se mit incontinent en ordre, après que je lui eus conté, de point à autre, comme la chose avoit passé, disant qu'il vouloit exposer sa vie à tout hasard pour les Portugais, vers lesquels étant parvenus, nous y trouvâmes le seigneur d'Angoteras, qui nous étoit venu visiter, accompagné de plusieurs personnes, avec les religieux. Alors l'ambassadeur appela le truchement, par lequel il fit entendre au seigneur Angoteras, que l'envie de le voir ni de le saluer ne l'avoit pas attiré là, mais bien le déplaisir qu'il avoit des Portugais, envers lesquels il avoit usé d'un trop mauvais traitement en ses pays. Et ainsi qu'il étoit sur le propos de cette rencontre, voici arriver le médecin, qui avoit été détenu prisonnier, ayant la tête toute sanglante. Puis l'ambassadeur ayant rompu la parole, le seigneur Angoteras l'invita de venir se rafraîchir et demeurer dans son palais le samedi et le dimanche; sur quoi ayant consulté avec nous, il fut

Complainte au capitaine.

arrêté qu'il s'y devoit acheminer ; et ainsi nous nous transportâmes tous en sa maison, qui étoit loin de ce lieu par l'espace de quatre milles et demi, où nous séjournâmes le samedi et le dimanche, bien logés au possible et traités de même. Enfin, ce seigneur nous fit appeler en sa chambre, où nous ne trouvâmes aucunes gardes ; et pour ce, nous entrâmes sans aucun empêchement, et le trouvâmes avec sa femme, accompagné de quelques-uns de ses familiers, entre lesquels il nous fit un très-bon accueil, tant de visage que de paroles. Il y avoit auprès de lui quatre barils, pleins de fort bon vin de miel, et joignant iceux, quatre coupes de verre cristallin, dans lesquelles nous fûmes invités à boire, sans qu'on nous voulût jamais permettre de partir que les barils ne fussent vidés ; chacun d'iceux tenant bien huit pintes : ils en vouloient encore apporter d'autres, disant qu'ils nous tiendroient toujours là jusqu'à ce que nous eussions encore fait une autre recharge ; mais nous usâmes de tant d'excuses, qu'enfin vaincus par nos belles paroles, ils furent contraints de nous donner congé et nous laisser partir. Le dimanche suivant, nous fûmes en l'église, où nous trouvâmes Angoteras, qui nous reçut fort joyeusement et avec de grandes caresses ; puis commença à deviser touchant des choses concernant notre foi ; fai-

Bon accueil.

Grande chair à bien boire.

Enquête sur la foi.

sant venir en sa présence deux religieux, outre le truchement, avec le moine qui nous conduisoit, en l'assistance desquels commença à nous demander en quel lieu avoit été la naissance de Jésus-Christ, quel chemin il prit lorsqu'il fut porté en Égypte ; combien de temps il y demeura; quel âge il avoit lorsque Notre-Dame l'égara et trouva au temple, et en quel lieu il transmua l'eau en vin ; auxquelles demandes le seigneur Dieu me donna tant de grâce que d'y satisfaire aussi pertinemment ; et me dit l'interprète, que notre religieux avoit fait entendre aux autres que j'étois homme très-docte, et accompagné d'un grand savoir ; ce qu'ayant entendu, ils se prosternèrent en terre, s'efforçant tant qu'ils purent de me baiser les pieds ; et Angoteras même me vint accoler et baiser, lequel (comme j'ai depuis entendu) est un des savans prêtres qui se puissent trouver en toutes les parties de l'Éthiopie : nous le vîmes à notre retour portant titre de roi et jouissant des seigneuries du Barnagas. Or, ayant mis fin à nos paroles, il voulut que nous vinssions assister au service divin, lequel accompli, nous fit inviter à dîner. Mais l'ambassadeur étant averti des viandes préparées pour nous traiter et festoyer, fit apporter son dîner, qui étoit d'aucunes poules grasses rôties, de chair de bœuf et de choux.

Angoteras, prêtre et roi selon l'ordre de Melchisédech.

La maison où nous repûmes étoit un betenegus assez grand et à fleur de terre. Au-devant du lit où Angoteras reposoit, il y avoit plusieurs nates, sur lesquelles s'étant jeté dehors dudit lit, se vint asseoir en ce lieu-là, où l'on étendit plusieurs peaux de moutons noirs, et ce avec deux vans de bois fort blanc, et lesquels avoient l'orle d'en-bas de même sorte et façon que ceux-là desquels on nettoie le froment, qu'ils appellent *ganetas ;* et étoient fort beaux et larges, avec l'orle de deux doigts. Le plus grand pouvoit avoir quinze paumes en sa circonférence, et l'autre quatorze. Telles sont les tables des grands seigneurs, autour desquelles Angoteras nous fit seoir en sa compagnie, après les mains lavées : mais on ne nous présenta aucun linge pour les essuyer, encore moins pour mettre le pain dessus ; toutefois on l'apporta dans ces vans, et l'on y en mit de froment, d'orge, de millet, de pois-chiches et de tafe de guza. Avant que nous eussions commencé à manger, Angoteras fit apporter un grand quartier de pain bis, sur lequel il mit une pièce de chair de vache crue, qu'il envoya aux pauvres attendant à la porte qu'on leur fît l'aumône. A l'entrée de table, nous fîmes la bénédiction à notre mode, ce qui plut merveilleusement à ce seigneur, comme il le montra par semblant; puis les.

Ganetas, van à vaner le blé.

services furent posés, lesquels j'aurois quasi honte de ramentevoir, bien que ce soient choses ordinaires et accoutumées au pays. On servit donc de trois manières de sauces ou brouets, lesquels étoient faits de chair crue et sang mêlé parmi, ce qui est estimé entre eux une viande fort délicate, dont il ne se trouve autre que les grands seigneurs qui en usent. Cette sorte de viande étoit portée dans de petites saucières de terre noire et gentillement façonnées, et on l'étendoit sur quelques morceaux de pain, en y ajoutant toujours du beurre; mais pour appétit qu'ils trouvassent en toutes ces choses, nous n'en pûmes jamais goûter en sorte que ce fût, et nous tînmes toujours à ce que l'ambassadeur avoit fait apporter; et si nous ne pouvions manger de ce qu'ils avoient, ils faisoient semblant aussi, de leur côté, de n'être pas fort friands de nos viandes. Mais on y buvoit authentiquement, tant d'une part que d'autre; tellement que les flacons n'avoient garde de sentir l'éventé, par faute de les rincer. La femme d'Angoteras mangeoit auprès de nous, sur une telle table qu'étoit la nôtre, dont nous lui fîmes présenter de ce que nous avions au-devant: toutefois nous ne pûmes voir si elle en goûta ou non, à cause d'une courtine qui étoit entre deux, qui nous ôtoit la vue d'icélle. Mais je vous as-

sure bien qu'elle ne se montra endormie à boire, et s'efforçoit merveilleusement que le jeu ne prît fin de son côté; en quoi faisant, elle donnoit fort bien à connoître qu'elle n'étoit apprentie du métier : car elle chopinoit d'une merveilleuse sorte. Puis entre plusieurs mets fut servie d'une poitrine de vache toute crue, que nous ne touchâmes aucunement; mais l'Angoteras la fêtoya si bien, qu'il en mangeoit et mordoit dedans comme si c'eût été massapan, ou confitures après le repas. Finalement, étant levés de table, après avoir remercié ce bon seigneur, nous retournâmes en notre logis. Reine prêtresse, buvant. bien

Le lundi au matin, nous allâmes prendre congé d'Angoteras; mais notre religieux insistoit grandement qu'on dût attendre jusqu'à ce que le médecin fût accommodé d'une mule, pour aussi retirer un âne, et quelques hardes, lesquelles nous avoient été enlevées à cette dangereuse rencontre que nous eûmes contre ceux du pays; à quoi l'ambassadeur ne se voulut aucunement accorder, et sans plus attendre, piqua devant avec sa compagnie accoutumée, laissant nous autres avec le moine pour attendre la mule. qu'on amena environ au soleil couchant, avec un âne. Et sur ce nous départîmes, faisant notre compte que nous pourrions bien encore atteindre ledit ambassadeur, pour

si peu que nous piquerions ; mais la nuit nous surprit, quand le moine nous fit entrer dans un bois touffu et épais, sans savoir quelle route suivre ni tenir ; tant qu'ainsi à demi éperdus, nous arrivâmes au lieu même où nous avions été lapidés, et où il nous avoit expressément détournés et conduits pour en prendre vengeance et en faire justice. Nous étions huit hommes ayant montures et quinze piétons, avec lesquels nous allâmes loger en la maison d'un des principaux chefs de cette émotion dernière; mais nous trouvâmes qu'ils avoient tous gagné le haut, sur une prochaine montagne ; et nous en prit si bien, que nous y trouvâmes assez à manger pour nous et nos montures. Incontinent après être arrivés, nous ne sûmes ce qu'étoient devenus ceux qui nous accompagnoient, lesquels sachant que nous étions trop déplaisants d'un tel acte et si lâche tour, nous firent dire que nous partirions le lendemain matin, et que cependant il falloit faire justice des séditieux ; puis ils nous remirent après dîner. Mais voyant que par cela ils ne faisoient compte de retourner, nous départîmes sans guides le jour suivant, et fîmes tant, que nous abordâmes ceux qui conduisoient notre bagage, qui cheminoient pas à pas en nous attendant. Cette nuit, le moine nous vint retrouver, lequel amenoit avec

soi un bœuf, deux mules et huit pièces de toile, que les mutins avoient donnés en satisfaction de ce qu'ils avoient blessé nos gens ; car la justice de ce pays porte de prendre le bien des malfaiteurs, comme vaches et mules. Ces lieux s'appellent *Angua* et *Mastano*, et sont sur le domaine du patriarche Abuna-Marc, lesquels ayant traversé, nous entrâmes sur une plaisante et fertile terre, située entre très-hautes montagnes, le pied desquelles est peuplé au possible de grands villages et fort nobles églises; le terroir étant tout ensemencé de toutes sortes de blés, et couvert d'un infinité de figuiers d'Inde, limonniers, orangers et citronniers sans nombre, avec un grand pays de patis et un nombre incroyable d'animaux ; et pour autant qu'à l'autre fois je fis ce chemin avec ce religieux, quand il étoit ambassadeur, nous y séjournâmes un samedi et un dimanche, en la maison d'un vénérable chanoine, avec lequel nous demeurâmes tout le jour à l'église, où nous vîmes une très-grande multitude de chanoines, du nombre desquels lui ayant demandé le compte, il nous répondit qu'ils pouvoient être jusqu'à huit cents, qui avoient peu de revenu, en comparaison de la grande quantité, qui du commencement n'étoit si grande de beaucoup; mais ils étoient depuis ainsi multi-

Angua, Mastano, lieux appartenant au patriarche.

Multiplication de chanoines par fils succédant aux pères.

pliés, à cause que les fils des chanoines et tous ceux qui en descendent demeuroient chanoines, coutume observée par toutes les églises royales, et que toutes les fois que Prête-Jan érigeoit une église, il envoyoit querir des chanoines en celle-ci pour en peupler l'autre, et en diminuoit ainsi le nombre, et non autrement, comme il fit lorsqu'il fonda l'église nommée *Machan-Celacen*, qu'il en retint deux cents. Outre ce, il nous acertaina qu'il y avoit huit églises où il se pouvoit trouver jusqu'à quatre mille chanoines, qui se mangeroient l'un l'autre, si Prête-Jan ne les retenoit pour fournir et entretenir toutes ses églises neuves, et aussi celles de sa cour.

Infinité de chanoines.

Description de la très-grande et inaccessible montagne où sont relégués et enclos les enfants et proches parents en ligne paternelle de Prête-Jan. La révélation d'icelle à Abram, et la forme de succéder au royaume. La défense d'approcher dudit mont, et la rechasse à coups de pierres sur les Portugais qui en approchent. Raison de la réclusion et de l'étroite garde qui y est. Peine cruelle aux fugitifs, avec quelques exemples d'iceux, mêmement d'un moine et d'un frère du seigneur. Rabais et dépris des parents maternels de Prête-Jan, et libéralité de son revenu péculier en causes pies.

La vallée de laquelle nous avons ci-dessus parlé s'étend jusqu'au pied d'une très-haute montagne, sur laquelle on met ordinairement tous les enfants de Prête-Jan, comme en lieu

sûr ; et ces peuples trouvent en écrit dans leurs livres, qu'un roi de l'Éthiopie, nommé *Abram*, entra une fois en un songe, par lequel il lui fut révélé que s'il désiroit son royaume être maintenu en paix et union, il falloit qu'il fît enserrer tous ses enfants (dont le nombre étoit grand) sur une montagne, et ne retenir sinon celui qu'il vouloit faire succéder à son domaine ; et que cette coutume demeurât à sa postérité éternellement, comme chose ordonnée aux cieux : autrement, une part de l'Éthiopie, qui est si ample, viendroit à se révolter contre l'héritier, qui seroit en danger de la vie. Le roi éveillé se trouva merveilleusement étonné de cette nouveauté, et tout confus et ébahi, ne savoit quel parti prendre, ce qui le rendoit grandement en suspens et en grand ennui, pour savoir où se pourroit trouver cette montagne. Dont il eut une autre vision, lui révélant qu'il fît tenir tous ses pays, et qu'où l'on verroit des chèvres sur pointes de roches si hautes qu'on les jugeât prêtes à trébucher, ce seroit le lieu auquel il devoit faire enserrer ses enfants ; ce que le roi ayant mis à exécution, cette montagne fut trouvée de si merveilleuse hauteur et grandeur, qu'à grande peine un homme pourroit environner le pied en plusieurs jours. Et certainement qui voudra être curieux à regarder de bien

Révélation bien controuvée, pour éviter guerre intestine à sa postérité.

près comme un tel royaume et si spacieux, ait été si longuement gouverné en paix, sans meurtres ni dissentions, et les fils et frères se soient abstenus d'ensanglanter leurs mains au sang les uns des autres, sans se formaliser aucunement ni émouvoir aucunes séditions, et que jamais la tige de cette génération ne se soit vue périr, on jugera incontinent que ç'a été gouverné par quelque divinité, et non par prudence ni savoir humain, conduit ni démené; duquel heur il n'y a aucun royaume en la chrétienté de notre Europe qui se puisse vanter en avoir été jouissant. Cette montagne donc est taillée naturellement tout autour, depuis la cime jusqu'au bas, tellement qu'on la prendroit pour une muraille; et à qui jette sa vue en haut, il semble que le ciel se soutienne et s'appuie sur elle, laquelle a trois entrées par où l'on y peut monter, et non par autre lieu; l'une desquelles je vis par tel moyen que je vous ferai maintenant entendre. Nous venions une fois de la mer pour aller à la cour, étant conduits et guidés par un des gens de Prête-Jan, nommé *Calacen*, qui ne savoit pas trop bien les endroits du pays, et ainsi qu'il nous vouloit faire loger dans un village, les habitants nous repoussèrent assez rudement, et ne s'y voulurent accorder, allégant pour leur défense,

Continuité de royaume sans sanguinolence.

Description de montagne inaccessible que par trois lieux.

qu'ils étoient sujets et sur les terres de l'une des sœurs du roi; si qu'il fut force de nous retirer sur la nuit, qui étoit déjà bien avancée; dont celui-ci se hâtoit fort, disant qu'il nous vouloit conduire en un bon logis. Or, je fis tant, que Lope de Gama, qui avoit une bonne monture, le côtoyoit toujours, pour ne le perdre de vue, et moi après, qui étois toujours à l'œil de l'ambassadeur, lequel étoit semblablement en vue de deux autres; tellement qu'étant déjà hors de chemin par l'espace de trois milles, tirant vers cette montagne des enfants de Prête-Jan, nous ne fûmes pas plutôt découverts au trot de nos montures, qu'en un moment s'essemblèrent tant de gens de tous les villages du contour, qu'ils nous assommèrent quasi à grands coups de cailloux; si qu'ils nous avancèrent un peu plus roide que le pas, nous faisant déloger plus soudainement que nous n'étions arrivés; voire et nous écartèrent si bien, que nous en vînmes à nous perdre l'un l'autre. Dont l'ambassadeur demeura derrière; et moi, pour ne pouvoir faire autrement, je marchai avant, et m'acheminai, non pas, mais courus de malheur en un lieu où les pierres pleuvoient plus dru que grêle de tous côtés. De sorte que ne sachant pour lors à quel saint vouer chandelle, et voyant que la nuit étoit très-obscure, je mis

Rechasse des Portugais à jet de pierres.

pied à terre pour n'être ouï, puis donnai ma mule à un mien esclave, si que ma bonne fortune voulut que je rencontrasse un bon prudhomme de cette montagne, lequel ne chevauchoit pas fort loin de moi, et me demanda qui j'étois; à qui je fis réponse : Un gaxia genuz. Ce qu'ayant entendu, il m'accosta incontinent, et posant sa main sur ma tête, me disoit gracieusement : *atefra, atefra;* tant que m'encourageant par telles paroles, nous parvînmes dans un jardin joignant sa maison, où il y avoit plusieurs bûches de bois dressées contre quelques arbres, sous lesquels il me fit ranger, dont me semblant être bien assuré, je fis allumer une chandelle, la lueur de laquelle ne fut pas plutôt aperçue, que je sentis tomber autour de moi une infinité de pierres, ce qui me la fit faire incontinent éteindre; puis cet homme de bien me fit incontinent retirer en sa maison, où il me donna fort bien à souper, me traitant avec poules rôties, pain et vin. Le lendemain au matin, il me mena voir la voie par laquelle on monte sur cette montagne, qui étoit toute couverte de terribles épines et pierres taillées de chaque côté, donnant entrée par une porte fort haute, toujours serrée, habitée et gardée continuellement par une infinité de gardes. Lors il me dit que s'il se trou-

Gaxia genuz, un étranger du roi.

Atefra, n'aye peur.

voit quelqu'un tant présomptueux ou hasardeux qui s'osât entremettre d'y entrer, qu'incontinent les pieds et les mains lui seroient séparés du corps et les yeux arrachés; et que nous autres ne devions être inculpés de nous en être tant accostés, mais trop bien (et comme la raison voudroit) ceux qui nous y avoient conduits et adressés devroient porter la peine de cette faute. Or, notre conducteur étoit le Calacem, lequel, accompagné de Lope et de moi, ne nous laissa guère séjourner en ce lieu-là, dont ayant fait départ, nous vînmes descendre à trois milles au-dessous, par un chemin que nous suivîmes, tant que nous trouvâmes l'ambassadeur environ à l'heure de vêpres.

Telle clôture enserrée des enfants de Prête-Jan sur cette montagne, est observée en cette sorte : ayant coutume tous les prête-jans ou monarques d'Éthiopie, prédécesseurs de celui qui règne maintenant, nommé *David*, d'avoir cinq ou six femmes, et lorsqu'ils venoient à décéder, le puîné héritoit. Les autres disent que le droit de primogéniture n'y avoit point lieu, mais que celui seul succédoit à telle dignité, lequel on en sentoit mieux capable et suffisant; et les autres, d'opinion contraire, disent que le plus puissant l'emportoit et venoit à s'en emparer. Mais pour éclaircir tant de

Diversité d'opinions, quant au succès de la monarchie d'Ethiopie.

diversités et d'opinions contraires, je dirai ce que j'en ai ouï dire à plusieurs qui avoient grand maniement des affaires du royaume, et fort bonne intelligence d'iceux. Le roi Alexandre (oncle de celui-ci, qui se nomme David) décéda sans enfants mâles, encore qu'il eût femmes et filles. Au moyen de quoi les principaux et les plus apparents de la cour se transportèrent sur cette montagne, d'où ils amenèrent Nahu son frère, qui fut père de ce David, lequel prit avec lui un sien fils légitime, qui étoit fort gentil et vaillant chevalier, mais quelque peu superbe et obstiné. Puis s'étant mis en possession de ce royaume, il eut femmes et enfants, à l'aîné desquels, qui étoit descendu de la montagne avec lui, on voulut donner le gouvernement du royaume après le décès de son père; mais on regarda d'un autre côté, que ce superbe et obstiné courage seroit pour faire endurer le peuple, et tomber en plusieurs inconvénients. Les autres étoient aussi d'opinion qu'il ne pouvoit hériter, étant né en captivité, et en tel lieu, qu'il lui ôtoit toute occasion raisonnable de pouvoir prétendre à la succession : et ainsi, ses opinions débattues, enfin David emporta la pluralité de voix, au moyen de quoi il fut élu roi, d'autant et pour cet égard qu'il étoit le puîné, après que son

Alexandre, roi d'Ethiopie.

Nahu, frère d'Alexandre, roi, et père de David, roi.

père avoit pris le gouvernement du royaume en sa main, et étoit pour lors âgé de quinze ans. L'Abuna-Marc me dit que lui et la reine Hélène l'avoient fait roi, à cause qu'ils tenoient pour lors sous eux tous les plus grands de la cour, avec le trésor : le dire duquel ne me sembla pas trop impertinent; car avec le droit de primogéniture (qui autrement seroit en danger d'être souvent renversé), rien ne peut valoir mieux que d'être soutenu par adhérents, trésors et amitiés. Les autres enfants de Nahu, frères de ce David, furent ramenés, avec le plus âgé, sur la montagne : et ainsi a été fait de tous les enfants du Prète-Jan qui ont été depuis le temps de ce roi Abram jusqu'à présent. On dit que les froidures sont grandes sur cette montagne, qui est roide et si ample qu'on ne la sauroit tenir en moins de quinze jours : ce qui me semble être bien possible et véritable, selon ce que j'en puis conjecturer; car même nous employâmes quasi l'espace de deux journées à la cotoyer par le chemin que nous faisions, suivant notre voyage : elle s'étend jusqu'au royaume d'Amara et de Bagamidri, situé sur le Nil, étant fort distant de ce lieu-ci. Sur cette montagne il s'en trouve d'autres faisant des vallées, parmi lesquelles s'écoulent plusieurs fleuves et fontaines en nombre infini,

Grand pourpris de montagnes.

avec des campagnes cultivées par les habitants. Et entre ces vallées s'en trouve une close de deux montagnes, qui la rendent très-forte, si que l'on n'en sauroit sortir après qu'on y est entré, en sorte que ce soit, à cause que l'on tient serré la bouche d'icelle de très-fortes et sûres portes. On enclot là-dedans ceux qui sont les plus proches parents du roi : et il y a une infinité de villages et d'habitations. Mais il y a peu de temps que cela s'accoutume ; ce qu'on a fait, à cause qu'on les pense tenir en plus sûre garde : n'étant les descendants des fils ou neveux (que l'on tient déjà quasi comme pour nuls, incapables de gouverner, et trop loin de la couronne) gardés si soigneusement. Bien qu'avec tout cela on ne laisse pourtant pas de tenir ordinairement par toute cette montagne grandes gardes, et capitaines en si grand nombre, que la quarte partie de ceux qui vont et viennent de la cour, sont de tels gens et gardes de cette montagne, lesquels logent toujours séparés les uns des autres, sans qu'il leur soit permis de s'approcher de personne, ni qu'on s'accoste d'eux semblablement ; pour autant qu'on ne veut pas que par aucun d'eux l'on vienne à savoir les secrets de la montagne. Ils ne sont pas plutôt arrivés à la porte de Prète-Jan, qu'il leur envoye incon-

Étroite garde.

tinent son calacem, à la venue duquel chacun fait large et se retire ; cessant toutes autres affaires quand on vient à parler avec eux.

Touchant les affaires de ces enfants des Prète-Jans reclus sur cette montagne, j'ai vu un moine âgé de trente ans, lequel fut conduit en la présence du Prète-Jan, avec bien deux cents hommes; et il fut dit qu'il avoit apporté une lettre à ce seigneur de la part des reclus de la montagne, dont ces deux cents hommes étoient des gardes d'icelle; et ce moine étoit battu de deux en deux jours. Ce qu'étoient semblablement ces gens-ci, divisés en deux parties : l'une desquelles étoit battue avec ce moine, sur qui le jeu prenoit toujours commencement, en présence de tous les autres, étant à chaque fois interrogé qui lui avoit donné cette lettre; par quelle raison; s'il en avoit jamais porté d'autres, et où il avoit été rendu religieux. A quoi il répondit, qu'il y avoit plus de seize ans qu'il étoit descendu de la montagne, et que ce fut alors que la lettre lui fut baillée, sans laquelle faire tenir ou présenter il n'avoit osé se mettre au retour, et n'avoit oncques pu trouver le moyen de faire sortir effet à ce qui lui étoit enchargé, ni de donner cette lettre, sinon à ce Prète-Jan. Ce qui pouvoit bien être véritable, parce que ce n'est la

Moine surpris, et convaincu du crime de lèze-majesté.

Examen.

coutume en ce pays de dater les lettres du mois ni jour. Or, après qu'il avoit été examiné, on demandoit aux autres, d'un autre côté, pourquoi ils l'avoient laissé sortir ; et telle étoit la punition qu'ils recevoient. On les jetoit le ventre contre terre, les mains liées à deux piliers, et les pieds attachés avec une corde, que deux hommes tenoient étroitement et bien tendue, avec deux ministres de justice qui battoient : mais ils ne frappoient pas toujours le criminel ; car ils laissoient tomber quelques coups en terre ; autrement ils l'eussent fait expirer sur la place même, si rudement ils laissoient choir les coups. J'en vis lever un d'iceux, après avoir été ainsi gêné et affolé ; mais avant qu'il pût être couvert d'un drap, il vint à rendre les abois. Ce qui étant venu à la connoissance de Prète-Jan (devant les tentes duquel cette justice est exécutée), il ordonna que le mort seroit remis au lieu où il avoit été meurtri, sur les pieds duquel ceux qui l'avoient ainsi accoutré tiendroient leur tête. Cette justice continua par l'espace de quinze jours, durant lesquels le moine fut toujours mené à tel supplice, avec une partie des gardes, de deux en deux jours, fors le samedi et le dimanche, que l'on cesse de faire justice.

Punition étrange.

Supplice recouvrant en manière de fièvre-tierce.

Le bruit s'éleva alors par toute la cour, que

ce moine avoit encore porté une lettre aux Franques Portugais, de la part des parents de Prète-Jean, afin qu'ils tinssent la main à leur délivrance, les faisant sortir de cette montagne : de quoi nous étions innocents; et je pense semblablement que le moine ne fût coupable de ce qu'on lui mettoit sus touchant ce dernier point. Pendant le temps que nous demeurâmes en ces pays, un des frères du Prète-Jan, âgé de seize ans, s'enfuit de la montagne, et s'en vint au refuge vers sa mère, laquelle, pour ne pas encourir la peine de ceux qui retirent quelqu'un de la montagne (qui n'est moindre que de la vie), ne le voulut autrement recevoir; mais l'envoya et fit conduire vers le Prète-Jan, auquel celui-ci dit, que la faim extrême qu'il supportoit avec les autres l'avoit contraint de franchir les limites et lieux défendus de la montagne; ne s'étant acheminé vers sa grandeur pour autre chose, sinon que pour lui faire entendre la grande perplexité où ils étoient réduits par une trop misérable faute de vivres : ce que nul autre de la montagne n'avoit osé entreprendre de faire, pour n'exposer sa personne à tel hasard. Laquelle chose étant entendue par le Prète-Jan, il le fit vêtir très-richement, et ordonna qu'il lui soit délivré une grande somme d'or avec plusieurs

Recit s'fugitif de la montagne.

draps de soie, puis le fit retourner sur la montagne. On sema encore par toute la cour qu'il s'étoit enfui pour s'en aller avec les Portugais; lequel même, lorsque nous accompagnâmes l'ambassadeur du Prète-Jan au lieu de Lulibelle, auquel sont ces églises cavées dans le roc, passa par-delà, avec un calacen, en grande compagnie, au milieu de laquelle nous le vîmes sur une mule tellement couverte, qu'il ne lui paroissoit que les yeux et les oreilles; étant vêtu de drap noir, lequel (comme l'on disoit) s'étoit enfui une autre fois en habit de moine, accompagné d'un autre qui le décela le même jour qu'ils devoient sortir des terres de Prète-Jan. Et ainsi étoient menés, sans qu'on permît qu'aucun les pût approcher ni leur tenir propos, étant toujours cotoyés par deux hommes. Si qu'un chacun disoit qu'on les feroit mourir, ou bien que les yeux leur seroient arrachés. Nous ouïmes encore parler d'un autre, lequel voulant semblablement sortir de cette montagne, se muça sous plusieurs rames et branches d'arbres, lesquelles étant aperçues mouvoir par plusieurs laboureurs qui étoient auprès, allèrent voir ce que c'étoit; dont l'ayant trouvé, il fut mis incontinent entre les mains des gardes, qui lui arrachèrent soudainement les yeux; et c'étoit l'oncle de

Prête-Jan qui est encore vivant. On dit que cette montagne est pleine d'une grande multitude de ces peuples qu'ils appellent *Israélites* ou enfans de David, à cause qu'ils sont extraits du sang et génération des Prête-Jans; et il y a, outre ce, plusieurs églises et monastères, avec une infinité de prêtres, religieux, et plusieurs habitants, qui n'en descendent jamais.

Israélites reclus.

Le Prête-Jan ne tient aucun de ses parents du côté paternel autour de soi; car ceux qui descendent du côté de la mère ne sont tenus ni nommés pour ses parents, et ceux qui descendent du côté du père sont enserrés sur cette montagne et réputés comme n'en étant point; quoiqu'ils se marient là-dessus, où ils font une grande génération; n'étant permis à aucun mâle d'en sortir, si le cas n'avenoit, comme j'ai dit ci-dessus, que le Prête-Jan vînt à décéder sans laisser hoir de son corps pour succéder à la couronne. Alors on en tireroit le plus prochain d'icelle, et qu'on connoîtroit en être le mieux digne. Il est bien vrai que quelques dames sortent pour se marier; mais elles ne sont tenues pour sœurs ni parentes du Prête-Jan; néanmoins elles sont honorées tandis qu'on sent leur père ou frère en vie, lesquels venant à mourir, les laissent comme toute autre dame privée; et nous en vîmes une à la

Cognation maternelle, nulle tenue en ligne royale.

cour, qui fut fille d'un Prête-Jan, laquelle, quoiqu'elle marchât sous un pavillon au sortir de son habitation, étoit néanmoins très-mal accompagnée; et nous connûmes encore son fils qui étoit en très-mauvais équipage, et non autre que pourroit être celui de tout homme à pied; tellement que par ce moyen le renom de la parenté de ces seigneurs vient à s'éteindre et s'obscurcir incontinent. Ce roi David avoit deux fils et trois filles lorsque nous fîmes départ de sa cour, pour lesquels enfants on dressoit de grands gultus qu'on leur vouloit assigner; l'un desquels fils me fut montré comme jouissant de grands biens; mais le bruit commun étoit, que la mort n'auroit pas plutôt serré les yeux du père, et qu'on auroit élu un autre roi, que celui-ci seroit envoyé sur la montagne, où il ne porteroit sinon ce qu'il auroit sur sa personne; et il me fut affirmé que la tierce partie du revenu de Prête-Jan est employée à faire garder ces Israélites, auxquels il fait meilleure compagnie que ne firent oncques tous ses prédécesseurs : il leur envoie, outre le revenu ordinaire qui leur est ordonné, de l'or en grande quantité, draps de soie et d'autres très-fins, avec beaucoup de sel, qui court pour monnoie en ces pays; et lorsque nous eûmes présenté notre poivre, quand nous arrivâmes à

Gultus, rentes.

Désemparement du fils du roi.

ce seigneur, nous fûmes acertainés qu'il leur en avoit envoyé la moitié, leur mandant qu'ils se réjouissent, pour autant que le roi de Portugal l'avoit envoyé visiter avec ce poivre qu'il lui avoit envoyé. Nous fûmes semblablement avertis et sûmes pour le sûr, que le Prête-Jan a de grandes terres et possessions, cultivées et labourées par ses esclaves, avec ses bœufs; ils sont entretenus aux dépens de sa grandeur, étant comme séparés des autres peuples, et ils se marient les uns avec les autres, demeurant toujours en servitude. Tout le revenu qui est tiré des terres adjacentes à la montagne se porte tout sur icelle, et ce qui provient des autres est distribué aux églises, aux monastères et aux pauvres, mêmement aux gentilshommes nécessiteux et de vieillesse assoupie, quand par le passé se sont vus jouissant de quelques seigneuries, desquelles ils sont puis après privés et devêtus. Sa majesté nous fit donner par deux fois des froments qui se lèvent de ses possessions, dont l'une fut en Chaxume, qui étoit de cinq cents charges, et autres cinq cents en Aquate. Vous avisant que le roi ne se réserve aucune chose des usufruits provenant de ces possessions; mais fait le tout distribuer et répartir, en la manière qui vous a été récitée.

Distribution du revenu royal en causes pies.

Marche confine des deux royaumes d'Angote et d'Amara. Grand lac navigable à radeau passager, et pêchable de très-hideux, mais très-bons poissons. Voyage continué par Azel, en combattant les tigres, par montagnes sans pierre ni bois, et grande étendue découverte des pays de Prète-Jan, outres les déserts des mauvais Noirs et jusqu'aux Maures blancs de Thunes. Venue des Portugais au temple de la Trinité, et l'entrée à eux défendue.

Pour reprendre l'ordre de la matière et description de notre voyage, nous allâmes en un lieu de cette montagne qui est assis auprès d'un fleuve, dont sur les rivages, tant d'un côté que d'autre, sont situés plusieurs villages, ce qui donne un grand lustre à ce pays, et le rend fort délectable ; avec ce qu'il est semé de beaucoup de millets et d'autres semences de ce pays, auquel se trouve peu de froment. Or, ayant abandonné les bords de ce fleuve, nous commençâmes d'entrer dans un pays fort boccageux et pierreux, sans qu'on y pût apercevoir aucune montagne, mais bien quelques petites vallées ensemencées d'orge, froment, et de légumages de ce pays, auquel prend fin le royaume d'Angote et commence celui d'Amare, où, du côté du levant, se voit un grand lac, sur lequel nous allâmes loger : il contient en longueur l'espace de huit milles et trois en largeur; ceignant en son milieu une petite île, où il y a un petit monastère de Saint-Étienne, où de-

Isle et monastère Saint-Etienne.

meurent plusieurs religieux, le lieu étant très-fertile en limons, oranges et citrons; et pour aller et venir en leur monastère, ils se servent d'un radeau fait de bûches et joncs, avec quatre grandes concourdes, ledit radeau dressé en cette manière : ils prennent quatre bûches de bois bien appropriées et de mesure, sur lesquelles ils avancent leurs joncs et lient bien étroitement, ajoutant encore sur iceux quatre autres bûches; puis à chaque coin du radeau ajoutent une grande concourde, et passent en cette sorte. Ce lac ne s'écoule, sinon en temps d'hiver, que l'eau regorge et prend issue de deux côtés; il se trouve en icelui quelques grands animaux, qu'ils appellent *Gomaras*, avec un poisson qui soutrait au congre, fort grand et long, ayant la plus difforme et hideuse tête qui se puisse imaginer, retirant à celle d'un crapaud, couverte d'une peau bien peu dissemblable à celle d'une couleuvre, mais le reste du corps lissé comme celui d'un congre, sinon qu'il est plus gras et le plus savoureux poisson qui se puisse trouver au monde. Autour de ce lac sont situés des villages sans nombre, aboutissant sur les rivages d'icelui, et il y a quinze xumètes situés en beau pays, et bon à produire froment et orge. Nous avons vu plusieurs semblables lacs parmi cette contrée, entre les-

Gomaras, chevaux marins.

Xumètes, capitaineries.

quels celui-ci est le plus grand ; et le pays est fort plaisant et fertile. De là nous cheminâmes bien l'espace de quinze milles, par une terre très-bien ensemencée de millets et toute pleine de fontaines, jusqu'au soir que nous nous trouvâmes lassés, bien que le religieux nous voulût emmener loger sur une montagne ; mais il ne fut pas cru pour cette fois, dont nous demeurâmes sur le chemin, et dormîmes jusqu'au lendemain vingt-trois septembre, que nous
Azzel. prîmes la route d'un lieu qui s'appelle *Azzel*, situé sur une petite colline, entre deux fleuves, où la campagne se montre couverte de froments, millets, orges, et de toutes sortes de légumages; et là il y a une grande foire et marché. Outre l'un de ces deux fleuves se trouve un lieu des Maures, riche et de grand trafic, comme d'esclaves, de draps de soie et de quelqu'autre sorte de marchandise, comme est celui de Manadeli, aux confins de Tigremahom; mais les habitants paient de grands tributs au Prête-Jan. Les Chrétiens fréquentent fort avec ces Maures, auxquels ils portent l'eau lavant les linges; et les Chrétiennes sont ordinairement avec eux, ce qui ne fut pas trouvé fort beau de nous autres, et nous donna occasion d'en penser ce que bon nous sembla. Nous séjournâmes le samedi et le dimanche auprès de ce lieu, où nous

fûmes toute la nuit contraints de combattre, avec le fer des lances, contre les tigres qui, malgré nous, vouloient dévorer nos mules, tellement qu'ils ne nous donnèrent loisir de reposer en sorte que ce fût. Le jour suivant, nous reprîmes notre route, cheminant par une terre plaine, fort habitée par l'espace de six milles; puis vînmes à monter sur une haute montagne, sans trouver aucun roc ni bois, mais toute labourée et ensemencée, sur laquelle nous reposâmes un demi-jour. Pendant ce temps, dix ou douze honorables personnages me vinrent aborder, ayant l'interprète avec moi, par le moyen duquel nous commençâmes à parler de la hauteur de cette montagne où nous étions et de la grande étendue de pays que l'on pouvoit découvrir de sur icelle, d'où ils me montrèrent la montagne des enfants des Prête-Jans, qui ne sembloit pas être distante de celle-ci plus loin que de douze milles; tellement que l'on pouvoit voir le roc taillé tout autour, s'étendant si fort devers le Nil, que l'on en perdoit la fin, n'étant la vue suffisante à porter jusqu'à l'extrémité; et la vîmes si démesurément haute, que celle où nous étions sembloit être surmarchée et au-dessous d'icelle. Là me fut particulièrement raconté du grand devoir que l'on faisoit à la garder, de la grande abondance de vivres qu'avoient ceux qui y résidoient,

Combat contre les tigres.

Montagne sans pierre ni bois.

et des vêtements que le Prète-Jan leur faisoit présenter. Et pour autant que nous découvrions du côté du ponant tant de pays que la portée de notre vue se pouvoit étendre, je m'enquis si toutes les terres qui se présentoient à nos yeux étoient dans le domaine du Prète-Jan : dont il me fut répondu que ses terres s'étendoient de ce côté là par l'espace de plus de trente journées, et que par-delà on entroit dans certains déserts habités par gens autant de perverse nature et méchants qu'horriblement noirs et difformes ; lesquels déserts s'étendent environ quinze journées, tant qu'enfin on vient à marcher sur les terres des Maures blancs, au royaume de Thunes. Il ne faut pas qu'aucun s'émerveille comme il est possible que ces chemins se puissent savoir ainsi particulièrement, parce que de Thunes les caravanes marchent tous les ans au Caire, et de là s'acheminent bien souvent sur les terres de Prète-Jan, portant des habillements qui s'appellent *barnussi*, de petite valeur, avec des cotons et plusieurs autres marchandises. Il me fut encore dit que cette montagne où nous étions séparoit la terre qui rapporte le millet d'avec celle qui produit le froment et l'orge.

Grande découverte de pays.

Grande étendue du royaume de Prète-Jan.

Nous cheminâmes sur le sommet de cette montagne par une plaine contenant l'espace de

neuf milles, toute ensemencée d'orge et de froment, où nous trouvâmes un autre lac fort profond et tout environné de joncs; mais non pas de si grande étendue que le premier; car il ne s'étendoit pas plus que de trois milles en longueur et de deux milles en largeur, et d'icelui provenoit un petit fleuve. Nous dormîmes en une campagne pleine d'herbe et de pâturage, où nous fûmes si fort molestés par une telle multitude de grands moucherons, que nous pensâmes mourir; et n'étoit semée cette plaine, à cause qu'elle étoit à demi marécageuse, d'autant que les habitants de là n'ont pas le moyen de faire écouler l'eau en-bas. De là nous vînmes à entrer sur certains lieux où nous trouvâmes beaucoup de campagnes ensemencées d'orges et froments, qui étoient jaunes et pauvres, pour autant que l'eau les endommageoit grandement, et les autres venoient à mourir par la trop grande sécheresse, dont nous demeurions merveilleusement étonnés par cette grande diversité. Nous commençâmes à entrer en autres pays fort chaleureux sur le jour et froids la nuit au possible; les habitants desquels portoient au-devant des parties honteuses une pièce de peau de bœuf, et les femmes une autre de drap, deux fois aussi grande que celle des hommes, avec laquelle elles couvroient ce

Lac.

Diverses calamités.

Femmes mal couvertes et à demi tressées.

qu'elles pouvoient, mais non pas si bien que la plus grande partie ne demeurât paraissante, laissant tout le reste à découvert. Elles ajançoient leur chevelure à deux tresses, dont l'une descendoit sur les épaules et l'autre n'outrepassoit l'oreille; et l'on dit que ces terres sont sous la puissance des trompettes du Prête-Jan. Un peu hors du chemin, on trouve un grand bois peuplé d'arbres à nous inconnus, mais d'admirable hauteur, auprès duquel il y a une église où demeurent plusieurs chanoines, qu'un roi fonda : il y est enseveli. Après que nous eûmes traversé, durant tout le jour, de très-hautes montagnes, nous allâmes loger hors le pourpris d'icelles, à l'entrée d'une très-belle campagne. Le vingt-sixième jour de septembre, qui étoit le matin suivant, nous reprîmes notre route, que nous suivîmes par cette plaine, descendant toujours par l'espace de six milles, tant que nous parvînmes vers une belle et grande église, que l'on nomme *Machan-Celacen*, où nous fûmes depuis avec le Prête-Jan, quand il fit transporter les os du feu roi son père. Elle est environnée de deux grands circuits, l'un desquels est fait de lames bien hautes, l'autre de pieux et bois traversés, lequel circuit contient bien la valeur de deux milles. Or, après que nous l'eûmes découverte, nous cheminâmes

Machan-Celacen-la-Trinité.

joyeusement, prenant la route d'icelle, sous espérance d'y entrer et la visiter; mais nous ne l'eûmes pas plutôt approchée à deux portées d'arbalète, que deux hommes nous vinrent aborder pour nous faire démonter, pour autant que c'est la coutume lorsqu'on approche d'une église; et étant parvenus près de la porte du premier circuit, on ne nous voulut permettre d'y entrer, ni le religieux qui étoit avec nous, lequel ils repoussoient avec les mains contre l'estomac, disant qu'il n'avoit licence de nous y faire entrer; et peu lui valut de dire que nous étions Chrétiens; car ils commencèrent si bien à se mutiner et échauffer, que peu s'en fallut qu'on ne jouât des couteaux; pour laquelle chose éviter, nous reprîmes nos montures, et ayant déjà éloigné ce lieu de beaucoup, nous entendîmes deux hommes qui couroient après nous, disant que nous retournassions et qu'ils avoient eu congé de nous donner l'entrée; mais nous n'en voulûmes rien faire. La campagne et l'assiette de l'église est fort belle, pour autant que tout à l'entour d'icelle, environ de douze à quinze milles, elle est ensemencée sans qu'on y puisse trouver un pied de terre qui ne soit cultivé et plein de toutes sortes de semences, fors de millet, avec ce qu'on y sème, et les fruits se recueillent à chaque mois de

Entrée d'église défendue.

Fruits tous les mois.

l'année ; car il y en a toujours de mûrs et en herbe. A côté de cette église s'écoule un beau fleuve, sans être ombragé d'aucun arbre que ce soit, et l'on se sert de l'eau d'icelui pour arroser la campagne, où tombent encore plusieurs fontaines, qui proviennent de quelques montagnes prochaines; et là sont plusieurs villages et maisons séparées l'une de l'autre, avec les églises; car où est l'église du roi, là doivent être semblablement les églises du populaire.

Églises populaires jointes à celles royales.

Passage par très-longue et large plaine excédant la vue. Amplification des royaumes de Prête-Jan par conquêtes. Fondation et dotation de l'église Machan-Celacen. Égalité de justice à prêtres et laïcs. Monts, vaux et fosses épouvantables, où sont singes léonins. Passages périlleux par piles, portes, roches et vallées creuses. Visitation par Prête-Jan du sépulcre de l'abbé Gianes Ichée au monastère Bilibranos. Élection d'un successeur Ichée, ou abbé fait de mauvais Maure bon Chrétien, par révélation divine, et mention de la vallée Huaguida, abondante en aumaille.

Après que nous eûmes traversé ces montagnes, nous vînmes à entrer sur d'autres plus grandes, mais non pas tant ensemencées, pour autant qu'elles sont pleines de marécages, de patis et de légumes, où l'on prend l'eau pour arroser; et là vont au pâturage de grands troupeaux de brebis et vaches sans nombre. Nous cheminâmes par ces pays environ trente-six milles vers le levant; si qu'il nous sembloit

aller par une mer, à cause que nous n'eussions pu voir aucune montagne en cette plaine, où une église de Saint-George nous fut montrée, où est enseveli l'aïeul de ce Prète-Jan qui règne à présent; et là nous fut dit que les rois précédents, venant des royaumes de Barnagas et de Tigremahom, d'où ils prirent leur commencement, étendirent les limites de leurs seigneuries par ces terres des Maures et Gentils, commençant au royaume de Tigray, puis à celui d'Angote, et de là à celui d'Amara, avant lequel on trouve celui de Xoa, où sont de très-grandes fosses où ils résidèrent longuement, faisant ériger églises et maisons, qu'ils douaient de grands revenus; tellement qu'il ne s'y trouve un pouce de terre qui ne soit des appartenances d'icelles. Entre les autres, Nahu, père de ce Prète-Jan qui règne à présent, jeta les fondements de l'église Machan-Celacen, qui fut parachevée et douée par son fils. Ce royaume ne porte plus nom de seigneurie, comme il souloit lorsqu'on le nommoit Amara-Tafila, comme semblablement Xoa-Tafila; et lorsque les os de Nahu furent transportés dans cette église, où nous autres Portugais fûmes présents, le Prète-Jan acheva de confirmer les donations de toute cette seigneurie à l'église, en laquelle seigneurie on ne trouve pas un seul monastère, sinon

Amara-Tafila, roi d'Amara.
Xoa-Tafila, roi de Xoa.

beaucoup d'églises, dont les chanoines et prêtres d'icelles, et avec celles des autres ci-dessus nommés et spécifiés, faut qu'ils servent le Prête-Jan en tout ce qui lui plaît, sinon à la guerre.

Justice égale aux laïcs et aux séculiers.

En ce pays, la justice universelle s'étend aussi bien sur les chanoines, prêtres et religieux, que sur les séculiers; tellement que si le moine qui nous faisoit compagnie n'étoit obéi quand il commandoit qu'on eût à porter notre bagage, il faisoit battre les moines et les prêtres aussi bien que les autres séculiers. Le dernier jour de septembre, nous parvînmes à une petite ville, où nous trouvâmes une église de Notre-Dame; et en ce lieu, du côté du levant, commencent les âpres et pierreuses montagnes, avec aucunes très-profondes vallées, qui semblent pénétrer jusqu'aux abîmes et centre de la terre; chose quasi incroyable à qui n'en auroit eu la vue. Et tout ainsi que la montagne en laquelle demeurent ces enfants des Prête-Jans est taillée du haut en bas, semblablement celles-ci descendent à bas, taillées de grande largeur, quelquefois de douze à quinze milles, et en d'autres endroits viennent en étroississant jusqu'à neuf; et l'on dit qu'elles se jettent jusque sur le Nil, lequel est bien loin de ce lieu, bien que ce ne soit chose certaine; mais je sais qu'elles arrivent jusqu'aux terres des Maures, où elles

ne sont si âpres et si sauvages, ce qui les rend habitables en leur creux et profondité, où il se trouve des lieux cultivés et peuplés de grands singes velus depuis l'estomac en sus, comme des lions.

Singes velus comme lions.

Le premier jour d'octobre, l'an mil cinq cent vingt, nous cheminâmes toujours suivant l'orée de ces vallées, trouvant une infinité de légumes et fontaines, par l'espace de douze milles; puis nous allâmes loger en un lieu où nous devions traverser. Le jour suivant, nous n'eûmes pas plutôt cheminé environ deux milles, que nous parvînmes à aucunes portes, sur une roche taillée qui divisoit deux vallées, une à dextre et l'autre à sénestre; et il y avoit un tel détroit auprès de ces portes, qu'à peine un char eût pu passer par le chemin que donnoit la montagne, lequel chemin vient à s'étressir où les portes se serrent de vallée à autre; puis, au sortir de la porte, on descend de la hauteur d'une lance, par un chemin étroit et relevé au milieu, tellement qu'on n'y peut marcher à pied ni à cheval, tant il est roide et âpre; de sorte qu'il le faut passer à quatre pieds; et l'on connoît qu'il a été fait artificiellement pour maintenir le passage en plus grande sûreté. Puis, quand on est à la fin de ce détroit, il faut cheminer un long temps par un autre chemin,

Passage ni marchant ni chevauchable.

relevé à dos d'âne par le milieu, de la hauteur de six paumes, séparant d'un côté et d'autre deux terribles profondités, au moyen de quoi j'eusse affirmé (si je n'y eusse vu passer nos gens avec les mules), qu'un cheval n'y eût pu trouver passage. Ainsi, nous aventurâmes premièrement nos mules à ce hasard (les tenant déjà pour perdues), afin que nous pussions passer avec plus grande sûreté. Ce méchant chemin, continué la longueur d'une portée d'arbalète, et le lieu s'appelle *Aquifagi*; auquel endroit il faut payer le dace : nous y avons passé depuis par plusieurs fois, trouvant toujours quelqu'accident survenu par la mort de quelque bête. Outre ce pas, on trouve encore environ six milles d'âpre chemin, et tout pierreux, toujours en descendant, au milieu duquel il y a une caverne cavée dans un roc, en laquelle distille ordinairement de l'eau, qui fait aucuns égoûts le long de la pierre en diverses sortes et manières. Au bout de ce chemin, nous trouvâmes un grand fleuve appelé *Anachète*, que l'on dit être plein de poisson ; et de là suivant notre voyage, nous montâmes par l'espace de trois milles durant, au bout desquels nous parvînmes à une petite porte, dont plus outre on vient à trouver un autre grand fleuve, où l'on voit encore d'autres portes, ne servant en rien,

Aquifagi, la mort aux ânes.

et là viennent loger tous ceux qui passent ces fosses et vallées profondes ; pour autant qu'on ne peut faire en un jour ce chemin, qui est d'un bout à autre ; et en ce lieu vîmes notre moine user envers un xuum de la plus grande cruauté qu'il eût été possible d'exercer à l'endroit d'un Maure ; et fut incité à ce faire, à cause que le xuum n'avoit pas envoyé gens sitôt qu'on eût bien voulu, pour porter notre bagage ; au moyen de quoi il lui fit ruiner aucunes pièces de terres qui étoient semées de féves, desquelles on se nourrit par toutes ces vallées, à cause que le terroir ne produit autre chose aux habitants d'icelles, sinon quelques millets. Et pour autant que nous ne trouvions pas bon ce qu'il en faisoit, il nous fit remontrer que c'étoit la justice du pays, laquelle exécutant assez à la rigueur, il faisoit aucune fois battre ceux qui portoient nos hardes, et après les avoir bien fait étriller, leur enlevoit leurs mules, vaches et toiles, disant qu'on devoit traiter ainsi ceux qui ne faisoient leur devoir à servir comme ils y étoient tenus. Le quatre d'octobre, nous trouvâmes encore de ces mauvais chemins, et fîmes tant, que nous arrivâmes sur un fleuve, auprès duquel nous reposâmes : il est fort beau et grand, nommé *Gemna*, abondant en poissons, comme disent les paysans;

Cruauté de moine envers le capitaine et le peuple.

Gemna, fleuve.

puis ces deux fleuves s'assemblent pour aller trouver le Nil, et tombent dedans. Nous descendîmes de cette montagne par l'espace de six milles, au pied de laquelle nous trouvâmes d'autres portes, où il nous fallut semblablement payer le péage, et nous allâmes dormir plus outre, sur une montagne où l'on ne voyoit fosse ni autre chose, sinon la belle plaine toute égale et unie. Des premières portes jusqu'à celles-ci, il peut y avoir environ quinze milles de chemin; et là se divisent les royaumes d'Amana et Xoa : il y avoit des portes nommées *Badabassa*, et l'on voit un nombre infini d'oiseaux dans ces vallées âpres et raboteuses.

Badabassa, terre neuve.

Au cinquième d'octobre, nous reprîmes nos erres, cheminant par campagnes qui n'étoient pas fort distantes de ces rocs et profondes vallées, tant que la nuit nous contraignit à demeurer auprès d'un monastère qui s'appelle *Bilibranos*, duquel je veux vous réciter ce que par trois fois je vis faire au Prête-Jan dedans icelui. La première donc fut quand il s'y achemina pour assister à l'office funèbre ou anniversaire d'un grand prélat et chef de ce monastère, qui étoit décédé, et se nommoit *Gianes*, homme de très-bonnes mœurs et sainte vie, étant illustré du titre d'ichée, qui est la plus grande prélature de toute l'Éthiopie,

Bilibranos, monastère.

Ichée, la plus grande prélature de l'Ethiopie, après l'Abuna-Marc.

excepté l'Abuna-Marc. La seconde fois, il s'y transporta pour faire l'élection d'un autre ichée, à laquelle dignité succéda un nommé *Jacob*, personne sainte et dévote, qui auparavant avoit été Maure, et avec lequel nous eûmes grande familiarité. Au moyen de quoi, entre autres choses, il nous raconta qu'une nuit il lui fut révélé qu'il ne suivoit pas la droite voie; dont il lui convenoit d'aller chercher l'Abuna-Marc, qui le reçut bien gracieusement, le baptisant et l'instruisant en la foi chrétienne, autant diligemment et avec non moindre affection que s'il eût été son propre fils. Ichée, en langage de Tygray, et duquel on use aux royaumes de Barnagas et de Tigremahom, signifie *abba*. On voyoit par cette campagne où nous étions (laquelle on nomme Huaguida), quelques petites maisonnettes quasi souterraines, avec leurs cours, auxquelles on tenoit le bétail, à cause des grands vents qui soufloient en ces parties-là, où nous trouvâmes les habitants mal habillés, mais nourrissant un si grand nombre de mules, vaches et haras de juments, qu'il est impossible de plus, avec des poulailles semblables aux nôtres d'Espagne, en grande quantité : ces maisons étant au milieu de champs ensemencés d'orges les plus beaux que nous eussions encore vus au-

Ichée, abba.

Huaguida, campagne de paturage.

paravant, et avec cela un nombre infini d'oiseaux de diverses sortes, comme grues, oies sauvages, canards, et beaucoup d'autres à nous inconnus; et l'on voyoit tout ce ténement couvert de légumages, qui se forment de diverses fontaines, lesquelles s'écoulent par la campagne.

Régions fiévreuses, et remèdes contre les maladies. Découverte des tentes de Prête-Jan. Défense à tout étranger de parler à autre avant qu'au roi, et sur ce fait violence du moine. Garde noble députée à l'ambassadeur par Prête-Jan, et présent d'une tente blanche à la Régale. Avertissement de larcins en cour impunis, et rendant tribut. Accès aux tentes du roi; état et magnificence, ordre et nombre de gens, forme de révérence, habits divers, et officiers de sa cour. Présents à lui faits par l'ambassadeur, et mis en publique évidence, avec universelle gratulation. Volerie faite aux Portugais; munition de vivres à eux ordonnée, puis frustrée par calomnie mise sus, avec frauduleuse parole du moine, et outrage remis à la peine du talion.

Par un lundi neuvième d'octobre, nous départîmes et cheminâmes par campagnes semblables à celles que nous avions passées, tant en patis qu'en abondance d'orges, et allâmes loger en une terre appelée *Anda*, où nous mangeâmes du pain d'orge très-mal accoutré; puis le jour suivant nous traversâmes telles autres campagnes, parmi lesquelles nous dormîmes auprès de quelques petits villages. Le mercredi suivant, nous commençâmes à entrer dans

Région d'Anda.

un meilleur pays, tout ensemencé d'orges et de froments, dont les uns étoient mûrs, les autres moissonnés, et les autres sembloient être semés de nouveau. Cette terre s'appelle *Tahagun*, est fort peuplée d'habitations, et abondante en toute sorte d'animaux, comme chevaux, mules, bœufs et brebis. Les habitants de ce pays sont fort sujets à être vexés de grands excès de fièvres, contre lesquelles ils n'usent d'autres remèdes (comme il nous fut dit), sinon qu'ils attendent jusqu'à ce que la nature leur aide; et si aucun vient à sentir quelque douleur de tête, on le saigne en la tête; et s'il se plaint des épaules, de l'estomac ou des côtés, on lui applique le feu, comme l'on fait aux chevaux; mais contre les fièvres, ils ne savent aucun secours ni remède. Le mercredi, nous eûmes la veine et source de ce que par si long-temps et avec si grand travail, et aussi de fâcherie moleste, nous avions eu tant de peine à trouver où étoit le camp et les pavillons de Prête-Jan, lesquels nous découvrîmes de loin, avec telle joie et allégresse de laquelle sont saisis ceux qui se voient jouissant, après long travail et sueur, de la chose affectionnément désirée par eux; ils étoient en si grand nombre, que la campagne en étoit toute couverte : puis nous logeâmes jusqu'au

Terre de Tahagun.

Pays fiévreux.

Vrai remède contre les fièvres.

lendemain, que nous n'exploitâmes pas grand chemin; et le vendredi, samedi et dimanche, nous nous reposâmes en un petit lieu où étoit une église érigée de nouveau, et non encore achevée de peindre : car telle est la coutume de par-delà de revêtir le dedans des églises de peintures et d'ouvrages fort exquis; celle-ci s'appelle *Auriata*, laquelle on disoit être au roi. De là jusqu'aux tentes, il pouvoit y avoir environ trois milles, et de ce lieu jusqu'à l'église, un et demi, auprès de laquelle étoit logé l'Abuna-Marc, qui est le grand patriarche. Durant les trois jours que nous y séjournâmes, nos mariniers nous y vinrent trouver, lesquels s'étoient enfuis lorsque nous laissâmes l'armée au port de Maczua; et il y avoit déjà un mois qu'ils étoient arrivés à la cour. Mais leur venue déplut merveilleusement au religieux qui nous conduisoit, disant que ce n'étoit pas la coutume du pays que les étrangers, à leur arrivée, tinssent propos à personne, jusqu'à ce qu'ils eussent été présentés au roi : ainsi fâché et mal content, il s'en retourna en sa tente, et fut ce jour-là même parler à l'Abuna-Marc, de la part duquel il nous présenta un panier de raisins secs et un grand baril plein de fort bon vin de vigne. Le dimanche suivant, l'un des mariniers retourna vers nous; mais l'ambassa-

Auriata-les-Apôtres.

Présent fait par le patriarche.

deur l'avertit qu'il devoit aller sûrement parler au moine, et lui dit qu'il ne venoit pour brasser aucun mal, mais seulement pour la grande amitié qu'il avoit pour nous. Néanmoins le moine ne l'eut pas plutôt aperçu, qu'il le fit saisir incontinent et retenir, si qu'à l'heure même et sur la chaude, il lui voulut faire mettre les fers aux pieds, n'eût été l'ambassadeur et nous autres, qui violemment lui arrachâmes des mains, usant envers lui de paroles par lesquelles il put facilement comprendre le peu de plaisir que nous avions de voir ainsi traiter nos gens.

Violence de moine.

Le jeudi seize octobre, nous nous déplaçâmes, faisant compte d'arriver ce jour-là même à la cour, où est le pavillon du roi; car on nous avoit fait loger à trois milles loin, et il sembloit qu'on dût nous y conduire dès le jour passé. Demeurant ainsi sous cette espérance, un grand seigneur vint nous aborder, le titre duquel étoit Adrugaz, et nous dit comme Prête-Jan ayant été averti de notre arrivée, l'avoit envoyé pour nous prendre en sa charge et nous distribuer nos nécessités. Au moyen de quoi il voulut que nous le suivissions : ce que nous fîmes, pensant qu'il nous dût mener à la cour; mais il nous fit tourner bride en arrière plus de trois milles, disant que

Adrugaz, grand-maître d'hôtel.

nous ne prissions fâcherie de rien, que Prête-Jan viendroit de bref en cette part où il nous menoit : ce que nous trouvâmes véritable. Sur ces entrefaites, nous vîmes au-devant six ou sept hommes, chevauchant sur de fort beaux chevaux, écarmouchant, et leur donnant carrière, tous à visage couvert, si que l'un ne se connoissoit d'avec l'autre; étant suivis de plusieurs autres avec mules. Au moyen de quoi nous commençâmes à présumer que cette chevauchée n'avoit été ordonnée pour autre chose, sinon par l'envie que Prête-Jean avoit eue de nous voir; puis nous fûmes conduits derrière certaines collines, où ce gentilhomme fit dresser une tente pour lui, où il logea ; ordonnant qu'on nous en fît tendre une autre auprès de la sienne, où il nous fit accommoder de tout ce que nous avions besoin, très-abondamment; et nous vîmes loger Prête-Jan, duquel nous n'étions pas fort éloignés ; puis vint le religieux se ranger auprès de nous. Le mercredi, à bonne heure, on nous apporta une autre bonne tente, grande, ronde et blanche, qui nous étoit envoyée de la part du Prête-Jan; nous disant qu'un autre que lui n'en pouvoit dresser une telle, sinon pour les églises. Ainsi nous demeurâmes jusqu'au vendredi sans savoir comment il falloit nous gouverner ;

Chevauchée brave et couverte.

Tentes blanches appartenant au seul Prête-Jan et à l'église.

bien que les vivres ne nous manquassent en sorte que ce fût. Mais pendant cela, le gentilhomme qui nous avoit en garde, et les religieux, nous avertirent de prendre soigneusement garde, et eussions l'œil à toute heure arrêté sur nos besognes, parce qu'en ce pays-là se trouvoient plusieurs larrons, chose dont nous fûmes avertis par les Franques mêmes, à savoir les blancs qui étoient là, disant qu'il y avoit des capitaines et autres qui étoient comme daciers de larrons, lesquels rendoient tribut au Prête-Jan des larcins qui s'y faisoient.

Tribut des larcins.

Le vendredi vingt octobre, à l'heure de tierce, le religieux vint fort hâtivement, disant que le Prête-Jan nous envoyoit appeler; dont l'ambassadeur ordonna que tout ce que le grand capitaine envoyoit fût chargé, et que nous nous missions en ordre : ce que nous fîmes le mieux et le plus proprement qu'il nous fût possible, et ils vinrent plusieurs pour nous accompagner, tant à pied qu'à cheval, avec lesquels nous chevauchâmes en ordonnance jusqu'à la porte, que nous vîmes au milieu d'une infinité de pavillons et de tentes, comme si c'eût été quelque cité, et celles de Prête-Jan tendues toutes blanchissantes au milieu d'une belle campagne, comme on a coutume de les dresser ordinairement. Au-devant

Tentes de Prête-Jan.

d'icelles, il y en avoit une fort grande et rouge, laquelle on dit ne se voir jamais tendue, sinon au jour des grandes fêtes, ou bien quand Sa Majesté veut donner quelque audience. A l'objet d'icelle, on avoit dressé deux rangs d'arcs, revêtus de draps de soie blanche et rouge : à savoir un arc couvert de blanc et l'autre de rouge; et n'étoient pas proprement couverts, mais entortillés de drap, comme on feroit d'une bande autour de quelque pilier; et ainsi étoient parés ces arcs, qui pouvoient être jusqu'au nombre de vingt d'un côté, dont la hauteur et la largeur étoient comme ceux d'un petit cloître : étant les deux autres distant l'un de l'autre d'un jet de pierre. Là se voyoit une infinité de peuple, dont je pense que le nombre pouvoit arriver jusqu'à quarante mille personnes, en si bonne ordonnance d'un côté et d'autre, qu'on ne les eût vu mouvoir en sorte que ce fût; dont les plus richement vêtus et en meilleur équipage se trouvoient plus accostés des arcs, entre lesquels il y avoit quelques chanoines et autres gens d'église fort vénérables, portant de grands capuchons en tête, non comme mîtres, mais avec quelques pointes de draps de soie à la cime, peintes de couleurs. Ceux-ci étoient encore accompagnés d'autres fort bien vêtus, au-devant desquels

Arcs faitiz.

Belle parade d'hommes et de chevaux.

étoient quatre chevaux, deux d'un côté et autant de l'autre, sellés, caparaçonnés fort richement, et parés de draps d'or qui battoient jusqu'en terre; mais les armes qui étoient couvertes au-dessous ne s'apercevoient aucunement : toutefois on leur voyoit sur la tête des chanfrains qui passoient les oreilles, et descendoient jusque sur les mors, avec de grands et divers panaches. Puis au-dessous de ces quatre, il y en avoit plusieurs autres beaux, harnachés et couverts de soie et velours, si bien choisis et ordonnés, que la tête de l'un ne surpassoit pas celle de l'autre, demeurant ferme en leur place, comme s'ils eussent été en ordonnance ainsi que les hommes. Au derrière de ces chevaux étoient quelques personnages d'honneur, qui n'étoient vêtus, sinon de la ceinture en bas, de draps de coton fort blancs et déliés. Le reste du peuple étant habillé assez grossièrement, se voyoit entre ceux-ci et les autres. C'est la coutume que devant les rois et grands seigneurs qui peuvent commander, quelques hommes se voient portant un bâton, au bout duquel pend une longue courroie, faisant un grand bruit pour commander à la multitude de se retirer; et il y en eut bien cent de ceux-ci, lesquels nous vinrent rencontrer, étant tous vêtus de petites chemises de soie ; ils jetoient

Huissiers à fouets.

de si grands cris, qu'ils ne laissoient ouïr personne; tellement que chacun étoit contraint de faire large. Les gens de cheval et qui étoient sur mules à nous accompagner, mirent pied à terre de bien loin; mais nous autres, nous cheminâmes encore long-temps sans démonter, jusqu'à ce que nous fussions parvenus auprès de la tente rouge, à un trait d'arbalète, où ceux qui nous conduisoient commencèrent à faire les révérences et solennités accoutumées; en quoi nous les imitâmes, pour autant que nous avions été avertis auparavant de ce faire, qui étoit d'abaisser la main droite jusqu'en terre. Nous rencontrâmes encore bien soixante hommes, qui étoient, comme nous pourrions dire, huissiers, et qui venoient droit à nous, à demi courant, à cause que c'est leur coutume de trotter ainsi, allant faire tous les mandements du Prête-Jan ou ses réponses. Ils étoient vêtus de chemises blanches, et de draps de soie qu'ils portoient sur leurs épaules, les laissant traîner jusqu'en terre, et avoient des peaux de couleur rousse ou tannée, fort pelues, qu'ils disoient être de lions, sur lesquelles ils portoient des chaînes d'or mal élaborées et de lourde façon, avec des pierres enclassées dedans, et autres joyaux autour du cou; puis ils avoient des ceintures de soie de

Manière de révérence à l'Ethiopie.

Habits étranges.

diverses couleurs, de telles largeur et forme que sont les sangles de chevaux, sinon qu'elles avoient les houppes qui pendoient jusqu'en terre, tant d'un côté que de l'autre : et en tel équipage nous accompagnèrent jusqu'au premier ordre des arcs, où ils s'arrêtèrent. Mais avant que d'y être parvenus, nous rencontrâmes quatre lions enchaînés en notre chemin, puis, après avoir passé au milieu du camp, à l'ombre des premiers, étoient plantés quatre hommes honorables, du nombre desquels étoit l'un des plus grands seigneurs de la cour du Prète-Jan, qui s'appellent *Betudètes*, leur office étant de marcher en campagne aux deux ailes de la cour, à droite et à gauche particulièrement, dont l'un, qui doit être à main droite, étoit retenu (comme l'on disoit) par une guerre contre les Maures; et l'autre, que nous trouvâmes, étoit celui qui cotoyoit la cour sur le flanc gauche. Les trois autres étoient grands personnages, vers lesquels parvenus, nous demeurâmes long-temps sans parler tant d'un côté que de l'autre; et pendant cela arriva un ancien prêtre, qui se disoit être parent et confesseur du Prète-Jan, étant vêtu d'une cape blanche en manière de barnusse, avec un grand capuchon de soie; il se nommoit, par son titre, *Cabeata*, qui est la

Betudète, grand capitaine.

Barnusse, une sorte d'habillement dont usent les Africains, qui est faite en manière de gaban provençal.

Cabeata, seconde personne après le roi.

seconde personne en ces royaumes, qui sortoit de la tente du Prête-Jan, d'où nous étions encore bien loin. Au-devant de lui s'acheminèrent les trois, de quatre qui nous accompagnoient, laissant le Betudète avec nous, qui s'avança deux ou trois pas pour recevoir ceux qui vinrent nous aborder. Ce qu'ayant fait, le Cabeata s'adressa à l'ambassadeur, lui demandant d'où il venoit, et ce qu'il cherchoit? A quoi l'ambassadeur fit réponse qu'il venoit des parties de l'Inde, pour porter une ambassade au Prête-Jan, de la part du grand capitaine et gouverneur des Indes pour le roi de Portugal. Laquelle chose entendue par le Cabeata, il fit retour au Prête-Jan, devers lequel il retourna, et alla par trois fois, avec les mêmes demandes et réponses telles, que l'ambassadeur continua toujours, sans se trouver variables en icelles; tant qu'à la quatrième, le Cabeata lui fit dire qu'il déclarât ce qu'il avoit en charge, et qu'il en porteroit la parole au Prête-Jan. L'ambassadeur répondit qu'il baisoit, avec toute sa compagnie, les mains de son excellence, rendant une infinité de grâces au seigneur Dieu, de ce que ses saints désirs étoient accomplis, voyant Chrétiens s'unir avec Chrétiens; dont il demeuroit merveilleusement satisfait et content d'avoir, le premier, donné

Demandes et réponses réitérées.

commencement à une chose tant louable et de si grande recommandation. Le Cabeata s'en retourna avec cette réponse, et revint aussitôt, étant conduit et ramené toutes les fois par les quatre que j'ai dit ci-dessus; puis étant parvenu jusqu'à nous, il dit que le Prète-Jan nous recevoit pour les très-bien venus, et que nous retournassions dans nos terres. En cette première audience on ne tint autre propos, et l'ambassadeur ne put avoir la vue de Sa Majesté. Mais dès cette heure-là il confina, pièce par pièce, tout ce que le grand capitaine envoyoit présenter à sa hautesse, avec quatre sacs de poivre de surcroît que nous avions apportés pour faire notre dépense : toutes lesquelles choses furent incontinent portées en la tente du Prète-Jan, d'où elles furent puis après rapportées aux arcs, où nous étions, et où furent étendus les draps de satin que nous mîmes entre leurs mains, et semblablement toutes les autres choses qui furent exposées à la vue d'un chacun; et alors silence fut imposé, quand un (lequel est appelé la grande justice de la cour) parla hautement, déclarant, pièce par pièce, les présents que le grand capitaine envoyoit au Prète-Jan : puis de tous côtés furent rendues grâces à Dieu, de ce que, par sa bonté infinie, il avoit permis que toute

Présents du grand capitaine à la majesté de Prète-Jan.

Présents de Portugal mis en évidence.

la chrétienté fût unie ; alors il fut fait un édit, que ceux auxquels cette chose n'étoit pas agréable montrassent en apparence signe de douleur ; autrement que chacun donnât à connoître le plaisir qu'on en devoit recevoir. Alors toute l'assistance jeta un haut cri en louant le Seigneur ; ce qui dura longuement. Puis nous fûmes expédiés et menés loger à un grand trait d'arbalète loin des tentes du Prète-Jan, où étoit dressée celle qu'il nous avoit fait présenter, en laquelle étoit demeuré tout le reste de nos hardes.

Gratulation universelle.

Au remuer de notre bagage, nous fûmes acertainés, par un effet de larrons, des paroles douteuses dont nous avions été avertis, de garder diligemment nos hardes ; car, en chemin, ils enlevèrent par force, à l'un de nos serviteurs, quatre bassins de cuivre, quatre écuelles, avec quelques autres menus ustensiles de cuisine. Pour autant que le valet voulut se défendre et résister à leur effort, ils le blessèrent fort dangereusement à la jambe. Mais l'ambassadeur n'y put autrement remédier, sinon de faire panser la plaie de celui-ci ; car depuis, il ne fut point parlé des besognes volées. Incontinent que nous fûmes arrivés au logis, le Prète-Jan nous envoya trois cents pains de froment, blancs et bien apprêtés.

Munition de vivres fournis aux Portugais par Prète-Jan.

avec plusieurs barils de vin de miel, et dix bœufs; et ceux qui avoient apporté toutes ces choses, nous dirent que le seigneur avoit ordonné qu'on nous délivrât cinquante bœufs et autant de barils de vin. Le samedi suivant, qui fut le vingt-unième du mois, Sa Majesté nous envoya du pain et du vin en grande abondance, avec plusieurs sortes de viandes fort bien apprêtées; et le semblable fut encore fait le dimanche, auquel, entre tant et divers services, on nous apporta une génisse toute entière dans un pâté, si bien accoutrée avec épiceries et fruits dont elle étoit farcie, que nous ne pûmes jamais perdre l'envie d'en manger. Mais le lundi suivant, un bruit s'éleva et courut par toute la cour, que nous avions retenus plusieurs sacs de poivre, lesquels étoient envoyés par le grand capitaine au Prête-Jan : ce qui étoit tout au contraire de la vérité. Pour autant que c'est la marchandise la plus requise de toute l'Éthiopie, et dont on fait le plus de compte, le religieux, avec une cauteleuse ruse, et pour nous sonder, s'en vint à nous, disant que si l'ambassadeur vouloit délivrer tout le poivre que nous avions au Prête-Jan, il nous défrayeroit et feroit les dépens tant que nous séjournerions en sa cour, voire à notre retour jusqu'à Maczua; et depuis qu'il eut usé de tels

Viandes diverses.

Pâté d'une génisse entière.

Bruit calomnieux semé sur les Portugais.

Ruse monacale.

termes à l'ambassadeur, on cessa de nous envoyer l'ordinaire accoutumé, sans que nous ouïssions plus parler des cinquante vaches, encore moins des barils de vin : avec ce qu'il avoit été défendu à tous les Franques de la cour de nous tenir propos en sorte que ce fût; il nous fut enjoint de ne sortir de nos tentes, d'autant que (comme il nous fut dit) la coutume étoit telle, que tous les étrangers qui arrivoient en cour ne devoient parler à personne, jusqu'à tant que le roi les eût ouïs; par cette occasion, ils tenoient un Portugais prisonnier, l'Alcugne, pour avoir tenu quelques propos sur le chemin; dont on les chargeoit et on leur mettoit sur, qu'ils venoient nous déceler quelques affaires ou secrets de la cour. Mais le Portugais trouva moyen, par une nuit, de s'enfuir avec les fers d'entre les mains d'un eunuque, auquel il avoit été baillé en garde, et s'en vint à garant dans notre tente, où l'on vint le chercher incontinent que le matin fut venu. Toutefois l'ambassadeur ne voulut jamais le livrer entre les mains de ceux qui vouloient l'avoir, et sur l'heure même envoya le facteur avec l'interprète, parler au Betudète de sa part, et lui demander par quelle occasion il faisoit ainsi inhumainement enferrer les Portugais, envers lesquels il permettoit encore

Portugais enferré.

aux eunuques mêmes d'user d'un si mauvais traitement. Alors le Betudète, renversant le propos, lui demanda qui nous avoit fait venir en ces pays? et que Mathieu n'avoit eu aucune commission ni aveu du Prête-Jan de se transporter en Portugal, encore moins de la reine Hélène? et si cet esclave avoit mis les fers aux pieds du Portugais, qu'ils usassent de revanche en son endroit par un même moyen: car, dit-il, telle est la justice du pays.

Dédaigneux et insidieux propos du moine, et brave réponse à lui, avec complainte non ouïe mais dissimulée. Communication cachée des Franques. Occasion de leur venue et arrêt en Éthiopie. L'honneur à eux fait et l'originale cause de l'appellation de Franques à tous Chrétiens en-deçà de la mer. Bon avertissement d'iceux. Mandement de Prête-Jan aux Portugais, et machination des courtisans contre eux, à la persuasion d'un moine à les faire retenir éternellement, à l'exemple raconté de plusieurs autres, et la raison sur ce rendue des Éthiopiens. Conseil à ce danger. Et sur ce mandement et contre-mandement de Prête-Jan, en temps de nuit.

Le mardi vingt-quatrième d'octobre, sur l'heure que nous étions attendant quelqu'un qui nous vînt appeler pour aller vers le Prête-Jan, ce seigneur délogea avec toute sa cour, retournant d'où il étoit venu, qui étoit à six milles de ce lieu; pendant cela, le religieux vint en notre tente, dire que nous achetassions des mules pour porter nos hardes, remontrant

à l'ambassadeur qu'il pouvoit vendre, acheter et trafiquer, ainsi que bon lui sembleroit; mais on lui fit le reproche que nous n'étions venus comme marchands, encore moins pour démener quelque train de marchandise, ains seulement pour tâcher de faire chose qui fût agréable à Dieu et au service du roi, unissant Chrétiens avec Chrétiens. Mais ce moine rusé avoit controuvé cette cassade, pour savoir et tirer de nous, sous ombre d'autre chose, quel étoit notre vouloir. Le jeudi d'après, l'ambassadeur m'envoya avec Jean Gonsalve, interprète à la cour, pour parler au Cabeata ou au Betudète, auquel je fis entendre comme le moine avoit averti l'ambassadeur qu'il pouvoit librement vendre et acheter; desquelles paroles il ne pouvoit assez s'ébahir et s'en étonnoit grandement : car ses père et mère, ni aucun de ses aïeux, n'avoient jamais exercé tel état : ce qu'il vouloit qu'on présumât semblablement de tous les gentilshommes qui étoient venus en sa compagnie, lesquels ayant été nourris en la cour du roi de Portugal, étoient employés à d'honorables offices, ou le servoient vaillamment en guerre, et non à démener le train de marchandise. Davantage, que ce religieux lui avoit encore fait entendre que voulant délivrer tout le poivre que nous avions,

sa grandeur ordonneroit que les dépens nous fussent défrayés, tandis que nous séjournerions en sa cour, et au retour jusqu'à Maczua. A quoi il répondoit, qu'il vouloit qu'on sût que la coutume des Portugais n'étoit pas telle que de vivre aux dépens d'autrui; mais qu'ils vouloient très-bien payer leur dépense de leur or et argent. Mais pour autant qu'il ne court aucune espèce de monnoie en ce pays, le grand capitaine, outre la grande somme d'or et d'argent, lui avoit donné une merveilleuse quantité de poivre et de draps, pour payer ce que nous dépendrions; mais que de quatre, il en avoit déjà délivré deux au Prète-Jan, réservant le reste pour s'entretenir. Outre ce que le religieux lui avoit dit qu'il achetât des mules s'il avoit envie de suivre la cour, afin de faire porter ses besognes; pour à quoi répondre, il faisoit entendre à son excellence, qu'elle n'avoit que faire de bouger d'où elle étoit, encore moindre besoin d'acheter des mules pour porter ses hardes, sinon quand elle viendroit à départir. Ces choses ainsi particulièrement remontrées au Betudète, il répondit incontinent que le Prète-Jan avoit ordonné qu'on nous délivrât des mules; mais nous n'en avions pas encore ouï parler, sinon que le religieux nous en avoit donné trois toutes foulées, et recrues

par les chemins, pour monter trois de nos gens, lesquels étoient demeurés à pied. Au reste, il ne voulut donner autre réponse, mais va commencer à entamer des choses qui ne faisoient rien à propos; demandant si le roi de Portugal étoit marié? combien il avoit de femmes? et quel nombre de places et forteresses il pouvoit tenir et occuper aux Indes? nous faisant plusieurs autres demandes impertinentes, et sans venir à la conclusion. De là à peu d'heures, nous retournâmes lui dire, de la part de l'ambassadeur, qu'il nous fît entendre si le Prête-Jan étoit délibéré d'ouïr son ambassade; car il avoit arrêté de ne la déclarer à autre : et si Sa Majesté la vouloit par écrit, qu'il la lui enverroit; à quoi il répondit que nous ne saurions si peu temporiser qu'il nous feroit avoir réponse. Et ainsi fîmes retour, sans déterminer autre chose, ayant été jusqu'alors défendu aux Franques de nous tenir aucun propos, et de venir en nos tentes, bien qu'ils s'y transportassent quelquefois, mais si secrètement, qu'il ne venoit à la connoissance de personne, sinon de nous. Ce qui néanmoins se faisoit à grande peine; car le religieux demeuroit continuellement avec nous, comme pour garde ordinaire.

Subterfuge de propos d'affaires.

Communication secrète des Européens.

Pour autant que par plusieurs fois j'ai parlé

de ces Franques, il ne m'a pas semblé impertinent de vous déclarer par quelle aventure ils s'adressèrent à la cour. Il est donc à entendre qu'au temps que le grand capitaine et gouverneur des Indes Lope Suares, vint surgir au port de Zidem, avec son armée, en laquelle j'étois, nous y trouvâmes soixante Chrétiens esclaves des Turcs; ils étoient de diverses nations, et ce sont ceux dont je vous ai ci-devant parlé, que nous trouvâmes à la cour, lesquels étoient toujours attendant cette heure que les Portugais arrivassent au port de Zidem, pour s'en venir avec nous; ce qu'ils ne purent faire, à cause que l'armée ne sut prendre terre. Mais de là à quinze jours, quinze d'entre eux, avec autant d'Abissins de la terre de Prète-Jan, qui semblablement étoient détenus captifs, trouvèrent moyen de gagner le haut dans deux brigantines, pensant venir joindre notre flotte; laquelle ayant pris terre à l'île de Cameran, il leur fut impossible de pouvoir l'aborder. Dont ils furent contraints de venir prendre port à celle de Maczua, qui est prochaine d'Erocque, terre de Prète-Jan: là, étant démontés, ils mirent en fond leurs deux vaisseaux, puis prirent voie à la cour de ce seigneur, où nous trouvâmes qu'on leur faisoit un grand honneur, beaucoup plus qu'à nous autres jusqu'à

Chrétiens d'Europe, esclaves des Turcs.

Esclaves échappés.

Franques honorés des Prêtre-Jans.

présent : car on leur avoit déjà assigné terres, possessions et hommes, pour les servir et faire leurs dépens. Ce sont les Franques, lesquels j'ai mentionnés ci-dessus ; dont la plus grande partie étoit Genevois, avec trois Catalans, un de Sio, l'autre Biscoin, et l'autre Allemand ; tous lesquels vinrent depuis en Portugal, avec

Pourquoi tous les Européens chrétiens sont appelés Franques.

nous autres, que ceux du pays appellent *Franques ;* et toutes les autres nations blanches semblablement, comme Grecs, Suriens et Cairans, sont nommés par eux *Ghibètes.* A-la-vérité les Asians et Africains, Maures et Sarrasins appellent tous les Chrétiens d'Europe *Franques,* parce que les premiers desquels ils ont été jamais visités par armes et debellés, ont été les francs François, qui toujours ont fait les grandes expéditions aux pays d'outremer. Et pour cela, du nom de leurs premiers et principaux conquérants françois, ils ont appelé tous les autres Chrétiens d'Europe, endeçà de la mer, *Franques,* le nom restant de l'ancienne vertu et renommée des François. Le dimanche vingt-neuvième d'octobre, deux de ces Franques vinrent nous trouver, disant qu'ils étoient venus vers nous afin de nous avertir des propos qu'ils avoient ouïs courir par la cour, touchant notre affaire : à savoir, que le poivre et tout ce que nous portions apparte-

noit au Prête-Jan, auquel le grand capitaine l'avoit envoyé, et que ne voulant pas le lui donner, nous perdrions sa grâce entièrement. Et pour ce, ils nous remontrèrent qu'ils eussent trouvé bon d'en faire présent à Sa Majesté ensemble, et de toutes les autres besognes; car faisant autrement, nous ne pourrions jamais obtenir congé de faire départ, étant telle la coutume de ne permettre le retour à tous ceux qui abordent en ces pays; et que tel étoit leur avis, qu'ils avoient bien voulu nous communiquer; sur lequel nous prîmes conseil, si que d'un commun accord et consentement, nous arrêtâmes de présenter les quatre sacs de poivre, de cinq que nous avions, réservant ce dernier-là pour fournir aux frais de notre dépense. Avec cela, ils nous conseillèrent de donner à sa grandeur quatre belles caisses couvertes de cuirs, que nous avions : estimant que ce présent pourroit lui être fort agréable, d'autant qu'il n'y en avoit pas de telles en ce pays. Le lundi suivant trentième d'octobre, ces Franques vinrent nous trouver, avec plusieurs mules et serviteurs, pour faire porter ce que l'ambassadeur avoit délibéré d'envoyer à ce seigneur, qui étoit ce poivre avec ces autres caisses seulement, pour laquelle chose conduire nous fûmes ordonnés le secrétaire et

Avis des Portugais.

moi ; et aussi que l'ambassadeur nous suivroit sur le tard. Par ainsi, nous nous mîmes en chemin, sur lequel nous rencontrâmes un messager qui portoit la parole du roi ; lequel incontinent mit pied à terre, pour nous le donner à entendre, et nous aussi pour l'écouter : car c'est la coutume du pays, qu'elle soit déclarée et ouïe à pied. Celui-ci nous dit que c'étoit le plaisir de son seigneur que nous le vinssions trouver dedans son pavillon ; mais je lui dis que l'ambassadeur ne pouvoit guère séjourner après nous ; et pendant cela, nous le priâmes bien fort de retourner, pour nous donner quelque bon moyen de présenter quelque chose au Prête-Jan : ce qu'il nous promit de faire ; et pour autant que c'est la coutume de s'enquérir toujours curieusement de ce qu'on y porte, il s'enquit de nous quelle chose nous voulions présenter à Sa Majesté ; mais nous l'entretînmes et contentâmes de paroles, avec bonne intention que la part qui lui en reviendroit seroit bien courte taillée. Ainsi ce messager nous mena au-devant d'un grand circuit, environné de palis, où l'on voyoit un merveilleux nombre de tentes dressées, avec une grande maison de terre, longue, à un étage, et couverte en paille, dedans laquelle on disoit que le Prête-Jan venoit bien souvent résí-

Parole du Prête-Jan portée, doit être déclarée et ouïe à pied.

der, et pour lors il y étoit, comme nous dit celui-ci. A l'entrée de ce parquet, il y avoit une grande multitude de gens rangés en ordre, qui nous dirent semblablement que le Prête-Jan étoit là-dedans. Au moyen de quoi nous démontâmes bien loin de ce clos, ainsi qu'on a accoutumé de faire, et leur fîmes dire que nous apportions plusieurs choses, lesquelles nous voulions présenter à sa grandeur. Ce qu'ayant entendu, un vieillard, entre autres, vint s'adresser à nous, qui, assez maigrement, et avec un visage plutôt triste qu'autrement, nous demanda à quoi il tenoit que l'ambassadeur n'étoit venu en notre compagnie? Pour autant, dîmes-nous, qu'il n'avoit gens ni mules qui lui portassent ses besognes; néanmoins qu'il s'en iroit en bref, à cause que les Franques étoient allés les querir. Après cela, nous suppliâmes ce vieillard de nous enseigner quelque moyen par lequel nous pussions présenter à Sa Majesté ce poivre et ces coffres que nous avions. Laquelle chose il nous promit de faire, l'ambassadeur y étant; et dès cette heure-là, il ordonna que le lieu auquel nous dresserions notre tente ou pavillon nous fût montré pour quand l'ambassadeur seroit arrivé: il ne demeura pas beaucoup à se trouver en ce lieu.

Ce même jour, nous fûmes avertis que le Prète-Jan n'étoit pas au circuit ni dedans les tentes; car il étoit en quelques autres petites qui se voyoient de là au sommet d'une certaine petite montagnette, loin de ce lieu par l'espace d'un mille et demi, et nous ne pûmes savoir ni voir autre chose. A cause de quoi nous posâmes notre tente au lieu qui nous avoit été ordonné, qui n'étoit pas fort éloigné de ce circuit de palis; au côté droit, où les Franques venoient nous trouver, pour nous dire que les principaux de la cour nous étoient contraires, auxquels ce religieux avoit mis en tête de persuader au Prète-Jan qu'il ne nous laissât plus retourner en nos pays, ni sortir de ses royaumes; d'autant que, comme il leur donnoit faussement à entendre, nous en détractions à part nous : ce que nous ferions beaucoup plus librement et avec plus grand avantage, lorsque nous en serions une fois sortis; joint aussi que la coutume vouloit que tous les étrangers fussent détenus en ce pays. Ces choses nous troublèrent et nous tinrent merveilleusement en suspens; et d'autant plus quand ceux-ci nous le confirmèrent : avec ce que nous n'étions pas ignorants comme Jan Gomez, et Jan, prêtre portugais, lesquels y furent envoyés par le seigneur Tristan de Cugne, gouverneur des

Calomnie du moine.

Retenue d'étrangers.

Exemples d'étrangers retenus.

Indes (en compagnie d'un Maure, lequel est encore en vie, habitant en Manadeli), ne s'en retournèrent jamais; pour autant qu'on ne leur voulut permettre, sous ombre de leur faire éviter le péril de la mort, qu'on leur assuroit s'ils venoient à en départir; et par ce même moyen, un nommé Pierre de Couillan, portugais, lequel étoit parti de Portugal il y avoit bien environ quarante ans, par le commandement du roi dom Jan; et il y a plus de trente ans qu'il demeure en ces pays. Deux Vénitiens semblablement, l'un desquels ils ont nommé *Marcorio*, rejetant et effaçant son propre nom, qui étoit Nicolas Brancaleon, qui a demeuré en ces pays par l'espace de trente-trois ans, avec un nommé Thomas Gradenigo, qui s'y achemina il y a plus de quinze ans, sans qu'on ait jamais permis le retour à aucun d'eux, lesquels sont maintenant à la cour, tantôt autre part, ayant de grandes terres et vassaux, et sont mariés, vivant comme seigneurs : plusieurs autres y ont été semblablement détenus jusqu'à la mort. En défense de quoi, ces Éthiopiens allèguent que qui les vient chercher a besoin d'eux, et pour autant, qu'il n'est pas raisonnable qu'on permette le retour à ceux-là. Nous trouvâmes alors Pierre de Couillan à la cour, lequel nous dit que sa maison

Raison éthiopique de la retenue des Éthiopiens.

étoit prochaine des portes terribles de cette montagne sur laquelle nous passâmes par si dangereux détroits. Le mardi, qui fut le dernier d'octobre, le roi s'en revint du lieu où il étoit vers le circuit auprès duquel nous étions, et en passant aperçut notre tente. Par quoi il envoya dire à l'ambassadeur, qu'il fît remuer sa tente en un autre lieu, à cause qu'elle étoit en mauvais air, bien que nous fussions au lieu même qui nous avoit été ordonné le jour précédent. Mais l'ambassadeur fit répondre à sa grandeur, qu'il n'avoit personne pour abattre ni transporter sa tente ni ses besognes, et qu'il feroit transmettre en tel lieu qu'il plairoit à Sa Majesté l'ordonner, n'ayant personne pour le pouvoir faire. Le soir étant venu, le Prête-Jan nous envoya demander si quelqu'un de notre compagnie avoit quelque croix d'or ou d'argent sur soi, à cause qu'il avoit grande envie de la voir? dont l'ambassadeur fit réponse que non. Mais incontinent après, un page vint, lequel nous dit que Sa Majesté désiroit fort de voir celles que nous avions, telles qu'elles étoient. Au moyen de quoi nous lui en envoyâmes une que j'avois en main, à l'usance du pays : laquelle nous fut renvoyée incontinent, nous faisant dire, icelui seigneur, qu'il avoit pris merveilleusement un grand

Croix en main de prêtres.

plaisir à la voir, connoissant par cela que nous étions bons Chrétiens. L'ambassadeur fit dire par le page, à sa grandeur, qu'il avoit encore, pour sa dépense et celle de sa compagnie, quelque petite quantité de poivre, avec quatre caisses, desquelles il lui feroit volontiers présent, et qu'elle pourroit les envoyer querir quand il lui seroit agréable. Mais le page retourna avec la réponse du roi, laquelle étoit telle, qu'il se passeroit bien de telles offres, et qu'il avoit déjà fait donner les draps aux églises et aux pauvres, et le poivre que nous lui avions présenté, pour autant qu'il lui avoit été rapporté que le grand capitaine des Indes avoit ainsi fait des draps qui lui étoient envoyés par le roi de Portugal. A quoi l'ambassadeur répondit que les auteurs de telles paroles s'éloignoient totalement de la vérité; car le tout étoit encore empaqueté, estimant qu'autres que les serviteurs de Mathieu ne pouvoient avoir publié cette fausseté. Or, pour autant que je savois comme le tout s'étoit passé touchant les draps, je m'avançai pour répondre, disant qu'il étoit vrai que j'avois aidé à étendre ces draps dans l'église Sainte-Croix, qui est la principale de Cochin, tant pour la parer à tel jour, comme pour célébrer l'office divin plus honorablement aux fêtes

solennelles, lesquelles passées, j'avois semblablement aidé à les plier, accoutrer et empaqueter, à celle fin que les artisons ne vinssent à les ronger : et voilà la pure vérité, comme il en étoit allé, si que l'on pouvoit bien assurer et dire qu'ils avoient été dans les églises, mais qu'*ils n'y étoient pas demeurés*. Ces choses ainsi passées, il arriva un autre messager, qui signifia à l'ambassadeur, de la part du roi, qu'il dût aller, avec toute sa compagnie, trouver Sa Majesté : il pouvoit être alors environ trois heures de nuit ; néanmoins il ne se trouva personne d'entre nous qui se montrât paresseux à se mettre en équipage, et se parer au mieux qu'il étoit possible pour obéir à ce mandement ; mais nous ne fûmes pas plutôt en ordre, que l'on contremanda, par un autre messager, pour nous faire demeurer.

Mandement de nuit.

Mandement nocturne, et audience donnée à l'ambassadeur en la personne de Prête-Jan. Cérémonies révérencielles à Sa Majesté. Auguste et représentant divinité. Voix sans vue de lui ; demandes abruptes ; réponses excusatoires et déclaratoires des causes. Épreuve d'armes en sa présence pour passe-temps, et jeu d'orgues avec le bal portugais. Délibération et octroi de faire forteresse contre les Turcs ; et permission aux Portugais de célébrer la messe à la façon romanesque.

Le mercredi premier jour de novembre, après deux heures de nuit, le Prête-Jan nous

fit appeler par un page ; pour à quoi obéir, chacun d'entre nous se mit en ordre, et nous prîmes le chemin de ce circuit de palis : à la porte duquel étant parvenus, nous y trouvâmes des portiers, qui nous firent demeurer et attendre par l'espace d'une heure, non sans endurer un froid merveilleux, à cause d'un vent sec qui tiroit en cet endroit-là, d'où nous vîmes devant l'autre circuit plusieurs personnes tenant en main des torches allumées ; et pour autant qu'on nous faisoit tant muser, nous commençâmes à décharger deux mouchets. Signe d'être arrivés. Sur ce, le Prète-Jan nous fit demander pourquoi nous n'en avions pas amenés plusieurs autres ; dont l'ambassadeur fit réponse que nous ne venions pas pour mouvoir ni faire la guerre, ce qui nous faisoit aller ainsi sans armes; mais que nous avions apporté avec nous trois ou quatre de tels bâtons à feu, pour nous récréer seulement. Or, étant ainsi en attendant, cinq des principaux de la cour vinrent nous aborder, entre lesquels étoit celui Adrugas, à qui nous fûmes enchargés lorsque nous arrivâmes. Ceux-ci, avec la parole du roi, firent incontinent les cérémonies accoutumées, en Cérémonies révérencielles. quoi nous les ensuivîmes tout soudain ; puis commençâmes à cheminer cinq ou six pas, faisant une pause au bout d'iceux, avec ceux

qui nous accompagnoient, lesquels nous cotoyèrent toujours, comme s'ils nous eussent menés par la main ; et d'un côté et d'autre il y avoit deux hommes portant chacun une torche allumée, qui se prirent à dire, l'un après l'autre, à haute voix : ***Hunca hiale huchia abeton;*** et l'un des deux n'avoit pas plutôt achevé, que l'autre recommençoit : toujours continuant, jusqu'à ce que nous ouïmes au dedans la voix de plusieurs, qui disoient : ***Cafacinelet,*** pour laquelle chose faire nous nous avançâmes un peu, et puis nous nous arrêtâmes, et furent répétées de rechef ces premières paroles, tant qu'on répondit semblablement au-dedans, comme on avoit déjà fait ; tellement que nous fîmes bien dix pauses, abaissant la tête et les mains, avec ceux qui nous menoient, jusqu'en terre, toutes les fois que l'on venoit à répondre au-dedans : ***Cafacinelet,*** à cause que c'est parole du Prête-Jan ; et passant la seconde entrée, nos guides commencèrent à prononcer d'autres paroles, qui étoient : ***Caphan hyam caynha Afrangues abeton***, répétant ceci autant de fois qu'ils avoient fait au commencement ; et ainsi de pause à autre, nous arrivâmes auprès d'un ***manastabe,*** au-devant duquel il y avoit plusieurs torches allumées, qui étoient celles que nous avions vues au commence-

Hunca hiale huchia abeton: Je t'amène ici, Seigneur, ceux que tu m'as commandé.

Cafacinelet: Venez dedans.

Caphan hyam caynha Afrangues abeton: Seigneur, nous t'amenons ici les Franques, comme tu nous as commandé.

Manastabe, lit ou couche.

ment : nous en comptâmes quatre-vingts par rang, en bon ordre. Pour les maintenir mieux serrées, ceux qui les tenoient avoient au-devant plusieurs cannes fort longues en main, et traversant à la hauteur de l'estomac, les torches étant toutes égales. Ce manastabe étoit dressé à l'entrée d'une grande maison à un étage, de laquelle nous avons parlé ci-dessus, et est soutenue sur grosses colonnes de cyprès, avec leurs voûtes fléchissantes sur le plan du chapiteau d'icelles, embellies de peintures vivement colorées et d'un labeur industrieux, étant couvertes de plusieurs ais qui descendoient jusqu'à fleur de terre. La couverture du comble est d'herbe du pays, laquelle les habitants nous acertainèrent pouvoir durer le temps de la vie d'un homme. A l'entrée de la maison, il y avoit cinq courtines tendues au-devant du lit, dont celle du milieu étoit de drap d'or, et les autres de soie fine : au-devant desquelles on voyoit un grand et riche tapis étendu sur le plan, et auprès d'icelui, deux grands draps de coton velus comme tapis, qu'ils appellent *basutos* : tout le reste étoit couvert de nattes peintes, avec des torches à chaque côté, en tel ordre et rangées tout ainsi que nous avions vu les autres au-dehors. Or, ainsi que nous étions en cette sorte arrêtés, nous ouïmes au-

Maison royale, et sa forme.

Parement de la couche royale.

Voix sans vue, comme d'un dieu.

dedans des courtines la parole du roi, qui, sans autre exorde de harangue, nous dit qu'il n'avoit envoyé Mathieu en Portugal vers le roi, lequel néanmoins il savoit lui avoir envoyé plusieurs choses par icelui; il nous demanda ce qu'elles étoient devenues, et pourquoi nous ne les avions pas apportées, comme il eût pensé que nous eussions fait, selon que le roi de Portugal lui mandoit, et qu'il avoit déjà donné ce que le grand capitaine lui avoit envoyé. L'ambassadeur alors supplia Sa Majesté qu'il lui plût de lui donner audience, promettant de lui raconter toute la vérité, sans la déguiser ni corrompre en la moindre partie que ce soit, comme les choses s'étoient passées, et lui rendre bon et suffisant compte de tout.

Préface en protestation de vérité.

Réponse excusatoire.

Alors il commença à dire « qu'il avoit présenté à sa grandeur tout ce que le grand capitaine des Indes lui avoit envoyé, lui ayant, outre ce, donné de ce poivre, lequel il avoit pour faire ses dépenses et celles de sa suite. Mais quant à ce que le roi de Portugal envoyoit à sa hautesse, que la faute ne venoit pas de son côté, et ne devoit pas lui être imputée si Sa Majesté ne l'avoit pas reçu; car la mort de l'ambassadeur, nommé *Odoard Galuan* (en l'île de Cameran), qui les apportoit, avoit causé ce défaut (si ainsi se devoit nommer),

avec ce, que plusieurs Portugais, avec lesquels étoit le facteur et interprète, qui devoient présenter ces choses à sa grandeur, avoient été tués en Delaqua. Puis finalement le grand capitaine n'ayant pu prendre terre au port de Maczua, obstant les vents contraires, avoit fait retour aux Indes, et de là se mit à la route de Portugal, et que le roi de Portugal n'avoit laissé autre charge au capitaine qui lui avoit succédé (n'ayant pas été averti du décès de l'ambassadeur Odoard, lequel il pensoit s'être acheminé où il s'acquitteroit de sa charge), sinon de faire voile, et tirer à la volte de la mer Rouge, pour guerroyer les Maures, et s'enquérir de son ambassadeur; dont le grand capitaine doutant ne pouvoir prendre port en aucun lieu, comme il lui étoit advenu l'autre fois, n'avoit voulu charger les présents que son seigneur envoyoit à sa hautesse, lesquels néanmoins étoient encore empaquetés et encoffrés aux Indes; et qu'il voulut seulement amener Mathieu, pour le faire démonter en quelque port des Abissins, pour là lui envoyer ces présents. Or, étant surgi, et après avoir pris terre au port de Maczua, qui est en ses terres (bien qu'entre les mains des Maures), il délibéra d'expédier lui-même, qui étoit Rodrigue, avec ces besognes qu'il

avoit présentées à Sa Majesté : ayant eu Mathieu pour compagnie, seulement afin de savoir le chemin lorsque sa hautesse prendroit envie d'envoyer quelque ambassade au roi de Portugal ; mais que depuis, il mourut au monastère de la Vision ». Ceci remontré, on demanda comment il étoit possible que Mathieu fût échappé en Delaqua, vu que trois des autres y avoient laissé leur vie? « Pour autant, répondit l'ambassadeur, qu'il ne voulût sortir de la caravelle en terre ». Lors l'ambassadeur requit très-instamment qu'il fût ouï ; « car il feroit connoître le vrai à Sa Majesté, à laquelle il donneroit par écrit ce que le grand capitaine avoit commandé lui être dit de bouche, outre les lettres. Au moyen de quoi elle pourroit entendre et savoir comme les choses se passoient ». Et ainsi alloient et venoient les demandes et réponses, sans autre définition. Le jour suivant, on nous envoya force pain, vin et chair, avec deux hommes, lesquels nous dirent que cette provision nous avoit été ordonnée, avec tout ce qui nous seroit nécessaire pour chaque jour.

Le samedi, bien tard, qui étoit le troisième de novembre, le Prête-Jan nous fit appeler, dont nous partîmes sur les quatre heures du soir environ, pour aller à son mandement ;

étant parvenus à la première porte ou entrée, il nous fut force d'attendre quelque peu; puis il nous fut dit que nous fissions décharger nos mouchets, sans boulet, afin que personne n'en fût endommagé : de là à peu de temps on nous fit entrer, avec observation de telles et semblables cérémonies qu'auparavant; et après que nous fûmes arrivés entre les portes et courtines (où nous fûmes l'autre fois), nous vîmes le manastabe fort richement paré, étant tout tendu de drap d'or, et la place environnée d'hommes somptueusement vêtus, tous en ordonnance, d'un côté et d'autre, avec les épées nues en main et leurs boucliers, comme s'ils eussent été tous prêts à combattre; et de chaque côté deux cents torches allumées de rang, comme celles de l'autre jour. Ainsi on commença à nous faire porter demandes par le cabeata, avec un page nommé *Abdenago*, capitaine de tous les autres, ayant toujours l'épée au poing, et telle fut la première demande qu'il nous fit : Combien de mouchets nous avions apportés? qui en avoit montré l'usage aux Maures, de les jeter en fonte des artilleries? s'ils en usoient contre les Portugais, et les Portugais à l'encontre d'eux? et de laquelle des deux nations elles étoient plus redoutées? Chacune de ces demandes nous fut particuliè-

Majesté du roi Prête-Jan à découvert.

Demandes de Prête-Jan aux Portugais.

rement proposée; à toutes et à chacune nous fîmes réponse : quant à la peur de ces bâtons à feu, nous répondîmes que les Portugais se sentoient tant bien armés et assurés, étant revêtus d'une vive foi qu'on doit avoir en Jésus-Christ ; qu'ils redoutoient les Maures moins que rien : ce qu'ils montroient assez, quand ils ne faisoient compte du grand travail, sans y être frottés, pour les venir assaillir jusque dans leurs forts mêmes. Quant à mouler les mouchets et artilleries, nous fîmes réponse que les Maures étoient hommes comme nous, et par-conséquent doués de savoir et d'esprit tout ainsi que nous pouvions être. Après cela, on fit demander à l'ambassadeur si les Turcs étoient munis de bonnes artilleries? Autant parfaites que les nôtres, répondit-il; mais que nous n'en avions aucune crainte, d'autant que nous soutenions la loi de Jésus-Christ, et qu'ils s'efforçoient à la déprimer. Puis on demanda qui leur avoit enseigné à en faire? à quoi il fut répondu comme dessus, à savoir qu'eux créés de semblable forme que nous, ils étoient semblablement doués d'une telle vigueur et appréhension d'esprit, pour avoir tel sentiment et connoissance des arts en perfection que nous autres pouvions avoir. Après on vint à nous demander s'il se trouvoit personne qui sût

quelque chose de l'escrime à l'épée et bouclier, et que le Prète-Jan se délecteroit fort à lui voir tirer quelques coups? Au moyen de quoi l'ambassadeur fit mettre en place George de Breu contre un autre brave homme, pour en donner le plaisir à Sa Majesté, laquelle pouvoit bien les apercevoir parmi les courtines; ce qui lui causa un merveilleusement grand contentement, et comme il nous fut dit, les ayant vu s'aider des armes et les manier si dextrement, et non autrement qu'on doit espérer de deux hommes aguéris et bien exercés à l'escrime : lesquels ayant laissé le jeu, l'ambassadeur fit supplier le Prète-Jan, que sa grandeur fût contente d'ouïr tout ce que lui mandoit dire le grand capitaine des Indes; puis l'expédier pour aller retrouver l'armée lorsqu'elle aborderoit, afin d'éviter les grands frais et dépens qui pourroient s'ensuivre. Mais il nous fut répondu que nous ne faisions que d'arriver, et n'avions pas encore vu le reste des terres et seigneuries de Sa Majesté, et que nous prissions tous les plaisirs qui s'offriroient; pour autant que le grand capitaine ne seroit pas plutôt abordé au port de Maczua, que sa grandeur lui enverroit parler, puis nous donneroit notre dépêche; et que si le grand capitaine vouloit entreprendre à dresser une forteresse

Épreuve d'escrime en présence et plaisir du roi.

dans Maczua, dans Suachen ou Zeila, qu'elle s'offroit à la tenir toujours fournie de munitions. Ce que pouvant faire, encore que les Turcs fussent en grand et nous en petit nombre; néanmoins, avec une telle forteresse sur la mer Rouge, on pourroit aussi fort bien entreprendre et commodément fournir le voyage de la Terre-Sainte avec une armée. Dont l'ambassadeur répondit que c'étoit le plus grand des désirs du roi de Portugal; toutefois il poursuivoit fort d'être ouï, sinon qu'il enverroit à sa grandeur les lettres du grand capitaine, et par écrit tout ce qu'il avoit été chargé de réciter de bouche. Au moyen de quoi on nous ordonna que tout fût interprêté et réduit en langue abissine : ce que fit l'ambassadeur; puis le fit présenter à sa hautesse, requérant icelle de le vouloir expédier. Depuis l'on nous fit dire que nous envoyassions quelqu'un pour sonner des orgues que nous lui avions apportées; et Sa Majesté voulut encore que nous fissions un bal à notre mode; lequel fini, nous fîmes remontrer que nous étions Chrétiens; ce que considéré, on ne devoit nous refuser de célébrer la messe selon l'église romaine. Il nous fut répondu que sa hautesse n'ignoroit pas tout ce que nous avions mis en avant, et puis, qu'il étoit permis aux Maures infidèles

d'adorer, que par plus forte raison seroit-il octroyé à nous autres qu'on connoissoit être fidèles et catholiques; et dès-lors on nous promit que toutes choses requises et nécessaires à tel effet nous seroient délivrées. Enfin étant partis de là, et arrivés au logis, on nous apporta trois cents pains fort grands, et vingt-quatre barils de vin, disant, celui qui les faisoit conduire en notre tente, qu'il en faisoit venir trente, mais que les six avoient été versés par chemin.

Divers interrogats de la part de Prète-Jan à l'ambassadeur, avec les réponses. Épreuve des haquebutes et harnois endossés. Demande d'épées portugaises, et hoqueton d'armes pour un page portant parole royale, renvoyé en riche accoutrement portugais, avec les choses demandées. L'auteur mandé par Prète-Jan, pour montrer les hosties et les ornements de la messe à la mode d'Europe, et leur signifiance exposée, avec plusieurs questions proposées, et réponses résolues, mêmement sur les deux chefs de l'église et sur le mariage des prêtres. Larcin fait aux Portugais, et cauteleux renversement de leur accusation. Présent fait d'une tente de drap d'or, pour servir de chapelle, et la messe chantée dedans.

Le dimanche suivant, on vint proposer jusque dans nos tentes, de la part de Prète-Jan, plusieurs demandes à l'ambassadeur, toutes fondées sur ceci : à savoir si le roi de Portugal feroit tenir les armes aux Indes, qu'on lui avoit dit y vouloir envoyer? L'ambassadeur

Instance de grand roi à chose promise, signe de convoitise.

répondit que les armes, avec tout ce que le roi de Portugal enverroit présenter à sa grandeur, seroient apportées l'année d'après; car le grand capitaine ne faudroit de les envoyer ou apporter lui-même, comme ses lettres le contenoient, et qu'il avoit charge de le dire de bouche à Sa Majesté, laquelle voulut que nous donnassions le feu de rechef aux mouchets dans ce grand circuit de palis, et que quelques-uns des siens fussent semblablement déchargés; puis nous fit demander s'il y avoit aucun d'entre nous qui sût faire la poudre? Nous répondîmes que non; mais que le grand capitaine enverroit le soufre sur les caravelles, avec gens pour accoutrer le salpêtre. Alors il nous fit dire qu'il se trouveroit assez de soufre en ces pays, pourvu qu'il y eût maîtres pour faire le salpêtre; et qu'autre chose ne manquoit à ses exercices que l'artillerie et gens qui enseignassent aux siens de s'en pouvoir aider; car il pourroit mettre en campagne une infinité d'arquebusiers, avec lesquels, s'il avoit l'usage du canon, il pourroit subjuguer tous les rois maures. Et à ce propos, un Genevois, qui étoit à la cour, me dit avoir pris garde que l'on pourroit faire plus de salpêtre en ce royaume qu'en toute autre partie de la terre, à cause de l'infinité des animaux qui s'y trou-

Artillerie défaillante aux Chrétiens de Prête-Jan.

vent, et en outre qu'il y a des montagnes de soufre. Le Prête-Jan nous fit encore dire que nous lui montrassions comment s'endossoient les armes blanches que lui avoit envoyées le grand capitaine; ce qu'ayant entendu, nos gens en armèrent incontinent un homme, que Sa Majesté pouvoit voir, laquelle envoya demander les épées et courroies de l'ambassadeur et de tous ceux de sa compagnie, afin d'en avoir la vue. Si lui furent toutes portées; et sur ce, nous fit demander par celui qui nous les rapporta, si le roi de Portugal lui en enverroit de semblables? Il fut répondu que oui, et en tel nombre que sa grandeur en auroit besoin. Ce jour même, sur le soir, on nous apporta semblable provision qu'on avoit fait le jour passé: puis sur nuit serrée, il arriva un page dans notre tente, avec la parole du roi, laquelle entendue, l'ambassadeur fit vêtir le page tout à la portugaise, avec une chemise à collet enrichi d'un bel ouvrage d'or, des bottines et un bonnet ferré d'or. De sorte qu'il s'en partit joyeux au possible, se voyant en si brave équipage. Mais le jour suivant, il retourna avec le bonnet, qu'il voulut rendre, disant que le roi l'avoit tancé d'avoir accepté tels accoutrements; ajoutant que Sa Majesté désiroit fort d'avoir un hoqueton pour mettre sur ses armes : ce

qui lui fut incontinent délivré par l'ambassadeur, disant que les Portugais n'avoient accoutumé de donner une chose, pour puis après la reprendre.

Le lundi, à l'heure de vêpres, le Prête-Jan me fit appeler, afin de lui porter les hosties qu'il avoit envie de voir. Je lui en portai onze fort bien faites, où étoit représentée l'effigie d'un crucifix, étant dans un beau vase couvert de tafetas (et non dans une boîte), sachant fort bien la révérence qu'ils portent à leurs foyasses : à quoi Sa Majesté prit un grand plaisir, comme il me fut dit ; tellement qu'il fallut encore apporter les formes pour confronter la figure de l'hostie avec la gravure d'icelle, et toutes les autres choses dont nous usons à célébrer la messe. Je lui fis montrer l'aube, le calice, le corporal, la pierre de l'autel et les chopinettes : toutes lesquelles choses il voulut contempler et voir pièce par pièce ; puis me fit dire que je découvrisse la pierre qui étoit cousue dans un linge : ce que je fis ; et après l'avoir vue, la renvoya recoudre. Cette pierre étoit polie par-dessus, carrée et bien faite, sinon qu'elle ne retenoit pas le fil de sa carrure par-dessous, ce qui procédoit seulement du défaut de la nature. Au moyen de quoi il m'envoya demander pourquoi l'on n'avoit pas pris

peine à la dresser autant bien par-dessous que par-dessus, ayant si excellents et si industrieux maîtres en Portugal; vu mêmement que les choses appartenant aux divins actes devoient être rendues et menées à toute perfection, et non pas être délaissées imparfaites. Puis étant déjà nuit, il me fit appeler et commander que je me transportasse en sa tente et entrasse dedans; au milieu de laquelle on me fit demeurer, si que j'eus le loisir de la voir toute tendue de tapisserie. Je m'arrêtai à deux brasses loin de Prête-Jan, qui étoit derrière ses courtines, d'où il me commanda de me revêtir tout ainsi que si j'eusse voulu à l'heure même célébrer la messe. Ce qu'ayant fait, il me demanda de qui nous avions pris l'usage de tels habits, des apôtres, ou bien des autres saints? Je lui fis réponse que nous les avions tirés de la passion de Jésus-Christ. Alors il me dit que je lui déclarasse ce que nous voulions entendre par chaque pièce de tels ornements. Ainsi, je commençai à lui faire entendre ce qu'ils représentent, selon la passion, jusqu'au manipule, que je lui dis représenter une petite corde, de laquelle les mains de Jésus-Christ furent liées. A quoi le Prête-Jan ne put se contenir de parler en personne; et les interprètes me dirent qu'il nous avoit en estime de fort bons Chré-

Grande révérence aux cérémonies.

Mystère de la passion figuré ès-habits de la messe.

tiens, puisque nous observions si bien et avions en si grand compte la passion de Jésus-Christ. Puis venant à l'étole, je lui dis qu'elle donnoit à entendre la grande corde avec laquelle les Juifs menoient Jésus-Christ de çà et de là, et que l'aube signifioit la robe dont il fut vêtu en mépris de sa divinité. Et alors le Prète-Jan parla de rechef; ce que les truchements me firent entendre qu'il nous donnoit le lot de vrais Chrétiens, remémorant la passion entièrement; puis me fit commander de me dévêtir et lui exposer la signifiance de chaque chose. A quoi ayant mis fin, il s'écria à haute voix, que nous étions vrais imitateurs de Jésus-Christ, puisque nous avions si entière et parfaite connoissance de sa passion. Mais venant à se souvenir que j'avois dit comment l'Église avoit tiré ces choses de la passion, il me demanda quelle étoit cette Église? et pourquoi nous tenions deux chefs en la chrétienté, l'un à Constantinople en Grèce, l'autre à Rome en Franquie? A quoi je lui fis réponse que nous ne reconnoissions plus qu'un chef d'Église, et que, bien que Constantinople en eût eu le chef du commencement, cela étoit maintenant aboli et n'avoit plus lieu; car le chef de l'Église devoit être où demeura saint Pierre, d'autant que Jésus-Christ lui dit: *Tu es Petrus*,

Deux chefs d'église.

Franquie, tout le pays habité par les blancs.

et super hanc Petram ædificabo ecclesiam meam. Et lorsque saint Pierre demeuroit en Antioche, là étoit l'Église, d'autant que le chef d'icelle y résidoit; lequel étant allé à Rome, là fut établi semblablement le siége ecclésiastique, voire et si fermement colloqué, qu'il y est demeuré jusqu'à présent, et demeurera à perpétuité; et cette Église, étant gouvernée par le Saint-Esprit, vint à ordonner que la messe fût célébrée : ce que je lui confirmai encore davantage, disant qu'aux articles de la foi composés par les apôtres, saint Simeon dit : *Je crois en la sainte Église catholique;* et au grand symbole, qui fut composé au concile de Nicée par les trois cent dix-huit évêques, à l'extirpation de la fausse doctrine arienne, se trouve : *Et in unam sanctam et apostolicam ecclesiam;* tellement qu'on ne dit : *Je crois aux Églises,* mais *en l'Église catholique et apostolique,* qui est l'Église romaine, d'où saint Pierre a été le roc sur lequel le Seigneur l'a fondée, comme il nous en rend témoignage par sa propre bouche. Saint Paul, vaisseau d'élection et docteur des gens, la nomme catholique et apostolique, d'autant qu'en elle consistent toutes les puissances apostoliques qui furent octroyées par Jésus-Christ à saint Pierre et aux autres apôtres, à savoir de lier et délier. Il me dit alors

que je rendois assez bonne raison de l'Église romaine; mais il me demanda quelle chose je voulois dire de l'Église constantinopolitaine, qui étoit de Marc, et de celle de Grèce, de laquelle fut chef Jan, patriarche d'Alexandrie? A quoi je répondis que la résolution de sa demande donneroit plus grande couleur à ma réponse, pour rendre valables les raisons d'icelle; pour autant que saint Marc fut instruit par saint Pierre, qui l'envoya en ces parties; parquoi ni lui, ni Jan, patriarche, ne pouvoient faire une Église, sinon sous le nom de ceux qui les avoient envoyés, provenant ladite Église seulement comme nombre de celle du chef d'où ils prennent autorité, et à qui toutes les puissances furent délaissées par le Tout-Puissant. Plusieurs années après, saint Hiérôme, avec plusieurs autres saints, abandonnèrent le monde, érigeant monastères pour servir à Dieu, lesquels toutefois ne l'eussent pu faire sans la permission de l'Église apostolique, qui est celle de Rome. Et comment pourroit-on dresser les Églises par-dessus le grand chef, et qui en auroit la puissance, si Jésus-Christ même ne retournoit pour en ordonner? A cela ne sut que répliquer, et les interprètes me dirent que Prête-Jan avoit reçu un plaisir indicible par le discours de mes paroles. Depuis

Saint Marc, chef de l'église constantinopolitaine.

Jan, patriarche, chef de l'église d'Alexandrie.

on me demanda si les prêtres portugais étoient mariés! Je fis réponse que non. Davantage si nous approuvions le concile du pape Léon, qui se tint à Nicée? Je répondis que oui, et que j'avois déjà dit que le grand symbole y avoit été composé. De rechef l'on me demanda quel nombre d'évêques se trouva en icelui? A quoi je répondis: De trois cent dix-huit, comme j'avois déjà dit. Outre ce, l'on me demanda pourquoi nous n'observions pas les statuts et articles de ce saint concile, vu qu'en icelui il avoit été ordonné que les prêtres seroient mariés? A cela je répondis que de tout ce qui avoit été ordonné, rien ne nous étoit demeuré, et n'avions la connoissance d'autre chose, sinon que du grand symbole qui y avoit été composé, la vierge Marie étant avérée pour mère de Dieu. Ils me vinrent encore ramentevoir plusieurs autres choses qui furent rompues et violées par le pape Léon, encore qu'elles eussent été approuvées et confirmées par ce saint concile: ils me prièrent de les réciter; mais je m'en excusai, en disant que je les ignorois, bien que (selon mon jugement), s'il en avoit enfreint quelques-unes, c'étoit de celles qui sentoient quelque hérésie, qui étoit grande en ces temps-là; qu'il avoit très-bien approuvé et fait observer celles qu'il connut

Question du mariage des prêtres.

être saintes et nécessaires. Outre plus, Sa Majesté me fit encore ramener sur le mariage des prêtres, me demandant s'il se trouvoit que les apôtres eussent jamais été mariés? Je répondis que je n'avois nulle souvenance d'avoir lu en aucun lieu, qu'après avoir été appelés par Jésus-Christ, ils eussent épousé aucunes femmes; et que bien que saint Pierre eût eu une fille, ce fut avant qu'il fût du nombre des apôtres, et que saint Jean l'évangéliste fut vierge. Joint aussi qu'après la mort de Jésus-Christ, les apôtres prêchoient sa foi avec une grande constance, sans être surpris d'aucune crainte de mourir pour elle. A cause de quoi il fut ordonné et confirmé par l'Église romaine (qui est la vraie), que les prêtres, à l'imitation des apôtres, ne dussent épouser aucune femme, afin que, par ce moyen, ils se trouvassent nets de corps et de conscience, sans demeurer tout le jour empêchés et détenus auprès de leurs enfants, pour leur donner la nourriture. Mais ils me dirent que leurs livres commandoient qu'ils se dussent marier; ce qu'expressément saint Pierre avoit enchargé. On me fit plusieurs autres demandes pendant que j'étois toujours revêtu d'ornements sacerdotaux; tant qu'à la fin l'on me demanda si nous avions le chant des anges à la nativité de

Instance sur le mariage des prêtres.

Autorité de l'église romaine.

Chant des anges.

Jésus-Christ? et ayant dit que oui, il me fut commandé de l'entonner : ce que je fis avec aucunes clausules du symbole ; et pendant toutes ces choses, il assista toujours un truchement, cotoyé par le religieux qui nous avoit conduits par chemin, lequel avoit été autrefois en Italie ; à cause de quoi il avoit quelque connoissance de la langue latine ; dont Prète-Jan lui fit demander s'il entendoit ce que j'avois chanté ? Il répondit que oui, et que c'étoit le symbole et le *Gloria*, comme ils l'avoient. Ce moine-ci m'acertaina que toutes mes réponses avoient merveilleusement bien satisfait au vouloir de Prète-Jan, qui nous vantoit par cela d'être parfaitement bons Chrétiens, et que nous n'ignorions rien de la passion. Depuis, Sa Majesté me fit demander pourquoi je ne me mettois pas en devoir de célébrer la messe à notre mode? A cause, dis-je alors, que nous n'avions pas de tente propre à cet effet ; dont icelui seigneur me promit d'ordonner qu'on nous en dresseroit une pour y célébrer journellement l'office divin.

La nuit même que le Prète-Jan m'entretint par si long-temps, l'ambassadeur fut dérobé dans sa tente, où nous dormions, avant le point du jour : deux capes de drap, deux riches bonnets, sept chemises déliées lui fu-

Larein fait aux Portugais.

rent enlevés, avec quelque nombre de mouchoirs : le tout étant tiré d'une male de cuir de la grandeur d'une caisse ; et il en fut volée une autre, avec tout ce qui étoit dedans ; puis ces larrons dérobèrent à l'un des Franques que nous trouvâmes en cour, sept pièces de toile qu'il avoit retirées à sûreté en notre tente même ; tellement que le tout pouvoit monter à la valeur de deux cents crociats. A cette cause, l'ambassadeur voulut que j'allasse m'en plaindre, accompagné du secrétaire, en la tente du Prête-Jan, et lui demander justice d'un si lâche tour et méchant larcin. Mais nous parvenus à la tente, survint une femme criant et demandant justice, disant que la nuit passée, l'ambassadeur avec sa suite, par le moyen d'un Arabe qui entendoit la langue du pays, lui avoit ravi sa fille par force, et qu'elle avoit été conduite dans sa tente, où ils l'avoient violée et fait d'icelle à leur plaisir ; et ne se contentant encore d'un tel énorme fait, avoient pris l'Arabe même, avec le frère de la fille, qui se lamentoit et se plaignoit de l'outrage et grand déshonneur qu'on avoit pourchassé à sa sœur ; les chargeant et leur mettant sus cauteleusement qu'ils les avoient dérobés. Cette plainte, avec la nôtre, ayant été ouïes, on usa envers les deux parties d'une même réponse, qui fut

Crociats, monnoie portugaise.

telle, que justice nous seroit faite, et que nous nous retirassions à la bonne heure. Ce jour même, le religieux qui avoit été la nuit passée avec moi devant Prête-Jan, nous vint trouver avec une belle et riche tente, mais à demi usée, disant que Sa Majesté nous l'envoyoit pour y célébrer la messe, et que nous la devions tendre incontinent, à cause que la fête de l'ange Raphaël se célébroit le jour suivant ; mais ordonnant, outre ce, de la part de sa grandeur, que la messe y fût chantée journellement, remémorant toujours sa hautesse en nos prières et oraisons. Cette tente étoit d'un drap d'or et de velours de la Mecque, doublée par-dedans de toile très-déliée, que le roi avoit butinée il y avoit déjà quatre ans (comme il nous fut dit), en la guerre qu'il eut contre le roi d'Adeel, qui est Maure, et seigneur de Zeila. Puis le Prête-Jan nous fit dire que nous la bénissions avant que d'y célébrer l'office divin, à cause qu'elle étoit polluée par les péchés que les Maures avoient vilainement commis dedans icelle. Ce qu'ayant entendu, nous la dressâmes la nuit même, puis y chantâmes la messe le lendemain au matin, à laquelle assistèrent tous les Franques qui étoient à la cour il y avoit déjà quarante ans, avec plusieurs personnes du pays même.

Fête de l'ange Raphaël.

Adeel, roi maure.

Délivrance impunie des larrons. Serviteurs royaux croisés en l'épaule. Armes portugaises demandées, et restituées par honnête refus de donation libérale. Voltigement de chevaux à lumières nocturnes. Riche calice donné par Prète-Jan. Guerre décernée contre les Maures. Autres présents plus beaux que riches. Et quelle est, entre prince, l'estimation des dons mutuels. Montre d'un beau cheval de barde. Commandement universel d'assister à la messe portugaise. Enquêtes théologales de Prète-Jan. Roi savant ès-saintes lettres.

Le huitième de novembre, le Prète-Jan nous fit appeler; auquel commandement nous obéîmes incontinent, portant les caisses et sacs de poivre que l'ambassadeur avoit promis à sa grandeur. Étant parvenus à la première entrée du circuit palissé, on nous entretint avec quelques maigres et frivoles demandes touchant le fait des Noirs, lesquels étoient prisonniers pour le larcin commis dedans notre tente; et l'on continua si longuement, que pendant cela ils furent déliés et mis en liberté sans aucune conclusion ni restitution des choses dérobées. Sur ces entrefaites, nous reçûmes trois cents pains, avec trente barils de vin, que Sa Majesté nous envoyoit, et quelques chairs levées de sa table même. Sitôt fûmes-nous retournés en notre tente, que sa grandeur nous fit derechef appeler et faire plusieurs demandes, entre lesquelles il s'enquit si l'ambassadeur

venoit par commission du roi de Portugal même ou du grand capitaine? si à l'abordée d'icelui à Maczua, on n'avoit tué personne des Maures? par quelle raison nous n'avions pas tenu la route devers le royaume de Damute, qui est beaucoup plus courte? et vu que nous étions hommes du roi de Portugal, pourquoi nous ne portions pas une croix, signée en la chair, sur l'épaule droite (car tous serviteurs de Prête-Jan portent une croix, marquée sur la chair de l'épaule droite)? et avec quoi nous pensions fournir aux frais de notre dépense par les chemins, lui ayant présenté le poivre que nous avions pour telle chose? L'ambassadeur répondit que l'or et l'argent, avec plusieurs draps que nous avions du roi de Portugal, suffiroient pour nous entretenir; et enfin il requit humblement Sa Majesté de nous vouloir expédier. Mais à cela vint la réponse que nous ne doutassions de rien, et qu'en bref ce que nous demandions nous seroit octroyé. Dont l'ambassadeur répliqua que nous n'avions à craindre, ni de nous défier d'aucune chose, et même étant en la cour d'un tel prince et seigneur qu'il étoit, et au cœur de royaumes chrétiens. Ainsi nous fûmes licenciés jusqu'au lendemain, que Sa Majesté envoya demander nos épées pour les revoir encore une autre fois: les-

Croix sur l'épaule.

quelles l'ambassadeur fit délivrer incontinent, priant Sa Majesté de les retenir et recevoir en don; ce qu'il réputeroit pour une singulière grâce et faveur reçue de sa hautesse. Sur quoi le Prête-Jan fit demander quelle chose pouvoit dire le roi de Portugal, et en quelle estime il le pourroit avoir, ayant retenu les armes à ses gens, qui ne pourroient s'en passer? L'ambassadeur fit réponse que pour cela Sa Majesté ne devoit les refuser, pour autant qu'il s'en trouvoit dedans les forts des Indes, en assez grand nombre, et que le roi son seigneur recevroit un contentement fort grand, venant à entendre que sa grandeur daignât se servir des armes de ses vassaux. Néanmoins, avec toutes ces belles remontrances, sa hautesse ne voulut les accepter ni aucunement retenir, et les renvoya, nous faisant plusieurs demandes, que nous mettrons sous silence pour maintenant.

Libéral présent d'armes refusé.

Le douzième de novembre, le Prête-Jan envoya à l'ambassadeur cinq chevaux de fort belle taille et corpulence, afin qu'il montât dessus avec quatre autres, et qu'il vînt se présenter devant sa tente pour les piquer et leur donner carrière. Mais pour autant qu'il étoit déjà nuit, l'ambassadeur n'en fut pas fort content, à cause qu'il pensoit ne pouvoir être vu. Néanmoins il ne voulut pas se montrer

désobéissant au commandement de sa grandeur; laquelle fit allumer un si grand nombre de torches, que leur lumière vint tellement à gagner sur l'obscurité des ténèbres, que la nuit égaloit le jour. Au moyen de quoi nos gens commencèrent à voltiger, et manièrent si dextrement ces chevaux, que l'ébat en plut grandement au Prète-Jan. Cela étant fait, il se mit au retour en notre tente, où ce noble seigneur nous envoya incontinent trois barils de vin, beaucoup meilleur et plus délicat que celui de notre ordinaire. Puis après, sur le jour, il fit présenter à l'ambassadeur un calice d'argent fort bien surdoré, et de telle façon que les nôtres, tant le vase que le pied, auquel étoient les effigies des apôtres, relevées en bosse, et sur le vase quelques lettres latines gravées, qui contenoient : *Hic est calix novi testamenti;* nous faisant dire que nous bussions dedans : car sa grandeur étoit ignorante du sens de cette écriture; joint aussi que la façon n'avoit rien de semblable avec celle des siens, lesquels n'ont point la coupe guère moins large qu'une profonde écuelle; ils puisent le sacrement dedans iceux avec une cuiller. Ce jour même, sa grandeur nous fit dire plusieurs choses, entre lesquelles celle-ci fut, qu'il vouloit et requéroit que nous allas-

Voltigement de chevaux aux lumières nocturnes.

Présent d'un calice.

Guerre ordonnée contre les Maures.

sions assaillir et prendre la cité de Zeila, avec l'armée qu'il envoyoit, et qu'il vouloit s'y transporter par terre, menant toute la force de ses exercites. Par le moyen de quoi ses gens, ensemble ceux du roi de Portugal, auroient meilleure et plus grande commodité de s'entrevoir. Et que bien qu'il faille cheminer deux journées durant sans trouver aucunes eaux, néanmoins il feroit si grand amas de chameaux, qu'il y en auroit suffisante provision. A quoi nous fîmes réponse, qu'en venant de Portugal, nous avions cheminé environ cinq ou six mois sans nous être chargés d'eau, et que toutefois nous n'en avions jamais eu aucune faute.

Présents plus beaux que riches.

Le quatorzième dudit mois, le Prête-Jan nous envoya certaines choses beaucoup plus belles qu'elles n'étoient de grand prix : c'est à savoir un beau drap doré, pour mettre dessus l'autel de notre église, avec un bassin, et pareillement une aiguière de bois noir, qui étoit toute entremêlée de veines blanches et rouges, pour verser de l'eau, que nous trouvâmes la plus belle que nous eussions jamais vue; puis nous fit dire que nous lui donnassions les noms de nous tous par écrit : ce que nous fîmes incontinent; lesquels ayant lus, il demanda ce que signifioit Rodrigue? et ce que nous vou-

lions entendre par Lime? et ainsi de tous les autres; à cause qu'en ce pays les noms propres ne s'imposent jamais aux personnes, sans emporter, quant à eux, aucune substance. Le matin suivant, on déroba de rechef dedans la tente de l'ambassadeur, une cape à George de Breu, pendant qu'il dormoit, laquelle il avoit acheté vingt ducats; et à nous autres, quelques sacs qui étoient pleins de plusieurs hardes, sans qu'on en fît autre poursuite pour nous les faire restituer; à cause qu'il y avoit un capitaine de larrons (comme nous avons dit), lequel n'avoit d'autre état pour lever et dresser les tentes du roi, sinon ce que pouvoient dérober ses suppôts. Ce jour-là, on apporta une selle de cheval, toute faite en ouvrage de pierres de cornalines entassées dedans icelle; laquelle, outre sa pesanteur, étoit fort lourde et de laide façon, et l'on disoit à l'ambassadeur qu'il chevauchât dessus. Incontinent après, Sa Majesté nous fit demander à quelle chose de ces pays nous pouvions penser que le roi de Portugal prît plus grand plaisir : à savoir aux eunuques, ou à autre chose quelconque? A quoi notre ambassadeur répondit que les rois et grands seigneurs estimoient beaucoup plus les choses qui leur étoient envoyées

Larcin permis au-lieu de gages royaux.

simplement par les rois étrangers, que la valeur d'icelles.

Le quinzième du mois, le Prête-Jan fit montrer à l'ambassadeur un cheval tout bardé de lames dorées, lui demandant si en Portugal on trouvoit de telles armes? dont soudain il lui fut répondu que le roi de Portugal lui en envoyoit un nombre infini même par Odoard Galuan, entre lesquelles il y avoit des parements de chevaux, tous d'acier, qui étoient demeurés en Inde, et que ce seigneur lui en feroit tenir tant qu'il en voudroit.

Invitation et assistance générale à la messe des Européens.

Le samedi suivant, le Prête-Jan donna charge à tous les grands seigneurs de sa cour, qu'ils eussent à venir voir célébrer notre messe; ce qu'ils firent le dimanche d'après: mais il s'y en trouva beaucoup plus le samedi; pour autant qu'outre la messe nous baptisâmes; et selon que nous pûmes comprendre à leur manière de faire (comme il nous fut dit et référé par les Franques que nous trouvâmes en ce pays, et aussi par le rapport même des interprètes), ils ne pouvoient assez s'émerveiller, louant grandement l'ordre et la manière de notre office, sur lequel ils ne trouvoient autre chose à redire, sinon que nous ne donnions pas la communion à tous ceux qui assistent à

la messe, nf à ceux que nous baptisions. A cela, il fut répondu qu'elle ne devoit se donner, sinon à certaines fêtes de l'année, à ceux-là seulement qui avoient confessé leurs péchés; et quant à ceux que l'on baptisoit, encore qu'ils fussent purs et nets de leur conscience, néanmoins ils étoient en bas âge et ignorants; et pareillement avec quelle révérence et dévotion l'on doit recevoir ce saint et précieux sacrement; avec cela qu'ils devoient bien être en âge convenable, et avoir bonne raison pour ce faire. Leur réponse fut que notre raison n'étoit pas mauvaise; mais que leur coutume étoit d'administrer la communion à tous indifféremment, tant aux grands qu'aux petits. Le dix-huit de ce mois, le Prête-Jan me fit appeler; il me demanda, entr'autres choses, combien de prophètes avoient prédit l'avénement de Jésus-Christ? lui faisant réponse que, selon mon jugement, il n'y avoit aucun d'entre eux qui n'en eût touché quelque chose, à savoir, l'un de l'incarnation, l'autre de la passion, et l'autre de la résurrection, et que le tout devoit s'entendre du Christ promis. Après cela, il demanda combien de livres avoit écrit saint Paul? Un seul, dis-je, divisé en plusieurs épîtres. Il s'enquit semblablement quel étoit le nombre des livres composés par les évangé-

Demandes théologales, et réponses.

listes ? dont je lui répondis de même. Outre ce, si nous avions un livre divisé en huit parties, lequel avoit été composé par les apôtres étant assemblés à Jérusalem, qu'ils appellent *Manda* et *Abetilis*, tout le contenu duquel étoit observé par eux? Mais je lui fis réponse qu'il n'étoit jamais venu à ma connoissance; car il ne se trouvoit pas en nos régions. Finalement, s'étant enquis de tant de choses, que je commençois déjà à m'en lasser; je l'en acertainé le plus succinctement et au mieux qu'il me fut possible; en quoi faisant, je le reconnus fort savant aux saintes lettres, à la lecture desquelles il vaquoit ordinairement.

Accès de l'ambassadeur à la propre personne de Prête-Jan. Sa Majesté auguste; royal ornement; son âge, sa stature; physionomie et dignité de sa personne. Lettres du grand capitaine à ce grand roi, rendues, lues et bien reçues, avec grande et affectionnée délibération de fortifier, et faire la guerre contre les Turcs.

Nous fûmes de rechef mandés par un mardi, pour parler au Prête-Jan, qui étoit le dix-neuf de novembre; et étant arrivés à la première entrée, nous y séjournâmes un bon espace de la nuit, courant un froid désespéré; puis nous entrâmes avec telles pauses et cérémonies qui vous ont été récitées; fendant une plus

grande presse de personnes qu'aux autres fois ; car il s'y étoit assemblé une grande multitude de gens, dont la plupart étoient en armes, avec un grand nombre de chandelles et de torches allumées au-devant des portes, chassant les ténèbres, si qu'il sembloit être de jour. Puis après avoir quelque peu attendu, l'on nous fit entrer avec l'ambassadeur et neuf Portugais, qui demeurèrent près des courtines : lesquelles outrepassées, nous vînmes à en rencontrer d'autres qui étoient de beaucoup plus riche étoffe, que nous laissâmes arrière semblablement, sans nous arrêter, jusqu'à tant que nous trouvâmes quelques grands et riches siéges couverts de somptueuse tapisserie, au-devant desquels l'on voyoit d'autres courtines excédant grandement les premières et secondes en richesse, qu'on ouvrit incontinent que nous vînmes à les approcher ; au moyen de quoi nous eûmes la commodité de voir Prête-Jan, qui étoit assis sur un plancher surhaussé de six degrés, fort richement orné ; et ce seigneur étoit couronné d'un beau diadême, une partie duquel étoit d'or et le reste d'argent, avec une croix d'argent en main, et ayant la face couverte d'un taffetas bleu, qu'il haussoit et abaissoit, si que quelquefois on lui voyoit la face entièrement, laquelle il recouvroit tout

Majesté auguste de Prête-Jan.

incontinent. A la main droite, il y avoit un page vêtu de soie, tenant une croix d'argent, enrichie de certaines figures en relief; lesquelles ne pouvoient clairement s'apercevoir du lieu auquel nous étions. Mais depuis, je maniai cette croix, et j'eus le loisir de pouvoir discerner la façon et la forme d'icelles. Le Prête-Jan étoit accoutré d'un riche vêtement de drap d'or surfrisé, ayant la chemise de soie à manches larges qui sembloient ducales; et depuis la ceinture jusqu'en-bas, il étoit vêtu d'un riche drap d'or et de fine soie, comme un tablier ou devantier épiscopal, étendu, séant en sa majesté, et il est tout ainsi que nous le voyons dépeint ordinairement. Outre le page qui tenoit la croix, il y en avoit un autre de côté même, avec une épée nue en main, et montroit ce seigneur à la forme du visage et stature (qui est médiocre) d'être jeune, étant de couleur basanée : tellement qu'on lui pouvoit bien encore apercevoir un beau teint en la face; il pouvoit bien être âgé de vingt-trois ans. Il avoit un visage rond, de grands yeux, le nez aquilin, et sa barbe commençoit à poindre ; ayant un port et une apparence qui ne faisoient trouver en lui autre chose qu'une grandeur seigneuriale, témoignant une admirable noblesse et digne d'un grand prince tel

Vêtement et ornement de Prête-Jan.

Description de la stature, de la physionomie et de l'âge du Prête-Jan.

qu'il étoit. Nous demeurions loin de Sa Majesté, à la longueur environ de deux lances, où les demandes de sa grandeur nous étoient apportées par le cabeata. A chaque côté du tribunal se voyoient quatre pages bien somptueusement vêtus, chacun d'eux tenant en main une torche allumée. Puis les demandes et réponses accomplies et cessées, l'ambassadeur donna au cabeata les lettres du grand capitaine, qui avoient été traduites en langue abissine, lesquelles furent incontinent présentées au Prête-Jan, qui les lut fort couramment. Ce qu'ayant fait, il dit qu'il eût grandement désiré que ces lettres lui eussent été aussi bien envoyées de la part du roi de Portugal son père, comme du grand capitaine, bien qu'elles lui étoient merveilleusement agréables tant que l'on sauroit dire; dont il en remercioit grandement le seigneur Dieu, par la divine providence duquel il se trouvoit jouissant d'un si grand heur, voyant ce, et dont ses prédécesseurs n'eurent jamais aucune connoissance, et aussi qu'il n'espéroit jamais voir durant ses jours; nous assurant et certifiant qu'il avoit bien lors visé et donné au blanc du comble de ses vrais désirs, s'il pouvoit avoir certaines nouvelles qu'il prît vouloir ou envie au noble roi de Portugal de faire bâtir et édifier

Grande délibération de Prête-Jan.

quelque forteresse en l'île de Maczua, et pareillement dans le lieu de Suachen ; car il craignoit grandement que les Turcs, ennemis de notre sainte foi catholique et religion chrétienne, ne vinssent à se fortifier en ces lieux-là : ce qu'advenant, ils lui donneroient un grand trouble et empêchement, et par ce même moyen à nous autres Portugais (qui nous viendroit à grande perte) ; et que pour faire sortir un tel effet à ce dessein, il fourniroit toutes choses nécessaires, tant de maîtres et de manœuvres, comme de l'or, des vivres, et finalement de tout ce qui seroit requis pour mener l'œuvre à fin, et le réduire en son entière perfection. Il étoit encore de cet avis, qu'outre ces forteresses, il seroit bon de s'emparer de la cité de Zeila, et d'y dresser une forteresse, pour être le lieu fort abondant en vivres de toutes sortes ; dont adviendroit qu'en tenant cette cité, on pourroit s'assurer que de ce côté les vivres ne pourroient se transporter dans la cité d'Adem, de Zidem, de la Mecque, par toute l'Arabie, au Tor, ni à Suez ; toutes lesquelles places ayant tous moyens coupés de se pouvoir munir de vivres, seroient comme en branle d'être perdues ; d'autant que toute espérance d'en pouvoir tirer d'ailleurs leur seroit ôtée. A cela, il fut répondu que ce seroit

chose très-facile de subjuguer Zeila et tous les autres lieux qu'il plairoit à Sa Majesté ordonner d'être assiégés ; car en quelque part que la puissance des Portugais abordoit, tous les habitants gagnoient le haut, quittant les places, si qu'ils n'avoient encore la hardiesse de regarder l'ombre ni la trace des Maures seulement. Mais pour autant que Zeila étoit hors du détroit, et Maczua avec Suachen dans icelui, après qu'on auroit fortifié ces trois lieux, on pourroit facilement emporter Zidem et la Mecque, voire tenir et occuper tout jusqu'au Caire ; empêchant le navigage des Turcs qui résident en Zibit. Ces paroles rapportèrent une joie indicible au Prête-Jan, si qu'il promit de rechef et s'offrit à fournir tous les vivres, or et argent, pour démener cette affaire-là et pour soudoyer l'armée. Et pourvu seulement qu'on pût trouver quelque moyen d'accorder les princes chrétiens de l'Europe, et faire tant, qu'ils vinssent à se joindre ensemble amiablement, et unir leurs forces, il ne s'épargneroit de son côté à employer tout ce qu'il avoit au monde pour cet effet. Alors l'ambassadeur supplia sa grandeur de vouloir nommer d'où et de qui se pourroient avoir ces vivres et munitions? A quoi la réponse fut donnée, que Sa Majesté donneroit ordre que de tous ses pays et royau-

mes circonvoisins on les apportât, étant désireuse au possible que l'ambassadeur demeurât capitaine en l'une des trois forteresses. Dont l'ambassadeur, connoissant le bon vouloir de sa hautesse en son endroit, répondit que les forteresses mêmes à perfection, on ne faudroit de mettre incontinent un capitaine en chacune d'elles; et que s'il pensoit que sa grandeur ne le trouvât pas mauvais, il supplieroit le grand capitaine de lui faire grâce de la capitainerie de l'une des trois places. Ainsi nous demeurâmes un long temps en continuant le discours sur ces forteresses, chose qui apportoit un contentement fort grand à Sa Majesté, laquelle montroit par semblant n'avoir d'autre plus affectionné désir, si qu'elle n'en pouvoit assez deviser, tant le ramentevoir de cette matière la rendit affectionnée à la poursuite d'une telle entreprise. A quoi ayant mis fin, nous fûmes renvoyés avec bonnes paroles, demeurant grandement satisfaits, et mêmement d'avoir tenu propos à si grand seigneur à visage découvert.

Demande des vies de saint Hiérôme, saint Dominique et saint François, et traduction de leurs légendes en langue abissine. Raison rendue de la pluralité des saints en Europe. Octroi de congé et relâche aux Franques et Portugais, sous attente des lettres du roi écrites en or.

Le jour suivant, qui étoit le vingt novembre, le Prète-Jan me fit appeler, et, entre autres choses, me commanda de lui réciter les faits des saints Hiérôme, Dominique et François; de quelle nation ils étoient, et par quelle occasion le grand capitaine faisoit mention dans ses lettres, que le roi de Portugal avoit fait ériger des monastères à ces saints personnages aux lieux qu'il avoit pris au royaume de Manicongo, Benin, et aux Indes? Je lui fis réponse que saint Hiérôme étoit natif d'Esclavonie; saint Dominique, d'Espagne, et saint François, d'Italie; l'informant tout à plein de leurs ordres, et alléguant le plus souvent ce qui étoit contenu dans un livre que j'avois, traitant de leurs vies. Pour ce, il me fit dire que je lui montrasse ce livre que je disois avoir. Puis m'envoya demander pourquoi nous avions divisé les Églises d'Antioche et de Rome, vu que nous nous vantions d'être Chrétiens, et mêmement, vu que celle d'Antioche avoit aucunement été le chef jusqu'au concile du pape

Saint Hiérôme, esclavon; saint Dominique, espagnol; saint François, italien.

Léon, auquel assistèrent trois cent dix-huit évêques? Je répondis que j'avois une autre fois dit à sa grandeur que vraiment Antioche avoit jadis été chef de l'église, laquelle saint Pierre avoit gouvernée et demeuré en icelle évêque par l'espace de cinq ans, et vingt-cinq dans Rome. Après cela, il s'enquit si nous prêtions obéissance à tout ce que le pape nous commandoit? Je lui répondis que oui, et qu'à cela nous étions tenus et obligés par l'article de notre sainte foi, qui confesse une sainte église catholique. Sur cela, il répliqua que si le pape vouloit usurper si grande prérogative que d'user d'un commandement envers eux, lequel, quant à soi, apportât un effet illicite, qu'ils n'en tiendroient compte; et si par même moyen leur Abuna vouloit entreprendre jusque là, qu'ils brûleroient la copie d'un tel commandement. Davantage, il me demanda pourquoi qu'en Éthiopie il ne se trouvoit pas autant de corps saints qu'en Italie, en France et en Allemagne? Par ce, répondis-je, qu'en ces régions il avoit régné beaucoup d'empereurs qui avoient leurs vassaux Gentils et fort cruels; et pour cela, ils faisoient endurer mille genres de tourments et martyres à ceux qui constamment soutenoient la foi et sainte parole du Seigneur; de sorte qu'ils se soumet-

Bonne instance contre commandements illicites.

toient volontairement à toute espèce de mort, voire la plus cruelle qui eût pu être excogitée de la cruauté même, plutôt que de faire la moindre révérence que ce fût devant l'objet déceptif d'une idole diabolique, ce qui causoit cet innumérable nombre de saints et saintes, vierges et martyrs. Alors on me répondit que ce que je mettois en avant étoit véritable; dont sa hautesse en restoit merveilleusement satisfaite. Puis me demanda si je savois combien de temps il y avoit que l'Éthiopie s'étoit rangée à la religion chrétienne? Je lui répondis que peu de temps après la résurrection de Jésus-Christ, ce pays avoit été converti par l'eunuque de la reine Candace, qui fut baptisé par l'apôtre saint Philippe. Mais il me répondit que la terre de Tigremahom seulement avoit été réduite volontairement à notre foi, et le reste de l'Éthiopie à force d'armes, ainsi que Sa Majesté même en avoit usé en plusieurs lieux; que cette reine se fit chrétienne dix ans après que Jésus-Christ eut souffert; et que depuis ce temps jusque-là, ce pays avoit été gouverné par les Chrétiens. Parquoi il n'y avoit nuls martyrs; ce qui n'avoit pas été aussi nécessaire, d'autant que sans cela plusieurs personnes n'avoient pas laissé que de mener une vie sainte et dévote. Enfin il m'ordonna

La reine Candace reçut le baptême dix ans après que Jésus-Christ eût enduré la Passion.

de lui montrer le lendemain le livre où étoit décrite la vie des saints Hiérôme, François et Dominique.

Le Prète-Jan envoya querir, le lendemain au matin, le livre qui s'intitule *Flos sanctorum*, disant que j'y marquasse l'endroit où étoit la vie de ces saints; puis il me fut incontinent rapporté par deux moines, en m'annonçant que Sa Majesté avoit ordonné que le nom de chacun d'eux fût écrit en langue abissine, et sur chaque figure. Le jour suivant, ces deux moines retournèrent avec le livre, pour traduire ces légendes, à la traduction de l'une desquelles nous employâmes un jour entier, à cause qu'elle contenoit beaucoup; joint aussi que c'est une chose pénible et fâcheuse de rendre le sens de quelque chose de notre langue en langue abissine : à celle-ci nous ajoutâmes celles de saint Sébastien, saint Antoine et saint Barlaam. Et pour autant qu'ils ne savent à quel jour se célèbre sa fête, ils s'en enquirent fort curieusement : ce qui me troubla fort, à cause que je n'avois point de calendrier; néanmoins je fis tant, que je la trouvai puis après sur le Répertoire des temps, et je leur dis le jour, qu'ils notèrent incontinent sur leurs livres. Or, pour ce que je me trouvois sans calendrier, je n'osois pas hardiment me présenter

Difficulté de translation de langue en une autre.

devant le Prête-Jan ; car il ne m'avoit pas plutôt fait demander quel jour étoit solennisée la fête de quelque saint, qu'il me falloit incontinent l'en acertainer, et sur-le-champ. Le jour de Sainte-Catherine, qui échut le dimanche, Sa Majesté fit appeler quelques chanoines et prêtres, des principaux de sa maison, afin qu'ils assistassent à la messe que je célébrai à haute voix, laquelle ils ouïrent d'un bout à l'autre ; dont notre truchement m'avertit qu'ils disoient n'avoir pas ouï une messe d'hommes, mais célébrée par le doux concert de quelques anges. A icelle assista encore un peintre vénitien, nommé Nicolas Brancaleon, lequel avoit demeuré en ces pays par l'espace de plus de quarante ans, et qui entendoit et s'aidoit parfaitement bien de la langue abissine, personnage fort honorable, très-riche, et seigneur d'un grand pays, tenant sous lui plusieurs vassaux, encore qu'il fût peintre : il servit pour lors de truchement à ces prêtres et chanoines, auxquels il interprêta le *Kirie*, le *Gloria*, le *Dominus vobiscum*, qui s'interprète en langue abissine, *Calamelos*, et ainsi fit de l'Épitre et de l'Évangile ; dont les chanoines publièrent par toute la cour qu'ils n'avoient jamais ouï une telle messe, ni tant divinement célébrée, et qu'ils n'y trouvoient autre chose à redire,

Nicolas Brancaleon, vénitien, peintre très-riche.

sinon qu'un seul la chantoit, et sans donner la communion à ceux qui assistoient à son office.

Nous ne fûmes pas plutôt retirés, la nuit de ce dimanche, au lieu pour reposer, que le Prête-Jan nous fit appeler; et étant arrivés aux premières courtines, on nous fit vêtir fort richement pour venir en présence de Sa Majesté, qui étoit séant en son trône, tout ainsi et en la même magnificence que nous l'avions vu auparavant, et là nous fit dire plusieurs choses, entre lesquelles il nous fit promesse de laisser aller les Franques qui étoient en sa cour quand bon leur sembleroit, et l'ambassadeur semblablement avec sa compagnie, pourvu qu'un Franque, nommé *Nicole Mazza*, demeurât, par lequel il enverroit les lettres qui devoient être écrites en or, à cause de quoi cela ne se pouvoit faire tant soudainement. Mais l'ambassadeur répondit qu'il étoit bien content de ne faire départ sans la réponse, laquelle il attendroit tant qu'il plairoit à sa grandeur, la suppliant bien humblement de le vouloir expédier bientôt, en tel temps qu'il pût trouver l'armée du grand capitaine à Maczua; à quoi le Prête-Jan répondit en personne, qu'il en étoit bien content, et lui demanda s'il demeureroit capitaine en l'une des forteresses qui se feroient à

Relâche des Franques.

Lettres royales écrites en or.

Maczua ; à quoi l'ambassadeur répondit que son désir étoit d'aller premièrement vers le roi de Portugal, son seigneur ; mais néanmoins qu'il étoit pour prêter obéissance à tout ce qu'il plairoit à Sa Majesté commander, et ainsi retournâmes en nos tentes.

Départ imprévu de Prète-Jan ; mulles baillées aux Portugais, avec vivres et conduite. Lutte périlleuse d'un rude Maure abattant et dérompant les Portugais. Baptême d'enfant. Nombre infini de gens suivant la cour de Prète-Jan. Leurs pavillons et maisons portatives. Le grand nombre de mulets, et dégât des chevaux par faute de ferrure.

Le vingt-cinq du mois, le Prète-Jan monta à cheval, accompagné de deux pages seuls, avec lesquels il passa devant notre tente, voltigeant : puis s'éleva un bruit soudainement par tout le camp, de ceux qui disoient : Le Negus est parti; au moyen de quoi chacun s'efforçoit de le suivre, tant qu'il étoit possible. Sa Majesté nous fit délivrer cinquante mules, dont trente-cinq étoient pour porter le vin et la farine, et quinze pour porter le reste de nos hardes avec quelques esclaves; et fûmes enchargés à un seigneur appelé *Aiaz Rafaël*. Aiaz est titre de seigneurie, et Rafaël nom propre, qui nous faisoit à chaque jour délivrer un bœuf. Étant partis, nous arrivâmes le mercredi en cour, et logeâ-

Negus, roi.

mes en une campagne auprès d'un fleuve, où un fort vénérable moine nous vint visiter, qui étoit chef des secrétaires du Prête-Jan, fort expert à l'intelligence des saintes écritures, et nebret des religieux de Chaxume ; il nous dit s'être adressé à nous de la part de son seigneur, pour savoir si nous avions reçu tout ce que Sa Majesté avoit ordonné nous être délivré. Alors l'ambassadeur répondit qu'il baisoit les mains de sa hautesse, en toute humilité, et que nous avions reçu tout ce qu'il lui avoit plu commander nous être délivré.

Le deux du mois de décembre an mil cinq cent vingt, Lazare d'Andrade, un notre portugais, peintre, se trouvant auprès de la tente du roi, fut défié à la lutte, dont lui, sans y songer davantage, se mit brusquement en place; mais à la première heurte, il mesura la terre de son long, et à la chute se trouva une jambe rompue; ce que Prête-Jan voyant, lui fit incontinent délivrer une robe de drap d'or, puis fut emporté par quatre hommes dans notre tente. Le jour d'après, ce seigneur nous envoya demander s'il n'y avoit plus personne qui eût envie de s'éprouver à la lutte à bras contre quelqu'un des siens. Incontinent l'ambassadeur va penser d'en envoyer deux des plus roides efféleus, qui étoient Étienne Paillarte et Airas

Portugais abattu à la lutte.

Dis, qui commença le jeu, pensant vengér le peintre, et acquérir honneur par ce même moyen. Mais il fallut rabattre le trop de son compte; car il ne se fut pas plutôt joint avec celui qui avoit mis en si piteux état le premier, qu'il se sentit avoir le bras rompu, dont il fut contraint de s'en retourner arrière, un peu plus refroidi qu'auparavant; ce qui étonna Étienne, de telle sorte, que (se rendant sage par le danger de son compagnon) il ne lui prit aucune envie d'en manger; d'autant que le passe-temps lui sembloit trop maigre et de dure digestion. Ce lutteur de Prète-Jan s'appeloit *Gabmarian*, lequel étoit maure, large d'épaules et puissant au possible; travaillant singulièrement bien l'or et la soïe. Ce jour-là, nouvelles vinrent à la cour que le betudète avoit obtenu victoire du Maure auquel il faisoit la guerre; en signe de quoi il envoyoit une grande somme d'or et des esclaves, avec les têtes des principaux de l'armée qu'il avoit défaite. Sur ces entrefaites, la femme noire de Pierre Cardier, genevois, accoucha d'un fils, et lui me requit de lui donner baptême au bout de huit jours, encore que les mâles ne se baptisent jusqu'à ce que les quarante soient expirés; ce qui me fit transporter à la tente de Prète-Jan pour lui faire entendre ceci, afin d'en ordonner comme sa grandeur

Gabmarian, serviteur de Marie.

le trouveroit bon ; dont la réponse vint incontinent, que je le devois baptiser avec tous les sacrements que les Franques ont coutume de prendre, selon la mode de leurs pays dépendants de l'église romaine, et que je laissasse entrer au lieu où cela se feroit, tous ceux des siens à qui il prendroit envie de voir l'ordonnance et cérémonie de ce baptême, pour lequel administrer on me délivra les saintes huiles, qui fut au dix de décembre, et assista grande multitude de peuple et des principaux de la cour. Je fis tenir la croix haut élevée, me rangeant en cela à leur manière de faire, et fis cet office le plus coiement qu'il me fut possible, duquel ils furent tous grandement satisfaits, disant que cette manière d'y procéder leur sembloit beaucoup plus parfaite que la leur.

La cour partit de ce lieu, prit la route que nous avions suivie pour venir en ce pays; et la multitude des gens qui cheminoient étoit si merveilleuse, que par l'espace de dix ou douze milles, toute la terre étoit couverte de peuple, dont la foule étoit tant grande, qu'elle sembloit innombrable, et des dix parts l'une étoit vêtue fort honorablement; mais tout le reste affublé de peaux et d'autres pauvres habillements; portant chacun ses hardes quant à soi, qui sont des vases à faire le vin et écuelles pour le boire.

Et si le voyage n'est long, ce populaire porte ses maisons ainsi bâties et couvertes, comme elles sont ; mais s'il faut aller loin, il n'en charge que le bois seulement, qui est de quelques petites perches ; mais les riches font porter leurs tentes, qui sont de grand prix. Je laisse à parler des gentilshommes ou grands seigneurs ; car à leur départ, il semble qu'une grosse cité les suive, comme de tentes qu'ils font porter par leurs mules, auxquelles nous autres Portugais prîmes diligemment garde par plusieurs fois ; et selon notre avis, elles passent le nombre de cinquante mille. Mais le nombre des chevaux est petit ; car encore qu'il s'y en trouve de fort beaux, ces peuples n'ont l'industrie de les savoir ferrer, dont ils viennent incontinent à se gâter la corne ; et si le roi se met en quelque long voyage, tous les villages par où la cour passe sont pleins de chevaux recrus et foulés, qui ont les pieds gâtés, lesquels on laisse refaire peu à peu. Quant aux mules de charge, on n'en tient pas grand compte ; et l'on se sert pour montures autant de mules que de mulets. Il s'y trouve grande quantité de rocins, desquels on use à la charge, qui se gâtent les pieds aussi bien que les chevaux de selle ; de sorte qu'il y a plusieurs ânes qui valent beaucoup mieux, dont il s'en trouve encore assez

Maisons portatives.

qui portent la charge pareillement, ce que font les chameaux, qui s'emploient à la charge au plat pays.

Port très-révérenciel des pierres de l'autel, marchant la cour de Prète-Jan, qui ne se montre que trois fois l'an (sinon ès-expéditions de guerre), à cause de la mort d'un roi celée pendant trois ans. Quatre lions enchaînés, et infini peuple à sa suite. La tente blanche, signe du lieu de son arrêt. Célébration de messe et de tout l'office le jour de Noël, avec confessions et communions à la vue et présence du Prète-Jan. Plusieurs interrogations de lui, et réponses de l'auteur sur le fait de la religion, jusqu'à extrême défaillance du répondant par continuel labeur, jeûne et veille de trente heures. Arrêt aux portes périlleuses; ruine et mort de plusieurs. Arrivée au magnifique temple de Saint-George; montre et vue d'icelui, et de certains chapeaux de merveilleuse grandeur et richesse.

Le Prète-Jan, en allant par pays, ne suit guère les droits chemins, et ne sait, au départ d'un lieu, quelle route il doit prendre; mais les pierres de l'autel sont portées le droit chemin (encore que le Prète-Jan n'y soit passé), et suivies par tout le peuple, qui chemine toujours jusqu'à tant qu'on vienne à voir une tente blanche dressée; laquelle aperçue, chacun se parque au lieu qu'il sait lui être ordonné. Mais le plus souvent, le roi ne demeure dans cette tente; ains va loger dans les monastères et autres églises. Sous cette tente se font ordinairement les solennités de chanter et sonner, tout

ainsi que si Sa Majesté y assistoit, mais non pas si parfaitement. Les pierres de l'autel sont portées avec grande révérence par les prêtres, quatre desquels soutiennent un tabernacle en échafaud sur les épaules ; et sur icelui ces pierres sont posées, et quatre autres prêtres les vont suivant, pour les soulager et porter à leur tour ces pierres, couvertes de draps d'or et de soie ; et deux clercs cheminent devant, l'un avec une croix et encensoir, et l'autre avec une campane qu'il va sonnant, dont tous ceux qui l'entendent se mettent à côté hors chemin, et les gens de cheval mettent pied à terre incontinent, pour donner passage à l'église. Il y a encore quatre lions suivant la cour, dont chacun est enchaîné de deux chaînes sur le derrière, et par le devant, auxquels tout le monde donne place semblablement. Nous suivîmes la cour jusqu'au vingt de décembre, avec laquelle nous parvînmes jusque sur ces terribles montagnes où se trouvent ces portes que nous passâmes à notre venue, et là furent dressées les tentes de Prête-Jan ; étant au près, on commença à dresser un échafaud très-haut, pour autant que ce seigneur se vouloit montrer au peuple le jour de Noël ; ce qu'il a coutume de faire ordinairement trois fois l'année, à savoir aux jours de Noël, de Pâques et de la Sainte-Croix de sep-

Pourquoi le Prête-Jan ne se montre que trois fois l'année publiquement.

tembre ; et la cause de cette cérémonie provient de son aïeul, nommé *Alexandre*, la mort duquel fut celée l'espace de trois ans par ses serviteurs, qui gouvernèrent le royaume durant ce temps, pour autant que jusqu'alors personne n'avoit pu voir le roi, sinon aucuns siens domestiques. Dont pour dorénavant prévenir tels inconvénients, aux grandes requêtes du peuple, le roi, père de celui-ci, se montroit à ces jours ordonnés ; ce qu'observe encore David, qui règne à présent : mais marchant en guerre, il se tient toujours découvert, tellement qu'il peut être vu d'un chacun, et encore par les chemins, comme nous dirons ci-après.

Mort de roi celée trois ans par ses domestiques.

Lorsque nous connoissions notre tente être assez éloignée de celle de Prête-Jan, il ne se passoit jour que je ne célébrasse la messe dans notre tente d'église, jusqu'à ce que la veille de Noël, après midi, le Prête-Jan m'envoya appèler, me demandant quelle coutume nous avions de célébrer le lendemain ensuivant, et quelles solennités nous soulions observer. Je lui répondis que nous gardions la fête de la nativité de Jésus-Christ, au jour de laquelle c'étoit notre coutume de célébrer trois messes. A quoi il répondit qu'en cela leurs cérémonies s'accordent avec les nôtres, sinon qu'ils ne réitéroient point la messe, et n'en célébroient

qu'une simplement. Puis Sa Majesté me commanda que des trois je chantasse celle que bon me sembleroit; puis s'avançant, elle me dit que je célébrasse la tierce : en quoi elle prendroit grand plaisir, et à l'office semblablement que nous avions coutume de faire. Après cela, sa grandeur commanda incontinent que notre tente de la messe fût apportée là, qui aussitôt fut dressée au milieu de la principale porte de la sienne, tellement qu'il n'y avoit pas la largeur de deux brasses entre l'une et l'autre; elle me fit dire alors qu'elle m'enverroit appeler au premier chant du coq, et que je fisse le tout selon que notre mode le portoit. Ainsi, nous demeurâmes jusqu'à tant que le roi nous fît appeler; dont ayant pris avec moi ceux qui savoient bien chanter en église, je portai tous les livres que j'avois avec moi, encore qu'ils ne fussent pas nécessaires pour officier à cette fête : ce que je fis pour les faire servir seulement de nombre, les tenant tous ouverts sur l'autel. Et ainsi, ayant commencé à dire matines, il sembloit que quelque divinité s'enclinât en notre faveur, et que nous fussions aidés par elle et inspirés de sa grâce; à quoi le Prête-Jan prenant un singulier plaisir, nous envoya vingt chandelles, pour autant qu'il lui sembloit que nous avions trop peu de cire. Nous

Offices de matines aidés de divine faveur.

prolongeâmes les matines avec leçons, hymnes, psaumes et prophéties, nous aidant de toutes les choses qui pouvoient mieux s'entonner et attraire les assistants à dévotion. Vous assurant que le roi ne se bougea jamais de la porte de sa tente joignant à la nôtre, pendant que l'office fut continué, et il étoit là avec deux pages qui ne cessoient jamais d'aller et venir, demandant quelle chose nous avions chantée, et mêmement quand nous venions à changer de ton aux psaumes, hymnes ou répons, lesquels je disois avoir été pris, tant des livres de Jérémie que d'autres, qui parloient de la nativité de Jésus-Christ, ou psaumes de David, et d'autres prophéties. Ce qui lui plaisoit grandement, et ne cessoit de collauder ces livres. Après que l'office fut parachevé (qui dura assez longuement), un fort honorable vieillard, maître de Prête-Jan, vint nous aborder, me demandant si nous avions achevé, pour autant qu'il nous voyoit taire? dont je lui répondis que oui; et alors il me dit que cet office lui eût peu duré, quand bien nous l'eussions continué jusqu'au lendemain matin: car en l'écoutant, il pensoit être ravi et jouir de la gloire des anges. Après, je lui dis que nous ne ferions pas autre chose jusqu'à la messe, et que pendant ce temps, je voulois confesser aucuns

qui vouloient recevoir le saint-sacrement. Ce qu'ayant ouï, il me demanda incontinent où je voulois le faire? quand déjà j'écoutois la confession d'un qui étoit devant moi. Dont il fit incontinent allumer une grande quantité de torches, à cause que le Prête-Jan vouloit me voir de sa tente. Puis ce vieillard s'en vint seoir auprès de moi, sans qu'il s'en bougeât aucunement, jusqu'à ce que j'eusse donné l'absolution à deux; et déjà le jour commençoit à poindre, quand je fis dire à Sa Majesté que je voulois célébrer la messe, et nous commençâmes incontinent à mener et faire la procession dans le circuit auprès de notre tente; mais le Prête-Jan envoya dire que nous la fissions dehors, à l'entour des siennes, afin que tout le peuple la vît; et il nous envoya quatre cents chandelles de cire blanche, à celle fin qu'elles y fussent portées ardentes, commençant à nous autres Portugais, avec tous les Franques qui marchoient en même rang, étant suivis par tout le reste du peuple. La procession menée, qui fut par un grand circuit, nous commençâmes l'*Asperges*, et je m'en allai jeter de l'eau bénite sur Sa Majesté; ce que je pouvois faire de notre église, pour être prochaine de sa tente, dedans laquelle étoit la reine, la mère du roi, le cabéate, et

autres familiers de Sa Majesté ; et dans la nôtre étoient tous les principaux et les plus grands seigneurs de la cour qui purent y entrer, et le reste demeura dehors, tout autour de la tente, sinon que depuis icelle jusqu'à l'autre du Prète-Jan, le tout étoit vide ; pour autant que sa grandeur voulut voir célébrer la messe, et y demeura jusqu'à tant que tout le service divin fût accompli, et que j'eusse communié tous ceux que j'avois ouïs en confession, qui reçurent leur sacrement en très-grande dévotion, agenouillés à notre mode ; tellement que tous les Franques nos interprètes, et même Pierre de Couillan (qui étoit avec nous, et entendoit parfaitement bien la langue du pays), disoient que le Prète-Jan louoit et prisoit grandement l'ordre de notre office, avec tous les grands seigneurs de la cour, que j'avois fort dévotement communiés.

Après que tout le service divin fut achevé, l'ambassadeur et tous les autres eurent congé de retourner aux tentes pour dîner, sinon moi, à qui le Prète-Jan fit commandement de demeurer, accompagné d'un truchement ; et en cet instant me vint aborder le vieillard, maître de sa grandeur, disant que le roi vantoit fort notre manière de procéder en nos cérémonies. Mais quelle raison avez-vous, dit-il, de laisser

entrer les gens laïcs dans l'église, sans faire aucunement différence d'eux avec les clercs? Il me dit aussi avoir été acertainé que cela étoit semblablement permis aux femelles. A quoi je fis réponse, que l'église de Dieu étoit ouverte à tous Chrétiens, Jésus-Christ ayant toujours les bras ouverts pour les recevoir dans l'église, comme le chemin pour parvenir au lieu de sa gloire, qui est le paradis. Et bien qu'il ne fût pas anciennement permis aux femmes d'entrer dans *Sancta Sanctorum*, néanmoins les mérites de la Vierge-Marie avoient tant pu, qu'ils furent suffisants pour rendre son sexe digne d'entrer dans l'église du Seigneur. Cette raison ne lui sembla pas trop impertinente. Mais il me fut demandé, de la part de Sa Majesté, pourquoi j'étois tout seul prêtre pour célébrer la messe? et comment osoit porter et toucher l'encensoir celui qui n'avoit pas reçu les sacrements de prêtrise? car l'encens, disoit-il, ne doit être touché ni manié d'autres mains que de celles qui sont sacrées et vouées au service divin? Je répondis que celui qui servoit de diacre étoit Zagonaro, à savoir de l'Évangile, et que son office étoit de porter l'encensoir. Puis après, on me demanda si toutes ces choses étoient contenues dans nos livres, et si elles me sembloient meilleures que celles dont ils

Cause pourquoi les prêtres et les femmes entrent aux Églises d'Europe.

Théologie de l'Europe plus parfaite que celle des autres parties.

usoient? Faisant réponse à cela, que je trouvois nos livres réduits à plus grande perfection que n'étoient les leurs; pour autant que depuis les apôtres nous avions toujours eu de grands maîtres et docteurs, qui ne s'étoient jamais employés à autre vacation qu'à rédiger et assembler toutes les saintes Écritures qui étoient éparses en plusieurs volumes et passages des prophètes, apôtres et évangélistes.

Quatre-vingt-un livres théologiques en l'église d'Ethiopie, et infinis en Europe.

Ils me firent répliquer qu'ils avoient quatre-vingt-un livres du Vieux et du Nouveau-Testament; et si nous en avions davantage? Dont je fis réponse que nous en tenions dix fois plus, tirés et extraits des susnommés, enrichis de plusieurs expositions auxquelles étoit contenue plus grande doctrine. Le Prête-Jan me fit dire qu'il n'étoit pas ignorant de la grande quantité que nous en avions, de laquelle celle des leurs n'approchoit de bien loin; mais qu'il désireroit bien fort savoir les noms de ceux que nous avons davantage. Je fus ainsi entretenu en demandes et réponses jusqu'à l'heure de vêpres, étant toujours debout, appuyé sur un bourdon; et ne me venoient pas seulement demandes de sa grandeur, mais encore de la reine Hélène, sa mère; et pour satisfaire au curieux vouloir d'icelle, je répondis le mieux qu'il me fût possible, et comme je me sentis in-

spiré et poussé du Saint-Esprit ; mais finalement l'extrême faim et fragile débilité me rendirent si fort lassé et travaillé, que je ne me sentois plus les forces capables de me pouvoir soutenir; tant et si longuement, qu'après avoir assez écouté et enduré, au lieu de rendre quelque réponse, je fis dire à Sa Majesté qu'elle prît quelque peu de compassion de la caduque et débile vieillesse d'une personne à peu près assoupie, et laquelle depuis le midi du jour précédent jusqu'à cette heure-là n'avoit ni bu, ni mangé, ni dormi. Mais on me renvoya dire pourquoi je ne me délectois pas de parler ainsi à sa grandeur et seigneurie, puisqu'elle-même prenoit plaisir à me tenir propos? Par la débilité et trop grande fin, répondis-je, qui me faisoit avoir et trouver ce passe-temps trop maigre, de petite valeur et de mauvais goût. Alors le roi me fit demander si je voulois manger, qu'il m'en enverroit, et qu'il en avoit déjà fait porter à notre tente, en laquelle (après avoir entendu cela) je lui fis dire que je voudrois bien aller pour prendre mon repas, et pour me reposer aucunement; et ainsi l'on me donna congé : mais je ne fus pas plutôt parti, qu'un page me suivoit tant que jambes pouvoient porter, me disant que Sa Majesté me prioit grandement de lui envoyer le cha-

peau que j'avois en tête, et que je ne trouvasse pas mauvais si elle m'avoit fait si longuement endurer la faim, me priant bien affectueusement de retourner incontinent après avoir dîné; car elle vouloit encore s'enquérir de plusieurs choses. Après que je fus parvenu à nos tentes, à-peine eus-je achevé de prendre le repas, qu'il vint un messager pour me faire retourner : à quoi il me fut force d'obtempérer, menant avec moi ceux qui m'avoient aidé à dire la messe, avec lesquels étant parvenu aux tentes de sa grandeur, nous chantâmes complies le mieux que nous pûmes, où assistèrent le Prête-Jan et les reines, qui étoient fort attentives; et après que nous eûmes achevé, Sa Majesté ordonna que la tente de l'église fût abattue, à cause qu'il falloit passer durant la nuit ces mauvais et dangereux pas qui sont entre ces très-hautes montagnes, comme nous avons dit par ci-devant. Ce qui fut fait; car vers environ minuit nous entendîmes un grand bruit de chevaux, mules, et un chacun qui alloit disant : Le Negus chemine. Par quoi nous nous mîmes incontinent à le suivre jusqu'au détroit, où étant parvenus, nous fûmes contraints de faire chemin et repousser les gens, tant étoit grande la foule du peuple qui se débattoit à qui passeroit le premier. Puis

nous allâmes trouver les tentes du roi, qui étoient dressées au milieu de ces très-profondes fosses qui sont entre les deux fleuves desquels nous avons parlé ci-dessus ; et la cour séjourna là jusqu'à minuit, que le Prête-Jan commença à se mettre en chemin, après lequel nous nous acheminâmes ; de sorte qu'avant le point du jour nous eûmes passé tous ces mauvais passages, auxquels (comme il nous fut dit depuis) plusieurs personnes finirent misérablement leurs jours, avec ânes, mules et bœufs, qui sous leurs charges furent contraints de faire le saut et rendre les abois. Au second pas, qu'on appelle *Aquiafagi*, une grande dame, qui étoit conduite par deux de ses serviteurs sur une mule, trébucha avec eux de cette sommité jusqu'en-bas ; tellement que tous ensemble culbutant, se brisèrent et furent mis en pièces, tant ces montagnes sont terribles, âpres et dangereuses : les rochers étant si merveilleux, qu'à ceux qui les regardent, ils semblent pénétrer jusqu'en enfer. Voilà le chemin que nous fîmes, sans avoir égard à l'octave de Noël, qui n'est aucunement gardée en ce pays. Or, réduisant maintenant en mémoire avoir dit que la cour ne demeure plus haut de cinq et six jours en un lieu, je vous avise qu'elle demeura à passer ces détroits par l'espace de

Passages périlleux.

plus de trois semaines, et le bagage du roi plus d'un mois, encore qu'il ne cessât de passer à la file journellement.

Le vingt-huit décembre an mil cinq cent vingt, nous suivîmes la cour par le même chemin que nous étions venus, prenant la route d'une église que nous avions découverte en venant, sans être entrés dedans : elle se nommoit *Saint-George ;* au-dessous de laquelle le pavillon du roi fut dressé, et nous, logés où il nous fut ordonné, jusqu'au lendemain à bonne heure, que le roi nous fit appeler pour nous faire visiter cette église, qui est grande, et les murailles toutes revêtues de peintures, montrant de belles histoires bien ordonnées et proportionnées, d'un ordre singulier, par la main du vénitien Nicolas Brancaleon ; le nom duquel y est affigé, encore qu'en ce pays il soit nommé Marcorio. Les murailles qui sont hors le corps de l'église, répondant sur le circuit couvert (lequel retient la forme d'un cloître), sont toutes tendues de pièces entières de drap d'or, de velours et de riches tapisseries de soie. Or, étant arrivés à la porte du circuit découvert, nous voulûmes entrer dans l'autre qui est couvert. Pour ce, on fit hausser les draps qui tapissoient la porte principale, que nous vîmes toute couverte de lames, de

Église de St.-George.

prime vue ressemblantes d'or (comme aussi on nous l'avoit donné à entendre); mais en y prenant garde de plus près, nous connûmes qu'elles étoient seulement de feuilles d'argent surdorées, et néanmoins si industrieusement ordonnées, tant à la porte qu'aux fenêtrages, qu'il est impossible de mieux. Le cabéate (tel et si grand seigneur que vous ayez ouï) étoit celui qui fut commis pour nous montrer le tout : à quoi le roi voulut se retrouver en présence; mais il étoit environné de ses courtines : bien qu'en passant il pouvoit aisément nous apercevoir, et nous lui. Par le moyen de quoi, il nous envoya demander ce qu'il nous sembloit de cette église et des peintures; lesquelles nous dîmes sembler choses qui ne sentoient sinon une grandeur et magnificence, voire dignes de rois et de grands seigneurs. Ce qui lui causa grand contentement; dont il nous fit savoir que son aïeul avoit érigé cette église, dans laquelle il étoit enseveli. Puis il s'enquit si les églises étoient ainsi natées de bois en nos pays, comme celle-ci, et de quel bois? Nous répondîmes que cette église nous sembloit fort belle et bien édifiée; mais que la structure des nôtres étoit de pierres, avec lesquelles on les voûtoit; et s'il s'en trouvoit quelqu'une dont le comble fût revêtu de bois, il étoit tout en-

richi et couvert d'or, d'azur et d'excélents ouvrages, avec les colonnes de marbre, ou bien d'autre rare et riche étoffe. A cela, il répondit qu'il étoit assez assuré que nos édifices n'étoient sinon choses somptueuses, riches et parfaites, d'autant qu'entre nous on trouve une infinité de maîtres de très-grand esprit et fort industrieux. Le toit ou couverture de cette église est soutenu par trente-six colonnes de bois, qui sont fort grosses et hautes, étant quasi égales à la hauteur d'arbres de navires, et toutes couvertes de tables dépeintes, tout ainsi que les murs du corps de l'église par-dedans, qui est chose très-magnifique et royale. Après que nous fûmes de retour en notre tente, le roi me fit appeler seul dans son pavillon, me demandant de rechef mon avis touchant la fabrique de cette église; dont je m'accordai à ce que les autres lui en avoient dit, pour montrer qu'un chacun l'avoit rendu certain de la vérité. Puis il me ramena au-devant la vie de quelques saints, et sur les cérémonies de notre Église; à quoi je répondis le mieux qu'il me fût possible. Les demandes et réponses ayant pris fin, pensant par ce moyen être expédié, on apporta quatre grands et fort riches chapeaux de cette église, la vue desquels me causa un grand ébahissement,

Chapeaux de merveilleuse grandeur et richesse.

encore qu'auparavant j'en eusse vu plusieurs aux Indes, d'une merveilleuse grandeur et richesse, qui toutefois n'approchoient en rien de la singularité de ceux-ci : ce qu'apercevant ceux qui les apportoient, ils en firent incontinent le rapport à Sa Majesté, qui me fit appeler : étant donc parvenu, avec les Franques, à la porte, elle ordonna qu'ils me fussent montrés de rechef; me faisant dire que je les contemplasse bien diligemment, pour puis après lui en dire ce qu'il m'en sembloit. A quoi je répondis, sans plus attendre, qu'ils étoient singuliers et fort beaux, voire et dignes d'être préférés à beaucoup que j'avois vus aux Indes, très-riches et somptueux, desquels usent les rois de ce pays. Lesquelles paroles lui ayant été référées par l'interprète, il voulut qu'ils fussent posés et mis en terre, à l'objet du soleil, afin qu'ils vinssent ombrager la place en manière de pavillons; puis me fit dire, qu'allant par pays, la reine et lui se raffraîchissoient à l'ombre de l'un d'eux, où ils buvoient, mangeoient et s'accommodoient à tous leurs plaisirs; touchant laquelle chose je fis réponse que je les voyois de telles grandeur et richesse, que Sa Majesté y pouvoit faire facilement tout ce qu'elle disoit. On me demanda de plus, si le roi de Portugal en avoit pour

lui de semblables ? Je répondis que non, pour demeurer ni être posés ainsi droits ; mais qu'il en avoit de la sorte qu'étoit le mien, couverts de drap d'or, de velours, de satin ou d'autre soie, avec les cordons et bords de fil d'or, comme il plaisoit à Sa Majesté ; et qu'allant par chemin, et lui venant envie de reposer, il avoit plusieurs beaux palais et maisons avec leurs jardins, à l'ombre desquels il pouvoit se reposer et prendre sa récréation fort commodément : assurant Sa Majesté que ces chapeaux démontroient plutôt une grandeur et une magnificence, que non pas seulement une aisance à donner ombrage. Il me fut tout incontinent répondu que ce que je disois étoit véritable, et qu'ils avoient été à un sien aïeul, qui les avoit laissés en cette église, de laquelle il les ôtoit pour les faire transporter en une autre, où la cour de Sa Majesté devoit aller. Ces chapeaux avoient une telle grandeur, qu'ils pouvoient aisément faire ombrage à dix personnes, et étoient couverts en soie. Après avoir fait un tel discours, Sa Majesté et Hautesse m'envoya demander de quel vin je voudrois plus volontiers boire, à savoir de raisin, de zauna (que nous appelons orge) ou de miel ? A laquelle je fis réponse que j'étois accoutumé à boire du vin de raisin, celui de miel étant trop chaud, et

Zauna, orge.

Trois espèces de vins : de raisin, de miel et d'orge.

celui d'orge trop froid, choses qui contrarioient par trop la foible vieillesse; néanmoins que je voulois me soumettre au bon plaisir de Sa noble Majesté, pour m'en envoyer de celui que bon lui sembleroit. Mais on me demanda encore de rechef lequel j'aimerois le mieux? Par le moyen de quoi je répondis, pour le faire court, que celui de raisin m'étoit beaucoup plus agréable et profitable que n'étoient tous les autres. Dont toutefois on m'apporta quatre barils de vin de miel, et il me fut dit que j'invitasse et semonnisse les Franques (que l'on nommoit jadis *François*) à en boire, si c'étoit leur bon plaisir, pour cette cause et manière qu'ils avoient toujours été en présence à toutes les choses qui avoient été faites et passées auparavant. Ce que je fis, et nous bûmes un coup par homme; puis j'envoyai le reste en nos tentes. Toutefois je ne pus savoir à quelle occasion il ne me fut envoyé du vin que j'avois demandé, vu mêmement qu'il y en avoit abondamment dans les pavillons.

Ordre et appareil de la cour de Prête-Jan allant par pays. Sa venue en l'église de la Trinité, et l'innombrable procession au-devant de Sa Majesté, marchant à découvert, outre la coutume. Description de ladite église, et ses apparences. Paroles de Prête-Jan aux Portugais, reprochables de leur avarice, et leur arrogante réponse avec âpre noise des deux parts, et final contentement.

Le vingt-neuf décembre, le Prête-Jan nous fit dire que nous n'eussions pas à déloger sans son commandement, auquel nous obéîmes: et telle est sa façon et manière de cheminer. On ne peut savoir quand il doit partir, ni en quelle part il veut tirer; mais toute la cour s'arrête où l'on voit sa tente blanche tendue, et les courtisans se logent aux lieux qu'ils savent de longue main leur être ordonnés, d'un côté et d'autre, loin ou près de cette tente, où s'observent les cérémonies accoutumées, mais non pas avec telle révérence comme si le roi y étoit en personne : ce qui se peut fort bien connoître à la manière de faire des pages: nous demeurions tantôt derrière, maintenant devant, comme il plaisoit à ce seigneur d'en ordonner, dont sa manière de voyager est telle. Il chevauche à découvert, ayant la couronne en tête, environné par derrière de courtines rouges seulement et de bandes fort longues et hautes, lui étant au milieu ; et au-dehors sont

ceux qui les portent, avec lances élevées en l'air; dans ces courtines, il y a six pages, qui sont nommés *legameneos*, à cause que la mule de Prête-Jan par eux conduite a un fort beau et riche chanfrain, et sur la bride deux cordons de soie aux branches d'icelle, avec deux houppes : le tout tenu par deux de ces pages d'un côté et d'autre, conduisant en ce point la mule de Sa Majesté. Puis il y en a deux autres qui cheminent de chaque côté, tenant une main sur le col de la mule, et deux au derrière, avec une main sur la croupe semblablement. Hors des courtines, et au-devant de Prête-Jan, marchent vingt des principaux pages fort bien en ordre, et au-devant d'eux six chevaux fort beaux et richement harnachés, chacun d'eux menés par quatre hommes honorablement vêtus, qui les tiennent par le licol, et les mains en croupe, tout ainsi que nous avons déjà dit, et sont suivis par six mules sellées et bridées, qui sont semblablement conduites par quatre hommes autour de chacune; au-devant marchent vingt des principaux de la cour, sur mules, avec leurs bedenes déliées à l'entour de leurs personnes : et nous autres Portugais marchions devant eux, au lieu qui nous avoit été ordonné. Outre ceux, il n'y a autres gens à pied ni à cheval

Legameneos, page de chevètre.

Bedenes, sorte d'habillement entre nous (comme je crois) inusité.

qui osent s'en approcher de bien loin ; car il y a des avant-coureurs tournoyant de lieu à autre sur leurs chevaux; puis quand ils les sentent foulés ou recrux, ils démontent et en prennent d'autres, faisant faire large et écarter le peuple du chemin, de sorte qu'il n'y demeure personne. Les betudètes cheminent bien loin du chemin, sur les ailes, distant l'un de l'autre par l'espace de la portée d'un mouchet, et quelquefois plus d'un mille, s'il y a assez ample campagne. Mais le chemin étant raboteux, étroit et long, et qu'il soit nécessaire de passer, un betudète devance l'autre par l'espace d'un mille et demi : tous deux étant d'un côté et d'autre, dont celui qui est à sénestre demeure derrière; ils peuvent être accompagnés chacun de six mille personnes, faisant mener quand et eux quatre lions enchaînés, comme nous avons dit auparavant. Il y a encore une autre chose sans laquelle Prête-Jan ne se mettoit jamais sur les champs ; à savoir cent barils de vin de raisin et de miel, tenant de six à sept pintes par pièce, étant noirs, bien faits, polis, étoupés de terre et scélés : de sorte que personne n'osât s'en approcher, ni en prendre aucune chose sans la licence de sa grandeur. On fait porter avec cela cent paniers sur les têtes de cent hommes.

Roi de prévision.

et ces paniers sont dépeints, serrés, pleins de pains de grain, portés après le Prète-Jan, l'un après l'autre; dont le baril fut porté le premier, puis le panier après: étant suivis de six hommes qui sont comme contrôleurs de maison, et qui font décharger toutes ces choses quand elles sont arrivées au pavillon de Sa Majesté, laquelle fait distribuer le pain et le vin où bon lui semble.

Le samedi et le dimanche, derniers jours de décembre, la cour se campa sur un fleuve, et en fit départ au lundi, Sa Majesté marchant toujours au milieu de ses courtines, comme aux jours précédents. Puis le premier de janvier, qui fut en l'an mil cinq cent vingt-un, nous parvînmes à une grande église, où l'on ne nous avoit pas voulu permettre d'entrer lorsque nous passâmes par-devant à notre venue: elle se nomme *Machan-Celacem.* Mais avant que nous y fussions arrivés, par l'espace de trois milles, le Prète-Jan ordonna que huit chevaux nous fussent délivrés bien harnachés, pour précéder sa grandeur, voltigeant et paradant. Ce que nous fîmes, donnant clairement à connoître que nous savions manier et piquer les chevaux plus dextrement et de meilleure grâce que n'eussent pas su faire tous les courtisans; ce qui donna un plaisir indicible à

Chevalerie d'Europe.

Sa Majesté. Or, étant parvenus à un mille près de l'église, une multitude infini de peuple vint nous recevoir, avec tant de croix, de prêtres, clercs et religieux de divers monastères et églises, qu'il eût été impossible de les pouvoir nombrer; toutefois, selon notre avis, ils pouvoient être plus de trente mille : ce qui nous fit estimer que ces moines devoient être venus de lointain pays; car en ce royaume d'Amara il ne se trouve aucun monastère, à cause que toutes les grandes églises sont sépultures de rois. Entre ces moines, il s'en trouve bien deux cents avec mitres, faites en manière de grands et hauts capuchons de soie; et auprès d'eux se voient soixante chapeaux, si démesurément grands, qu'on pouvoit bien les compter sans mécompte, avec ce qu'ils étoient portés en l'air assez hautement. Mais ils n'approchoient en rien de la riche et singulière beauté de ceux qu'on nous avoit montrés en l'église Saint-George; et ceux-ci étoient tous d'églises où il y avoit des rois inhumés, qui les y avoient laissés à leur mort. Cette tant merveilleuse assemblée de peuple étoit venue des églises et monastères du pays pour voir le Prête-Jan qui alloit à découvert, ce qu'on n'avoit encore vu. Étant monté à l'église, où il fit son oraison, il s'en retourna dans son pavillon, puis me fit

Spectacle non accoutumé de voir roi découvert.

appeler, ordonnant que l'ambassadeur et toute sa compagnie s'en allassent démonter en sa tente. Alors étant parvenu devant Sa Majesté, il me fit demander ce qu'il me sembloit d'une si merveilleuse rencontre qui le bienveignoit avec si grand nombre de personnes; si l'on en faisoit autant au roi de Portugal, et en si grande multitude? Je répondis qu'on le recevoit bien honorablement, et en grande magnificence; mais que je ne pensois pas qu'au demeurant du monde on pût assembler une telle autre quantité de peuple, laquelle quand elle seroit publiée en autres royaumes et pays, on ne pourroit jamais estimer les personnes qui voudroient raconter ce miracle, sinon pour menteuses, n'étoit le grand renom de sa hautesse qui étoit épars par toute la chrétienté. Il me fit incontinent répliquer que le nombre de ce peuple étoit beaucoup plus grand qu'il ne montroit en appareuce, pour autant que la plus grande partie étoit nue, à cause de quoi on ne pouvoit si bien apercevoir les personnes. Et au contraire, que les Franques, en leurs pays, vont bien en ordre, ce qui les fait montrer aux assemblées beaucoup plus qu'ils ne sont. Alors il me donna congé de me retirer vers l'ambassadeur, que je trouvai par chemin. Mais Sa Majesté me fit encore dire que l'église étoit

neuve, et où jamais messe n'avoit été célébrée; à raison de quoi la coutume portoit que tous y entrant nouvellement, devoient y laisser une offerte. Dont il falloit que l'ambassadeur y offrît ses armes, moi mon bonnet, et par semblable exemple un chacun devoit présenter quelque chose. A quoi je connus qu'il se gaudissoit de nous, et qu'il prenoit plaisir à ce que nous faisions.

Tentation de dévotion, ou avarice portugaise.

Le jour suivant, le Prête-Jan nous envoya dire que nous devions aller visiter cette église de Machan-Celacen (qui est la Trinité), où il étoit déjà entré. Ce que nous fîmes, et nous la trouvâmes fort grande et haute, construite en murailles de pierres blanches, gravées de divers beaux ouvrages; mais les travenaisons ne portoient pas sur les murailles, ains étoient entassées l'une sur l'autre, sans aucune liaison; ce qui de prime face semble quelque chose d'excellent. La porte principale est toute faite à lames, comme celle de l'église Saint-George, au milieu desquelles sont enchassées et mignonement posées de fausses pierres, entremêlées parmi de bonnes perles, et subtilement mises en œuvre et agencées. Sur la muraille de cette porte sont deux figures de Notre-Dame, très-dévotes, avec deux anges fort bien tirés au pinceau : ce qu'on dit avoir

Église de la Trinité.

été fait par un moine, duquel j'ai eu la connoissance. Dans le corps de l'édifice, il y a trois nefs, avec six colonnes en chacune, qui sont faites de pièces de pierres vives, posées l'une sur l'autre, et bien élabourées. Le circuit de dehors est couvert comme un cloître, et appuyé sur six colonnes de bois, qui sont de telle hauteur que pourroit être un grand arbre de navire, soutenant les travées sur le plan de leurs chapiteaux, avec un fort gros plancher; et certes c'est une chose dont on doit assez s'émerveiller, comme ces gens, qui sont lourds et de rude entendement, ayent pu dresser ces colonnes de bois ainsi hautes. Autour de l'église, il y a seize courtines, qui courent de quelque côté que l'on veut, étant de telle longueur que contient la pièce entière, qui est de drap fort riche, contenant chacune d'elles dix-sept pièces cousues et unies ensemble. Le cabeata étoit celui qui alloit nous montrant toutes ces choses; dont le Prête-Jan nous fit demander ce qu'il nous sembloit de cette structure et des courtines? A quoi nous répondîmes, que nous trouvions le tout admirable, et digne de quelque grand prince; dont la magnificence et la singularité de l'œuvre rendoient assez clair témoignage de la grandeur de celui qui en étoit possesseur. Après ces choses, Sa Majesté nous

fit demander si nous ne saurions pas trouver moyen de lui faire avoir du plomb pour couvrir cette église? Dont l'ambassadeur répondit que le roi de Portugal feroit tenir à Sa Majesté tout ce en quoi l'on sauroit penser qu'elle prendroit plaisir, et en si grande abondance qu'elle sauroit souhaiter; car il avoit en ses terres de toutes sortes de métaux. Ces propos tenus, nous départîmes pour aller aux tentes de Sa Majesté, qui pour lors cheminoit à couvert dans ses courtines, et nous autres sur mules, sans autre cérémonie; marchant toujours, jusqu'à ce que nous arrivâmes à ses tentes tendues auprès d'une autre église de même structure que celle-ci, mais plus petite; où étant démontés, sa grandeur envoya dire à l'ambassadeur que nous vinssions visiter l'église de sa mère; nous faisant avertir qu'il n'y falloit trouver aucune chose à redire, ni quelque imperfection, à cause qu'elle étoit si fantastique, qu'en lui donnant à entendre qu'il y eût quelque défaut, ou qu'elle ne fût de telle perfection et beauté que celle de Sa Majesté, elle la feroit incontinent abattre et raser, pour en ériger une autre. Or, après que nous y fûmes parvenus, le Prête-Jan nous fit dire pourquoi nous vendions si grande quantité de draps tant riches aux Maures et Infidèles, pour avoir

de l'or, puisque nous vantions le royaume de Portugal en être si abondant? L'ambassadeur répondit à cela, que les frais que faisoit le roi de Portugal et ses capitaines, dressant armées, étoient si grands et excessifs, à cause des guerres continuelles qu'ils ont contre les Maures, que si les Portugais ne contractoient leurs marchandises, ils ne pourroient maintenir ces extrêmes dépenses; mêmement qu'il falloit les faire en régions tant éloignées de celles de Portugal, d'où devroit venir l'aide et secours; et pour cela, allant par mer en temps de paix et de guerre, ils portoient marchandises, qu'ils troquoient et donnoient en échange contre d'autres, ce qui leur étoit un moyen expédient à supporter si grande charge de frais et dépens. A cela, il ne fut rendu aucune réponse; mais on nous montra deux tapis portaliers fort grands, enrichis de belles figures, nous demandant où se faisoient de tels ouvrages sur tels et si fins draps? En Franquie, répondîmes-nous, et non autre part. Sur cela, Sa Majesté nous fit demander si on lui feroit bien tenir beaucoup de tels draps, en envoyant une grande somme d'or en ces pays? Répondant à cela, que si sa hautesse vouloit écrire au roi de Portugal, il en enverroit si grande quantité, qu'elle devroit suffire. Mais tout en un instant

Roi de Portugal marchant.

changeant de chance, il renversa le propos, et nous fit demander quelle chose nous lui avions apportée? A quoi l'ambassadeur répondit que nous avions déjà présenté à sa grandeur ce qui nous avoit été enchargé, comme l'épée, le poignard, deux pièces d'artillerie, la poudre, les boulets, quatre pièces de satin, une cuirasse, une mappemonde, et des orgues, que lui avoit envoyés le grand capitaine de l'Inde, pour montrer seulement; et récrivant au roi de Portugal, Sa Majesté en auroit tant que bon lui sembleroit. Il fit encore répliquer que c'étoit la coutume de tous ceux qui envoyoient des ambassadeurs en ses pays, d'envoyer ensemble de grands présents, et que cela avoit été de tout temps observé à l'endroit de ses prédécesseurs, sans que les ambassadeurs étrangers rompissent telle coutume, fors que nous autres qui étions venus les mains vides, n'ayant apporté chose aucune, ni même ce que lui envoyoit le roi de Portugal. La coutume du roi de Portugal et de ses capitaines, répondit l'ambassadeur, n'étoit pas de rien envoyer présenter aux rois et grands seigneurs; mais que plutôt ils recevoient les présents des autres qui vouloient acquérir leur amitié; et que si le grand capitaine de l'Inde lui avoit envoyé ce présent, il l'avoit fait, non pas que

Présents portugais faits à Prête-Jan.

Outrecuidance portugaise.

la coutume l'y contreignît, mais comme vassal du roi de Portugal; lequel néanmoins envoyoit présenter à sa grandeur, par un autre ambassadeur (qui mourut en l'île de Cameran), la valeur de plus de cent mille ducats, qu'il faisoit présenter à sa hautesse comme de frère à autre, et non que le droit coutumier l'obligeât à cela. Et pour répondre à ce que Sa Majesté objectoit, disant que ce que lui envoyoit le roi de Portugal ne lui avoit pas été délivré, on lui avoit fait dire plusieurs fois qu'elle pouvoit connoître par les lettres du capitaine, que le présent étoit demeuré en Inde, comme la chose se pouvoit avérer par le facteur et secrétaire, lesquels en avoient eu la charge; joint aussi que les Portugais n'avoient accoutumé de faire fausseté, ains, au contraire, de se montrer toujours véritables, sans pallier un mensonge par parole dissimulée; ce qu'ils évitoient et fuyoient de tout leur pouvoir, pour se faire connoître toujours vrais imitateurs de la simple vérité, de laquelle ils avoient toujours purement usée envers sa grandeur, qui pouvoit ajouter foi à leurs paroles si bon lui sembloit, sinon qu'ils se soumettoient humblement à tout ce qu'il lui plairoit d'en ordonner. L'ambassadeur ajouta, outre ceci, qu'il vouloit bien que Sa Majesté sût qu'il étoit venu seule-

ment comme ambassadeur du grand capitaine et gouverneur des Indes, et qu'il eût bien pu se présenter en cette manière devant tous les plus grands rois et princes de la terre, lesquels n'eussent usé de telles paroles en son endroit que Sa Majesté avoit fait envers les Portugais, chose qu'ils ne sont pas coutumiers de supporter; à raison de quoi, il supplioit bien fort sa grandeur de vouloir nous expédier, vu que le temps s'approchoit. Alors il nous fit remontrer que si nous fussions venus du temps de ses prédécesseurs, ils ne nous eussent porté aucun honneur, comme il avoit fait, vu que nous n'avions apporté aucune chose qui fût de prix ni valeur. Sur quoi l'ambassadeur répondit qu'au contraire nous n'avions reçu en ces pays que torts et injures; avec ce, qu'on lui avoit dérobé tout ce qu'il avoit apporté avec lui, si qu'il ne lui étoit resté, sinon les habillements qu'il avoit sur son dos; et que si la fortune permettoit que nous vinssions à mourir en ces pays, il espéroit fermement que nous volerions tout droit en paradis, si quelques martyrs y entrèrent jamais, par les grands assauts qu'on nous avoit livrés trois ou quatre fois, en grand danger de nos vies et d'être misérablement accablés; mais que nous supportions patiemment toutes ces infortunes et calamités

Apre contention.

Hypocrisie.

pour l'amour de Dieu et du roi de Portugal, lequel avoit porté autre honneur et usé d'autre respect à l'endroit de Mathieu, pour s'être avoué seulement ambassadeur de Sa Majesté; à laquelle néanmoins nous ne demandions autre chose, sinon notre expédition, pour retourner rendre compte de notre devoir à ceux qui nous avoient envoyés; ajoutant que les Portugais n'avoient coutume de s'aider de mensonge, mais de faire et parler toujours purement. A cela, il fut répondu qu'on nous avoit en estime, telles que doivent être des personnes véritables; mais que Mathieu fut menteur, avec ce que Sa Majesté étoit assez informée de l'honneur qu'il avoit reçu à la faveur du roi et de ses capitaines, lorsqu'il arriva en Portugal; et que nous n'eussions aucun pensement, car nous aurions bientôt expédition conforme à notre désir; puis il nous donna congé de nous retirer.

Anabaptisme des Éthiopiens de Prète-Jan. Assistance commandée aux Portugais, et facile consentement à icelui. Causes pourquoi il est ordonné et observé là. Questions sur icelui proposées et résolues avec approbation. Délectable parement du lac; natation et plongement des Portugais, avec apprêt de jeu d'armes empêché par la pluie.

Le quatre du mois de janvier mil cinq cent vingt-un, le Prète-Jan nous fit commander

d'abattre notre tente et celle de l'église, pour la porter un mille et demi loin de là, où ils avoient fait un tangue, auquel ils vouloient se baptiser au jour de l'Épiphanie; car leur coutume porte de le faire tous les ans une fois, à tel jour que Jésus-Christ le fut. A raison de quoi, le jour suivant, qui étoit la veille, nous y allâmes, et nous vîmes un grand circuit environné de palis, parmi une grande campagne; et ceux qui étoient là nous demandant si nous avions envie de nous faire baptiser; faisant réponse que nous l'avions été une fois dès notre enfance, et que nous nous en contentions. Mais quelques-uns d'entre nous, et mêmement l'ambassadeur, répondirent que nous étions pour obéir à tout ce qu'il plairoit à sa grandeur de nous commander; laquelle de rechef me fit demander ce que j'en disois, et si je ne voulois pas faire comme les autres? et que si je ne voulois le recevoir dans l'étang, qu'on nous apporteroit de l'eau dans notre tente? Je fis réponse que, quant au baptême, j'en avois assez pour toute ma vie; mais l'ambassadeur voulut qu'il fût ainsi fait comme il plairoit à Sa Majesté d'en ordonner. Les Franques avec les nôtres avoient conclu ensemble de faire la représentation des trois rois. Ce qu'on fit entendre à sa hautesse, qui répondit

Tangue, étang ou lagune.

l'avoir fort agréable. Parquoi s'étant rangés en ordre dans ce grand circuit, auprès de la tente du Prète-Jan (qui étoit joignant le lac), firent leur montre, laquelle tant s'en faut qu'elle fût estimée, qu'à-peine fut-elle regardée ; pour ce q'' dire vrai, c'étoit une chose de petite invention, qui fit qu'on n'en tint pas grand compte. Toute la nuit, il y eut un grand nombre de prêtres qui ne cessèrent de bruire et chanter jusqu'au matin sur le lac, lequel ils bénissoient, et commencèrent dès minuit à baptiser ; tellement que le Prète-Jan, comme il nous fut dit, se trouva le premier à être baptisé, avec l'Abuna-Marc et la reine : ayant tous trois les parties honteuses couvertes de draps, et tout le reste du peuple nu. Lorsque le soleil fut levé (qui étoit l'heure de la plus grande presse du baptême), le Prète-Jan nous fit appeler pour y assister ; dont nous y étant transportés, je demeurai jusqu'à l'heure de tierce, pour voir en quelle manière ils se baptisent ; et l'on me fit mettre au bout du lac, à l'objet de la face de Sa Majesté, si que j'eus assez bon loisir de voir et prendre garde à la manière de leur baptême, qui est telle : Le lac avoit un grand fond uni, dont les bords étoient taillés fort droit, prenant forme quadrangulaire, revêtu tout autour et pavé d'ais, sur lesquels

Spectacle digne de risée.

Baptême réitéré du roi, de la reine et du patriarche.

étoit posée de la toile de coton encirée, qui recevoit l'eau qui venoit à descendre dedans par un petit canal, comme à ceux avec lesquels on fait passer l'eau pour arroser les jardins; puis elle tomboit par un petit tuyau, à la pointe duquel il y avoit un large sac pour purger et couler l'eau qui se jetoit dedans; mais elle étoit faillie lorsque j'y arrivai; car le lac étoit plein d'eau bénite, dans laquelle ils avoient jeté l'huile. Ce lac avoit d'un côté cinq ou six degrés bien faits, et au-devant étoit dressé un échafaud de la hauteur de trois brasses, enclos de bois tout autour: le Prête-Jan étant là-dessus, ayant une courtine de taffetas bleu entr'ouverte au-devant de lui; tellement qu'il pouvoit voir tous ceux qui se baptisoient, ayant le visage tourné vers le lac, dans lequel étoit à l'heure ce bon vieillard, maître de Prête-Jan, avec qui je parlai la nuit de Noël. Il se montroit ainsi nu, comme quand nature le mit au monde, et à demi-mort de froid, à cause qu'il avoit gelé très-âprement la nuit; néanmoins il étoit dans l'eau jusqu'aux épaules, pour la profondeur du lac où entroient ceux qui devoient se baptiser tous nus par les degrés, les épaules tournées vers Sa Majesté, qui les regardoit; puis en face, quand ils en sortoient, montrant toutes les parties de de-

vant, autant les femmes que les hommes, qui s'approchoient de ce vieillard; lequel leur mettoit la main sur la tête, qu'il plongeoit par trois fois dans l'eau, disant en son langage : *Je te baptise au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit;* faisant le signe de la croix pour bénédiction. Si c'étoit des personnes de petite stature, elles ne descendoient pas tous les degrés; mais le vieillard s'approchoit d'elles, et leur plongeoit la tête dans l'eau. Ce que je pouvois voir commodément; car, comme j'ai dit, j'étois en tel lieu, que je pouvois bien voir les parties de devant des personnes qui entroient dans l'étang. Après que, pour la plus grande part, ils furent baptisés, Sa Majesté me fit appeler pour venir auprès d'elle; tellement que le cabeate ne se bougeoit en rien pour ouïr sa grandeur, et parler à l'interprète qui étoit auprès de moi : puis il me fit demander ce qu'il me sembloit de ce baptême? Je lui répondis que les choses qui étoient faites de bonne foi, sans fraude, et à la louange de Dieu, ne pouvoient être sinon bonnes; quoique tant s'en falloit que nous observassions telles cérémonies, quand il nous étoit bien étroitement défendu de baptiser aucun sans grande nécessité, à tel jour que Jésus-Christ fut baptisé : pour autant que notre opinion étoit telle, que

Question sur le rebaptisement.

tout ainsi que Jésus-Christ fut baptisé, aussi le sommes-nous ; outre cela, que tel sacrement ne doit pas s'administrer plus d'une fois, par l'ordonnance de l'Église : alors, Sa Majesté me demanda si nous avions par écrit les raisons que je lui avois alléguées? Oui, dis-je, pour autant qu'au symbole, lequel fut composé au concile du pape Léon, avec les trois cent dix-huit évêques, où étoit écrit (comme j'avois déjà dit par plusieurs fois à sa grandeur) : *Confiteor unum baptisma, in remissionem peccatorum.* Ce qui me fut incontinent accordé être véritable, même qu'on le trouvoit ainsi en écrit dans leurs livres. Mais sur cela, il me fut demandé ce que l'on devroit faire à plusieurs Chrétiens qui s'étoient rendus Maures, puis qui venoient à se repentir ; et à d'autres aussi qui ne croyoient pas fermement au baptême? Je fis réponse, que pour ceux-là, on devroit prier Dieu, lesquels ne venant à contrition, il falloit les brûler comme hérétiques ; car le Seigneur a dit : *Qui crediderit, et baptizatus fuerit, salvus erit, qui verò non crediderit, condemnabitur ;* et ceux-là qui auroient reçu la foi, mus de repentance, venoient demander pardon et miséricorde à l'Abuna, devoient être absous par lui, leur enchargeant telle pénitence qu'il connoîtroit être profitable au salut de leurs

âmes ; d'autant que la connoissance de cela lui appartenoit, sinon qu'il devoit les envoyer à Rome, où gît tout le pouvoir de notre sainte Église. Mais ceux qui faisoient le contraire devoient être poursuivis et brûlés, comme c'est la coutume entre les Franques en l'Église romaine. Ce que sa grandeur trouva fort bon ; mais que son aïeul avoit ordonné tel baptême par le conseil de très-doctes personnages, à celle fin que tant d'âmes ne vinssent à périr ; tellement que l'on en avoit usé jusqu'alors ; et il me demanda si le Pape permettroit à l'Abuna-Marc qu'il prît cette puissance ? combien elle lui coûteroit ? et quel temps il faudroit pour aller et retourner ? Je lui répondis que le Pape ne désiroit autre chose que le salut des pauvres âmes ; et tout bien considéré, qu'il seroit fort content de laisser jouir l'Abuna-Marc de cette puissance, pour laquelle obtenir, il ne faudroit frayer autre chose, sinon les dépens, qui ne sauroient monter beaucoup, ni même l'écriture des patentes ; et quant au voyage, il pourroit se faire par le chemin de Portugal, en trois ans, ou d'autre côté par la mer Rouge et l'Égypte. A cela, il ne me fut répondu autre chose, sinon que je m'en allasse célébrer et dire la messe ; mais je répondis que l'heure en étoit passée : ainsi je m'en allai dîner en la

Hérétiques obstinés condamnables au feu.

Temps de chemin de l'Ethiopie à Rome.

compagnie de nos Franques et Portugais. Ce lac de baptême étoit environné et couvert de tentes de diverses couleurs, qui étoient tant bien ordonnées, tendues et agencées, avec rameaux d'orangers, de limoniers et de citroniers, qu'il représentoit un très-plaisant et délicieux jardin.

La plus grande tente d'entre icelles étoit fort longue, toute semée de croix de soie rouge et azurée, qui lui rendoient un fort beau lustre. Ce jour même, sur le soir, le Prête-Jan fit appeler l'ambassadeur avec toute sa compagnie lorsque l'on achevoit de faire le baptême : ce seigneur étoit encourtiné où je l'avois laissé; et il lui demanda ce qu'il lui en sembloit? Très-bien, répondit-il; mais que notre coutume n'étoit pas telle. A la parfin (sa grandeur et hautesse voyant que l'eau s'écouloit toujours à grande force dans le lac), demanda si personne de nous autres ne savoit nager? Dont il s'en trouva deux des nôtres qui se jetèrent incontinent dans le lac, commençant à nager et se plonger dans l'eau jusqu'à la gorge, tant elle étoit haute et profonde. Ce qui apporta un merveilleusement grand plaisir à Sa Majesté, puis mêmement les voyant se cacher et plonger au-dessous de l'eau, d'où finalement ils sortirent. Sa Majesté commanda

que nous allassions au bout de ce circuit. Ce qu'ayant fait, l'on nous apporta du pain et du vin pour boire et manger; ce qui est, selon la coutume, une des plus grandes courtoisies desquelles l'on puisse user; et après il fit abattre nos tentes, ordonnant que nous marchassions au-devant de sa grandeur qui s'acheminoit en son pavillon, à celle fin de nous faire voir de quelle manière ses gens faisoient les saillies et escarmouches lorsqu'ils venoient à combattre contre les Maures. Et ainsi nous y allâmes, même pour voir cette manière de faire; mais il commença à tomber une pluie si épaisse, qu'elle leur empêcha toute l'entreprise et retarda le jeu; tellement que pour lors on n'en put faire autre chose.

Courtoisie éthiopienne.

Visitation de l'Abuna-Marc avec un truchement, et dispute sur la circoncision. Administration des ordres grands et moindres par l'Abuna, et forme d'iceux. Multitude infinie des prêtres, et inquisition de Prète-Jan sur ces cérémonies, avec les réponses de l'auteur trouvées fort bonnes, et approuvées véritables, mêmement de ne pas recevoir les âmes à la maison de Dieu. Et comme le patriarche est mandé, et acheté à prix d'or.

Le jour d'après le baptême, j'allai visiter l'Abuna, lequel je n'avois encore vu, sinon lorsqu'il se fit baptiser : il étoit encore tout transi de froid; ce qui fut cause que je ne pus lui tenir aucun propos; et prenant grand plaisir à

ma venue, à quoi il ne voulut permettre que je lui baisasse les mains, ains voulut se jeter contre terre pour me baiser les pieds. Finalement tout le devoir de cérémonies accompli, nous nous assîmes sur un banc, où il commença de rendre grâces à Dieu de nous avoir ainsi assemblés, disant qu'il avoit reçu un contentement indicible, après qu'on lui eut référé comme par tant et diverses fois j'avois parlementé avec le Prète-Jan, et mêmement touchant le saint-sacrement du baptême, dont j'avois si librement, en sa présence, témoigné la vérité, et laquelle l'on ne vouloit croire de lui, pour se trouver seul de son opinion en ces régions, pour laquelle soutenir ayant un ou deux qui voulussent lui adhérer, il voudroit bien se vanter d'ôter de scrupule Sa Majesté, et de plusieurs erreurs auxquelles elle s'étoit laissé tomber avec tout le reste du peuple. En parlant de cette matière, il survint un prêtre blanc (fils d'un Gibète ou homme blanc), natif de ces pays, lequel me demanda par quelle raison nous n'étions pas circoncis, puisque Jésus-Christ l'avoit bien été. Je lui répondis que la vérité étoit telle; mais qu'il le fit pour accomplir la loi qui le commandoit en ce temps-là, à celle fin qu'on ne pût l'accuser d'être infracteur d'icelle; mais il ordonna

Mutuelle révérence cérémonieuse des prêtres.

Doute résolu sur la circoncision.

incontinent que cette cérémonie vînt à cesser. En un même instant, ce prêtre me dit qu'il étoit fils d'un Franque, et que son père ne voulut jamais le faire circoncire ; dont icelui étant parvenu environ à l'âge de vingt ans, après la mort de feu son père, un soir allant se coucher sans avoir été circoncis, il fut tout ébahi le lendemain au matin, quand il s'éveilla, qu'il l'étoit ; et comment donc cela pouvoit s'être fait ainsi, puisque Dieu ne demandoit pas la circoncision ? Je répondis que cela ne pouvoit être, sinon qu'un pur mensonge ; pour autant qu'encore que le Seigneur se délectât de la circoncision, il n'étoit tel ; qu'il eût voulu montrer un si grand miracle en lui, à savoir d'imparfait le rendre parfait. Et s'il étoit ainsi, comme il le disoit, qu'étant allé au lit sans être circoncis, que le Diable pouvoit être celui qui avoit fait un tel acte à son vitupère. Ce prêtre fut depuis mon grand ami, et de tous les Portugais, si qu'il assistoit journellement à notre messe. L'Abuna et tous ceux qui étoient en présence lorsque je fis cette réponse, jetèrent tous une grande risée ; puis après la collation, l'Abuna envoya un bœuf, du pain et du vin en grande abondance, à nos Portugais. Puis le huit de janvier, il continua de donner les ordres, où je voulus assister, pour

Forme de donner les ordres.

voir la manière avec laquelle on y procédoit, qui fut telle : On dressa une tente blanche parmi la campagne, où étoient assemblées cinq ou six mille personnes pour s'ordonner. L'Abuna vint là sur une mule, et moi en sa compagnie, avec un grand nombre d'autres. Étant à cheval, au milieu de cette assemblée, il fit une exhortation et une remontrance en manière de sermon, en langage arabe, que son interprète déclara en langue abissine, laquelle m'étoit inconnue, et je demandai à mon truchement ce qu'il vouloit dire. Il me dit qu'il remontroit au peuple, que s'il y avoit quelqu'un qui eût deux femmes ou plus, encore que l'une d'elles fût trépassée, qu'il ne vînt à recevoir l'ordre de prêtrise, ou autrement il l'excommunioit et maudissoit de la malédiction de Dieu. Ayant mis fin à ses paroles, il alla s'asseoir dans une chaire joignant sa tente, et au-devant d'icelui s'assirent semblablement trois prêtres, chacun avec son livre, et quelques autres qui ordonnoient l'office; faisant asseoir à terre tous ceux qui devoient recevoir l'ordre, en trois rues fort longues, et il y avoit en chacune un de ces prêtres qui tenoient plusieurs livres, en les examinant à la légère, si qu'ils ne leur faisoient pas lire deux paroles par personne; et

Examen sacerdotal à la légère.

celui-ci étoit suivi par un autre prêtre qui tenoit un bassin plein d'une teinture blanche, avec laquelle il leur faisoit un signe sur le bras droit; puis ainsi accoutrés, ils alloient s'asseoir au milieu de la campagne, sur quelques mottes de terre, où ils devoient demeurer tous examinés; et il s'en trouva bien peu qui ne passassent. Après que l'examen fut fini, l'Abuna s'assit en une chaire dans sa tente, laquelle avoit deux portes par où il fit passer tous les examinés l'un après l'autre; et ainsi qu'ils entroient par la première porte, il leur mettoit la main sur la tête, prononçant des paroles que je n'entendois aucunement, puis les faisoit sortir par l'autre, sans qu'il en demeurât aucun d'eux qui ne passât par là avec semblable cérémonie. Cela fait et parachevé, il prit un livre en main, dans lequel il lut assez long-temps; tenant pareillement une petite croix de fer en main, avec laquelle il fit plusieurs et diverses fois le signe de la croix sur chacun d'eux. Puis tantôt après, il sortit un prêtre dehors, avec un livre, dans lequel il lut comme pourroit bien être l'épître ou l'évangile. Cela étant fait, l'Abuna se mit incontinent après à l'autel pour chanter messe, et laquelle ne dura point autant que l'on mettroit à dire le *Miserere mei Deus;* et puis après

il fit communier tous les prêtres, qui étoient bien environ deux mille trois cent cinquante-six, lesquels avoient tous chanté messe; car on les communie séparément d'avec les clercs, auxquels on donna la communion un autre jour. L'Abuna me dit qu'ils avoient tous été ordonnés, jusqu'au diacre; bien que je vis faire les prêtres et clercs tout en un jour par plusieurs et diverses fois ; car il tenoit les ordres bien souvent, avec un grand nombre de personnes; pour ce qu'il y en venoit de tous les royaumes et seigneuries du Prête-Jan, pour n'y avoir autre qui le puisse faire, sinon lui. Ils ne sont mis en matricule, et ne portent aucune lettre de foi comme ils ont reçu l'ordre. Mais pour autant que j'ai parlé d'un nombre certain, qui est de deux mille trois cent cinquante-six, je ne les comptai pas, sinon que celui qui en avoit la charge m'en acertaina.

Le jour suivant, qui fut le neuf de janvier, le Prête-Jan me fit appeler; puis il me demanda ce qu'il me sembloit de ses prêtres : car on lui avoit dit que je les avois vus ordonner. Je fis réponse à Sa Majesté que j'avois vu deux choses quasi incroyables, encore qu'on me l'eût juré et affirmé : dont l'une étoit l'excessive multitude du clergé, qui vint en si grande

magnificence recevoir sa grandeur ; l'autre, la merveilleuse quantité des prêtres, ordonnés tous ensemble, et que cet office me sembloit fort bien fait ; mais que je ne pouvois approuver en sorte que ce soit, l'infamie et déshonnêteté des prêtres qui venoient à recevoir les ordres. Il me fut incontinent répondu, que je ne m'émerveillasse en rien ; car quant à la réception faite à Sa Majesté, il ne s'y étoit trouvé, sinon les prêtres des églises de son aïeul et de ses prédécesseurs, qui résidoient aux confins, qui portoient les croix, les chapeaux et les mitres à eux laissés ; et que le nombre des prêtres qui avoient été ordonnés étoit petit, en comparaison de ce qu'il souloit être : car à chaque fois il y en avoit toujours cinq ou six mille ; mais que maintenant la multitude n'avoit été si grande, à cause qu'on n'étoit averti de la venue de l'Abuna. Maintenant, que je dise ce que j'avois vu d'infamie en eux, et qui contrevînt aux saints ordres qu'ils recevoient. Je dis alors que cela me sembloit fort vilain et totalement indigne de l'honneur sacerdotal, que les prêtres voulant recevoir leur dernier ordre, et sur le point de dire messe pour recevoir leur créateur, vinssent si mal vêtus que de montrer à-peu-près leurs vergognes ; ce que ne firent pas nos premiers parents mêmes, lesquels

Répréhension de vilenie sacerdotale.

étant tout nus pour comparoître devant la face du Seigneur, furent surpris de honte d'avoir offensé sa divinité, et pour cela couvrirent leurs parties honteuses. Et ceux-ci voulant le recevoir, n'ont point de honte de montrer ce que l'honnêteté commande de tenir secret et caché. Outre cela, que j'avois vu un religieux aveugle, qui n'avoit jamais vu, un autre manchot de la main droite, et quatre ou cinq estropiés des jambes, avoir été autant bien ordonnés comme les plus sains et entiers de leurs membres, chose qui est contre tout devoir et ordre ecclésiastique. A cela, il me fut répondu, que Sa Majesté avoit pris grand goût à mes paroles, et qu'elle avoit grand plaisir, à cause que j'avois observé le tout si diligemment, pour lui en dire mon avis, afin que ce lui fût occasion de meilleur amendement; disant sa seigneurie, qu'il y donneroit si bon ordre, que dorénavant on ne les verroit aller en cette sorte; et que touchant les estropiés, il falloit aller me communiquer avec Ajax Rafaël, qui avoit été présent à cet office. Celui-ci est ce vénérable prêtre et grand seigneur auquel nous fûmes donnés en charge lorsque nous fûmes arrivés en cour. A cette cause, je m'acheminai incontinent en sa tente, où, avant dîner, il se fit apporter un livre, lequel, selon ce qu'on y li-

soit, devoit être le sacramental à leur mode, et il y lut comme le prêtre devoit être accompli, me priant de lui interpréter cette parole. Je répondis, que par elle on devoit entendre accompli en âge, en membres et en doctrine. Comment est-il donc possible, dis-je alors, que les estropiés et perclus de leurs membres puissent être admis et recevables pour administrer les sacrements? Cette exposition, confirmée et éclaircie par la raison même, fut trouvée merveilleusement bonne et sainte, et ce seigneur me demanda si nous le trouvions ainsi dans nos livres? A quoi je fis réponse que oui. Alors il s'enquit si tels gens n'avoient pas quelques aumônes de l'Église, que feroient-ils en icelle? Je dis qu'en ces pays je ne savois; mais qu'au pays de Franquie, ceux-ci étant au service de l'Église, auroient aumône d'elle ou des monastères, où on les emploieroit à plusieurs choses nécessaires : les aveugles à toucher les orgues, les autres à lever les nappes, ou à tirer et faire sonner les cloches, et que les rois avoient fondé un nombre infini d'hôpitaux qui sont doués de bons et grands revenus, pour aider aux estropiés, aux pauvres et aux malades. Il répondit, que c'étoit une belle chose, très-sainte et juste, et de laquelle il avertiroit volontiers Sa Majesté.

Le prêtre doit être accompli.

Le dix de janvier, l'Abuna fit passer des clercs sans vouloir les examiner, pour autant qu'il y reçoit depuis les enfants qui sont encore dans le berceau jusqu'à ceux qui sont en l'âge de quinze ans, et ceux qui n'ont pas encore épousé de femme; autrement ils ne peuvent être reçus. Et tous ceux qui veulent recevoir l'ordre de prêtrise peuvent être mariés jusqu'à ce qu'ils soient clercs; car s'ils ne l'avoient été auparavant, ils ne pourroient plus parvenir à ce degré. Les hommes portent entre leurs bras les enfants qui ne savent pas encore parler ni cheminer, à cause que les femmes n'oseroient entrer dans l'église. Par le moyen de quoi ils jettent des cris tels, qu'on jugeroit, sans les voir, autant de petits chevreaux, pour autant qu'ils n'ont leurs mères, et qu'ils endurent la faim, à cause que l'office ne s'accomplit pas jusqu'à ce qu'il soit bien tard, et il faut qu'ils demeurent sans manger ni téter, attendu qu'on veut les faire communier. Il est chose certaine, c'est que ces petits enfants que l'on fait clercs ne savent pas lire, ni même encore les plus grands. Puis ils font la communion en cette manière : l'Abuna se séant en une chaire qui est dans une tente tendue tout au milieu de l'église, fait passer ces clercs ici à la file devant Sa Majesté; et ayant lu

Compatible prêtrise à mariage.

Manière de faire les clercs.

quelque peu dans un livre, leur taille et coupe un trachet de cheveux sur la tempe, en se mettant de rechef à lire dans ledit livre; puis il les fait encore repasser et toucher les clefs qui ouvrent la porte de ladite tente.

Ce qu'ayant fait, on leur bande la tête, et à chacune de ces choses, il faut toujours repasser devant la majesté de l'Abuna. Incontinent après, on vient à leur donner, à eux clercs, une écuelle de terre noire, qu'on leur met entre les mains au lieu de chopinettes, pour autant qu'il ne s'y en trouve point pour servir à la messe. A chacune de ces cérémonies, ils lisent un peu; puis la lecture finie, l'Abuna célèbre la messe; et c'est une merveilleuse et épouvantable chose à voir le grand mal et péril qu'endurent ces petits enfants, auxquels ils font engloutir la communion à toute force, leur versant de l'eau dans la gueule, tant parce que l'hostie est de grosse pâte, comme pour leur âge tendre et leurs gémissements continuels. Ces choses ainsi accomplies, l'Abuna me pria de lui tenir compagnie à dîner en sa tente, où il voulut que je lui fisse entendre tout ce qu'il me sembloit de cet office, m'ayant en estime de personne qui en savoit quelque chose. Alors je commençai à lui répéter ce que j'avois dit à Ajax Rafaël, touchant la vilenie

Communion violente et périlleuse des petits enfants.

énorme et déshonnêteté grande des prêtres, des aveugles et perclus de membres qui se présentèrent aux ordres. A cela, il me répondit que Sa Majesté lui en avoit déjà tenu quelque propos; dont ayant été averti, il lui avoit demandé ce qu'il avoit délibéré d'en faire. Puis il me demanda ce qu'il me sembloit de ses clercs? Je lui dis que l'office me sembloit merveilleusement bien ordonné; mais que je trouvois fort étrange d'ordonner les enfants de lait et jeunes gens ignorants, chose que je ne trouvois pas seulement mauvaise, mais digne de risée, de mettre de telles âmes en la maison de Dieu. A cela, tout épris de joie, il me dit que le Seigneur m'avoit conduit en ces pays pour y dire et semer la vérité; néanmoins que tout ce qu'il en faisoit étoit par commandement, et que Prête-Jan lui avoit donné charge de tonsurer tous les petits enfants, qui puis après auroient loisir d'apprendre; et cela, pour autant qu'il le voyoit déjà être fort vieux, pour raison qu'on ne savoit quand l'on pourroit avoir un autre Abuna, sans lequel ce pays avoit autrefois demeuré vingt-trois ans; et si, il n'y avoit pas long-temps qu'on avoit envoyé deux mille onces d'or au Caire pour en avoir un; mais qu'on n'en avoit envoyé aucun, obstant les guerres qui avoient été entre le Turc

Patriarche acheté à prix d'or.

et le soudan, bien qu'on n'eût laissé de retenir l'or. Il me dit que j'étois venu là, par le vouloir divin, annoncer la vérité, afin que le pays vînt à être pourvu d'Abuna; car il connoissoit bien le terme de ses jours s'approcher. Depuis, je me trouvai par plusieurs fois à ces cérémonies, qui étoient bien souvent réitérées à cause de la grande multitude de personnes qui s'y acheminoient pour recevoir l'ordre de prêtrise; dont on en ordonnoit tous les jours, sans avoir égard aux quatre temps ni au carême. Si quelquefois il y avoit quelque intermission, ou qu'on vînt à cesser, il y en avoit incontinent plusieurs qui venoient faire ma connoissance, encore que je ne les eusse jamais vus ni connus; me priant, pour l'amour de Dieu, de vouloir tant faire envers l'Abuna, qu'il tînt les ordres, à cause que trop le différer les faisoit mourir de faim : ce que je faisois, l'allant visiter sur le soir; de sorte qu'il commandoit incontinent que la tente fût dressée le matin suivant, pour faire ce dont je le priois. Et certes il me portoit bien telle amitié, que je ne lui fis jamais requête de chose, qu'il ne la mît aussitôt en effet, tant il se montroit affectionné en mon endroit.

Vacance d'Abuna ou patriarche abissin pendant vingt-trois ans, en détestation des rois vers les Alexandrins, où ils les mandent querir à prix d'or. La décrépite et néanmoins vertueuse vieillesse d'Abuna-Marc; sa prud'hommie et sainteté; son saint vœu d'espoir sur les prophéties abissines; sa forme et son habit, état et ordre. Consécration de l'église de la Trinité à la translation du corps du roi Nahu, père de David Prête-Jan, en nombreuse et bien ordonnée congrégation de prêtres, avec cérémonies dévotes et honorables; deuil funèbre universel, et pitoyable office mortuaire, et puis le somptueux banquet royal d'excellents mets de très-artificielle, étrange et bonne cuisine, suivant les chansons et bals aux voix et instruments musicaux à la franquine.

On dit que la raison pour laquelle ce pays demeura vingt-trois ans sans Abuna, est telle, que du temps du bisaïeul de ce roi-ci (qui s'appeloit Ciriaque, père d'Alexandre, qui fut père de Nahu, dont ce roi qui est à-présent est fils), l'Abuna vint à mourir; lui mort, Ciriaque demeura dix ans sans vouloir envoyer en Alexandrie pour en avoir un autre, disant qu'il permettroit plutôt la perdition des âmes de tout son pays, que d'en avoir un des terres des hérétiques, et qu'il ne le recevroit pas s'il ne venoit de Romé. Tellement que sous ce propos, il vint à décéder; sur lequel propos le fils Alexandre demeura encore obstiné par l'espace de treize ans : tant qu'enfin le peuple vint se lamenter, disant qu'il ne se trouvoit

plus de prêtres ni clercs pour servir aux églises, qui iroient en ruine par la perte des ministres, et que par conséquent la foi chrétienne viendroit à périr. Ce qui émut si fort Alexandre, qu'il envoya querir un Abuna au Caire, où résidoit pour lors le patriarche d'Alexandrie, qui lui en envoya deux, afin que l'un succédât à l'autre : ils étoient encore tous deux vivants du temps que nous étions en cour; mais quelque temps après, l'Abuna Jacob vint à mourir, lequel devoit succéder à celui qui est à-présent. Il me raconta qu'il vint en ce pays il y avoit déjà cinquante ans passés, étant dès-lors autant chauve que quand nous le vîmes en cour, et il pouvoit avoir de ce temps-là, quand il partit du Caire, environ cinquante ou cinquante-cinq ans, si qu'il atteignoit à la cent dixième année de son âge, et même son port et visage ne lui en donnoient moins. Dont le Prête-Jan qui le fit venir étoit très-bon chrétien et catholique; lequel, durant sa vie, ne voulut permettre qu'on observât les samedis, ni qu'on fît aucune cérémonie judaïque; tellement qu'on mangeoit chairs de porcs et d'autres animaux, encore qu'ils n'eussent été égorgés : car toutes ces choses sentent leur vieille loi, et il n'y a pas long-temps qu'elles ont été remises sus en ces pays; ce fut du temps que deux

Vieillesse de patriarche.

Franques y vinrent, dont l'un se nommoit Nicolas Brancaleon, vénitien, et l'autre Pierre de Couillan, portugais. Ceux-ci étant parvenus sur les terres de Prête-Jan, avant que d'être arrivés en cour, commencèrent à jeûner et garder les coutumes du pays, auquel on observoit encore le samedi en plusieurs lieux, où l'on s'abstenoit des viandes défendues. Ce que voyant les prêtres et religieux qui s'attribuoient l'honneur et los d'entendre beaucoup mieux le sens des saintes Bibles que de tous les autres livres, vinrent former de grandes plaintes en présence du Prête-Jan; demandant parquoi l'Abuna venu d'Alexandrie leur commandoit de faire choses, lesquelles ils ne trouvoient écrites dans leurs livres; vu que les Franques qui venoient de Franquie, natifs de divers lieux et séparés, observoient les anciennes coutumes. A cause de quoi Prête-Jan commanda incontinent que l'on dût reprendre l'ancienne façon de vivre des Abissins. Tout ceci me fut raconté par l'Abuna, lequel rendoit infiniment grâces au Seigneur de notre venue; m'acertainant que Sa Majesté avoit ouï notre messe, qui lui avoit causé un grand contentement. Si qu'il espéroit que notre arrivée et celle de plusieurs autres feroient reprendre la vérité évangélique; et qu'il ne re-

Franques Chrétiens judaisant.

quéroit le Seigneur d'autre chose, avec meilleure affection, sinon qu'il lui plût de lui faire la grâce de pouvoir tant vivre, que de voir ce pays gouverné par l'Église romaine, et que la messe latine vînt à être célébrée dans la Mecque, maison du faux et pernicieux prophète Mahomet. Ce qu'il espéroit bientôt avenir par le vouloir de Dieu; disant que les Abissins trouvoient par leurs prophéties, qu'en leur pays il n'y auroit plus d'Abuna; puis, qu'ils auroient aussitôt un recteur de l'Église romaine, et qu'il accomplissoit le nombre de cent. Ils ont encore deux autres prophéties, l'une desquelles ils disent être de saint Ficatore, et l'autre de saint Sinode, qui fut ermite en Égypte, qui prédirent que les Franques viendroient par mer, de l'extrémité de la terre, s'unir avec les Abissins, détruisant le Tor, Zidem et la Mecque, avec un si grand nombre de gens, que sans mouvoir le pied, ils se tendroient les pierres des ruines de ces lieux de main en autre, pour les jeter dans la mer. De sorte que la Mecque demeureroit rasée à fleur de terre; puis ils s'empareroient de l'Égypte et du Caire, et que sur cela il naîtroit un différend à qui elle seroit; sur lequel les Abissins feroient retour volontairement en leur pays, laissant jouir les Franques de cette région; et

Vœu semblable à St. Siméon.

Prophéties des Abissins.

qu'alors le chemin s'ouvriroit pour aller sûrement de Franquie aux terres des Abissins. Je ne vis jamais cet Abuna en sa maison, sinon en cette sorte. Il demeuroit continuellement assis sur une couche, couverte d'un très-beau drap, environnée et tendue par-dessus de courtines, comme c'est la coutume des grands seigneurs de ce pays. Il va vêtu de drap de coton très-fin et blanc, qui est apporté des Indes, où il s'appelle *chacha*, et son habillement est fait en manière d'un manteau à l'apostolique, ou comme une chape d'église, qui se joint et se serre devant l'estomac. Il porte un rochet fait de camelot de soie bleue, qui se serre sur le devant, et sur le chef une grande et large mitre de soie semblable. C'est un homme de petite stature, chauve, et de tel âge que je vous ai dit, portant la barbe fort blanche, claire et longue; car en ce pays les religieux n'ont pas coutume de la faire raser; et je l'ai connu aussi gracieux et courtois en gestes et en paroles qu'il est possible, ne parlant guère qu'il ne rende grâces à Dieu. Lorsqu'il sort pour aller en la tente du Prête-Jan, ou pour donner les ordres, il monte sur une belle mule, fort bien accompagné, tant de gens de cheval que de pied, portant toujours une petite croix d'argent en sa main, et trois autres

Habit et forme de l'Abuna-Marc.

qu'on lui porte à côté, sur trois bâtons qui excèdent sa hauteur, encore qu'il soit dessus sa mule. Une fois, entre autres choses, nous lui dîmes que telles croix devoient se porter devant soi, et non à côté; à quoi il répondit, que celle qu'il portoit en main supportoit et excusoit ce défaut; avec cela, que les autres ne devoient pas la précéder. En quelque lieu qu'il s'achemine, il fait ordinairement porter deux grands chapeaux comme ceux du Prête-Jan, mais non pas si riches. Il y a, outre cela, quatre hommes qui marchent devant lui, avec escoriades ou fouets de courroies, pour faire large d'un côté et d'autre; car par où il passe, la terre est toute couverte d'enfants grands et petits, de prêtres et de religieux, qui vont criant après lui. De quoi m'émerveillant, il me fut dit qu'ils proféroient ces paroles : *Seigneur, fais-nous clercs; que Dieu te maintienne et donne longue vie.*

Le douze de janvier mil cinq cent vingt-un, il se fit, en l'église de Machan-Celacen, une grande assemblée de prêtres et de clercs, qui ne cessèrent de chanter toute la nuit, et de faire retentir plusieurs instruments; consacrant cette église, en laquelle on n'avoit pas encore célébré la messe, que l'on disoit en une autre petite joignant icelle, où étoit ense-

Consécration d'église.

veli le père de ce roi-ci, qui étoit mort il y avoit douze ans, et ils vouloient le transporter dans cette grande, qui fut commencée par lui en son vivant; puis elle avoit été menée à fin par son fils. Dans cette église, il y a quatre cents chanoines, jouissant de grands revenus; mais le nombre venant à s'augmenter (comme il est advenu aux autres), ils se trouveront court, et n'auront pas de quoi vivre. Le quinze de ce mois, nous fûmes appelés pour visiter cette église, auprès de laquelle nous vîmes plus de deux mille prêtres et autant de clercs, qui étoient assemblés devant la porte principale; et dans le circuit d'icelle (qui est quasi comme un cloître), le Prête-Jan étoit encourtiné sur un échafaud, qu'on a coutume de dresser sur les degrés de la porte principale; puis au-devant étoit tout le clergé, qui fit un grand office, entremêlé de chants, de sons d'instruments et de danses. Après qu'on eut officié quelque temps, Sa Majesté m'envoya demander ce qu'il m'en sembloit. Je fis réponse que tout ce qui se faisoit à la louange de Dieu, et avec bonne intention, ne pouvoit me sembler mauvais. A dire vrai, la chose en étoit fort dévote, comme tournant à la gloire du Seigneur. De rechef, on me fit demander quelle manière d'officier je trouvois meilleure, de la nôtre ou

de celle dont ils usoient, et que je le fisse savoir à Sa Majesté, qui s'en reposeroit sur moi, et suivroit mon opinion. A cela, je répondis que Dieu vouloit être servi en plusieurs sortes; ce qui me faisoit trouver l'une et l'autre mode bonnes, et m'étoit bien agréable; d'autant que le tout tendoit à une même fin, qui étoit de servir et louer le Seigneur pour acquérir sa grâce. Mais non contente de cela, sa grandeur me fit dire que j'en donnasse mon avis incontinent, sans tant songer, ni avoir respect à chose que ce fût. A quoi je fis réponse que telle étoit mon opinion, et que je ne gardois autre chose sur le cœur. Ainsi nous demeurâmes jusqu'à ce que l'office fût achevé, à la fin duquel tout le peuple sortit, et le clergé semblablement, que l'on fit ranger devers Tramontane, après qu'on nous eut commandé de ne bouger du lieu où nous étions. Puis tous les prêtres et clercs se transportèrent, avec le reste du peuple, dans la petite église où étoit enseveli le père du roi, qui semblablement gisoit du côté de Tramontane, où entrèrent ceux qui purent; dont demeurant ainsi entre l'église et nous, il commença à passer une très-grande procession bien ordonnée, et en icelle étoient portés les os du roi Nahu; puis marchoit l'Abuna-Marc, fort lassé et recru, étant

soutenu par-dessous les bras par deux hommes, à cause de sa foible vieillesse : la mère du Prête-Jan et la reine sa femme le suivoient, chacune sous un pavillon noir, comme chose de deuil (car auparavant elles étoient vêtues de blanc), et semblablement tout le peuple étoit vêtu de noir, pleurant et se lamentant avec grands cris et gémissements, prononçant telles paroles : *Abeto, Abeto,* avec une voix tant souvent interrompue de profonds sanglots et de larmes douloureuses, qu'il n'y avoit celui de nous autres qui ne pleurât et ne participât à cette commune douleur, tant ce piteux spectacle nous émut à compassion. La caisse où étoient enserrés les os de ce défunt étoit portée sous un pavillon de drap d'or, environné de courtines de satin; et en tel ordre et équipage en vint à entrer dans l'église par la porte flanquière où nous étions, avec tout le peuple qui pouvoit y chevir. Cet office fut commencé au soleil levant; mais il fallut nous en retourner aux tentes avec une infinité de torches allumées.

Deuil funèbre.

Abeto, Abeto, Seigneur, Seigneur.

Le dix-sept de janvier, le Prête-Jan nous envoya appeler de fort bonne heure; dont nous prîmes tous le chemin, avec les Franques, aux tentes de Sa Majesté; où étant arrivés, on nous fit demander combien pourroient coûter en

Portugal des tapis de paumes d'étendue? L'ambassadeur fit répondre qu'il n'étoit pas marchand, ni ceux qui étoient en sa compagnie, tellement qu'il en ignoroit le prix. Alors sa grandeur nous fit dire qu'un tapis de la sorte susnommée, pris dans le Caire, revenoit à quatre onces d'or; dont l'ambassadeur répondit qu'à son avis, il coûteroit bien la somme de vingt crociats d'or en Portugal. De rechef on nous demanda si l'on y en pourroit trouver de la longueur de vingt et trente brasses? A quoi il fut répondu que oui. Davantage, on s'enquit si le grand capitaine en enverroit tant, qu'ils pussent couvrir toute cette église, si on les lui mandoit? Nous fîmes réponse que non-seulement pour celle-là, mais qu'il en feroit tenir à Sa Majesté pour mille autres, si elle en avoit besoin. Puis sa grandeur nous fit demander si on lui feroit tenir ces tapis en envoyant l'or? Dont nous lui répondîmes que ce qu'elle enverroit demander au roi de Portugal ou au grand capitaine lui seroit incontinent envoyé. Alors on cessa de nous parler des tapis, et l'on commença à demander s'il pourroit se trouver en Portugal des gens qui pussent entendre et lire les lettres arabesques et abissines? Nous répondîmes à cela, qu'il y avoit des interprètes. Il pourroit bien être, répondirent-

Interprètes des langues trouvés partout.

ils ; mais qui liroit ces lettres en mer ? A cela nous fîmes réponse que, sur la mer, il y avoit des Arabes et des Abissins dans les navires du roi de Portugal, à cause que les Maures enlevoient les Abissins pour les vendre en Arabie, en Perse et en Indie ; et quand les Portugais prenoient ces Maures, ils trouvoient entr'eux les Abissins qu'ils délivroient et revêtoient incontinent, usant de traitement humain en leur endroit, sachant qu'ils sont Chrétiens ; que nous menions avec nous George de Breu, que Sa Majesté connoissoit, lequel fut délivré d'entre les mains d'un en Ormus, à qui sa grandeur pourroit faire réciter la cause de sa prise, et son issue. Alors le Prête-Jan envoya demander à George de Breu comment il fut délivré en Ormus ? lequel dit, qu'un Maure ayant faussement usurpé le nom de chrétien, se faisant baptiser, le vendit par trahison à un qui le conduisit à Ormus, où il demeura jusqu'à tant que le père de Francisque Alvarez le délivra de captivité ; usant tant en son endroit qu'envers d'autres Abissins (qui avoient été pris aux pays des Maures), de plusieurs gratuités et courtoisies. Sur ces propos, Sa Majesté fit demander si nous avions envie de manger ? A laquelle nous fîmes réponse que nous lui baisions les mains, et que nous en serions très-

contents. Sur ce point, nous fûmes conduits dans une grande et longue tente qui n'avoit jamais été tendue, sinon à l'heure, qui fut derrière la grande église, au-dedans le circuit, ayant le ciel tout semé de croix de soie, telles qu'étoient celles de l'autre tente qui fut dressée sur le lac de baptême, et par-dedans étoit tendue de très-belles tapisseries, qui la rendoit fort embellie. Et là, le Prête-Jan nous fit dire que nous prissions quelque passe-temps et récréation, conférant ensemble de nos affaires particulières. A quoi ayant employé quelques heures, nous vîmes apporter, en belle ordonnance, plusieurs barils de vin et une grande corbeille pleine de pain de grain, avec plusieurs sortes de viandes qui étoient portées dans de grands plats de terre noire, enrichis de très-beaux ouvrages, si qu'ils sembloient être d'ambre noir. Les viandes étoient de diverses sortes de chairs diversement apprêtées, quasi à notre mode, entre lesquelles il y avoit des poules entières, grandes et grasses, partie desquelles étoit rôtie, et l'autre bouillie: et en tel autre nombre de plats, il y en avoit d'autres qui sembloient, à voir, être tous tels que les premiers mêmes; mais ce n'étoient que les peaux, dans lesquelles la chair étoit tant proprement, et tirée d'une si subtile in-

Divers mets de service.

Cuisine étrange et bonne.

dustrie, que l'on n'eût su apercevoir aucune fracture en la peau, qu'on eût jugée être toute entière; puis ayant fort bien et diligemment chapelé la chair, et saupoudrée d'une très-délicate épicerie, l'avoient remise au lieu dont elle étoit tirée : cette peau étoit toute entière, comme nous avons dit, n'y défaillant autre chose que les pieds et le cou; néanmoins il nous fut impossible de pouvoir jamais deviner comment on avoit tiré la chair et les os, sans faire aucune ouverture en la peau; vous assurant, quand nous nous fûmes un peu rués dessus, qu'elles ne nous semblèrent pas moins savoureuses et délicates que le cuisinage nous en sembloit étrange et merveilleux; tellement que nous en mangeâmes d'un grand appétit. Après cela, on vint à nous servir de grosse et grasse chair, pour laquelle cuire on avoit usé d'une si grande diligence, que nous ne pouvions discerner si elle étoit rôtie ou bouillie. Puis furent assis plusieurs autres mets de viandes blanches et d'autre couleur, partie de chair chapelée, et partie de divers oiseaux et fruits du pays : quelques-unes étant assaisonnées ou confites en beurre, et les autres en graisse de poules : de toutes lesquelles viandes nous voulûmes goûter; de sorte que nous les trouvâmes très-bonnes et savoureuses; tellement que nous

demeurâmes tous étonnés, comment il pouvoit se faire que ceux-ci sussent tant parfaitement et délicatement cuisiner. Entre tous ces barils de vin qui étoient de terre noire, il y en avoit un de verre cristallin, avec une grande coupe de même, surdorée, et une autre d'argent, émaillée, excellemment élabourée, et enrichie de quatre pierres très-fines, qui sembloient saphis, enchassées en icelle dans un carré environné de plusieurs perles, qui ne la rendoient pas moins parfaitement belle que somptueusement riche. A la fin du banquet, Sa Majesté nous fit dire que nous nous missions à chanter, baller et récréer à notre mode. Dont quelques-uns d'entre nous commencèrent à chanter chansons sur un psaltérion que nous avions porté avec nous. Ce qu'ayant fait, nous commençâmes à chanter des bals rustiques, en dansant. Entre nous se trouvèrent quelques pages de Prête-Jan, qui nous affirmèrent que Sa Majesté étoit sortie dehors pour nous écouter seulement, et voir ce que nous faisions. Au moyen de quoi, nous eûmes égard qu'il ne se passât chose entre nous qui ne fût honnête. Ce soir même, sa grandeur nous envoya vingt-cinq grandes chandelles de cire blanche, avec un chandelier de fer, et un grand bassin de cuivre, où se posoit un chandelier qui avoit

Chansons et bals.

autant de bouches que l'on nous avoit envoyé de chandelles. Nous demeurâmes en cet ébat, sonnant et dansant jusqu'à ce que minuit passât; tellement, qu'étant de retour en nos tentes, il ne tarda guère que le jour ne commençât à poindre et éclairer de toutes parts.

Mandement à l'ambassadeur et à ses gens de se retrouver en la grande église, pour voir la solennité qui s'y faisoit en chants, danses et encensements abondants. Et sur cela, demandes du roi et de la reine, avec réponses suffisantes, même sur la matière et le nombre des calices des églises portugaises. Mention de deux monastères, l'un en Portugal et l'autre en Éthiopie, intitulés: de *la Bataille*, pour semblable raison. Venue de l'ambassadeur vers l'Abuna-Marc, et leurs bons propos en zèle de la foi chrétienne.

Le vingt-huit de janvier, sa grandeur voulut que nous allassions en la grande église, et elle nous fit mettre devant ses courtines qui étoient sur le vide des degrés qui sont auprès de la principale porte. Là il y avoit une multitude infinie de prêtres et de clercs, qui (comme à la translation des os de Nahu) ne faisoient autre chose que chanter, baller et sauter; en quoi faisant, ils se touchoient toujours les pieds avec les mains, tantôt l'un, maintenant l'autre. Ce qu'ayant assez regardé, le Prête-Jan nous fit demander si l'on chantoit ainsi en notre pays? Dont nous répondîmes que non; notre

Chants et danses de dévotion éthiopique.

manière de chanter étant plus douce et modeste, tant à la voix comme aux mouvements du corps. Alors il nous fit répliquer si cela nous sembloit beau, puisque notre coutume ne s'y accordoit pas? Les choses qui tendent à la louange de Dieu, dîmes-nous, ne pourroient nous sembler sinon saintes et louables en quelque manière qu'elles fussent faites. L'office fini, vingt-cinq croix, avec autant d'encensoirs, furent portés autour de l'église par gens qui tenoient l'encensoir en la main dextre, et la bannière (comme un bourdon) en la sénestre, sans que l'encens y fût aucunement épargné. Il y avoit deux grands bassins de cuivre sur les degrés où nous étions, fort grands, surdorés et ouvragés, remplis de toutes espèces d'encens, beaucoup plus odorant que n'est celui qu'on apporte en nos parties; et ils mettoient d'icelui dans leurs encensoirs en grande quantité, toutes et quantes fois qu'ils venoient à passer par là. Ceux qui tournoient autour de l'église étoient revêtus de riches vêtements et chapes façonnées à leur mode: aussi étoient semblablement ceux qui chantoient et balloient, et plusieurs qui survinrent avec mitres, comme le porte la coutume du pays. On nous fit partir du lieu auquel nous étions, et passer de l'autre côté de l'église, où

Bon encens en abondance.

se chante l'épître, à cause que les reines étoient en ce lieu-là, chacune sous leur pavillon blanc; au-devant desquelles après que nous fûmes parvenus, elles nous firent demander de quel métal étoient les calices et platines en nos pays? Nous répondîmes qu'on les faisoient d'or et d'argent. Lors elles dirent par quelle cause on ne les faisoit d'autre étoffe. Pour autant, dîmes-nous, que la raison le défend; car les autres métaux viennent à se rouiller et salir. Elles nous demandèrent, outre cela, si nous faisions ces calices légers ou massifs, ayant or et argent en grande quantité? Nous répondîmes que nous les faisions tant par beauté et gentillesse, comme parce que la raison le vouloit; et si nous voulions épargner, que nous ne les voudrions pas faire d'or ni d'argent, mais d'étain, de plomb et de cuivre, qui étoient choses de peu de valeur. Nous fûmes avertis depuis, que la femme de Prête-Jan avoit été cause de ces demandes; laquelle étant sortie de son pavillon, entra dans celui du roi, qui puis après nous fit demander combien de calices pouvoit avoir chaque église de Portugal? A quoi nous fîmes réponse, qu'il y avoit monastères et églises très-riches, qui en avoient deux cents, et d'autres pauvres et de petit revenu, où il ne s'en trouvoit que trois

Nombre de calices.

ou quatre. On vint à s'enquérir alors de l'église qui en avoit deux cents; dont nous répondîmes qu'il s'en trouvoit plusieurs, et mêmement un monastère qui se nomme *la Bataille*, à cause qu'un roi de Portugal eut bataille en ce lieu-là contre un roi maure qu'il vainquit; en mémoire de quoi il le fit ériger, et le dédia à Notre-Dame.

Monastère de la Bataille, et la cause du nom.

Le Prête-Jan nous fit dire qu'il étoit bien aise d'entendre cela; car il avoit semblablement un monastère nommé *la Bataille*, qui étoit situé au royaume d'Amara, où autrefois un Negus (qui est un Prête-Jan) avoit vaincu et défait plusieurs rois maures; en souvenance de quoi il y édifia ce monastère, qu'il nomma *Notre-Dame*. Il nous fit de rechef demander combien de rois étoient ensevelis en ce monastère duquel nous parlions? Quatre, et un prince, répondîmes-nous, avec plusieurs infants; comme il s'en trouve aussi d'inhumés en divers autres couvents et églises cathédrales. Après cela, l'on nous ordonna de chanter la messe, pour autant que midi s'approchoit, qui étoit l'heure que nous avions coutume de la célébrer.

Le vingt-neuf de janvier, nous allâmes avec l'ambassadeur, accompagnés des Franques (plusieurs desquels étoient arrivés en cour

Venue de l'ambassadeur vers l'Abuna-Marc.

avant notre venue), visiter l'Abuna-Marc, à cause qu'il ne lui avoit pas encore parlé ; et nous le trouvâmes assis sur une couche, comme il avoit de coutume, où l'ambassadeur voulut lui baiser les mains; ce qu'il ne voulut permettre : mais il lui présenta la croix qu'il tenoit pour baiser, et conséquemment à tous nous autres qui étions assis. L'ambassadeur lui dit qu'il étoit venu le visiter de la part du grand capitaine, et qu'il lui plût de l'excuser si plus tôt il ne s'en étoit mis en devoir; car jusqu'à l'heure on ne nous avoit laissé parler à personne. A quoi l'Abuna fit réponse, qu'il ne s'étonnât pas de cela, remontrant que c'étoit la coutume de la cour, de ne laisser personne fréquenter avec les étrangers, bien que ce ne fût pas du consentement de Prête-Jan (qui étoit humaine et sainte personne), mais des courtisans, qui se montroient de très-mauvaise et vicieuse nature. Alors l'ambassadeur commença à lui dire que le grand capitaine présentoit ses humbles recommandations à sa sainteté, la priant de faire oraisons au Seigneur, afin qu'il inspirât le cœur de Sa Majesté, pour unir ses gens avec ceux du roi de Portugal, pour aller détruire la Mecque et en expulser les Maures, extirpant et anichilant la fausse et damnable secte des Mahométans. L'Abuna ré-

pondit qu'il feroit tout ce qui étoit en lui; mais que le Prête-Jan étoit magnanime et courageux à entreprendre, non-seulement le voyage pour expugner la Mecque, ains à suivre la route de Jérusalem pour s'en emparer, ensemble de toute la Terre-Sainte. Sur quoi l'Abuna allégua qu'il trouvoit par leurs écrits (à eux délaissés par leurs aïeux), que les Franques devoient venir se joindre avec les Abissins, pour ruiner la Mecque et recouvrer le Saint-Sépulcre, et que pour cette cause, il avoit toujours supplié le Seigneur de lui faire cette grâce, qu'il pût voir les Franques; de quoi son infinie bonté l'avoit exaucé. Dont Pierre de Couillan pourroit rendre témoignage comme il l'avoit toujours encouragé et tenu en espérance, disant qu'il temporisât sans se donner fâcherie, pour autant que durant ses jours, il verroit arriver les gens de ses pays en cette région : ce qui étoit advenu; de quoi il devoit grandement remercier le Seigneur, et en louer son saint nom. L'ambassadeur lui dit alors que le roi de Portugal avoit été informé de sa sainteté par Mathieu son frère et d'autres personnes; si que se confiant sur elle (de laquelle il espéroit beaucoup), il la prioit d'inciter et entretenir Prête-Jan à l'expulsion et ruine totale des Maures infidèles, ennemis

Zèle de la foi chrétienne.

de notre sainte foi. A quoi l'Abuna fit réponse, qu'il n'étoit pas saint, mais pauvre pécheur; outre cela, que Mathieu n'étoit pas son frère, ains son ami, et marchand; lequel, bien qu'il eût procédé en cette affaire avec mensonge, si pouvoit-on pourtant clairement connoître que c'étoit une chose ainsi ordonnée aux cieux, et conduite par le consentement du souverain, ayant apporté un si grand bien à la chrétienté. Et quant à maintenir Sa Majesté en son saint et louable propos, ce n'étoit pas chose nécessaire, d'autant qu'elle se montroit tant affectionnée à l'exaltation et avancement de la religion chrétienne, et si fort animée à la destruction des Maures, qu'on ne pourroit le penser. Néanmoins qu'il ne cessoit de lui remontrer et mettre en avant la grandeur et la puissance du roi de Portugal, et son incomparable renommée, qui s'épand jusqu'au grand Caire et Alexandrie : ce qui devoit merveilleusement l'inciter de rendre grâces au Seigneur, pour se voir jouissant de l'amitié d'un tel prince et si grand roi; avec cela, qu'il espéroit de voir en bref les forts de Zeila et Maczua entre les mains du grand capitaine. Puis après plusieurs autres propos tenus, nous prîmes congé de sa sainteté.

Grandeur et renommée du roi de Portugal.

Digression de la belle histoire de Pierre de Couillan, déclarant ses voyages étranges, et à quelle occasion il étoit venu et retenu au royaume de Prète-Jan. Le désir qu'il prit de retourner en son pays. Son congé demandé et refusé, pour ses vertus et savoir ès-langues et régions diverses, et mémoire présente des choses vues et passées.

AYANT fait mention par plusieurs fois ici dedans de Pierre de Couillan, portugais (personne honorable, de grande réputation et crédit auprès de la personne de Prète-Jan, et aussi envers tous ceux de la cour), il ne viendra pas mal-à-propos de vous déduire et réciter la cause qui le mut de faire le voyage en ces pays, tout ainsi qu'il me le raconta lui-même; vous assurant qu'il est mon fils spirituel, et lequel j'ai ouï bien souvent par-delà en confession : ce qui lui causoit un bien grand soulagement, pour autant qu'il n'avoit jamais été confessé en l'espace de trente-quatre ans qu'il avoit séjourné en ces marches, la coutume des prêtres de là étant de ne tenir sous silence ni secret ce qui leur est déclaré en confession. Parquoi il ne savoit faire mieux que de s'acheminer à l'église, où il pouvoit ouvrir les secrets de sa pensée à celui seul auquel toutes choses sont connues. Celui-ci donc naquit en la ville de Couillan, au royaume de Portugal, d'où

Confession mal secrète en Ethiopie.

Couillan, ville au royaume de Portugal.

étant parti encore jeune, il se transporta en Castille, où il se mit au service de dom Alfonse, duc de Siville, auquel temps (par la guerre qui s'émut entre les Portugais et les Castillans) il retourna en sa maison avec dom Jean de Gusman, frère de ce duc, qui tantôt après le mit au service du roi Alfonse de Portugal, lequel connoissant la valeur et la magnanimité qui lui faisoient compagnie, lui donna tout incontinent place d'homme d'armes; si qu'il se trouva en toute cette guerre, et encore aussi en France. Puis tantôt après, le roi Alfonse venant à décéder, il demeura avec le roi dom Jean, son fils, jusqu'au temps des trahisons, qu'il voulut l'envoyer en Castille; à cette cause, qu'il savoit bien et naïvement parler le langage du pays, pour être espion, et savoir quels étoient les gentilshommes de son seigneur, lesquels y avoient une grande intelligence et pratique. Puis étant de retour, il fut incontinent expédié pour aller en Barbarie, où il demeura quelque peu de temps, pendant lequel il apprit fort bien le langage arabesque; dont il fut après délégué pour appointer et traiter la paix avec le roi de Tremissan. Dont étant retourné, il fut encore envoyé par devers le roi Amoli Belalegi, lequel restitua les ossements de l'infant dom Fernand.

Puis, à son retour, trouvant le roi dom Jean, qui désiroit grandement que ses caravelles vinssent à découvrir les lieux des épiceries en quelque sorte et manière que ce fût; tellement, qu'il avoit en délibération d'expédier trois autres personnes par terre, à celle fin qu'elles découvrissent ce qu'il leur seroit possible. A la poursuite de telle et si grande entreprise avoit été élu Alfonse Païve, habitant à Châteaublanc, homme fort expert, et qui parloit bien la langue arabesque. Or, tantôt après arriva ledit Pierre de Couillan; dont le roi Jean le fit incontinent appeler, et en le tirant secrètement à part, il lui dit telles paroles: c'est qu'il avoit fait assez suffisante et claire expérience de sa loyauté, pour s'être toujours montré serviteur très-fidèle et affectionné à Sa Majesté, et mêmement qu'il entendoit la langue arabesque; il avoit délibéré l'envoyer (avec un autre qu'il lui donneroit pour compagnie) découvrir et savoir en quelle part résidoit le Prête-Jan, et si ses pays confinoient à la mer, et où se prenoient le poivre, la canelle et autres sortes d'épiceries qui abordoient à Venise, étant enlevées des terres des Maures; pour autant qu'un de la maison de Monterie, avec un moine nommé Antoine de Lisbonne, prieur de Porte-de-Fer, ayant été auparavant

expédiés de sa hautesse, n'avoient pu trouver le moyen de passer Jérusalem; rapportant qu'il étoit impossible de faire ce chemin sans avoir quelque intelligence de la langue arabesque; et pour ce qu'il le connoissoit être bien entendant icelle, il le pria d'entreprendre le voyage : en quoi faisant, il promettoit lui donner occasion suffisante de connoître (par une libérale récompense, de laquelle il espéroit user en son endroit) combien ce service (entre une infinité d'autres qu'il reconnoissoit avoir reçus de sa prud'hommie) lui auroit été agréable; lui promettant de le faire si grand dans son royaume, que les siens s'en sentiroient et vivroient contents. Pierre répondit alors, qu'il baisoit les mains de Sa Majesté, de si grande faveur de laquelle il lui plaisoit user à l'endroit de son serviteur, lequel n'avoit d'autre regret, sinon que de connoître son savoir et suffisance ne pouvoir se balancer à la grandeur du désir qu'il avoit de faire chose qui pût apporter profit et contentement à sa hautesse. Néanmoins que, comme très-fidèle et affectionné serviteur qu'il lui étoit, il acceptoit cette charge du meilleur de son cœur, pour lui faire mieux connoître le bon vouloir qu'il avoit de s'exposer à tous hasards pour obéir à tous ses bons commandements. Ainsi, l'an mil quatre cent

quatre-vingt-sept, le sept de mai, il fut expédié, avec son compagnon, à Saint-Doren, auquel lieu se trouva présent le roi dom Emmanuel, qui pour lors n'étoit que duc; il lui fit donner la carte pour naviguer, extraite d'une mappemonde par l'industrie du licencié Calzadille, qui étoit évêque de Visée, accompagné du docteur Rodrigue, habitant aux Pierres-Noires avec le docteur Moïse, juif: ce qui fut fait et mené fort secrètement en la maison de Pierre d'Alcazoua; en quoi tous ceux-ci leur remontrèrent le mieux qu'ils purent comment ils devoient se gouverner à fournir un tel voyage, et trouver les pays qui produisent les épiceries; puis de passer en Éthiopie, pour voir et découvrir les terres et seigneuries de Prète-Jan; et si, en ces mers du Levant, on pourroit trouver la manière comment on pénétreroit jusqu'aux mers du Ponant; d'autant que ces docteurs affirmoient en avoir trouvé quelque mention. Après toutes ces choses, le roi leur fit délivrer, pour fournir à la dépense de tous deux, quatre cents crociats, qui furent pris dans la caisse de la dépense du jardin d'Almerin: à toutes lesquelles choses assista toujours le roi dom Emmanuel, qui (comme il a déjà été dit) n'étoit encore sinon duc pour lors. Davantage, le roi leur fit donner une

Petite somme pour grand voyage.

lettre de crédit pour toutes les terres du Levant, pour prévenir à tous les dangers et inconvéniens qui pourroient leur survenir. Quant aux quatre cents crociats, ils en voulurent prendre une partie comptant, en mettant l'autre entre les mains de Bartolemy Marchion, florentin, pour la leur faire tenir et délivrer à Naples. Puis, avec la bénédiction du roi, ils partirent de Lisbonne, et arrivèrent un jour du corps de Dieu à Barcelonne, puis de là à Naples, à la fête de Saint-Jean-Baptiste, où leurs deniers leur furent délivrés par le fils de Cosme de Médicis; et de là passèrent à Rhodes, où ils trouvèrent deux chevaliers portugais, dont l'un desquels se nommoit frère Gonzale, et l'autre frère Fernand; à la maison desquels étant descendus de cheval, ils séjournèrent quelque quantité de jours; puis ils reprirent leurs erres, suivant la route du pays d'Alexandrie sur un navire de Bartolemy de Parèdes, ayant premièrement acheté plusieurs barils de miel, pour donner à entendre aux gens, qu'ils trafiquoient et exerçoient le train de marchandise.

Mais tantôt après qu'ils furent parvenus en Alexandrie, ils furent surpris d'une bien dangereuse fièvre; par le moyen de quoi, le cadi leur fit prendre tout leur miel, pensant que

cette méchante maladie les emporteroit : ce qui advint (par le vouloir de Dieu) tout au contraire de ce qu'il avoit estimé; car ils retournèrent en santé, tellement qu'on leur paya la marchandise à leur dite; puis eux s'étant fournis d'une autre sorte, ils prirent voie au grand Caire, où ils séjournèrent jusqu'à tant qu'ils eussent trouvé compagnie de cent Maures, Magabrins, du royaume de Fez et Tremissen, lesquels se transportèrent en Adem, et cheminèrent par terre avec eux jusqu'au Tor; où s'étant embarqués, ils firent voile à Suachem, qui est sur la côte des Abissins, et de là jusqu'en Adem. Et pour autant qu'alors étoit le temps de l'émotion, que ces mers n'étoient pas navigables, se départirent, Alfonse tirant droit à la volte de l'Éthiopie, et Pierre prenant la route de l'Indie, quand la mer seroit calme et navigable : auquel département ils s'accordèrent, qu'à un certain temps, ils se trouveroient tous deux, par ensemble, en la cité du grand Caire (si c'étoit le vouloir de Dieu), pour puis après avertir le roi de ce qu'ils auroient vu et découvert. Or, quand ledit Pierre de Couillan vit son heure, il monta sur un grand navire qui vint arriver à Canonos, et de là passa en Calicut, où il trouva une merveilleuse abondance de gingembre et de

poivre qui y croissoient; d'un autre côté étant aussi acertainé que les clous de girofle et la canelle y étoient apportés d'assez lointaines régions : ce que sachant, il tira du côté de Goa, rasant l'île d'Ormus.

Finalement, après s'être enquis de plusieurs autres particularités, il s'embarqua dans un navire, lequel faisoit voile vers la mer Rouge, et il vint prendre terre à Zeila; puis, avec quelques marchands maures, il voulut tenir et suivre le pays de l'Éthiopie, qui lui fut montré à Lisbonne, sur la carte à naviguer, mêmement pour se mettre en tout devoir et délibération de les découvrir. Au moyen de quoi, il sut tant bien faire, qu'il parvint jusqu'à Cefala, où il fut acertainé par quelques mariniers et certains arabes, que toute cette côte pouvoit facilement se naviguer vers le Ponant, et que l'on n'en pouvoit savoir ni trouver la fin; mais bien, qu'il y avoit une île qui étoit fort riche et spacieuse, contenant plus de neuf cents milles de côtes, laquelle ils nommoient *la Lune.* Ce qu'ayant entendu, bien joyeux et semblablement content au possible, il délibéra de s'en retourner au Caire. Ainsi, il retourna de rechef à Zeila; puis de là passa en Adem, et de là au Tor; tant que, finalement, il parvint dans le Caire, où, après avoir lon-

guement séjourné, attendant la venue d'Alfonse de Pavie, il eut des nouvelles de sa mort; ce qui lui fit changer de propos, délibérant dès-lors de faire retour en Portugal : quand deux Juifs survinrent, qui alloient le cherchant; dont l'ayant trouvé, ils lui présentèrent les lettres du roi de Portugal : l'un d'eux s'appeloit Rabi Abram, naturel de Beggie, et l'autre Joseph de Lamègue ; lesquels ayant couru la Pèrse auparavant, pour avoir été en Bagaded, avertirent le roi de plusieurs grandes choses qu'ils avoient entendues, touchant les épiceries et les richesses qui se trouvent en l'île d'Ormus. Ce qui causa un grand plaisir à Sa Majesté, voulant qu'eux-mêmes retournassent chercher ce dont ils l'avoient avertie; leur enchargeant toutefois, qu'avant toute autre chose ils naviguassent au Caire, où elle savoit que Pierre de Couillan et Alfonse avoient conclu ensemble de se trouver, dans un certain temps par eux préfix et arrêté; puis qu'ils fissent tout devoir de s'en enquérir et en apporter des nouvelles. Les lettres du roi contenoient que, s'ils avoient découvert tout ce qui leur avoit été enchargé, ils s'en retournassent, afin d'en recevoir l'honneur digne de leur mérite, avec ample récompense de leurs peines et labeurs. Mais en cas qu'ils n'eussent pas accompli ce

dont ils avoient charge, que pour le moins ils lui envoyassent information particulière des choses qu'ils avoient sues et découvertes; puis qu'ils s'employassent et missent peine à s'acquitter du reste; mais surtout qu'ils vissent diligemment les pays du Prète-Jan, et menassent Abram en l'île d'Ormus, pour lui faire voir le pourpris et qualité d'icelle. Au moyen de quoi Pierre de Couillan délibéra d'avertir le roi de ce qu'il avoit vu le long de la côte de Calicut, des épiceries d'Ormus, de la côte d'Éthiopie, de Cefale et de la grande île; assurant Sa Majesté que ses caravelles qui pratiquoient en Guinée, rasant toujours la terre, et s'enquérant de la côte de cette île et de Cefale, pourroient facilement pénétrer jusqu'en ces mers orientales, et venir surgir en la côte de Calicut, à cause que partout il y avoit mer, comme il en avoit été acertainé, et que cependant il retourneroit en Ormus, avec Rabi Abram; puis, à son retour, qu'il s'en iroit trouver le Prète-Jan, duquel le pays aboutissoit d'un côté sur la mer Rouge. Ainsi, avec telles nouvelles, il expédia Joseph dè Lamègue, et il prit la route d'Ormus avec l'autre; d'où se trouvant de retour en Adem, il voulut que ce Juif portât des nouvelles au roi, comme il avoit vu l'île d'Ormus. Alors il se mit au chemin de

l'Éthiopie, où finalement étant parvenu, il alla trouver la cour du Prète-Jan, qui pour lors n'étoit pas fort éloignée de Zeila; et ayant présenté les lettres à celui qui pour lors étoit Prète-Jan (lequel se nommoit Alexandre), il fut reçu fort honorablement et avec très-grandes caresses et honneurs, lui promettant de l'expédier bientôt. Mais pendant cela il vint à décéder; dont Nahu, son frère, vint à lui succéder, et aima et tint fort chèrement ce Pierre de Couillan; tant et tellement qu'il ne voulut jamais permettre, en sorte que ce fût, qu'il s'éloignât de sa présence. Puis David étant fait Prète-Jan, après la mort de son père Nahu, il lui refusa par même moyen son congé, disant qu'il n'étoit venu du temps de son règne; avec cela, que ses prédécesseurs lui avoient laissé de grandes richesses et possessions, lesquelles le devoir lui commandoit de gouverner sans les laisser perdre ni tomber en autre main; et pour autant qu'il ne pouvoit le laisser partir, d'autant que ses aïeux n'avoient voulu lui octroyer son congé. Voilà les raisons par lesquelles il fut contraint à demeurer en ces pays, où il épousa une femme douée de grandes richesses, de laquelle il eut des enfants que nous vîmes. Mais quand il sut que nous devions partir, il lui vint un extrême désir de retourner

en nos pays : poussé, il s'en alla demander licence à Sa Majesté; et de notre côté, nous nous fîmes un grand devoir de la prier du semblable : mais il n'y eut jamais ordre qu'il pût obtenir ce qu'il demandoit. C'est un homme fort bien entendu, de grand jugement et merveilleux esprit, voire et si vif, qu'il ne s'en trouve un autre tel en toute la cour : car il n'y a langue, tant chrétienne, maure, gentille qu'abissine, de laquelle il n'ait entière connoissance; rendant bon compte et information particulière de tout ce qu'il a vu et entendu par le passé, comme si c'étoient choses présentes; ce qui ne le rend pas moins favori et aimé du Prête-Jan, qu'il est agréable à tous ceux de la cour.

Lettres de Prête-Jan, en trois langues, au roi de Portugal et au grand capitaine, avec sa précieuse couronne et autres riches présents, recommandés de notables paroles, nobles offres et promesses. Amples dons faits aux Franques et aux Portugais, avec provision de montures, vivres, et conduite pour leur voyage. Sédition entre eux, et mécontentement de Prête-Jan pour leur implacabilité et ingratitude. Leur dépêche, congé, et départ par orage de présage. Mutinerie entre eux, et outrage mortel fait de guet et pensée.

MAINTENANT, afin de poursuivre le vrai fil de la matière encommencée, je veux vous faire entendre qu'après que l'on nous eut ainsi ma-

gnifiquement traités à ce banquet que nous fit le Prête-Jan dans sa tente, tous les jours d'après furent employés par les secrétaires à écrire les lettres que nous devions porter au roi de Portugal et au grand capitaine, où ils employèrent un long-temps avec une peine inestimable; car la coutume de ce pays ne porte pas qu'on s'écrive les uns aux autres; mais leurs demandes, réponses et ambassades se font toutes de bouche. Toutefois, de notre temps et à notre occasion, ils commencèrent quelque peu à écrire missives; ce que faisant, ils avoient toujours au-devant, comme pour guide, les épîtres des saints Pierre, Paul et Jacques: étant réputés et tenus pour les plus doctes et sages, ceux qui s'adonnoient à la lecture d'icelles. Ils commencèrent premièrement à écrire les lettres que le Prête-Jan vouloit mander au roi de Portugal en langue abissine, puis les traduisoient en arabesque, et d'arabesque en portugais; dont le religieux qui nous avoit conduit les lisoit en langue abissine, de laquelle Pierre de Couillan les traduisoit en portugais; le secrétaire de l'ambassadeur les écrivoit, et moi, par le commandement de Sa Majesté, j'y assistois pour ordonner et disposer la traduction d'icelles, qui étoit en langue abissine (ce qui n'est pas

Lettres missives non usitées.

moins fâcheux que difficile, d'autant que le langage est sans règle ni méthode), en portugais; et ainsi furent écrites ces lettres du roi en trois langues, abissine, arabesque et portugaise, avec celles du grand capitaine, mais toutes doubles en chaque langue; dont les trois furent mises dans un petit sachet de drap d'or, et les trois autres en un autre sachet, comme on fit aussi de celles du grand capitaine; étant chacune d'icelles écrites sur une peau de parchemin. Le onze de février, le Prête-Jan fit appeler l'ambassadeur avec toute sa compagnie, et les Franques ensemble que nous trouvâmes à la cour, où après avoir demeuré quelque temps devant sa tente, Sa Majesté fit présenter aux Franques quelques riches pièces de drap d'or et de soie, avec trois pièces de damas et trente onces d'or, qui devoient se compartir entre eux. Ce que nous autres voyant, et mêmement que l'on faisoit de si grands présents à ceux qui s'étoient transportés là fugitifs des Maures, nous nous mîmes à croire qu'on useroit bien de plus grande libéralité et largesse en notre endroit, pensant, pour tout sûr, que nous aurions des robes de drap d'or. Après que nous fûmes interrogés sur plusieurs choses, desquelles nous rendîmes réponse, nous vîmes en un instant le grand betudète

Lettres écrites en trois langues.

Présents faits aux Franques.

(qui est le seigneur de la main gauche), qui me présenta une croix d'argent, avec un très-beau bâton ouvragé de marqueterie, que Sa Majesté m'envoyoit en signe de la seigneurie qu'elle m'avoit donnée aux îles de la mer Rouge; dont je la fis remercier le plus humblement qu'il me fut possible. Depuis, le Prête-Jan ayant été averti, qu'entre l'ambassadeur et George de Breu il s'étoit émue une grande inimitié pour paroles rapportées de l'un à l'autre, sa grandeur, favorisant ce George de Breu (pour le savoir être son abissin, avec ce qu'il étoit tenu pour homme de bon jugement), fit dire à l'ambassadeur qu'il se réconciliât avec l'autre, et que nous devions partir tous ensemble comme bons amis, tout ainsi que nous étions venus. L'ambassadeur obstiné (ayant fort la matière à cœur), dit qu'il ne pouvoit plus être son ami, d'autant qu'il s'étoit efforcé de lui ôter la vie, et qu'il prioit Sa Majesté de vouloir le retenir deux mois à la cour après notre départ : à quoi l'on ne répondit autre chose; mais on vint nous dire que Prête-Jan avoit ordonné que trente mules nous fussent délivrées pour porter notre bagage, huit desquelles devoient être pour George de Breu; de plus, que sa grandeur envoyoit à l'ambassadeur trente onces d'or, et

Sédition des Portugais.

Haine implacable.

cinquante pour sa compagnie ; et que George de Breu et les autres avoient reçu d'autres présents de leur côté. Davantage, que sa grandeur nous envoyoit cent charges de farine, et semblable nombre de cornes de vin de miel pour notre voyage, durant lequel elle nous mandoit de ne molester ni donner aucune fâcherie aux pauvres laboureurs ; car elle avoit été avertie que nous avions grandement endommagé le pays par où nous avions passé, et qu'à notre retour on nous enchargeroit à certains capitaines, qui nous conduiroient de terre à autre jusqu'à la mer Rouge, et que chacun d'eux nous fourniroit sur ces terres de tout ce qui nous seroit nécessaire, et nous remettroit incontinent entre les mains d'un fils de cabeate, à cause que nous devions cheminer assez longtemps par les terres de son père, qui sont celles où est située la grande église dans laquelle reposent les os du roi Nahu, père de David qui règne à-présent ; et en icelle, il y a quatre cents chanoines, le chef desquels est un fils du cabeate qui en est licanate.

Prohibition de pillerie.

Licanate, chef sur tout autre.

Ce jour même, sur le tard, on apporta dans notre tente trente onces d'or, qui furent présentées à l'ambassadeur, et cinquante pour nous, avec une grande couronne d'or et d'argent, qui étoit du Prête-Jan, non tant belle ni

Dons précieux de Prête-Jan.

de valeur, que grande et démesurée; elle étoit posée dans un panier, doublé par le dedans de drap, par le dehors couvert de cuir, qui fut apporté par Abdenago, capitaine des pages, lequel dit à l'ambassadeur que le Prête-Jan envoyoit cette couronne au roi de Portugal, auquel il devoit dire, de sa part, qu'on ne doit se dessaisir de sa couronne pour en investir un autre, sinon de père à fils. Si que le tenant pour son père, et comme son fils, l'ôtoit de sa tête pour en emparer la sienne; la lui offrant pour la chose qu'il estimoit entre toutes les siennes la plus précieuse, avec toutes les faveurs, aides et secours, tant de gens et d'or, comme vivres, munitions, et de tout ce qu'il penseroit être requis et nécessaire pour l'entretien de ses forteresses et support de ses armées, qu'il voudroit dresser pour courir et faire la guerre aux Maures en ces parties de la mer Rouge, jusqu'en Jérusalem. Or, l'ambassadeur ayant reçu cette charge, et que nous n'emportions les habillements qu'on nous avoit dit avoir été faits pour nous, cela nous apportoit grande occasion de mécontentement; de sorte que quelques-uns des nôtres se prirent à en murmurer; ce qui fut rapporté au Prête-Jan. Au moyen de quoi il nous fit dire que nous le laissions mal satisfait de l'ambassadeur, à cause

Recommandation du don par notable parole, et offre de souveraine amitié.

Ingratitude portugaise.

qu'il y avoit déjà deux jours passés qu'il avoit fait battre et donner des bastonnades à un Portugais qui s'appeloit Magaillanes, pour autant qu'il s'étoit rangé devers George de Breu, et qu'il nous avoit donné notre dépêche fort envis, contre son vouloir. Néanmoins que nous n'attendissions aucun habillement ni autre chose, à cause que par notre défaut nous avions beaucoup perdu de la grâce de Sa Majesté pour les causes susdites. Le douze de février, qui étoit le jour de notre mardi-gras, le religieux qui avoit été notre guide vint nous trouver avec les lettres pour le roi de Portugal et pour le grand capitaine, qui ne nous avoient pas encore été consinées; et sa hautesse n'avoit pas encore arrêté d'envoyer un ambassadeur, comme elle fit depuis. Les lettres du roi qui premièrement avoient été mises dans deux sachets, furent remises en trois, à cause qu'il y en avoit trois aux trois langues, ce qui les fit muer et mettre dans trois sachets; mais celles du grand capitaine demeurèrent ainsi qu'elles avoient été posées auparavant, et étoient les cinq sachets de drap d'or, qui furent mis tous ensemble dans un panier couvert de cuir, et par-dedans doublé de drap, duquel on tira incontinent ces paquets, qu'on nous montra tous serrés et scellés; puis furent remués dans

le panier, lequel fut aussitôt fermé et scellé. Puis le moine dit à l'ambassadeur, qu'il pouvoit partir quand bon lui sembleroit, à cause qu'il étoit du tout expédié. Mais l'ambassadeur répondit qu'il auroit bien voulu dire encore un mot au Prète-Jan, s'il avoit pensé que Sa Majesté s'en fût contentée; à quoi le religieux et sa compagnie firent réponse, qu'il étoit parti le matin de bonne heure : ce que nous sûmes être véritable, et qu'il étoit fort mal content de l'ambassadeur, pour autant qu'il usoit d'un si mauvais traitement envers ceux de sa compagnie, et qu'il ne vouloit pas s'accorder avec George de Breu, et pour plusieurs autres raisons, lesquelles on ne voulut pas nous déclarer. Enfin il nous fut dit que personne n'empêchoit notre départ; mais que Sa Majesté vouloit retenir maître Jan et le peintre. Dont chacun de nous (voyant que nous étions expédiés) se mit en ordre pour faire départ, quand le religieux nous fit amener trente mules, qui nous furent données pour faire notre voyage, avec plusieurs cornes pour porter le vin, lesquelles on apporta vides, ou la plus grande partie pour le moins : ce qui fut contre notre opinion, à cause qu'on nous les avoit promises toutes pleines. Davantage, il nous fut dit que le Prète-Jan avoit ordonné,

puisque c'étoit notre coutume de boire du vin en carême (encore qu'elle ne soit telle en ces pays, où il faut s'en abstenir), que nos guides nous en fissent donner sur les chemins, selon que nous en aurions besoin; mais quant aux mules, on nous en ôta huit pour les donner à George de Breu et à sa compagnie, et ainsi fit-on des cornes. Cependant plusieurs des nôtres se transportèrent en la place pour acheter ce de quoi ils pensoient avoir affaire; et pour cette occasion étant demeurés, voici se lever un grand vent, si impétueux et violent qu'il rompit toutes les cordes de notre tente, dont elle donna en terre. Si que nous retrouvant ainsi à l'air et à découvert, chacun de nous se prit à crier : Délogeons, partons, partons; la fortune même nous y semond! Alors ayant troussé bagage, nous allâmes loger à trois milles de là, parmi une campagne, accompagnés de Pierre de Couillan, de sa femme noire, et partie de ses enfants qui étoient basanés. Le religieux cheminoit d'un autre côté avec George de Breu, quasi comme pour escorte ou garde; ils logèrent à l'écart et séparés de notre compagnie. Le premier jour de carême, nous commençâmes à reprendre les erres à la volte de nos pays, étant accompagnés de l'un des enfants du cabeate, à cause qu'il nous falloit passer

Carême sans vin en Ethiopie.

Orage en présage.

par les terres de son père, et d'Abdenago, capitaine des pages, pour autant aussi que nous étions contraints de traverser les siennes. Or, après que nous fûmes logés au soir, joignant une colline, il s'émut un grand différend entre Jan Gonsalvez, notre facteur, et Jan Fernandez, son serviteur, que le grand capitaine lui avoit donné pour son aide et support; tellement que de parole à autre, la colère gagna tant sur le facteur, qu'il s'oublia jusque-là que de donner de bastonnades à l'autre, lequel étoit soutenu de l'ambassadeur, vers lequel il se rangea, abandonnant le facteur son maître; mais nous fîmes tant par paroles et remontrances, que finalement nous les rendîmes d'accord et bons amis par semblant. Le jour suivant, nous cheminâmes toujours séparés d'avec George de Breu, étant suffisamment pourvus de tout ce que nous avions besoin. Étant parvenus jusque sur les marches du royaume d'Angote, auprès d'un monastère de l'Abuna-Marc, ayant déjà passé les terres du cabeate, et marchant sur l'entrée de celles d'Abdenago, Jan Fernandez attendit de pied coi, à un passage, le facteur, qui seul accompagnoit le bagage, auquel il donna deux coups d'une lance qu'il avoit prise entre les besognes de l'ambassadeur, avec laquelle il

Sédition portugaise.

Paix fourrée.

Outrage mortel de guet à pensée.

l'atteignit en une main et dans l'estomac : quant à la main, il n'y eut que deux doigts un peu intéressés ; et comme la fortune voulut, la lance rencontra une côte qui empêcha le coup de passer plus outre. Alors le bruit se leva fort grand de chacun qui accourut, et j'y fus envoyé pour le confesser, à cause que l'on pensoit que la plaie de l'estomac étoit mortelle ; et ce qui confirma davantage cette opinion, fut que je le trouvai à demi mort : toutefois, Dieu voulut qu'à la fin il reprit aucunement ses esprits. D'un autre côté, Jan Fernandez avoit gagné le haut ; mais on fit tant, qu'il fut pris et garrotté. Pendant que cet inconvénient survint, Abdenago étoit déjà passé sur ses terres, où nous faisions état d'aller loger ; mais le malheur de cet accident sinistre détourna l'issue de notre dessein, et nous demeurâmes sur le fleuve, qui pour lors étoit bien bas ; mais à le voir, on pouvoit facilement conjecturer qu'en temps d'hiver il devoit être fort impétueux. Nous logeâmes là, faisant toujours la garde autour de ce Fernandez, qui avoit les mains liées par derrière, mais non tant étroitement (ou je ne sais comment cela se fit) qu'il n'échappât et n'allât se joindre avec George de Breu, qui étoit logé plus bas, sur le fleuve même. Ce qui donna cause de

soupçon à l'ambassadeur de quelque cassade par George de Breu; au moyen de quoi il se tint de là en avant sur ses gardes, jusqu'à tant que nous parvinssions à Manadeli, lieu du royaume de Tigremahom.

Batterie des Portugais avec les Maures de Manadeli; leur punition pécuniaire, corporelle et capitale, par la bonne justice du Prête-Jan. Inhumanité et orgueil intolérable de l'ambassadeur, avec persévérance d'ire et vindication. Sédition et effort d'armes à sa cause, par son arrogance implacable pour remontrance quelconque et autorité des deux seigneurs commis de Prête-Jan, contraints pour cela de retourner en cour, contre l'ordonnance royale et coutume de la cour.

Étant parvenus au lieu de Manadeli, qui est habité par les Maures, pacifiques tributaires du Prête-Jan, nous allâmes sur quelques belles fontaines, dont le cours étoit ombragé de quelques arbres très-grands, pour autant que nos conducteurs ne savent ce que c'est que l'ombre, ni du plaisir que l'on reçoit par le doux murmure et la fraîcheur des claires et belles eaux, sinon de se ranger et parquer toujours aux lieux hauts, où ils savent que le soleil bat plus fort et que les vents découvrent: par cette raison, Abdenago fit dresser sa tente sur une colline, où il alla loger. Or, étant ainsi, quelques-uns des nôtres allèrent au lieu de Manadeli, pour acheter plusieurs choses; en

quoi faisant, il y eut un nommé Etienne Pail-
Batterie. larte qui prit débat avec un Maure, qui lui abattit deux dents de la bouche. A ce bruit, quelques-uns de notre compagnie accoururent diligemment, desquels il y en eut un à qui l'on rompit la tête d'un coup de pierre; par le moyen de quoi Abdenago y accourut aussi, lequel fit saisir quelques-uns de ces Maures qui avoient fait un tel scandale. Mais pour être jà nuit, il ne s'en fit autre chose jusqu'au jour suivant, qu'il nous fit venir au lieu où il tenoit ces deux Maures; puis il nous fit seoir sur l'herbe, et lui, appuyé sur une chaire, com-
Justice pécuniaire et corporelle exercée envers les criminels. mença, selon sa coutume, à demander de l'or aux prisonniers, lesquels finalement il fit dépouiller et fort bien fouetter, leur demandant combien ils en donneroient; dont se sentant si dépiteusement étriller, vaincus de cette cuisante passion, lui en promirent une once, puis deux, et enfin trois : mais pour cela on ne laissoit de les tâter au vif, avec coups de fouet drus et menus; tellement qu'enfin ils en promirent jusqu'à sept onces, qui furent distribuées aux blessés : puis ces Maures furent envoyés, tous garrottés, au Prète-Jan. J'ai voulu raconter ceci, afin que l'on sache de quelle manière s'administre la justice en ces pays. Après que nous fûmes partis, suivant nos erres, nous ti-

râmes à la volte de Barva, où nous logeâmes lorsque nous arrivâmes sur les terres de Sa Majesté; et ayant assez longuement séjournés en un lieu, il arriva un message de Prète-Jan, accompagné de l'un de ces Maures prisonniers, avec la tête l'autre, en punition du mal qu'ils avoient fait aux Portugais; et il nous dit que le Prète-Jan avoit voulu entendre et examiner tout le fait des Maures: ce qu'ayant su à la vérité, il avoit fait trancher la tête à celui duquel il avoit entendu le mal être procédé; laquelle il nous envoyoit, afin que nous fussions acertainés de la vérité, et que nous vinssions à la connoître pour celle de celui qui étoit cause du délit; mais il nous renvoyoit l'autre, pour l'avoir trouvé innocent et non coupable du fait; toutefois, que nous fissions de lui ce que bon nous sembleroit; nous mettant à même de le tuer, de le captiver, faire esclave ou délivrer. Sur quoi voulant avoir avis, l'ambassadeur nous tira à conseil, me demandant ce qu'il me sembloit qu'on en devoit faire: dont je m'avantageai de tant que de faire réponse pour tous mes compagnons, à cause que je savois leur vouloir, et dis, qu'ayant été trouvé et déclaré innocent par Prète-Jan, nous ne le devions faire coupable; car, contrariant l'opinion de Sa Majesté, on nous auroit en estime de personnes

Justice royale.

peu discrètes, accompagnées d'une cruauté inhumaine, et totalement éloignées de pitié; et au contraire, le mettant en liberté, sa grandeur nous en sauroit gré. A quoi consentoient tous ceux de notre compagnie, lesquels étoient de mon opinion, qui néanmoins ne fut approuvée de l'ambassadeur, lequel dit résolument ne s'y vouloir accorder, et qu'il vouloit détenir ce prisonnier pour esclave. Si que, dès l'heure même, il lui fit mettre les menottes aux mains et les fers aux pieds; mais il ne demeura pas dix jours qu'il n'escampât, nonobstant toutes les gardes que l'on y sut mettre.

Inhumanité de l'ambassadeur.

Ayant fait départ de ce lieu, nous traversâmes plusieurs terres et pays, étant toujours en compagnie d'Abdenago, de George de Breu et du religieux; nous arrivâmes en une terre qui s'appelle Bacinète, fort spacieuse, étant quasi comme une capitainerie; dont les habitants sont d'une bonne nature, encore qu'autrefois ils nous eussent voulu lapider. Or, après que nous y fûmes arrivés, deux grands gentilshommes survinrent, l'un desquels s'appeloit Adrugas, auquel nous fûmes consinés à notre arrivée, et dont nous avons ci-dedans fait souventefois mention. Le titre de l'autre étoit gargeta, et le nom Arras Anubiata, qui fut depuis barnagas, et maintenant est betudète. Ceux-ci nous firent

entendre le mécontentement qu'avoit pris le Prête-Jan, par le refus qu'avoit fait l'ambassadeur de s'accorder avec George de Breu, à la requête de Sa Majesté; et pour autant qu'elle eût bien voulu (et même l'en prioit) que la paix se fît entre eux deux, et qu'ils n'allassent séparés les uns des autres devant le grand capitaine; autrement cela seroit trouvé mal séant et de mauvaise grâce; et que par même moyen on trouvât façon d'appointer ceux qui s'étoient fâchés et battus sur les chemins. Ce qu'ayant entendu, nous usâmes de tous les moyens que nous pûmes excogiter, pour mettre d'accord l'ambassadeur et George de Breu; dont nous nous acquittâmes assez bien: et il fut présenté à chacun d'eux une mule, par ces gentilshommes, de la part de Prête-Jan, lesquels gentilshommes nous firent entendre, qu'ils venoient pour nous présenter au grand capitaine, à cause que le barnagas, seigneur de ce pays, étoit resté en cour. Ces choses ainsi passées, nous cheminâmes tous ensemble, jusqu'à tant que nous parvinssions à Barva, où nous séjournâmes jusqu'à ce que le temps de l'émotion de la mer fût passé, après lequel nous devions nous embarquer. Alors l'ambassadeur ne voulut plus envoyer à manger à George de Breu ni à ceux de sa compagnie; tellement

Prête-Jan, roi pacifique, et compositeur de paix.

que l'ambassadeur voulut un jour faire donner des bastonnades à un, que George de Breu lui avoit envoyé pour lui demander à manger, et l'eût fait, s'il n'eût eu bonnes jambes, qui pour ce coup lui vinrent bien à propos; touchant quoi George de Breu me parla en une église, me priant de faire entendre à l'ambassadeur, qu'il lui envoyât à manger, et à tous ceux de sa compagnie; autrement, il étoit délibéré de convertir les humbles prières en violent effort. Ce que je fis entendre à l'ambassadeur, lequel me répondit, qu'il en enverroit très-volontiers pour George de Breu, mais pour ceux de sa compagnie, non; en tant qu'il les connoissoit être traîtres, et aller contre le service du roi de Portugal; de quoi George de Breu fut tellement indigné, qu'il se résolut, dès l'heure même, d'user de voie de fait; et sur cette délibération il alla trouver ces deux seigneurs venus de la cour, devant lesquels il forma une grande complainte touchant ce refus. A cette cause et moyen, ils nous firent tous appeler en un champ, où Asdrugas adressa la parole à l'ambassadeur, lui demandant qui le mouvoit de se montrer tel et si mal affectionné envers les siens, auxquels ils ne vouloit départir des vivres que le Prête-Jan lui avoit consignés; on pouvoit penser, qu'à bien plus grande peine

et difficulté vendroit-il ses chevaux et mules pour subvenir à leurs nécessités et les substanter : lui remontrant aussi, que ce n'étoit chose digne de grands seigneurs et gens d'honneur ; outre ce, qu'il considérât le grand déplaisir qu'en avoit reçu Sa Majesté à son occasion, non pour autre chose que pour s'être si mal porté envers ceux de sa compagnie ; car s'il eût voulu user d'un meilleur traitement à l'endroit des siens, sa grandeur eût, par même moyen, usé d'autre courtoisie envers lui, et il eût eu occasion de s'en partir d'icelle avec meilleur contentement. Et partant, il le supplioit et admonetoit de ne vouloir plus refuser des vivres, mais en distribuer libéralement, à celle fin que la paix, laquelle avoit été faite entre lui et George de Breu, ne vînt à être rompue par son moyen.

L'ambassadeur n'usa de paroles trop diffuses à lui rendre réponse ; mais quasi comme en colère, lui dit qu'il ne lui sembloit pas trop honnête de bailler à manger à ceux qu'il connoissoit être traîtres et contraires au service du roi de Portugal ; puis se retira : ce qui nous rendit tous fort mal contents ; et le facteur, craignant que nos besognes (lesquelles il avoit en charge) ne lui fussent enlevées par George de Breu et sa compagnie, vou-

Orgueil opiniâtre de l'ambassadeur.

lut aller coucher en la maison de l'ambassadeur, qui étoit bonne et forte, selon la portée du pays; où étant couché la nuit avec mon cousin, j'entendis un bruit si grand d'arquebusades, et aussi de gens, que nous pensions tous ceux de l'ambassadeur avoir été mis à l'épée; dont nous accourûmes incontinent en la maison du barnagas, pour faire venir ces seigneurs au lieu de ce tumulte, lesquels étoient logés dans ce palais, qui avoit deux portes, par l'une desquelles nous entrâmes, et l'ambassadeur par l'autre, avec le reste des siens, qui portoient le panier de la couronne et les lettres du Prête-Jan, chargés de ce peu de leurs besognes qu'ils purent retirer d'entre les mains de ceux de George de Breu: toutefois ils ne se purent tant hâter, que l'un d'eux ne se trouvât blessé en trois parts. Ces seigneurs firent incontinent retirer ceux de l'ambassadeur, à cause que les gens de George les traitoient fort rudement, sans les épargner en sorte que ce fût: ils furent envoyés en un lieu nommé Gazele, qui étoit assez prochain de là, avec une bonne compagnie pour les contregarder. Et ayant passé quelques jours, ces seigneurs voyant le grand discord qui étoit survenu entre nous, ne savoient quoi faire, ni quel conseil prendre; car la coutume du pays porte que nul

personnage d'autorité ne peut sortir de la cour sans licence, et ne s'y adresser semblablement sans y être appelé; chose qui les mettoit en grand pensement, ne sachant ce qu'ils devoient faire de nous; pour autant que d'une part ils n'osoient pas nous abandonner, et d'autre côté ils n'avoient pas la hardiesse de nous ramener à la cour, sans que cela leur fût premièrement commandé; ce qui leur sembloit par trop dangereux, et pourroit les faire tomber dans quelque grand danger. Toutefois, après avoir bien consulté et épluché le tout de point à autre, ils résolurent de retourner en cour, quoi qu'il leur en pût advenir.

Entrée sans appel et issue sans licence défendue en la cour de Prête-Jan.

Retour des deux seigneurs ramenant les Portugais en cour. Émeute de peuple sur eux, et saccagement d'icelui. Division de compagnie, et aigre réprehension des séditieux, et recouvrement des présents royaux par le *Barnagas*, à ce faire ordonné.

Après que ces seigneurs virent que le temps auquel le grand capitaine nous devoit venir querir étoit passé, et qu'on ne pouvoit nous accorder, ils délibérèrent de nous ramener en cour; dont nous reprîmes la volte d'icelle tous ensemble, avec les Franques; et étant parvenus au lieu de Bacinète, où le bruit de nôtre dissention avoit déjà couru, tous les habitants du pays se mirent en armes pour nous couper

le passage; et nous vîmes caler d'une petite montagne si grand nombre de religieux, avec arcs, flèches et autres armes, qu'ils couvroient quasi la terre, et lesquels se vinrent ruer sur nous si vivement et d'une telle impétuosité, qu'il s'en trouva grande quantité de blessés, tant d'un côté que d'autre: toutefois, nous les rembarrâmes fort bien, et nous les mîmes en fuite. Dont les seigneurs qui nous conduisoient se sentant ainsi par trop offensés, et irrités au possible de cette merveilleuse témérité, saccagèrent ce lieu là, tout ainsi que s'il eût été des Maures, qui sont nos ennemis, pillant et enlevant l'orge, moutons, poules, chapons, et tout ce qu'ils purent trouver dans les maisons; puis faisant départ de ce lieu, nous cheminâmes séparés en deux bandes, savoir, George de Breu avec sa compagnie, et le religieux et nous autres avec l'ambassadeur, accompagné de ces deux seigneurs; suivant toujours notre chemin, jusqu'à ce que nous arrivassions à Manadeli, où deux des nôtres furent blessés; auquel lieu nous trouvâmes le Maure, lequel s'en étoit fui de l'ambassadeur, qui ne s'étonna aucunement de notre venue; et étant passés outre environ l'espace de deux milles, nous rencontrâmes le Barnagas qui s'en retournoit de la cour, avec ce que le Prête-Jan avoit

Émeute de peuple sur les Portugais.

Division de compagnie.

ordonné que ces seigneurs devoient faire de nous. Ce qu'ayant envie de savoir, nous nous rengeâmes tous en un champ labouré, sous un grand arbre, où le Barnagas reprit fort aigrement ces seigneurs, à cause qu'ils nous faisoient retourner sans licence; leur disant, qu'ils retournassent hardiment en cour recevoir le châtiment de leur erreur. Puis il commença à tancer et reprendre George de Breu, et l'ambassadeur, auquel il commanda de remettre entre ses mains la couronne et les lettres qui lui avoient été données pour porter au roi de Portugal et au grand capitaine. Alors l'ambassadeur et George de Breu commencèrent à s'attaquer de paroles outrageuses; ce que voyant le Barnagas, il nous consigna entre les mains de quelques capitaines, pour nous mener séparés, comme nous étions venus, jusqu'au lieu duquel nous partîmes, pour nous conduire en ses terres. En ce temps, l'hiver commençoit fort à s'avancer et à devenir âpre et fort pluvieux, quand nous arrivâmes à Barva, qui est chef du royaume du Barnagas, où il fit arrêter l'ambassadeur avec tous les siens; puis il fit conduire George de Breu plus outre avec sa compagnie, à Barra, qui est de la capitainerie de Cervil; lesquels lieux dépendent de la seigneurie du Barnagas, qui voulut s'acheminer à Barra, pour

ne demeurer où étoit l'ambassadeur : ces deux places peuvent être distantes l'une de l'autre par l'espace de douze milles. Cependant nous n'étions pas fort bien accommodés de tout ce qu'il nous eût bien fallu ; mais il n'en prenoit pas ainsi à George de Breu, qui avoit tout ce qui lui étoit nécessaire ; et si ce n'eût été la grande commodité que nous avions de la chasse et aussi de pêcher, la chose se fût fort mal passée pour nous, et nous nous en fussions très-mal trouvés ; mais dans un tel besoin, ces deux choses excusoient notre souffrete.

Chasse pour vivre.

Nouvelle entrée à d'autres narrations cérémonieuses, de la longueur du carême ès-terres de Prête-Jan, et des terribles jeûnes et abstinences qu'ils y font, avec quelques exemples merveilleux de pénitenciers en diverses et terribles austérités et macérations de chair, par faim, froid, cavernes de pierres, fleuves, rochers, duretés et battures, et des polygammes absous de toute abstinence. *Item* les offices et festivités pascales.

Au pays de Prête-Jan, le carême commence le lundi de la Sexagésime, qui est dix jours avant notre mardi-gras ; et passé le jour de la Purification, les prêtres, religieux et séculiers font généralement, par l'espace de trois jours, un grand jeûne (disant qu'ils imitent la pénitence de Ninive), durant lequel temps il se trouve plusieurs religieux qui ne mangent qu'une fois, se paissant d'herbes, sans goûter

Abstinences terribles.

seulement une miette de pain : et l'on dit qu'il y a plusieurs femmes qui, pendant ces trois jours, ne veulent allaiter leurs enfants, sinon une fois le jour. Le commun jeûne du carême est au pain et à l'eau ; car, encore que quelqu'un voulût manger du poisson, il n'en sauroit trouver en ces pays, pour autant qu'ils sont par trop lointains de la mer. Il est bien vrai que les fleuves en sont fort peuplés ; mais les habitants de là n'ont pas la mode pour les pêcher ; et si d'aventure on y en prend, c'est bien peu, et à l'instance des grands seigneurs. Le plus fréquent manger des habitants est de vin ; et comme en ces mois de carême est le temps auquel leur été a plus de vigueur, il n'y pleut point (ce qu'advient ordinairement), dont ils ne peuvent avoir des choux, qui requièrent de l'eau, que néanmoins on pourroit bien puiser dans plusieurs fontaines pour cet effet, et en arroser les jardins. Mais ils sont tant ignorants et gens de néant, qu'ils ne sauroient réduire une chose à perfection. J'ai vu, entre autres choses, dans un monastère de religieux, une sorte de choux qui ont des feuilles tout le long de l'année. Les pêches et les raisins nourrissent les habitants du pays où ils sont produits ; car tels fruitages commencent à mûrir à la fin de février, et durent jusqu'à la fin d'avril, se ré-

Ignavie de gens.

putant encore fort heureux ceux qui en peuvent avoir. Mais, outre le pain, ils mangent généralement une semence que je pense être l'échalote, qu'ils appellent *canfa*, dont ils font une sauce pour tremper leur pain, si forte et pénétrante, qu'elle semble brûler la bouche. Ils font aussi une autre espèce de sauce salée, qu'ils appellent *tebba*, et la font encore en manière de moutarde, qu'ils appellent *cenafrique*. Ils mangent de toutes ces choses en carême, sans user aucunement de beurre, lait, vin de miel ni de raisin; mais ils boivent généralement un breuvage qui est composé d'orge, de millet ou d'aguze; et de chacune de ces semences on fait un vin à part, qui retient un tel goût que la cervoise. Ainsi que j'allois un jour à la cour, il advint que quand nous fûmes parvenus en une terre qui s'appelle *Jannamora*, un religieux nous accompagna, pour s'assurer contre le danger des larrons, et il chemina un mois en notre compagnie, pendant lequel temps je le tenois toujours auprès de moi, et le logeois dans ma tante, à cause qu'il étoit religieux. Il menoit six petits novices, qui alloient aux ordres, portant quatre livres à vendre, que je fis mettre sur une mule, pour soulager ces jeunes enfants. Le premier jour, j'invitai celui-ci à souper avec moi; mais il

Bierre d'orge et de millet.

s'excusa, disant qu'il n'avoit aucunement appétit de manger pour l'heure. Sur ces entrefaites, je vis arriver ses six novices avec des agriones, qu'ils firent bouillir sans sel, huile, ni autre chose; puis il les mangea telles qu'elles étoient. De quoi m'émerveillant, les novices me dirent de plus qu'ils ne mangeoit point de pain; ce que je ne pouvois croire qu'à bien grande difficulté, tellement que j'y pris garde jour et nuit; car de jour il cotoyoit toujours ma mule comme un laquais, et de nuit ne bougeoit d'auprès de moi, se couchant en terre avec son habit. Mais je ne pus jamais apercevoir qu'il mangeât autre chose que de ces agriones et rabazas, au défaut dèsquelles il prenoit des mauves et des orties; et passant près de quelque monastère, il envoyoit cueillir certaines herbes dans le jardin: lorsqu'il ne s'en trouvoit point, ses novices lui apportoient des lentilles trempées dans une cocourde pleine d'eau, qui déjà commençoient à germer, desquelles il mangeoit. Dont il me prit envie d'en goûter; mais je n'ai point de souvenance d'avoir mangé d'une plus pauvre ni moins savoureuse viande. Il nous accompagna par l'espace de trente jours, jusqu'à ce que nous arrivassions à la cour, où nous le tînmes encore dans notre tente trois semaines, sans qu'il y

Agriones, herbes fréquentes en ces pays.

eût aucun ordre de lui pouvoir faire manger d'autres viandes que celles ci-dessus nommées. Depuis, je le vis au lieu de Chaxume, où le Prête-Jan nous fit demeurer sept mois; dont ayant entendu que j'étois arrivé en ce lieu, il me vint visiter, en me présentant quelques limons. Il portoit un habit de cuir, sans manches, et les bras nus; où une fois l'ayant embrassé, par cas d'aventure, je lui mis la main sous l'aisselle, où je trouvai une petite ceinture de fer de la largeur de quatre doigts; au moyen de quoi je le pris par la main et le menai en notre chambre, où je le montrai à Pierre Lopes, mon cousin, qui vit la ceinture, dont les deux bouts étoient soudés ensemble avec quelques pointes: elle étoit posée sur la chair nue. Mais le religieux eut cela pour mal, lui semblant quasi d'avoir été injurié; tellement qu'il se partit, et nous ne pûmes savoir ce qu'il devint. Depuis, nous vîmes plusieurs autres religieux avec les mêmes ceintures de fer en temps de carême; et il nous fut encore dit, qu'il s'en trouvoit beaucoup d'autres, lesquels durant tout ce temps ne s'asseyoient jamais, mais demeuroient continuellement debout. De plus, nous fûmes acertainés qu'il y en avoit un en une caverne, loin du lieu où nous étions par l'espace de six milles; ce qui

Austérités terribles.

nous y fit acheminer, et nous le trouvâmes dans un tabernacle fait de bois, de telle grandeur que lui seul pouvoit y résider, et sembloit une caisse fort vieille et sans couvercle, dont les fentes et jointures étoient étoupées de craie et fiente de bœuf, ayant une ouverture de la largeur de trois doigts à l'endroit des fesses, et une autre de telle largeur où touchoient les verroux; puis au-devant un pupitre de bois, sur lequel étoit son livre: son habit étoit une haire tissue de soie de queue de bœuf, portant au-dessous, sur la chair nue, une ceinture telle que nous l'avons récité ci-dessus, laquelle il nous montra fort volontiers. Et en une autre caverne prochaine de celle-ci, résidoient deux jeunes religieux qui lui administroient ses nécessités et ce qui étoit requis à l'appui de sa vie, laquelle il soutenoit d'herbes seulement: il demeura bien fort notre affectionné ami, de ce que nous l'avions ainsi visité. Ces cavernes sembloient bien avoir été anciennement employées à faire de telle pénitence, parce que l'on y voyoit même encore plusieurs sépultures. Je vis, par un temps d'un autre carême, au lieu de Barva, deux religieux qui étoient dans de semblables tabernacles, au-devant de la principale porte de ce lieu, aux deux côtés, mangeant des herbes menues et des lentilles germées:

j'allai les visiter par plusieurs et diverses fois; ce dont ils montroient, en leur semblant, qu'ils en recevoient un grand contentement; de telle sorte et manière que si je n'allois pas devers eux, ils envoyoient vers moi, pour savoir de mes nouvelles. Ils portoient semblablement la haire avec cette ceinture en fer: il me fut dit aussi qu'ils étoient des parents du Prête-Jan, lesquels continuèrent cette pénitence jusqu'au jour de Pâques; puis en sortirent lorsqu'on vint à célébrer la messe. Il nous fut dit que plusieurs moines et religieuses, en ce lieu de Chaxume, dormoient dans l'eau jusqu'au cou chaque vendredi et mercredi de carême; ce qui nous sembla chose si étrange, que nous n'en voulions rien croire, si la vue premièrement ne nous en eût acertainés: si que désireux de voir telle nouveauté, Jan Scolare, Pierre Lopes, mon cousin et moi, nous nous y acheminâmes par un mercredi soir, et nous fûmes merveilleusement ébahis de voir la grande multitude de ceux qui étoient dans l'eau jusqu'au cou, que l'on nous dit être des chanoines, femmes de chanoines, religieux et nonnains. Puis le long des rivages se voyoient des demeures de pierres en forme de chambres; et où l'eau étoit basse, il y avoit une pierre sur laquelle ils demeuroient assis, jusqu'à ce que l'eau leur ar-

Pénitence incroyable.

rivât jusqu'au cou; ajoutant encore une autre pierre sur l'autre en cas qu'il y eût trop grand fond. Au moyen de quoi le lac venoit à être tout plein de gens qui y étoient allés de tous côtés. Ce qu'ayant en estime de chose digne de grande admiration (vu qu'en temps de carême les froids y sont extrêmement âpres), nous en parlâmes à Pierre de Couillan, lequel nous dit que la coutume étoit telle par tout le pays de Prête-Jan; et qu'outre ce, il s'en trouvoit qui, en tel temps, s'abstenoient non-seulement de manger du pain, mais, pour avoir meilleur moyen de mener une vie plus austère, entroient dans de grands bois et profondes vallées, entre de hautes montagnes, où ils pensoient n'être pas fréquentés de créature humaine, et là, ils venoient à se macérer et à se donner des agitations charnelles, par l'âpreté et l'austérité du jeûne qu'ils continuoient tandis que le carême duroit. Je me retrouvai une fois avec le Prête-Jan, en un lieu qui se nomme Dora, joignant ces très-grandes et profondes vallées, dans lesquelles je vis tomber du haut de la montagne un grand fleuve, l'eau duquel, par rencontres impétueuses rasaillant en l'air, venoit blanche comme la neige; et me retrouvant au haut de cette vallée, Pierre de Couillan me montra une caverne, laquelle à grand difficulté

pouvions-nous voir à plein; et me disant que dans celle-ci demeuroit un religieux qui étoit estimé saint : puis un peu plus au-dessous, il nous sembloit voir un jardin sur un côté de cette vallée, auprès duquel il me fit encore voir une autre semblable caverne, dans laquelle mourut un saint homme des Blancs, bien connu, qui avoit résidé par l'espace de vingt ans en ce lieu désert et sauvage, et que l'on ne put savoir le temps de sa mort, sinon que n'étant plus aperçu parmi cette montagne, on alla voir vers sa caverne, que l'on trouva murée par dedans, si que personne n'y put entrer en sorte que ce fût. Ce qu'ayant été référé au Prête-Jan, il commanda que l'on ne se mît aucunement en devoir de la toucher pour y faire ouverture.

Solitudes pénitencières.

La plus grande partie des moines, prêtres et nonnains, ne mange que de deux en deux jours, et quand il est nuit, sinon le dimanche, que l'on ne jeûne aucunement, ce que font plusieurs vieilles femmes, lorsqu'elles sentent leur fin approcher; et l'on dit que la reine Hélène en faisoit ainsi, laquelle ne mangeoit que trois fois la semaine, quand elle vouloit jeûner, à savoir, les mardi, jeudi et samedi. Aux royaumes de Tigray et de Tigremahom, chacun mange chair en carême, le samedi et le dimanche, auxquels deux jours on tue plus de bœufs qu'en tout

le reste de l'année ; et si quelqu'un veut épouser la première ou seconde femme, il le fait le jeudi avant notre carême entrant, parce qu'en ce faisant, il est permis de manger chair, beurre et lait par l'espace de deux mois, sans avoir égard au temps; de sorte qu'il s'en trouve beaucoup le plus souvent, lesquels se marient pour manger et boire du vin. Mais pour autant que j'ai dit la seconde femme, il faut entendre qu'il n'y a celui qui n'en ait plus d'une ; et ceux qui sont riches en épousent trois, d'autant qu'ils ont la puissance et moyen de les pouvoir nourrir, sans qu'ils en soient aucunement repris par la justice. Mais l'Eglise leur défend toutes les cérémonies, sans qu'ils puissent entrer dedans ; et j'ai vu plusieurs de mes amis ayant femme, en prendre une autre pour jouir de ce privilége, qui entre eux est estimé méchant et scandaleux. Et bien que ces deux royaumes ayent été réduits les premiers à la religion chrétienne, néanmoins les habitants d'iceux sont tenus pour très-mauvais et gros chrétiens. Mais en toutes les autres terres, royaumes et seigneuries du Prête-Jan, on fait abstinence tout le long du carême, depuis les plus petits jusqu'aux plus grands, hommes, femmes et enfants, sans rompre le jeûne en sorte que ce soit ; ce qu'ils observent quasi durant l'avent entièrement. On

Office du jour des rameaux.

y célèbre l'office au jour du dimanche des olives de cette sorte : ils commencent leurs matines à minuit environ, chantant et dansant avec leurs tables d'autel en main, dépeintes et découvertes, jusqu'à ce qu'il soit grand jour; puis ils prennent des rameaux en main, qu'ils tiennent devant la porte, à cause qu'il n'est permis aux femmes ni aux séculiers d'entrer en l'église où demeurent les prêtres, chantant hautement, ayant leurs rameaux en main, avec lesquels ils font souventefois le signe de la croix; puis, sortant hors de l'église, ils viennent à la porte principale, où entrent six ou sept d'entre eux (comme nous l'observons aussi), et celui seul qui doit célébrer la messe demeure dehors, chantant d'un côté et d'autre; puis le prêtre vient à entrer : il se met à l'autel pour chanter la messe; laquelle finie, il administre la communion à tous ceux qui s'y sont trouvés. Mais à la semaine sainte, on ne chante messe, sinon le jeudi et samedi, et l'on ne fait les salutations accoutumées entre grands seigneurs et gentilshommes, qui en autre temps, lorsqu'ils se rencontrent, se baisent les épaules en s'accolant, dont l'un baise la dextre et l'autre la sénestre. Mais en ce temps ils ne se parlent pas, si par fortune ils viennent à se rencontrer; tellement que, comme muets, ils passent outre,

Salutation éthiopique.

sans lever seulement les yeux ; et les hommes de quelqu'autorité ou réputation se vêtent de noir ou bleu, sans qu'ils s'empêchent à autres négoces, sinon à se trouver ordinairement aux offices qui se font dans les églises, où l'on ne tient aucune chandelle allumée. Le jeudi-saint, à l'heure des vêpres, on fait publier que chacun ait à se laver les pieds. Au moyen de quoi tout le peuple s'assemble auprès de l'église, le premier et plus apparent prêtre de laquelle sied dans une chaire en forme de trépied, ceint d'une grande touaille, ayant un bassin d'eau, dans lequel il lave les pieds à tous les assistants ; puis ils commencent à chanter sans cesse toute la nuit ; et les prêtres, les religieux et clercs demeurent toute la nuit dans l'église, sans boire ni manger, jusqu'au samedi après la messe. Le vendredi-saint, à l'heure de minuit, ils parent les églises au mieux qu'ils peuvent et selon leur possibilité ; car il y en a quelques-unes que l'on tend de draps d'or et cramoisis ; mais surtout on tient la porte principale mieux parée, à cause que tout le peuple s'y retire ; puis ils mettent un crucifix sur les draps, imprimé en papier et couvert d'une petite courtine, chantant tout le jour et la nuit, lisant la passion, laquelle finie, ils viennent à le découvrir. Alors tous se prosternent en terre, s'entre-frappent à grands

Portes d'église parées.

coups de poings et de bâtons, et se heurtent les têtes ensemble et contre les murailles, par grande furie, et pleurant si amèrement, qu'ils pourroient émouvoir à pitoyable dévotion les cœurs des plus barbares du monde. Cette douloureuse manière de faire dure l'espace de deux heures; puis à chacune des portes du circuit (il y en a trois; elles répondent sur le cimetière) se mettent deux prêtres, d'un côté et d'autre, tenant un petit bâton avec cinq grosses courroies pendues au bout; et tous ceux qui étoient à la porte principale sortent par l'une de ces trois portes, dépouillés depuis la ceinture en sus, et en passant s'inclinent, donnant commodité aux prêtres de frapper dessus avec leurs fouets, ce qu'ils font de toute leur force; tellement que quelques-uns ne prenant pas grand plaisir à tel jeu, passent et escampent légèrement pour éviter les coups, et en demeurent quittes à bon prix; mais les autres, plus consciencieux et meilleurs catholiques, comme ils en font semblant, s'arrêtent; et dieu sait comme les coups portent et en quelle étrange sorte ils sont étrillés. Mais les vieillards et les vieilles se délectent à y demeurer une demi-heure, jusqu'à ce que leur sang coule de tous côtés; et ainsi piteusement accoutrés, ils demeurent encore dans l'église, où ils dorment jusqu'à

Dévotion.

minuit, que le service commence, accompagné de lamentables chants, qui durent jusqu'à l'heure de vêpres ; et alors on célèbre la messe, laquelle achevée, chacun se communie. Le jour de Pâques, environ à minuit, ils commencent leurs matines, et, avant le point du jour, ils font une procession ; puis à l'aube ils chantent la messe, employant toute cette semaine en fête, jusqu'au lundi après le dimanche des apôtres. Et ainsi, ils font quinze jours de fêtes, savoir, depuis le samedi avant le dimanche des olives jusqu'au lundi.

Narration d'un carême passé en la cour de Prète-Jan, ès-limites des Gorages-Troglodites, amateurs de liberté et impatients de servitude. Leurs maisons souterraines; le temple taillé en la roche, les cellules des religieux. L'occasion des jeûneurs par les Gorages. L'appareil de Prète-Jan pour la fête de Pâques ; son état et ordre à ce jour. L'élusion de la tente noire faite aux Portugais pour épreuve. Bon dîner bien reçu pour messe refusée.

Nous nous trouvâmes une fois à faire un carême en la cour du Prète-Jan, qui étoit aux confins des terres des Gentils, nommés Gorages, qui sont (ainsi que l'on dit) très-mauvais; et il ne se trouve aucun d'eux qui soit esclave ; car ils se laisseroient ôter cent vies, ou se donneroient la mort eux-mêmes, plutôt que de se laisser réduire en servitude par les Chrétiens.

Le lieu où se trouvoit la cour étoit hors des pays de ces peuples, qui ont leurs habitations sous terre; car ils cavent, et font des cavernes pour se retirer. Mais la cour s'étoit parquée sur un très-beau fleuve, qui couroit en une profondité; sur les rivages duquel, d'un côté et d'autre, se découvroit une belle campagne verdoyante, et à un pied dans terre se trouvoit la pierre tendre, comme est celle de Glali en Portugal. De tous côtés, sur ce fleuve, se voyoit une infinité de maisons cavées dans la montagne et l'une sur l'autre, dont la plus grande n'avoit plus ample entrée que la bouche d'une cave, pour y pouvoir passer facilement; et sur la porte il y avoit un pertuis, et une corde attachée, avec laquelle il falloit monter en haut; et il se retiroit une grande multitude de personnes de la cour en ces maisons, dans chacune desquelles il pouvoit loger de vingt à trente personnes avec le bagage. Il y avoit en outre, sur le fleuve, une très-forte ville qui, du côté du fleuve, étoit taillée dans le roc; et devers la terre étoit une fosse cavée, de la hauteur de quinze brasses sur six de largeur, qui d'un côté et d'autre aboutissoit sur le fleuve; et dans celle-ci, tout autour, étoient cavées des maisons comme les autres; mais au milieu du circuit, qui étoit comme une place, il y en avoit de

Pierre tendre.

Maisons souterraines.

Ville entaillée en roc et cavemeuse.

dressées par petites murailles, avec leurs couvertures, où demeurent maintenant des Chrétiens, qui y ont érigé une belle église. L'entrée de cette ville va par-dessous terre, cavée dans cette roche, toute renversée en voûte, où l'on ne penseroit pas que mules ni vaches pussent passer; ce qu'elles font toutefois. Un peu loin de ce lieu en sus, et auprès du fleuve, se voit un grand roc, taillé depuis le pied jusqu'à la cime, sur laquelle il y a une belle campagne; et quasi au milieu de cette roche se trouve un monastère de Notre-Dame, où l'on dit que souloit être le palais du roi des Gorages. Cette montagne ou roche est à l'opposite du levant, et il faut monter en ce monastère par une échelle en bois, qui se met et ôte toutes les nuits, de peur de ces peuples Gorages. De là on vient à monter par des degrés de pierre, et l'on trouve à main sénestre, en une allée, quinze cellules de religieux, qui ont toutes leurs fenêtres fort hautes, regardant sur le fleuve, avec leurs dépenses, réfectoires et chambres à retirer et garder les blés. Se tournant à main droite, on chemine par une sente fort obscure, jusqu'à ce que l'on vienne à trouver une grande clarté, où est la porte principale de l'église, qui n'est faite de la même pierre; mais il semble qu'aucunement ce devoit être une grande salle, qui

Haute ville.

Cellules de religieux.

maintenant est faite en manière d'église, avec ses petites murailles tout autour, étant fort spacieuse et claire, pour avoir beaucoup de fenêtrages qui regardent sur le fleuve; et là demeure quelque petit nombre de religieux, vers lesquels alloient en ce lieu plusieurs de la cour, se communier, pour la grande dévotion qu'ils y avoient, et pour le grand renom que se sont acquis ces beaux pères de mener sainte vie, accompagnée de grande austérité, et du travail infini que leur donnent ces Gorages, qui ne cessent de les molester ordinairement. Et pour autant qu'à la cour se garde toujours un même ordre de loger, la partie sénestre (qui est du grand'betudète) étoit parquée du côté de ces Gorages, dont il ne se passoit de jour qu'ils ne tuâssent quinze ou vingt des gens de ce seigneur, sans qu'on les pût secourir, à cause que la pénitence que l'on faisoit en ce temps affoiblissoit tellement les personnes, qu'elles n'avoient ni la force ni la hardiesse de se présenter au combat, ni de soutenir la violence des assaillants; avec ce qu'on n'eût osé rompre le jeûne en aucune manière. En la semaine sainte, le Prête-Jan nous fit dire que nous fussions en ordre et état pour célébrer la messe au jour de Pâques, auprès de sa tente, où il la vouloit ouïr; à quoi nous ne contredîmes, et fîmes en-

tendre à Sa Majesté que nous n'avions point de tente pour faire l'office, à cause que celle que nous avions étoit gâtée par les pluies. A cela, sa grandeur nous fit réponse que nous en serions accommodés d'une autre; mais que cependant nous devions être prêts lorsqu'elle nous feroit appeler, à environ minuit; auquel commandement obéissant, nous fûmes menés devant sa porte, où nous trouvâmes qu'une grande partie des palis avoit été arrachés et jetés au loin; et de sa tente jusqu'à l'autre, il y avoit plus de six mille chandelles allumées, en ordre, qui pouvoit être, en longueur, de la portée d'une artillerie, et entre ceux qui les tenoient, il y avoit la largeur de deux jeux de balle. La place étoit toute pleine et égale, environnée de plus de cinquante mille personnes; tellement que ceux qui tenoient les chandelles étoient comme un rempart, que l'on ne pouvoit rompre, à cause qu'ils tenoient devant eux des cannes liées de long, et les chandelles assises dessus par mesure. Au-devant de la tente de Prête-Jan, on voyoit quatre gentilshommes s'ébattre à cheval, qui se rangèrent auprès de ceux-ci, quand Sa Majesté sortit sur un mulet noir comme un corbeau, de la taille et de la grandeur d'un cheval, duquel on dit que Sa Majesté fait grande estime, et ne chevauche guère autre

Ordre en la cour de Prête-Jan.

Mulet royal.

monture, la faisant suivre après soi, ou ne la chevauchant, se fait porter sur un lit. Or, sa grandeur sortit, vêtue d'une robe de drap d'or qui touchoit jusqu'en terre (le mulet couvert de même), ayant une couronne en tête avec la croix dans la main, cotoyée deçà et delà par deux chevaux, ayant les croupes quasi au droit de la tête du mulet, mais non de près; car ils marchoient au loin, tous parés de drap d'or, si qu'ils sembloient être cousus en or, par la grande lueur qui en procédoit; ayant de grands chanfrains qui descendoient jusque sur le mors de la bride, et au-dessous d'iceux de grands panaches rendant un lustre merveilleusement beau. Incontinent que le Prête-Jan fut sorti, ces quatre gentilshommes, qui auparavant voltigeoient, s'écartèrent et ne furent vus onques depuis; et ceux qui nous vinrent appeler se mirent à suivre Sa Majesté, sans qu'autre le pût faire, ni passer le rang des chandelles, si non vingt gentilshommes, qui cheminoient assez loin et à pied devant sa grandeur; et en tel ordre nous parvînmes en l'église où se devoit célébrer l'office de la résurrection. Dont le Prête-Jan, ayant mis pied à terre et entré dans l'église, se mit dans ses courtines, et nous autres demeurâmes à la porte, de laquelle sortit une grande compagnie de clercs, qui se vint joindre

avec un plus grand nombre qui étoit demeuré dehors; puis ils commencèrent à faire une procession, nous mettant à la queue, auprès des premiers degrés et dignités des personnes les plus honorées; et icelle achevée, ceux qui purent y chevir entrèrent dans l'église, le reste demeura en la campagne, et l'on nous fit entrer; puis nous fûmes mis auprès des courtines de Sa Majesté, qui nous fit dire (incontinent après l'office achevé, et qu'on voulut donner la communion) que nous fussions en ordre pour célébrer la messe, pour autant que la tente étoit déjà dressée, et qu'elle s'y achemineroit incontinent. Dont suivant ceux qui nous avoient appelés, nous fûmes menés vers une tente noire, tendue auprès de celle du Prète-Jan, laquelle voyant de telle couleur, nous pensâmes qu'on avoit fait cela pour nous vitupérer. Par quoi l'ambassadeur me dit que je ne ferois que mon devoir de ne pas célébrer la messe, pour autant qu'il présumoit que cela n'avoit été ordonné que pour nous essayer. A quoi je fis réponse que ce n'étoit pas mon intention; et de ce pas, suivant cet avis, nous retournâmes en nos tentes, lesquelles étoient en un bosquet auprès d'un fleuve, où deux pages qui venoient des roches nous vinrent trouver sous nos tentes, et nous appelèrent en toute hâte, disant que nous étions

fort demandés; si que nous partîmes contre notre première délibération. Venus près des tentes de Sa Majesté, jà à haute heure, on nous demanda par quelle raison nous avions laissé de célébrer la messe à si grande fête? Par l'injure, répondis-je, qui nous a été faite, non pas encore tant à nous qu'au seigneur Dieu et à sa sainte résurrection; vu qu'on nous avoit dressé une tente plus propre pour les morts et à loger des chevaux qu'à célébrer l'office divin. Sur ce, il nous fut demandé quelle tente nous voulions nous être dressée? Une blanche, répondis-je, représentant la claire et resplendissante résurrection, avec la pureté de la Vierge immaculée; et qu'elle pouvoit encore être rouge, en signifiance du précieux sang de Jésus-Christ répandu pour nous et de ses saints martyrs. On nous fit dire incontinent que nous vinssions à déclarer ceux qui l'avoient dressée, et que nous verrions quelle justice en feroit Sa Majesté. Nous répondîmes que nous en remettions la justice à Dieu, contre la divinité duquel avoit été commise cette faute, et non pas que le tort eût été fait à nous, qui étions extrêmement déplaisants pour n'avoir pu avoir la commodité telle qu'elle étoit requise pour célébrer la messe au jour d'une si grande solennité. Incontinent, sa grandeur nous fit dire que nous eussions pa-

tience, nous assurant qu'elle feroit donner un châtiment à celui qui nous en avoit détournés, tel que la forfaiture d'un si malheureux acte le requéroit; et que nous entrassions en cette tente, laquelle seroit propre pour dîner, puisqu'elle n'avoit été trouvée suffisante ni digne qu'on y dût célébrer l'office divin; ce que nous fîmes. Nous n'y eûmes guère demeuré, qu'on nous apporta à dîner abondamment, avec quantité de bonnes viandes de diverses sortes de chairs et de très-bon vin de raisin, blanc et clairet, lequel étoit fumeux et odorant au possible. Pierre de Couillan étoit pour lors avec nous : il avoit été présent à toutes ces choses, et avoit vu comme le tout s'étoit passé; tellement qu'il nous dit ne savoir si jamais il pourroit recevoir plaisir et contentement si grands, comme il étoit joyeux et aise pour l'heure, voyant que nous n'avions voulu chanter la messe dans cette tente, et mêmement de la réponse que nous avions rendue; nous assurant que le tout n'avoit été fait pour autre chose, sinon afin de nous éprouver et savoir en quelle estime et révérence nous avions les choses concernant la religion chrétienne. A cause de quoi on nous avoit de là en avant en meilleure estime que jamais de bons Chrétiens. Durant ce carême, nous n'eûmes aucun défaut de boire ni de

Portugais non si dépiteux pour le dîner que pour la messe.

manger, étant pourvus de poisson, raisins, et pêches (qui étoient pour lors mûres) en grande abondanee. Or, après que nous eûmes achevé de dîner, le bon vieillard qui avoit fait le baptême vint nous trouver, disant que Sa Majesté eût bien voulu, puisque nous n'avions célébré la messe ce jour-là, que nous le fissions le dimanche suivant, et qu'on nous délivreroit une bonne tente, dans laquelle nous ferions l'office à notre mode, pour l'intercession de l'âme de sa mère, qui étoit morte il y avoit déjà un an accompli, et qu'ils faisoient le tascar; ce que nous devions faire semblablement de notre côté.

Tascar, mémoire.

Office des morts célébré par les Portugais pour la mère de Prête-Jan. Lettres reçues de l'armée portugaise, mandant retour, et la mort du roi Emmanuel. Deuil fait pour lui à cheveux rasés, et vacance de justice. Consolation humaine et assurance du Prête-Jan. Départ des Portugais différé; puis leur congé octroyé avec présents honorables. Arrivée au port, et retour en cour débattu ambitieusement et convoiteusement, pour l'honneur et profit de présenter le poivre au roi d'Éthiopie, avec lettres. Description du royaume de Fatigar où il étoit, et du lac poissonneux sur la montagne plantureuse. Partage par lots de la royale succession donnée en partie aux églises.

Le dimanche de l'octave de Pâques, qui fut le quinze d'avril, on nous manda d'aller célébrer la messe et faire l'office pour l'obit de la mère de Prête-Jan; ce que nous fîmes. Nous trou-

vâmes qu'on avoit tendu, pour ce faire, une grande tente blanche avec toutes ses courtines de soie, depuis le milieu jusqu'en-bas, selon leur coutume; elle étoit posée près de celle de Sa Majesté: et là, accompagnés du religieux (qui depuis vint ambassadeur avec nous), nous chantâmes l'office des morts et la messe, avant la fin de laquelle arrivèrent deux paquets de lettres qu'envoyoit dom Loys de Menesses, qui étoit abordé au port de Maczua, avec l'armée, pour nous emmener; ces deux paquets nous furent présentés en un même jour, bien que les messagers eussent pris divers chemins; ils apportèrent semblablement des lettres adressées au Prête-Jan, par lesquelles dom Loys de Menesses requêroit bien humblement Sa Majesté de nous donner incontinent notre dépêche, afin que nous pussions nous trouver le quinze d'avril au port de Maczua, à cause que passé ce terme, il lui étoit impossible d'y séjourner, tant parce que le mouvement (qui est le temps à faire départ de la mer Rouge) passeroit, comme pour être le grand capitaine fort désiré en Inde, où l'on avoit grand besoin de sa présence. Il advint que le terme qu'il demandoit étoit échu au jour même que nous reçûmes ses lettres, contenant que le roi dom Emmanuel s'étoit acquitté du tribut auquel nature nous a

Lettres reçues de l'armée portugaise.

Mort d'Emmanuel, roi de Portugal.

tous assujétis; ce dont nous demeurâmes tous éperdus et étonnés, ne sachant si nous devions publier ou taire sa mort, de laquelle nous résolûmes finalement d'avertir le Prête-Jan, à qui, en quelque sorte que ce fût, elle ne pouvoit être longuement celée, quand ce n'eût été que par le moyen des marchands maures de l'Inde, qui viennent journellement de la mer à sa cour. Et pour autant que la coutume du pays est de se raser les cheveux en temps de mort, et se vêtir de drap noir, nous trouvâmes bon de la suivre, pour donner ample connoissance du deuil qui nous accompagnoit. Au moyen de quoi chacun d'entre nous se mit à tondre son compagnon; quand ceux qui nous apportoient à manger arrivèrent, lesquels nous voyant si douloureux, posèrent les viandes en terre, pour en aller avertir plus tôt Sa Majesté, de la part de laquelle arrivèrent puis après vers nous deux religieux, pour savoir quelle infortune nous étoit survenue. A quoi l'ambassadeur ne put rendre aucunement réponse, obstant les pleurs continuels et profonds sanglots, qui empêchoient que les conduits pussent donner issue à la parole. Ce que voyant, je leur fis entendre le mieux qu'il me fut possible, comme le soleil (qui nous souloit éclairer) étoit éclipsé; à savoir, que le roi dom Emmanuel

Rasement de cheveux, signe de deuil.

étoit passé d'une vie en l'autre: puis nous recommençâmes soudainement nos tristes lamentations, exprimées par une confusion de voix douloureuses; tellement que ces moines, ne pouvant tirer autre chose de nous, se mirent au retour, après lequel il ne se passa pas beaucoup d'heures, qu'il fût crié à cri public, qu'on eût à tenir serrés tous les lieux auxquels on vendoit pain, vin, et toute autre marchandise, avec toutes les tentes d'officiers et juges, par l'espace de trois jours continuels, à chef desquels le Prête-Jan nous fit appeler et demander qui avoit hérité des royaumes de son père? Le prince dom Jean, son fils, répondit l'ambassadeur. Ce qu'ayant entendu, il donna à connoître d'en être grandement joyeux, comme il nous fut dit, et nous envoya dire, *atesia*, *atesia*: car vous êtes en terre des Chrétiens. Bon me sembla le père, ce que j'espère du fils, auquel je ne ferai faute d'écrire. Ayant ouï le bon vouloir de sa grandeur, nous lui fîmes entendre comme l'armée étoit attendant notre arrivée sur la mer au port de Maczua, dont nous le requérions (tant humblement que notre devoir envers Sa Majesté le commandoit) de nous vouloir incontinent expédier; d'autant que si long séjour en ses pays sembloit déjà tourner à notre honte. On nous fit réponse, que nous aurions bientôt

Atesia, n'ayez peur. Consolation et assurance du Prête-Jan.

notre dépêche; mais que pendant cela, nous restituassions les lettres que Sa Majesté nous avoit fait donner pour les faire tenir en Portugal. Ce que nous fîmes; et nous dépêchâmes sur l'heure un portugais, nommé Aires Diras, avec un abissin, à dom Loys de Menesses, afin qu'il nous attendît. Le Prête-Jan partit avec toute sa cour le jour suivant; quelques-uns de laquelle nous demandèrent qui portoit la tente que Sa Majesté nous avoit donnée? à quoi je fis réponse, que nous l'avions laissée toute tendue au lieu où nous étions logés, à cause qu'elle n'étoit nôtre. Il nous fut répondu, que c'étoit mal considéré à nous; car sa grandeur ne reprend jamais ce qu'elle a une fois donné; joint aussi que la tente n'étoit de moindre valeur que de cent onces d'or, et que sa hautesse ne prendroit pas trop grand plaisir à nous voir célébrer la messe sans icelle en sa présence. Cependant, nous demeurâmes trois jours continuels à solliciter notre dépêche, étant toujours retenus par de belles paroles, moyennant lesquelles on nous faisoit vivre dans l'espérance d'être bientôt expédiés. Enfin Sa Majesté voulut que Jean Gonsalves, notre facteur (à qui elle fit délivrer une mule et présenter de riches habillements avec dix onces d'or), s'acheminât vers la mer, pour porter ses lettres et

les nôtres. Dont il se mit en chemin, accompagné de quelques gens nourris en la maison de sa grandeur, qui remit notre départ à un mois et demi de là. Ce terme expiré, elle nous fit présenter de très-riches habillements, et à quatre de nous furent offertes de sa part des chaînes d'or et des croix pendant en icelles, avec une mule à chacun. Il advint que celle que j'eus avoit un pas si prompt et si soudain, qu'elle sembloit voler en l'air; puis furent délivrés généralement, pour le reste de la compagnie, quatre-vingts onces d'or et cent draps, pour nous défrayer par les chemins que nous avions à faire; et lors Sa Majesté nous envoya sa bénédiction. Etant partis de la cour, nous n'eûmes pas de beaucoup avancé chemin, que nous vînmes à rencontrer les messagers que nous avions envoyés au port de Maczua, qui nous dirent qu'il y avoit déjà long-temps que dom Loys étoit parti, et que nous pouvions bien penser de ne le trouver pour l'émotion de la mer, qui ne lui donna le loisir de nous attendre. Néanmoins, pour cela, nous ne laissâmes de poursuivre nos erres, jusqu'à tant que nous arrivassions au port, où nous trouvâmes que dom Loys nous avoit laissé grande quantité de poivre et autres choses pour nos vivres, avec des lettres qui s'adressoient au Prète-Jan

Dilation du départ.

Congé et présents.

Mule volante.

et à nous. Conseil pris sur ce qu'il falloit faire quant à ce poivre, quelques-uns furent d'opinion que nous devions demeurer auprès de la mer, selon que dom Loys nous l'ordonnoit, et avec ce poivre nous faire les dépens, à cause qu'en la fin de l'année on nous devoit retourner querir; que seulement deux d'entre nous devoient aller et se transporter à la cour, avec les lettres, requérir justice de quatre hommes de dom Loys, qui avoient été tués au port d'Érocque. Mais la plus grande partie se trouva d'avis qu'on devroit porter la moitié du poivre à sa grandeur, et que l'autre nous demeurât; laquelle charge fut remise au facteur et à moi. Mais dom Rodrigue ne s'y voulut pas accorder, à celle fin de la prendre sur soi; faisant bien son compte d'être richement rémunéré de quelque grand et somptueux présent par Sa Majesté, pour être la chose de la plus grande requête qui se puisse guère trouver en ces pays-là. Ainsi nous partîmes le premier septembre, et sans trop nous hâter, nous arrivâmes à la fin de novembre en la cour vers le Prête-Jan, que nous trouvâmes au royaume de Fatigar, qui est aux extrêmes parties de celui d'Adel, sous lequel sont gouvernés Barbora et Zeila, par un roi qui est fort renommé entre les Maures, et réputé pour saint, à cause qu'il ne cesse jamais

Quatre Portugais tués.

Fatigar, royaume.

de guerroyer les Chrétiens, avec l'aide des rois de l'Arabie, des seigneurs de la Mecque, et aussi d'autres rois maures, qui l'entretiennent en partie d'armes, de chevaux, et de tout ce qui lui est nécessaire; en récompense de quoi il leur envoie des esclaves abissins, qu'il prend en guerre.

Depuis le lieu où nous trouvâmes la cour de Prête-Jan jusqu'à la première foire d'Adel, il y a environ une journée, et huit depuis cette foire jusqu'à Zeila. Ce royaume de Fatigar (à ce que nous en avons pu voir pour aller et venir) consiste quasi la plus grande part en campagne; au moins ce ne sont guère que petites montagnes basses, cultivées, semées et pleines de froments, orges et autres semences; et parmi lesdites campagnes, dont la plus grande partie est labourée, on trouve de grands troupeaux de bétail de toutes sortes et espèces, comme sont mules, juments, vaches, chèvres et brebis. De cette campagne se découvre fort au loin une montagne excédant les autres en hauteur, non pierreuse, mais toute couverte d'arbres et de semailles, sur laquelle sont plusieurs monastères et églises au milieu des terres cultivées; puis, sur le sommet, il y a un lac, contenant douze milles de tour, duquel on apportoit à la cour du poisson fort sa-

Description d'un plain pays bon et fertile.

Lac sur montagne, plein de poissons.

voureux de diverses sortes, si que je n'ai point de souvenance d'en avoir jamais tant vu autre part; avec cela qu'il s'y trouve un nombre infini d'oranges, citrons, et de figues de l'Inde. Pierre de Couillan me dit que cette montagne contenoit huit journées au pied, conjecturant par là que le lac pouvoit contenir douze milles de circuit.

La Cour étant partie, nous cheminâmes deux jours et demi avant que d'arriver au pied de cette montagne, où étant finalement parvenus, elle nous sembla d'une merveilleuse hauteur, bien que toute fructifère, et d'où s'écouloient plusieurs fleuves abondants en poisson, et derrière elle, nous cheminâmes un jour et demi; puis l'ayant laissée, nous sortîmes du royaume de Fatigar, et nous entrâmes dans celui de Xoa, où nous présentâmes notre poivre au Prète-Jan, avec les lettres de dom Loys de Menesses, que nous avions traduites en langue abissine; mais nous n'en pûmes avoir aucune réponse. La cause du voyage que fit Prète-Jan en ce royaume, fut pour faire quelque partage entre lui et deux de ses sœurs de père et de mère : car Nahu épousa cinq femmes, et il étoit question de plusieurs terres et meubles qui étoient restés après la mort de leur mère. Nous séjournâmes là par l'espace de

quatre jours, pendant lesquels on jeta par sort à qui adviendroient les lits; et Pierre de Couillan m'affirma qu'en ces marches il y avoit des terres, lesquelles ne s'environneroient pas en dix journées de chemin. Ce partage étant mené à fin, le Prète-Jan assigna ce qui lui advint à deux de ses filles, lesquelles étoient encore petites; et les montagnes se voyoient toutes couvertes de chevaux, vaches, chèvres et brebis qui étoient au pâturage. L'or, qui s'y trouva en grande quantité, et la soie semblablement, furent aussi départis, avec les draps de soie, la plus grande partie desquels sa grandeur fit donner aux monastères et églises qui étoient dans les terres de sa mère. De là nous vînmes jusqu'au lieu où Pierre de Couillan me montra les bois où j'ai dit que les religieux menoient une si austère vie et âpre pénitence, et où mourut cet homme blanc (duquel j'ai parlé ci-devant) dont la caverne fut trouvée muraillée et estoupée.

Grandes terres.

Courses et envahissements de Mafudi, vaillant capitaine maure, sur les Éthiopiens, affoiblis par jeûnes en temps de carême; prise de dix-neuf mille captifs, et occision de cinq mille hommes d'armes, avec reproche magnanime de leur lâcheté. Prouesses dudit Mafudi chantées par vers. La surprise de lui par secrette et couverte armée, et sa mort en combat singulier contre Gabriel André, moine, à la langue coupée pour trop parler. Victoire de Prête-Jan contre le roi d'Adel; défense et abstinence de pillage.

Je ne veux pas passer outre sans vous raconter ce que j'ai ouï dire du royaume d'Adel, et d'un grand capitaine qui étoit en icelui, de laquelle chose j'ai été par plusieurs acertainé, et mêmement par Pierre de Couillan. Ce capitaine-ci étoit un maure nommé Mafudi, homme d'un si magnanime courage et tant valeureux de sa personne, qu'après sa mort les merveilles de ses prouesses surhumaines causèrent aux survivants un éternel récit d'icelles par chansons, lesquelles se chantent encore à la cour par le populaire. On dit que par l'espace de vingt ans continuels, il ne se passoit pas de carême qu'il ne fît des courses sur les pays de Prête-Jan, lesquels il saccageoit et dépeuploit, sans trouver aucun qui eût la hardiesse de lui faire tête, à cause que les grands jeûnes et abstinences ôtent toute la force et le courage aux habitants des terres de Sa Majesté,

Jeûnes mal convenant en guerre.

si qu'ils ne peuvent venir au combat. Au moyen de quoi il couroit plus sûrement, et le plus souvent il entroit plus de soixante milles dans les pays chrétiens, en courant tantôt sur les royaumes d'Amara et de Xoa, ou bien en celui de Fatigar, maintenant par un côté, tantôt par un autre; si qu'il continua ses courses par l'espace de douze ans, qu'il avoit commencées dès le temps du roi Alexandre, qui étoit décédé sans hoirs de son corps; et il n'en fit pas moins du temps de celui qui succéda à la couronne, lequel fut Nahu, père de David Prête-Jan, qui commença à régner à l'âge de douze ans, sans que Mafudi cessât ses conquêtes et courses accoutumées en ce même temps de carême, jusqu'à ce qu'icelui David fût parvenu à l'âge de seize ans; et l'on dit qu'elles furent si grandes, qu'en un carême il détint et emmena prisonniers dix-neuf mille Abissins, lesquels il envoya tous offrir à la maison de la Mecque, où il les fit présenter aux rois maures: entre les mains desquels étant parvenus, le bruit est qu'ils se font très-vaillants guerriers, à cause qu'ils sortent de l'âpreté du jeûne et entrent en l'abondance des vivres des Maures, et en la liberté des vices d'iceux. Ce Mafudi enlevoit encore, chaque année, une grande quantité de bestial, jusqu'à ce qu'en

Dix-neuf mille captifs.

entrant en la vingt-quatrième année de ses courses au royaume de Fatigar, dont tous les habitants gagnèrent le haut, se retirant sur une montagne que ce capitaine environna tout incontinent, si qu'il l'expugna, et fit brûler toutes les églises et monastères qu'il y trouva. Il me souvient d'avoir dit auparavant, que par les pays du Prête-Jan on trouve quelques gens qui se nomment *cavas*, lesquels sont hommes d'armes; car les laboureurs ne sont point reçus ni enrôlés pour aller au fait de la guerre. Or, en ce royaume, il y avoit une grande multitude de ces cavas, lesquels ayant tourné le dos, s'étoient mêlés et retirés parmi les laboureurs sur cette montagne, où Mafudi les prit tous ensemble, donnant congé aux laboureurs de s'en retourner cultiver la terre, à celle fin que l'an suivant il pût trouver des vivres et munitions. *Et vous, lâches poltrons* (dit-il, adressant la parole à ces cavas), *qui tant inutilement mangez le pain du roi votre seigneur, vous mettant en si mauvais devoir et vous acquittant si mal de la foi par laquelle vous lui êtes obligés, passez tous au fil de l'épée; supplice qui ne peut encore égaler la grandeur du tourment que mérite la vilenie de vos courages pusillanimes et efféminés.* Ainsi furent mis à l'épée le nombre de cinq mille hommes; puis il s'en retourna

Montagne assiégée et prise.

Cavas, hommes d'armes.

Magnanime fait, et reproche aux cavas cagnards.

Cinq mille lâches hommes tués.

glorieusement victorieux, et sans contredit d'aucune personne. Dont le Prête-Jan se sentant par trop grièvement offensé, et mêmement des églises et des monastères brûlés, étant irrité au possible, envoya des espions au royaume d'Adel, pour savoir de quel côté Mafudi avoit délibéré d'y entrer. Par le moyen de quoi, Sa Majesté fut acertainée qu'il marchoit avec une bien grande armée à la volte du royaume de Fatigar, en la saison que les froments et orges y sont prêts à moissonner, pour leur faire le guast. Ce que le Prête-Jan ayant entendu, et semblablement qu'il ne venoit pas en temps de carême (auquel temps il ne leur est point défendu de le combattre), il délibéra et entreprit de marcher contre lui, et d'aller l'affronter en chemin, bien que ce fût contre le vouloir et consentement de tous les plus grands de la cour, lesquels lui ramenoient au-devant son tendre et jeune âge, qui étoit environ de seize ans, lequel le rendoit encore inhabile à l'entreprise d'une si grande charge, pour laquelle conduire et mener, la présence de ses grands betudètes et capitaines de son royaume pourroit suffire. Mais en tout cela, la remontrance de telle chose tant hasardeuse ne put surmonter ni vaincre la magnanimité de son noble courage : poussé duquel, il leur

Jeune roi très-magnanime.

fit réponse, qu'il avoit bon vouloir et délibération de s'y trouver en propre personne, pour un bon coup se ressentir, et venger pareillement de mille injures qui avoient été faites à son bisaïeul Alexandre, aussi à Nahu, son père, et finalement à sa hautesse et grandeur, il y avoit déjà plus de cinq ans passés. Ce qu'il espéroit mener jusqu'à glorieuse fin, et d'en apporter bonne issue, toute telle que la grande ardeur de son courage (trop outrageusement et injustement provoqué et irrité) la souhaitoit, moyennant l'aide et secours du seigneur Dieu, qu'il imploroit humblement, à la confusion d'un si grand ennemi et persécuteur de sa sainte foi. Ainsi, et avec un si grand zèle et bon vouloir, départit avec ses courtisans tant seulement, sans faire venir gens de lointains pays, de peur que son entreprise ne fût découverte; cheminant jour et nuit, tellement que par un matin, à l'aube du jour, il fit dresser son pavillon au lieu du premier marché qui se fait en Adel, et lequel est distant d'une journée de ce royaume, où nous le trouvâmes lorsque nous vînmes lui présenter le poivre. On dit qu'il y a là un grand pas, lequel le roi d'Adel ayant passé trois jours auparavant, il étoit déjà avancé par l'espace de trois milles dans les terres de Prête-Jan, et hors de che-

Secrette entreprise de guerre.

min; si que le jour étant grand, les deux armées pouvoient se voir et se découvrir. Au moyen de quoi, Mafudi (homme tant courageux et vaillant, que jamais on ne sut lui reprocher une seule fuite, comme bien le récitent les chansons qu'en ont faites les Abissins), voyant le pavillon du Prête-Jan et les tentes rouges (qui ne se dressent jamais, sinon aux grandes fêtes solennelles, ou bien pour accueillir les grands seigneurs), va s'adresser au roi d'Adel, auquel il va dire ainsi : *Seigneur, le negus d'Éthiopie est ici en personne, dont la présence duquel m'apportera la mort. Trouve donc moyen d'escamper, si tu veux sauver ta vie; car quant à moi, je suis assuré d'y perdre la mienne.* Ces paroles intimidèrent tellement le roi (qui de lui-même n'étoit pas fort courageux), qu'il gagna le haut, et escampa avec quatre hommes seulement, entre lesquels il y avoit le fils d'un grand betudète, qui demeuroit pour lors avec ce roi, et étoit à son service; mais maintenant il s'est retiré, et est allé demeurer et se tenir en la cour du Prête-Jan : pour autant que là on ne se fait pas grande conscience de se ranger du côté des Maures; car voulant se retirer puis après d'avec eux, on en est quitte pour reprendre de rechef le baptême; et toutes ces choses furent récitées

Admonestement de Mafudi au roi d'Adel, pour se sauver.

particulièrement par ce fuyard, fils du grand betudète. Or, incontinent que le roi d'Adel se fut retiré en lieu sûr (qui fut le plus tôt qu'il put), le Prète-Jan fit publier partout son camp (étant acertainé de la fuite du roi), qu'on eût à se communier et recommander à Dieu. Ce qui étant dévotieusement accompli, après la collation, tout le camp se mit en ordre, et les batailles furent rangées à l'heure de tierce; elles commencèrent à marcher contre les ennemis, Sa Majesté ayant premièrement donné ordre que les tentes et pavillons demeurassent armés. Mafudi, qui ne pensoit à rien moins qu'à fuir, et toutefois connoissoit sa mort prochaine (voulant finir ses jours avec quelque insigne marque qui laissât une mémoire immortelle aux siècles à venir, par la grande magnanimité et courage immuable duquel il avoit toujours été glorieusement accompagné), vint à parlementer avec quelques Chrétiens, auxquels il demanda s'il se trouveroit chevalier entre eux qui voulût entreprendre la bataille à l'encontre de lui, corps à corps. A cela, il s'offrit un religieux, nommé Gabriel André, lequel fut tant favorisé de la fortune, qu'il emporta la victoire de ce duel, en tranchant la tête à son ennemi. Au moyen de quoi il s'acquit un grand crédit et renom envers tous ceux

Grand cœur de Mafudi.

de la cour, où nous avons eu sa connoissance. Après cela, le Prète-Jan se rua sur les Maures avec son armée, les rompit et défit, pour n'avoir aucun échappatoire ni lieu pour fuir, à cause que les tentes du Prète-Jan occupoient et serroient le principal passage; et un autre encore, par lequel le roi d'Adel s'étoit sauvé, avoit déjà été pris. Cette victoire ainsi heureusement obtenue, le Prète-Jan vint se raffraîchir dans ses tentes : puis le jour suivant, il chevaucha par le royaume d'Adel, jusqu'à ce qu'il parvînt à quelques palais du roi, qu'il trouva tous abandonnés, et heurta trois fois contre les portes d'iceux avec le fer de la lance, ne voulant permettre qu'aucun y entrât, ni qu'on s'en accostât, afin de ne pas donner occasion de présumer ou dire qu'il s'y fût transporté en intention de piller ou dérober; car s'il y eût trouvé le roi ou autre, il se fût présenté le premier en place pour les expugner et y entrer de bonne guerre; mais n'y voyant personne, sa grandeur défendit à tous ses gens d'y entrer, et s'en retourna ainsi en arrière. Cette bataille fut donnée au mois de juillet, et l'on dit que c'est le jour même auquel Lope Suarès détruisit et brûla la cité de Zeila, où je me trouvai pour lors; et les Maures qui furent pris disoient que le capitaine de cette cité s'étoit

Défaite des Maures.

Abstinence et défense de pillage.

joint avec le roi d'Adel, pour faire la guerre au negus d'Éthiopie. Le Prète-Jan nous fit montrer par plusieurs fois cinq ou six fardeaux d'épées à poignées d'argent et mal façonnées, qu'il disoit avoir prises sur le soudan d'Adel, en la guerre qu'il eut contre lui, où il gagna la tente de drap d'or et de velours de la Mecque qu'il nous donna, laquelle il voulut être bénite avant que nous y vinssions à célébrer la messe; disant qu'elle étoit polluée et contaminée par l'énormité des vices et péchés que les Maures avoient commis dans icelle. La tête de Mafudi fut portée par la cour trois jours ensuivant, jusqu'à tant que nous y arrivassions; et tous les samedis, dimanches et autres fêtes que célèbre le populaire, tous les jeunes enfants ne faisoient autre chose que célébrer cette insigne victoire par chansons et carmes faits à leur mode : jusqu'à présent, la chanson se chante par la cour, et je crois qu'elle y demeurera à perpétuité. Ce Gabriel Andreas, comme j'ai dit, est religieux, personne fort honorée et gentilhomme de grand revenu, lequel a mis fin à plusieurs autres glorieuses entreprises. On dit qu'il est fort éloquent et ami des Portugais, bien versé aux lettres saintes, et instruit en la religion chrétienne, se délectant merveilleusement d'en tenir propos.

encore que le roi Nahu lui fit couper le bout de la langue, pour son trop parler. Langue coupée pour trop parler.

Noms des pays de Prète-Jan inscrits par son commandement en la mappemonde à lui envoyée. Petite estime des pays et puissances d'Espagne et de Portugal, et au contraire grande vantance portugaise. Constitution d'écrire au Pape; lettres dressées, et l'exorde dicté par Alvarez par l'ignorance éthiopique d'écrire missives.

Nous retrouvant donc en ce lieu de Dara, l'an mil cinq cent vingt-quatre, le Prète-Jan nous envoya la mappemonde que nous lui avions apportée il y avoit déjà quatre ans, et présentée de la part de Diégo Lopes de Secquière; nous faisant demander si les lettres empreintes en icelle dénotoient le nom des terres et régions, et s'il en étoit ainsi, qu'au pied d'icelle nous ajoutassions les noms des siennes, pour savoir de qui elles étoient. Ce que nous délibérâmes de faire, le religieux qui vint en Portugal et moi, qui lisois tandis qu'il écrivoit, mettant ses lettres sous les nôtres. Et pour autant que le royaume de Portugal est réduit avec ceux de Castille en petit espace, et que Séville est près de Lisbonne, et Lisbonne près de Crugnes, je notai Séville pour l'Espagne, Lisbonne pour le Portugal, et Crugnes pour la Galice; puis, ainsi disposée, nous la fîmes pré- Séville, Crugnes, Lisbonne.

senter à Sa Majesté, qui, le jour suivant, fit appeler l'ambassadeur avec tous ceux de sa compagnie; leur faisant entendre, après avoir le tout diligemment considéré, qu'elle trouvoit les rois d'Espagne et de Portugal être jouissant de peu de pays; si qu'elle ne trouvoit les forces de tous deux suffisantes à pouvoir défendre la mer Rouge contre les assauts des Turcs. Par quoi il lui sembloit bon d'en écrire au roi de France, afin qu'il fît dresser une forteresse en Zeila; au roi de Portugal, pour en dresser une autre à Maczua, et à celui d'Espagne, pour en tenir une en Suachen; pensant que ces trois là pourroient repousser le Turc et rembarrer un ennemi quelconque, leurs forces étant unies ensemble; pour puis de là s'en aller prendre Zidem, la cité de la Mecque et le Caire; voire, passer jusqu'en Jérusalem, et réduire sous leur obéissance toutes les terres par où ils marcheroient. A quoi l'ambassadeur répondit, que sa grandeur se mécomptoit, ou qu'elle avoit été mal informée, et que si pour voir la mappemonde seulement elle se persuadoit cela, elle ne venoit à prendre la vraie connoissance des terres; car le Portugal et l'Espagne sont mis (dit-il) dans la carte comme choses connues, et pour autant qu'ils se voyent par un nom seul en petit espace, comme Venise, Rome ou Jérusalem.

Petite estimo des pays et puissance d'Espagne et de Portugal à vue de carte.

Mais que son Ethiopie se voyoit de grande étendue pour être inconnue, pleine de montagnes, fleuves, lions, éléphants, et d'autres animaux, sans qu'on y lise des noms de cités ni de châteaux; assurant Sa Majesté, que le roi de Portugal seul, avec ses capitaines, étoit assez battant pour tenir et défendre la mer Rouge du grand soudan et du Turc, passer en la Terre-Sainte, mener la guerre en Jérusalem, et venir à chef de plusieurs autres plus grandes entreprises, comme il avoit fait aux parties de Barbarie, contre les rois de Fez, de Maroc et autres : mêmement ayant rangé toute l'Inde et fait les rois d'icelle ses tributaires, comme sa hautesse en pouvoit assez amplement être informée par les Maures des Indes mêmes qui menoient train de marchandises en sa cour. On ne nous répliqua pour lors autre chose, et nous fûmes expédiés; puis sa grandeur nous fit apporter à boire et à manger, comme elle avoit coutume pendant que nous séjournâmes à la cour. Cinq ou six jours après que nous eûmes renvoyé la mappemonde au Prète-Jan, il nous fit dire qu'il avoit délibéré d'écrire au pape de Rome, lequel ils appellent *Rumea Negus Ligue Papas*, et que je dictasse le commencement de la lettre; car ils n'ont coutume d'écrire missives, et ils ne savoient par quel bout commencer la

Titre de Pape en Ethiopie: Rumea Negus Ligue Papas.

lettre pour sa sainteté, à laquelle je la présenterois (comme il me fut dit) de la part de Sa Majesté. A quoi dom Rodrigue répondit, que nous n'étions pas venus là pour dicter des missives, et qu'il ne se trouveroit personne d'entre nous qui le sût faire. Mais je m'avançai alors, et dis que je ferois le commencement, laissant parachever le reste à sa grandeur, pour y mettre ses conceptions et ce qu'elle avoit en fantaisie. Alors on nous fit aller dîner, après qu'on m'eut chargé de revenir incontinent avec le religieux, et d'apporter tous mes livres pour composer ces missives; ce que je fis. Etant arrivés là, nous trouvâmes tous ceux qu'on tenoit pour les plus sages et pleins de doctrine, entre plusieurs livres; à raison de quoi ils me demandèrent incontinent où j'avois laissé les miens. Je fis réponse que je n'en avois pas besoin, et que je voulois savoir l'intention de Sa Majesté, selon laquelle je donnerois commencement à ce que je lui avois promis. Incontinent, par le premier d'entre eux tant en doctrine comme en autorité (lequel se nommoit Abucher), l'intention de sa grandeur fut déclarée au religieux, qui me la fit assez tôt entendre; et sur ce, je me mis à faire un petit exorde, qui fut incontinent présenté, en ma langue, à Sa Majesté, qui me le renvoya pour le traduire en

Abucher, grand chapelain du roi.

vulgaire abissin ; puis il lui fut de rechef présenté ; dont peu après un page nous vint dire que sa hautesse se contentoit merveilleusement de ce qui étoit écrit, ne se pouvant assez ébahir de le voir si bien couché sans avoir été tiré des livres ; puis elle ordonna qu'il fût écrit en bonne lettre, sur double carte, et que ses prêtres lettrés étudiassent dans leurs livres, pour savoir ce qu'il faudroit y ajouter. Après que le religieux et moi fûmes retournés, l'ambassadeur me dit qu'il étoit fort fâché d'avoir dit au Prète-Jan qu'il ne se trouveroit personne d'entre nous qui sût écrire au pape ; ce qui lui donneroit telle estime de nous et non autre, que celle qu'on doit avoir de gens de peu d'esprit et d'expérience ; et pour autant, il me prioit de réparer sa faute par ma diligence, et icelle employer après cette affaire. Dont je lui fis réponse que je m'en étois déjà mis en devoir, et que j'avois fait ce qui étoit en moi, ce que je lui montrai incontinent : cette chose le soulagea fort, et lui apporta un merveilleusement grand contentement. La minute de la lettre que je fis étoit écrite à part, et commençoit ainsi : *Bien fortuné Père saint ;* et ces docteurs employèrent trois jours entiers à faire l'autre, et plus de quinze après la façon d'une petite croix d'or, du poids de cent crociats, pour présenter à Sa Sainteté.

Sot exorde et bien vanté.

Teneur de la lettre de Loys de Menesses, plaintive du meurtre des siens; justice sur ce ordonnée et administrée, et dédition des malfaiteurs. Ambassade ordonnée de Prète-Jan en Portugal avec les Portugais, rémunérés de vêtements et dons précieux, avec très-abondante provision de vivres.

Dom Loys de Menesses se complaignoit au Prète-Jan par ses lettres, demandant justice des Maures qui avoient meurtri quatre Portugais en Erocque, port de la mer Rouge, et dans les terres de Sa Majesté, et que par respect pour elle il n'en avoit voulu prendre vengeance, mêmement la chose étant avenue en ses pays, où tant s'en falloit qu'il y fût venu pour lui donner la moindre fâcherie du monde, qu'il ne désiroit sinon à lui faire tout service. Or, ayant par plusieurs fois poursuivi et sollicité cette justice, le Prète-Jan nous fit dire qu'il étoit fort marri que Dom Loys, étant grand capitaine, n'en avoit pris telle vengeance qui étoit requise en tel cas et si méchant acte; mettant à l'épée tant de Maures qu'il eût pu trouver dans Erocque; nous assurant qu'il avoit en beaucoup plus grande estime un Portugais seul, que tous les Maures et Noirs de son pays. Mais puisque la chose se passoit ainsi, qu'il ordonneroit que justice s'ensuive; dont à l'heure même il fit appeler celui qu'on nomme la

grande justice de cour, lui enchargeant, par le cabeate, qu'il nous accompagnât jusqu'à la mer, et qu'il retînt tous les Maures qui se trouvoient au lieu d'Erocque lorsque les quatre Portugais furent tués; et que ceux qui seroient convaincus comme coupables du fait, ou qui ne se seroient pas mis en devoir d'empoigner les homicides, ou qui auroient causé ce tumulte, fussent remis entre les mains du grand capitaine, qui viendroit de Portugal pour les tuer, les détenir esclaves, ou pour en faire telle autre et si cruelle justice que bon lui sembleroit; afin que les Portugais n'eussent pas occasion de se lamenter puis après, ayant entre leurs mains les malfaiteurs, avec le choix de leur mort et punition. En même temps et lieu, le Prête-Jan délibéra d'envoyer des ambassadeurs en Portugal, ce qui ne lui étoit pas tombé en pensée jusqu'alors. Par quoi il fit appeler dom Rodrigue et moi, nous disant qu'il avoit arrêté d'envoyer un des siens avec nous en Portugal, pour pouvoir moyenner que ses désirs pussent plus tôt sortir en effet, et s'il nous sembloit que Zagazabo (le religieux qui ne nous avoit jamais abandonnés par ce chemin, sachant parler notre langue et ayant été par trois fois en nos pays) fût suffisant et à qui l'on pût sûrement commettre l'importance de telle charge. A quoi nous répondîmes que

Ordonnance justicière contre homicides et leurs fauteurs.

nous le connoissions pour un homme bien expert et entendu, pour auquel parler nous n'avions besoin d'aucun truchement, et que maintenant Sa Majesté faisoit ce qui étoit le devoir, d'autant que par son moyen, étant de retour, les naturels de ce pays ajouteroient plus de foi à ce qu'ils avoient vus et entendus, que non pas à ce que nous autres étrangers avions témoigné de nous-mêmes; et pour cela, il fut arrêté qu'il nous accompagneroit. Le jour suivant, Sa Majesté nous fit vêtir fort honorablement, nous présentant trente onces d'or et cent pains pour notre voyage, bien que nous ne fissions encore départ de long-temps après; pour autant que cette délibération ayant été un peu tardive (comme nous le dit son ambassadeur), il fut nécessaire d'attendre, à cause qu'il n'avoit pas entièrement sa dépêche, à savoir les choses qu'il devoit porter pour son voyage, les habillements pour lui, et l'or pour ses dépens. Ainsi nous demeurâmes en attendant la grande justice qui devoit nous accompagner: néanmoins, il nous sembla meilleur de partir et nous mettre devant, ayant toujours vu de telles choses être retardées par un si long temps. Si qu'ayant pris la route de Barva (qui est situé près de la mer et au commencement des terres de Barnagas), nous nous diligentâmes tant, qu'enfin nous y

Ambassade constituée de Prête-Jan en Ethiopie.

parvînmes. Mais nous n'eûmes aucune nouvelle que l'armée portugaise fût venue nous querir; ce que nous attendîmes, tant que l'émotion de la mer fût passée. Cependant la grande justice prit cinq ou six gentilshommes qui se trouvèrent à la mort de ces quatre Portugais, dont l'un s'appeloit Xumagali Soldan, qui étoit chargé de n'avoir pas fait justice, d'autant que la connoissance lui en appartenoit, et pour ne s'en être pas mis en devoir; l'autre, Gambri Gesus, pour autant qu'il accourut au bruit sans faire autre chose; le tiers, Arras Jacob, parce qu'en ce temps il gouvernoit les terres du Barnagas. Le dafila, qui est grand seigneur, fut semblablement empoigné, et ce, à cause que quelques Maures et Turcs se retirèrent en son pays, sans qu'il les fît saisir, les sachant être coupables de ce meurtre. Ces quatre étoient grands gentilshommes, et ils furent menés à la cour par la grande justice, où ne se trouvant aucun témoin qui déposât à l'encontre d'eux, ils furent finalement élargis et délivrés, bien que très-maltraités auparavant. Après que cette grande justice fut arrivée en cour, et ayant semé que les Portugais ne nous étoient pas venus querir, le Prête-Jan expédia incontinent un calacen, auquel il ordonna de nous faire retourner au lieu de Chaxume, où j'ai dit que

Prise de seigneurs pour crime de justice non administrée.

nous avions demeuré si longuement; et là, on nous fit délivrer cinq cents charges de grain, cent bœufs, cent moutons, cent vases de terre remplis de miel, et cent autres pleins de beurre; puis, pour son ambassadeur qui venoit avec nous, vingt charges de grain, vingt vaches, autant de moutons, tel nombre de vases de miel, avec vingt autres remplis de beurre.

Provision abondante aux Portugais.

Retour de Zagazabo, ambassadeur de Prête-Jan, à sa cour, pour recouvre d'une seigneurie à lui usurpée en son absence; condamnation de sa cause à la grande justice, où les procès s'expédient verbalement, sans écriture. Recours à la justice majeure. Punition de cette justice majeure, grièvement et corporelle sans ignominie, et aussi de deux moines d'autorité pour cette fausse judicature venue de la reine maure d'Adée, pour requérir secours du Prête-Jan. Apport, montre et représentation des tributs des royaumes de Goyame, de Barnagas, de Tigremahom et de Balgada-Robel, en mules, chevaux, draps, soies, tapis et or.

Pendant que nous étions de séjour en ce lieu de Chaxume, Zagazabo fut averti qu'on l'avoit dessaisi d'une petite seigneurie qu'il tenoit; au moyen de quoi il me pria de lui tenir compagnie à la cour, pour demander justice; où parvenus, nous trouvâmes qu'Abdenago, capitaine de tous les pages de Prête-Jan, étoit son adverse partie, et pour autant qu'il faut que tout ce qu'on a à faire avec Sa Majesté soit référé à icelle par les pages, nous n'avions autre

Pages référendaires au roi.

moyen de lui faire entendre notre demande ; toutefois, nous fûmes enfin secourus par un aiace, grand seigneur; et encore qu'il fût ami d'Abdenago, si est-ce qu'il fit savoir au Prête-Jan la cause qui nous avoit mus à venir. Etant donc appelé, je racontai à sa hautesse le tort qu'on faisoit à Zagazabo, que nous réputions être fait au roi de Portugal et à nous-mêmes, puisque pour son service et en notre compagnie, il étoit envoyé par sa hautesse en Portugal ; si qu'en son absence on l'avoit privé de sa seigneurie. Alors il nous fut demandé qui étoit celui qui nous causoit ce déplaisir? Abdénago (répondîmes-nous), capitaine des pages, qui a commandé à ses maîtres-d'hôtel et facteurs de faire cet effort. A raison de quoi nous requîmes sa grandeur de remettre notre cause par-devant juges non suspects, et qu'elle ordonna aux pages de lui référer fidèlement tout notre fait. Incontinent survinrent quatre pages, qui nous dirent comme Prête-Jan les avoit chargés de lui rapporter tout ce qu'on leur diroit, sans qu'aucune des parties en fût préjudiciée. Nos juges furent Aiaz darogote et Aiaz ceite, auxquels nous présentâmes notre requête ; suivant laquelle ils nous assignèrent le jour au lendemain, lorsque le soleil seroit à l'endroit qu'ils nous montrèrent ; et là comparurent Abdenago

et Zagazabo personnellement : dont on commença, d'un côté et d'autre, à débattre le droit des parties, et plaider la cause fort et ferme : tellement que l'arrêt fut prononcé; car on n'y use pas d'écriture. La sentence qui s'en suivit fut : que la terre et seigneurie que débattoit Zagazabo étoit petite, dépendant autrefois d'une autre grande terre et seigneurie, de laquelle Abdenago se trouvoit jouissant, et qu'il étoit bien raisonnable qu'il en fût emparé, comme grand seigneur qu'il étoit. Cette sentence ainsi jetée à la faveur de notre partie adverse et à notre désavantage, nous nous trouvâmes tous éperdus, ne sachant faire autre chose, sinon d'avoir recours au Prête-Jan, pour nous plaindre à Sa Majesté, qui nous fit retirer au logis, et dire que nous ne prissions aucune fâcherie, nous assurant que tout ne se passeroit que bien pour nous; que le lendemain nous présentassions notre requête à la justice majeure, laquelle ne faudroit de vider notre procès. Ainsi, le jour suivant nous allâmes l'attendre devant sa tente, où elle nous reçut fort joyeusement, disant avoir charge de sa grandeur de nous faire prompte expédition, et que nous ne devions tant prendre de peine que de l'attendre. Néanmoins, nous ne la voulûmes pas abandonner jusqu'à tant qu'elle fût venue dans la tente de

Justice verbale sans écriture.

Recours à justice majeure.

Prête-Jan, où étant entrée, nous vîmes sortir un peu après deux pages, qui l'accompagnèrent jusqu'au lieu où l'on punit par battures les délinquants, et là ils firent venir deux ministres de justice, qui firent dépouiller la justice majeure, puis l'ayant jetée par terre, lui attachèrent les mains à deux pieux, et lui garrottèrent les pieds bien étroitement, tenus par deux hommes. Ces deux bourreaux étoient d'un côté et d'autre, lesquels la frappèrent par plusieurs fois; mais la plupart des coups portoient à terre: sinon que le Prête-Jan dit qu'on la touchât. Alors le coup pénétroit jusqu'à l'os; et cette justice majeure n'eut que trois de telles singlades, laquelle j'ai vu étriller trois autres fois de cette sorte, et à chef de trois jours exercer son office, tout ainsi qu'auparavant. Car cela ne leur tourne à honte ni déshonneur; ains ils s'en réjouissent grandement, disant que c'est faveur que le Prête-Jan leur porte, d'autant qu'il a encore bonne souvenance d'eux; puis de là à peu de temps leur fait grâce et les remet en leur première dignité et état. Quand on accoutroit ainsi cette justice majeure, il y avoit soixante religieux présents, tous vêtus d'habillements jaunes, selon leur coutume, entre lesquels les ministres de justice (après avoir battu celui-ci), saisirent un vieillard, qui sembloit bien quelqu'homme

Punition corporelle non ignominieuse.

Moines battus par justice.

de réputation, et étoit chef de tous les autres, lequel ils accoutrèrent de la même façon qu'ils avoient garrotté l'autre ; mais il ne fut aucunement touché. Après celui-ci, ils en amenèrent un autre âgé de plus de quarante ans, ayant un port grave et très-vénérable, lequel ils battirent comme les autres : il fut touché par deux fois. Ce qu'ayant vu, je demandai la cause de cela, et en quoi avoient failli ces religieux, pour mériter un tel châtiment. Alors il me fut dit que le dernier religieux battu avoit épousé une fille d'un Prête-Jan, qui étoit Alexandre, grand-père de celui-ci, la sœur duquel il avoit prise, abandonnant sa première femme ; mais ayant trouvé cette seconde moins honnête que le lieu d'où elle étoit issue ne le requéroit, avec ce qu'elle étoit lubrique et trop adonnée à son voluptueux vouloir, et toutefois ne l'osant châtier ni corriger par crainte de son frère, joint aussi qu'en ces pays on n'a pas grand égard aux fautes que font les femmes, il la répudia pour retourner à la première. Dont le Prête-Jan lui ayant fait commandement de reprendre sa sœur, il n'en tint compte ; mais par un dédain se rendit religieux. Par quoi le Prête-Jan commit la connoissance de cette cause à la justice majeure, pour aviser si celui-ci pouvoit à juste droit se rendre moine ; et ladite justice jugea

qu'il pouvoit prendre l'habit, et pour ce faux jugement fut ainsi battue; et le père gardien fut aussi battu parce qu'il lui avoit donné l'habit, et ce tiers-ci pour l'avoir reçu. Lequel habit lui fut incontinent ordonné de laisser et qu'il retournât prendre la sœur de Prête-Jan. Et à cette cause nous ne pûmes avoir audience, sinon quinze jours après.

Ce pouvoit être environ le huitième ou neuvième mois du décès de la reine Hélène, laquelle étoit dame de la plus grande partie du royaume de Goyame, et tous ceux qui abordoient encore à la cour l'alloient pleurer dans sa tente, qui étoit encore dressée en son lieu; ce que nous fîmes à l'imitation des autres, quand nous arrivâmes de rechef à la cour. Or, en ce temps, le grand betudète (que le Prête-Jan avoit envoyé en ce royaume pour lever le gibre) arriva avec ce gibre, qui étoit de trente-cinq mille mules, trois cents chevaux et trois mille bassutis, espèce de draps que les grands seigneurs tiennent sur les lits pour parement, et lesquels sont pelus d'un côté, comme tapis turcs, mais non pas si gros, du prix d'une once d'or par pièce; mais le plus communément de trois, quatre et cinq onces. Davantage, il apporta trois cents draps de coton de peu de valeur, dont les deux peuvent valoir une drachme d'or,

Deuil de reine par les *survenants* en cour.

Gibre, droits qui se *lèvent* chaque année pour payer au roi.

et encore moins ; et l'once vaut une pardale, qui fait trois quarts de ducat portugais. Outre ce, il apporta encore trente mille drachmes d'or. Je me trouvai en sa présence quand il présenta ce gibre, qui fut en cette manière : le betudète venoit à pied, dépouillé depuis la ceinture en sus, la tête environnée d'une corde ; et du lieu duquel il pensoit être entendu de la tente du Prête-Jan, il commença à dire par trois fois, avec un peu d'intervalle d'une à autre, ce mot : *Abetu ;* il ne lui fut aucunement répondu en sa langue, sinon par deux fois : *Qui es-tu?* A quoi il fit réponse : Je suis le plus petit de ta maison ; celui qui selle tes mules, qui lie tes bêtes, faisant tout autre office qu'il te plaît me commander, et je t'apporte ici ce que tu m'avois donné en charge. Ces paroles furent réitérées jusqu'à la troisième fois ; à la fin desquelles une voix fut ouïe, qui dit : *Marche, marche avant.* A quoi prêtant obéissance, il s'inclina devant la tente et passa outre, étant suivi par ses serviteurs, qui menoient les chevaux en bonne ordonnance et en bride, l'un après l'autre, dont les trente premiers étoient sellés et assez bien enharnachés ; mais les autres suivants ne pouvoient valoir plus d'une ou deux drachmes d'or par pièce : si que je les vis, après qu'ils furent laissés ; ils pouvoient être jusqu'au nom-

Abetu, seigneur.

bre de trois mille. Après marchoient les mules en même ordonnance et équipage, à savoir le nombre de trente, sellées, d'élite, et en fort bon ordre. Les autres qui marchoient après étoient jeunes et petites comme roncines; tellement qu'il s'y en trouvoit, lesquelles ne passoient pas plus d'un, deux ou trois ans; de sorte et manière qu'il y en avoit qui n'eussent pu encore endurer la selle.

Après venoient les draps de coton, dont chaque homme n'en portoit sinon une seule pièce par fardeau; puis passèrent les autres draps en pièces, dix desquels étoient portés par chaque personne; et si, ils étoient environ trois mille hommes chargés de ces bassutes et trois autres mille portant les autres sortes de draps, et toutes lesquelles personnes sont tenues et obligées de porter ce gibre: ceux-ci étoient du royaume de Goyame. Après ces draps vinrent dix hommes, marchant en bon ordre, dont chacun desquels avoit un plat sur la tête, fait en la façon de ceux dans lesquels ils mangent, et sont couverts de taffetas vert et rouge, et dans iceux étoit l'or qui devoit être porté dans la tente de sa grandeur, avec tout le gibre. Puis incontinent après étoient suivis par les gens du betudète, lesquels passèrent tous l'un après l'autre comme il avoit fait en son rang; telle-

ment que toute cette assemblée mit bien environ deux heures à passer. Il y avoit déjà quinze jours passés que nous étions arrivés en la cour de Prête-Jan, quand une reine maure, femme du roi d'Adée, sœur d'une qui fut envoyée pour être femme du Prête-Jan, laquelle il refusa, à cause qu'elle avoit les dents de devant trop larges à son gré; par le moyen de quoi il la donna à un grand seigneur, qui depuis fut barnagas, et maintenant est betudète. Or, cette reine étoit venue en cour pour demander aide et secours au Prête-Jan contre un frère de son mari, lequel s'étoit révolté contre elle et la vouloit devêtir de son royaume: elle étoit arrivée en tel équipage que requéroit la grandeur d'une telle reine, et étoit accompagnée de cinquante Maures vénérables, tous sur des mules et bien vêtus; aussi de cent hommes à pied et de six femmes d'honneur, bien gentilles dames et non point trop noires, pareillement sur des mules. Cette princesse fut reçue avec grand honneur et magnificence; puis le troisième jour après son arrivée on la fit appeler, et elle vint au-devant de la tente du Prête-Jan: elle étoit environnée d'un pavillon noir. Elle changea par deux fois d'habits ce jour-là, au matin et au soir, toujours se parant de draps d'or, et aussi de velours et de chemises mauresques des Indes.

Reine d'Adée, maure, venue en cour pour requérir secours.

Train et compagnie de la reine d'Adée.

Le Prète-Jan lui fit dire qu'elle ne se donnât aucune fâcherie de rien qui fût, en lui promettant aussi que par son moyen ses affaires prendroient une issue conforme à son désir, et que pendant ce temps il lui plût d'attendre la venue du barnagas et de trigremahom, lesquels devoient bientôt arriver en briefs jours, et qu'incontinent elle repartiroit. Dix-huit jours après qu'elle fut arrivée, elle changea de rechef d'habillements; puis le jour suivant arrivèrent ceux pour lesquels son département avoit été délayé, et qui apportoient le gibre duquel ils étoient comptables et redevables au Prète-Jan : ils étoient accompagnés des cavas de leurs terres, avec plusieurs autres grands seigneurs, dont à l'arrivée desquels sa grandeur ordonna que le betudète fût le beau premier à présenter le gibre du royaume de Goyame; et les jours suivants, le Barnagas commença à présenter le sien, qui étoit au nombre de cent cinquante belles pièces de chevaux, qui ne firent tout le premier jour autre chose que de voltiger, courir et pennader; puis le jour d'après, il offrit plusieurs belles soies et fins draps des Indes; ce que bonnement je ne pus voir pour lors, à cause que je me sentois assez mal disposé de ma personne. Cela étant fini, le jour subséquent, le Tigremahom commença de

Montre du gibre du Barnagas.

bonne heure à présenter son gibre, qui fut de deux cents belles pièces de gros chevaux, beaucoup meilleurs que ceux du Barnagas, pour autant qu'ils venoient de plus lointaines régions, bien que les uns et les autres fussent tous tirés de l'Egypte et de l'Arabie; et l'on ne fit autre chose ce jour-là que les voir et visiter. Le jour d'après, on présenta beaucoup plus de draps de soie que je pense jamais en avoir vu de ma vie, pour lesquels recevoir, compter et nombrer, il fallut employer toute la journée; puis le jour suivant, qui étoit un lundi, vers environ midi, le balgada-robel, grand seigneur qui est sous la puissance et tient du Tigremahom, vint présenter son gibre à part, qui étoit de trente chevaux, tous venus d'Égypte, grands comme des éléphants et fort en embonpoint, sur chacun desquels étoit monté un xumagali; dont huit d'entre eux étoient armés de bonnes cuirasses à la mode et façon des nôtres, une partie couverte de velours et une partie de cordouan, avec les cloux dorés, et de bons armets en tête, semblables à ceux desquels nous usons; dont le balgada-robel faisoit le huitième. Les vingt-deux autres avoient des chemises de mailles, avec les manches longues et fort bien joignant sur la personne. Davantage, ils portoient trente zagailles avec des masses ferrées à la turc, tous

Montre du gibre de Balgada-Robel.

Xumali, gentilhomme sans titre.

avec leurs banderolles en têtes, couvrant de longs cheveux, lesquels voletoient en l'air ainsi que le vent les poussoit. Avant ceux-ci marchoient deux petits noirs, vêtus d'une livrée rouge et verte, chevauchant des chevaux couverts de même, et en tel équipage, ils alloient sonnant deux tambourins : puis ils ne furent pas plus tôt arrivés près de la tente du Prête-Jan, qu'ils se retirèrent chacun à quartier, sans cesser de frapper leurs tambours, au son desquels les xumagales se mirent à escarmoucher et faire pennades; à quoi sa grandeur prit si grand plaisir, qu'elle ordonna que l'on mît en jeu les autres chevaux du Barnagas et du Tigremahom, à celle fin qu'ils leur tinssent compagnie à continuer l'ébat, qui ne prit cesse qu'au soleil couchant. Ce balgada-robel est ce gentilhomme auquel dom Rodrigue (la première fois que nous vînmes en cour) présenta un armet, et qui acheta une épée pour une mule; et le bruit étoit tel, qu'ordinairement il guerroyoit les Maures, pour être estimé fort magnanime et gentil chevalier.

Secours envoyé à la reine d'Adée, et la longueur de son pays. Grands princes faits prisonniers pour causes occultes, et envoyés mourir en horribles et mortelles vallées de montagnes, par pestilence, froid et faim, et défense d'en parler. Mutations de personnes et d'états, et murmure du peuple. Réduction de rebelles à obéissance; déclaration de la bonté et de la fertilité du pays d'Adée, et son tribut en très-belles et blanches vaches sans cornes.

Le Prête-Jan ordonna que quinze hommes des cavas (qui accompagnèrent le Barnagas et le Tigremahom) se transportassent incontinent sous la charge d'un gentilhomme, le titre duquel étoit adrugas (dont nous avons plusieurs fois parlé ci-dessus), au royaume d'Adée, pour le pacifier, et que la reine les suivît sans se hâter, laquelle partit accompagnée de cet adrugas; et l'on disoit qu'ils chemineroient bien environ trente journées par le pays du Prête-Jan, avant qu'ils pussent parvenir au royaume où ils alloient. Étant donc ainsi départis, le jour suivant, Sa Majesté ordonna que le grand betudète (lequel lui avoit apporté le gibre ou revenu du royaume de Goyame) fût pris et arrêté prisonnier avec l'autre, que l'on appeloit Canha, et Tigremahom semblablement: lesquels étant arrêtés et constitués prisonniers (par le commandement de Sa Majesté, comme il est dit), par un matin, avant

Longueur de pays.

Grands seigneurs et princes prisonniers.

le jour, le Prête-Jan délogea avec toute la cour, et nous incontinent après; dont l'ambassadeur de sa hautesse et moi étant sur un fleuve où nous abreuvions nos mules, nous vîmes passer le grand betudète qui apporta le gibre, lequel me dit: *Abba bar qua;* à quoi je lui répondis : *Hizeria bar qua.* Il marchoit accompagné de quinze gentilshommes sur mules, et cinquante à pied, sans qu'il y eût aucun de ses serviteurs; mais tous ceux-là étoient commis et ordonnés pour ses gardes, en la compagnie desquels nous nous joignîmes; tellement que j'eus le moyen de m'approcher du betudète, qui me prit la main qu'il baisa, me requérant de rechef la bénédiction; puis me demanda ce qu'il me sembloit de son désastre, et si l'on usoit d'un tel traitement envers les grands seigneurs de mon pays? Je lui fis réponse, que par quelque colère ou déplaisir du roi, on leur donnoit leur maison pour prison, quand ils étoient chargés de choses légères; mais s'il étoit question de quelque cas d'importance, ils étoient enserrés dans les châteaux et fortes prisons. Alors ce seigneur, avec le visage tout couvert de larmes, me dit de rechef: « Père, prie Dieu pour moi; car c'en est fait à cette fois ». Voyant cette grande affliction qui le tourmentoit si fort, je m'efforçois de le

Abba bar qua, Père, donne-moi la bénédiction. *Hizeria bar qua*, Dieu te bénisse.

consoler le mieux qu'il m'étoit possible; tellement que je l'entretins toujours jusque sur le tard, qu'ils nous rompirent compagnie jusqu'au lendemain, que nous les retrouvâmes; et lui commença à m'arraisonner ainsi que le jour précédent, me priant toujours de l'avoir pour recommandé en mes prières et oraisons; d'autant qu'il connoissoit cette prison pour être la fin de ses jours. Il avoit le bras lié d'un petit cercle de fer attaché à une chaîne de fer de la longueur d'une brasse, que lui-même portoit en main. Ainsi cheminant, nous arrivâmes par un mercredi où les tentes du roi étoient dressées, où il nous fut dit qu'il avoit commandé que le betudète lui fût amené de nuit, avec ses deux enfants; et étant parvenus à la porte de ce seigneur, il fit sortir deux pages, lesquels dirent que Sa Majesté ordonnoit que le betudète passât derrière les tentes pour lui parler, et que pendant cela, les gardes et ses enfants attendissent un peu au loin de la tente, où ils demeurèrent jusqu'au matin, que le Prète-Jan fit départ, sans qu'on pût avoir aucune nouvelle de quelle part avoit tiré le grand betudète, et l'on ne sut dire s'il étoit vif ou mort, ni ce qu'il étoit devenu. Au moyen de quoi ses deux enfants, avec trois qui étoient demeurés en sa maison, fort bons

Mandement du betudète, et évanouissement de sa personne.

chevaliers, commencèrent à démener un merveilleux deuil; en quoi ils étoient douloureusement secondés par les serviteurs du père, qui souloit tenir une maison fort honorable et non moindre que de roi. Depuis, le Prête-Jan ordonna qu'ils allassent sans aucun serviteur, tant des leurs que de leur père; et je les vis marcher ainsi seuls, dépouillés en sus depuis la ceinture, ayant les épaules couvertes d'une peau noire de mouton avec la laine, et de la ceinture en-bas ils étoient vêtus de draps noirs, et leurs mules couvertes de draps de même couleur. Leurs gens et ceux de leur père cheminoient tous déconfortés, à pied, suivant leurs mules qui étoient toutes sellées. Par un lundi que nous entrâmes au royaume d'Oysa, il avoit été ordonné qu'on fît le baptême, comme nous avons déjà dit, et nous vîmes ces enfants du betudète aller d'un lieu à un autre, et aux tentes des grands seigneurs, comme les autres souloient faire envers eux, demandant des nouvelles de leur père, et s'il étoit vif ou mort: ce qu'ils ne purent jamais savoir, sinon à chef de quinze jours, que l'on vit arriver en cour ceux qui l'avoient conduit au royaume de Fatigar, sur une haute montagne, qu'on dit être située aux extrêmes parties du royaume d'Adel, sur laquelle montagne il y a

Désolation de famille de prince.

une fort profonde vallée, qui ne donne entrée, sinon par un endroit : et en icelle se trouvent de toutes sortes d'animaux ; mais les personnes qui y entrent meurent de fièvre dans quatre ou cinq jours. On dit qu'on y laissa le betudète sans compagnie, ni aucun pour le servir, sinon quelques Maures pour le garder, jusqu'à tant qu'ils l'eussent vu expiré. Cette triste nouvelle fit redoubler le deuil des siens, et le bruit commença à courir par la cour, que le Prète-Jan l'avoit fait mourir ainsi, à cause qu'il entretenoit sa mère, laquelle en avoit eu un fils, comme l'on disoit, et qu'il avoit dissimulé cela pendant que la reine vivoit, de peur qu'elle ne vînt à en être diffamée ; et il fut incontinent défendu, à cri public, que personne n'eût à parler du betudète, sous peine de la vie : dont ce bruit cessa. A trois mois de là, nous retrouvant auprès de la mer, sur les terres de Tigremahom, il nous fut raconté et dit que le betudète n'étoit pas mort ; pour autant que ses enfants, avec l'aide et faveur du roi d'Adel, l'avoient fait sauver, et qu'il s'étoit mis à faire la guerre à l'encontre de Prète-Jan : puis il fut crié de rechef, que nul ne fût si hardi de parler du betudète. Mais de là à un certain temps, nous fûmes avertis et bien assurés que la grandeur de Prète-Jan avoit fait trancher les têtes

Horrible et mortelle vallée.

Crime du betudète.

à bien vingt Maures qui le gardoient, et à deux de ses propres serviteurs, pour avoir été lui parler; et quant au betudète, il nous fut dit que Sa Majesté vouloit lui pardonner, puisque Dieu l'avoit laissé vivre en lieu si dangereux. Joint aussi qu'il étoit tenu et connu pour un homme de grand jugement, bien fait à la guerre, très-suffisant, et digne d'avoir un grand peuple sous son gouvernement.

Pardon d'homme à qui Dieu et fortune pardonnent.

Incontinent que nous fûmes arrivés où l'on devoit solenniser la fête des trois rois (avant qu'il fût bruit en quelle part avoit été le betudète), le Prète-Jan ordonna que Tigremahom fût emmené, et l'on ne put semblablement jamais entendre où il avoit été conduit; puis le jour suivant, on alla enlever tout ce qu'il avoit dans ses tentes, sans qu'on cessât par trois jours continuels de porter, compter et consigner petits draps, camelots, avec plusieurs draps des Indes: et à six hommes blancs qui étoient en cour (à savoir un Portugais, quatre Genevois et moi), le Prète-Jan fit donner trois pièces de camelot et trois de drap de l'Inde; puis de là à peu de temps vinrent nouvelles que Sa Majesté avoit envoyé Tigremahom au royaume de Damute, sur une très-haute montagne, qui n'avoit sinon un chemin fait à la main, la cime ronde et merveilleusement

Tabuchete, le baptême.

froide, sur laquelle on confine les personnes desquelles on veut avoir soudaine fin ; et si aux terres de Tigremahom on fut faussement acertainé de la fuite du betudète, au contraire on vint à avoir certaines nouvelles que Tigremahom avoit rendu les abois par la violente froidure qui est sur cette montagne, et par la faim endurée. En ce temps même que nous étions à la cour, l'autre betudète qui avoit été pris fut démis de son office, dont et duquel un autre fut pourvu, que l'on nommoit Arras Nobiata, lequel avoit été auparavant barnagas; et depuis fut fait et élu tigremahom Balgada-Robel, celui qui vint, avec les trente chevaux, en si bon équipage; il se leva un grand bruit par toute la cour de la mort de la reine Hélène, de laquelle chacun disoit que c'étoit l'appui et le soutien des grands et des petits, qui la reconnoissoient pour leur mère : qu'elle vive, tous étoient vifs et grands, et par sa mort, tous étoient morts et perdus, tant grands que petits. Dont si le Prête-Jan procédoit à faire ainsi et défaire les gens d'elle favoris, tous ses royaumes iroient en désert. Passé le Tabuchète, Zagazabo, ambassadeur, ni moi, n'osions solliciter aucunement notre départ, par les grandes affaires et troubles que nous savions être survenus ; et cependant le Prête-

Rabais des grands et surhaussement des moindres.

Jan nous fit appeler : puis ayant ôté la seigneurie dont il étoit question à Abdenago, en investit l'ambassadeur Zagazabo, et nous expédia tous contents. Mais avant notre départ, vinrent nouvelles qu'Adrugas (qui s'en alla avec la reine d'Adée pour la secourir) mandoit que les peuples du royaume ne vouloient pas prêter obéissance à leur dame, et de peur de tomber en ses mains, ils s'enfuyoient et se retiroient tous aux montagnes ; dont pour cet égard, il supplioit humblement Sa Majesté de le vouloir renforcer de gens. Dont le Prête-Jan délibéra d'y aller en personne, et laisser la reine sa femme en une terre nommée *Orgabra*, située à l'extrême partie du royaume d'Adée, où nous avions déjà été avec sa cour et tous ses enfants. Avec Sa Majesté s'acheminèrent George de Breu, Diégo Fernandez, Alfonse Mendez et Alvarange, qui étoient portugais, accompagnés de cinq ou six Genevois, lesquels, à leur retour, nous racontèrent que partout où passoit sa grandeur parmi le royaume d'Adée, chacun venoit se ranger sous le joug de son obéissance, comme à son seigneur, lequel passa bien avant, jusqu'auprès de Magadazo ; trouvant ce royaume très-fructiféré et tant peuplé de bois de haute futaie, que pour se faire chemin, il falloit abattre les arbres :

Transport de seigneurie.

Fertilité et bonté du royaume d'Adée.

l'on y trouvoit des vivres de toute sorte, et des animaux de toute espèce en grands troupeaux. Ils nous dirent outre ce, qu'en ce royaume se trouve un grand lac, si ample qu'il semble une mer, tellement qu'on ne sauroit voir d'un bout à l'autre; et au milieu dudit lac, il y a une île où jadis le Prête-Jan fonda un monastère, auquel il mit plusieurs religieux, encore que ce fût en terre des Maures; lesquels moururent tous de fièvre qui les surprit, sinon bien peu qui se retirèrent en un autre petit monastère, hors de l'île joignant le lac, où ils furent trouvés en vie; dont ce Prête-Jan-ci ordonna incontinent qu'on édifiât d'autres églises et monastères, dans lesquels il laissa plusieurs prêtres, religieux et gens laïcs, pour habiter en ce royaume; lequel ayant pacifié, et les choses d'icelui réduites en bon état, il fit retour où il avoit laissé la cour. Ce royaume est tributaire d'un grand nombre de vaches à Sa Majesté, lesquelles nous avons vu amener en cour, grandes comme chameaux, et blanches comme neige, sans cornes, mais ayant de grandes oreilles pendantes.

Campagne de la cour de Prète-Jan; assiette, ordre et disposition de ses douze tentes, et de celles de tout son train, de ses églises, salles, cuisines, garde-robes, auditoires de justice, prisons, lions, femmes, pages, aiaces, abuna-gabeate, gentilshommes, populaires, vivandiers, artisans, putains, étrangers, et des hetudètes fermant le camp. La révérence et humiliation en corps nu à venir en cour par appel, et départir par licence, par grande obéissance, et crainte des fréquentes mutations qui se font à son vouloir.

La campagne est ordinairement le logis du Prète-Jan, lequel s'y parque avec sa cour, à cause qu'un autre lieu ne seroit par assez ample pour la recevoir; et s'il s'y trouve quelque haute et éminente place, là se dressent les tentes de Sa Majesté, dont le dos regarde toujours vers le levant, et les portes sont à l'objet du ponant; étant toujours quatre ou cinq tentes jointes ensemble, ce qui sent proprement où se retire sa grandeur, lesquelles sont environnées de hautes courtines qu'ils appellent *Mandilate*, tissues en échiquier, mi-partie de blanc et de noir; et si elles y doivent demeurer quelques jours, on les enceint de palis qui tiennent de circuit l'espace d'un mille, donnant ouverture par douze portes, dont la principale regarde vers le ponant, et derrière celle-ci, assez au loin, il y en a deux d'un côté et d'autre, l'une pour l'église de Sainte-Marie de

Sion, laquelle est posée vers Tramontane, et l'autre pour l'église de Sainte-Croix, située du côté du midi; et au-delà d'icelles par l'espace qu'elles sont éloignées de la porte principale, on en trouve deux autres à quartier, et celle de la partie du midi sert pour aller aux tentes de la reine, femme du Prête-Jan, et celle de Tramontane pour aller où logent les pages, à toutes lesquelles demeurent des gardes ordinairement : mais je ne pus voir les autres; car on n'y laisse entrer personne. Quoique je sois bien assuré qu'on en fait toujours douze, en quelque part que sa grandeur se parque, entre lesquelles il y en a une qui sert aux pages de cuisine, par où je les vis passer de loin, portant les viandes, et se font, comme je l'ai dit, quand les tentes sont environnées de palis; autrement, on ne fait que tendre les courtines. Derrière ces tentes par l'espace de la portée d'une arbalète, sont les cuisines et les tentes des cuisiniers, séparées en deux parties; et se fait en cette sorte quand on porte les viandes, ainsi que je le vis, étant en un lieu qui s'appelle *Orgabcia*, au royaume de Xoa, me retrouvant sur quelques collines prochaines des cuisines; car autre part les tentes sont dressées en la plaine, si que l'on n'y sauroit rien voir. On portoit un poêle qui sembloit être d'ormesin

rouge et bleu, de six pièces longues et entières cousues ensemble, étant soutenu sur le bout de certaines cannes, qui, en ces pays, sont raides, fortes et longues; de sorte qu'on en fait des fûts de lances. Sous ce poêle marchoient les pages qui portoient la viande dans quelques grands plats de bois, qu'ils appellent *gavète*, faits en forme de ceux dans lesquels on nettoie le grain, ayant l'orle de la hauteur de deux doigts; mais ils étoient plus grands, et en chacun d'iceux il y avoit beaucoup de petites écuelles de bois, où étoient des poules, des grives et autres oiseaux, avec plusieurs fruits et sauces blanches, dont la plus grande partie est faite de lait et d'autres mixtions. Il y avoit encore assez de petits pots noirs comme les écuelles, pleins de viandes et de potages de diverses sortes. Je ne veux pas dire que je pusse discerner ces viandes de si loin; mais je les vis quand sa grandeur nous les faisoit présenter, qui étoient dans les mêmes plats, comme on les avoit sorties de la cuisine, quoique sans poêle, et les pots étoient couverts de leurs couvercles et étoupés autour avec de la pâte, et si chauds qu'ils bouilloient. En toutes les viandes qui requièrent être assaisonnées avec le poivre ou le gingembre, il les en saupoudroient si fort, qu'on ne pouvoit quasi en goûter. Entre les cui-

Cuisine de Prêtre-Jan.

sines et tentes des cuisiniers, un peu au-derrière d'icelles, il y a une église de Saint-André, qu'on appelle l'*Eglise des Cuisiniers*, et il n'y a personne qui ose fréquenter autour de ces cuisines.

Approche des cuisines défendue.

Devant les portes des tentes, ou du parquet, s'il est dressé, à deux traits d'arbalète loin d'icelui, on dresse une longue tente, qu'ils appellent *Cacalla*, où l'on donne audience et se fait justice, et entr'elle et les tentes du Prête-Jan, nul n'oseroit hasarder de passer à cheval, pour révérence qu'on porte à la justice et au roi. Ce que je sais; car on nous repoussa fort rudement avec grands coups de poing contre l'estomac, une fois que nous y entrâmes sur nos mules; mais nous fûmes excusés pour être étrangers, qui fûmes alors avertis de ne plus retourner en tel état dans cette tente, où personne ne peut entrer; et il y a seulement treize basses chaires de fer où l'on s'assied, dont il y en a une plus haute que les autres, si qu'elle toucheroit de la sommité à l'estomac d'une personne; les autres n'étant plus hautes que des escabelles pour s'asseoir à table; et cesdites chaires s'ôtent et se remettent chaque jour, six d'un côté et autant de l'autre, puis la grande au milieu, comme la table qu'on voit dans le réfectoire des moines; mais aucun des juges ne

Tente de la justice.

Révérence à la justice et au roi.

s'y assied, ains demeurent auprès seulement par cérémonie, à terre sur l'herbe; et là chaque juge écoute les causes de sa juridiction; car tout ainsi que les cuisiniers sont divisés en parties, aussi sont ces juges, à main droite et gauche, et l'audience se tient en cette mamanière : le demandeur profère son action de bouche, sans qu'aucun parle, sinon le défendeur, qui contredit à tous points, selon que bon lui semble, sans que personne l'empêche; puis ayant mis en avant toutes défenses, l'acteur réplique s'il veut, puis le défendeur use de duplique. Ayant ainsi débattu leur cause d'eux-mêmes ou par procureurs, il y en a un comme huissier, qui répète tout ce qui a été mis en avant par les parties; et enfin il donne son avis, déclarant ce qui lui semble être équitable. Alors l'un de ces juges qui assistent, à savoir celui qui est en haut, tenant le plus honorable lieu, fait tout ainsi que l'huissier, et enfin sied son jugement sur celui qu'il pense avoir droit; ainsi chacun dit son opinion, se levant en pied quand il parle, jusqu'à tant qu'on vienne à la grande justice, qui est la dernière; laquelle ayant colligé l'avis de tous, jette la sentence, si la matière ne consiste en preuve : mais en cas que des témoins soient requis, on donne les délais nécessaires, et le tout de bouche, sans qu'on

Forme de plaidoyer sans écriture.

couche par écrit les actes ni autres choses. Les betudètes et les aiaces sont contraints d'ouïr sur pieds les causes qui sont remises par-devant eux, à cause qu'ils donnent audience entre la tente du Prète-Jan et celle de Cacalla: puis ayant écouté les parties, ils vont référer le tout à Sa Majesté, sans entrer dans la tente d'icelle; mais ils demeurent dans le mandilate ou courtine, d'où ils parlent à sa grandeur, avec la résolution de laquelle ils s'en retournent aux parties. Et quelquefois ils demeurent tout un jour à venir et aller, selon que la matière se trouve d'importance.

Audiences des causes par juges étant debout.

A l'objet et bien loin de la tente de la justice, d'un côté et d'autre, il y a deux tentes ou maisons en forme de prisons; elles s'appellent mangues-bètes; et là sont mis les prisonniers de tous les deux côtés, en telle prison et gardes que la qualité de leur délit le requiert: avec ce que le prisonnier est obligé de faire les dépens à ses gardes, les salariant puis après, par tant de temps qu'ils l'ont gardé en prison; et s'il y en a aucun qui ait les fers aux pieds, lorsqu'il faut le faire comparoître devant les tentes du Prète-Jan, ou qu'on lui donne audience, deux de ses gardes le portent sur les bras qu'ils s'entredonnent, faisant seoir dessus le prisonnier, qui s'appuye avec les deux mains sur leurs têtes,

Prisons.

accompagné des autres gardes : c'est ainsi qu'ils vont et viennent. Il y a une autre sorte de prisonnier, que celui qui fait constituer l'autre prisonnier est obligé de lui faire les dépens, le chargeant d'aucun crime, et aux gardes semblablement. Ce que je sais par nos Portugais, lesquels ayant fait emprisonner quelques-uns qu'ils tenoient pour suspects, à cause de leurs mules qui leur avoient été dérobées, ils furent condamnés à leur faire leurs dépens. Par quoi ils présentèrent requête pour les faire élargir. Un Genevois semblablement en fit saisir un autre, le chargeant d'avoir dérobé sa mule : ce qu'il confessa ; mais qu'il n'avoit pas le pouvoir de la lui restituer, ni de quoi le payer : dont il fut condamné à être esclave, bien qu'on l'eût en estime de très-vaillant et brave personnage.

Assez loin des tentes des prisons, et au-devant d'icelles, sont dressées celles des deux grandes justices, d'un côté et d'autre, au milieu desquelles il y a une église qu'on appelle *l'Église des Justices*, et au droit d'icelle, bien au loin, sont quatre lions enchaînés, qui sont toujours conduits après le Prête-Jan, en quelque part qu'il aille ; et au bout d'une assez longue distance est une autre église, qui se nomme *l'Église de la Place des Chrétiens*, qui vendent en icelle ; car la plupart y sont Maures, même les

Place des marchandises.

marchands des marchandises les plus exquises, et les Chrétiens ne vendent que ce qui est de peu de valeur, comme pain, vin, farine et chair; car il n'est pas permis aux Maures de vendre aucune de ces choses, à cause qu'il ne se trouveroit personne qui voulût goûter ni manger des choses qu'ils font ni des chairs qu'ils tuent. Cette place doit toujours être en front de la tente du Prète-Jan : non qu'elle puisse être vue de la porte d'icelle; car souventefois il arrive que la campagne est si ample, que la place en est éloignée par une longue distance, et la moindre étendue qu'elle puisse avoir est d'un mille et demi, et bien souvent de trois. Et bien que la cour se remue fort souvent, on ne laisse pas de toujours observer un même ordre de poser et dresser les tentes, tout ce qui se trouve entre celle du roi et la place étant vide: car on n'y tend aucune tente, sinon celles des deux églises, de la justice, des lions et des églises de la place, qui sont fort écartées des autres tentes.

Marchandise de vivres défendue aux Maures.

A côté des deux églises qui sont deçà et delà de celle de Sa Majesté, au-dehors, il y en a une autre fort belle et bonne dressée, dans laquelle se gardent les ornements et autres choses de l'église, puis une autre où l'on tient le feu et la farine pour faire le corbon; et ainsi toutes les autres églises ont une tente de cette sorte.

Tentes d'églises.

Corbon, hostie.

Au-devant d'icelles sont tendues trois autres tentes, grandes, longues et étendues en manière de salles, qu'ils appellent *balagamie;* dans lesquelles sont gardés les trésors et vêtements du Prête-Jan : il y en a autant d'un côté que d'autre, qui sont toutes doubles, tout ainsi que les offices de la cour, gardées par des capitaines, dont la plus grande partie est d'esclaves eunuques. Au derrière d'icelles, à main droite, se dressent les tentes de la reine et de toutes les femmes qui sont à son service, avec celles de la reine Hélène, qui souloit tenir un magnifique train; mais il n'est permis à personne d'y entrer, sinon aux femmes et eunuques. Du côté droit sont les tentes des pages, puis celles des aiaces, à cause qu'ils tiennent une grande place, pour avoir assez grand nombre de gens sous leur charge, qui ne les abandonnent point. Après ceux-ci est logé l'Abuna-Marc, avec un grand nombre de tentes, parce qu'une infinité de personnes s'acheminent du pays d'Ethiopie à la cour pour le trouver, afin de recevoir les ordres : si qu'il tient une place qui seroit pour une grosse ville. De l'autre côté se parque le cabeate, qui a semblablement une grande quantité de tentes qu'on souloit dresser auprès de l'église de Sainte-Marie, à cause que cet office s'exerçoit jadis par un religieux; mais celui

Tentes de l'Abuna.

Tentes du cabeate.

que nous y vîmes étoit prêtre et marié, demeurant auprès de l'Abuna. Puis les gentilshommes suivent après ceux-ci, étant logés en leur rang, après lequel se trouvent ceux qui sont bien en ordre; puis les gens de basse condition, comme taverniers, boulangers, qui vendent, qui font le vin et qui donnent à manger. Après ceux-là sont parquées les femmes publiques et abandonnées, qu'ils appellent *amaritas*, lesquelles sont en grande quantité, ayant toujours quelques tentes écartées des leurs, où elles logent les étrangers qui viennent vendre, acheter, trafiquer et négocier en cour : il s'en trouve entre icelles une infinité de bien riches et somptueusement vêtues. Tout auprès sont logés tous artisans à feu, qui occupent une très-grande et spacieuse place; puis les deux grands betudètes sur les ailes, d'un côté et d'autre, avec leurs gens, qui tiennent le lieu d'une très-grande cité; tant est grande la multitude qui les suit et les accompagne. Ils sont comme gardes des logis et tentes, dont celles du Prête-Jan sont les premières dressées, et incontinent après, chacun se campe en son rang, à main droite ou à gauche; tellement que l'on vient à laisser des chemins pour aller et venir aux églises et places : et cette cour est de telle étendue, qu'elle contient l'espace de plus de six milles.

Tentes des putains.

Tentes pour loger les étrangers.

Tentes d'artisans à feu.

Tentes des betudètes.

Cour de trois lieues de pays.

Il n'y a si grand seigneur de pays ni d'autorité qui ose se mettre au hasard d'aller à la cour sans y être premièrement appelé par le Prête-Jan, lequel ayant ordonné à aucun de s'y trouver, il n'oseroit y faillir pour chose que ce soit. Et lorsque quelqu'un sait y être appelé, sortant de ses pays, il n'y laisse femme, enfants, ni chose qui lui appartienne, craignant de n'y plus retourner; pour autant que, comme nous avons dit, sa grandeur donne et ôte les seigneuries quand bon lui semble; ce qu'advenant, celui qui en est emparé enlève incontinent tout ce qui a été délaissé par son prédécesseur; et à cette occasion, ils emportent tout leur bien avec eux, où ils le transportent en une autre terre. Puis étant arrivés à deux ou trois milles près de la cour, en grand triomphe, ils s'arrêtent-là, où ils demeurent quelquefois un ou deux mois sans bouger; si qu'il semble quasi qu'on les ait mis en oubli, tant qu'il plaît au Prête-Jan; bien que cependant ils ne laissent pas d'entrer en cour et de converser avec les autres seigneurs, non triomphamment ni vêtus, mais accompagnés de deux ou trois hommes seulement, et nus depuis la ceinture en sus, avec une peau de mouton qui leur couvre les épaules. Ainsi ils vont et viennent jusqu'à tant qu'ils soient appelés de sa grandeur

et ayent licence d'entrer. Ce qui leur étant permis, ils font leur entrée avec un grand triomphe et au son des tambours; puis s'en vont camper au lieu que déjà auparavant ils savent leur être ordonné. Ainsi, étant logés, il ne leur est encore licite de sortir vêtus comme ils furent à leur entrée; mais ils vont ainsi qu'il vous a été déclaré, encore qu'à leur arrivée ils fussent vêtus fort pompeusement. Et cependant chacun dit en général: Un tel n'est pas encore en grâce du seigneur, pour autant qu'il va dépouillé. Mais ayant le bon visage de Prête-Jan, ils changent incontinent leurs habillements, et alors on dit: Celui-ci est rentré en grâce; puis se publie et divulgue la cause pour laquelle il a été appelé. Quelquefois beaucoup d'iceux retournent à leurs seigneuries, les autres non; et en cas que si, ils sont incontinent expédiés, autrement on les fait demeurer cinq, six et sept ans sans sortir de la cour, de laquelle ils n'oseroient s'absenter sans le congé du Prête-Jan, qui est merveilleusement redouté et révéré par son peuple. Et plus ceux qui sont devêtus de leurs seigneuries étoient auparavant exaltés et accompagnés, plus ils se voyent, puis après, déprimés et abandonnés; chevauchant sur des mules avec deux où trois hommes seulement: car les autres qui les accompagnoient étoient

Obéissance souveraine au Prête-Jan.

des terres qui leur furent ôtées, lesquels se retirent vers le nouveau seigneur; et nous avons vu advenir ordinairement ces mutations et nouveautés.

Permission aux capitaines d'armes d'entrer en cour à cheval. Leur soudaine et bonne expédition avec leurs gendarmes sans solde portant leurs vivres. L'abondance des draps et vêtements royaux d'or et de soie, et des trésors d'or, et le moyen de les porter ou reposter, où ils multiplient tous les ans. Voyage anniversaire en Jérusalem. Le chemin des Abissins par Suachen, Égypte, Rifa, le désert et l'hermitage Saint-Antoine. Le Caire, où sont les corps des saints Cosme et Damian, et sainte Barbe, et la fontaine de baume. Prise et mort de trois cent trente-six moines pélerins, et dessein d'autre chemin par mer.

Si quelque gentilhomme est enrôlé pour aller à la guerre (comme nous avons vu souventefois), l'entrer en la cour ne lui est pas défendu; mais il s'y transporte incontinent; et étant accompagné de plusieurs, il y fait son entrée en ordonnance, lui étant permis de passer à cheval entre la tente de cacalla et celle du roi; auprès desquelles il fait ses montres, escarmouchant et rangeant ses gens en bataille, comme il l'entend, et ainsi qu'il pense être agréable au roi: ce que nous avons vu faire plusieurs fois. Telles gens ne demeurent pas plus de deux jours en cour; car les ordonnances sont telles, qu'en tel terme on peut assembler cent mille hommes, si l'on en veut tant avoir, et selon

qu'ils arrivent, ils sont incontinent expédiés; pour autant que ce n'est pas la coutume de bailler solde aux gens de guerre, qui portent avec eux leur provision : elle consiste en un peu de farine d'orge, millet et pois-chiches rôtis, viande qui leur semble fort bonne pour aller en guerre. Quant aux bœufs et vaches, ils en trouvent partout où ils vont; mais en temps de grains, c'est le principal manger duquel ils usent.

Nous avons déclaré ci-dessus en quel ordre marche le Prète-Jan, selon ce que nous en avons vu; il nous reste maintenant à dire en quelle manière ses habillements son portés, avec les draps qui sont gardés dans la tente, nommée *balagamina*, ce qui est une chose à dire vrai merveilleuse, vu le nombre infini d'iceux. Toutes les robes de soie sont mises en paniers carrés, faits d'osiers, de la longueur de quatre palmes et de deux et demie de large, couverts de cuir de vache cru avec le poil, à chaque coin desquels il y a une chaîne qui va sur le couvercle, et au milieu est posé un fer auquel se rapportent toutes ces chaînes, et là on les serrent avec un cadenas, étant en cette manière étuyés les fins draps de l'Inde, portés sur les têtes de plus de cinq ou six mille personnes, avec gardes de centaine en centaine, qui cheminent avec iceux. Et pour autant que d'année à autre le

nombre de ces draps d'or et de soie se multiplie si fort, tant de ceux qui sont levés des tributs de divers royaumes, comme de ceux que quelquefois le Prête-Jan fait acheter, avec ce qu'on n'en sauroit tant user ni porter par ce pays; cela fait qu'on a coutume d'en resserrer dans certaines cavernes, percées dans les montagnes à cet effet: nous en vîmes une lorsque nous vînmes la première fois en cour, prochaine des portes ci-dessus mentionnées, qui se nomment *badabaie*, auprès de quelques profondes vallées dont nous avons semblablement parlé; et auprès d'icelles demeurent ordinairement des gardes, à qui tous les passants payent un certain tribut qui leur est député. En la même manière que les robes de draps de soie sont portées, ainsi tout le trésor est dans des paniers, mais plus petits, couverts en cuir, et serrés tout ainsi que les autres, sinon que sur le couvercle, chaînes et serrures, est ajouté un autre cuir de bœuf frais et cousu avec des courroies de même, et en ce point on le laisse sécher, ce qui le rend merveilleusement fort. Les paniers du trésor sont en infinité, toujours bien accompagnés; plusieurs desquels sont semblablement mis dans les cavernes chaque année, à cause qu'on n'en sauroit tant porter, d'autant plus qu'ils croissent et multiplient journellement. Cette caverne que

Copiosité de draps et habillements royaux.

nous vîmes étoit distante par l'espace de trois milles de la maison de Pierre de Couillan, qui nous dit que l'or qui étoit dedans seroit suffisant pour acheter la moitié du monde ; avec ce que la quantité s'étoit par chaque année de beaucoup accrue et multipliée, sans aucunement en ôter : mais qu'on tiroit souventefois des draps d'or et de soie pour donner aux églises et monastères, comme on fit l'année avant que nous arrivassions en ces pays, lorsque le Prète-Jan envoya en Jérusalem de grandes offertes de draps d'or et de soie, tirés des cavernes, qui en étoient trop pleines ; et il en fit porter en si grande quantité (avec une grosse somme d'or), qu'ils couvroient les murailles de l'église du Saint-Sépulcre. Il se trouve plusieurs autres cavernes de la même sorte, toutes en côte de montagnes ; pour autant qu'il n'y a ni cités, ni châteaux fermés suffisants à la garde et défense de semblables choses. L'ambassadeur qui fut envoyé en Jérusalem pour offrir ces présents, s'appeloit *Abba Azerata*, et maintenant il est chef de garde des sœurs du Prète-Jan. Il partit accompagné de mille cinq cents hommes, entre les autres gentilshommes de Nagaridas : je me suis laissé dire par ceux qui l'accompagnèrent en ce voyage, qu'ils allèrent toujours sonnant leurs tambours par le chemin, depuis le grand Caire

Or en merveilleuse quantité.

Draps d'or et draps précieux envoyés par Prète-Jan au St.-Sépulcre.

Nagaridas, avec tambour.

jusqu'en Jérusalem. Mais au retour ils eurent la fuite; au moyen de quoi ils furent à demi rompus, à cause que le grand-turc marchoit contre le soudan, et aussi contre la cité par laquelle ils devoient passer.

Plusieurs religieux ont la coutume de partir de ce pays pour faire le voyage de Jérusalem, chaque année, avec une grande quantité de prêtres. Or depuis, nous retrouvant au lieu de Barva, qui est le chef de tout le pays et royaume de barnagas, il y eut une caravane, laquelle se mit en ordre pour suivre la route de la sainte cité : et en icelle se trouvèrent trois cent trente-six, tant prêtres que religieux, avec quinze nonains, laquelle assemblée se fit vers Noël; pour autant que leur coutume est de partir incontinent après l'Épiphanie, pour se trouver en la semaine sainte en Jérusalem, cheminant tout à loisir, comme c'est leur coutume. Ils font en tel temps ce voyage, à cause que l'hiver faut (comme ils le disent) au pays de Nubie, qui est le commencement de l'Egypte, en la plus grande partie de laquelle, et mêmement au grand Caire, il ne tombe aucune pluie; joint aussi qu'à la fin de l'hiver ils trouvent encore des eaux. Étant donc assemblés en ce lieu de Barva après l'Épiphanie, ils furent confinés par le barnagas, que l'on nommoit dori (lequel

Cheminent à loisir.

régnoit pour lors), pour être sûrement conduits à certains Maures, qui étoient des pays et contrées de Suachen et pareillement de Rifa ; et ces deux lieux sont situés sur l'une des extrémités des terres et places de Prête-Jan, et à l'entrée du pays d'Égypte; lequel Suachen est situé sur la mer Rouge : à côté de Rifa passe le fleuve du Nil, à cause qu'il est en Égypte. Ces Maures-ci étoient tenus et obligés de conduire à sauveté ces pélerins jusqu'en la cité du grand Caire, ayant telle charge, tant pour être connus, comme parce qu'ils pratiquoient journellement dans les pays et provinces du Prête-Jan, desquels étant partis, ils se mirent en chemin par un lieu qui est distant du lieu de Barva d'une journée et demie environ, lequel s'appelle Einacen, dépendant de la seigneurie de Dafila, qui est sous la puissance du barnagas, et lequel pays est fort abondant en vivres de toutes sortes; il est aussi peuplé de plusieurs monastères: là ils achevèrent de serrer toute leur caravane, laquelle faisoit bien peu de chemin, à cause de quoi les religieux se logeoient à l'heure de vêpres; puis ils dressoient incontinent après les tentes de leurs églises, lesquelles étoient au nombre de trois, et dans icelles ils chantoient leurs heures, puis ils célébroient la messe; ce qu'ayant fait, ils se communioient. Le jour sui-

vant, de bonne heure, ils reprenoient leurs erres, tous chargés de vivres, gourdes et ourdes pleines d'eau, faisant porter les pierres de leurs autels sur des chameaux; et ce, sans faire plus haut de six milles par chaque jour. Pour voir mieux leur manière de cheminer, je m'accompagnai avec la caravane par l'espace de deux jours, pendant et durant lesquels je vis tout ce que j'ai ci-dessus raconté, et nous ne fîmes pas, selon mon avis, davantage de douze milles. Il me fut pareillement dit, que depuis le lieu d'Einacen jusqu'à Suachen (qui est sous la seigneurie et puissance de Dafila et Canfila, deux lieux qui sont tributaires du barnagas), il pouvoit y avoir l'espace de quinze journées de caravane de marchands, qui font un peu plus de neuf milles par jour, et du lieu de Suachen à Rifa, il y a quatorze telles journées de chemin. Au sortir du pays de Suachen, on entre dans le pays de l'Égypte, lequel est tout peuplé et cultivé, hormis par aventure l'espace de deux journées: il faut passer par quelques lieux déserts, inhabitables, et auxquels on ne sauroit trouver une seule goutte d'eau. Mais par ce voyage, on vient à trouver plusieurs églises et des Chrétiens qui font de grandes aumônes aux pélerins et étrangers, encore qu'ils se sentent sujets et tributaires des Maures. On passe encore par le monastère au-

Hermitage St.-Antoine. quel saint Antoine rendit l'esprit à Dieu, de l'ordre duquel sont tous les religieux du pays de Prète-Jan, et qu'ils vont visiter avec une très-grande dévotion. Du lieu et cité de Rifa jusqu'au grand Caire, où le pays est fort beau, verdoyant et abondant aussi en toutes sortes de vivres, il faut toujours suivre les rivages du Nil, où il y a l'espace de huit journées de chemin, qui est toute la distance de cette cité au grand Caire; tout le pays étant habité de plusieurs sortes de gens, à savoir, Blancs, Maures, Juifs et Chrétiens : puis ils suivent leur chemin jusqu'au grand Caire, où ils vont visiter les corps saints, à savoir, de saint Cosme et Damian, et aussi de sainte Barbe, avec la fontaine qui

Fontaine de baume. est dans le jardin produisant le baume : du grand Caire jusqu'en Jérusalem il y a huit journées de chemin. Or, après que cette caravane eut passé Suachen, elle fut assaillie par les Maures arabes, lesquels rompirent ceux qui les guidoient. Au moyen de quoi ils prirent les pélerins, et ayant fait passer les vieillards par le fil de l'épée, ils vendirent les jeunes pour esclaves : tellement que de trois cent trente-six qu'ils étoient, il ne put s'en échapper que quinze, lesquels suivirent leur voyage; je

Défaite de moines pélerins. vis depuis trois d'iceux, qui me contèrent toutes leurs infortunes, disant qu'ils avoient été

ainsi maltraités, à cause qu'on avoit su qu'ils étoient des amis des Portugais: ce qui est véritable; car ils sont fort haïs de leurs voisins, à cause qu'ils nous favorisent. Depuis la route et défaite de tant de religieux jusqu'à présent, personne n'a voulu entreprendre ce voyage en caravane; mais ceux qui se mettent en ce chemin vont comme passants, à l'insu des ennemis. Ceux qui y laissèrent leurs vies étant réputés comme saints, et pour autant que les habitants de Jérusalem sont blancs, on nous appeloit, lorsque nous arrivâmes, Chrétiens de la Sainte-Cité, pour à laquelle se transporter, il y a encore un autre chemin par mer, qui est beaucoup plus court; mais il faut aller s'embarquer au port de l'île de Maczua; puis faisant voile à celui du Tor, qui est près le mont Sinaï, on y va en moins de vingt-cinq jours, si la mer est calme et qu'on ait bonasse: puis du mont Sinaï jusqu'en Jérusalem il n'y a que sept journées. Mais les Abissins n'ont pas le moyen de faire cette navigation, pour cause qu'ils ont grande faute de navires et aussi de pilotes. Toutefois, ils vivent toujours sous cette espérance, qu'avec le temps ce voyage se rendra assuré, moyennant une forteresse qui se fera en l'île de Maczua.

Chemin d'Ethiopie en Jérusalem, par mer.

Confins des terres de Prète-Jan à Maczua, où sont les Arabes pasteurs, brigands. Dangali, Adel, Zeila et Barbora, royaumes mauresques, et les seigneuries de Dobas et d'Adel, où est le grand guerroyeur des Chrétiens, pour cela estimé saint homme. Royaume d'Adée. Seigneuries des Gentils et de Ganze.

Voici les royaumes et seigneuries qui confinent avec les terres de Prète-Jan : du côté du levant, Maczua, qui est sur la mer Rouge, selon la rivière en laquelle habitent les Maures arabes, gardant les vaches des grands seigneurs, sujets du royaume du Barnagas; ils vont trente et quarante ensemble, avec leurs femmes et leurs enfants, sous la conduite d'un capitaine chrétien; mais ce sont tous voleurs qui guettent les chemins, sous l'appui des seigneurs de qui ils gardent les vaches. Un peu plus avant, on vient à entrer au royaume de Dangali, qui est tenu par les Maures, ayant un port nommé *Vella*, derrière les portes du détroit de la mer Rouge, au-dedans, vers les Abissins, et s'étend jusqu'au royaume d'Adel, qui est gouverné par le seigneur de Zeila et Barbora : et ces deux royaumes se joignent ensemble bien avant dans le pays avec les terres de Prète-Jan, dans lesquels royaumes il y a quatorze capitaineries ou grandes seigneuries, qu'ils appellent *Dobas*, desquelles j'ai parlé ci-dessus.

Maczua.

Portes du détroit de la mer Rouge.

Adel, royaume mauresque.

Le royaume d'Adel est très-grand et spacieux; il s'étend jusque sur le cap de Guardafumi, laquelle partie est gouvernée par un sujet du roi, lequel a obtenu entre les Maures le renom d'être saint; d'autant qu'il fait guerre ordinairement contre les Chrétiens, et des dépouilles desquels il envoie toujours des grands présents à la maison de la Mecque, au Caire, et aux autres rois ses alliés, qui en contre-échange lui font tenir armes, chevaux, et autres choses pour le maintenir. J'ai parlé ci-dessus de lui, et son royaume confine avec celui de Fatigar et de Xoa, qui sont sous les seigneuries de Prète-Jan.

Au milieu du royaume d'Adel, le royaume d'Adée prend son commencement, qui est tenu et habité par les Maures, lesquels sont tous tributaires du Prète-Jan; il s'étend jusque sur les fins et limites de Mogadasser, ainsi que je l'ai déclaré et donné à entendre ci-dessus, quand je suis venu à dire comment la majesté du Prète-Jan s'y transporta en propre personne: et ce royaume se confine avec celui d'Oyia, qui est semblablement sous la puissance de sa grandeur, et est situé sur la mer Rouge, avec tous les susnommés qui regardent vers le levant.

Au milieu du royaume d'Adée, à la volte du

Seigneuries des Gentils. Ponant, les seigneuries des Gentils (qui ne font pas royaumes) prennent leur commencement, s'étendant jusque sur les fins des royaumes et seigneuries du Prète-Jan, dont la pre-

Ganze. mière se nomme *Ganze*, habitée des Gentils et des Chrétiens, lesquels résident en diverses parties de cette seigneurie, après laquelle il s'en trouve une autre grande, si qu'elle contient (ou bien peu s'en faut) l'étendue d'un royaume, étant habitée par les Gentils, duquel pays les esclaves sont estimés à vil prix. Ils n'ont point de rois, mais des seigneurs, qui dominent en plusieurs parties de ce pays, que

Gamu. l'on appelle *Gamu*, prenant ses limites vers le midi et le ponant, sur le royaume nommé *Gorage*, comme nous en avons parlé ci-devant, avec lequel aussi les seigneurs de Ganze et de Gamu confinent les royaumes d'Oyia et Xoa, qui sont sous la seigneurie et gouvernement du Prète-Jan.

Damute, royaume abondant en or, et où se prennent les esclaves de valeur. Amazones vaillantes. Cafates descendus des Juifs, subtils, vaillants, et mortels ennemis des Abissins. Goyame, royaume où sont les lacs de la source du Nil, et l'autel d'or massif. Le grand royaume de Bagamidri, où sont les Agars mêlés de Chrétiens et Gentils, et la montagne d'argent. En outre, les Belloes et Nubians, gens sans loi, autrefois chrétiens. Finalement, déduction des successeurs des Israélites, officiers de Salomon.

TIRANT à la volte du Ponant par les mêmes extrémités des royaumes de Prète-Jan, et mêmement passant sur le royaume de Xoa, l'on y trouve un fort grand pays et royaume, que l'on nomme *Damute*, dont les esclaves qui en viennent sont fort prisés et estimés entre les Maures, qui ne les laisseroient pour si grand prix que l'on sauroit dire : les régions d'Arabie, de Perse et d'Égypte en sont pleines ; et ils se font enfin bons Maures et grands guerroyeurs. Les peuples de ce royaume sont des Gentils, encore qu'entre eux se trouvent plusieurs Chrétiens ; ce que j'acertaine, pour avoir vu à la cour de Prète-Jan plusieurs prêtres religieux, et aussi des nonnains, qui m'affirmèrent qu'en ce pays se trouvent beaucoup de monastères ; et leur roi se fait appeler *roi des Gentils*, du royaume duquel sort la plus grande partie de l'or qui court par la terre de Prète-Jan ; car là on sait

Damute.

Bons esclaves de Damute.

Traite de l'or. mieux le tirer et l'affiner qu'autre part. Du temps que nous fîmes le carême en Gorage, on nous apportoit de ce pays du gingembre vert en abondance, avec une grande quantité de pêches et de raisins, qui s'y trouvent déjà mûrs en ce temps-là, et plusieurs gros moutons, après Pâques, avec des vaches de grande corpulence. Il me fut aussi dit et affirmé, qu'aux extrémités de ces royaumes de Damute et de Gorage, tirant sur le midi, l'on en trouvoit un autre gouverné par des femmes, qui

Amazones. peuvent s'appeler *Amazones*, selon qu'il me fut conté, et qu'il est écrit aussi au livre de l'infant dom Pierre de Portugal. Mais elles tiennent (s'il est ainsi) leurs maris avec elles tout au long de l'année; elles ont pareillement une reine, laquelle n'a point de mari certain, mais se prostitue à chacun qu'il lui plaît, laissant la succession de son royaume à la puînée de ses filles. On dit que ce sont des femmes fortes, vertueuses et grandes guerrières, lesquelles combattent sur certains animaux qui sont très-légers et fort prompts à la course; ils ressemblent aux vaches. Quand elles sont encore petites, on leur coupe la mamelle gauche, afin qu'elles tirent mieux et avec plus grande dextérité de l'arc, dont elles savent merveilleusement bien s'aider; mais elles ne veulent

point permettre en sorte que ce soit à leurs maris, de manier les armes ni de s'en aider. Là on recueille de l'or en grande quantité, lequel est puis après transporté au royaume de Damute, et de là en plusieurs autres provinces et régions. On dit qu'en ce royaume de Damute sourd un très-grand fleuve, lequel prend son cours au contraire du Nil, qui s'écoule vers l'Égypte, et l'autre d'un autre côté; mais on ne sauroit dire particulièrement en quelle part il dresse son cours : toutefois les habitants de là présument qu'il se dresse et prend fin vers le Ponant, au royaume de Manicongo. Lorsque la saison de l'hiver commence à venir avec les pluies, puis les tonnerres et mauvais temps, ils labourent la terre, et froisent bien menu, en ce royaume de Damute, afin que l'eau puisse mieux pénétrer et laver la terre, pour puis après trouver l'or plus facilement, et qu'il reste purifié : ils vont le chercher le plus souvent de nuit, à la clarté de la lune, à cause qu'ils le voyent reluire. C'est ce que j'ai vu faire semblablement au lieu de Chaxume, qui est au royaume de Tigrai : il me fut dit que l'on trouvoit de nuit la plus grande partie de cet or.

Recherche d'or de nuit.

Passant plus outre vers le Ponant, au travers du royaume de Damute, on trouve plu-

sieurs seigneuries qui sont habitées par des
Cafates. peuples nommés *Cafates*, lesquels sont fort noirs et corpuleux, que l'on dit être descendus de l'origine des Juifs; mais ils ne tiennent aucun livre ni synagogue, bien que ce soient gens fort subtiles et de plus grand jugement que toute autre nation qui puisse se trouver en ces pays; avec ce qu'ils sont bien faits à la guerre, et lesquels la maintiennent toujours contre Prète-Jan : ils confinent et sont voisins d'une grande partie des royaumes de Xoa et de Goyame. Je n'y fus onques; mais ce que j'en dis m'a été référé et dit par nos Portugais, lesquels y allèrent lorsque le grand betudète (ou capitaine) marcha contre ces peuples, avec un grand exercite, pour leur faire la guerre; et puis le Prète-Jan en personne, auquel ces Cafates livrèrent de grands et merveilleux assauts, et mêmement des camisades, qu'ils faisoient sur la nuit. Au moyen de quoi ils venoient tuer et dérober ses gens; puis le jour ils se retiroient sur les montagnes, et dans les bois, en quelques profondes vallées qui étoient entre les montagnes.

Or maintenant, laissant à part les parties méridionales, je viendrai à déchiffrer celles qui sont situées vers le Ponant, entre lesquelles on trouve un royaume que l'on nomme

Goyame, la plus grande partie duquel appartenoit à la reine Hélène, mère du Prète-Jan. Il est bien certain qu'en icelui le fleuve du Nil sourd et prend son commencement : ils l'appellent en ce pays, *Gion*, lequel provient de deux lacs qui ressemblent à deux mers, où l'on dit qu'il se trouve une grande quantité de femmes et d'hommes marins : ce que quelques-uns m'ont dit et affirmé avoir vu plusieurs fois. Pierre de Couillan me dit qu'il avoit été en ce royaume par commandement de la reine Hélène, pour donner ordre d faire un autel dans une église qu'il y avoit fait ériger (où elle fut puis après inhumée), et que cet autel fut fait de bois, le vide duquel fut tout rempli d'or massif, et la pierre fut consacrée par l'Abuna-Marc, comme lui-même me le récita, disant qu'elle étoit démesurément grande et pesante, à cause qu'elle étoit toute d'or. Nous avons bien été quelquefois sur les confins, où nous entendîmes que cette église étoit diligemment bien gardée par un grand nombre de gens, à cause de la grande quantité d'or qui y étoit; mais en tout le royaume, on ne sauroit trouver que bas or. Je ne pus savoir avec quel pays il confinoit de l'autre côté; mais on me dit seulement que c'étoient de grands déserts, des montagnes, outre lesquels le pays

Source du Nil.

Hommes marins.

Table d'autel d'or massif.

étoit habité par des Juifs : ce que je ne veux affirmer, vous acertainant seulement de ce que j'ai ouï raconter à chacun en général.

Au chef du royaume de Goyame, un autre prend commencement : c'est le plus grand de tous ceux qui se trouvent sous la puissance du Prète-Jan; il s'appelle *Bagamidri*, lequel suit selon le Nil, qui le fait de si longue étendue, à cause qu'il commence au royaume de Goyame, et passe par le chef de celui d'Amara, d'Angote, de Tigrai, de Tigremahom et de Barnagas; tellement qu'il contient d'étendue plus de six cents milles, entre les royaumes d'Angote et de Tigrai, au bout desquels se trouvent plusieurs seigneuries vers la partie de Ponant, auprès du Nil, habitées par des peuples qui s'appellent *Agaos*, étant tous chrétiens et gentils; mais on ne sait avec quelles terres elles confinent de l'autre côté, si ce n'est avec le royaume de Bagamidri, où se trouve une montagne (comme plusieurs qui y ont été me l'affirmèrent) d'où l'on tire l'argent en grande quantité : ce que les habitants ne savent faire, sinon en remplissant de bois les cavernes qu'ils y trouvent, dans lesquelles ils mettent le feu, comme si c'étoit un fourneau à cuire de la chaux. Au moyen de quoi l'argent fondu se distile, et coule tout à grandes verges et filets,

Bagamidri, royaume bien ample.

Montagne argenteuse.

chose non moins merveilleuse qu'elle me sembloit incroyable; mais Pierre de Couillan me dit qu'il n'en falloit point douter, non plus que de la vérité même. Je réfère ce qui m'en a été dit, sachant que l'argent est grandement désiré de chacun, et fort de requête en tous lieux.

Sur les extrémités du royaume de Bagamidri, du côté de l'Égypte, demeurent quelques Maures qui se nomment *Belloes*, tributaires du Prète-Jan, auquel ils payent grande quantité de chevaux; ils confinent vers Tramontane, avec les peuples qui s'appellent *Nubes*, et qui furent jadis chrétiens, obéissant à l'église romaine. Il me souvient d'avoir souventefois ouï dire à un surian, natif de Tripoli en Surie, qu'on appeloit Jan (lequel conversa trois ans avec nous au pays du Prète-Jan, puis nous tint compagnie à notre retour jusqu'en Portugal), qu'il avoit été en Nubie, où il avoit vu cent cinquante églises, où se trouvent encore les images et remembrances du crucifix et de Notre-Dame, avec celles d'autres saints, dépeintes contre les murailles et parois, dont le tout sentoit fort son antiquité. Les habitants ne sont chrétiens, maures ni juifs; mais ils désirent fort de vivre et se voir réduits à suivre la religion chrétienne. Ces églises dont ce surian

Belloes.

Nubes.

Vestiges de Chrétiens.

me parloit, étoient, comme il me dit, édifiées dans des forteresses anciennes qui se trouvent par le pays, où l'on n'en sauroit voir aucune dans laquelle il n'y ait une église. Pendant que nous étions en ces pays de Prête-Jan, il y arriva six hommes de Nubie, comme ambassadeurs, requérant des prêtres et des religieux de Sa Majesté, pour être endoctrinés par eux en la loi chrétienne; ce qui leur fut refusé par le roi, disant qu'il avoit fait venir son abuna-marc (qui est le patriarche) en Alexandrie, sujette aux Maures; ce que considéré, il ne lui sembloit pas raisonnable de leur donner prêtres et religieux, qu'on avoit eus avec si grands dépens, peine et fâcherie, par le moyen d'autrui. Ainsi ces Nubes retournèrent sans rien faire, et ils disoient qu'anciennement ils faisoient venir un évêque de Rome, coutume qui étoit perdue il y avoit déjà long-temps, par les guerres des Mahométans; dont ils avoient été contraints de demeurer sans prêtres ni religieux, ce qui leur causoit l'oubliance de la foi chrétienne. Ces Nubes confinent avec l'Égypte, leur pays étant situé à l'objet de Suachen, qui regarde au levant, vers la mer Rouge; et leurs seigneuries sont situées sur les deux côtés du Nil, chaque forteresse desquelles est gardée par un capitaine. Ce Suachen est le lieu qui confine

avec les terres du Prête-Jan, au commencement de l'Égypte, et en front de ces seigneuries qui tiennent les Maures Belloes enclos en leur milieu. On dit qu'il y a, depuis Suachen jusqu'à l'île de Maczua, selon la côte de la mer, un pays tout couvert de bois, si touffus qu'on n'y sauroit passer. Voilà tout ce que j'ai pu entendre, savoir et retenir des pays, royaumes et seigneuries du Prête-Jan, et de tous contours d'iceux, ayant été du reste assez amplement et à la vérité informé.

Bois très-épais et impénétrables.

Maintenant, je me veux mettre en devoir de satisfaire à la promesse que je vous fis ci-dessus, de vous raconter ce que j'avois ouï dire des officiers que donna Salomon à son fils, nommé Meilech, lorsqu'il l'envoya de Jérusalem en Éthiopie, vers la reine de Saba, sa mère. C'est donc chose certaine que pour aujourd'hui tels offices sont demeurés à la postérité et aux descendants de ceux qui les eurent premièrement, étant venus par succession de père en fils. Or, Salomon donna à son fils ses officiers, qu'il prit des douze lignées, à savoir un de chacune, comme chambellans, contrôleurs, portiers, estaffiers, trompettes, gardes, cuisiniers, et autres officiers requis et nécessaires au train d'un roi en sa maison. Tellement que les descendants d'iceux sont fort honorés, pour être gentilshommes,

Officiers extraits des douze lignées israélites.

et extraits de la source et tige des enfants d'Israël; et ils sont en grand nombre de chaque office, pour autant que les enfants des chambellans et leur postérité ont retenu le titre de tel office, comme ont fait semblablement les descendants de tous les autres: pour laquelle cause ils sont réputés pour tels, fors les pages, qui souloient être fils de grands princes et seigneurs; ce qu'ils ne font à présent, à cause, comme je l'ai dit ci-dessus, que le Prête-Jan fait appeler ses gens sans leur faire entendre la raison pourquoi il les mande. Et au temps qu'il tenoit autour de lui pour ses pages les fils des grands seigneurs, ils faisoient savoir à leurs pères ce que sa grandeur avoit délibéré de faire, et découvroient les secrets; dont par cette occasion ils ont été démis de cet office, auquel parviennent les esclaves qui sont fils de rois maures ou gentils, que l'on enlève journellement par les courses que font les gens de Sa Majesté; laquelle les connoissant dispos et suffisants, les fait enseigner avant que de les recevoir audedans, où elle les tire après qu'ils sont connus capables d'exercer cet état. Il est bien vrai que sa hautesse se sert des fils de grands seigneurs pour pages de cuisine ou d'écurie; mais ils demeurent toujours dehors, comme nous l'avons vu. Semblablement tous les chanoines,

qu'ils appellent *debetères*, descendent de l'origine de ces officiers qui vinrent de Jérusalem avec le fils de Salomon; au moyen de quoi ils sont plus honorés que tout le reste du clergé.

Possession prise par Zagazabo des seigneuries à lui données par Prête-Jan. Attente frustrée de l'armée portugaise; faux bruit semé par les Maures de l'armée défaite, et douleur des Chrétiens. Meilleures et vraies nouvelles de l'armée arrivée. Remise de l'ambassade portugaise au capitaine de l'armée par Barnagas, au nom du Prête-Jan; intempestif remandement dudit seigneur refusé, même par Zagazabo, par crainte des lions. Arrêt de navigation miraculeux pour retirer un corps chrétien, et vent propice après icelui retiré. Tourmente de mer; un François périt. Sauveté au port d'Ormus, et recueil du grand capitaine des Indes. Présentation des lettres et dons précieux à lui envoyés par Prête-Jan, et rémunération de lui envers les présenteurs.

Le jour que Prête-Jan se mit au retour du royaume d'Adée, le religieux, son ambassadeur, et moi, nous allâmes vers la seigneurie qui lui avoit été donnée par sa grandeur: elle étoit du côté où nos gens étoient demeurés, et pour la saisir nous fîmes telle diligence, que nous y arrivâmes par un jour de carême entrant: dont il se mit en possession, tant de cette seigneurie, qui lui avoit été nouvellement baillée, comme de celle qu'Abdenago lui avoit enlevée par force, l'une desquelles est de quatre-vingts maisons, avec deux églises sujettes à une petite abbaye qu'il tenoit auparavant. Celle qui

Arras de cavas, capitainerie d'hommes d'armes.

lui avoit été baillée se nommoit *Arras de Cavas*, au pays d'Abugana, pouvant avoir sous sa puissance de huit cents hommes d'armes en sus. Puis à la mi-carême nous parvînmes où étoient

Attente frustrée.

demeurés nos gens, attendant les Portugais, qu'ils pensoient nous devoir venir querir à la fête de Pâques; laquelle passée, qui est au temps du mouvement de la mer, et ne voyant personne, nous fûmes fort fâchés et ébahis, non moins qu'auparavant, vu le mois de juillet. Après que le Prète-Jan eut entendu notre déconvenue, il enchargea à son ambassadeur et à un seigneur d'Abugana (qui se nommoit *Abive Arras*) qu'ils eussent à venir avec nous en ses seigneuries, pour nous fournir des vivres; ordonnant, outre ce, à cause qu'on avoit déjà retiré les cueillettes, qu'on nous délivrât cinq cents charges de grain, cent vaches et cent moutons, et que Zagazabo, son ambassadeur, nous donnât du miel pour faire du vin. Après que nous eûmes longuement discouru si nous devions y aller ou non, pour les savoir fort éloignées de la mer, enfin nous délibérâmes d'y aller; puis ayant reçu ce qui nous avoit été ordonné, nous retournâmes à Barva à la mi-janvier.

Nous retrouvant donc en ce lieu de Barva, accompagnés de tous les Franques sus-nommés, nous envoyâmes deux hommes vers la mer,

pour nous apporter des nouvelles de l'arrivée des nefs portugaises, lesquels retournèrent le samedi de Páques, qui fut le premier jour d'avril, l'an mil cinq cent vingt-six, tous désespérés et à demi morts, disant qu'ils n'avoient trouvé aucune armée portugaise, ains avoient été rompus et défaits aux Indes, et les forteresses, par ce moyen, perdues; lesquelles nouvelles leur apportèrent les Maures, qui étoient abordés à l'île de Maczua avec trois nefs toutes chargées de marchandises, et avoient pris port, demenant une allégresse indicible avec grands sons d'artillerie: ils affirmoient cela, à cause d'une galère portugaise qui avoit été prise auprès de Diu, en un port du roi de Cambaia. Ce qu'ayant entendu, je ne saurois bonnement exprimer l'extrême douleur qui nous vint saisir. Parquoi Rodrigue voulant que je célébrasse la messe, je lui fis réponse qu'il m'étoit pour l'heure impossible, par la grande altération qui occupoit tous mes esprits éperdus, à cause de cette triste et douloureuse nouvelle. Mais je lui conseillai d'aller ouïr celle du barnagas, en l'église majeure; ce que nous fîmes au point du jour: laquelle achevée, ce seigneur nous fit inviter à venir au dîner avec lui; dont notre excuse fut, que chacun se devoit retirer en sa maison, à cause de la grande fête, durant laquelle nous

demeurâmes tous déconfortés et étonnés au possible, jusqu'au mardi de nuit, venant le mercredi, que nous reçûmes des lettres de dom Hector Servière, grand capitaine des Indes, par lesquelles lettres il nous mandoit qu'il étoit venu pour nous emmener, et étoit abordé à Maczua. Ce qui nous causa une si grande joie, qu'on ne la pourroit estimer. Tellement que dom Rodrigue nous vouloit faire partir au matin, à quoi je ne me voulus accorder, disant que nous devions attendre l'octave de Pâques. Puis nous expédiâmes un de nos portugais, accompagné d'un abissin, pour porter nos lettres à dom Hector Servière, et d'autre côté nous écrivîmes à Zagazabo, ambassadeur de Sa Majesté (qui étoit demeuré en arrière), qu'il ne fît faute de partir le plus tôt qu'il lui seroit possible, sans s'épargner jour ni nuit de tirer à la volte d'Erocque, à cause que l'armée y étoit arrivée.

Joyeuses nouvelles.

Par un lundi de l'octave de Pâques, nous départîmes du lieu de Barva, prenant la route d'Érocque, accompagnés du barnagas, qui menoit avec lui, tant de ses domestiques comme de gentilshommes, jusqu'au nombre de mille hommes montés sur des mules, et de six cents fantes. Ainsi nous allâmes loger loin de Barva par l'espace de six milles, en un lieu nommé

Compagnie du Barnagas.

Dinguil, au milieu d'une grande campagne, où tous les lundis s'assemble une grande multitude de gens qui vont à la foire d'Érocque en caravane, de peur des Arabes, fères et animaux sauvages. Tellement qu'alors il s'y trouva bien deux mille personnes, qui encore étoient peu pour prendre chemin à cette foire; pour autant que les autres n'étoient venues, craignant de ne trouver de l'eau pour boire : toutefois, nous autres qui étions avec le barnagas et ses gens, nous nous en sentions pourvus. Or Erocque peut être distant de Barva par l'espace de quarante-cinq milles, pour lesquelles cheminer nous demeurâmes toute une semaine, jusqu'au samedi matin, que nous parvînmes auprès d'Érocque, ou nous ne pouvions aller pour voir les nefs, sans la présence du barnagas, à cause qu'il avoit charge de nous présenter au grand capitaine. Joint aussi que tous ses gens n'étoient pas assemblés, pour autant qu'il en attendoit toujours de Barva, avec les capitaines de Suachen, qui est du côté d'Égypte: ils arrivèrent la nuit du lundi suivant; et cependant nous allions voir à la dérobée nos gens au port, lesquels nous venoient semblablement visiter occultement au lieu où nous étions. Et par les chaleurs qui étoient grandes et insupportables, le barnagas et ses capitaines firent dresser des loges de bois, ordonnant

Grande compagnie voyagère par crainte des larrons et des bêtes sauvages.

qu'on en fît d'autres pour nous, lesquelles furent couvertes de toiles, pour dormir dessous, tant la chaleur étoit véhémente, pour être le lieu prochain de la mer, et à cause d'une si grande multitude de gens avec des tentes et des pavillons. Et d'autre côté, ceux de l'armée avoient dressé leurs cabanes sur l'île, où le vent tiroit toujours quelque peu; mais il y en avoit plusieurs qui logeoient dans des maisons terrassées. Le lundi matin, le seigneur barnagas, accompagné de tous ses capitaines, nous consigna et nous remit entre les mains de dom Hector de Servière, non sans grande joie et allégresse de tous. Puis il lui fit présenter cinquante vaches, plusieurs moutons, chapons, poules, et poisson qu'il avoit fait pêcher pour distribuer dans tous les navires. Le mercredi matin arriva Zagazabo, ambassadeur du Prête-Jan, que nous allâmes rencontrer à Erocque, et qui fut semblablement présenté au grand capitaine par le barnagas; et ainsi nous demeurâmes en attendant le mouvement de la mer, qui est le temps pour naviguer sur icelle, lequel vient au vingt-sept ou vingt-huit d'avril, continuant jusqu'au trois ou quatre de mai; et laissant passer ce terme, l'occasion passe semblablement avec la commodité de pouvoir faire voile jusqu'au mois d'août. Or, au vingt-sept d'avril,

Présents de vivres aux Portugais.

Temps du mouvement de la mer.

survinrent quatre calacènes (qui sont messagers du Prète-Jan), disant que Sa Majesté avoit été avertie du côté de Zeila, que l'armée portugaise étoit entrée dans la mer Rouge, pour nous enlever; et pour autant que nous pourrions être aucunement attristés et abattus par le long temps que nous avions été absents de sa cour, ils avoient charge de nous faire retourner vers sa grandeur, laquelle nous donneroit tant d'or et d'habillements, que nous aurions occasion de retourner avec contentement vers le roi de Portugal, son frère. Ils nous dirent que par la grande diligence qu'on leur avoit enchargé de faire, ils avoient toujours rafraîchi leurs montures, cheminant jour et nuit; dont ils nous requéroient et pressoient fort instamment de retourner. Puis ils commandèrent à l'ambassadeur du Prète-Jan de nous accompagner à venir en cour, et de prier dom Hector de nous y envoyer, étant bien assurés que nous causerions à sa grandeur un mécontentement fort grand, ne faisant pas ce dont ils nous requéroit. Mais le grand capitaine et nous tous fîmes réponse, qu'en sorte que ce fût nous ne le pouvions faire, ni l'armée nous attendre; d'autant que le mouvement nous pressoit par trop, et ne nous donnoit pas le temps d'attendre pour obtempérer au vouloir

Intempestif remandement refusé.

de Sa Majesté; car cette occasion passée, on ne retourneroit plus pour nous. Bien que son ambassadeur pouvoit y retourner si bon lui sembloit: lequel répondit alors, qu'il ne le feroit pas sans nous, pour chose au monde; car on le feroit jeter dans la gueule des lions. Ainsi nous demeurâmes fort joyeux, et les calacènes retournèrent très-mal contents, pour n'avoir pas exécuté leur charge selon le désir de leur seigneur.

Damnation aux bêtes.

Le vingt-huit d'avril mil cinq cent vingt-six, toute l'armée (qui étoit de trois grands galions et deux caravelles) étant partie de Maczua, vint surgir vers l'île de Cameran le premier mai, où le vent nous abandonna: lequel ayant attendu par l'espace de trois jours, il va me souvenir qu'en ce lieu nous avions enseveli Odoard Galuan, qui venoit ambassadeur au Prête-Jan de la part du roi Jan, notre seigneur; et je me trouvai à ses exéques, avec le licencié Pierre Gomes Tessera, auditeur; puis nous le mîmes en une caverne, sous espérance que quelquefois quelques-uns de ses parents ou amis se pourroient trouver là, et pourroient transporter le corps en terre des Chrétiens. Ainsi, avec un mien esclave, je m'en allai au lieu auquel je l'avois laissé, d'où je le fis tirer et enserrer dans une

caisse, qui fut chargée sur le galion *Saint-Lion*, où j'étois, sans que personne sût ce qui étoit dedans, sinon un Gaspar Soa, facteur de l'armée, qui étoit de sa parenté. Incontinent que cela fut fait, il s'éleva un bon vent, qui donnoit droit en poupe, dont nous fimes voile, et cette bonasse dura jusqu'au dix de mai, que nous vînmes surgir à l'objet de la côte d'Aden : si que nous commençâmes à nous engoulfer dans la mer, où un hiver qui venoit de l'Inde nous donnoit en face ; et en cet instant s'éleva si grand fortunal, que la seconde nuit d'après, le temps vint à s'obscurcir si hideusement et nous mit en tel hasard, que nous vînmes à nous écarter l'un de l'autre, vagant et flottant çà et là, à la miséricorde des vents impétueux et des vagues, sans merci. En cette angoisseuse perplexité, notre galion tiroit un bateau en poupe attaché à icelui, dans lequel se trouvoit un françois qui le gouvernoit ; mais sur la nuit, la mer s'enfla si haute et s'émut de telle sorte, que les attaches du bateau se rompirent, puis le galion étoit si fort agité et battu par les flots, que nous n'attendions autre chose, sinon un soudain naufrage, et nous voir tous ensevelis en un coup dans les ondes. Alors le patron du galion fit prier Dieu pour l'âme de ce françois

Vent propice après le corps retiré.

Tourmente.

qui étoit dans le bateau ; puis le jour suivant il fit encan de tout ce qui étoit sien, et il fut trouvé cent vingt ducats avec un esclave. Nous demeurâmes ainsi à la merci des vents et des vagues, poussés et agités par cette terrible fortune, qui courut jusqu'à tant que nous vinssions surgir au détroit d'Ormus ; et le vingt-huit mai nous vînmes prendre terre au port de Mazcare, qui est en l'île d'Ormus, laquelle rend tribut au roi de Portugal : et là nous trouvâmes une des caravelles, qui s'y étoit retirée à sauveté ; dont l'autre arriva à trois jours de là, et un galion des nôtres semblablement ; racontant chacun les hasards de la fortune passée. Dix jours après notre arrivée, nous vîmes flotter sur l'eau le galion *Saint-Dionilio*, capitaine de notre armée, qui ne pouvoit prendre port. Ce que voyant, nous envoyâmes deux caravelles portugaises qui gardoient le détroit, pour le secourir ; lequel ayant abordé, elles retournèrent à grande hâte ; car les gens qui étoient dedans étoient à demi morts de faim, mais plus près de rendre les abois par une trop grande soif qui les faisoit ahaner ; mais étant arrivés, ils reprirent leurs esprits, puis se mirent à raconter leurs travaux et affres passées, avec les misères qui les avoient réduits à une telle extré-

Sauvement au port d'Ormus.

mité, que de mourir quasi de cruelle faim et soif. Or, étant partis de ce port, nous prîmes la route de la cité d'Ormus, où est le fort du roi de Portugal, où Lopo Vas de Saint-Paye, grand capitaine et gouverneur des Indes, vint au-devant de nous jusque sur la plage, pour nous recevoir; il nous accola et reçut tous avec grandes caresses. Le jour suivant, nous l'allâmes trouver, lui présentant les lettres du Prête-Jan, qui toutefois s'adressoient à Diégo Lopes de Sechière, qui nous avoit conduits jusqu'aux royaumes de Prête-Jan: dont Lopo Vas en fit entière lecture, ayant succédé au lieu et dignité de son prédécesseur Diégo Lopes. Outre ce, nous lui fîmes présent d'une robe de soie, avec cinq lames d'or au-devant d'icelle et autant par derrière, puis une par chaque épaule, ce qui faisoit jusqu'au nombre de douze; chacune desquelles étoit de la grandeur de la palme d'une main; choses qui étoient envoyées par Prête-Jan à Diégo Lopes. Dont Lopo Vas donna à dom Rodrigue, ambassadeur, deux cents pardales, à l'ambassadeur de Prête-Jan deux cents, et cent à moi. Après cela, dom Hector ne fit pas grand séjour en Ormus; car il voulut incontinent retourner avec l'armée, et attendre les Maures qui s'embarquoient au port de Zidem, pour faire

Fin et soif.

Recueil du grand capitaine des Indes.

Riches présents envoyés par Prête-Jan au grand capitaine des Indes.

voile au Diu, singlant au mouvement de la mer Rouge, comme nous fîmes ; mais ils prennent la route d'Aden, puis avec la première bonasse ils se mettent en mer; et nous autres séjournâmes en Ormus, tant que nous y hivernâmes.

COPIE

DES

LETTRES QU'ÉCRIVOIT PRÈTE-JAN

A DOM DIÉGO LOPES DE SEQUIÈRE;

Lesquelles furent présentées à Lopo Vas de Saint-Paye, son successeur au gouvernement des Indes.

Au nom de Dieu le père, comme il fut toujours sans prendre aucun commencement; au nom de Dieu, son fils unique, qui est conforme à icelui, avant que la clarté et lumière des astres eût pénétré ici-bas et que les fondements de l'Océan fussent posés et assurés, puis en autre temps voulut être conçu dans le ventre virginal, sans corruption charnelle, d'autant qu'ainsi le vouloit la haute appréhension de sa divine providence; au nom du Saint-Esprit, consolateur, auquel ne sont aucunement inconnus les plus hauts secrets (aux humains incompréhensibles) des sphères célestes, lesquelles, par la puissance infinie et le vouloir mutuel de ces trois, sont soutenues sans co-

Belle protestation de la Trinité, et déclaration.

lonne ni appui; et qui a peuplé la terre, qui auparavant n'étoit rien, vide et inconnue du levant au ponant et du midi au septentrion, sans que ces trois diverses personnes soient particulièrement un, deux ni trois; mais une Trinité conjointe en un éternel et tout-puissant Dieu, créateur souverain de toutes choses, par un seul conseil et avis exécuté d'une seule et divine parole. Amen.

Atani Tingil, Encens de la Vierge.

Ces lettres et ambassade sont envoyées par Atani Tingil, ainsi appelé par le nom qu'il a rapporté de la sacrée fontaine du baptême, et maintenant surnommé David, chef et puissant gouverneur des amples et spacieux royaumes de l'Éthiopie, bien-aimé de Dieu, colonne de la foi et race provenue de la vraie tige de Judas, fils de David, fils de Salomon, fils de la colonne de Sion, fils de la semence de Jacob, fils de Marie, et selon la chair fils de Nahu, lequel envoie salut à Diégo Lopes de Sechière, grand capitaine et gouverneur des Indes.

Ayantentendu le grand devoir accompagnant les actes chevaleresques qui vous illustrent, et décorent votre renommée par les victoires surhumaines que vous obtenez glorieusement, et les hautes entreprises auxquelles vous donnez fin à votre avantage, et faites sortir heureux effet à icelles, sans que les redoutables forces

des Maures infidèles soient bastantes pour intimider en rien la moindre de vos pensées, qui étant mises en exécution, renversez puissamment la fortune, emparé des armes de la sainte foi, sans que les fatales destinées et choses occultes puissent rien en votre endroit, pour détourner l'effet de vos projets; d'autant que vous cheminez saintement, revêtu de la pure vérité évangélique et appuyé sur le fût qui porte l'invincible et redouté güidon de la sainte croix. Nous rendons grâces à celui qui est la vive source de tout bien et vraie lumière de vérité, de tant et si grandes grâces qu'il vous a libéralement élargies; le priant du meilleur de notre cœur, vous octroyer le moyen de rendre votre joie accomplie et vos desseins entièrement parfaits.

Vous nous fîtes avertir à votre arrivée en nos pays, de l'ambassade de votre roi et seigneur dom Emmanuel, nous assurant ensemble des présents gardés aux Indes, avec votre si dangereux travail dans vos nefs agitées et exposées à mille périls de naufrages, par les vents et les orages, tant par mer que par terre, parmi lesquels vous n'avez pas craint de faire voile, et de pénétrer jusqu'aux extrêmes régions des Maures, venant de si lointains pays, pour les subjuguer, et extirper leur malheureuse et dam-

nable secte; et ce, par le moyen de vos vaisseaux, que vous faites miraculeusement flotter ça et là sur mer, où bon vous semble; chose qu'on penseroit excéder toute puissance et industrie des hommes et savoir provenant d'autre part que des cieux. Et ce qui doit vous rendre plus illustres et immortels à toute postérité, vous avez supporté, par l'espace de deux ans, le grand travail et hasardeux danger de la mer, sans prendre aucun repos ni jour ni nuit, ce qui nous cause un grand étonnement; d'autant que le jour est ordonné pour s'employer à toutes les bonnes actions, comme à vendre, acheter, cheminer, et non pas la nuit, laquelle nous semble plus propre à dormir et prendre repos du travail enduré durant le jour, comme le témoigne l'Ecriture. Le jour est fait pour se mettre en devoir de travailler, chose qu'observent les animaux mêmes, lesquels font diligence de trouver leur pâture depuis le matin jusqu'au soir, approchant en cela de la nature des hommes. Mais vous autres, qui voulez que vos glorieux et laborieux faits témoignent aux survivants la grandeur et magnanimité de votre noble courage, vous n'avez jamais pu être vaincus ni surmontés par l'horreur des ténèbres de la nuit, encore moins par le travail qu'apporte le jour; étant poussés par un ardent

désir, qui toujours vous est compagnable, à l'exaltation de notre sainte foi, pour vous faire insérer au nombre de ceux desquels parle l'apôtre et vaisseau d'élection monsieur saint Paul. *Qui sera celui qui pourra nous nier ceci? Maladie, passion, faim, pauvreté, glaive, travail ni autre peine de chose redoutable, n'a eu pouvoir de distraire et amoindrir la grande affection que nous avons à notre sauveur Jésus-Christ, auquel nous croyons indubitablement, et en sa vie, et en sa mort.* Et plus outre: *Bienheureux est l'homme revêtu d'humilité, supportant le bien et le mal, qui le rend digne d'obtenir la couronne de vie éternelle promise aux fidèles par Jésus-Christ.* Le seigneur donc fasse prospérer vos faits et sortir heureuse issue à vos desseins, conforme à vos saints et louables désirs, vous donnant la grâce de faire retour sains et saufs à votre roi et seigneur dom Emmanuel, en vous assurant des mains profanes des Maures détestables, lesquels vous avez robustement vaincus et accablés; soutenant la querelle de notre sainte foi, qu'ils ont en dédain et mépris. Et que vos gens de guerre soient bénis avec vous tous ensemble, qui méritez la couronne de martyre, par les insupportables froidures, chaleurs cuisantes et cruelle faim que vous endurez pour l'amour de Jésus-Christ.

Or nous ne vous saurions exprimer combien a été grand le plaisir que nous apporta votre arrivée sur nos terres, et au contraire le grand regret et fâcherie que nous reçûmes quand nous entendîmes votre tant soudaine départie. Toutefois, vous nous laissâtes quelqu'occasion de contentement avec votre ambassadeur; louant infiniment le seigneur Dieu, mêmement par le grand et bon renom qui a pénétré jusqu'ici et résonne de tous côtés, de votre valeur et prud'hommie, et pour autant aussi que vous avez bien voulu faire alliance avec nous, ne dédaignant pas notre amitié. Comme votre courtoisie est renommée partout, je ne doute point que vous n'en veuillez bien user en notre endroit, pour nous envoyer des maîtres et gens experts à mettre en œuvre l'or et l'argent, pour forger épées et poignards, pour tremper corselets et autres armes de fer, avec gens aussi qui sachent l'art de bâtir et édifier maisons, et personnes entendues à planter vignes à votre mode, cultiver jardins et exercer tous autres labeurs qui vous sembleront plus commodes et nécessaires à la vie des hommes, et semblablement maîtres à jeter en fonte lames de plomb, pour couvrir les églises, avec des tuiles pour nos maisons, au défaut de quoi nous usons de couvertures d'herbes. Tellement que nous avons grand

besoin de ce dont nous vous requérons affectueusement; vous assurant que le défaut d'icelles nous cause un déplaisir nompareil. Nous avons fait ériger une église, laquelle est dédiée à la très-sainte et indivise Trinité, où reposent les os de notre feu père (l'âme duquel nous croyons jouir des béatitudes éternelles promises par le seigneur notre Dieu à ceux qui suivent ses saints commandements), dont les murailles (comme vous en pourrez être assurés par les ambassadeurs) sont fort bonnes; mais nous voudrions tout incontinent la couvrir, pour en ôter les herbes, qui à présent servent de couvertures sur icelle. Parquoi nous vous prions de nous envoyer gens experts et maîtres, douze de chaque art; envers lesquels, si le séjour et demeurance de nos pays leur est agréable, nous useront d'un tel traitement, qu'ils n'auront occasion de s'en plaindre; avec ce que nous les laisserons toujours en pleine liberté de départir d'avec nous, ou d'y demeurer, ainsi que bon leur sembleroit. Outre ce, nous vous renvoyons les Franques qui étoient en notre cour, lesquels par notre moyen ont été délivrés d'entre les mains des Maures du pays du grand Caire: ils vous enseigneront le voyage de Zeila en Adem et à la Mecque, et à tenir la route de l'île de Maczua, qu'ils savent fort bien; laquelle

chose vous doit apporter occasion de grande réjouissance, comme à nous cause de contentement, étant assurés de votre bon vouloir ; et nous vous écrivons pour vous donner à connoître que nous ne sommes pas moins désireux de savoir une église être érigée à Maczua, avec un fort, que vous autres de le mettre en effet, comme vous nous en avez demandé licence par votre ambassadeur, laquelle nous vous octroyons d'autant bon cœur que vous nous en sauriez requérir ; et nous ne voudrions pas seulement que vous en érigeassiez une à Maczua, mais encore à Delaqua ; mettant des prêtres aux églises et de vaillants capitaines dans les forts, pour les pouvoir défendre contre l'impétuosité et les assauts des Maures, enfants de Mahomet, père de perdition. Ce que nous ne vous permettons pas seulement, mais vous prions de mettre en due exécution, tant qu'il nous est possible et le plus tôt que vous pourrez, avant que vous veniez à faire voile et prendre la route des Indes. Vous assurant que le devoir auquel vous vous mettrez pour accomplir chose tant recommandable (et de si grande affection) méritera être loué de nous et pareillement du roi Emmanuel, votre bon seigneur, avec lequel le seigneur Dieu a permis que nous soyons unis par le nœud d'indissoluble amitié. Et ayant fait

cela, vous y ordonnerez un marché, où l'on puisse acheter et vendre les marchandises, lesquelles seront portées jusqu'en ce lieu, avec défenses et inhibitions que les Maures (ennemis de notre sainte foi) n'ayent à s'y transporter, ains le permettre aux Chrétiens seulement. Toutefois, si vous vouliez qu'ils y trafiquassent, soit selon votre bon vouloir, mais avec notre licence. Puis après avoir laissé un tel ordre à Maczua, vous ferez voile à Zeila, où vous érigerez semblablement une église avec une forteresse; car en ce lieu abordent tous les vivres, lesquels on transporte en Adem, par toute l'Arabie, et aussi aux autres royaumes et seigneuries qui n'ont aucun moyen d'en avoir d'autre part que de ceux qui arrivent au port de Zeila, où ils sont conduits et menés du port de Maczua, de nos royaumes et seigneuries, par les mains des Maures. Ce que faisant ainsi, ce vous sera une entrée et le chemin ouvert pour vous emparer du royaume d'Adem, de l'Arabie et des royaumes qui confinent avec icelle, sans que la mort de vos gens s'ensuive aucunement, à cause qu'en leur coupant le chemin des vivres, vous leur ôterez tous les moyens de défense et les tiendrez assiégés: dont à la parfin, ils seront rangés à toute extrémité, par la grande famine que vous leur causerez. Et si vous en-

treprenez (par fortune) la guerre contre les Maures, ne différez pas à nous le faire savoir; vous offrant dès maintenant toute l'aide, support et faveur qu'il nous sera possible; et ne faudrons de vous envoyer grande quantité de gens à cheval, avec des archers et des vivres, ou bien de nous y transporter en personne, tant nous sommes affectionnés à la destruction et ruine universelle des Maures infidèles et mécréants, pour l'exaltation de notre sainte foi, en déprimant et abolissant la leur, laquelle nous mettrons à-bas et surmarcherons du tout, par le moyen de vos forces unies avec les notres. Puis quand il vous prendra envie de retourner aux Indes, vous pourrez y laisser dom Rodrigue de Lime, ambassadeur, pour être capitaine de Maczua; et s'il a quelque soupçon ou crainte d'être assailli, en nous le faisant entendre et savoir, il nous trouvera toujours prêts et appareillés à son aide et secours. Vous avertissant davantage, que ceux que vous nous avez envoyés pour ambassades sont les premiers que nous ayons vus des votres, lesquels nous avons trouvés merveilleusement discrets, bons, sages et diligents, s'aimant entre eux d'une amitié réciproque, encore qu'ils aient eu plusieurs fois quelques paroles l'un avec l'autre. Parquoi nous les trouvons suffisants, quant à

nous, et méritant bien d'être par vous amplement rémunérés et récompensés; mêmement dom Rodrigue, qui est un homme singulier et bien fort affectionné à votre service, ce qui le rend digne d'acquérir et participer de votre bonne grâce, semblablement avec le père dom Francisque Alvares, lequel doit être libéralement récompensé d'amples dons, pour être homme de bonne conscience et de sainte vie: la débonnaire nature duquel ne nous étant cachée, nous l'avons pourvu d'une seigneurie, avec la croix et bâton en main, en signe d'autorité, et nous l'avons fait abbé dans nos terres; à l'imitation de quoi tout l'honneur que vous lui ferez sera fort bien employé, comme à personne qui mérité d'être (et je vous prie de le faire) évêque de Maczua, Zeila, et de toutes les îles de la mer Rouge, et chef spirituel de nos terres; d'autant que nous l'avons trouvé suffisant et sur qui l'on se doit bien reposer de telle et plus grande charge. Semblablement Jan Scolare mérite d'être rémunéré, pour s'être toujours montré fort diligent aux affaires du roi son seigneur et de vous; et nous l'avons toujours connu homme de bien, qui a employé grand labeur et travail à la conduite de votre ambassade, comme aussi tous les autres se sont grandement travaillés, depuis le plus petit jusqu'au

plus grand. Or, nous vous prions tant affectionnément qu'il nous est possible, quand vous connoîtrez le temps convenable à la défaite des Maures et Payens, lesquels ne croyent pas en Jésus-Christ, que vous nous le fassiez savoir; vous assurant que nous ne faudrons d'envoyer à votre secours un grand nombre de nos gens, avec vivres en abondance et or en grande quantité, non-seulement à Maczua, mais à Zeila, au royaume d'Adel, et en toutes les terres occupées par les infidèles, à la ruine des sectateurs de la fausse doctrine mahométane; lesquels, avec l'aide du seigneur et de la vierge immaculée, nous espérons effacer de la surface de la terre, vous par mer et nous par terre, unis ensemble par réciproque amitié et conseil, supportés par la faveur de la très-sainte Trinité. A quoi nous espérons faire sortir effet, et désirons qu'ainsi soit d'aussi grand zèle et bon cœur, que nous prions le seigneur de vous donner sa paix, illuminer de sa divine grâce, garder vos nefs de naufrage et infortune, prolonger vos ans en santé, et maintenir en son amour par tous les siècles des siècles.

Départ du lieu d'Ormus vers les Indes. Exploit piratique sur les Maures, et prise de trois nefs chargées d'or. Abordement à Cochin. Distance de Cochin à Canonor, et les espèces de marchandises et munitions qui s'y prennent.

Nous fîmes départ d'Ormus avec l'armée de Lopo Vas de Saint-Paye, grand capitaine, à cause que dom Hector de Servière avoit fait voile à la volte de la mer Rouge, pour rencontrer les nefs de la Mecque, qui avoient hiverné en la côte d'Adem, comme nous l'avons dit ci-dessus; et sortant hors du détroit d'Ormus, nous trouvâmes que la furie et âpreté de l'hiver des Indes s'étoit adoucie, si qu'on pouvoit naviguer sans crainte que fortune vînt à courir. Parquoi nous tirâmes à la forteresse du roi notre seigneur, en la terre de Caul, fort délectable et abondante en grains, qui s'y transportent de Cambaye, en moutons, poules et poisson qui s'y trouvent à l'infini, avec plusieurs fruits et herbes de jardinage, cultivés par nos Portugais. Peu de temps après, dom Hector de Servière fit retour de la Mecque avec trois nefs chargées d'or, qu'il avoit butinées sur les Maures, à cause qu'elles ne s'étoient pas encore fournies de quelques marchandises qu'elles venoient enlever aux Indes; et tous les Maures qui étoient jeunes et robustes furent mis à la

Exploit piratique sur les Maures.

cadène dans les galères du roi notre seigneur, pour le prix de dix ducats par tête, prix ordinaire, les vieux et inhabiles étant exposés à même prix. Après que nous fûmes partis de là, nous arrivâmes à la cité de Goa, le vingt-cinq novembre, par un soir de Sainte-Catherine, que l'on faisoit une procession solennelle (à cause que les Portugais s'en étoient emparés à tel jour), avec les mêmes cérémonies et manières qu'on a coutume de faire en Portugal au jour du corps de Dieu. Au moyen de quoi l'ambassadeur et plusieurs religieux abissins qui l'accompagnoient, dirent qu'ils reconnoissoient manifestement que nous étions vrais Chrétiens, nous ayant vus faire une si solennelle procession. Nous séjournâmes en cette cité par l'espace de trois jours, en laquelle l'ambassadeur de Prête-Jan laissa quatre esclaves, afin que deux apprissent l'art de la peinture, et les deux autres à sonner de la trompette : dont le grand capitaine leur assigna une pension pour leur vivre et apprentissage. De là nous prîmes la route de Cochin, où étant parvenus, nous trouvâmes Antoine Galuan, fils d'Odoard Galuan, ambassadeur, les os duquel je portois toujours avec moi; lesquels il voulut venir prendre dans la nef, après que je lui eus conté comme le tout s'étoit passé ; ce qui lui causa une tristesse mer-

Prix d'esclaves.

Procession solennelle.

Cochin.

veilleusement douloureuse, et un deuil naturel, auquel il fit porter le corps au monastère, en grande pompe funèbre, à laquelle assistèrent tous les prêtres et religieux de la cité. Et pour autant que les mariniers ne veulent souffrir de corps morts dans leurs vaisseaux, il fit faire, de ruse, une grande fosse derrière le grand autel, feignant d'enterrer la caisse dans icelle, laquelle il fit secrètement transporter dans la nef dont il étoit capitaine. Tout le temps que nous séjournâmes dans Cochin ne fut employé à autre chose qu'à charger trois nefs de poivre et clou de girofle; et il falloit aller de Cochin à Canonor (qui est un voyage de quatre-vingt-dix milles), charger le gingembre et munition de biscuit, poisson salé, vin de palme, et poudre: puis les trois nefs vinrent surgir devant Canonor, au commencement du mois de janvier.

Départ des nefs portugaises de Canonor à Lisbonne. Orage élevé; rencontre de gens transis de faim et de froid. Chaleur intolérable au chemin par terre, et gens éteints par icelle. Arrivée à Conimbre. Présentation de l'ambassadeur d'Ethiopie, des lettres et de la couronne de Prête-Jan au roi de Portugal. Propos tenus entre eux. État ordonné audit ambassadeur. Requête d'expédition pour aller présenter au Pape les lettres et la croix d'or de Prête-Jan, et dilation d'icelle.

Tristan Vas de Vega étoit capitaine de la première nef qui arriva devant Canonor, de

celles qui avoient chargé à Cochin, sur laquelle étoit dom Rodrigue de Lime, et Zagazabo, ambassadeur du Prête-Jan; pour laquelle cause elle fut la première à être chargée de gingembre, biscuit et poisson. Puis il fit voile le quatre janvier an mil cinq cent vingt-sept, suivant la route de Portugal; et la nef d'Antoine Galuan, sur laquelle je me mis avec lui par amitié, partit au dix-huit de ce mois, et la tierce au vingt-neuf, cinglants toutes en haute-mer : tellement qu'elles ne se virent, sinon au dix-huit d'avril, qu'un jeune homme qui couchoit dans la gabie, dit qu'il découvroit une nef par poupe et une autre par proue, ce qui nous fit attendre les uns les autres : dont une fort grande allégresse s'éleva dans les trois vaisseaux, qui flottèrent de compagnie, jusqu'à ce qu'ils vinssent surgir devant l'île Sainte-Hélène, ce qui fut au jour de Pâques, le vingt-neuf d'avril; si que pensant nous y rafraîchir d'eau, il s'éleva un orage de terre, sur la nuit, qui nous fit passer outre malgré nous, ce qui nous causa une grande disette d'eau; faute de quoi nous ne pouvions rien faire cuire : mais en cette extrémité le seigneur nous secourut, faisant pleuvoir sans cesse par l'espace de trois jours et trois nuits, avec grands tonnerres. Au moyen de quoi nous remplîmes trente poinçons d'eau, trois desquels m'échu-

Départ des nefs portugaises de Canonor.

Orage.

Faute d'eau.

rent pour ma part : puis nous reprîmes nos erres, cinglant toujours, jusqu'à ce qu'étant parvenus près de l'île de Tertière des Azorres, nous découvrîmes une nef qui nous intimida grandement, pensant qu'elle fût françoise, laquelle côtoyoit l'île de bien près du côté de la mer; et venant à découvrir sur la gabie une barque nommée *almadie* (les gens de laquelle nous pensions être péris), nous jetâmes incontinent l'esquif de notre nef, pour envoyer savoir qui se pouvoit être : tellement que l'esquif ayant abordé cette almadie, on y trouva neuf hommes, cinq blancs et quatre esclaves, qui n'avoient autre apparence que de gens morts; car ils étoient muets et immobiles : dont ayant été vus en si piteux état, on les rendit dans notre nef, où ils furent dépouillés, puis mis à nu dans des lits, après avoir été fort bien chauffés et essuyés. Ce qui fit revenir la parole à quelques-uns à trois heures de là, et aux autres le jour suivant, quand ils eurent repris leurs esprits. Les premiers revenus dirent qu'ils étoient des nefs de celles de notre conserve qui retournoit des Indes, qu'ils avoient été envoyés dans cette almadie pour acheter des poulailles en une île, et qu'ils avoient égaré leur flotte : dont vagant çà et là par l'espace de plusieurs jours, taris de faim et soif extrêmes, ils étoient en grand dan-

Gens transis de faim et de soif en un navire.

ger de rendre les abois, si leur bonne fortune ne les eût conduits en cet endroit, pour les délivrer d'une si cruelle mort. Or étant abordés à l'île Tertière, les deux autres nefs arrivèrent, démenant ensemble une merveilleuse joie, en laquelle nous demeurâmes dix-huit jours; pendant ce temps, nous envoyâmes des nouvelles de notre descente en ce lieu là au roi de Portugal. Et le temps nous vint si à-propos, que le vingt-cinq juillet, qui fut le jour de Saint-Jacques, nous vînmes surgir au port de Lisbonne, où nous fûmes avertis, par une caravelle qui vint nous aborder par le commandement de Sa Majesté, de ne prendre terre, à cause que la cité étoit infectée de peste; dont nous fûmes menés à Saint-Arem par un commis du roi.

Surgie au port de Lisbonne.

Ainsi que nous vînmes surgir au hâvre de Lisbonne, à l'objet des palais du roi, notre seigneur, nous fûmes incontinent accostés de barques pour décharger nos besognes, qui furent transportées à Saint-Arem, où nous demeurâmes, pour nous rafraîchir, par l'espace de six jours; puis nous en départîmes avec la plus grande et extrême chaleur que nous eussions jamais sentie aux terres de Prête-Jan, voire aux Indes mêmes. Et pour autant que nous étions logés en divers lieux, nous cheminions

Chaleur extrême.

séparés, dont le commis du roi et moi étions de compagnie, l'ambassadeur de Prète-Jan et le secrétaire, le religieux avec ses serviteurs, dom Rodrigue de Lime à part avec ses esclaves et trois pilotes des Maures, qui furent pris par Hector de Servière, lequel les envoyoit présenter à Sa Majesté, et les avoit vêtus tout à neuf. Ainsi l'ambassadeur du Prète-Jan se retira en la ville d'Azinaga avec toute sa compagnie, à demi mort, par la véhémence de la trop grande chaleur. D'autre côté, le commis du roi me mena au Pont d'Almonde, où je pensois pour certain trouver la fin de mes jours, par cette même raison; tellement que si je n'eusse incontinent été secouru avec de l'eau fraîche, je m'en allois voir comme on se gouvernoit en l'autre monde. Pendant que j'étois en cette agonie, voici arriver dom Rodrigue, qui n'en avoit pas moins: tellement que comme transporté ou vexé de quelque furie infernale, il couroit à bride avalée, toujours criant à l'aide, et que ses esclaves et pilotes avoient rendu les abois par une extrême chaleur. Auxquels accoururent soudainement quatre muletiers avec quatre montures, sur lesquelles ils les amenèrent; mais en cet instant un Maure y demeura pour arrhes et rendit l'esprit, ce que fit l'autre deux jours après. Et voilà avec quel grand

Morts de chaud.

danger nous passâmes cette âpre chaleur. Toutefois, nous commençâmes à prendre soupçon que ces Maures étoient morts de peste; mais le commis du roi nous assura que ce n'étoit d'autre chose que d'extrême chaleur; car d'autant qu'ils venoient de pays fort chaleureux, ils n'avoient accoutumé d'aller vêtus et chaussés, sinon avec un linge ou drap depuis la ceinture en-bas: dont maintenant à cette chaleur démesurée, les habillements ajoutés leur avoient causé la mort. Et je puis bien vous assurer, de tout le temps que j'ai fréquenté les Indes et l'Éthiopie, n'avoir jamais enduré une si véhémente chaleur, moyennant laquelle il me fut affirmé que plusieurs autres en vinrent à rendre l'esprit. Le jour suivant, nous cheminâmes de nuit, et nous arrivâmes à Zarnache, où nous trouvâmes que le roi nous ordonnoit d'y séjourner jusqu'à ce qu'il nous envoyât querir.

Ayant déjà séjourné dans Zarnache avec toutes les commodités qui étoient possibles, Diégo Lopes de Sechière, contrôleur sur les affaires de la mer, qui nous avoit conduits avec l'armée au pays de Prète-Jan; s'y achemina pour nous
Conimbre. mener à Conimbre, où se trouveroit Sa Majesté: pour la trouver, nous fîmes départ en bon équipage, et étant arrivés en un lieu qui se
Dantavil. nomme Dantavil, distant de la cité par l'espace

de trois milles, nous rencontrâmes une infinité de personnes de la cour et du pays, qui étoient venues au-devant de nous ; puis au lieu de Saint-Martin, nous trouvâmes les rues toutes pleines d'évêques, comtes, seigneurs, courtisans et prêtres, lesquels ayant outre-passés, nous entrâmes par la rue de Figuière vieille, et de là nous vînmes arriver à l'église cathédrale, qui est devant le palais de Sa Majesté, où se trouva le marquis de Ville-Royale, qui prit l'ambassadeur de Prête-Jan par la main, le présentant à sa hautesse, à laquelle il baisa les mains, à la reine, au cardinal et aux infants; en quoi nous l'ensuivîmes. Puis le roi s'enquit à l'ambassadeur du bon portement de Prête-Jan son seigneur, de la reine et de ses enfants. A quoi il fit réponse, qu'il avoit laissé le Prête-Jan en très-bon état, comme celui qui étoit désireux d'entendre des nouvelles de Sa Majesté, de la reine et des seigneurs infants, ses frères. Alors le roi répliqua, que cette ambassade et visitation lui causoit un merveilleux plaisir et contentement indicible, espérant que cette chose ne pouvoit tourner sinon à la louange du seigneur et au profit et honneur d'eux, qui sont déjà comme frères d'amitié et bienveillance. Puis il lui demanda comme il s'étoit trouvé en mer sur ses nefs, de quel traitement les siens

Processions au-devant de l'ambassadeur de Prête-Jan.

Propos de roi à l'ambassadeur.

avoient usé en son endroit, et s'il avoit été pourvu et accommodé de tout ce qui lui étoit nécessaire. Dont l'ambassadeur répondit, que la grandeur de sa grâce étoit tant admirable, que ceux qui en étoient embrâsés ne se pouvoient trouver sinon bien. Après cela, nous retournâmes au logis qui nous avoit été ordonné, dans le monastère de Saint-Dominique; puis à deux jours de là, plusieurs évêques, doyens et chapelains vinrent trouver l'ambassadeur du Prête-Jan en son logis, avec nous autres, qui l'accompagnâmes jusqu'au palais du roi, auquel il présenta une couronne fort riche, d'or et d'argent, en quatre pièces, de la hauteur de deux paumes, que le Prête-Jan lui envoyoit, avec deux paires de lettres, en deux feuilles de parchemin, chacune en trois langues, abissine, arabesque et portugaise; elles étoient posées dans deux sachets de drap d'or: dont l'une s'adressoit au roi dom Emmanuel, décédé, et l'autre à Sa Majesté, à qui l'ambassadeur de Prête-Jan usa de telles paroles: *Le roi monseigneur envoyoit cette couronne, avec ces lettres, au feu roi votre père (que Dieu absolve), auquel il mandoit dire que jamais la couronne ne se laissoit de fils à père, mais bien de père souloit ordinairement venir au fils, et que par icelle le Prête-Jan se rendoit craint, aimé*

Couronne de Prête-Jan présentée au roi de Portugal.

et obéi en tous ses royaumes et seigneuries. Néanmoins que comme fils, il la présentoit au roi Emmanuel, qu'il tenoit en lieu de père, pour l'assurer et lui donner à connoître comme tous ses pays et habitants d'iceux étoient appareillés à se ranger et prêter obéissance à tous ses bons commandements. Mais depuis, ayant été acertainé de la mort de ce seigneur, il révoqua son dessein, et il voulut icelle couronne être présentée à vous, qu'il tient en lieu de frère, avec autres lettres qu'il envoye à votre grandeur. Alors il offrit au roi cette couronne avec les lettres qu'il mit entre les mains de Sa Majesté, qui les remit entre celles d'An[illegible]oine Carnier, son secrétaire; montrant bien, par semblants extérieurs, le grand plaisir qu'il en recevoit dans son cœur. Ces choses ainsi passées, l'ambassadeur et moi présentâmes deux petits sacs de drap d'or, avec deux lettres et une croix que le Prête-Jan envoyoit à la sainteté du grand pontife, auquel sa hautesse ordonna que toutes ces choses fussent présentées. Incontinent le roi baisa la croix, puis il la tendit à Antoine Carnier, ensemble les lettres, disant qu'il louoit le seigneur de tout son cœur, pour avoir donné telle ouverture au chemin tant désiré des choses commencées par le feu roi, son seigneur et père, auxquelles il espéroit donner telle issue, qu'elle

correspondroit au commencement et tourneroit à la louange de notre seigneur Jésus-Christ. Ainsi nous retournâmes d'où nous étions venus; puis Sa Majesté fit commandement à Francisque Vires d'administrer toutes les choses nécessaires à l'ambassadeur du Prète-Jan, lui faisant délivrer, pour ornement de son logis, argenterie et tapisserie, après lui avoir ordonné deux crociats d'or par jour: chargeant un Francisque, chevalier de sa garde, entendant bien la langue arabesque, de lui tenir ordinairement compagnie, de l'entretenir, et prendre garde que toutes choses nécessaires lui fussent délivrées.

État ordonné à l'ambassadeur.

Tandis que nous étions à la cour dans la cité de Conimbre, ainsi que vous avez ouï, il ne se passa guère de temps que le roi ne se mît à la route d'Almerin, sur laquelle je sollicitai fort Sa Majesté de me vouloir expédier pour me transporter à Rome, afin que je m'acquittasse là de l'ambassade que le Prète-Jan m'avoit enchargé de faire. A quoi sa hautesse me fit réponse, qu'elle n'étoit de rien plus désireuse que de m'octroyer ma requête; mais qu'il falloit un peu différer l'affaire et temporiser, pour autant que le voyage n'étoit pas trop sûr à cause des guerres de France. Depuis, le roi étant à Lisbonne, je le suppliai de m'envoyer avec le seigneur Bras-Nero, ambassadeur; mais il me

Requête d'expédition au Pape, et dilation d'icelle.

répondit que cet ambassadeur alloit vers l'empereur et non à Rome, où il me promit de m'envoyer avec dom Martin, lequel il vouloit incontinent expédier. Cependant, en l'an mil cinq cent vingt-neuf, je fus averti d'un bénéfice vacant en l'archevêché de Braga, duquel Sa Majesté me fit grâce, me chargeant de m'aller présenter au seigneur archevêque dom Diégo de Sousa, afin de me le confirmer; vers lequel m'étant transporté, il s'enquit à moi de plusieurs choses du pays de Prête-Jan, lesquelles il voulut être écrites; et bien que nous ayons fait mention ci-dessus de la plus grande partie de ce que nous avons vu et ouï en notre voyage, nous ne laisserons pourtant pas de les réduire encore ci-après particulièrement.

Captation de bénéfice.

Finale récapitulation épilogique de toute l'histoire et de toutes les choses mémorables et dignes d'observation aux terres de Prête-Jan.

Le Prête-Jan n'a aucun lieu déterminé pour résidence; mais il va toujours errant çà et là, logeant en campagne dans des tentes armées, qui peuvent être, comprenant le tout, jusqu'au nombre de cinq à six mille, et entre les gens de pied, de cheval et de mule, environ cinquante mille.

Nombre de cinq à six mille tentes en la cour de Prête-Jan.

La coutume de Prête-Jan, autant que du

moindre de ses sujets, est de ne jamais passer à cheval devant quelqu'église, tant ces peuples les ont en grande révérence ; et ayant mis pied à terre, ils passent outre, le cheval en main, puis ils suivent leurs erres.

Lorsque le Prète-Jan chemine avec toute sa cour, les prêtres portent la pierre sacrée de l'autel sur leurs épaules, étant posée sur un petit échafaud de bois, et ils sont toujours huit à la porter, dont les quatre rafraîchis soulagent les autres lassés, au-devant desquels chemine un clerc avec un encensoir et une campane, au son de laquelle chacun fait large et s'écarte loin du chemin ; mettant pied à terre ceux qui sont à cheval, en signe de révérence.

En tous ce pays, il ne se trouvera pas de lieu qui passe mille six cents feux, encore y en a-t-il bien peu : il n'y a ni places ni châteaux mu-
Villages. raillés, mais une infinité de villages habités
Maisons. de gens sans nombre, les habitations desquels sont faites en forme ronde, toutes à fleur de terre et couvertes de tortis ou d'une paille qu'ils ont, laquelle dure autant que la vie d'un homme;
Ponts. elles sont environnées de cuir. Les ponts pour traverser les fleuves sont faits de bois et non de pierre.

Les habitants dorment ordinairement sur des cuirs de bœufs ou bien sur des lits faits de cour-

roies des mêmes cuirs, sans jamais avoir aucune forme ni manière de tables pour repaître dessus; mais ils mangent sur quelques grands plats de bois, tous unis et larges, sans nappes ni serviettes: ils ont quelques grands plats, comme bassins de terre noire et polis comme jayet noir, avec des vases et coupes à boire du vin et de l'eau, de la même terre. Plusieurs d'entre eux mangent la chair toute crue; les autres la rôtissent sur les braises ou bois enflammés: il se trouve encore des pays où le bois est si cher, que les habitants du lieu sont contraints de faire rôtir la viande, qu'ils mangent sur de la fiente de bœuf embrâsée.

Vaisseaux à manger sans table.

Ordre de cuisine.

Leurs armes sont zagailles, épées, mais en petite quantité, chemises de maille longues, étroites et de peu de valeur, ainsi qu'en ont référé nos Portugais, qui s'y connoissent. Ils ont avec cela plusieurs arcs et flèches qui ne sont pas empennées comme les nôtres, avec targues très-fortes, morions, brigantines, mais peu, et depuis seulement que les Portugais commencent à les fréquenter. Quand nous partîmes de ces pays, il y avoit quatorze couleuvrines en fer, achetées aux Turcs, qui viennent trafiquer sur les côtes des Abissins: dont le Prête-Jan commandoit qu'on les leur payât à tel prix qu'ils voudroient, à celle fin qu'ils en appor-

Armes.

tassent d'autres; il faisoit enseigner aux siens la manière de s'en aider. Il n'y a aucune artillerie, sinon deux à queue, lesquelles nous y portâmes.

Je n'ai pas vu le fleuve du Nil, duquel j'ai été près à deux journées de quinze milles. Mais quelques-uns de nos Portugais se transportèrent jusqu'où sourdent les fontaines desquelles il prend son commencement, et qui sont au royaume de Goyame; et d'icelles se forment deux grands lacs, si spacieux qu'ils ressemblent plutôt à deux mers qu'autrement; et venant à se jeter au long et s'étendre, ils font quelques îles, puis s'écoulant jettent un fleuve qu'on appelle le Nil, qui dresse son cours vers l'Égypte, et va tomber par neuf bouches dans la mer Méditerranée.

Deux grands lacs.

La cause pourquoi le Nil inonde l'Égypte est que, l'hiver universel commençant en Éthiopie à la mi-juin jusqu'à la mi-septembre, par les grandes pluies qui sans cesse y tombent en ce temps, ce fleuve vient à s'enfler et déborder; au moyen de quoi toute l'Égypte en est arrosée.

Les habitants de toutes les terres de Prête-Jan n'ont point coutume d'écrire missives les uns aux autres, ni les officiers de la justice ne savent la manière de coucher les causes, actes, arrêts et autres choses par écrit: mais le tout

se fait par messages et paroles, sinon (comme il me fut dit) les revenus de Prête-Jan, lesquels sont rédigés par écrit, tant à la recette comme à la distribution d'iceux.

Le Prête-Jan porte deux titres ou surnoms : *Acegue* et *Negus*. Deux titres de Prête-Jan : *Acegue*, empereur ; *Negus*, roi.

Son patriarche, qui est sur toute l'Éthiopie, se nomme abuna, sans qu'il se trouve nul autre qui ait la puissance de tenir les ordres et de faire les prêtres que lui seul. *Abuna*, père.

On ne fait pas de vin de raisin publiquement, sinon en deux lieux, l'un desquels est la maison de Prête-Jan et l'autre celle de l'abuna ; ce qu'on n'oseroit faire autre part, sinon secrètement. Le vin avec lequel on célèbre la messe se fait en cette manière : dans les monastères et églises on tient plusieurs raisins à demi secs, dans la sacristie, qu'on laisse dans l'eau par l'espace de douze jours, tant qu'ils viennent à s'enfler ; puis on les essuie, et après on les met sous le pressoir, pour célébrer l'office divin avec la liqueur qui en sort. Vin de raisin. Vin sacramental.

En ce pays se trouve une grande quantité d'or, d'argent, de cuivre et d'étain ; mais les habitants ne savent pas la manière comme ses métaux se doivent tirer de terre. Il n'y court aucune monnoie d'or ni d'argent ; mais toutes choses se trouvent pour autres, et l'or se con- Abondance d'or et d'argent. Nulle monnoie.

tracte encore par pièce d'une drachme ou once; le sel étant la principale chose de laquelle on se sert en ces pays pour monnoie.

Sel pour monnoie.

Fruits, grains et légumages.

Il s'y trouve quelques contrées qui produisent des orges et autres grains assez abondamment, et d'autres qui sont fertiles en millets; mais en celles qui sont stériles est produit le tafo de Guza, semence à nous inconnue, avec des pois rouges, fèves, faiseuls, pois-chiches, et de toute autre sorte de légumages.

Sucre.

Il s'y trouve des cannes à sucre en grande quantité; mais on ne le sait faire cuire ni purger : dont les habitants de là le mangent tout cru, suçans les cannes.

Raisins et pêches.

Les raisins et pêches y sont produits en grande abondance et fort bons, lesquels mûrissent au mois de février, et durent jusqu'en avril.

Fruitages abondants.

Quant aux pommes, oranges, limons et citrons, on ne sauroit estimer la grande quantité qui y est produite : ils naissent sans main mettre. Il s'y trouve peu d'herbes de jardins: c'est à cause que les habitants ne sont point curieux de les cultiver.

Herbages rares.

Tout le pays est plein de basilic, qui se jette en une merveilleuse hauteur parmi les bois et montagnes, et de plusieurs autres herbes odorantes, la connoissance desquelles n'a pas en-

core pénétré jusqu'en nos régions, et je n'y ai pas vu d'autres arbres qui soient fréquents en notre Espagne, sinon le cyprès.

On y voit en plusieurs lieux de grandes plaines et montagnes, mais toutes cultivées et fertiles, avec ce qu'il ne s'y trouve aucune montagne qui garde la neige, ni où elle vienne à tomber; bien qu'il y règne de grandes et extrêmes froidures, et mêmement au plat pays: ces pays sont généralement pleins de troupeaux de toutes espèces de bêtes.

Miel abondant.

Ce pays produit du miel en grande quantité; les ruches des abeilles ne sont hors des maisons comme c'est notre coutume; mais les paysans les tiennent ordinairement dans leurs chambres, tout auprès de la muraille, où ils font quelque petite ouverture, par où les abeilles peuvent sortir et entrer, lesquelles vont encore volant parmi la chambre. On en nourrit grande quantité, et mêmement dans les monastères, pour être un grand avancement aux vivres des religieux. Il s'en trouve semblablement parmi les bois, auprès desquels on pose des écorces d'arbres: on les transporte aux maisons lorsqu'elles sont pleines d'abeilles.

Mouches à miel domestiques.

Cire en abondance.

Les habitants du lieu recueillent de la cire en grande quantité, dont ils font des chandelles; car ils n'ont pas l'usage du suif.

Huile d'Hena. Il ne s'y trouve pas d'huile d'olive, mais d'une sorte qu'ils appellent *hena*, qui est une herbe ressemblant au rameau de vigne, dont l'huile n'a aucune odeur; mais elle est d'aussi belle et naïve couleur que l'or affiné.

Lin. Il y a bien du lin; mais on ne le sait pas mettre en œuvre pour en faire de la toile.

Coton. Il s'y trouve aussi du coton en grande quantité, duquel on fait des draps de diverses couleurs.

Grosse draperie. Il y a une terre si extrêmement froide, que les habitants sont contraints de se vêtir de gros draps, comme tannés obscurs.

Médecine sans art. Touchant la médecine, elle y est peu ou point connue; et l'on ne fait autre remède aux malades, sinon qu'ils appliquent sur les parties du corps où le patient endure douleur, des ventouses; et contre la douleur de tête, ils font

Lourde saignée. incision de la veine du chef, mettant sur icelle la pointe d'un couteau qu'ils cognent avec un bâton, tant que le sang en vienne à sortir. Toutefois, ils ont connoissance de quelques herbes, du jus desquelles ayant bu, cela vaut une bonne purgation.

Ces pays produiroient un nombre infini de fruits, et l'on y recueilleroit du blé sans fin, si les grands seigneurs n'usoient de trop mauvais et rude traitement envers le populaire, auquel

ils enlèvent tout ce qu'ils en peuvent arracher; avec ce que les laboureurs ne sèment d'avantage de ce qu'ils pensent suffire à leur provision.

En quelque terre de ces pays que je me sois trouvé, je n'ai vu aucune boucherie, sinon à la cour; car nul ne peut tuer un bœuf aux autres lieux, encore qu'il soit sien, sans premièrement en obtenir la licence de son seigneur. Boucherie prohibée.

Quant à la justice ordinaire, ce n'est pas la coutume de condamner à mort, mais bien à être battu, selon que la grandeur du crime commis le requiert: on arrache souventefois les yeux au délinquant, et on lui tranche les pieds et les mains: toutefois j'en ai vu brûler pour avoir été convaincus du crime de sacrilége. Peines capitales.

Le populaire se trouve peu souvent disant la vérité, encore qu'on lui baille le serment, si l'on ne le contraint à jurer *par la tête du roi;* et il redoute merveilleusement l'excommunication, pour peur de laquelle il ne laisseroit de faire ce qui lui est commandé pour toute chose au monde, encore qu'il tournât à son grand préjudice; et le serment se fait de cette sorte: celui de qui l'on veut savoir la vérité de quelque cas, est mené et conduit jusqu'à la porte de l'église, par deux prêtres, qui ont du feu et de l'encens, et font que celui qui doit jurer Parjurements faciles. Excommunication redoublée.

Admirations et cérémonies de serments.

met sa main sur la porte de l'église, auquel aussi ils remontrent, s'il jure faussement, que son âme peut être engloutie par le diable, tout ainsi qu'une pauvre brebis est dévorée par le lion, ou comme le blé est brisé et moulu sous la meule du moulin : ainsi ses os seront rompus et froissés par le prince de l'enfer; et puis, que son âme peut être arse et brûlée dans le feu éternel qui dure à jamais, comme le bois qui est mis au feu est incontinent embrâsé par une ardente flamme : et à chacune de ces remontrances, celui qui veut jurer répond : Amen. Mais affirmant la vérité, disent-ils, ta vie sera prolongée, avec une heureuse restitution de ton honneur, ton âme s'envolant, à la fin de tes jours, tout droit en la gloire éternelle, avec les bienheureux; puis il répond : Amen. Ces cérémonies accomplies, on lui fait prononcer son témoignage.

Ordures défendues en l'église.

Personne ne peut s'asseoir dans l'église, cracher, ni entrer chaussé, et les prêtres n'y laissent entrer nul chien ni autre animal. On se confesse et l'on reçoit l'absolution sur pieds.

Prêtres mariés, moines non.

L'office des chanoines ne diffère pas d'avec celui des moines, qui ne se peuvent marier; ce qui est permis aux prêtres et chanoines, lesquels vont manger à part, chacun en sa maison, et les religieux tous ensemble.

Leurs chefs se nomment *licanati*, et les fils des chanoines demeurent en la même dignité que leurs pères; mais non ceux des prêtres, s'ils ne sont ordonnés par l'abuna.

On ne paye de décimes à nulle église, au défaut de quoi elles sont, avec les monastères, douées de grands revenus et possessions.

Il faut qu'un prêtre, étant cité, comparoisse devant la justice séculière, qui en doit avoir la connoissance.

Or, pour autant qu'il n'est pas permis de s'asseoir dans les églises, il y a hors les portes d'icelles un grand nombre de potences, comme sont celles desquelles usent les boiteux : dont chacun choisit la sienne pour s'appuyer durant le service divin. Tous leurs livres, le nombre desquels est grand, sont de parchemin; car ils n'ont point d'autre papier, et leur écriture se lit en langue tigique, qui est abissine, première terre qui reçut la doctrine évangélique.

Potences pour s'appuyer.

Livres.

Langage.

Toutes les églises ont deux courtines, dont l'une est tendue auprès du grand autel, avec clochettes; au-dedans de laquelle ne peuvent entrer sinon clercs et prêtres. L'autre est au milieu de l'église, où ne peuvent entrer que ceux qui ont reçu les saints ordres; au moyen de quoi plusieurs gens viennent à les recevoir, pour pouvoir jouir de ce privilége.

Courtinages d'église.

Situation des monastères.

La plus grande partie des monastères sont situés sur de hautes montagnes, ou bien en quelques profondes vallées, avec de grands revenus et amples juridictions; s'abstenant en plusieurs lieux de manger chair tout le long de l'année : ils ne goûtent pas de poisson, ignorant comment il se pêche.

Peintures ecclésiastiques.

Contre toutes les murailles des églises se voyent les remembrances de Jésus-Christ, de Notre-Dame, des apôtres, prophètes et anges; mais contre chaque parois se voit celle de saint George, et tout cela en plate peinture; car il n'y a rien de relief. Ils ne veulent pas que Jésus-Christ soit dépeint crucifié, disant qu'on n'est pas digne de le voir en cette passion.

Port de croix.

Tous les seigneurs, prêtres et religieux, portent ordinairement la croix en main, et le populaire au cou. Chaque prêtre porte un cornet

Eau bénite.

de cuivre plein d'eau bénite, qui leur est demandée en quelque part qu'ils soient, avec leur bénédiction; et avant que de manger, ils

Lustration.

jettent autour d'eux un peu de cette eau, et dans le vase où ils boivent.

Fêtes mobiles.

Les fêtes mobiles, comme est Pâques, la Pentecôte et l'Ascension, se célèbrent aux propres temps et jours que nous les avons; et elles s'accordent semblablement avec nous du temps du jour de Noël, de la Circoncision, de

l'Épiphanie, et de quelques fêtes de saints, mais non d'autres.

Leurs mois et année commencent au vingt-neuf d'août, qui est à la décolation de saint Jean, l'année étant de douze mois, le mois de trente jours; et enfin de l'année restent cinq jours de surcroît, qu'ils appellent *pagomen;* et en l'année bissextile, il en demeure six davantage; en quoi ils s'accordent avec nous. Commencement de l'année; *Pagomen*, fin de l'année.

Il y a plusieurs lépreux, lesquels ne sont pas séparés d'avec les autres, que tant s'en faut qu'ils les fuient, que plusieurs, par dévotion, viennent leur laver et médiciner leurs plaies et cicatrices. Ladres non abhorrés.

Il y a des trompettes qui ne sont pas fort bonnes, et des tambours d'airain, lesquels y sont apportés du Caire; et d'autres de cuir des deux côtés, à la façon des nôtres, et de grands bassins, qu'ils sonnent et font retentir. Il y a semblablement des flûtes et quelques instruments à cordes carrées, tirant sur la forme d'une harpe, et qu'ils appellent *David-Mezanque*, avec lesquels on sonne devant Prête-Jan; mais non pas fort harmonieusement. Instruments belliqueux et musicaux. David Mezanque; harpe de David.

Les chevaux naturels du pays sont sans nombre, et non trop exquis; mais ceux qui y sont amenés de l'Égypte et de l'Arabie sont singuliers, excellents et parfaits, dont les Chevaux.

grands seigneurs tiennent toujours de leur race quand ils sont nés, et ne les laissent allaiter aux juments par l'espace de trois jours, à cause qu'ils les mettent incontinent à la selle; mais les éloignant de leur mère, ils leur font téter les vaches : au moyen de quoi ils les font venir à grande perfection.

FIN.

DISCOURS

Sur les Lettres et Ambassades des très-hauts et très-puissants rois de Portugal et d'Éthiopie.

L'AN de grâce mil cinq cent trente-trois, au mois de janvier, le pape Clément VII, de ce nom, et Charles V, empereur des Romains, tous deux chefs et défenseurs de la foi, étant à Bologne, sur la délibération des affaires concernant la république chrétienne; le révérendissime seigneur Martin de Portugal, neveu, conseiller et ambassadeur de dom Jean, roi de Portugal, arriva là en compagnie du seigneur François Alvarez, aussi ambassadeur du preux et vaillant David, roi d'Ethiopie, appelé communément Prête-Jan, lesdits ambassadeurs étant expressément délégués par leurs dits seigneurs, aux fins de rendre obéissance au saint Père le Pape, selon le devoir et coutume observés de toute ancienneté par les rois chrétiens. Or, ils furent reçus et caressés ainsi que la magnificence de leurs seigneuries et leurs qualités le portoient, et il leur fut donné pleine audience le vingt-neuf dudit moi; et ce jour même arriva le révérendissime cardinal

de Trente, ambassadeur de la part de Ferdinand, roi des Romains. Or, les susdits premiers ambassadeurs de Portugal et d'Ethiopie, accompagnés de plusieurs braves gentilshommes, entrèrent au consistoire le vingt-neuvième dudit mois, avec une grande révérence, les genoux fléchis jusques en terre; puis l'ambassadeur du roi de Portugal présenta au Pape les lettres de son seigneur, ensemblement celles qui étoient envoyées audit seigneur et à Emmanuel son père, par le roi d'Ethiopie; et après s'avança l'ambassadeur d'Ethiopie, qui présenta doubles lettres de Prête-Jan, accompagnées d'un petit présent d'une croix d'or, pesant environ une livre; lui ayant sur toutes choses baisé les pieds et la main, et conséquemment la bouche, suivant l'ancienne coutume. Les lettres du roi d'Ethiopie furent premièrement couchées en langue abissine, puis traduites en langue portugaise, tiercement mise en latin et en langue italienne, et furent levées en plein consistoire par le secrétaire dudit saint Père, ensemble celles du roi de Portugal, lesquelles furent depuis réduites en langue toscane, et de celle-là en notre vulgaire françois, comme il s'ensuit.

DOUBLE DES LETTRES DE DOM JEAN,

ROI DE PORTUGAL,

Envoyées à notre saint Père le Pape Clément, septième de ce nom.

Au saint Père en Jésus-Christ, Clément VII, par divine providence, prélat universel de l'église de Dieu, son très-dévot et obéissant fils, Jean, par divine grâce, roi de Portugal et des Algarves, en-deçà et au-delà de la mer d'Afrique, seigneur de Guinée, de la navigation et traite d'Éthiopie, d'Arabie, de Perse et d'Indie, désire perpétuelle félicité.

MONSEIGNEUR et père, j'ai toujours estimé être une chose autant expédiente pour la république chrétienne, comme agréable à Dieu, que les régions lointaines de l'Ethiopie et de l'Inde, connues seulement de nous par un bruit de renommée incertaine, fussent en diligence recherchées, parcourues et reconnues par les princes chrétiens, afin de les attirer et joindre à l'union de notre foi chrétienne; et de fait, ayant de tout temps cette opinion et bon zèle, soudain que par la grâce divine je suis avenu à la couronne de Portugal, j'ai employé toutes mes forces à envoyer plusieurs

capitaines, bien accompagnés, avec de gros navires armés de toutes choses nécessaires à tel dessein, pour découvrir plusieurs îles et pays barbares, non à autre intention que de réduire les Maures et Gentils de ces régions à notre foi chrétienne, et d'expérimenter si en ces plages et contrées étrangères il se trouveroit quelques peuples adorant Jésus-Christ. En quoi Dieu nous porta telle faveur et nous donna si joyeux avancement à nos hautes entreprises, que toute la région de Guinée fut en premier lieu découverte, avec tel heur, que le roi de Manicongo, et infinie quantité de ses sujets, reçurent le sacrement de baptême; et après, plusieurs autres peuples, tant des régions de l'Inde, de la Perse et de l'Arabie, par un même moyen furent réduits sous notre main, et conséquemment convertis à notre foi; à laquelle peu après se sont rangées, à l'exemple des premiers, plusieurs autres contrées auparavant barbares et infidèles. Et quoiqu'en ces menées et expéditions nous ayons soutenu grands frais, naufrages et indicibles pertes, tant de navires et vaisseaux que de nos capitaines, chevaliers et de leurs gens, si est-ce que nous avons toujours eu cette affaire en si grande recommandation, que nous n'avons laissé de poursuivre nos fins à tous évènements, considérant que

Guinée découverte par don Jean, roi de Portugal.

telle sainte entreprise faisoit grandement à l'augmentation de la foi chrétienne, et au devoir et accroissement de notre royaume; tellement que nos capitaines, sachant fort bien quelle étoit notre intention, firent telle diligence, que d'une traite ils parvinrent jusqu'à la mer Rouge, limites qui n'avoient jamais été vues ni découvertes par homme vivant, parce que cette contrée étoit de toute ancienneté sous la domination des Turcs et des infidèles; mais ces discours et navigations ne se passèrent pas sans grands naufrages et plusieurs batailles; quoique les victoires soient supérieures et préférées à telles infortunes, ne fût-ce que d'avoir pénétré si avant dans ces pays presque inaccessibles, ou pour le moins cachés de nous jusqu'aujourd'hui, et de là avoir fait ouverture jusqu'en Éthiopie, royaume de Prête-Jan, lequel commande et maintient par tout son pays Jésus-Christ être adoré; auquel, pour l'établir encore mieux en notre foi, j'envoyai en diligence mes ambassadeurs, avec cohortations, remontrances et prières, pour l'attirer à l'obéissance du Saint-Siége apostolique, lui apportant raisons et arguments probables de votre Sainteté, qui êtes substitué au siége de saint Pierre, vicaire de Jésus-Christ sur la terre, et à qui tous les princes chrétiens doivent et font

Le roi de Portugal va jusqu'à la mer Rouge au pays de Prête-Jan.

Jésus-Christ adoré au pays de Prête-Jan.

hommage en grande révérence. Ces propos émurent tellement ce grand seigneur, que tout soudain il expédia un ambassadeur vers moi, avec plusieurs charges; mais entre ces entreprises, mon seigneur et père alla de vie à trépas, auquel je succédai; et je fis annoncer sa mort audit roi d'Éthiopie, par le moyen des capitaines qui pour lors étoient par-delà, avec grandes remontrances du zèle que je portois à la république chrétienne, et combien je désirois de voir exécuter les choses que je lui avois mis en avant concernant notre sainte foi catholique; lequel trouva mes raisons merveilleusement bonnes, y prenant tel plaisir et appétit, qu'il m'envoya son ambassadeur, qui est encore à-présent en ma cour, accompagné de François Alvarès, notre chapelain, autrefois ambassadeur de mon seigneur et père audit roi d'Éthiopie, et maintenant envoyé de la part dudit roi à Rome, à celle fin de rendre hommage à votre Sainteté; lequel nous avons fait séjourner ici jusqu'à ce que nous vous eussions expédié Martin de Portugal, notre cher et bien aimé neveu, conseiller et ambassadeur, auquel nous avons commandé de vous présenter ledit seigneur Alvarès, ambassadeur du susdit roi d'Éthiopie, pour vous rendre obéissance au nom de son seigneur; lui enjoignant aussi de

vous communiquer le double des lettres que nous a envoyées ledit roi. Parquoi je vous supplierai ici d'ajouter foi à tous les points que vous touchera sur ces choses notre dit ambassadeur : en ce faisant, vous nous ferez grand plaisir, et nous donnerez occasion de rendre grâces immortelles à Dieu, qui vous a constitué en ce grand pontificat, lequel avez si justement, saintement et heureusement administré, que pour le présent nous voyons un monde nouveau être allié à notre foi, à la sainte Église romaine, et réduit sous votre obéissance; ce qui est un inestimable accroissement pour la république chrétienne, de laquelle vous êtes chef et protecteur. Quant à ma part, j'en suis merveilleusement joyeux, et je rends grâces au Dieu éternel de ce grand bénéfice, d'avoir tiré un si haut et puissant roi des ténèbres de la barbarie à la foi chrétienne; laquelle ne pouvoit être montée en plus brave et glorieux triomphe, que de notre temps avoir une Éthiopie alliée avec son Europe. Je prie Dieu qu'il maintienne la religion en cet état, et vous donne bonne, heureuse et longue vie. Données à Settuval, le vingt-huit de mai mil cinq cent trente-deux.

Double des lettres de David, roi d'Éthiopie, appelé communément *Prête-Jan*, envoyées à Emmanuel, roi de Portugal, et communiquées depuis au pape Clément, septième de ce nom: lesquelles furent écrites dès l'an mil cinq cent vingt-un, en langue abissine, puis en portugais, tiercement couchées en latin, puis en toscan, et maintenant tournées en notre vulgaire françois.

Au nom de Dieu le père, qui fut sans commencement; au nom de Jésus-Christ son fils unique, semblable au père, avant que les étoiles fussent vues, et que les fondements de la mer Océane fussent jetés, conçu au ventre de la vierge Marie, sans conjonction ou semence d'homme; au nom aussi du Saint-Esprit, consolateur de nos âmes, auquel sont révélés tous les secrets de tout ce qui est compris sous le ciel, qui est soutenu sans colonnes; mais par son moyen la terre est créée et multipliée de l'orient à l'occident, et du septentrion au midi, n'étant premièrement ni vue ni connue; lequel ne peut aussi s'appeler premier ni second, mais est tout conjoint en un éternel créateur de tout l'univers, par sa seule parole, à toujours dans les siècles des siècles. Amen. Je m'appelle *Atani Tinghil*, c'est-à-dire, en langue d'Éthiopie, illuminé de la Vierge, nom qui me fut imposé au saint baptême; mais en entrant en mon royaume, je pris

un nouveau nom, à savoir, David, grandement aimé de Dieu, colonne de foi, cousin de la lignée de Juda, fils de David, fils de Salomon, fils de la colonne de Sion, de la semence de Jacob, fils de Nahu par charnelle génération, empereur de la Haute et Basse-Éthiopie, et de ses grands royaumes et juridictions, roi de Xoa, Caffata, Fatigar, Angote, Barva, Baalinganze, d'Adée, Vangue, Goyame, d'où le Nil prend son origine; d'Amara, Bagamidri, Ambea; de Vagne, Tigremahom, Sabaïm, d'où est sortie la reine de Saba; Barnagas, et finalement seigneur jusqu'à la Nubie, laquelle s'étend sur les limites de l'Égypte,

Noms, qualités et titres admirables de Prête-Jan.

Origine de la reine de Saba.

A Emmanuel, très-haut et très-puissant roi de Portugal, demeurant à toujours en l'amour de Dieu, constant en la foi catholique, fils des apôtres Pierre et Paul, ami des Chrétiens, ennemi capital, juge, vainqueur et seigneur des Maures, terres et pays d'Afrique, de Guinée, des promontoire et île de la Lune, de la mer Rouge, de l'Arabie, de la Perse, d'Ormus, de la grande Indie, et de toutes les îles et terres adjacentes, des roches, hauts et puissants châteaux, défenseur et protecteur de la foi chrétienne.

Titres du roi de Portugal.

Paix soit avec toi, ô très-magnanime roi Emmanuel! Le seigneur Dieu t'a baillé la

grâce et la force de dompter et saccager les Maures, et de les chasser comme chiens infidèles et ennemis capitaux des Chrétiens. Paix encore une fois soit avec toi et avec la reine, ta bien aimée compagne, favorite de Jésus et servante de la vierge Marie. Paix soit avec tous tes enfants, avec lesquels tu prends autant de plaisir comme si tu étois assis au milieu d'un beau jardin verdoyant et enrichi de roses et de toutes sortes de fleurs très-odorantes, et comme en une table bien garnie de toutes singularités. Paix soit à tes filles, ornées de beaux habillements, comme les salles des princes et potentats sont illustrées de riches tapis. Paix aussi à tous les alliés issus de la semence des saints, comme dit l'Écriture; car les enfants des saints sont bénis de Dieu. Paix à tes fidèles conseillers et à tes autres magistrats. Paix aux capitaines de tes armes. Paix à toutes les nations, peuples, cités, et aux habitants de tout l'univers, excepté les Maures et les Juifs. Et pour donner fin à mes bénédictions et vœux, paix soit à toutes les paroisses et à tous Chrétiens fidèles en Jésus-Christ. Amen. Mon seigneur et père, je suis fort content et joyeux de vous, en ce que j'ai été bien et duement informé que lorsque vous avez eu la connoissance de mon nom seulement, par le moyen de Ma-

Prêtre-Jan, ennemi capital des Maures et des Juifs.

thieu, notre féal ami et ambassadeur, vous avez fait tout incontinent un concile et assemblée de vos états, archevêques, évêques, abbés et autres prélats de votre royaume, afin de rendre grâces à Dieu de ce que je vous avois envoyé mon ambassadeur, lequel vous auriez aussi reçu en grande magnificence, pompe et honneur; vous assurant que de ma part j'en ai été autant ou plus joyeux que vous, et j'en ai rendu action de grâces à Dieu : ce qui pareillement a été fait et célébré par tous les peuples et pays de notre obéissance; mais cette joie que j'avois reçue de telle plaisante entrée, m'a été convertie en triste deuil par un malheureux désastre de la mort de votre dit ambassadeur, qui a terminé ses jours en mes terres, au monastère de la Vision : bien que je me console en ce que je ne l'avois transmis là, et n'étant point cause de tel inconvénient; car pour lors j'avois seulement onze ans du temps de la mort de mon père, qui fut mon avènement à la couronne; mais à cause de mon âge, tout le gouvernement étoit remis à la reine Hélène, laquelle je tenois et observois pour ma mère. Si est-ce que j'ai été bien informé du tout, même qu'il changea son nom, qui étoit Abraham, pour passer plus sûrement le pays des Maures; ce que néanmoins il ne sut

Mort de l'ambassadeur du roi de Portugal.

si dextrement et heureusement démener, qu'il ne fût reconnu chrétien à Dabul, ville de Mauritanie, et constitué prisonnier par les Maures. Mais vos capitaines, gens preux et vaillants, ayant entendu ces nouvelles, ne firent faute de se transporter là, et de le délivrer des prisons; ayant mêmement entendu qu'il étoit mon ambassadeur, ils le firent embarquer dans un de vos navires, pour s'en aller représenter devant Votre Majesté, où il vous exposa le contenu de sa commission, étant reçu de vous avec grandes caresses, magnificences, gratulations et présents, comme nous en sommes bien acertainés par le rapport de vos gens, expressément envoyés vers moi de la part de Lopes de Sechière, capitaine de votre armée; me faisant présenter par les susdits commis les lettres que m'apportoit le noble Edouard Galuam, lequel par malheur mourut en l'île de Cameran; lesquelles me réjouirent grandement: et bien que je fusse triste de la mort d'un tel et si grand personnage, si est-ce que j'en rendis grâces à notre bon Dieu, étant joyeux à merveille de voir vos gens porter la croix sur la poitrine, colligeant par ce symbole et enseigne qu'ils étoient Chrétiens et amis de la foi catholique; lesquels je reçus ainsi que votre grandeur et leur dignité le por-

toient, prenant un indicible plaisir à entendre d'eux les discours, erres et périls marins qui leur étoient advenus en cette navigation, réputant pour grand miracle de ce qu'ils avoient pu passer jusqu'en Éthiopie; car, selon leur rapport, le capitaine de leur armée, après avoir assez longuement discouru çà et là par toute la mer Rouge, se trouva en tel être, qu'il n'avoit nul espoir de jamais voir notre contrée, étant en propos et délibération de reprendre le chemin de l'Indie. Mais Dieu ayant pitié de lui et de sa compagnie, étant battus et tourmentés depuis long-temps par la fureur marine, leur montra une croix rouge, leur enseignant par ce signe le chemin qui tire droit à nos quartiers; ce que je tiens pour un vrai miracle, et répute ce capitaine fort homme de bien, et grandement favorisé de Dieu, lequel, dès le commencement, avoit prédit, par son prophète, cette mutuelle ambassade, au livre de la passion de saint Victor, et aussi aux livres des saints Pères, comment un grand prince chrétien viendroit à se joindre et s'allier avec le roi d'Éthiopie; ce que néanmoins je n'espérois voir de mes jours. Mais ce bon Dieu savoit, sait et dispose tout à la louange et exaltation de son saint nom; permettant que je te déléguasse cette très-salutaire ambassade, et me don-

nant aussi le moyen et ouverture de t'envoyer pour l'avenir mes messagers et ambassadeurs, comme à mon père en Jésus-Christ et singulier ami, en t'octroyant aussi égal privilége et même liberté, non à autre fin, comme je crois, que pour nous joindre et unir en une foi catholique, puisque jusqu'ici il ne me fut oncques permis ni loisible d'entrer en connoissance avec un autre roi chrétien : ce que je me réputе à grand heur et félicité de mes terres, pays et seigneuries, même en ce temps que je suis environné des Maures, enfants de Mahomet et autres, qui ne sont point appelés à la vraie connoissance de Jésus-Christ; mais les uns d'entre eux adorent le bois, le feu, les autres le soleil, et quelques-uns aussi estiment les serpents être leur Dieu, avec lesquels je n'ai jamais voulu avoir connoissance, alliance, ni autre communication de paix; les réputant toujours pour chiens, ignorants et dévoyés du sentier de notre vraie foi. Or donc, par la grâce de Dieu, je suis en repos de mes ennemis, lesquels me tiennent pour tant redouté, que quand ils approchent de nos confins, ils retournent bride, et bien souvent ils ont à dos par nos capitaines, qui font plusieurs bonnes proies et butins sur eux; en quoi je connois que Dieu ne m'est pas contraire, mais

Prête-Jan confesse Jésus-Christ, réprouvant les Payens, les Maures et les infidèles idolâtres.

propice et adjuteur, comme il est écrit par le Psalmiste : *Dieu veuille accomplir les désirs du roi, car ils sont justes;* ce que nous ne devons attribuer à notre louange; car à Dieu seul doivent se référer toutes grâces et bénéfices. Parquoi je lui rends grâces sans cesse, faisant toujours prêcher sa sainte parole, infinie bonté et incompréhensible puissance; espérant que les enfants qui naîtront en ton royaume et en notre empire seront formés et régénérés en la foi de Jésus-Christ, et jouiront à la parfin d'une gloire immortelle. Mais puisque tu as déjà tant avancé et augmenté la loi dudit Seigneur, tu devrois t'efforcer de passer outre, pour conquérir le Saint-Sépulcre, qui est aujourd'hui occupé et détenu par les Maures, Gentils et hérétiques, ennemis capitaux de la foi chrétienne; que si tu mets cela à exécution, tu rendras ta renommée digne d'une louange immortelle. Mais pour retourner à notre propos, il te convient d'entendre que des ambassadeurs qui accompagnoient Mathieu dont il est question, trois sont péris; et quand ton capitaine, qui étoit venu à Maczua, parlementa avec le roi de Barnagas, notre sujet et vassal, il m'envoya semblablement des ambassadeurs, accompagnés de beaux et magnifiques dons, lesquels je reçus fort allègrement;

mais ton nom surtout me fut agréable, et nous sommes pour l'heure en consultation comment et par quel moyen nous pourrions envahir et gagner le pays de ces chiens d'infidèles. Quant à ma part, j'ai l'affaire en si grande recommandation, que je suis prêt d'y employer toutes mes forces, en vous promettant dès maintenant de vous fournir mille fois cent mille drachmes d'or et pareil nombre de combattants; et outre cela, je baillerai bois, fer, rames, et des vivres, tant que bon vous semblera; puis nous joindrons ensemble le capitaine de ceux que tu m'as envoyés, appelé Rodrigue de Lime, et notre cher et bien aimé François Alvarès, prudent, vigilant et religieux personnage, lequel étant interrogé sur les articles de la foi, nous a répondu fort pertinemment, à propos, et selon la vérité. Parquoi il mérite bien ce degré d'honneur d'être commis à tel haut dessein; lequel je lui ai remis entre les mains, et spécialement la charge de convertir à notre foi chrétienne les peuples de Maczua, de Laca, de Zeilan, et de toutes les îles de la mer Rouge qui sont les confins de mes royaumes; et pour cette cause, je lui ai donné ma livrée, la croix et le sceptre royal, en signe de suprême puissance, le créant dès-lors évêque de ces terres et îles; car je l'ai jugé

Prête-Jan promet au roi de Portugal gens et deniers pour combattre les Maures et les Payens infidèles.

grand personnage, et méritant à bon droit de tels charges et honneurs. J'espère que Dieu mènera à bonne fin tes hautes entreprises, et t'octroyera la victoire contre tes ennemis, en les rendant si bas, qu'ils seront contraints de se jeter à tes pieds et de se rendre à ta miséricorde : Dieu veuille te donner accroissement de loz, et à la parfin accomplissement de tes bons désirs, qui est la vie éternelle, où nous tendons et espérons tous. J'ai été par ci-avant souventefois duement informé par plusieurs gens de tes grandes vertus, gestes et prouesses; ce que depuis, de mes propres yeux, j'ai vu, connu et aperçu, bien que tout cela soit advenu outre mon espérance, dont et duquel j'ai reçu un tel contentement en mon esprit, qu'il seroit impossible de te le narrer et réciter; et je suis encore tellement affectionné à l'avancement de ta couronne, que je prie le seigneur Dieu qu'il te donne la grâce d'aller toujours de bien en mieux, à celle fin que par tes œuvres héroïques tu mérites à la fin de tes jours monter là sus au royaume des bienheureux. Amen.

Au surplus, je te prie, de telle affection que le fils supplie le père, que nous demeurions amis ensemble, nous portant faveur et aide l'un à l'autre; ce que de ma part je te promets

d'accomplir, suivant ma coutume, qui a été de t'obéir en tout ce qu'il t'a plu me commander comme à ton propre fils, t'assurant que tu ne me trouveras jamais autre. Quant à tes ambassadeurs, je leur ai donné toute puissance de faire et de disposer à Maczua, tout ainsi que bon leur semblera, et d'en faire le pareil à Laca et autres ports qui sont dans le détroit de la mer, afin de procurer et faire qu'entre nous il ne se trouve pas de schisme, division ou variété de religion. En quoi je te promets prêter aide et faveur, pour venir à bonne issue de ce dessein; t'assurant de ma part que soudain que tes gens arriveront sur le bord de la mer, où il est dit, notre exercite sera prêt pour leur donner scorce. Et pour autant qu'il ne se trouve aucun chrétien ès-confins de mes royaumes, et que par conséquent on n'y voit aucune église, je permettrai de grâce spéciale à vos gens de pouvoir habiter ès-terres et pays voisins des Maures. Parquoi les choses étant en tel état, je vois et juge être nécessaire, tant pour la conservation et défense de la foi que pour l'accroissement de votre royaume, que tu poursuives vos hautes et divines entreprises. Au reste, je te prie de m'envoyer quelques braves esprits pour me tailler des images d'or et d'argent, ouvriers en fer, étain, plomb et autres

métaux, et aussi des maîtres doctes et savants en l'art de l'imprimerie, pour imprimer entre autres choses les livres qui tiennent de notre langue et concernent le fait de l'église. Nous les recevrons gracieusement en notre maison, en les caressant tant honnêtement qu'il nous sera possible, leur promettant et donnant gros gages, et liberté à eux de s'en retourner quand bon leur semblera; ce que je te jure par Jésus-Christ garder et observer en cet endroit; et ne fut-ce que je te tiens un de mes singuliers amis, je ne voudrois te faire cette requête; joint aussi que je ne suis point ignorant du bon accueil que tu as fait à Mathieu, mon ambassadeur, lequel, par ta grâce spéciale et royale, tu as défrayé de tout son voyage; mais j'espère user un jour et avoir ma revanche en ton endroit. Et pareillement il ne doit pas être de refus ce que le fils demande au père; car tu es mon père et moi ton fils, tous deux alliés, joints et unis ensemble, tout ainsi qu'une pierre est jointe avec une autre dans une masse ou un mur; et pour ces causes, il en sera fort séant et raisonnable, que d'un cœur et amour en Jésus-Christ nous soyons tous deux conformes. Amen.

Prête-Jan requiert le roi de Portugal de lui envoyer des imprimeurs.

Double des secondes lettres de David, roi d'Éthiopie, envoyées à dom Jean, roi de Portugal, en l'an mil cinq cent vingt-quatre.

Au nom de Dieu le père tout-puissant, créateur du ciel et de la terre, et de toutes choses, tant visibles qu'invisibles; au nom de Dieu le fils Christ, qui est fils, conseil et prophète du père; au nom du Saint-Esprit, Dieu vif, égal au père et au fils; lequel a parlé par la bouche des prophètes et a inspiré les apôtres pour évangéliser, joint en trinité parfaite, au ciel, en la terre et en la mer. Amen.

Atani Tinghil, c'est-à-dire, illuminé de la Vierge, nom qui me fut imposé au baptême, ayant maintenant pris avec le sceptre impérial le nom de David, cher ami de Dieu, colonne de foi, lignée de Judas, fils de David, de Salomon, qui furent rois d'Israël, fils de la colonne de Sion, fils de la semence de Jacob, fils de la lignée de Marie, fils de Nahu par charnelle génération, à puissant, grand et haut prince dom Jean, roi de Portugal et des Algarves, fils du roï Emmanuel, la paix et grâce de Jésus-Christ soit avec toi. Amen.

Incontinent que je fus averti par gens exprès, de la puissance et des forces de ton père, qui auroit d'un cœur magnanime bataillé contre les Maures, enfants de cruel Mahomet, je rendis

grâces immortelles à Dieu tout-puissant, pour avoir donné telles braves victoires à l'accroissement, honneur et conservation de la foi chrétienne, pour laquelle j'ai toujours été prêt d'employer toutes mes forces, et encore maintenant y suis-je plus animé, voyant cette union et amitié commencée entre ton père et moi, être de nouveau confirmée par tes ambassades, qui m'ont apporté non-seulement grand plaisir, à raison de notre commune connoissance et amitié, ains aussi m'ont enflambé à te prêter aide et scorce pour combattre et dompter ces méchants Maures et barbares Gentils, qui demeurent dans le détroit de nos royaumes. Mais ainsi que j'étois en cette joie et sur le point de donner ordre à tel dessein, voici venir les nouvelles de la mort de ton noble père, inespéré et malheureux désastre, lequel mit tout à l'envers, tournant ma grande joie en piteuse tristesse, mes jeux et passe-temps en émoi, et mes hautes entreprises en désespoir; tellement que tous les seigneurs de ma cour et prélats ecclésiastiques, et aussi ceux qui demeurent ès-cloîtres et monastères, et finalement tous nos sujets, furent, par cette mauvaise aventure, plongés en deuil et lamentations aussi amères comme s'étoient trouvées douces les joies précédentes. Et certes, non sans juste cause, je conçus en mon cœur

une douleur démesurée de cette dure mort; car c'étoit le premier roi qui, depuis le commencement de mon règne, m'eût jamais envoyé lettres et ambassadeurs, accompagnés de braves capitaines, barons, clercs et diacres doctes et bien entendus au fait ecclésiastique, lesquels me dressèrent tous les ornements et parements propres pour célébrer une messe avec solemnité; en quoi ils me firent grand plaisir, duquel je ne fus aussi long ni ingrat à les caresser de quelqu'honnêtes présents, après les avoir reçus honorablement en ma cour, de laquelle, quand bon leur sembla d'en départir, je leur donnai sauf-conduit: mais la fortune les a guerdonnés d'un mauvais retour, en ce que quand ils sont arrivés au port de la mer Rouge, qui est dans mes limites et confins, ils n'ont pas trouvé le grand capitaine général de toute l'armée, à la conduite et compagnie duquel votre dit père les avoit envoyés; et il s'y en est trouvé un autre nouvellement créé et substitué en sa place, qui a causé un long séjour aux ambassadeurs; voyant cela, tout soudain je vous expédiai mon ambassadeur Christophe Licanate, avec charge et commisions de vous déclarer ma volonté, et par un même moyen j'envoyai François Alvarès à notre saint Père le Pape, pour lui rendre obéissance en mon nom, comme il

étoit de raison. O seigneur, roi et frère ! prêtes l'oreille, je te prie, à ce que je te dirai, et entends à notre mutuelle amitié, née entre nous dès le temps de ton feu père, et depuis diligemment entretenue par lui, m'envoyant tout expressément des ambassadeurs avec charges et lettres, lesquelles je lisois et contemplois d'aussi bon cœur que si elles me fussent envoyées de la part de mon frère ; et à mon jugement, cette alliance est fort légitime entre nous, et encore plus nécessaire pour la défense de la foi, puisque nous sommes tous deux chrétiens, et que les Maures, gens barbares et malins, ont bien cette grâce entre eux de vivre en paix les uns avec les autres. Je te jure et proteste ne recevoir jamais ci-après messagers ni ambassadeurs du roi d'Égypte, ni d'autre quelconque ; ains seulement ceux qu'il plaira à Ta Majesté de m'envoyer. Je n'ai alliance ni amitié avec les rois des Maures, d'autant qu'ils ne conviennent avec nous quant à la religion ; vrai est qu'ils se feignent être de mes amis, afin que sous ce prétexte ils puissent plus librement trafiquer en mon royaume, d'où ils tirent tous les ans une grande quantité d'or, duquel ils sont merveilleusement affamés ; bien qu'il ne m'en advienne profit quelconque. Et pour cette cause, j'ai délibéré de ne les plus endurer, encore que mes

Protestation d'amitié sempiternelle entre le roi de Portugal et Prête-Jan.

prédécesseurs, rois de l'Éthiopie, leur ayent fait de grâce spéciale ce passeport, non à autre intention que pour les entretenir, craignant que si par rigueur ils étoient une fois irrités, ils ruinassent le saint temple de Jérusalem, où est le sépulcre de notre seigneur Jésus-Christ; car toute leur étude est d'avarice, et de saccager tous les saints lieux, tant d'Égypte que de Syrie. Seigneur et ami, je n'ai connoissance ni consolation des rois chrétiens d'Europe, pour autant qu'ils sont en grand discord, menant continuellement grosses guerres l'un contre l'autre. Je suis surtout fort dolent que nous soyons si loin l'un de l'autre; car si j'avois quelque roi chrétien prochain de mes confins, je prendrois grand plaisir à être toujours en sa compagnie; mais il me faut prendre tout en patience, puisque les choses sont ainsi ordonnées de Dieu. Au-moins, je te prie de me faire tant de bien, de me visiter souvent par lettres et ambassades; car quand je lis tes lettres, il me semble que je te vois: le grand désir qu'un ami a de l'autre, fait qu'ils sont plus singuliers amis de loin que de près; comme il advient à celui qui a un trésor, lequel tant plus il voit, de tant plus grande affection le considère-t-il; car, comme dit notre seigneur en son évangile: *Ton cœur est là où est ton trésor;* ainsi tu es en re-

La cause pourquoi les rois d'Éthiopie se sont entretenus des Maures.

commandation envers moi. Mon frère, aie souvenance de ce que je te dis ; tu es homme prudent, et, comme j'en suis bien informé, ressemblant ton feu père en sapience ; de quoi je suis fort joyeux, bien que le souvenir de lui me cause quelque tristesse, laquelle j'ai proposée, s'il m'est possible, mettre en arrière, et louer Dieu du tout, en disant : *Béni soit le sage fils du roi Emmanuel, lequel est glorieusement assis en la chaire de son royaume.* Seigneur, je te prie de poursuivre les hautes et magnifiques entreprises de ton feu père contre ces Maures infidèles. Il ne te convient arrêter sur ton dire, que tes forces ne sont pareilles à celles de ton dit père ; car tu es grand, et avec l'aide de Dieu, tu emporteras la victoire de ces barbares, joint que je te promets de t'y prêter la main en te fournissant gens, or, et des vivres à foison; car je suis autant abondant en toutes ces choses, comme la mer en sablon et le ciel en étoiles ; espérant que moyennant que notre alliance demeure en son entier, nous mettrons sous notre main toute la Barbarie et la Mauritanie. Je ne te demande autre chose, sinon que tu m'envoies des gens experts en l'art militaire, pour apprendre à mes sujets et familiers l'ordre et l'adresse qu'il faut observer et garder ès-batailles. Quant à tes forces particulières, tu es de bon âge et plus robuste

Richesses admirables de Prête-Jan, desquelles il fait offre au roi de Portugal.

que n'étoit le roi Salomon, qui prit le sceptre royal, âgé seulement de douze ans; si est-ce qu'il fut preux et vaillant, et encore plus sage que son père. Et s'il est question d'user d'autre exemple: quand Nahu, mon père, alla de vie à trépas, je n'avois que onze ans, et si, je pris la couronne, avec l'aide de Dieu, laquelle j'ai enrichie de plusieurs trésors; car j'ai rangé sous mon obéissance tous les royaumes et nations circonvoisines de mon empire. Pour ce est-il que nous devons bien tous deux ensemble rendre grâces à Dieu, qui nous a conféré tant de bénéfices. Frère et seigneur, je te requiers m'octroyer ce don, de m'envoyer de bons ouvriers, tant pour faire images et imprimer livres, que pour faire épées et tous autres harnois nécessaires au fait des armes, et aussi architectes, charpentiers et médecins de l'une et de l'autre faculté, à savoir, physiciens et chirurgiens; semblablement des gens industrieux pour tirer des mines l'or et l'argent, et toutes autres sortes de métaux, et qui sachent aussi graver. Davantage, je désirerois fort d'avoir de ceux qui savent faire couvertures de plomb et tuiles de terre; et pour dire en somme, j'aurois besoin de toutes sortes d'ouvriers, mais principalement de ceux qui font les arquebuses et grosses artilleries. Je te prie m'aider en toutes choses, tout ainsi

qu'un frère aide à l'autre; en ce faisant, Dieu nous aidera, et nous viendrons à bout de toutes nos hautes entreprises. Dieu veuille par sa grâce exaucer toutes tes oraisons et requêtes, tout ainsi qu'il a reçu tous les sacrifices et demandes des saints, et premièrement les sacrifices d'Abel, de Noé, étant en l'arche; d'Abraham, quand il se trouva en la terre des Madiens; d'Isaac, quand il départit de la fosse du jurement; de Jacob, de la maison de Béthléem, et de Moïse, en Égypte; d'Aaron, au mont; de Josué, fils de Nun, en Galgala; de Gédéon, de Samson, quand il eut soif en la terre sèche; de Samuël, en Rama; de David, en Naioth; de Salomon, Nathan et de Josaphat en la guerre; de Manassès, quand après son péché il se convertit à Dieu; de Daniel mis avec les lions; des trois enfants Sidrach, Misac et Abdenago, en la fournaise ardente; d'Anne, devant l'autel; de Neemia, qui bâtit les murs de Jérusalem avec Zorobabel; de Mathatias, avec les enfants, sur la quarte partie du monde, et finalement d'Ésaü, qui reçut la bénédiction. Ainsi le seigneur Dieu aura pour agréables tous tes sacrifices et prières, et te défendra en tout temps de tes ennemis. La paix de Dieu soit toujours avec toi. Je t'embrasse des bras de charité et de sainteté, semblablement tous tes conseillers, archevê-

Énumération des saints personnages exaucés de Dieu en leurs requêtes.

ques, évêques, prêtres et diacres, tant hommes que femmes. La grâce de Dieu et la bénédiction de la vierge Marie soient toujours avec vous. Amen.

Double des lettres de David, roi d'Éthiopie, envoyées au pape Clément VII, en l'an mil cinq cent vingt-quatre, présentées par le seigneur François Alvarès, ambassadeur dudit roi; traduites de la langue abissine en portugais, depuis en latin, après en toscan, et maintenant mises en françois.

Je te baise les pieds et les mains, ô très-heureux et très-saint Père, qui es établi par Dieu le créateur, consécrateur des hommes, substitué au siége de saint Pierre, gardiateur des clefs du royaume des cieux, avec telle puissance, que tout ce que tu lies ici-bas est lié là haut, et tout ce que tu délies est pareillement délié au ciel, suivant la parole de Dieu écrite par saint Mathieu. Je suis roi par la grâce de Dieu, nommé au baptême Atani Tinghil, c'est-à-dire illuminé de la vierge, nom tant vénérable, que les lions l'honorent; mais depuis que je suis venu à la couronne, je fus appelé David, aimé de Dieu, colonne de la foi, cousin de la lignée de Judas, fils de David, fils de Salomon, fils de la colonne de Sion, fils de la semence de Jacob, fils de la génération de Marie, et par charnelle semence, fils de Nahu, empereur de

la Haute et Basse-Éthiopie, et de tout le contenu, terres, pays et seigneuries d'icelle; roi de Xoa, Caffata, Fatigar, Angote, Bara, Balingnaza, Adée, Vangue, Goyame, d'où le Nil prend son origine; d'Amara, Bagamidri, Tigremahom, Sabaïm, d'où est sortie la reine de Saba; de Barnagas, et seigneur jusqu'en la Nubie, qui est sur les limites d'Egypte : les tenant sous ma main et puissance, et encore plusieurs autres seigneuries, tant grandes que petites, lesquelles il n'est pas besoin de raconter; vous protestant que je n'ai pas apporté devant votre Sainteté ces grands et superbes titres de mes empire, royaumes et provinces, par une manière de gloire ou d'ostentation; mais afin de vous donner à entendre combien je suis, outre les autres, obligé à Dieu, qui m'a doué de si beaux, grands et énumérables royaumes, qui gardent tous la loi chrétienne; desquels bénéfices mes prédécesseurs ont aussi joui paisiblement et moi après, par la singulière grâce de Dieu, lequel, après m'avoir exalté si haut, m'a fait ce privilége de garder sa loi, me constituant encore seigneur d'Adel et ennemi des Maures, Gentils et Payens, qui adorent les idoles. Je vous envoie mon ambassadeur, pour baiser les pieds de votre Sainteté, ainsi qu'il a été honorablement observé de toute ancienneté par les autres

rois chrétiens, mes frères, desquels je ne m'estime inférieur ni de puissance, ni quant à la religion; car mes royaumes sont colonnes de la foi: sur un seul Dieu je me repose, espérant en lui seul, n'attendant aide d'autre part que de lui, qui m'a toujours soutenu et gouverné en prospérité depuis le temps que l'ange de Dieu parla à Philippe, quand il enseigna la vraie foi à l'eunuque de Candace, seigneur de l'Éthiopie, lequel s'en alla de Jérusalem à Gaze: alors l'eunuque fut baptisé par ledit Philippe, et conséquemment la reine, avec une bonne partie de sa cour et de ses sujets, qui depuis ce temps-là ont fermement et constamment persévéré en la foi chrétienne. Or donc, à l'imitation de mes prédécesseurs, qui ont planté par tous ces grands royaumes la foi chrétienne, ma délibération a toujours été, est, et sera, avec la grâce de Dieu, de maintenir et défendre cette religion; me tenant fort dans mes limites, comme un lion environné d'une forte place, assez puissant pour repousser les Maures et autres nations infidèles et ennemies de la foi catholique et de la parole de Dieu: et puisqu'ils demeurent ainsi obstinés, ne voulant donner lieu à mes fidèles exhortations, je les poursuivrai par le tranchant de l'épée, espérant petit à petit les jeter hors de leurs nids, avec

Confession chrétienne de Prête-Jan.

l'aide de Dieu, qui ne m'a jamais délaissé, principalement en telles hautes et divines entreprises, auxquelles les princes chrétiens ne veulent entendre ni employer leurs forces; ce qu'ils pourroient néanmoins aisément exécuter, en se donnant aide et secours l'un à l'autre, avec le moyen de votre bénédiction, de laquelle je suis encore participant, comme m'en ont fait foi les lettres du pape Eugène, que j'ai trouvées entre mes livres; car, par icelles, il conte comme il envoya sa bénédiction au roi de la semence de Jacob, de laquelle je suis issu; dont je suis fort aise et glorieux, y pensant de jour en jour. Outre cela, j'ai en grande révérence le temple de Jérusalem, auquel j'envoie, par les pélerins, les droits et oblations dues; lesquelles seroient plus belles et plus fréquentes, ne fût-ce que les chemins sont clos par les Maures et infidèles, qui ne se contentent pas de voler les dons et trésors que portent mes messagers, ains encore leur ôtent le passage. Que si le chemin nous étoit ouvert pour aller à Rome, j'entreprendrois d'aussi bon cœur ce voyage, comme font les autres rois chrétiens, auxquels je ne suis en rien inférieur. Car je tiens autant bien qu'eux une foi chrétienne, une église catholique, croyant sincèrement en la Sainte-Trinité, un seul Dieu, et en la vierge

Prête-Jan rend raison au Pape de sa foi.

Marie. J'observe les articles de la loi, tout ainsi qu'ils sont écrits par les apôtres. Je loue Dieu, qui par sa sainte grâce a ouvert à haut et puissant Emmanuel, roi chrétien, le chemin pour nous voir et visiter par ambassadeurs; lesquels étant en notre cour, nous eûmes nouvelles de sa mort, et comment son fils qui est mon frère avoit déjà pris le sceptre royal, par la succession de son père : et bien que la mort d'un tel prince chrétien m'ait été fort grièvе à porter, si est-ce que l'avènement de son fils à la couronne m'a grandement consolé, et donné espoir qu'en joignant nos forces ensemble, nous ferons telle ouverture, tant par mer que par terre, aux pays des Maures infidèles, et nous leur donnerons tellement à dos, qu'ils seront contraints de quitter la place, et par ce moyen les Chrétiens pourront aller et venir en liberté et assurance jusqu'au temple de Jérusalem. Quant à moi, j'y emploierai toutes mes forces, afin de voir de mes jours l'accroissement de la foi catholique, et aussi de mériter par ces moyens votre sainte bénédiction, laquelle je désire autant comme je souhaite d'être fait participant de l'amour divin, au temple des saints apôtres Pierre et Paul; car je crois fermement que vous êtes vicaire de Jésus-Christ : outre le témoignage de votre sainteté, rapporté avec une

grande admiration par les pélerins qui ont été de nos quartiers en Jérusalem et de là à Rome, où ils ont vu plusieurs choses aussi singulières qu'inusitées, auxquelles j'ai pris grand plaisir, espérant en être encore plus amplement informé à l'avenir, par le moyen de nos ambassadeurs, auxquels je trouverai un chemin plus court et plus sûr, avant que je meure, s'il plaît à Dieu; lequel je prie vous maintenir en sa garde, avec joie et santé: Amen. Je baise vos saints pieds, et je supplie votre Sainteté m'envoyer la bénédiction. Vous recevrez ces présentes de notre ambassadeur François Alvarès, par le moyen de notre frère dom Jean, roi de Portugal.

Autres lettres du même seigneur David, roi d'Éthiopie, au susdit pape Clément VII, en l'an mil cinq cent vingt-quatre, présentées par François Alvarès, son ambassadeur.

Au nom de Dieu le père tout-puissant, créateur du ciel et de la terre, des choses visibles et invisibles; au nom de Dieu le fils, Jésus-Christ, qui est tout un avec le père, dès le commencement du monde; lumière des lumières et le vrai Dieu du vrai Dieu; au nom du Saint-Esprit, Dieu vif, procédant de Dieu le père. Je suis roi par la grâce de Dieu; baptisé d'un nom qui fait trembler les lions, c'est Atani Tinghil, qui

vaut à dire illuminé de la Vierge, fils du roi David, fils de Salomon, fils de la lignée de Marie, fils de Nahu par charnelle génération, fils de saint Pierre et de saint Paul, par grâce. Paix soit avec toi, ô grand seigneur! père saint, puissant et consacré, chef de tous les prélats de l'univers, étant redouté de tous, et à qui homme vivant ne peut donner malédiction; gouverneur des âmes, ami des pélerins, maître et prédicateur de la foi, ennemi capital des choses contraires à la vérité et conscience, amateur des bonnes mœurs et coutumes, homme saint, loué et béni de tous et sur tous! O très-saint père, je rends obéissance en toute révérence à toi, qui es père de tous, méritant tous honneurs et prérogatives après Dieu, ainsi que nous témoignent et commandent les saints apôtres: tellement que, puisque nous portons révérence aux évêques et prélats, nous te devons, à plus forte raison, tenir pour père, redouter comme roi, et avoir foi en toi comme en Dieu. Parquoi pour l'acquit de mon devoir envers toi, et en ton saint siége, je te reconnois pour Saint-Père, et te rends hommage les genoux fléchis contre terre; te priant de bon cœur, pur et entier, me tenir pour fils comme je te tiens pour mon père et seigneur souverain; désirant tant qu'il est possible, toutes choses succéder à l'avan-

cement et honneur de ton saint-siége, lequel j'ai en grande révérence, pour en avoir été simplement informé par les pélerins qui viennent de Rome. Bien qu'eux, comme gens rudes et ignares, joint qu'ils n'ont point autre charge de nous, n'en peuvent bien, ni disertement, ni à la vérité parler, étant du tout occupés à la dévotion et accomplissement de leurs vœux, et aussi pour ce que de toutes parts y accourent, même de Jérusalem, pour visiter les portes des saints apôtres; en quoi je pense que le passage leur est facile, d'autant qu'il sont chrétiens. Et encore que leur parler soit lourd et confus, si est-ce que je prends plaisir à les ouïr deviser, pour autant qu'en les ouïant conter le fait, il me semble par une fantaisie, que je vois ta face, laquelle j'estime pareille à celle d'un ange; et de fait, je la tiens chère et précieuse comme angélique: mais ce me seroit beaucoup plus plaisant et profitable, si Dieu me faisoit la grâce de jouir de ta vue et contempler tes saintes et divines paroles. Et d'autant que cela ne m'est pour cette heure loisible ni commode, je te requiers d'un bien, de m'envoyer ton messager et ta bénédiction, afin de me consoler et confirmer en notre foi et religion chrétienne; te suppliant, au surplus, qu'ainsi que mettras l'anneau pastoral au doigt, tu aies souvenance

de l'amitié et révérence que je te porte : le doux parler et gracieuses lettres excitent et nourrissent grandement l'amitié, principalement quand la paix y est mêlée, laquelle est le comble de toute joie humaine. Et certes, comme celui qui est grandement altéré de la soif désire fort l'eau froide, tout ainsi mon esprit est désireux de savoir nouvelles des parties lointaines de nous, principalement de celles qui touchent ta Sainteté et les princes chrétiens. Ce qui se pourra faire maintenant plus aisément que jamais, d'autant que le roi de Portugal a, par ses diligences, ouvert les chemins, lequel jà pieçà m'envoya ses ambassadeurs, lorsque son père étoit encore vivant : mais depuis ce temps-là, je n'ai reçu ni lettres ni ambassades d'autre roi ou prince chrétien, ni aussi d'aucun pape, depuis celles que m'envoya Eugène, desquelles la description étoit telle :

Eugène, pontife romain, à notre bien-aimé fils le roi de la semence de Jacob, roi des rois en toute l'Éthiopie, digne d'être craint, etc.

Teneur des lettres d'Eugène, pape, au roi de Portugal.

Entre autres choses, il narre dans ces lettres, comme son fils Jean Paléologue, roi des Romains et de Constantinople, allé de vie à trépas depuis deux ans, auroit été appelé au saint concile, avec le patriarche de Constantinople, ac-

compagnés de plusieurs archevêques, évêques et prélats ; et entre iceux se trouvèrent les procureurs délégués de la part des patriarches d'Antioche, Alexandrie et Jérusalem, étant tous unis et conformes en la religion chrétienne ; par le moyen desquels, avec la grâce du seigneur Dieu, furent résouts plusieurs points touchant la sainte foi chrétienne, qui étoient auparavant partie un peu douteux, partie aussi mauvais et contraires à la vraie doctrine évangélique ; laquelle étant remise en son bon ordre et premier état, le Saint-Père le Pape voulut caresser et faire bonne chère à tous les assistants.

Or, nous vous envoyons le livre dudit Pape Eugène, assez incorrect, que nous avons soigneusement gardé jusqu'à aujourd'hui, et par même moyen je vous eusse mandé ou envoyé le *Traité de l'Ordre et Puissance de la Bénédiction pontificale*, n'eût été que le corps du volume s'est trouvé un peu trop pesant, à cause que le *Livre de saint Paul aux Gentils* y est ajouté. Les personnages commis par ledit Pape pour porter ces choses furent, Théodore, Pierre, Didyme et George, serviteurs de Jésus-Christ. Ce que vous trouverez aisément être ainsi couché dans les registres de votre chancellerie, d'autant que cela est mémorable et digne de la postérité, laquelle jouit de ces priviléges, moyennant qu'ils

soient couchés par écrit, trésor inestimable, duquel j'userai en tous mes négoces et affaires, et spécialement en tout ce qu'il vous plaira me mander et commander: mais sur toutes choses, l'homme est bienheureux qui laisse éternelle mémoire de soi en la sainte cité de Rome, où est le siége de saint Pierre et saint Paul; car ceux-là sont seigneurs du règne céleste et juges de tout l'univers. Je le crois ainsi, et par exprès, à celle fin d'acquérir la grâce de votre divinité et la faveur de tout le noble consistoire, je vous ai bien voulu envoyer les présentes lettres, prétendant et espérant votre sainte bénédiction; laquelle votre bénignité me donnera, vous suppliant au surplus, d'une singulière affection, m'envoyer quelques images, et spécialement de la vierge Marie, à celle fin qu'à toujours la mémoire de votre divinité demeure enracinée en mon cœur, et que par ce, je vous puisse témoigner le grand plaisir que je prends à vos gracieux et gros présents. Et outre cela, votre bon plaisir soit de me vouloir envoyer des gens doctes et bien versés ès-lettres saintes, et aussi de bons ouvriers et tailleurs d'images, d'épées et de toutes sortes d'armes, charpentiers, manœuvres et maçons, pour bâtir maisons de pierres, faire tuiles et couverts de plomb; semblablement force musiciens qui

soient experts en toutes espèces d'instruments, comme hautbois, trompettes, flûtes et autres semblables; lesquels je vous promets de ma part entretenir magnifiquement avec bons gages, sans compter les petites honnêtetés extraordinaires que je leur ferai; et encore davantage, afin que personne ne craigne se venir hasarder ici, je proteste, dès maintenant, leur octroyer congé et liberté de s'en retourner toutes et quantes fois que bon leur semblera; car je ne voudrois retenir personne en mes terres contre son gré. Mais je vous demanderois volontiers, très-saint Père, d'où vient que les rois chrétiens, vos voisins et enfants, ne s'accordent pas ensemble, afin de faire guerre universelle aux Mahométants et autres infidèles? Si nous étions tous unis et joints ensemble, nous pourrions ruiner le sépulcre de ce faux prophète Mahomet, étant à-présent à Médine; et pour ces causes, je vous prie de donner ordre qu'ils soient d'accord; et aussi de votre part veuillez y porter faveur et aide, comme pour une affaire qui touche le bien public et la conservation de la république chrétienne, de laquelle vous êtes chef et nous coadjuteurs. Puisque donc les confins de mon royaume sont le détroit des Maures, infidèles, et faux Mahométans, qui se supportent l'un l'autre; à bien plus forte raison

nous devons nous unir, joindre et maintenir ensemble, nous princes et chefs chrétiens. Il y a un roi maure qui est mon voisin, lequel n'étant pour résister à mes forces, est secouru par les rois d'Indie, de Perse, d'Arabie et d'Egypte; tellement que se tenant fort de ses alliances, il me fait de grosses guerres et fâcheries, me voyant seul, sans scorce d'un seul roi chrétien. Je ne dis pas ceci dans l'intention de vous demander, pour exécuter tel dessein, gens d'armes ou deniers pour les soudoyer; mais seulement je vous requiers de me recommander à Dieu par vos saintes prières, et de m'envoyer des choses et des gens de la qualité susdite, afin de ranger ces malins chiens, ou bien les épouvanter seulement sous la couverture que vous et autres princes chrétiens, mes frères, me porteroient faveur et scorce; ce qui est très-raisonnable et expédient à nous qui sommes alliés par une fidèle conjonction de la foi catholique. Parquoi je prierai Dieu qu'il lui plaise vous donner accomplissement de vos nobles désirs, en l'honneur de son fils Jésus-Christ. Je vous ai adressé ces présentes par le moyen de dom Jean, fils du puissant et haut roi Emmanuel, qui vous présente notre bien-aimé et féal ambassadeur François d'Alvarès.

Les présentes lues, le seigneur François Alvarès prit la parole, usant, en son langage portugais, des propos qui s'ensuivent, qui furent tous sur l'heure mis en latin par le secrétaire de l'ambassadeur de Portugal, afin qu'ils fussent entendus de tous. « O très-souverain et très-heureux père! David, très-puissant et très-haut roi de la Haute et Basse-Éthiopie, vulgairement appelé Prète-Jan, m'a délégué son ambassade devers vous, pour donner obéissance en son nom à votre Sainteté, qui êtes vicaire de Jésus-Christ, successeur de Pierre et grand pontife de toute l'Église chrétienne; et vous fait, mondit Seigneur, un présent de cette petite croix d'or, laquelle il vous plaira prendre gracieusement, et l'estimer, non selon son prix, qui est petit, mais selon la dignité de la croix, sur laquelle notre seigneur Jésus-Christ endura mort et passion pour la rédemption de tous les Chrétiens; vous suppliant davantage de recevoir ce présent, en manière d'obéissance du fils envers le père ».

Le secrétaire du Pape, par le commandement spécial dudit seigneur, fit la réponse qui s'ensuit aux propos que dessus.

Notre très-saint Père le Pape a reçu d'un cœur agréable, sincère, et paternelle affection, dom François Alvarès, ambassadeur de David, très-puissant roi d'Éthiopie, et semblablement l'obéissance, présents et lettres dudit seigneur:

rendant grâces à Dieu, qu'en son temps il a eu ce privilége divin, de voir ambassade d'un roi très-chrétien, demeurant ès-limites étranges et lointaines régions, duquel il a reçu très-bonnes nouvelles, avec obéissance faite en plein consistoire et assemblée de ses vénérables frères, cardinaux de la sainte Église romaine; tenant pour fort agréable le présent qui lui a été fait de la sainte croix, tant pour le prix dudit présent, que pour l'affection de celui qui l'envoye. Davantage, ledit Saint-Père loue le seigneur Dieu de ce que le roi de Portugal a pris amitié et alliance avec le roi David, empereur de la Haute et Basse-Éthiopie. Quant au reste, notre dit Saint-Père a délibéré d'entendre à tous les points qui lui ont été proposés par le roi, et les accomplir en tant qu'il lui sera possible, vu la distance des pays; et que le roi d'Éthiopie se tienne toujours pour son fils et ami, autant comme s'il étoit à côté de notre dit Saint-Père, lequel promet le pareil à tous autres princes chrétiens qui l'auront en amour et révérence. Desquelles choses il traitera plus amplement avec l'ambassadeur de Portugal et avec toi, et répondra de point en point aux lettres de dom David, roi d'Éthiopie. Cela fait, le concile assemblé se départit de là, chacun se retirant à ses affaires.

FIN DES LETTRES.

PROBLÊME HISTORIAL

SUR

LA CRUE DU NIL,

PAR M. I. BAPT. RHAMUSIO,

AU SEIGNEUR HIÈRONIME FRACASTOR.

Diverses opinions d'auteurs touchant les sources et fontaines du Nil. Le temps auquel les grandes pluies causant l'inondation du Nil commencent, continuent et finissent en Éthiopie, et en quels endroits. *Item* l'origine de ce fleuve sortant de deux grands lacs au royaume de Goyame, et sa longue traite traversant plus de pays que nul autre sous le ciel.

RHAMUSIO A FRACASTOR.

MONSEIGNEUR FRACASTOR, entre les auteurs renommés, grecs, latins et barbares, de toute antiquité ont été diverses opinions sur l'investigation et assurée déterminance de la première source et des fontaines originales de ce tant grand et fameux fleuve nommé *Nil* ou *Geon*, et des causes naturelles dont cela advient que par chaque année infailliblement, au temps du solstice estival (lorsque tous les autres fleuves s'écoulent, tarissent ou amoindrissent), celui-ci seul commence à croître, con-

tinuant son augmentation par quarante jours; dont il devient si gros et si fier, qu'il se déborde, s'épand par toutes les plaines, baigne et inonde l'Égypte adjacente; puis par autres quarante jours décroissant, s'abaisse et rentre dans ses balmes et conduits, reprenant son cours ordinaire, et laissant ès-lieux qu'il a arrosés une certaine laie de fertilité, humectant et engraissant les terres, et une moiteur féconde de biens et d'animaux : ce qui a reçu tel avantage d'autorité entre les plus renommés historiens, cosmographes et naturels, que nul de leurs livres ne se lit, auquel il ne soit fait inquisition, recherche et curieuse investigation de cette chose; tellement qu'Homère, père de toute poésie et philosophie, ne pouvant certainement et assurément assigner la source de ce fleuve du Nil, l'appelle *eau diale* ou *joviale*, eau venant de Jupiter : comme voulant donner à entendre que son origine est d'un Dieu inconnu, première et occulte cause des causes, et à qui toutes causes inconnues se rapportent; ou bien plutôt, et pour le plus vraisemblable, il l'appelle *eau venant de Jupiter;* c'est-à-dire eau venant du haut air, qui ès-mythologies poétiques est signifié par Jupiter ou Dio : par cela, le divin Homère donnant à entendre qu'il provient des eaux pluviales de

Homère.

Eau de Jupiter.

Jupiter est l'air supérieur.

l'air supérieur assemblées en grands lacs ou en torrents; ce qui est de plus apparente vérité. Semblablement il se lit par les allégations des scripteurs qui nous sont restées, qu'Eudor et Ariston, philosophes grecs, en écrivirent très-amplement, et firent livres à part de cet argument; mais nonobstant que cette question ait été jadis et par ci-devant traitée, débattue et disputée curieusement par tant de beaux-esprits et diligents scripteurs, on n'en est pas toutefois encore bien assuré, et l'on ne sait rien de certain et au vrai de l'origine et des causes de redondance du Nil. Quoi qu'il en soit, la cause de telle ignorance peut se comprendre, parce que les parties et régions d'où il prend sa source et d'où il descend, n'ont encore été pérégrinées, cherchées, vues ni traversées par gens d'esprit, diligents observateurs, qui se soient employés à les bien considérer, remarquer et mettre par écrit; et qu'il n'y a pas long-temps qu'un prêtre portugais nommé dom François Alvarez, homme curieux et assez lettré, ayant fait voyage et pris terre en ces parties éthiopiques avec l'ambassadeur du roi de Portugal, en l'an mil cinq cent vingt, a été voyageur plus diligent à observer, et y a pris plus d'avis que nul des autres qui y ont été avant lui; tellement qu'il a vu, et par certain

Eudorus.

Ariston.

Francesco Alvarez.

Circuit du Nil. rapport entendu tout le cours et circuit du Nil, ès-terres et royaumes de Prête-Jan, monarque et souverain seigneur des Éthiopies. En sorte que si quelqu'autre y eût ajouté les degrés des climats et les distances du pôle, selon la hauteur en élévation des lieux principaux, mêmement d'un chef du Nil à l'autre (ce dont François Alvarez a été ignorant), on eût pu facilement connoître la cause de cette crue. Mais lui étant venu là, au côté gauche de la mer Rouge, et arrivé au port d'Éroc, qui est à seize degrés sur la ligne, et de là au monastère de la Vision, éloigné de vingt-quatre milles, il fut acertainé par aucuns du pays, qu'en ces parties d'Éthiopie, les pluies commençoient le dix-sept de juin, et duroient jusqu'à la fin de septembre, lequel temps est leur hiver; outre, dit le susnommé Alvarez, qu'en outrepassant ces contrées (ce qui est en tirant droit à la ligne), ils eurent de grandes pluies tant que le mois de juillet dura. Donc cela doit être tenu pour assuré, et il n'est besoin d'autre recherche, que sans doute c'est la seule cause de la crue du Nil. Or depuis, voulant regarder de plus près, et éplucher par le menu les indices réduits par les écrits de ce dom Francesco, j'y ai trouvé de grandes et répugnantes difficultés, dont je suis encore bien

Pluies annuversaires.

peu satisfait. Et afin de vous montrer, seigneur Fracastor, ce dont je suis en doute, je m'efforcerai de vous en faire un bref récit, selon que mon esprit pourra le discourir, qui (comme je le sais et sens) est encore bien débile.

Je dis donc, suivant ce que le susdit Alvarez en a fait et narré, et aussi ce qu'on en peut recueillir par la rescription des lettres du Prête-Jan, que le renommé fleuve du Nil commence au royaume de Goyam, en la Mauritanie inférieure, et procède de deux grands lacs qui ressemblent à la mer, et sont par-delà la ligne équinoxiale, au droit du pôle antarctique, comme il est connoissable, tant par les termes d'Éthiopie étendus jusque là, et décrits par ledit dom Francesco, comme aussi par l'assertion et autorité de Ptolémée, qui les constitue à six degrés du méridien. En cet endroit, ce fleuve passe au-dessous de la ligne, à la chute de deux cataractes, l'une grosse et l'autre moindre, qu'il fait rouler du haut des montagnes, et de là s'étend au large par la campagne, où il laisse son alvée, et s'extravague de ses conduits; puis les retrouvant après plusieurs détours faits aux environs, il coule son cours sous le tropique du Cancer, et vient battre au droit de la cité du Caire, et finalement s'engorge et enfond par sept bouches en

Goyam, royaume de montagne.

Lacs, sources du Nil.

Cataractes sont précipitées descentes d'eaux.

Memphis est la ville du grand Caire.

la mer Méditerranée; ayant fait, depuis son origine, si longue traite et cours tant étendu, qu'il n'est fleuve sous le ciel, au moins de ceux qui nous ont été jusqu'ici connus, qui flue si longuement, et qui passe et traverse tant de pays et régions que fait le Nil.

Long cours de fleuve.

Proposition de doutes sur les causes de la croissance et décroissance du Nil, disputées par preuves et rabats.

Quant aux fontaines du Nil, puisque la connoissance en est tant éclaircie, rien pour le présent ne s'offre à en traiter davantage. Parquoi reprenant notre propos, qui étoit de la croissance et décroissance du fleuve du Nil, et des causes efficientes, je propose que ce très-apparent corps du soleil (comme votre grand savoir entend bien) est toujours un et même corps, toujours ainsi beau, splendide et lumineux, ne recevant jamais altération ni changement de sa substance immuable et de ses qualités proprement inséparables, ni par chaud, ni par froid, ni par autre cause extérieure. Soit en descendant du solstice à l'équinoxe, ou montant de l'équinoxe au solstice, ou à droit cours, ou à rétrograde, en soi il n'est jamais autre, et sa clarté éternelle ne change, ne croît, ne diminue, ains demeure toujours une, n'étant sujette à nulle altération. Or, ainsi est que

Le soleil immuable.

le chaud, le froid, les nuées, les pluies, les tonnerres, qui au-dessous du soleil s'engendrent ici-bas, sont accidents météoriques causés par le moyen de ce feu frappant sur diverses et différentes parties de la terre, comme sur lieux plains, solitaires, essuis, baignés, secs, marécageux, sur palus ou sur mer; de sorte qu'on en voit les effets croître, diminuer, changer et s'altérer, selon que cette lumière est pourmenée, se rendant ou grands, ou petits, selon la longueur ou brièveté du temps que le soleil s'arrête sur lesdites parties, et selon que ses rais y réverbèrent droit ou obliquement, ou en long ou en travers.

Pour faire donc notre discours de la crue et décrue du Nil, selon ce qui en est écrit par dom Francesco Alvarez, nous commencerons en telle sorte figurative, qu'au droit des fontaines du Nil nous mettrons un. . . . . A
Au côté du pôle antarctique où aries est par-dessus l'équinoxe. . . . . B
Au travers du Taureau. C
Au tropique du Cancer. . . . . D
Au signe du Lion. . . . . E
Et de rechef sur l'équinoxe où est libra. . F

Or, je voudrois bien savoir de vous, monseigneur Fracastor, quelle est la cause que le soleil départant de l'équinoxe, signe B, en

aries, tirant au C à travers le Taureau, et de là au D, qui est le tropique du Cancer, passant toujours au-dessus du Nil, en tout ce trajet il ne cause point de crue ou redondance à ce fleuve ? Mais quand il vient à la conversion où il se détourne de D à E, c'est du Cancer tropique au Lion, alors il amasse ces grandes pluies et inondations par quarante jours entiers, dont procède cette grande crue d'eau ; puis après, descendant d'E à F, qui est du Lion, à l'équinoxial, signe de libra, il va continuellement décroissant, et s'abaisse peu à peu. Telle diversité ès-effets du soleil, passant la même ligne à laquelle est le Nil subjacent, telle que venant au point du solstice, il ne faut point d'altération ; mais passant outre, il envoie ces grandes pluies : cela me met en grand doute, et si, je ne puis encore bien comprendre où il commence. Pour ce que les mêmes lieux, plains, essuis, baignés ou asséchés, les mêmes montagnes et vallées que trouve le soleil venant au tropique du Cancer, il les retrouve en son retour ; et quand il revient, il fait une même répercussion des rais qu'il avoit faits à son départ. A ceci, Monseigneur, vous répondrez que le soleil, à son retour, trouve les parties de la terre échauffées et attisées, et que par exhalaison de tel échauffement, il fait

monter ces nuées et vaporeuses brouées, qui se convertissent et défluent en grandes pluies. A quoi je réplique : Pourquoi donc se fait ceci l'espace de quarante jours seulement, que le soleil part du tropique du Cancer à la mi-juin (selon ce qu'Alvarez en a écrit) ; puis au bout des quarante jours, alors qu'il entre au signe de libra, au point équinoxial, on voit le Nil décroître et amoindrir ses forces, sans toutefois qu'il dévoie son cours, ni que le soleil décline ou détourne son mouvement et aspect de la ligne passant au droit et au-dessus du Nil ? D'autre part, si vous dites, Monseigneur, ou si un autre veut dire que les neiges qui sont sur les montagnes d'Éthiopie ou de Libie se fondent aux rais solaires battant en ces endroits, alors que le soleil dresse son chemin au tropique ou qu'il en revient, et que de ces neiges ou fondantes ou exhalées se concréent ces exondantes pluies, ou bien se causent ces grandes inondations du Nil ; à cela, je réponds qu'au-dessous des tropiques ne se trouve jamais neige (ainsi que nous avons pour certain entendu de ceux qui ont pérégriné jusqu'aux régions sous le tropique) ; mais au lieu des neiges, les faîtes et croupes des montagnes sont toujours couverts de grosses nuées épaisses, qui ne s'écartent jamais de là tant

que le soleil y bat ou près ou loin, ains engendrent là ces grosses pluies, en se convertissant finalement en abondantes eaux dépluantes; laquelle chose se montre par claire évidence être telle par les montagnes de l'île Saint-Thomas, qui est sous l'équinoxe, et Serra-Liona qui est sur l'Afrique, à huit degrés de nous. Et puis cette croissance ou inondation commence à l'Éthiopie, et plusieurs milles au-dessus de la cité de Sienne, qui est subjacente au tropique du Cancer; parquoi elle ne procède pas des montagnes de Libie, lesquelles, pour être au-dehors du tropique, ne pourroient, avec leurs neiges (supposé encore qu'il y en ait), rien faire, ni cause du monde quant à cela.

Doutable dispute, si le soleil venant du solstice estival, envoie les grandes pluies qui font exonder le Nil, et sur ce, conclusion négative.

Jusqu'ici encore nous n'avons rien dit que ce qui se trouve par les écrits de dom Francesco Alvarès. Donc, prenant un nouveau discours, nous proposons ainsi, qu'il se trouveroit fort étrange de dire et mettre en avant ces deux raisons diverses et impertinentes, et néanmoins telles écrites et pour vraies tenues: c'est que le dix-sept de juin ordinairement le Nil commence

à croître à la cité du grand Caire, selon le rapport et certain témoignage de plusieurs qui l'ont vu. Et d'autre part, qu'environ vers la mi-juin, en Éthiopie, l'hiver retourne avec gros amas d'eaux tombantes des hautes régions aériennes, et remplissant le Nil jusqu'à sa redondante effusion : lesquelles deux causes semblent fort controverses; car il est impossible que les eaux pluviales de l'hiver éthiopique courent en si peu de temps que d'un ou de deux jours, depuis la Haute-Éthiopie jusqu'au Caire, qui est en Égypte, vu que le chemin est long et le fleuve lent, sinueux, et qu'il va çà et là tournoyant. Parquoi autrement il faut ratiociner, que les pluies commencent quand le soleil est à mi-chemin du Taureau, ce qui est sur la fin d'avril, et continuent jusqu'à ce qu'il monte à l'entrée du Cancer sur le solstice, environ le douze de juin, durant quarante jours. Puis elles cessent lorsqu'il commence à faire son retour, décline et s'abaisse du tropique; et pour ce, il faut compter que les eaux pluviales tombent en la Haute-Égypte au commencement de mai, et arrivent au Caire à la mi-juin; dont le fleuve du Nil va croissant durant le temps que le soleil met fin au solstice; après lequel cessant de pleuvoir, il s'abaisse petit à petit dans les quarante jours suivants. Mais ratiocinant ainsi, nous

rentrons toujours en même doute, parce que le soleil fait toujours son chemin par une même ligne céleste, surjacente au Nil, tant à l'aller qu'au venir, et tant en montant au tropique comme en descendant. Néanmoins venant au solstice, il émeut ces grands amas d'eaux, et en retournant du solstice, il les apaise. Jaçoit que toujours soit un même soleil, de même essence, puissance, vertu et qualité, et passant et repassant par la même ligne en son tour et retour.

Parquoi, mon Seigneur, afin de vous ouvrir ce que nous en avons observé de ceux qui anciennement en ont écrit, il ne me semble être hors de propos d'apposer en cet endroit les paroles de Diodore de Sicile, très-noble historien, qui a travaillé à recueillir entièrement et conférer raisonnablement les opinions des autres auteurs; lequel, au milieu du premier livre de son histoire, écrit en cette sorte.

Extrait de Diodore de Sicile; des diverses sentences historiales et philosophiques sur la cause du Nil exondant, produites et réfutées par raisons naturelles et démonstrations nécessaires.

Comme l'accroissement du fleuve du Nil est, à la vérité, chose merveilleuse à ceux qui le voient, aussi est-il incroyable à ceux qui en entendent parler. La cause est, que tous les

autres fleuves décroissent vers le solstice estival, et de jour en jour vont en amoindrissant. Celui-ci seul alors commence à se faire grand, et continue journellement à s'enfler, tant qu'enfin il se déborde, couvrant et inondant toute l'Égypte. Puis après, par même train, se changeant en contraire abaissement en autant de temps, et de jour en jour, il va décroissant, jusqu'à tant qu'il soit retourné en son premier état dans le pourpris de ses balmes; et en hiver il diminue lorsque tous les autres fleuves croissent. L'Égypte est toute en plaine et plat pays de campagne; parquoi les villes, bourgs et villages, pour éviter la crue du fleuve, sont assis sur des terrasses assez hautes, faites à la main et remparées de levées et tranchées de terres: en la grande inondation, ils apparoissent au milieu des eaux, et semblent être aux regardants comme les cyclades, îles tournoyantes en l'Archipel. En ce temps de la croissance, toutes les bêtes terrestres qui demeurent en la campagne, meurent enveloppées et suffoquées des eaux; celles qui échappent gagnent les lieux hauts. Tout le bétail, privé de pâture au temps de ce déluge, est enfermé ès-étables hautes, et là, par les pasteurs, est nourri de fourrage qu'ils ont préparé auparavant. Le populaire rustique n'ayant alors que besogner aux champs, se re-

Inondation.

Provision contre le déluge, et manière de vivre.

pose en oisiveté et se donne du bon temps à la maison, faisant grande chaire à plaisir. Et pour autant que cette inondation du Nil tenoit les gens du pays en grand doute, sollicitude et fâcherie, il fut par les rois d'Égypte inventée et dressée une certaine observation de mesurer l'accroissement du Nil, en une pile édifiée dans le fleuve, à la cité de Memphis, dite à présent le grand Caire : cette pile étant échantillée par degrés cochés en nombres marqués, par lesquels à toute heure on pouvoit connoître de combien s'étoit accru ou abaissé le fleuve; et pour ce, fut appelée *niloscope*, c'est-à-dire, règle ou niveau de l'accroissement ou rabais du Nil. Ainsi ceux à qui étoit commise la charge du niloscope faisoient savoir à toutes les villes et villages de l'Égypte nilotique, de combien de coudées, ou de pieds, ou de doigts, le fleuve s'étoit augmenté, et semblablement en quel temps il commençoit à décroître, et par ce moyen rendoient les peuples déchargés de cette sollicitude, étant avertis de la hauteur de l'accroissement, ou du rabaissement du fleuve; sur quoi ils prenoient incontinent indice de la fertilité ou stérilité suivante; laquelle ils connoissent par une certaine observation qu'ils ont prise dès les premiers temps. De telle inondation de ce fleuve, l'occulte cause à mis en doute et en opinion

Niloscope, autrement cubit, ou coudée du Nil.

Présage de fertilité ou de stérilité.

diverse plusieurs nobles scripteurs, tant philosophes comme historiens. Nonobstant laquelle difficulté et diversité de sentences, nous ne laisserons pas d'en traiter quelque peu à brièves paroles, et sommairement, afin que notre histoire n'excède pas sa juste mesure, et aussi que chose tant exquise et tant recherchée et traitée par tant d'excellents scripteurs, ne soit par nous laissée sans en rien toucher.

Quant à la croissance du Nil, de ses sources et fontaines, des bouches par lesquelles il s'engorge en mer, et de toutes les autres choses qui font que ce fleuve, le plus grand du monde, est différent de tous les autres fleuves qui arrosent la terre, la plus grande partie des scripteurs n'ont osé s'entremettre d'en rien dire, nonobstant que le plus souvent ils se fussent bien arrêtés à écrire sur quelques petits torrents moins dignes d'être célébrés par leurs histoires; d'autres, qui se sont efforcés d'en rendre quelque raison, se sont fort éloignés de la vérité : car tous ceux qui ont été aux premiers temps de Cadmus, Hellanic et Hecateus, et tous les autres anciens scripteurs, se détournèrent de la droite et claire vérité, aux obliques et obscures fables. Hérodote, qui a écrit l'histoire de maintes et diverses choses, en cuidant rendre la cause de cette fluviale origine et accroissement, se

Cadmus, Hellanicus, Hecateus, fabuleux historiens.

Herodotus.

trouve contraire à lui-même. Xénophon et Thucydides, l'histoire desquels emporte la louange de vérité, n'ont rien touché des lieux de l'Égypte, et se sont abstenus d'en parler. Quant aux auteurs qui fleurirent vers le temps d'Ephorus et de Théopompus, ils ont employé à ces causes, comme plus grand labeur, étude et diligence, des recherches qui ne les ont point conduits à la vérité, et en cela, tous ont failli, non tant par négligence que par ignorance de la situation des régions; car par tous les temps passés, jusqu'au règne de Ptolémée-Philadelphe, nul des Grecs ne passa oncques, non-seulement en Éthiopie, mais encore aux montagnes d'Égypte; tant les passages pour entrer en Éthiopie sont difficiles et périlleux. Le roi Ptolémée-Philadelphe fut le premier de tous qui entra en Éthiopie avec une armée de Grecs, et qui diligemment fit enquérir l'assiette de ces parties. Par ainsi, l'ignorance des lieux donna occasion et matière d'erreur aux antiques scripteurs; et quant aux fontaines du Nil et aux lieux d'où il s'épand, nul auteur jusqu'à ce temps ne dit les avoir vus, ni ouï d'autres qui certainement assurassent les avoir vus; d'où la chose en est venue à être traitée seulement par conjectures et opinions. Les prêtres d'Egypte tiennent que

Xénophon, Thucydides.

Ephorus, Théopompus.

Ptolemæus-Philadelphus.

Ptolémée, premier découvreur de l'Ethiopie.

Prêtres d'Egypte.

le Nil prend son origine en l'Océan, grande mer environnant la terre habitable, et sur cela ne rapportent rien de vraiment apparent; mais ils couvrent et enveloppent de choses incertaines d'autres encore moins assurées, et à cela amènent quelques raisons; mais telles, que leurs preuves mêmes ont besoin d'autres preuves et confirmations de vérité. Les Troglodytes, vulgairement appelés Volges, peuples qui, par les véhémentes chaleurs de leurs régions, habitent dans les cavernes des hauts lieux, disent qu'au-dessus il y a plusieurs grands lieux aigueux et fontainiers, comme ils conjecturent par un nombre infini de fontaines sourdantes en cette région, et confluentes en un lieu d'où ils disent le Nil être fait. Aux habitants de l'île de Meroe (desquels l'opinion devroit être tenue pour vraisemblable, parce qu'ils sont plus prochains de ces lieux que nul autre), l'origine du Nil est tant inconnue et tant incertaine, que même en leur langue ils l'appellent *Astapon*, c'est-à-dire eau sourdant des ténèbres; et ainsi ils l'ont surnommé le Nil, sur l'ignorance des lieux. Quant à notre opinion, elle nous semble être la plus vraisemblable, et ce qui est le plus éloigné de la fiction fabuleuse. Jaçoit que nous n'ignorons pas qu'Hérodote, à l'endroit où il écrit que le Nil passe entre l'Afrique, vers le le-

Troglodytes, c'est-à-dire entrant en cavernes.

Meroe, ville.

Astapon, eau ténébreuse.

vant, et la Lydie, vers le ponant, estime les peuples appelés *Nasamons*, avoir plus curieusement que nuls autres, et de plus près, recherché les sources du Nil, et que, pour ce, ils affirment que le Nil sourd de je ne sais quel grand lac, et puis s'étend par l'Éthiopie. Mais en cela, certaine foi ne doit pas être ajoutée ni aux Lybiens d'Afrique, quoiqu'ils semblent de plus près suivre la vérité, ni au scripteur historien, rapportant choses incertaines. Mais pour autant que déjà nous avons assez écrit des fontaines et du cours du Nil, il reste que conséquemment nous traitions des causes de son accroissement.

Nasamons, peuples de Lybie.

Causes de l'inondation du Nil, et sur ce les diverses opinions et contradictions des historiens et philosophes.

Thalès, philosophe.

Thalès, qui fut un des sept sages de la Grèce, dit qu'au temps que soufflent les étésies, vents anniversaires du ponant, le cours du Nil est rechassé par la mer, et pour ce l'eau du fleuve est retardée, et par tel arrêt se confluant et multipliant, il s'ensuit puis après l'inondation sur toute l'Égypte, pays bas et de plaine campagne. Laquelle raison, nonobstant qu'elle rapporte quelqu'apparence de démonstration, peut facilement néanmoins se convaincre pour fausse; car si cela avoit lieu, tous les

Étésies, vents.

Regonflement de fleuve par les vents.

Égypte, plat pays.

fleuves ayant leurs bouches contre les étésies, vents occidentaux, au temps qu'ils soufflent, s'enfleroient par semblable accroissement; laquelle chose n'advenant pas en toutes les autres parties du monde, il faut querir cause plus vraie que celle-là. Anaxagoras, physicien, disoit que la cause de l'accroissement du Nil étoit les neiges fondues en Éthiopie; laquelle opinion son disciple Euripide semble avoir suivie, quand il dit:

Anaxagoras, philosophe.

Euripide, poète tragique.

Du fleuve Nil la belle eau délaissant
Qui vient de terre où les hommes noirs sont,
Et duquel l'onde enflée va croissant
Lorsque la neige en Éthiopie fond.

Neiges fondues.

Laquelle raison se peut encore rabattre facilement, attendu qu'à tous il est tout clair et manifeste qu'en Ethiopie il ne tombe aucune neige, par les grandes chaleurs de cette région, et qu'universellement par tous ces lieux là, il ne neige, ne gèle, ne fait froid, ni ne glace, et totalement n'y appert aucun signe d'hiver, mêmement au temps que le Nil croît. Et quand bien encore quelqu'un voudroit dire et maintenir qu'en Éthiopie il y eût grande abondance de neiges, desquelles fondantes vient l'accroissement du Nil, encore seroit-il convaincu que cette cause est fausse; car, sans

point de doute, tout fleuve croissant par les neiges rend un vent froid et un air gros et nébuleux ; ce que n'advient pas à l'inondation du Nil, qui seul entre tous les fleuves, à sa croissance, n'engendre ni froidures, ni gros air, ni espèces de nuées. Hérodote affirme certainement que le Nil de sa nature est toujours tel en toutes saisons, et aussi grand comme il appert être au temps de son accroissement ; mais qu'au temps d'hiver, le soleil tournoyant sur l'Afrique, par sa chaleur et puissance attractive, tire beaucoup d'humidité du Nil, et épuise par exhalation une grande partie de ses eaux, et que pour cette cause, en cette saison hivernalle, ce fleuve, contre sa nature et propre affluence, diminue et devient plus petit. Mais l'été venant, et le soleil départant de la Lybie méridionale, il monte vers le septentrion ; alors le Nil revient dans sa grosseur naturelle et dans sa plénitude, parce qu'il n'est plus évaporé par les chaleurs méridionales : tous les autres fleuves, tant de la Grèce que de semblables régions subjacentes à ces climats du levant ou du nord, se dessèchent et rabaissent. Parquoi ce n'est chose merveilleuse si le fleuve du Nil croît en été, tous les autres décroissants, et appetisse en hiver, quand les autres fleuves s'augmentent. A cela, l'on peut répondre que si cette cause

Exhalation solaire.

étoit naturellement vraie, qu'en saison hivernalle le soleil méridional en Lybie attirât et épuisât, par ardente évaporation, une grande partie de l'humeur du Nil, il s'ensuivroit qu'il seroit nécessaire, par semblable raison, que de tous les autres fleuves de Lybie le soleil descendu vers le midi, tirât par même puissance et effet, quelque partie de leurs eaux, et ainsi les séchât et amoindrît de leur plénitude. Mais cela étant fort éloigné de la vérité, et parce que telle chose ne se voit en nulle partie ni en autres fleuves de la Lybie, sinon au seul Nil, l'erreur de l'historien Hérodote, qui trop peu considérément a parlé de cette chose, peut se comprendre facilement; car la cause de l'inondation et de l'accroissement des fleuves de la Grèce et des régions d'Europe, en temps d'hiver, n'est pas, comme il dit, le distant éloignement du soleil, mais la continuelle abondance des pluies, qui en cette saison sont fréquentes. Démocrite, philosophe abdéritain, dit bien que la fonte des neiges méridionales (qui nulles y sont), ne provient point de l'accroissement des eaux fluviales (comme ont été d'opinion Anaxagoras et Euripide), mais bien plus vraisemblablement des neiges septentrionales, qui vraiment sont en ces parties du Nord, comme à tous est manifeste. Parquoi la grande abon-

Démocrite, philosophe.

dance des neiges amassées ès-régions de bise, au solstice hivernal, demeure glacée, et en été se lâche par la chaleur, et déglacée se fond en grandes eaux, d'où s'engendrent maintes nubles espèces et grosses nuées des plus hauts lieux; desquelles l'exhalation élevée en haut, en très-grande abondance, est portée par les vents étésies jusque sur les plus hautes montagnes du monde, que l'on dit être en Éthiopie; et là se résolvent en très-grandes pluies, desquelles après vient le merveilleux accroissement du Nil, mêmement au temps que soufflent les vents étésies. Mais cette opinion de Démocrite est facile à confuter, à qui diligemment considérera le temps que ventent les étésies et le temps que le fleuve augmente; car le Nil commence à croître au solstice estival, les étésies ne ventant point encore, et finit son décroissement vers l'équinoxe automnal, lesdits vents étésies ayant cessé long-temps avant. Puisque la raison surmonte l'opinion, et que la certitude de l'expérience détruit la preuve de Démocrite, tant soit vraisemblable, on doit louer le bon esprit de l'homme, mais non ajouter foi à la chose par lui dite. Je laisse encore à dire que les étésies ne ventent pas plus de la partie du nord que du ponant; car, ni la bise, ni les autres vents septentrionaux ne sont appelés étésies:

Exhalation des nuées.

Étésies, vents occidentaux.

ains sont les vents occidentaux, qui sont ainsi nommés étésies; et de dire que ces grosses nuées élevées des neiges septentrionales fondues, soient par lesdits vents transportées aux montagnes de l'Éthiopie, et qu'icelles montagnes soient les plus hautes du monde, cela n'est pas seulement à réprouver, mais aussi n'est nullement à croire. Ephor s'efforce d'amener une autre cause plus nouvelle, mais trop éloignée de prouvable vérité; disant que toute la terre d'Égypte, amoncelée par le Nil, est de son propre naturel sèche et rare comme pierre ponce, ouverte et caverneuse en grandes et diverses profondités et abîmes, esquelles en hiver elle boit et attire grandes quantités d'eaux, qui se retiennent dedans durant l'hiver; puis les grandes chaleurs d'été les jettent hors, comme par une grande sueur, de laquelle le fleuve du Nil se remplit tant, qu'il déborde. Mais en telle absurde raison, cet auteur me semble non-seulement n'avoir jamais vu ni su les lieux et la disposition naturelle de la terre d'Égypte, mais encore n'avoir jamais entendu ceux qui les savoient, et qui les avoient diligemment revus. Car si cette grande abondance d'eau qui cause l'accroissement du Nil prenoit commencement en Égypte (comme il le dit), caverneuse, abreuvée d'eau et puis très-suante, elle ne feroit en

Ephorus, philosophe.

Sueur de terre.

nulle manière inondation ès-parties qui sont situées au-dessus de l'Égypte, en découvrant par les lieux âpres, scoïgles et rochers. Mais au contraire de cela, on voit que plus de six mille stades (qui sont environ trois cent soixante lieues) au-dessus de l'Égypte, le Nil décourt par la Haute-Éthiopie, et néanmoins il est autant enflé et plein par tout ce grand espace en dessus, avant qu'il soit coulé en Égypte, comme quand il y est parvenu. Davantage, s'il étoit ainsi que par les cavités et par la rareté de la terre aréneuse amoncelée que le cours de l'eau apporte, le Nil se rendoit plus bas, il s'ensuivroit que les fendaces caverneuses seroient plus hautes, et en la superficialité de la terre, dont il seroit impossible tant grande abondance d'eau ressortir; et si le fleuve étoit plus haut que la terre, il seroit impossible que des lieux plus bas et caverneux remontât le cours des eaux sur la superficialité plus haute. Et qui pourroit croire que des rarités et cavernosités de la terre tressuât tant grande abondance d'humeur, comme pour faire un tel et si grand accroissement qui inonde et submerge presque toute l'Égypte? Je laisse à dire cela être faux qu'en la terre comblée, et en la rarité et ouverture d'icelle peut être contenue tant grande quantité d'eau; le contraire se trouvant mani-

Exagération de terre.

feste par le fleuve Méandre, qui en cette sorte, par terre aréneuse et rare qu'il apporte ès-régions d'Asie, où il passe, fait un grand circuit de pays élevé sur cavités; et toutefois on n'y voit pas advenir chose semblable à l'accroissement du Nil. Semblablement en Acarnanie, région de Grèce, le fleuve dit Achéloüs, et en Béotie le fleuve Céphis, descendant de la région Phocide, ont apporté en ces parties où ils fluent, si grand amas de terre, qu'on la pourroit bien cultiver, et néanmoins il ne s'y fait point une miraculeuse croissance d'eau comme au Nil. A quoi l'on peut facilement connoître et condamner la fausse raison de cet historien Ephor; joint encore que cet Ephor est tel scripteur, qu'en lui ne se doit chercher aucune certitude véritable, voyant qu'en plusieurs écrits il a narré peu de vérité. Quelques philosophes, au Caire, se sont efforcés de rendre quelque raison de l'accroissement du Nil; mais telle, que comme aisément on ne la peut confuter, ainsi ne peut-on facilement la recevoir pour bonne. Jaçoit que la plupart s'y accorde; car ils divisent la terre en trois parties, posant pour l'une celle que nous habitons; l'autre droitement opposée à elle, et semblable à notre demeurance en tout le cours et les quatre saisons de l'an. La terre qui est située au milieu de ces deux

Méandre, fleuve.

Achéloüs et Céphis, fleuves.

Ephorus, de sa torise de vérité.

Philosophes memphitiques.

Division tripartie de terre.

Thèbes ancienne, ville d'Egypte.

parties où fut jadis la vieille ville de Thèbes à cent portes, laquelle à présent, par les trop grandes chaleurs, est inhabitable. Or, s'il étoit ainsi, disent-ils, que le fleuve du Nil crût en temps d'hiver, il n'y a point de doute que son accroissement viendroit des parties de notre hémisphère, parce qu'en ce temps et mêmement près de nous (disoient ces philosophes memphitiques), adviennent de grandes pluies; mais au contraire, on le voit croître au plus fort de l'été. Il faut bien dire qu'en la partie de terre à nous opposite, qui est l'hémisphère des antipodes, au temps de notre été est leur hiver, et qu'en leur région s'amassent de grandes eaux qui redondent en notre partie habitable et causent l'accroissement du Nil; et pour ce, ils disent que jamais homme ne peut parvenir aux fontaines du Nil, pour autant que ses sources sont en la partie du demi-monde opposée à la nôtre: desquelles venant, passe par-dessous la tierce zone torride et inhabitable, où l'on ne peut pas traverser; puis il se vient rendre sous notre hémisphère, ainsi gros et enflé des pluies de l'hiver, dont il vient. De laquelle chose soit témoin la grande douceur de l'eau du Nil, excédante toute autre; laquelle faisant son premier cours sous la zône torride et le ciel brûlant, bout et se cuit; dont il se fait que

l'eau du Nil est beaucoup plus douce à boire et plus saine que celle de tous les autres fleuves; car par raison naturelle, ainsi est que la chaleur et le feu adoucissent toutes humeurs et liqueurs. Mais de cette sentence la contredite est bien prompte; car il appert à tous être une chose impossible, que d'un demi-monde mis à l'opposite de celui que nous habitons, l'eau vienne à monter en notre partie mondaine, mêmement s'il se concède que la terre soit ronde et de figure sphérique. Et si quelqu'un s'efforçoit audacieusement à vouloir par arguments contester cette vérité, et par cavillatoire parole faire violence à ce qui se voit par effet, la nature des choses même le contrediroit. Mais ces memphitiques philosophes du Caire, pour faire trouver leur cause bonne, ont introduit une opinion qui ne se peut reprendre, en posant subtilement entre les deux hémisphères une moyenne région inhabitable, et pensant par cette manière éviter la manifeste confutation de leur dire; mais la raison veut que quiconque assure et affirme une chose pour certaine et véritable, donne témoignage évident de son dire, ou qu'il le prouve par démonstration des principes vrais et nécessairement concédés. Car en la même manière que le Nil seul vient du monde opposite se ren-

L'eau cuite est plus douce.

dre vers nous (ainsi qu'ils le disent), les autres fleuves semblablement devroient d'icelui à bon droit décourir, comme il se fait et advient en cette partie du monde que nous tenons. Quant à la douceur de l'eau et à la cause qu'ils en amènent, elle est totalement éloignée de raison; car si ce fleuve avoit acquis sa douceur pour son eau avoir été cuite ès-grandes ardeurs en traversant par cette médiane région supposée, sous la zône torride et inhabitable par l'incompatible chaleur, il ne seroit nullement génératif, et ne produiroit pas tant de diverses formes de poissons et d'autres bêtes, comme coûtumièrement il fait; à raison que toute eau qui par la nature du feu ou d'autre telle chaleur est altérée, cuite et changée de sa propre qualité naturelle, ne peut en aucune façon du monde engendrer, produire ni nourrir des animaux. Or, la nature du Nil, féconde et nutritive d'animaux, est toute contraire à cette arsure et cuite d'eau nouvellement controuvée; par ce, l'on peut estimer que les causes du Nil en été croissant, sur telle vaine raison fondées, sont nulles et non vraies. Inopides, philosophe de Chio, dit qu'en été les eaux sont froides dans profonde terre, et qu'au contraire en hiver elles sont chaudes; ce que l'on voit manifestement dans les puits profonds, desquels les eaux ès-temps

L'eau cuite n'engendre ni ne nourrit.

Nil fécond en animaux.

des grandes froidures sont tièdes, et en temps de chaleur sont froides, quand on les tire des lieux creux. Et pourtant il dit être cause raisonnable que le Nil en hiver soit petit et retrait en soi dans son canal, à raison que la chaleur souterraine, dans les entrailles de la terre, consume une grande partie de la substance humide, advenant qu'en Égypte il ne pleut pas autrement; mais en été, la chaleur souterraine s'élevant et s'évaporant, et déjà ne consumant plus l'humidité ès-profondes parties, le cours naturel du fleuve qui plus en terre ne s'emboit, se remplit alors sans aucun empêchement de son eau et croît ainsi. Mais contre cette raison il se peut bien dire qu'en la Lybie sont plusieurs fleuves de cours et de bouche semblables au Nil, et néanmoins en crue et décrue dissemblables; voire tout au contraire croissant en hiver et s'écoulant en été, ce qui redargue et confond le faux dire de celui qui, avec vaines mais probables ratiocinations, s'efforce de surmonter la vérité, de laquelle approche de plus près Agatharchides Guidian, qui dit que tous les ans ès-montagnes de l'Éthiopie se font continuelles et grandes pluies, depuis le solstice estival jusqu'à l'équinoxe automnal, et que pour ce, naturellement le fleuve du Nil en hiver est bas et dans la quantité naturelle de son eau, telle que de ses

Entrailles de la terre, chaudes en hiver, froides en été.

Agatharchides, philosophe.

Pluies en Éthiopie.

fontaines elle est fournie; mais en été, prenant son accroissement par les grandes pluies éthiopiques, il se remplit, déborde et inonde toute l'Égypte. Or, bien qu'ainsi soit que nul auteur jusqu'aujourd'hui n'ait pu certainement assigner la vraie et indubitable cause de cette grande inondation estivale des eaux nilotiques et de l'origine dont elles viennent, je dis que l'opinion d'Agatharchides n'est pourtant pas à réprouver; car on voit souvent advenir maintes choses contre l'ordre coutumier de la nature, desquelles il n'est pas possible à homme mortel de rendre cause certaine. Et de la raison alléguée par Agatharchides, par le semblable en peuvent bien rendre témoignage divers effets qui adviennent en plusieurs lieux de l'Asie; car ès-montagnes de la Scythie ou Tartarie, contiguës et dépendantes du grand mont Caucase, tous les ans, après que l'hiver est passé, coûtumièrement devallent très-grandes neiges, continuant par plusieurs jours. Semblablement en une partie des Indes, devers la bise et tramontane, en certains temps déterminés tombent ordinairement par grandes tempêtes grosses et abondantes grêles, de multitude et grosseur incroyable; idem ès-environs du fleuve Hydaspes, en certain temps se font continuellement grandes pluies, et semblablement en

Causes inconnues.

Mont Caucas.

Neiges intempestives.

Grosses grêles.

Hydaspes.

Éthiopie, après quelques jours, le même advient. Par ainsi, la circulaire révolution de telles mutations infeste toujours et trouble continuellement divers lieux. Parquoi je dis que ce n'est cause hors de raison qu'en l'Éthiopie, qui est au-dessus de l'Égypte, les pluies continuelles descendant des montagnes en temps d'été, fassent croître en ce même temps le fleuve du Nil. A cela même font foi les barbares habitants ces hauts lieux, qui de tel effet portent assuré témoignage. Et si les choses qui cidevant ont été dites touchant le Nil semblent avoir nature contraire à celles qui se voyent ès-régions prochaines de nous, on ne doit pourtant y déroger foi; car en telle différence, nous voyons que le vent autal méridional près de nous et en nos régions apporte pluie, et au rebours en Éthiopie, comme l'on dit, il amène sérénité; et les vents bizarres du nord, qui en Europe sont tant véhéments et si fort impétueux, en ladite région Libyque sont lâches, doux, débiles et sans grande force. Finalement, quant à l'accroissement du Nil, bien que nous pourrions répondre diverses raisons et contredire à maintes opinions de ceux-ci et d'autres qui en ont traité; toutefois ce qui en a été dit suffira pour le présent, afin de n'excéder la briéveté historiale, laquelle dès le commencement nous avons proposée.

Vents de diverses qualités selon diverses climats.

Autal serein.

Bise douce.

Exhortation de Rhamusio à *Fracastor, d'écrire des causes naturelles de l'accroissement du Nil.*

Tout le discours suscrit touchant l'accroissement, inondation et découlement du Nil, est ce que j'en ai pu extraire des livres historiaux de Diodore de Sicile; chose certainement digne d'être outre les susdits, et plus profondément enquise et recherchée par le sublime esprit de votre excellence (monseigneur Fracastor), qui nous a illustré et éclairci (pour le confesser librement) tous les mouvements des cieux, avec plusieurs autres belles parties de la philosophie, et ce paradoxement et contre l'opinion de tous les antiques. Dont encore sera fort bien convenant, voire encore nécessaire, que cette haute connoissance de votre divin esprit nous débande les yeux offusqués, en nous levant le voile de tant d'imaginations erronées que les scripteurs d'avant nous ont mises en avant sur ce globe de la terre, la divisant faussement en parties habitables et inhabitables, attendu qu'il est certain qu'aujourd'hui toute la terre est habitée en tout et partout, et qu'il n'y a aucune partie, soit chaude, soit froide (si ce ne sont les déserts et la mer), qui ne soit peuplée et remplie d'hommes et de bêtes demeurant en la part de la terre qui leur est par naissance ad-

Toute la terre est habitable.

venue, comme en région tempérée. Je dis tempérée, selon la complexion qui par nature leur est donnée convenante à l'air et au lieu de leur région native. Et quoique je ne sois ignorant des grandes occupations dont continuellement est chargée votre seigneurie (monseigneur Fracastor), si est-ce que pour cela je ne laisserai de vous requérir être content d'en vouloir écrire bien au long et amplement les causes que vous penserez être originales de cet accroissement et inondation du Nil, et de son décroissement. Car, à la vérité, ce sont toutes choses tant étranges et merveilleuses, que je n'en pourrois imaginer de plus grandes ni de plus dignes, ès-quelles vous puissiez mieux exercer vos sublimes cogitations et divins pensements; attendu que vous n'avez d'autre plus grand plaisir que d'ouvrir le chemin et entrer le premier en la trace qui du pied d'autrui n'ait jamais été frayée, et par voie écartée loin du train vulgaire; car comme du grand Hercule la destinée fatale étoit de tollir du monde les monstres détruisant et nuisant à l'universalité, ainsi j'estime vous être ordonné des cieux d'ôter la confusion et éclaircir les ténèbres qui, jusqu'à l'heure présente, ont tenu les esprits des hommes de notre siècle offusqués et perdus en ignorance; lesquels, après avoir été ré-

veillés par vos écrits, s'efforceront de rechercher et trouver encore de nouveau d'autres parties, qui jamais n'auront été connues par les ancêtres. Le tout enfin redondant au grand plaisir et singulier profit des hommes désirant ouïr, voir, avoir et savoir.

RÉPONSE

D'EXCELLENT HOMME

MESSIRE HIÉRONYME FRACASTOR

AU SEIGNEUR JEAN-BAPTISTE RHAMUSIO.

Exorde sur les causes occultes des effets manifestes, et certaines présuppositions des pluies ordinaires ès-hauts lieux de l'Éthiopie, et autres lieux posés directement sous le tropique, durant le solstice, faisant l'hiver éthiopien au temps de notre été.

Entre les divers effets qu'en la nature diversement nous voyons, seigneur Jean-Baptiste, plusieurs ont leurs causes occultes et grandement recélées à l'homme; néanmoins, il y en a trois singuliers sous le noir de la lune, et tenus principalement surtout très-cachés et secrets, et plus que nul autre estimés pleins d'une certaine grande admiration envers nos majeurs, qui pour la difficulté de trouver les causes de ces trois tant merveilleux effets, se sont continuellement et en tout temps travaillés en leurs esprits. L'un est le flux et le reflux de la grande mer, allant et revenant de six en

Trois effets de causes occultes

six heures. L'autre est en certaines choses corporelles la puissance naturelle d'attraire à soi d'autres corps, par vertu inconnue, comme l'aimant attrait le fer, le diamant le retient, la calamite attire l'acier, l'ambre lève la paille, et maints autres effets semblables. Le tiers est l'accroissement du Nil, ainsi advenant infailliblement au temps que tous autres fleuves coutumièrement décroissent; auxquelles trois merveilles ceux qui sont venus après ont ajouté la quatrième, c'est à savoir la boussole ou cadran des mariniers, laquelle aiguille, en quelque sorte qu'elle soit assise ou adressée, se tourne toujours vers le pôle de la transmontane; lesquels problêmes à la vérité sont tous très-abscons, et plus que trop inconnus à nous, comme le démontre assez la diversité des opinions et variables sentences de ceux qui en ont parlé ou écrit : entre lesquels plusieurs sont véritablement dignes d'excusation en la doutance de quelques-uns de ces effets, parce que les causes d'iceux n'ont pu leur être parfaitement connues, par la raison qu'elles sont dépendantes des régions, situations des lieux, des conditions particulières ès-terres et mers, et respects d'icelles au soleil; de toutes lesquelles choses l'entière connoissance n'étoit pas encore parvenue aux hommes en leur

temps; dont nous sommes grandement obligés aux curieux et diligents personnages de notre siècle qui ont entrepris et fait tant d'étranges et si lointaines navigations, tant cherché le monde en toutes ses parties, qu'en cette perscrutation et découverte étrangère des causes remotes, les anciens hommes du temps passé, quelque grandes gens qu'ils fussent, s'ils revivoient, pourroient bien se réputer comme enfants au regard des hommes de notre siècle. Pour ce que comme les anciens n'ont pu avoir de principe ou commencement de voie à la connoissance d'aucun de ces effets merveilleux, ainsi notre âge n'a bien pu s'éclairer de lumière et donner accès à pénétrer plus avant en ces occultes secrets de nature, telle que par ci-devant a été la connoissance de l'accroissement estival et défluxion du Nil; duquel vous, seigneur Rhamusio, ayant extrait maints avertissements bien dignes de grande considération pour les choses retrouvées de nouveau qui auparavant étoient inconnues, m'en avez écrit et fait participant de vos honnêtes études et vertueuses cogitations; lesquelles sont continuellement adressées, ententives et élevées à très-nobles et hautes contemplations. Mais pourtant, que non content de votre propre diligence, vous demandez encore mon avis et juge-

ment sur cette matière, et par la proposition d'un doute de difficulté non petite, vous m'invitez modestement à faire comme une forme de commentaire sur votre discours. Considérant que je ne peux ni ne dois refuser chose que je vois vous venir à plaisir, je m'arraisonnerai très-volontiers avec vous sur la dispute d'une tant belle chose, et de matière à moi tant agréable; et ce, d'autant plus volontiers, que les étranges relations que par vous nous en avons, et quelqu'autre commencement déjà auparavant pourpris, pourront me donner voie et ouverture à en faire meilleur jugement, au moins si d'aventure il m'est concédé la grâce de juger droitement en chose tant difficile, et de ce que vous doutez vous rendre résolu. Or, présupposons donc (comme il est entendu par la relation dont maintefois vous m'avez écrit) qu'en outre, ou au-dessous du tropique, en tout lieu où le soleil a regard et jette ses rais, ou à droite ligne perpendiculaire, ou à côté et bien prochainement, il y pleut toujours à quelque heure du jour, et l'on y voit s'élever une forte nuée, laquelle assemblée sur la croupe des montagnes se convertit finalement en grosse pluie. Supposons davantage qu'au temps où le soleil commence à entrer au solstice estival, aux lieux sur lesquels il est direc-

tement, et encore aussi ès-côtés deçà et delà prochains du soleil, à six ou sept degrés, comme sont les Éthiopies près de l'Égypte, d'une part, et la Haute-Égypte de l'autre ; là se font non-seulement les grandes pluies dites ci-dessus, mais aussi exondations pluviales, comme déluges d'eaux, qui durent environ quarante jours, auquel temps est l'hiver des Éthiopiens, tandis que le soleil est au Cancer, et en une partie du signe du Lion.

Et après, nous présupposerons que l'accroissement du Nil commence pareillement et en ce même temps, c'est à savoir quand l'hiver entre en Éthiopie et l'été est vers nous ; lequel accroissement dure par quarante jours, durant que le soleil est au signe du Cancer et partie du Lion, et de là en après le fleuve du Nil commence à s'écouler et décroître peu à peu, tant que le soleil étant descendu au signe de libra, il retourne en son conduit de cours naturel, entre ses balmes ordinaires. Quant à son cours, à sa source, aux lieux par lesquels il descend, et à l'espace de son étendue, je n'en dirai autre que ce que vous en avez écrit en votre discours, présupposant encore qu'en Éthiopie et en la Haute-Égypte sa voisine soient maintes grandes montagnes enchaînées et s'entretenant l'une à l'autre.

Accroissement semblable du Niger et du Nil, et les causes, ou par empêchement des bouches, ou par défluxion d'eaux pluviales ou des neiges.

Ces choses ainsi présupposées, venant à enquerir les causes qui font tel accroissement du Nil au temps que les autres fleuves se diminuent (excepté un qui est appelé *Niger*, lequel on dit croître pareillement et quand et quand le Nil, et en la contrée Pitinate, outre le mont Apennin, le fleuve appelé *Novan*, qui au solstice est torrent, et en hiver à sec), je dis en somme que tous les fleuves universellement croissent et s'augmentent pour deux causes principales : l'une quand il intervient quelque empêchement à la bouche des fleuves, par lequel empêchement ne pouvant engorger leurs eaux en la mer, nécessairement il faut qu'ils se gonflent et croissent; l'autre est quand, outre l'ordinaire, les eaux nouvelles en grande abondance se précipitent dans les fleuves, telles que celles qu'ils amènent vider en mer, comme aussi celles qu'ils reçoivent d'autre déluge externe qui se fait par grande et soudaine liquéfaction de neiges fondantes, ou par véhéments orages de grosses pluies; laissant quelques autres raisons qui à la vérité peuvent bien échoir en accident, mais pour autant que

Niger, fleuve croissant comme le Nil.

bien peu souvent elles adviennent et ne peuvent commodément s'alléguer à notre propos, nous n'en ferons pas d'autre mention : si comme par quelques constellations, il advient, en certaines saisons, que sous la terre il s'engendre surcroît d'eau, mêmement ès-lieux où sont les origines des fontaines. Aussi comme par quelque temps il advient que les sources et les vents des eaux souterraines changent leur cours, ou par tremblement de terre, ou par autre accident, et s'épandent sur la terre ou s'embouchent dans quelque fleuve ou lac : dont tel exemple se lit du lac Alban, lequel, sans aucune cause manifeste, crut si merveilleusement au temps que peu après la contrée de Veïente fut prise par les Romains. On a bien vu semblablement naître de nouvelles rivières, qui ressortant de la terre, et entrant en d'autres fleuves, les accroissoient très-grandement. Par même raison d'éviter la superfluité, nous nous tairons de ces vaines causes par quelques-uns alléguées touchant l'accroissement du Nil, plus prêtes d'être prises pour fables que pour choses vraisemblables, dont plusieurs sont récitées par Diodore de Sicile et par Sénèque ; pour autant que les causes qui peuvent raisonnablement être reçues à notre propos, seront en général les deux posées par nous en pre-

Lac Alban croissant.

Deux causes de l'exondation du Nil.

mier lieu, c'est à savoir l'empêchement des bouches fluviales gardant iceux de se dégorger en mer; ou bien nouvelles eaux reçues, soit par neiges fondantes ou par pluies tombantes. Il reste à considérer et à déduire laquelle c'est de ces deux causes qui peut faire en temps d'été, outre la coutume naturelle, la croissance et l'inondation du Nil, telle que tous les ans on la voit advenir.

Confutation des opinions de Thalès, Eudème et Anaxagoras, sur la disconvenance du temps des étésies ventant et du Nil croissant, et sur l'impertinence du possible mis pour le certain. Résolution sur la cause certaine des grandes pluies solsticiales.

Thalès, Eudème.

Quelques anciens auteurs ont été, comme Thalès et Eudème, philosophes de nom, qui ont estimé ce merveilleux accroissement du Nil être causé par l'empêchement de son cours au droit des bouches où il se dégorge en mer, ce qui provient par le violent repoussement des vents nommés en grec communément *étésies*, c'est-à-dire annuels; car ils ne faillent tous les ans à retourner sur les mers et grands fleuves en un même temps, et cette rechasse du Nil est faite par ces vents étésies, non occidentaux qui soufflent du ponant, mais autres septentrionaux qui ventent vers le nord, nommés semblablement étésies, lesquels on dit venter au

Étésies.

même temps que le Nil croît, voire les mêmes quarante jours de sa croissance. Ces vents donc soufflant roidement à l'opposite et contre le cours du Nil, amènent les ondes de la mer contre les bouches du fleuve, et empêchent ainsi ses entrées. Mais, à la vérité, l'opinion de Thalès et d'Eudème ne peut bonnement se soutenir. Premièrement (si ce que les auteurs ont écrit du soufflement des étésies est vrai) cela est faux qu'ils commencent à spirer quand et quand l'accroissement du Nil; ains s'élèvent ces vents anniversaires quasi sur la fin de la crue. La raison est que les vents dits *prodromes* (c'est-à-dire avant-coureurs), qui sont les étésies petits et légers, ne commencent à spirer sinon sur la fin de la station du soleil au signe du Cancer, huit jours avant les grands étésies, dont ils sont appelés *prodromes*, *précurseurs* ou *avant-coureurs*; lesquels étant puis après renforcés de plus forte et véhémente spiration, se nomment les grands étésies, c'est-à-dire vents annuels, retournant tous les ans en ce même temps auquel le Nil est déjà sur la fin de son décroît; dont Pline, historien naturel, en écrit ainsi. Au temps des plus ardentes chaleurs de l'été s'élève en apparence la figure sidérale appelée *canicule* (c'est-à-dire chiennète), lorsque le soleil entre en la pre-

Proposition de première cause.

Prodromes.

Temps des étésies.

Pline, lib. 2, c. 47.

Canicule.

mière partie du signe de Leo, ce qui est le quinze de juillet, quinze jours avant les calendes d'août; et huit jours avant l'apparition de cette canicule, s'élèvent les vents aquilonaires septentrionaux, que l'on appelle *prodromes* ou *avant-coureurs;* puis deux jours après la naissance de la canicule, les mêmes vents aquilonaires soufflent plus fort et plus persévéramment par l'espace de quarante jours, dits jours caniculaires, et alors ces vents aquilons sont appelés *étésies*. On tient que la chaleur du soleil, redoublée par l'ardeur sidérale, est, durant ces jours, adoucie par ces aquilonaires vents étésies. Et entre tous les vents, il n'y en a point de plus constants, arrêtés et assurés de temps certain. Sénèque, Columel et autres, écrivirent aussi le semblable; dont apertement on peut entendre que les vents étésies commencent à courir par l'air quand déjà l'accroissement du Nil est en son déclin; parquoi ils ne peuvent être la cause de telle augmentation et regonflement du fleuve, par empêchement qui se fasse en ses bouches. En outre, je dis que si tel empêchement du décours étoit la vraie occasion qui fait regonfler et croître le Nil, cela seroit manifestement aperçu des Égyptiens prochains des bouches du Nil, et par eux seroient manifestement vues les ondes de la mer s'élever

Première confutation.

Seconde.

contre le cours du fleuve, dont le doute des causes à tel effet ne seroit si grand, comme il est encore sans résolution. Davantage, on verroit clairement l'augmentation du fleuve commencer par ses bouches en-bas, et peu à peu monter en-haut en croissant contre-mont, dont le contraire se voit à l'œil; finalement l'eau du Nil croissant seroit claire, comme est l'eau de la mer qui l'enfleroit, non trouble et bourbeuse comme elle se voit, ce qui est le signe apparent que tels trouble et bourbe procèdent, non de la mer (qui n'est pas eau terreuse ni limoneuse), mais des eaux coulantes sur diverses terres, où elles amassent cette bourbeuse turbidité. Ratiocinant donc que la redondance du Nil n'est causée ni par l'empêchement des ondes fait ès-bouches, ni par le repoussement des étésies, ni par autre cause que nous puissions imaginer, il est nécessaire que ce soit par la seconde des deux raisons par nous proposées au commencement, c'est à savoir par de nouvelles eaux qui se précipitent des hauts lieux dans le Nil, soit par déluge des neiges fondantes, ou des grandes pluies dévallantes, ou par toutes les deux. Reste à voir de ces deux causes laquelle c'est dont peut procéder telle inondation estivale en temps non accoutumé. Quelques-uns sont, tant des an-

Tierce.

Quarte.

Assomption de la seconde cause.

Division des causes.

ciens que des modernes, qui disent tel déluge être fait par liquéfaction de glas et relâchance soudaine des grandes neiges qui sont ès-montagnes d'Éthiopie et de la Haute-Égypte. Telle sentence est attribuée, entre les autres, au philosophe Anaxagoras. Mais encore cette opinion ne peut-elle être probablement soutenue ni pour vraie retenue; pour ce, premièrement, qu'encore il est en grand doute si ès-parties subjacentes aux tropiques peuvent être neiges ou non; laquelle question je me réserve à disputer à la fin de ce traité, et en faire un bref discours, et encore cela concédé que les neiges se pussent faire en ces lieux ardents sous les tropiques; pour cela, il ne semble pas un argument raisonnable que ce soit la cause de la redondance du Nil; car s'il en étoit ainsi, elles seroient fondues beaucoup avant le temps de l'inondation, vu que nous voyons en nos régions beaucoup plus froides les neiges se desserrer et s'écouler quand le soleil commence à entrer au signe du Taureau, au mois d'avril, distant de nous de cinquante degrés; de combien plutôt devroient se fondre et relâcher les neiges épandues sous ces tropiques, longtemps avant que le soleil fût au signe du Cancer, prochain d'icelles non par cinquante degrés, mais par treize seulement ou par douze?

Anaxagoras et son opinion.

Confutation.

Argument du moins au plus.

Et si quelqu'un vouloit dire cela advenir que les neiges se fondent si tard, pour la grande hauteur des montagnes, et prouvât son dire sur l'exemple du mont Atlas, auquel (comme récite Pline) les neiges restent et demeurent durant tout l'été, bien que ce mont ne soit éloigné du solstice estival que de cinq degrés seulement. A cela, je réponds que ce proposeur d'instance n'allègue chose constatée par certaine relation de personne, bien que peut-être vraie par aventure. Mais les allégations qui sont seulement possibles ne sont pas à recevoir comme indubitablement vraies, mais sans plus comme possibles. Il faut chercher (si trouver se peuvent) d'autres raisons plus certaines, auxquelles, si elles le sont, il convient de se tenir; et si elles sont nulles, il est loisible en tel cas de recevoir et admettre les preuves possibles, par défaut des vraies et certaines. Parquoi laissant pour le présent en suspens les causes des neiges fondantes, nous enquérons si les pluies de l'air descendant pourroient être occasion à faire suronder le Nil en tel temps du solstice estival; et si vraiment il en est ainsi (comme dès le commencement nous avons présupposé), que le soleil commençant d'entrer au signe du Cancer (ce qui est environ le douze de juin), et par tout ce signe et mois, et encore

Atlas, mont très-haut.

Rédargution.

Le vrai est à préférer au possible.

en la première part du Lion (qui est à mi-juillet), qu'en Éthiopie se voient grands déluges de pluies : ce que pour certain affirment non-seulement ceux qui en notre temps y ont fait voyage, mais les antiques scripteurs le confirment aussi, comme Diodore, Pline, et Aristote en ses météores. Sans point de doute, il est donc à conjecturer (ou y soient ou n'y soient pas les neiges) que telles exondantes pluies font la vraie occasion de l'accroissement du Nil. On pense que cette cause, en finale résolution, doit être mise et reçue pour sûre, certaine et constante, et l'on ne doit élever aucun doute.

Vraies causes du Nil croissant.

Résolution.

Raison d'Aristote et d'Alexandre, sur les nuées pluvieuses transportées par les vents étésies, et infirmation d'icelle, avec conclusion plus probable.

Question douteuse.

Mais bien en ceci peut se faire un grand doute, à savoir dont et de quelle cause naturelle proviennent tels grands déluges d'eaux pluviales en la sèche et ardente Éthiopie, mêmement au temps très-chaud du solstice estival, que le soleil au plus haut degré brûle et dessèche toutes choses par ses véhémentes chaleurs? Sur laquelle question je trouve maintes opinions grandement diverses, les uns disant que le soleil peut bien faire cela en tel temps,

et aussi en tel temps seulement ; les autres le nient, alléguant certaines autres causes, toutes lesquelles méritent bien d'être diligemment enquises. Alexandre Aphrodisian, commentateur de l'Aristote ès-météores, sur le passage où il traite des pluies, mettant en doute sur ce qu'a écrit l'Aristote, qu'en Arabie et en Éthiopie, en temps d'été, se font de très-grandes pluies, dit que les charges des nuées aqueuses et des vapeurs pluviales ne se concréent pas là, mais y sont rechassées et portées par les vents nommés étésies, comme le même Aristote le déclare au Traité de l'accroissement du Nil ; dont il semble que l'opinion de l'Aristote et de l'Aphrodisian Alexandre soit telle, que l'amas des grosses exhalations, nébules et vapeurs engendrant ces tant grandes pluies éthiopiques, ne se fasse pas par l'attraction du soleil en ces parties-là, ains y soient élevées et portées par les annuels vents étésies ; lesquels vents septentrionaux font en Éthiopie tels et semblables effets que font les scirocs, autals et vents marins méridionaux en nos régions ; car comme les scirocs et vents marins du midi nous apportent de grandes traînées de nuées épaisses et de grosses vapeurs pluviales, dont ils chargent leurs ailes en traversant sur la mer Méditerranée ; ainsi les étésies font pareil-

Alexandre Aphrodisian. Aristote.

Mutation de vents selon la diversité des régions.

lement en Éthiopie, et portent en la Haute-Égypte et en Éthiopie grands amas de nuées humides, bruines et exhalations, comme éponges imbues d'eau, qu'ils ont enlevées en passant sur plusieurs et diverses mers. Mais véritablement, s'il est licite et permis d'amener en controverse l'opinion de tant d'excellents et renommés philosophes, je pourrois bien encore mettre grand doute sur le dire d'Alexandre attribué à Aristote. Car s'il est ainsi (comme nous l'avons prouvé ci-dessus par le témoignage de plusieurs) que les vents étésies se lèvent sur la fin du Cancer (qui est vers le onze de juin), auquel temps le Nil est déjà prochain de son décroissement, je ne sais comment pourra avoir lieu de preuve ce qu'écrit l'Aphrodisian Alexandre. Joint à ce que si telle étoit l'occasion des pluies par nébuleuses exhalations d'humidités marines élevées et portées par les vents, il en adviendroit tant certaine assurance, que les habitants de ces régions et les navigateurs qui ont traversé là, et tous ceux qui en pourroient bien être informés, ne douteroient point de la cause qui fait croître le Nil. Tout ainsi comme quand il pleut vers nous par les vents de sciroc austral, nous ne sommes douteux ni ignorants d'où procèdent telles pluies, étant certains, et par le sens oculaire bien

Réfutation de l'Aristote et d'Alexandre.

connoissant que les vents marins les élèvent et apportent des mers. Mais en ces nuées éthiopiques, considérez que les anciens auteurs, les habitants mêmes de ces régions et les voyageurs qui y ont passé, sont toujours demeurés en doute de l'attraction, élévation et descente de ces grandes et intempestives pluies, et qu'il est tant difficile de connoître comme en telle saison et en tel climat elles s'engendrent : il me semble que l'occasion peut mal s'attribuer aux vents portant les vapeurs pluviales; et ce d'autant plus, que si cela est vrai, ce que nous avons présupposé dès le commencement, par le rapport de ceux qui en ont vu l'expérience, c'est qu'en quelque part où le soleil jette ses rais à droite ligne perpendiculaire, il y pleut toujours en quelque partie du jour ; ce qui ne peut être par les étésies portant les nébuleuses vapeurs, mais par le soleil qui les élève. Il est donc bien raisonnable de dire que c'est la vraie occasion par laquelle tant grandes pluies se procréent en ces lieux, lorsque le soleil est par plusieurs jours perpendiculairement rayonnant sur certains lieux de ces régions. Toutefois, à la vérité, pour avoir parfaite résolution de cette matière, il seroit de grande importance de savoir certainement et véritablement en quel

Conclusion probable.

temps commencent à spirer et venter les étésies, et si l'on peut et doit donner foi plénière à Pline, pour avoir distinctement décrit leur principe et fin, et le temps où ils commencent et désistent à régner en l'air. Aristote n'en dit pas autre chose, sinon qu'ils soufflent depuis la conversion estival du soleil; mais combien de temps puis après? il ne le déclare point. Quant à moi, ni par expérience, ni par le rapport d'autrui, je n'en saurois certainement que dire.

Pline.

Fin des étésies incertaine.

Question sur l'élévation solaire des vapeurs pluviales, déduites par divers doutes et arguments.

Reste donc à s'enquérir et curieusement chercher à savoir si le soleil peut de lui-même être cause à faire l'attrait et l'exhalation des humides vapeurs qui causent de tant grandes pluies, et pourquoi il le fait seulement en ce temps-là, qui est par tout le cours, arrêt et discours que fait le soleil au signe du Cancer, et en la première part au signe du Lion; pour laquelle question bien discuter gisent plusieurs doutes non faciles à résoudre, et ains fâcheux et difficiles à interprêter. Premièrement, comment se peut faire qu'en cette partie de terre tant asséchée et rôtie soit tant de matière humide, comme pour fournir exhalations et né-

Question.

Premier doute.

buleuses vapeurs, suffisantes à rendre et jeter tel déluge de tant redondantes pluies, et durant si long-temps? Et quand bien encore cela sera concédé, que ces vapeurs pluviales puissent se concréer par exhalation de ces terres adustes, comment il pourroit être que le soleil tant perpendiculaire et droit au-dessus ne les résolût et gardât de faire consistance de nues, vu que vers nous, qui sommes éloignés de lui à trente et quarante degrés ou plus, on voit les vapeurs et nuées (si quelques-unes s'élèvent au temps du solstice) être dissoutes incontinent, et consommées par l'ardeur du soleil, et pleuvoir bien peu souvent en été? et encore s'il y pleut, il faut que la nuée vienne d'autre part, et les pluies sont brièves et de peu de durée. En outre, ce qui donne plus grande merveille, c'est qu'étant un même regard du soleil à la terre, et même voie et passage (quant au respect de la terre) du soleil, procédant par le signe de Gemini au mois de mai, et par le signe du Cancer en la fin de juin, en rétrogradant et retournant par le même chemin, au commencement et première partie du signe de Leo, environ la mi-juillet, pourquoi donc ces humides vapeurs ne s'exhalent semblablement, et ne se concréent cesdites pluies, aussi bien quand le soleil est au signe de Gemini, ascen-

Second.

Argument du moins au plus.

Argument du semblable.

dant en mai, comme quand il est au signe du Cancer, monté en juin ou en Leo, descendant en juillet; attendu mêmement qu'en faisant le même chemin au retour comme au venir, il est en même point du ciel et en même respect dessus la terre? Et pour certain, c'est une étrange merveille, que le soleil étant au jet de son aspect sur les mêmes lieux et régions de la terre durant le temps qu'il monte du signe de Gemini au signe du Cancer, et de ce, qu'il descend du tropique solstitial du Cancer au signe de Leo, par même voie rétrograde, pourquoi il ne fait les mêmes attractions de vapeurs, les mêmes nuées et pluies en Gemini comme en Cancer. Encore est-ce ébahissement plus merveilleux que par tant de longs jours qu'il demeure arrêté au solstice sur les mêmes lieux, en si droit aspect et si prochain, il ne consomme point, par sa chaleur alors souveraine, les matières nébuleuses dont les grandes pluies doivent s'engendrer; attendu aussi qu'en nos climats de par-deçà, qui en sont tant loin distants, nous voyons, par tel temps, la terre être tant asséchée et l'air tant pur et clair, qu'il ne s'y fait peu ou comme point de pluie. Par cette doutance, j'imagine Alexandre Aphrodisian ou Aristote et les autres avoir été induits à ne pouvoir autrement croire que ces grands

déluges de pluies, qui au plus fort de l'été viennent en Éthiopie, n'eussent apporté leur matière pluviale et nébuleuse d'autre part. Toutefois, pour ce que la commune opinion tient le contraire, affirmant que l'exhalative vertu du soleil les attire et les enlève des propres lieux de cette même région, je m'efforcerai de démontrer clairement comment cela peut se faire, et comment il ne peut advenir en autre temps que durant la station du soleil au signe du Cancer et son décours en la prime part du Lion.

Physique déduction de plusieurs causes concaténées nécessairement à causer pluie estivale, ou petite, ou moyenne, ou grande, et leur concurrence universelle, ès-monts d'Éthiopie en temps du solstice, causant le déluge et inondation du Nil.

Propositions de causes concaténées.

Nous proposons donc en premier lieu, à la génération des pluies, plusieurs choses être requises par ordre; lesquelles concurrentes ensemble causent exondation pluviale, mais défaillantes où toutes ou quelques-unes n'en sont point. Premièrement il faut la matière de laquelle se puissent concréer vapeurs et exhalations nébuleuses, et icelle est abondante humeur élevée ou de la mer, des fleuves, lacs et étangs, ou des parties humides de la terre, comme les palus et marais; après il est besoin d'un puis-

Matière de pluie.

Agent naturel. sant agent naturel, qui attire et enlève en haut les vapeurs de ces humeurs, ce qui se fait en inspirant dans ces humidités tant de chaleur, qu'elle soit de force bastante à les élever; laquelle vertu de chaleur exhalative est surtout au soleil, qui le plus souvent fait telles élévations. Davantage, il est nécessaire que ces vapeurs ainsi

Amas de nuées. élevées s'amassent, conjoignent et s'unissent ensemble en l'air, et congrégées en un lieu, fassent ce corps opaque étendu par l'air, que nous appelons nuée; lequel amas et union, en consistance de plusieurs et diverses nébules, se fait en partie par la symbolique et semblable nature des choses qui, concurrentes l'une avec

Causes d'union nébulense, sympathie et antiparastase. l'autre, se rendent en un par sympathie naturelle, c'est-à-dire même affection de qualités, et en partie par antiparastase, c'est-à-dire contraire résistance des lieux, laquelle communément est où finit la réflexion des rais du soleil, où il y a toujours froidure, mêmement ès-hautes

Cause de froidure ès-montagnes. montagnes, desquelles les sommités sont toujours plus foides, pour n'être de longue traite et à plain battues des rais solaires, et pour y avoir grand comble terre, qui de sa qualité naturelle est très-froide; et la sommité de la montagne n'est échauffée par réflexion des rais ardents, comme sont les lieux plains et les campagnes exposées de tous côtés au

plain soleil ; et par cette antiparastase ou contraire répercussion s'élève la consistance et l'union des susdites vapeurs nébuleuses et pluviales. Outre tout cela, encore est-il besoin que ces vapeurs se réduisent derechef en nature d'eau, dont elles sont attraites ; ce qui se fait en perdant la chaleur qui en elles avoit été premièrement inspirée, puis après expirée et mise dehors par sa subtilité et agilité, et en recevant de nouvelle froidure, laquelle provient ou bien de la nature du lieu auquel finit la réflexion des rais solaires, et mêmement quand le soleil s'en départ, qui par son assistance entretenoit la chaleur dans les vapeurs ; ou bien d'où procède cette froidure, qui est de la propre substance des nuées mêmes, qui sont froides aussi de leur qualité naturelle. Finalement, les exhalations d'humides vapeurs, qui sont congrégées ensemble, ayant perdu la chaleur qui les avoit élevées et réduites à leurs propres nature et qualités, reviennent eaux froides, qui, pour être graves et pesantes, descendent en-bas et deviennent pluies. Or donc, quand toutes les susdites causes en tel ordre concurrentes conviennent ensemble, s'il y a peu de matière, il se fait aussi peu de pluie ; s'il y en a moyennement, il pleut de même en médiocrité. Mais s'il y a force matière, grande et puissante attraction, chaude

Réduction en eau, et les causes.

Conclusion des causes aux effets.

élévation, et les lieux de l'antiparastase ou réflexion aptes à cela, alors se procréent très-abondantes pluies et très-grands déluges d'eaux, advenant que la cause puisse durer. Mais si, par aventure, il advient qu'une de ces causes soit défaillante, la génération de la pluie défaut semblablement, ce que, ou en certains lieux ou en certain temps, souvent il advient. Quelquefois la matière de soi-même est défaillante, comme en plusieurs contrées de la Lybie, qui sont sèches et sablonneuses; d'autres fois elle est consommée par le soleil, comme vers nous en été : par lequel défaut il ne se fait aucune attraction, ni élévation de vapeurs. Quelquefois le défaut n'est pas de la matière, mais de l'agent, qui n'a pas assez de force à élever et attraire, comme quand le soleil est fort loin, et jette ses rais, non directement réverbérés, mais obliquement dispars, et fuyant tellement qu'ils n'ont nulle puissance à sublimer l'humidité, mêmement congelée par la froidure des lieux, ainsi qu'elle est en nos contrées par le temps d'hiver, et encore davantage ès-parties plus septentrionales, où il ne pleut point si les nuées n'y sont portées d'une autre part. D'autrefois il advient bien que la vapeur s'élève; mais elle ne s'unit point et ne fait point consistance, soit par la chaleur excessive qui la dissout,

La cause défaillante, l'effet défaut.

ou par les vents qui la dispersent et la chassent. Parfois aussi les nébules s'élèvent bien, s'assemblent, s'unissent, s'arrêtent, font consistance, et sont en région bien convenable à cet effet; et néanmoins ces grandes pluies n'y adviennent point, parce que l'antiparastase ou contraire réflexion n'est point proportionnée équipollemment aux autres dispositions à faire pluies, ains y fait souvent des neiges, ou vents, ou tempêtes. Or, il est donc à considérer si, au pays de l'Ethiopie et en la Haute-Egypte, sont toutes ces conditions et ordre des causes susdites, et en sorte et manière que par icelles se puissent concréer petites, moyennes et grandes pluies, par l'exhalation du soleil et la disposition de la région, sans qu'il soit nécessaire à la matière nébuleuse d'y être apportée par les vents étésies septentrionaux. Quant à moi, il me semble que si, présupposant (selon ce qui a été dit ci-devant) qu'en Ethiopie, en la Haute-Egypte et autres pays soient de très-hautes montagnes tout d'un tenant enchaînées et bien arrangées, et que semblablement y soient plusieurs profonds et larges fleuves, comme le Nil et autres, puis qu'après y soient grandes traites de mer, comme le golfe Arabique et l'Océan; je dis donc premièrement, qu'à faire ces pluies, qui de jour en jour se font ès-lieux où le so-

Aptitude de l'Ethiopie, climat à pluie, grandes estivales.

leil se trouve à droite ligne perpendiculaire, il n'est point de doute qu'il n'y ait matière suffisante à engendrer vapeurs nébuleuses, qui puis par chaude attraction s'élèvent, considérée la circonstance des fleuves, mers, lacs et vallées, et qu'aussi l'agent ne soit (qui est le soleil direct) assez puissant pour les exhaler et attraire en haut. Encore est-il manifeste que d'icelles se peut faire union, assemblement et consistance en certain lieu de l'air, par la réverbération contraire des lieux aptes à cela, esquels finit et se termine la réflexion des rais solaires, principalement ès-hauts monts, qui tant par leur nature, qui est terrestre, en gros comble de terre et froide en qualité, que pour ne pas sentir la réverbération des rais solaires, mêmement en leurs croupes aiguës où la chaleur du soleil battant ne s'arrête pas, ains se rabat en la plaine, pour ne pouvoir plus passer outre; et là se fait l'ardente réflexion, trop loin distante de la sommité des monts, qui pour ces causes résistent au soleil et gardent qu'il ne peut dissiper la consistance de ces nébuleuses vapeurs, et ainsi en partie les congrègent et unissent par l'antiparastase de contraire répercussion, et en partie les refroidissent de nouveau et les convertissent en nature d'eau dont se procréent les pluies qui de jour en jour

s'y font; lesquelles pluies toutefois encore ne sont pas celles qui causent l'accroissement du Nil, pour autant que cette eau pluviale écoulée en la plaine, avant qu'elle puisse arriver jusqu'au fleuve, s'absorbe et s'emboit en la terre, qui est sèche de soi et échauffée du soleil. Je dis, secondement, que par les susdites causes d'ordre concurrentes, non-seulement cette pluie quotidienne se peut faire, soit moyenne, soit petite, mais qu'aussi s'en peut procréer cette grande et longue pluie, que les Ethiopiens appellent leur hiver, et qui à la vérité est un grand déluge d'eaux; mais tel toutefois qu'il ne se peut pas faire en tout temps et en tout lieu où le soleil se trouve, mais seulement au temps qu'il est monté au solstice estival, et tournant par le signe du Cancer et partie du Lion. Et comme ceci se peut faire, nous le déclarerons, présupposé, comme il est vrai, que les parallèles (c'est-à-dire intervalles des distances circulaires) que le soleil fait de jour en jour, tant en départant de l'équinoxial pour monter au tropique, comme en revenant du tropique pour retourner à l'équinoxial, sont continuellement de plus en plus élargis et distants l'un de l'autre, d'autant que plus ils sont prochains de l'équinoxial; et au contraire ils sont continuellement de plus en plus étroits et moins éloignés

Raison du temps solsticial apte aux pluies éthiopiques.

Parallèles distants.

l'un de l'autre, d'autant qu'ils sont plus prochains du tropique. Supposé aussi (ce que tout le monde voit à l'œil) que les jours croissent continuellement et deviennent plus longs, d'autant plus que le soleil approche du tropique du Cancer.

Jours croissants.

Petites et moyennes pluies causées par la largeur des parallèles, brièveté des jours et passée du soleil. Au contraire, exondation pluviale par long arrêt du soleil en même respect; petite distance des parallèles et longueur des jours; en quels signes et temps.

Commençant donc dès le temps que le soleil est en l'équinoxial, voire encore dès qu'il entre et passe par aries, le signe du Mouton, qui est au mois de mars. Je dis qu'en quelque lieu que le soleil frappe directement et en regard perpendiculaire, se peut faire la pluie, comme il a été dit, voire de jour en jour. Mais telle pluie n'est pas déluge, ni exondance d'eaux bastantes à faire l'accroissement du Nil; pour autant que le soleil, faisant continuellement et de jour en jour les parallèles larges et assez distants l'un de l'autre, s'arrête peu en un endroit respectif, et pour ce ne peut faire si grande attraction de vapeurs qu'il est nécessaire pour un tel déluge, ains seulement pour petite et légère pluie, qui incontinent est embue dans la terre. A quoi aussi fait concurrence la brié-

Cause de petite pluie.

veté des jours, qui encore ne sont d'assez longue durée pour que le soleil fasse long arrêt en un endroit; dont il advient, tant par la large distance des parallèles que par la courte durée des jours, qu'il ne demeure pas longuement à changer d'aspect de lieu à autre. Le semblable encore advient par son entrée et discours au signe du Taureau, qui est au mois d'avril, par les mêmes raisons des parallèles larges et des jours non encore longs, ou jaçoit que le soleil étant en Taurus, les parallèles soient un peu moins larges et les jours un peu plus longs qu'en l'équinoxial; néanmoins encore, ni l'un ni l'autre n'est suffisant pour donner si long arrêt au soleil sur même lieu subjacent, qu'il puisse faire tant d'exhalation, qu'elle soit suffisante à procréer orage pluvial qui augmente le Nil. Mais quand il advient que le soleil s'arrête plus droit, plus de jours et plus d'heures du jour directement et respectivement sur une même partie et même endroit de l'air, de la terre et des eaux subjacentes, je dis qu'en ce temps seulement se peuvent engendrer les pluies très-grandes et très-longues. La cause est qu'en cette saison seulement se font très-grandes et durables attractions de vapeurs, parce que la chaleur solaire qui les attraits pénètre alors plus profondément et plus fort dans la terre,

Causes suffisantes à grandes pluies.

dans la mer et dans les autres lieux humides, et non-seulement y entre plus profondément, mais aussi s'étend plus au large et prend plus d'espace qu'elle ne fait quand elle demeure et s'arrête peu de temps sur une partie où il fait seulement une attraction superficielle et restreinte. Donc le soleil parvenant au solstice estival, par tout le cours qu'il fait au signe du Cancer et partie du Lion, où les jours sont plus longs et les parallèles plus étroits qu'ils ne sont le soleil étant au signe d'aries et du Taureau, et aussi qu'il s'arrête quasi continuellement sur les mêmes lieux, il advient que l'attraction des vapeurs se fait très-grande, large et profonde; et par conséquent pluies très-grandes et de longue durée. Mais sur ceci naissent derechef les susdits doutes: premièrement, comment se peut trouver tant grande et si abondante matière vaporeuse et durable par si long temps en cette région, qui de soi-même est tant sèche et aride, et encore beaucoup plus en ce temps que par de continuelles chaleurs la terre est rôtie et brûlée, ayant le soleil toujours au-dessus si droit et si prochain; attendu que vers nous, qui en sommes distants à quarante ou cinquante degrés, en temps d'été, notre terre se dessèche tant, qu'il n'y reste nulle matière humide et apte à élever vapeurs et procréer pluies. Pour résoudre

Opposition douteuse.

ce doute, je dis qu'en Ethiopie de même qu'en ces lieux d'où s'élèvent ces nébuleuses et pluvieuses exhalaisons, la matière humide à les procréer n'est jamais défaillante en aucun endroit, et non-seulement n'est jamais défaillante, mais qu'aussi un jour prépare à l'autre nouvelle matière de plus en plus et continuellement, par la chaleur croissant d'heure en heure et toujours en attraction s'élevant, comme il se fait ès-mers, mêmement au golfe Arabique, sur lequel le soleil passant par plusieurs jours et quasi par un même parallèle, de jour en jour redouble et augmente les vapeurs, en les multipliant de plus en plus, parce qu'aujourd'hui en fournit et apprête pour demain, et demain en avance encore plus pour après demain, et ce jour encore davantage pour le suivant; tellement que de jour en jour se multiplie cette matière humide d'exhalations vaporeuses. Résolution.

Des deux humeurs terrestres, superficielle et profonde, causant pluies quotidiennes, le soleil étant en Gemini. La cause pourquoi il ne se fait pas en nos régions comme en Éthiopie, et ès-plaines comme ès-monts.

Or vraiment, quant à la terre, je dis qu'en elle sont à considérer deux humidités, l'une superficielle et l'autre profonde : quant à la superficielle, pour en enlever les vapeurs nébu- Deux humidités de terre.

leuses, il suffit d'un brief arrêt du soleil radiant sur même lieu, et de telles élévations se font les pluies qui adviennent coûtumièrement tous les jours, où que ce soit que le soleil frappe droitement; quant à l'autre humidité terrestre, intérieure et profonde, qui pour la plus grande partie se fait des eaux de pluie quotidienne que la terre emboit et dont elle s'humecte, pour l'attraire de la profondeur et l'élever en haut, il est beaucoup besoin de plus long arrêt du soleil sur même aspect; tellement qu'ainsi, pour cause de la terre abreuvée, jamais ne défaut à la chaleur supérieure matière idoine à pluvieuses vapeurs s'élever de la profonde et intérieure humidité terrestre, mêmement ès-lieux hauts et montueux, où sont forêts, ombrages et fontaines, que le soleil ne peut tant épuiser comme les plaines, où il bat tout à plain, au large et sans empêchement. Or, en somme, je dis que quand le soleil commence à faire son cours par le signe de Gemini, alors il se fait matière très-abondante, et un jour dispose pour l'autre, en sorte que le jour suivant fournit plus d'humidité vaporeuse que le précédent; ainsi un jour en apprête pour l'autre, et le subséquent reçoit la matière du précédent; parce que les pluies quotidiennes advenantes, comme nous avons dit, elles tombent journellement; et le soleil étant

en Gemini, perpendiculairement rayant sur un même lieu, elles sont continuellement absorbées et embues de la terre, puis derechef tirées et enlevées par la chaleur solaire. Ainsi par un même tour et retour elles descendent et montent circulairement par attraction solaire; mais il se fait que de jour en jour monte plus d'humidité nébuleuse qu'auparavant il n'étoit tombé de pluie, parce qu'aussi avec elle s'élève la profonde humidité terrestre venue des eaux intérieures, et s'y adjoint aussi l'humidité attirée des mers, des fleuves, des fontaines, des montagnes et forêts ombrageuses : tellement qu'un jour avance à l'autre, et par ainsi il n'y a jamais défaut de vapeurs ascendantes pour causer pluies; mais elle accroît continuellement et se multiplie de plus en plus, ce qui ne peut se faire vers nous en temps d'été, ès-campagnes découvertes et lieux plains, parce que l'humidité superficielle étant consommée, rien ne reste qui la puisse renouveler de jour en jour, ni qui en attire de l'humeur profonde souterraine; dont il advient que ce peu de vapeurs qui s'élève du plain superficiel, quand et quand se dissout et s'anéantit. Quant aux lieux montueux, ils sont plus souvent chargés de nébules, pluies et orages, parce qu'ils ne sont tant desséchés du soleil, et que les grosses exhalations ne s'y dérompent si tôt ni

Ascens et descens circulaires des vapeurs et pluies.

si facilement; et ceci suffit pour satisfaire au premier doute.

Cause pourquoi le soleil en droit aspect de ligne perpendiculaire n'abat et ne dissipe pas les vapeurs élevées au pays d'Éthiopie, et ne les garde de s'allier; et pourquoi il ne se fait pas là tel déluge d'eaux, le soleil étant en Gemini comme en Cancer, en même distance.

Doute. QUANT à l'autre doute, où il s'enquiert pourquoi le soleil étant si droit au-dessus des nébules ascendantes ès-hauts lieux d'Éthiopie, il ne les dissout ni dissipe au-lieu qu'elles s'élèvent, et les empêche de se congréger et de faire

Résolution. consistance; je réponds que cela se fait par la qualité du lieu auquel finit la réflexion des rais solaires, même quand c'est pays de montagnes grandes et en nombre, pour autant qu'il y a là

Froidure restreinte. assez de froid pour empêcher les vapeurs de se dissoudre; joint aussi que par occurence de l'antiparastase ou réverbération contraire à la chaleur solaire qui les rechasse et les fait resserrer, elles s'unissent, étreignent, refroidissent, et finalement se réduisent à leur propre nature d'eaux, qui ensuite tombent en grosses pluies. Or

Autre question. quant à ce doute qui travaille tant votre esprit et celui de plusieurs autres, à savoir la raison qu'étant au signe de Gemini les mêmes parallèles qu'au signe du Cancer, et un respect semblable quant à la terre, et le même chemin du

soleil en allant au point haut du tropique ainsi qu'en retournant, pourquoi ne se font aussi bien ces grandes et tant exondantes pluies au signe de Gemini comme au signe du Cancer? et pourquoi le Nil ne commence-t-il à croître, sinon vers le solstice estival? Je dis à cela que toutes grandes actions ont leurs apprêts de commencement, et puis leurs temps de parachèvement. Or, pour induire et mettre certaine forme et degré de qualités en quelque chose, il est besoin premièrement d'en ôter les dispositions contraires, et au-lieu d'icelles y introduire et faire avoir lieu celles qui sont pour la qualité qu'on y recherche. De là vient que quelquefois sera un agent qui par deux heures exercera son action sur une certaine et même matière, et sera toujours un même agent et agissant de mêmes respects sur même sujet, et néanmoins la première heure ne produira pas la qualité destinée, mais seulement la seconde heure; et ce, non pour autre cause, sinon que toute la première heure est consommée à remouvoir et distraire du sujet la disposition contraire, et à y introduire la qualité prétendue. Exemple: un potier ayant tourné à sa roue un vase de terre grasse bien formé et façonné, et le voulant faire cuire, il le met dans le four au feu, lequel feu est agent naturel, agissant

Résolution.

Toutes actions ont apprêt avant l'effet.

Exemple.

continuellement et exerçant son action toujours une et même, qui est de sécher et de cuire, sur un même sujet, qui est le vase de terre ; toutefois aux premières heures il ne le cuit pas, ains en fait seulement la préparation, en ôtant la disposition contraire, qui est l'aquosité crue, humide, et après icelle ôtée, il le cuit en lui donnant la qualité à laquelle il étoit destiné, qui est la cuite sécheresse. Par semblable raison, le soleil étant au signe du Sagittaire, sur la fin de novembre, est à-peu-près aussi loin distant de nous, qu'au temps de la brume au tropique du Capricorne, peu devant les calendes de janvier, et toutefois nous ne sentons jamais l'hiver bien âpre, ni le froid pénétrable jusqu'au temps que le soleil est au Capricorne, qui est vers Noël, depuis et après le solstice hivernal, qui est la brume et le plus court jour de l'an, vers le quinze de décembre. La cause est que partout le signe du Sagittaire en novembre, voire par toute la quarte saison de l'automne et depuis le signe de libra, qui est en septembre jusqu'au Capricorne, qui est en décembre, ce temps est employé et se consomme à remouvoir et à éteindre la chaleur induite en l'air et en la terre par tout l'été passé, laquelle s'ôte par l'éloignement du soleil descendant des parties de la terre, qui de sa nature est froide. Puis la chaleur ôtée,

Hiver sentu tard.

la froidure âpre succédente vient en avant, à tel degré qu'elle est fort notable ; et alors nous sentons l'hiver bien âprement, qui se fait sensible et véhément depuis le solstice ; et cela n'empêche ni n'amoindrit l'âpreté du froid, qu'après le solstice le soleil commence à s'approcher de nous, parce que la chaleur qu'alors il peut faire est si petite, que la froidure ayant jà occupé l'air et la terre, la recule bien loin et la surmonte. Par semblable raison, nous ne sentons point pareillement l'été, ou au-moins bien peu, lorsque le soleil est en Gemini, au mois de mai ; mais seulement depuis le solstice du Cancer, qui est en juillet. Jaçoit que même aspect du soleil à la terre fût au signe de Gemini en mai, qu'au signe du Cancer en juin ; pour ce qu'en Gemini, signe du mois de mai, et aussi par toute la quarte saison du printemps, depuis aries, qui est en mars, jusqu'au Cancer en juin, le soleil consomme tout ce temps à abattre la froidure, qui par l'hiver précédent avoit pris lieu en l'air et en la terre ; laquelle froidure abattue et la chaleur mise sur elle, procède à si haut degré, qu'alors elle nous est véhémentement sensible, et nous l'appelons été ; ce qui se fait depuis le solstice au tropique du Cancer. Et nonobstant que depuis le solstice le soleil commence à s'éloigner de nous

et à nous reculer sa chaleur, néanmoins cette action de retraite est encore tant débile, que la chaleur qui auparavant a gagné le temps, surmonte de beaucoup la froidure que pourroit causer l'éloignement du soleil, et encore se renforce et s'augmente, jusqu'à tant que la lointaine distance du soleil bien peu l'entretienne, et alors la chaleur est médiocre. Puis quand l'éloignement du soleil est fort reculé, sa distance surmonte la chaleur restante de l'été; alors il commence aucunement à faire froid, lequel va toujours croissant jusqu'au Capricorne; mais non tant, toutefois, ni tel que l'hiver en apparoisse. Donc selon notre propos, nous devons, en pareil cas, dire que par semblable et même raison, au temps de mai, que le soleil est au signe de Gemini, ne se font pluies en Ethiopie qui se puissent dire déluges, ou exondations qui puissent faire croître le Nil; ains seulement depuis le solstice estival par tout le temps que le soleil est au Cancer au mois de juin, et en partie de Leo au commencement de juillet. Pour ce que tout le temps que le soleil fait son cours par Gemini se consomme en partie à démouvoir les dispositions qui sont contraires à la grande attraction des vapeurs, partie à faire la préparation convenante à pouvoir faire attrait et exhalation

d'humeur nébuleuse, large et abondante. Il est donc à considérer qu'en l'Éthiopie et en la Haute-Égypte, au temps que le soleil est au plus grand éloignement qu'il pourroit être, c'est à savoir au tropique hivernal du Capricorne, jour de la brume et le plus court de l'an, qui peut être à la mi-décembre, ès-parties terrestres ou maritimes de ces régions d'où se doivent élever les vapeurs pluviales, soit plaines, monts, fleuves ou mers, il y a une certaine froidure, laquelle, bien qu'elle ne soit tant grande que vers nous, ni si véhémente qu'en nos régions de par deçà, si est-il nécessaire qu'elle soit ôtée, pour donner lieu aux vapeurs nébuleuses qui par le chaud se puissent élever; mêmement celles de la mer, des fleuves et des montagnes. Outre cela, il est encore à considérer, que s'il se doit faire élévation de grande vapeur et largement abondante, aussi à cela est-il besoin de grande et véhémente chaleur, et telle qu'elle puisse pénétrer à la partie plus profonde et s'étendre en plus large espace; donc quand il advient que telle bastante chaleur est envoyée par le soleil, alors un jour apprête matière vaporeuse pour l'autre, et fait telle disposition qu'il se peut, pour après faire une très-grande attraction et élévation de nébuleuses humidités et vapeurs pluviales.

Disposition et préparation de vapeurs pluviales faites en Gemini, et l'effet au Cancer. Conclusion de la vraie cause de l'accroissement du Nil et du Niger, avec une résolution d'un doute sur la crue du Nil en même temps, et divers lieux loin distants.

VENANT donc aux causes particulières : quand le soleil parvient au signe de Gemini, où les parallèles sont fort étroits et les jours quelque peu plus longs, et que le soleil frappe longtemps sur un même lieu; je dis qu'alors un jour prépare l'autre, dispose et avance matière vaporeuse dont se puisse faire très-grande attraction qui en l'air s'exhale. Mais de telle attraction de vapeurs exhalées, la disposition se fait en Gemini et l'effet au Cancer; pour ce que sous le signe de Gemini, dès le commencement, est rechassée la froidure restante de l'hiver précédent : j'entends l'hiver, le temps auquel le soleil est plus éloigné, non pas cet hiver accidentel par les pluies, que les Éthiopiens appellent leur hiver; laquelle froidure est en partie superficielle en l'air et sur terre, et en partie profonde et souterraine. Quant à la superficielle sur terre, il suffit que le soleil s'arrête par-dessus un jour seulement, pour rechasser cette froidure extérieure, laquelle ôtée par la chaleur nouvelle, il se fait élévation de nébules exhalées, suffisantes à faire pluie

quotidienne, jaçoit que bien petite, et non bastante à faire enfler un Nil. Mais quant à détruire la froidure intérieure, il y faut plus, et plus de jours d'arrêt et droit aspect solaire, et ains un jour prépare et dispose matière pluviale à l'autre; dont il advient que les pluies quotidiennes vont en augmentant journellement, et continuellement se font plus grandes, non toutefois telles, que par chaque jour ne soient bues et absorbées de la terre: et ceci se fait par tout le signe de Gemini en mai. Mais quand ce vient au signe du Cancer, vers la mi-juin, où jà par longue demourance du soleil en aspect direct, la chaleur est profondément entrée en air, terres, mers, monts, plaines, fonds, fleuves et tous lieux subjacents, et la préparation par les précédentes multiplications d'eaux tellement faite, que déjà infinies parties maritimes et terrestres, montueuses et plaines, fontaines et fluviales, sont exhalées en partie en vapeurs nébuleuses, ou par effet, ou par vertu de puissance prochaine, adonc par vaste et grand espace, tant en largeur comme en profondeur, se fait une incroyable exhalation et attraction de vapeurs pluviales, voire aussi en la nuit échauffée comme le jour; lesquelles élevées par la puissante chaleur, et amoncelées autour des hauts monts par l'antiparastase et

contraire réverbération des lieux, se réduisent en leur nature aquatique et en très-grandes et continuelles pluies, lesquelles dévallantes aux plaines campagnes, jà imbues et abreuvées des précédentes pluies quotidiennes sous le signe de Gemini, ne s'absorbent plus dans la terre; mais tombant dans les fleuves, elles les accroissent si grossement, qu'elles les font déborder et inonder par tous les pays adjacents, ainsi que fait le Nil et le fleuve Niger. Cet accroissement du Nil ne se fait donc pas sous le cours du soleil, au signe de Gemini (qui est au mois de mai), pour la cause susdite; c'est qu'en ce premier temps, il s'en fait seulement la disposition et préparation. Mais l'effet parfait du déluge, accroissement et inondation niliaque se fait par tout le temps que le soleil tourne au signe du Cancer, au mois de juin, et partie du signe de Leo, au commencement de juillet, jusqu'à tant que le soleil commence à faire larges parallèles et les jours moins longs; où son arrêt et demourance en direct aspect perpendiculaire n'est plus tant durable, où la chaleur se diminue, et où les parties froides de la terre et des eaux commencent à se réduire à leur propre nature. Alors commence l'accroissement des fleuves, quand plus grande est l'abondance de l'eau pluviale entrant en iceux, que n'est celle qu'ils

dégorgent en mer; lequel accroissement va toujours en augmentant jusqu'à un certain degré, qui est le souverain et le très-haut, et qui peut être (comme vraisemblablement on peut croire) vers le vingt-septième degré en l'ascendant du Cancer; auquel souverain degré étant parvenu (comme en nulle souveraine hauteur il n'y a point de consistance), il vient à caler et à s'écouler peu à peu; jaçoit qu'encore soit plus abondante l'eau qui dedans influe, que celle qui se vide aux bouches de la mer. Puis après vient à un égal état, autant dégorgeant d'eau en mer comme en recevant des exondations pluviales, et alors le fleuve ne croît ni n'appetisse, mais il se tient en un point: il est à croire que c'est vers le huitième degré du signe de Leo, environ à la mi-juillet. Et depuis là commence à se faire le décroît apparent, l'eau qui y entre étant moindre que celle qui en sort, et adonc le fleuve se retire de ses hautes lignes de redondance vers ses rives: mais cela se fait peu à peu, parce que la supérabondance des eaux dégorgeantes sur les eaux influentes se fait peu à peu, et calant ainsi et s'écoulant petit à petit finalement sous le signe de libra, qui est au mois de septembre, vient du tout à se rendre dans le pourpris de ses rivages et dans le canal de son cours naturel.

Ce sont les raisons qui à moi se sont présentées à dire touchant la crue et décrue du Nil, les doutes qui y échéent, et les diverses opinions qu'en ont pu concevoir les philosophes et historiens naturels, tant antiques que modernes; de toutes lesquelles la plus raisonnable me semble être celle qui rapporte la cause de tel accroissement aux pluies vernales et solsticiales de l'Éthiopie et Haute-Égypte; lesquelles grandes pluies ne se font (comme quelques-uns tiennent) par les vents étésies portant là les nuées, ains se procréent par très-grandes exhalations, attraits et élévations des vapeurs nébuleuses, tant superficielles qu'intérieures, que le soleil, au signe du Cancer et partie du Lion, à la mode susdite par sa puissance sublimative, attrait des terres, mers, monts, plaines, fleuves, fonds et forêts : dont s'ensuivroit que cet accroissement du Nil commence en l'Éthiopie et en la Haute-Égypte, voisine d'icelle. En laquelle conclusion peut naître encore un doute, à savoir si l'accroissement du Nil commence à se faire en Éthiopie et au grand Caire de la Haute-Égypte tout en un même temps : et il semble que oui; car tous les auteurs écrivent qu'en la région où est le Caire commence à croître le Nil, sous le point du solstice; auquel temps aussi (par le rapport de ceux qui

Doute.

l'ont vu) commencent les déluges des grandes pluies en Éthiopie. Toutefois, si nous nous arrêtons à cette opinion, encore appert-elle être fort douteuse; parce que depuis l'Éthiopie jusqu'au grand Caire, il y a de distance six cents milles, qui vallent deux cents lieues ou plus, dont faudroit (comme il semble) un grand temps, avant que par si long espace de chemin les grandes eaux de l'Éthiopie fussent descendues au Caire en Égypte, et par ainsi la croissance du fleuve ne se feroit en ces deux lieux tant loin distants, en un même temps. A quoi l'on peut répondre, que huit ou dix jours devant ou après n'emportent pas grande différence du même temps de croissance; car on ne compte pas tant de point à point et de si près, quand l'accroissement commence en Ethiopie et quand en Égypte; ains suffit que ce soit en même partie du mois. Ou bien nous dirons que l'accroissement du Nil se peut connoître de deux manières; l'une est quand l'eau pluviale influant dans le Nil, et ne pouvant tant vider comme elle y entre, fait redonder le fleuve, et en cette manière l'augmentation se voit un peu plus tôt en Éthiopie qu'en Égypte et au Caire; à l'autre manière se peut connoître l'accroissement du Nil par la condensation et l'engrossissement des parties continues

Résolution de doute.

et contiguës du fleuve, qui se fait de l'une à l'autre s'entretenant et de traite en traite, quasi comme de main en main, laquelle condensation des parties conjointes se fait soudainement et en très-bref temps, par tout le long du fleuve et par toute sa continuelle traite, comme nous voyons ès-autres eaux dans lesquelles ayant jeté une pierre ou autre chose qui repousse les parties, il se fait des rondeaux, tournoiements et circulations d'eaux les unes dans les autres, presque tout en un moment; ainsi peut-être que quand la première eau se regonfle au Nil, ès-hautes parties de l'Éthiopie, bien que la même eau ne se voit en cet instant au Caire, néanmoins se voit l'engrossissement et la condensation des parties fluviales continuant de l'une à l'autre, par une traite jusqu'au Caire, voire jusqu'aux bouches du Nil, et ce soudainement et consécutivement; ce qui est le premier signe de son accroissement, lequel se fait puis après apparemment manifeste, alors que la même eau qui premièrement avoit commencé à gonfler en Éthiopie vient à descendre au Caire. Mais en combien de jours cela se fait-il? Il est bien difficile de le savoir.

Question si en Égypte se font les neiges, et les causes, convenances et différences des neiges, pluies et grêles en matières, qualités, temps et lieux. Raison pourquoi neige et grêle ne peuvent être ensemble; et pourquoi la pluie englace, et la neige non, si elle n'est pas fondue.

Or, il reste à poursuivre et disputer, ainsi que nous l'avons promis, si en l'Éthiopie tombent neiges? de laquelle-chose nous sentant ignorant, quant à notre expérience ou à celle d'un autre, nous en dirons seulement autant que par apparentes raisons nous semblera prouvable. Et certes, il est bien vraisemblable qu'il peut y avoir neiges, parce qu'en cette région se font non-seulement pluies, mais aussi grêles et tempêtes. Considérez donc que la pluie se procrée de cause et matière moins froides, et que la tempête et grêle est engendrée de cause plus froide; cela semble être bien conséquent, qu'où se font les deux extrêmes il se fasse aussi pareillement le milieu et ce qui est le moyen entre les deux: ce qui peut se prouver et confirmer par l'exemple du mont Atlas, qui est prochain du tropique à cinq degrés, auquel, comme écrit Pline, sont les neiges; voire mêmement en été: dont appert qu'ès-montagnes de Lybie, qui sont au même parallèle, et ès-monts d'Éthiopie, qui sont prochains à dix degrés ou un peu plus, peuvent être naturellement les neiges,

aussi bien qu'au mont Atlas. Au contraire, il me semble que les neiges ne peuvent être nullement là, parce que la plus grande distance que puisse avoir le soleil de l'Éthiopie, en pleine rigueur d'hiver, et aux plus froids et courts jours, n'est point à plus de quarante degrés. Or, nous voyons qu'étant ès-plus longs et plus chauds jours à quarante et cinquante degrés pour le plus prochain du soleil, non-seulement il ne laisse pas les neiges se concréer, mais encore il fait dissoudre et fondre celles qui restent de l'hiver précédent. Outre ce, il est vraisemblable qu'en Éthiopie il fait aussi chaud en tous temps que vers nous en temps d'été, vu que nous sommes éloignés en distance de quarante et cinquante degrés, ce qui est un éloignement plus grand que la plus grande distance solaire qui soit vers eux; et ainsi, puisque vers nous en été ne se peuvent faire neiges, il est croyable qu'elles le peuvent encore moins en Éthiopie, qui se trouve en tout temps plus prochaine du soleil.

Or, pour avoir intelligence plus claire de cette matière, il nous faut diligemment enquérir et considérer les causes concurrentes à faire seulement pluie, ou neige seulement, ou grêle seulement, et si elles peuvent faire ensemble pluie et neige, pluie et grêle, neige et grêle. Pour ce, je dis qu'en quelque chose conviennent toutes ces

trois défluxions aériennes, pluies, neiges et grêles, et en aucunes choses sont différentes. A la vérité, elles conviennent toutes quant à la matière; c'est à savoir que toutes s'engendrent de vapeurs qui, par l'exhalative chaleur du soleil, s'élèvent en certain lieu, puis refroidies par l'agent froid, s'aggravent en pesanteur, et se réduisent en eau, qui est leur propre substance naturelle. Mais il y a différence en leur mode de froidure; parce que pour causer pluie, petite froidure est assez bastante, et qu'elle suffit pour amortir la chaleur induite du soleil; laquelle pluie toutefois pour cela ne se congèle ou englace, ains seulement se réduit en humide essence, où l'eau pesante et grave domine la chaude et légère vapeur. Mais à faire neige est requise plus grande froidure, et encore plus grande à former la grêle. La pluie et la grêle conviennent aussi ensemble, en ce que toutes deux se font de vapeurs premièrement unies et amoncelées, tant qu'elles puissent former gouttes grosses ou petites, et jà sont retournées en eau; mais elles diffèrent en cela, que la pluie descend de l'air en nature et forme d'eau; mais la grêle, ains que descendre : l'eau dont elle est concréée se congèle et ne descend point en nature ni forme d'eau, mais en forme de gouttes congelées et endurcies en glace. Puis après, la pluie et la

grêle sont encore différentes de la neige, en ce que les vapeurs humides élevées dont se fait la neige ne s'unissent ni ne s'assemblent en si étreinte aggrégation, qu'il s'en puisse concréer ni gouttes d'eau ni grains de grêle; mais avant qu'elles puissent s'unir en la nuée, elles se prennent et incorporent en corps rares et particuliers, comme bourgeons de laine enflés de légère eau et de vent ainsi divisés et disparates, comme on les voit en l'air, telles que toujours entre l'une et l'autre, et entre leurs parties, il y a de l'air interposé, par lequel, en descendant, ces corps rares et spongieux font ce qu'on appelle flocs, qui ne sont autres que petits corps humides, rares et non astreints, et entremêlés de vapeurs congelées et d'air flatueux. Quant à la grêle, elle n'a nulle mélange d'air, parce qu'elle est concréée et astreinte de grosses gouttes d'eau englacées avant que de tomber. Ces convenances et différences ainsi proposées, il reste une belle considération à voir par quels causes, raisons et moyens telles diversités se font ès-nuées, et pourquoi quelquefois elles s'unissent et s'assemblent en gouttes d'eau, et quelquefois non. Pourquoi aussi étant réduites en grosses gouttes d'eau, une fois elles descendent en forme d'eau claire et liquide, et d'autrefois non, mais s'englacent et congèlent avant que de

tomber en-bas; item pourquoi et comment se fait cela, qu'en hiver, par les grandes froidures, elles ne se glacent et congèlent point tant fort étreintement qu'il s'en fasse grêles, mais seulement neiges; au contraire en été, par les véhémentes chaleurs, se gèlent et s'endurcissent en glace de pierres de grêle. Finalement pourquoi la pluie tombe communément avec toutes les deux, c'est à savoir avec la grêle en été et avec la neige en hiver; et d'où provient qu'en hiver les fleuves se glacent, aussi font les gouttes qui distillent des écheneaux et couvertures des maisons; et toutefois la neige tombée sur les toits des maisons ne s'englace point, si premièrement elle n'est fondue. Commençant donc à ce dernier, je dis que la glace n'est autre chose qu'une eau congelée, d'où il s'ensuit bien que les corps nébuleux exhalés, qui encore ne sont réduits en eau ou en nature d'eau, ne se tournent point en glace, mais bien se peuvent simplement congeler sans glacer. Et parce que la neige n'est pas eau, mais vapeur humide congelée avec mixtion d'air, elle ne se peut endurcir en glace, tandis qu'elle est en cette nature humide, vaporeuse, et non entièrement aqueuse. Mais quand elle a été fondue et réduite en eau et en corps fluide, et que l'air en est expiré, alors elle se peut endurcir en glace.

Et pour cette raison, les rivières, qui sont de substance d'eau, et qui se grossissent par neiges fondues, et semblablement les gouttes pendantes qui se distillent des écheneaux et couvertures des édifices, ou des pluies, ou des neiges fondantes, se roidissent facilement en glace, mais non la neige tombée avant que d'être fondue. Et si quelqu'un demandoit pourquoi donc en hiver la pluie ne se glace pas en descendant, aussi bien que les gouttes distillantes des toits ou d'autres lieux, et pourquoi en hiver ne se fait grêle glaciale, puisque les fleuves se glacent? Je dis à cela que le froid qui en hiver englace, est un froid sec et bizarre, et lorsqu'en temps d'hiver il pleut, communément l'air s'adoucit de la rigueur du froid, et s'attiédit par les vents méridionaux des scirocs lâches et chauds que les nuées apportent; dont par leur relâchance et attiédissement, les fleuves, rivières et les pluies ne se peuvent englacer, ni la grêle pareillement en hiver ne se peut concréer, ains seulement pluies ou neiges; parce qu'en la saison hivernalle, si les nuées s'élèvent en l'air, ou il se trouve air froid et roide, comme quand bise ou autre vent septentrional ou occidental sec et froid vente; ou bien l'air se trouve lâche et attiédi, comme quand les scirocs, vents marins méditerrains, règnent. Si l'air est

froid, roide et astreint par les bizarres septentrionaux, les vapeurs des nuées ne se peuvent assembler, unir et incorporer en sorte qu'il s'en puisse faire gouttes ou pluies; mais les nuées, en petites parcelles dispersées par l'air, se congèlent, et ainsi se font les neiges et les flocs ou bourgeons blancs toujours enflés d'un air flatueux. Mais s'il advient que par les vents chauds méridionaux l'air soit amolli et attiédi, adonc les vapeurs nébuleuses vraiment se peuvent bien unir, joindre et incorporer en grosses gouttes d'eau et en pluie, mais non jamais en grêle; car pour causer la grêle, il est premièrement nécessaire que l'eau soit faite, laquelle avant que de descendre s'englace par la très-grande froidure. Or, ces deux choses ensemble, c'est à savoir eau et englaçure, ne se peuvent faire en même instant, par temps d'hiver auquel la froidure boréalle ayant vigueur, ne se peut procréer eau, et la tépidité australe régnant, ne se peut serrer glace, qui sont les deux causes efficientes de la grêle. Par ainsi, la grêle se peut causer en l'air seulement en temps d'été, non en hiver, ou bien aux deux saisons moyennes du printemps et d'automne, mêmement en quelques jours chauds semblables aux jours d'été; et en tels temps seulement se peut faire tempête de grêle.

Cause naturelle de l'englacement de la grêle par deux antiparastases, et repoussement naturel des contraires; et des diverses défluxions, selon la diversité des lieux, avec l'union, discordance ou incompatibilité d'icelles, et les raisons.

Question. Sur cette conclusion, si quelqu'un venoit à demander d'où peut avoir le temps chaud d'été tant grande froidure en la nuée, que puissante soit en temps si chaud d'englacer les gouttes de l'eau par la chaleur résolue? A ce je réponds,

Résolution. que cela se fait par antiparastase et contraire résistance du chaud estival, qui contraint, rechasse et fait serrer ensemble les parties froides de la nuée, qui premièrement se résolvent en gouttes d'eau, et puis soudainement s'englacent et durcissent par le froid intérieur resserré en la nuée. Mais quant à cette antiparastase, c'est-à-dire contraire résistance et réverbération, il est à savoir qu'ès-diverses parties et qualités substantielles sont deux antiparastases et répugnantes contreposées; l'une de l'air extérieur, qui en ce temps est chaud, par répercussion rechassant la froidure dans les nuées; l'autre

Double antiparastase intérieure et extérieure. antiparastase est dans la nuée même, laquelle se fait par la diversité et contrariété des diverses parties et variables qualités qui sont dans la nuée, les unes de nature de feu et très-chaudes, les autres de nature d'eau et de nature de terre, l'une et l'autre de très-froide qualité. Or, étant

telle la nature des contraires que de chasser et repousser leurs contraires, et la nature des semblables de s'unir et adjoindre à leurs semblables, de là provient qu'ès-nuées se font grandes et merveilleuses actions, entre lesquelles (si que par l'heure il baste) se fait et engendre aussi la tempête de grêle, quand il advient que les parties froides s'unissent et se serrent très-fort, mêmement les aqueuses et terrestres, où il y a de la froidure non moins forte que celle qui en hiver englace les fleuves et rivières, et en telle dureté englace les grosses gouttes d'eau unies et en fait pierres de grêle, tombant puis après très-impétueusement. Quelquefois il advient qu'il s'y fait pluie et grêle tout ensemble, et d'autres fois pluie et neige; et ceci advient bien souvent, ou par la diversité des vapeurs qui sont en la nuée, ou bien par la diversité des lieux et régions aériennes ou terrestres. Dont nous voyons bien souvent en même instant et d'une même nuée pleuvoir sur les plaines campagnes, et neiger sur les hautes montagnes, ou bien faire tempête de grêle en un lieu, et pleuvoir en un autre prochain, et ce, selon qu'il y a plus ou moins de froidure en un lieu qu'en un autre. Quelqu'autre fois, d'une même nuée et en même lieu il tombera pluie et grêle tout ensemble; pour

Nature des contraires.

Diverses défluxions, selon la diversité des lieux.

autant que quelques parties des vapeurs sont moins froides et ne sont aptes à se congeler et durcir en grêle glaciale : pour ce font pluie ; et les autres si sont, et pour ce causent grêle entremêlée. Le semblable se fait aussi pareillement avec la tempête de grêle, quand ensemble il grêle et pleut, par la diversité des parties, vapeurs et qualités, les unes froides, les autres chaudes. Mais il reste encore un autre doute ; c'est à savoir si par cette diversité de lieux différents ou de variables vapeurs ne se peuvent point aussi engendrer tout ensemble neiges et grêles. En quoi, pour le plus probable et vraisemblable, on peut tenir premièrement qu'en une même nuée ne peuvent être concréées ensemble et en un même temps les grêles et les neiges, tant diverses soient les vapeurs. Car, s'il se doit faire tempête de grêle, il est nécessaire (comme nous l'avons déjà dit) qu'auparavant soient gouttes d'eau, qui après par la froidure s'englaçent et endurcissent, et pour que cela se fasse, il est besoin qu'il y ait union et condensation des vapeurs s'unissant et s'incorporant en gouttes d'eau. Or, cela ne peut être où se fait la neige, parce qu'ensemble et en une même nuée ne se conforment neige et grêle ; je dis encore que ce soient divers lieux, moyennant qu'ils soient voisins et près l'un de l'autre,

Question.

Impossibilité.

comme sont les plaines et les montagnes, où ès-unes ne peuvent être faites neiges et ès-autres grêles en même instant; car s'il neige en plaine, nécessaire est qu'hiver soit, comme il est dit ci-dessus, et l'hiver étant aux combes et vallées, l'été ne peut pas être ès-montagnes en ce même temps. Par semblable raison, si ès-plaines se fait tempête et grêle, et y soit l'été, impossible est qu'ès-montagnes d'icelles vallées soient neiges et hiver, à moins que la montagne ne fût tant haute, que la hauteur excédât la qualité de la saison. Car en tel cas, il ne seroit pas impossible que les neiges fussent au-dessus et les grêles en-bas.

Comparaison de l'Éthiopie à notre région, et des orages et grêles qui s'y font, et les causes efficientes. Réfutation de la raison des deux extrêmes au milieu. *Item* des neiges éthiopiques; quand elles se font, et pourquoi elles ne causent pas l'accroissement du Nil; comparaison d'icelles aux nôtres d'Europe, restant en été, et servant à boire frais.

Ces choses déclarées autant qu'il suffit à notre propos, voyons maintenant si en Éthiopie peuvent se faire neiges et tempêtes de grêle tout en un lieu et un instant de temps; car de la pluie il n'en est point de doute, tant par l'expérience que partout on en voit à l'œil, que par la communauté dessus dite à la pluie avec tous les orages de neige et de grêle. Quant Question.

à la grêle, encore n'en doit-on point faire de doute : car en ces régions d'Éthiopie, tous les temps et les saisons ont proportion à notre été et à nos temps moyens de prime-vère et d'automne. Si donc en ces régions nôtres, l'été et les autres saisons moyennes vernales et automnales sont aptes à procréer tempêtes de grêle, il est tout manifeste qu'en Éthiopie aussi, où tous les temps représentent notre été, peuvent se concréer tempêtueuses grêles, mêmement le soleil étant au signe du Cancer, qui est ès-très-longs et très-grands jours solaires de l'été, et lorsqu'il se fait tant grande attraction de vapeurs; dont ce n'est pas grande merveille si en ce temps (comme en font rapport ceux qui l'ont vu) se font ensemble avec les pluies, orages, grêles, tonnerres, élides et foudres, dont les Éthiopiens sentent plus grand froid qu'en autre temps, non autrement que nous en notre climat, par temps d'orage de grêle, sentons froidure notable par quelque grand été que ce soit. Il ne faut donc point douter que grandes pluies et aussi tempêtes de grosses grêles ne se fassent au pays d'Éthiopie. Mais on peut bien douter des neiges, pour ce qu'en ceci ne vaut la raison ci-dessus amenée, disant qu'où se fait tempête de grêle, là aussi doit se faire neige ; car de ces deux effets bien diverse

est la cause : la grêle veut l'antiparastase du chaud extérieur, et la neige veut l'antiparastase du froid; parquoi elle ne se concrée jamais et ne tombe, sinon en hiver, ou en temps froid comme hiver. Il ne s'ensuit aussi de dire qu'où se font les deux extrêmes, là doit se faire le milieu et le moyen; car cela est vrai quand de l'un des extrêmes on ne peut aller à l'autre sans passer par le milieu et le moyen; mais quand les deux extrêmes ont cause efficiente propre à eux et particulière, qui d'elle-même œuvre immédiatement, et sans que de l'une à l'autre il soit besoin de passer par un milieu ou moyen, adonc les deux extrêmes peuvent se faire d'eux-mêmes, sans que ce qui est moyen entre deux se fasse nécessairement au même lieu. Il faut donc chercher une autre raison pour donner à entendre qu'en Éthiopie il y ait des neiges. Sur quoi je dis que si, en Éthiopie, il y a quelques lieux où soit hiver, ainsi qu'en nos régions, ou qu'en aucune saison l'air y soit froid comme il est ici en temps hivernal, là peuvent s'engendrer et tomber des neiges comme en nos pays; ce qui vraiment ne peut être en aucune manière ès-plaines et campagnes, pour la prochaineté du soleil, qui ne s'en départ ni ne s'éloigne en tous temps, à cause qu'en nulle saison il n'en est jamais

Raison rabattue.

Hiver défaillant en Ethiopie.

distant de plus de trente-huit degrés ou environ, pour laquelle tant petite distance n'y peut jamais être l'hiver, ni par conséquent y tomber neiges. Mais si ès-montagnes peut être telle constitution et qualité de lieu et d'air circonstant, que l'hiver y soit en quelque partie de l'an, cela peut être certainement mis en doute. Et quant à moi, il me semble qu'il n'est pas inconvenant ni répugnant qu'en quelques montagnes, pour leur hauteur, mêmement en celles qui sont sous le cercle estival et les prochaines de là, ne s'y puisse bien faire des neiges au temps que le soleil est au signe du Capricorne, qui est au mois de décembre, parce que la réflexion des rais solaires ne venant point à la hauteur de ces montagnes, par la nature du lieu, il y peut faire un froid égal à notre hiver. Et si quelqu'un dit que tel effet n'appert et ne se voit point vers nous et en nos montagnes, c'est à savoir que les neiges y tombent le soleil étant au signe du Cancer au mois de juin, en égale, voire plus grande distance qu'il n'est éloigné d'eux au signe du Capricorne, en décembre; je dis que cela peut advenir qu'en nos montagnes il ne se fasse neiges par tel temps et à telle distance, à cause de la longueur des jours, qui alors nous sont de quinze à seize heures : ce qui sert beaucoup

Neiges éthiopiques.

Objection.

Résolution.

pour entretenir la chaleur et contrevenir à la froidure et qualité naturelle du lieu. Mais au climat des Éthiopiens, les jours ne sont jamais plus longs de douze heures et demie ou environ; parquoi il n'est pas sans preuve raisonnable qu'ès-pays d'Éthiopie, il puisse se faire neiges ès-montagnes au plus fort de l'hiver, quand le soleil est en Capricorne; mais qu'elles puissent y être au même temps que tombent les grandes pluies et orages de grêle, c'est à savoir au plus fort de l'été, que le soleil est en Cancer, non; car, comme il est dit, en une même nuée et en un même temps ne peuvent s'engendrer ensemble neiges et grêles, sinon que par aventure la sommité de quelque montagne fût tant haute, qu'ès-épaules et côtés de la montagne se concréassent les orages de grêle, et au chef les neiges : ce qui encore n'est pas croyable; car jamais les nuées ne s'élèvent à si grande hauteur.

Jours égaux en Éthiopie.

Pour faire donc conclusion, il est bien croyable, d'autant que la raison le démontre, qu'en toutes manières se font ou peuvent se faire neiges ès-montagnes d'Éthiopie; lesquelles toutefois n'emportent rien quant à la crue du Nil, parce que les neiges sont fondues longtemps avant que le soleil soit parvenu au signe du Cancer. Finalement, quant au témoignage

Conclusion.

Allégation d'exemple impertinent.

et à l'exemple du mont Atlas, auquel partout l'été on voit les neiges être, cela n'est rien; car peut-être que telles neiges sont au flanc et en la partie de la montagne qui est tournée vers le septentrion, exposée à la bise, et ombreuse; tellement que jamais le soleil n'y frappe, qui toujours est austral et méridional en aspect derrière cette face de montagne regardant au nord. Ce que nous voyons aussi advenir, même ès-montagnes de nos régions, où en été toujours se retrouve neige en quelque partie ombreuse et septentrionale : ce que savent très-bien les grands seigneurs, qui s'en servent pour rafraîchir leur vin et boire frais. Et à tant ceci suffise avoir dit et disputé, quant à l'accroissement du Nil et des aérines défluxions en Éthiopie.

Neiges estivales à rafraîchir le vin.

FIN.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS CE VOLUME.

Pag.

PRÉFACE excusatoire de M. Jan-Baptiste *Rhamusio*, sur le discours par lui réduit en la description du voyage fait en Éthiopie par dom Francisque Alvarez..... j

Intention et proposition de l'auteur, dom Francisque Alvarez, sur la description du voyage fait en Éthiopie..... vij

ENTRÉE de la narration, contenant la conduite de Mathieu, ambassadeur pour Prête-Jan au roi de Portugal, en l'île de Maczua, avec l'armée de dom Diégo Lopès, successeur de Lopo Soares au gouvernement des Indes. *Item* la visitation du grand capitaine d'Eroque et d'aucuns religieux de Bisan, monastère de la Vision. Célébration de la messe en la Mosquée de Maczua, dédiée par le commandement du grand capitaine de l'armée à la conception sainte Marie; et finalement vue de lieu, et rapport de l'excellence du monastère de la Vision..... 1

Vue et parlement du Barnagas et du grand capitaine. Délégation de dom Rodrigue pour ambassadeur vers Prête-Jan, avec Mathieu et autres, et les présents pour lui porter. Départ de l'armée par mer, et de l'ambassade par terre, avec rencontre d'un gentilhomme suspect à Mathieu. Dont ledit Mathieu dévoya par deux fois ceux qu'il conduisoit; les mettant en grands dangers jusqu'au monastère. Départ de Framasqual. Séjour et maladie de plusieurs. Mort et testament de Mathieu..... 8

Providence de l'ambassadeur à requérir aide de Barnagas, en défiance de la promesse faite par les moines. Situation du monastère Saint-Michel et autres. Leur règle, manière de vivre, observances et cérémonies des offices, communions et jeûnes. Forme de la foyasse dont ils font le sacrement. Leurs processions, riches ornemens, et une seule messe par jour. Corographie du monastère de la Vision, chef de six autres. Le grand nombre des religieux. La fête du tes-

tament de leur saint Philippe. La forme de leurs labourages, et garde des bêtes sauvages; leur très-ample revenu. L'empêchement fait par ces moines vicieux à l'ambassadeur, et son départ d'avec eux..... Pag. 30

Passage par la montagne aux singes, et descente au lieu dit *Calotte*, avec rencontre hospitalière d'un honnête capitaine, depuis rendu moine. Armée en Barva, siége principal du Barnagas. Sa retraite pour le mal des yeux, et visite de l'ambassadeur difficilement reçue. Dîner composé d'étranges viandes, et vin en corne. Qualité du pays plantureux, et compte des chemins par le soleil, le ciel ou temps, et non par intervalles de milles ou de lieues..... 63

Fréquence du lieu de Barva à cause des marchés, de la cour, et de l'abondance de femmes à usage d'hommes. Polygamie licencieuse, et forme des mariages sans l'Eglise, et des ecclésiastiques. Répudiations conditionnelles d'amende. Circoncision volontaire de mâles et femelles. Baptêmes tardifs et enfants non baptisés. Sépultures sans pompes funéraires et sans office des morts..... 72

Assiette, fertilité et abondance de vivres de Barva, chef du domaine de Barnagas. Sa principauté sur les autres seigneurs, et capitaines lui rendant tribut, comme lui à Prête-Jan. Mode à garder le bestial des bêtes ravissantes. Église de Barva divisée par les deux sexes. L'infinité de moines. Mariage des prêtres sans retour à secondes noces ni à fornication, sous peine d'être dégradés et faits laïcs. *Item* nulles écoles et nuls évêques, fors le patriarche donnant les ordres. Clôture des cimetières, pour garder les corps contre les bêtes sauvages..... 81

Départ de l'ambassadeur; désertion de ses guides et aides. Transport de bagage jusqu'au lieu de Barva, par importunité de requêtes. Survenue d'un légat de Prête-Jan, et manière de le recevoir. Nonchalance et tricherie de Barnagas. Description du lieu de Barva, des églises, marchés et marchands, prêtres, moines et religieuses. Leurs formes et habits. L'état du Barnagas, et ordre de sa justice. Guerre entreprise et publiée par lui contre les Nubes. Demande et larcin d'armes portugaises..... 93

Départ de Barra par temps périlleux d'hiver en été. Arrivée en Timei, région merveilleusement belle et plantureuse. Plaies de langoustes gâtant toutes semences et plantes par les terres de Prête-Jan. Conjuration, et perdition de ces langoustes, avec divers exemples des calamités qu'elles font. Pag. 108

Poursuite de chemin du royaume de Barnagas à celui de Tigremahom, déterminé par le fleuve Marabo, et aide des gens du pays. Revue des roides montagnes, du beau temple de Notre-Dame, de la Tour merveilleuse, et de leurs dépendances. Arrivée à la maison Saint-Michel. Inhospitalité des gens du lieu; logis pris au cimetière, et pillage des pigeons sacrés. Habits de femmes éhontées, et détermination des chemins pour aller à la cour de Prête-Jan. 121

Séjour à Chaxume, anciennement palais de la reine de Saba. Présents d'or et de bois d'ébène faits par elle à Salomon, à l'occasion d'elle. Génération d'un fils, depuis renvoyé à sa mère, pour sa superbe intolérable; sa domination et sa puissance. Au lieu même, l'ancienne résidence de la reine Candace, première chrétienne d'Éthiopie; et description des églises par elle construites, des magnifiques édifices, siéges, chaires de pierre, piliers, ruines antiques, et pierres de grandeur merveilleuse, avec signes et écritures illisibles. 132

Description des édifices, églises, monastères et terres de Chaxume, où se recueille l'or par temps pluvieux. Des deux temples, et corps saints sur les montagnes pointues. Et des terres seigneuriales de Chaxume vers Ponant et Nord. Départ de là pour aller au fleuve Bacinète, et région, avec déclaration d'icelle, et des mémorables choses qui y sont. 143

Bêtes cruelles; rencontre du prince Tigremahom, sa personne, son humanité, et le tribut qu'on lui paie. Expédition à lui demandée, refusée, et puis octroyée par le moyen d'un présent. Poursuite de chemin, et description des lieux et des églises, même d'une taillée dans le roc, et d'une seule pièce. Voyage à d'Angugoy et Belette. Rencontre de Robel, seigneur de Balgada. L'orgueil des Portugais envers lui, et au contraire sa gentillesse et courtoisie. Le trafic de ces pays en mise de sel pour argent et or, et sa grande valeur par longue traite..... 157

Pag.
Départ d'Angugny et Belette; arrivée en Bunace, pauvre lieu. Le capitaine de Tigremahom, conducteur bastoné vilainement par un moine; recharge sur le moine, son excuse et son départ. Logis pris en Corcora, très-bonne et délectable terre. Départ de là, et dévoyement par chemins malaisés de nuit, avec dangereuse suite de tigres. Retenue des égarés, et arrivée à Monadeli, place très-marchande, et l'extorsion des seigneurs qui s'y fait.. 170
Retour du moine. Traite à Dofarse, où est une infinité de religieux, et nonains piteuses. Fertilité admirable de cette région, et incroyable abondance d'Aumaille. Changement de langage, confinité aux Maures. Invasion et pillage d'iceux, et puis leur défaite. Terrible et étrange manière de manger la chair crue, et pain et vin de tous grains..... 179
Issue de Dofarse, et entrée en Dobbas, limitrophe des Maures. Rebellion d'iceux, et l'occasion. Leur dangereux passage, et meurtres qu'ils font des Chrétiens par un horrible serment. Armée de Prête-Jan envoyée sur eux. Guerre continuelle des Giannamora contre les Maures. Et le danger d'un torrent se ruant sur l'ambassade portugaise. 185
Passage périlleux de Maures et voleurs à sagettes envenimées, jusqu'à Sabalette, fleuve déterminant les royaumes de Tigremahom et d'Angote. Assaut nocturne des tigres. Murmure contre le moine. Fertilité merveilleuse d'une terre produisant tous les mois tous fruits. Fleuve, temple et religion d'Ancone, où est l'usage de fer et sel au-lieu d'argent et monnoie. Églises étranges en cavernes, où sont les sépultures d'un roi d'Éthiopie, d'un patriarche d'Alexandrie et d'un fils de roi, prêtre, saint homme.. 194
Édifices, et neuf temples de nompareille structure, sur les terres d'Abugana, fondés par Lulibella, ancien roi d'Éthiopie, et sa sépulture en l'église de Golgota. Montagne très-haute. Vallée très-longue et plaine très-riche et bien édifiée. Opinion commune que tels magnifiques édifices soient faits par des Européens et par un roi Balibeta, homme saint et miraculeux..... 207
La seigneurie d'Abugana baillée au moine par Prête-Jan. Inhospitalité de gens servant des pierres au lieu de pain.

Logis en belle campagne. Assaut de tigres, et l'âne mangé. Pag.
Rudesse des gens tournée en courtoisie..... 221
Dispersion et lapidation des Portugais. Complainte de l'outrage à Angoteras, capitaine du lieu. Son invitation, et diverses enquêtes sur le fait de notre religion. Bon accueil, festoiement à chair crue et sauce de sang; étrange manière de service de table, avec force bon vin et bien boire. Expédition faite par Angoteras, avec amende des outrageux lapidateurs, et séjour en une église de huit cents chanoines, par multiplication de pères en fils..... 224
Description de la très-grande et inaccessible montagne où sont relégués et enclos les enfants et proches parents en ligne paternelle de Prête-Jan. La révélation d'icelle à Abram, et la forme de succéder au royaume. La défense d'approcher dudit mont, et la rechasse à coups de pierres sur les Portugais qui en approchent. Raison de la réclusion et de l'étroite garde qui y est. Peine cruelle aux fugitifs, avec quelques exemples d'iceux, mêmement d'un moine et d'un frère du seigneur. Rabais et dépris des parents maternels de Prête-Jan, et libéralité de son revenu péculier en causes pies. 234
Marche confine des deux royaumes d'Angote et d'Amara. Grand lac navigable à radeau passager, et pêchable de très-hideux, mais très-bons poissons. Voyage continué par Azel, en combattant les tigres, par montagnes sans pierre ni bois, et grande étendue découverte des pays de Prête-Jan, outres les déserts des mauvais Noirs et jusqu'aux Maures blancs de Thunes. Venue des Portugais au temple de la Trinité, et l'entrée à eux défendue..... 250
Passage par très-longue et large plaine excédant la vue. Amplification des royaumes de Prête-Jan par conquêtes. Fondation et dotation de l'église Machan-Celaeu. Égalité de justice à prêtres et laïcs. Monts, vaux et fosses épouvantables, où sont singes léonins. Passages périlleux par piles, portes, roches et vallées creuses. Visitation par Prête-Jan du sépulcre de l'abbé Gianes Ichée au monastère Bilibranos. Élection d'un successeur Ichée, ou abbé fait de mauvais Maure bon Chrétien, par révélation divine, et mention de la vallée Huaguida, abondante en aumaille..... 258

Régions fiévreuses, et remèdes contre les maladies. Découverte des tentes de Prète-Jan. Défense à tout étranger de parler à autre avant qu'au roi, et sur ce fait violence du moine. Garde noble députée à l'ambassadeur par Prète-Jan, et présent d'une tente blanche à la Régale. Avertissement de larcins en cour impunis, et rendant tribut. Accès aux tentes du roi; état et magnificence, ordre et nombre de gens, forme de révérence, habits divers, et officiers de sa cour. Présents à lui faits par l'ambassadeur, et mis en publique évidence, avec universelle gratulation. Volerie faite aux Portugais; munition de vivres à eux ordonnée, puis frustrée par calomnie mise sus, avec frauduleuse parole du moine, et outrage remis à la peine du talion..... Pag. 266

Dédaigneux et insidieux propos du moine, et brave réponse à lui, avec complainte non ouïe mais dissimulée. Communication cachée des Franques. Occasion de leur venue et arrêt en Éthiopie. L'honneur à eux fait et l'originale cause de l'appellation de Franques à tous Chrétiens en-deçà de la mer. Bon avertissement d'iceux. Mandement de Prète-Jan aux Portugais, et machination des courtisans contre eux, à la persuasion d'un moine à les faire retenir éternellement, à l'exemple raconté de plusieurs autres, et la raison sur ce rendue des Éthiopiens. Conseil à ce danger. Et sur ce mandement et contre-mandement de Prète-Jan, en temps de nuit..... 281

Mandement nocturne, et audience donnée à l'ambassadeur en la personne de Prète-Jan. Cérémonies révérencielles à Sa Majesté. Auguste et représentant divinité. Voix sans vue de lui; demandes abruptes; réponses excusatoires et déclaratoires des causes. Épreuve d'armes en sa présence pour passe-temps, et jeu d'orgues avec le bal portugais. Délibération et octroi de faire forteresse contre les Turcs; et permission aux Portugais de célébrer la messe à leur façon romanesque..... 294

Divers interrogats de la part de Prète-Jan à l'ambassadeur, avec les réponses. Épreuve des haquebutes et harnois endossés. Demande d'épées portugaises, et hoqueton d'armes pour un page portant parole royale, renvoyé en

riche accoutrement portugais, avec les choses demandées. Pag.
L'auteur mandé par Prête-Jan, pour montrer les hosties et les ornements de la messe à la mode d'Europe, et leur signifiance exposée, avec plusieurs questions proposées, et réponses résolues, mêmement sur les deux chefs de l'église et sur le mariage des prêtres. Larcin fait aux Portugais, et cauteleux renversement de leur accusation. Présent fait d'une tente de drap d'or, pour servir de chapelle, et la messe chantée dedans..... 305
Délivrance impunie des larrons. Serviteurs royaux croisés en l'épaule. Armes portugaises demandées, et restituées par honnête refus de donation libérale. Voltigement de chevaux à lumières nocturnes. Riche calice donné par Prête-Jan. Guerre décernée contre les Maures. Autres présents plus beaux que riches. Et quelle est, entre prince, l'estimation des dons mutuels. Montre d'un beau cheval de barde. Commandement universel d'assister à la messe portugaise. Enquêtes théologales de Prête-Jan. Roi savant ès-saintes lettres..... 318
Accès de l'ambassadeur à la propre personne de Prête-Jan. Sa Majesté auguste; royal ornement; son âge, sa stature; physionomie et dignité de sa personne. Lettres du grand capitaine à ce grand roi, rendues, lues et bien reçues, avec grande et affectionnée délibération de fortifier, et faire la guerre contre les Turcs..... 326
Demande des vies de saint Hiérôme, saint Dominique et saint François, et traduction de leurs légendes en langue abissine. Raison rendue de la pluralité des saints en Europe. Octroi de congé et relâche aux Franques et Portugais, sous attente des lettres du roi écrites en or..... 333
Départ imprévu de Prête-Jan; mulles baillées aux Portugais, avec vivres et conduite. Lutte périlleuse d'un rude Maure abattant et dérompant les Portugais. Baptême d'enfant. Nombre infini de gens suivant la cour de Prête-Jan. Leurs pavillons et maisons portatives. Le grand nombre de mulets, et dégât des chevaux par faute de ferrure..... 339
Port très-révérenciel des pierres de l'autel, marchant la cour de Prête-Jan, qui ne se montre que trois fois l'an (sinon

ès-expéditions de guerre), à cause de la mort d'un roi celée pendant trois ans. Quatre lions enchaînés, et infini peuple à sa suite. La tente blanche, signe du lieu de son arrêt. Célébration de messe et de tout l'office le jour de Noël, avec *confessions et communions à la vue et présence* du Prête-Jan. Plusieurs interrogations de lui, et réponses de l'auteur sur le fait de la religion, jusqu'à extrême défaillance du répondant par continuel labeur, jeûne et veille de trente heures. Arrêt aux portes périlleuses; ruine et mort de plusieurs. Arrivée au magnifique temple de Saint-George; montre et vue d'icelui, et de certains chapeaux de merveilleuse grandeur et richesse..... 344

Pag.

Ordre et appareil de la cour de Prête-Jan allant par pays. Sa venue en l'église de la Trinité, et l'innombrable procession au-devant de Sa Majesté, marchant à découvert, outre la coutume. Description de ladite église, et ses apparences. Paroles de Prête-Jan aux Portugais, reprochables de leur avarice, et leur arrogante réponse avec âpre noise des deux parts, et final contentement..... 362

Anabaptisme des Éthiopiens de Prête-Jan. Assistance commandée aux Portugais, et facile consentement à icelui. Causes pourquoi il est ordonné et observé là. Questions sur icelui proposées et résolues avec approbation. Délectable parement du lac; natation et plongement des Portugais, avec apprêt de jeu d'armes empêché par la pluie..... 375

Visitation de l'Abuna-Marc avec un truchement, et dispute sur la circoncision. Administration des ordres grands et moindres par l'Abuna, et forme d'iceux. Multitude infinie des prêtres, et inquisition de Prête-Jan sur ces cérémonies, avec les réponses de l'auteur trouvées fort bonnes, et approuvées véritables, mêmement de ne pas recevoir les âmes à la maison de Dieu. Et comme le patriarche est mandé, et acheté à prix d'or..... 383

Vacance d'Abuna ou patriarche abissin pendant vingt-trois ans, en détestation des rois vers les Alexandrins, où ils les mandent querir à prix d'or. La décrépite et néanmoins vertueuse vieillesse d'Abuna-Marc; sa prud'hommie et sainteté; son saint vœu d'espoir sur les prophéties abissines; sa

forme et son habit, état et ordre. Consécration de l'église Pag.
de la Trinité à la translation du corps du roi Nahu, père
de David Prête-Jan, en nombreuse et bien ordonnée con-
grégation de prêtres, avec cérémonies dévotes et honora-
bles; deuil funèbre universel, et pitoyable office mortuaire,
et puis le somptueux banquet royal d'excellents mets de
très-artificielle, étrange et bonne cuisine, suivant les chan-
sons et bals aux voix et instruments musicaux à la franquine. 396
Mandement à l'ambassadeur et à ses gens de se retrouver en
la grande église, pour voir la solennité qui s'y faisoit en
chants, danses et encensements abondants. Et sur cela,
demandes du roi et de la reine, avec réponses suffisantes,
même sur la matière et le nombre des calices des églises
portugaises. Mention de deux monastères, l'un en Portugal
et l'autre en Éthiopie, intitulés: de *la Bataille*, pour sem-
blable raison. Venue de l'ambassadeur vers l'Abuna-Marc,
et leurs bons propos en zèle de la foi chrétienne..... 410
Digression de la belle histoire de Pierre de Couillan, déclarant
ses voyages étranges, et à quelle occasion il étoit venu et
retenu au royaume de Prête-Jan. Le désir qu'il prit de
retourner en son pays. Son congé demandé et refusé, pour
ses vertus et savoir ès-langues et régions diverses, et
mémoire présente des choses vues et passées..... 417
Lettres de Prête-Jan, en trois langues, au roi de Portugal
et au grand capitaine, avec sa précieuse couronne et autres
riches présents, recommandés de notables paroles, nobles
offres et promesses. Amples dons faits aux Franques et aux
Portugais, avec provision de montures, vivres, et conduite
pour leur voyage. Sédition entre eux, et mécontentement
de Prête-Jan pour leur implacabilité et ingratitude. Leur
dépêche, congé, et départ par orage de présage. Mutinerie
entre eux, et outrage mortel fait de guet et pensée..... 428
Batterie des Portugais avec les Maures de Manadelie; leur
punition pécuniaire, corporelle et capitale par la bonne
justice du Prête-Jan. Inhumanité et orgueil intolérable de
l'ambassadeur, avec persévérance d'ire et vindication. Sédi-
tion et effort d'armes à sa cause par son arrogance implа-
cable pour remontrance quelconque et autorité des deux

seigneurs commis de Prète-Jan, contraints pour cela de retourner en cour, contre l'ordonnance royale et coutume de la cour..... 439
Pag.
Retour des deux seigneurs ramenant les Portugais en cour. Émeute du peuple sur eux, et saccagement d'icelui. Division de compagnie; et aigre réprehension des séditieux, et recouvrement des présents royaux par le Barnagas, à ce faire ordonné..... 447
Nouvelle entrée à d'autres narrations cérémonieuses de la longueur du carême ès-terres de Prète-Jan, et des terribles jeûnes et abstinences qu'ils y font, avec quelques exemples merveilleux de pénitenciers en diverses et terribles austérités et macérations de chair, par faim, froid, cavernes de pierres, fleuves, rochers, duretés et battures, et des polygammes absous de toute abstinence. *Item*, les offices et festivités pascales..... 450
Narration d'un carême passé en la cour de Prète-Jan, ès-limites des Gorages-Troglodites, amateurs de liberté et impatients de servitude. Leurs maisons souterraines; le temple taillé en la roche, les cellules des religieux. L'occasion des jeûneurs par les Gorages. L'appareil de Prète-Jan pour la fête de Pâques; son état et ordre à ce jour. L'élusion de la tente noire faite aux Portugais pour épreuve. Bon dîner bien reçu pour messe refusée..... 463
Office des morts célébré par les Portugais pour la mère de Prète-Jan. Lettres reçues de l'armée portugaise, mandant retour, et la mort du roi Emmanuel. Deuil fait pour lui à cheveux rasés, et vacance de justice. Consolation humaine et assurance du Prète-Jan. Départ des Portugais différé; puis leur congé octroyé avec présents honorables. Arrivée au port, et retour en cour débattu ambitieusement et convoiteusement, pour l'honneur et profit de présenter le poivre au roi d'Éthiopie, avec lettres. Description du royaume de Fatigar où il étoit, et du lac poissonneux sur la montagne plantureuse. Partage par lots de la royale succession donnée en partie aux églises..... 472
Courses et envahissements de Mafudi, vaillant capitaine maure, sur les Éthiopiens, affoiblis par jeûnes en temps de

carême; prise de dix-neuf mille captifs, et occision de cinq mille hommes d'armes, avec reproche magnanime de leur lâcheté. Prouesses dudit Mafudi chantées par vers. La surprise de lui par secrette et couverte armée, et sa mort en combat singulier contre Gabriel André, moine, à la langue coupée pour trop parler. Victoire de Prête-Jan contre le roi d'Adel; défense et abstinence de pillage..... Pag. 482

Noms des pays de Prête-Jan inscrits par son commandement en la mappemonde à lui envoyée. Petite estime des pays et puissances d'Espagne et de Portugal, et au contraire grande vantance portugaise. Constitution d'écrire au Pape; lettres dressées, et l'exorde dicté par Alvarez par l'ignorance éthiopique d'écrire missives..... 491

Teneur de la lettre de Loys de Menesses, plaintive du meurtre des siens; justice sur ce ordonnée et administrée, et dédition des malfaiteurs. Ambassade ordonnée de Prête-Jan en Portugal avec les Portugais, rémunérés de vêtements et dons précieux, avec très-abondante provision de vivres... 496

Retour de Zagazabo, ambassadeur de Prête-Jan, à sa cour, pour recouvre d'une seigneurie à lui usurpée en son absence; condamnation de sa cause à la grande justice, où les procès s'expédient verbalement, sans écriture. Recours à la justice majeure. Punition de cette justice majeure, grève et corporelle sans ignominie, et aussi de deux moines d'autorité pour cette fausse judicature venue de la reine maure d'Adée, pour requérir secours du Prête-Jan. Apport, montre et représentation des tributs des royaumes de Goyame, de Barnagas, de Tigremahom et de Balgada-Robel, en mules, chevaux, draps, soies, tapis et or..... 500

Secours envoyé à la reine d'Adée, et la longueur de son pays. Grands princes faits prisonniers pour causes occultes, et envoyés mourir en horribles et mortelles vallées de montagnes, par pestilence, froid et faim, et défense d'en parler. Mutations de personnes et d'états, et murmure du peuple. Réduction de rebelles à obéissance; déclaration de la bonté et de la fertilité du pays d'Adée, et son tribut en très-belles et blanches vaches sans cornes..... 512

Campagne de la cour de Prête-Jan; assiette, ordre et dispo-

sition de ses douze tentes, et de celles de tout son train, de ses églises, salles, cuisines, garde-robes, auditoires de justice, prisons, lions, femmes, pages, aiaces, abuna-gabeate, gentilshommes, populaires, vivandiers, artisans, putains, étrangers, et des betudètes fermant le camp. La révérence et humiliation en corps nu à venir en cour par appel, et départir par licence, par grande obéissance, et crainte des fréquentes mutations qui se font à son vouloir..... Pag. 521

Permission aux capitaines d'armes d'entrer en cour à cheval. Leur soudaine et bonne expédition avec leurs gendarmes sans solde portant leurs vivres. L'abondance des draps et vêtements royaux d'or et de soie, et des trésors d'or, et le moyen de les porter ou reposer, où ils multiplient tous les ans. Voyage anniversaire en Jérusalem. Le chemin des Abissins par Suachen, Égypte, Rifa, le désert et l'hermitage Saint-Antoine. Le Caire, où sont les corps des saints Cosme et Damian et sainte Barbe, et la fontaine de baume. Prise et mort de trois cent trente-six moines pélerins, et dessein d'autre chemin par mer..... 533

Confins des terres de Prète-Jan à Maczua, où sont les Arabes pasteurs, brigands. Dangali, Adel, Zeila et Barbora, royaumes mauresques, et les seigneuries de Dobas et d'Adel, où est le grand guerroyeur des Chrétiens, pour cela estimé saint homme. Royaume d'Adée. Seigneuries des Gentils et de Ganze..... 542

Damute, royaume abondant en or, et où se prennent les esclaves de valeur. Amazones vaillantes. Cafates descendus des Juifs, subtils, vaillants, et mortels ennemis des Abissins. Goyame, royaume où sont les lacs de la source du Nil, et l'autel d'or massif. Le grand royaume de Bagamidri, où sont les Agars mêlés de Chrétiens et Gentils, et la montagne d'argent. En outre, les Belloes et Nubians, gens sans loi, autrefois chrétiens. Finalement, déduction des successeurs des Israélites, officiers de Salomon..... 545

Possession prise par Zagazabo des seigneuries à lui données par Prète-Jan. Attente frustrée de l'armée portugaise; faux bruit semé par les Maures de l'armée défaite, et douleur des Chrétiens. Meilleures et vraies nouvelles de l'armée

arrivée. Remise de l'ambassade portugaise au capitaine de l'armée par Barnagas, au nom du Prête-Jan ; intempestif remandement dudit seigneur refusé, même par Zagazabo, par crainte des lions. Arrêt de navigation miraculeux pour retirer un corps chrétien, et vent propice après icelui retiré. Tourmente de mer ; un François périt. Sauveté au port d'Ormus, et recueil du grand capitaine des Indes. Présentation des lettres et dons précieux à lui envoyés par Prête-Jan, et rémunération de lui envers les présenteurs.. 555

Copie des lettres qu'écrivoit Prête-Jan à dom Diego Lopes de Sechière ; lesquelles furent présentées à Lopo Vas de Saint-Paye, son successeur au gouvernement des Indes..... 567

Départ du lieu d'Ormus vers les Indes. Exploit piratique sur les Maures, et prise de trois nefs chargées d'or. Abordement à Cochin. Distance de Cochin à Canonor, et les espèces de marchandises et munitions qui s'y prennent..... 579

Départ des nefs portugaises de Canonor à Lisbonne. Orage élevé ; rencontre de gens transis de faim et de froid. Chaleur intolérable au chemin par terre, et gens éteints par icelle. Arrivée à Conimbre. Présentation de l'ambassadeur d'Ethiopie, des lettres et de la couronne de Prête-Jan au roi de Portugal. Propos tenus entre eux. État ordonné audit ambassadeur. Requête d'expédition pour aller présenter au Pape les lettres et la croix d'or de Prête-Jan, et dilation d'icelle. 581

Finale récapitulation épilogique de toute l'histoire et de toutes les choses mémorables et dignes d'observation aux terres de Prête-Jan..... 591

Discours sur les lettres et ambassades des très-hauts et très-puissants rois de Portugal et d'Éthiopie..... 605

Double des Lettres de dom Jean, roi de Portugal, envoyées à notre saint Père le Pape Clément, septième de ce nom. 607

Au saint Père en Jésus-Christ, Clément VII, par divine providence, prélat universel de l'église de Dieu, son très-dévot et obéissant fils, Jean, par divine grâce, roi de Portugal et des Algarves, en-deçà et au-delà de la mer d'Afrique, seigneur de Guinée, de la navigation et traite d'Éthiopie, d'Arabie, de Perse et d'Indie, désire perpétuelle félicité.. *ib.*

Double des lettres de David, roi d'Éthiopie, appelé commu-

nément *Prête-Jan*, envoyées à Emmanuel, roi de Portugal, et communiquées depuis au pape Clément, septième de ce nom; lesquelles furent écrites dès l'an mil cinq cent vingt-un, en langue abissine, puis en portugais, tiercement couchées en latin, puis en toscan, et maintenant tournées en notre vulgaire françois..... 612 Pag.
Double des secondes lettres de David, roi d'Éthiopie, envoyées à dom Jean, roi de Portugal, en l'an mil cinq cent vingt-quatre..... 624
Double des lettres de David, roi d'Éthiopie, envoyées au pape Clément VII, en l'an mil cinq cent vingt-quatre, présentées par le seigneur François Alvarès, ambassadeur dudit roi; traduites de la langue abissine en portugais, depuis en latin, après en toscan, et maintenant mises en françois..... 632
Autres lettres du même seigneur David, roi d'Éthiopie, au susdit pape Clément VII, en l'an mil cinq cent vingt-quatre, présentées par François Alvarès, son ambassadeur..... 637
Eugène, pontife romain, à notre bien-aimé fils le roi de la semence de Jacob, roi des rois en toute l'Éthiopie, digne d'être craint, etc..... 640
Le secrétaire du Pape, par le commandement spécial dudit seigneur, fit la réponse qui s'ensuit aux propos que dessus. 645
Problème historial sur la crue du Nil, par I. M. Bapt. Rhamusio, au seigneur Hiéronime Fracastor..... 647
Diverses opinions d'auteurs touchant les sources et fontaines du Nil. Le temps auquel les grandes pluies causant l'inondation du Nil commencent, continuent et finissent en Éthiopie, et en quels endroits. *Item* l'origine de ce fleuve sortant de deux grands lacs au royaume de Goyame, et sa longue traite traversant plus de pays que nul autre sous le ciel..... *ib.*
Proposition de doutes sur les causes de la croissance et décroissance du Nil, disputées par preuves et rabats..... 652
Doutable dispute, si le soleil venant du solstice estival, envoie les grandes pluies qui font exonder le Nil, et sur ce, conclusion négative..... 656
Extrait de Diodore de Sicile; des diverses sentences histo-

riales et philosophiques sur la cause du Nil exondant, produites et réfutées par raisons naturelles et démonstrations nécessaires. Pag. 658
Causes de l'inondation du Nil, et sur ce les diverses opinions et contradictions des historiens et philosophes. 664
Exhortation de Rhamusio à Fracastor, d'écrire des causes naturelles de l'accroissement du Nil. 678
Réponse d'excellent homme messire Hiéronyme Fracastor au seigneur Jean-Baptiste Rhamusio. 681
Exorde sur les causes occultes des effets manifestes, et certaines présuppositions des pluies ordinaires ès-hauts lieux de l'Éthiopie, et autres lieux posés directement sous le tropique, durant le solstice, faisant l'hiver éthiopien au temps de notre été. *ib.*
Accroissement semblable du Nigar et du Nil, et les causes, ou par empêchement des bouches, ou par défluxion d'eaux pluviales ou des neiges. 686
Confutation des opinions de Thalès, Eudème et Anaxagoras, sur la disconvenance du temps des étésies ventant et du Nil croissant, et sur l'impertinence du possible mis pour le certain. Résolution sur la cause certaine des grandes pluies solsticiales. 688
Raison d'Aristote et d'Alexandre, sur les nuées pluvieuses transportées par les vents étésies, et infirmation d'icelle, avec conclusion plus probable. 694
Question sur l'élévation solaire des vapeurs pluviales, déduites par divers doutes et arguments. 698
Physique déduction de plusieurs causes concaténées nécessairement à causer pluie estivale, ou petite, ou moyenne, ou grande, et leur concurrence universelle, ès-monts d'Éthiopie en temps du solstice, causant le déluge et inondation du Nil. 701
Petites et moyennes pluies causées par la largeur des parallèles, brièveté des jours et passée du soleil. Au contraire, exondation pluviale par long arrêt du soleil en même respect; petite distance des parallèles et longueur des jours; en quels signes et temps. 708
Des deux humeurs terrestres, superficielle et profonde, cau-

sant pluies quotidiennes, le soleil étant en Gemini. La cause pourquoi il ne se fait pas en nos régions comme en Éthiopie, et ès-plaines comme ès-monts..... Pag. 711

Cause pourquoi le soleil en droit aspect de ligne perpendiculaire n'abat et ne dissipe pas les vapeurs élevées au pays d'Éthiopie, et ne les garde de s'allier; et pourquoi il ne se fait pas là tel déluge d'eaux, le soleil étant en Gemini comme en Cancer, en même distance..... 714

Disposition et préparation de vapeurs pluviales faites en Gemini, et l'effet au Cancer. Conclusion de la vraie cause de l'accroissement du Nil et du Niger, avec une résolution d'un doute sur la crue du Nil en même temps, et divers lieux loin distants..... 720

Question si en Égypte se font les neiges, et les causes, convenances et différences des neiges, pluies et grêles en matières, qualités, temps et lieux. Raison pourquoi neige et grêle ne peuvent être ensemble; et pourquoi la pluie englace, et la neige non, si elle n'est pas fondue..... 727

Cause naturelle de l'englacement de la grêle par deux antiparastases, et repoussement naturel des contraires; et des diverses défluxions, selon la diversité des lieux, avec l'union, discordance ou incompatibilité d'icelles, et les raisons.... 734

Comparaison de l'Éthiopie à notre région, et des orages et grêles qui s'y font, et les causes efficientes. Réfutation de la raison des deux extrêmes au milieu. *Item* des neiges éthiopiques; quand elles se font, et pourquoi elles ne causent pas l'accroissement du Nil; comparaison d'icelles aux nôtres d'Europe, restant en été, et servant à boire frais..... 737

FIN DE LA TABLE.